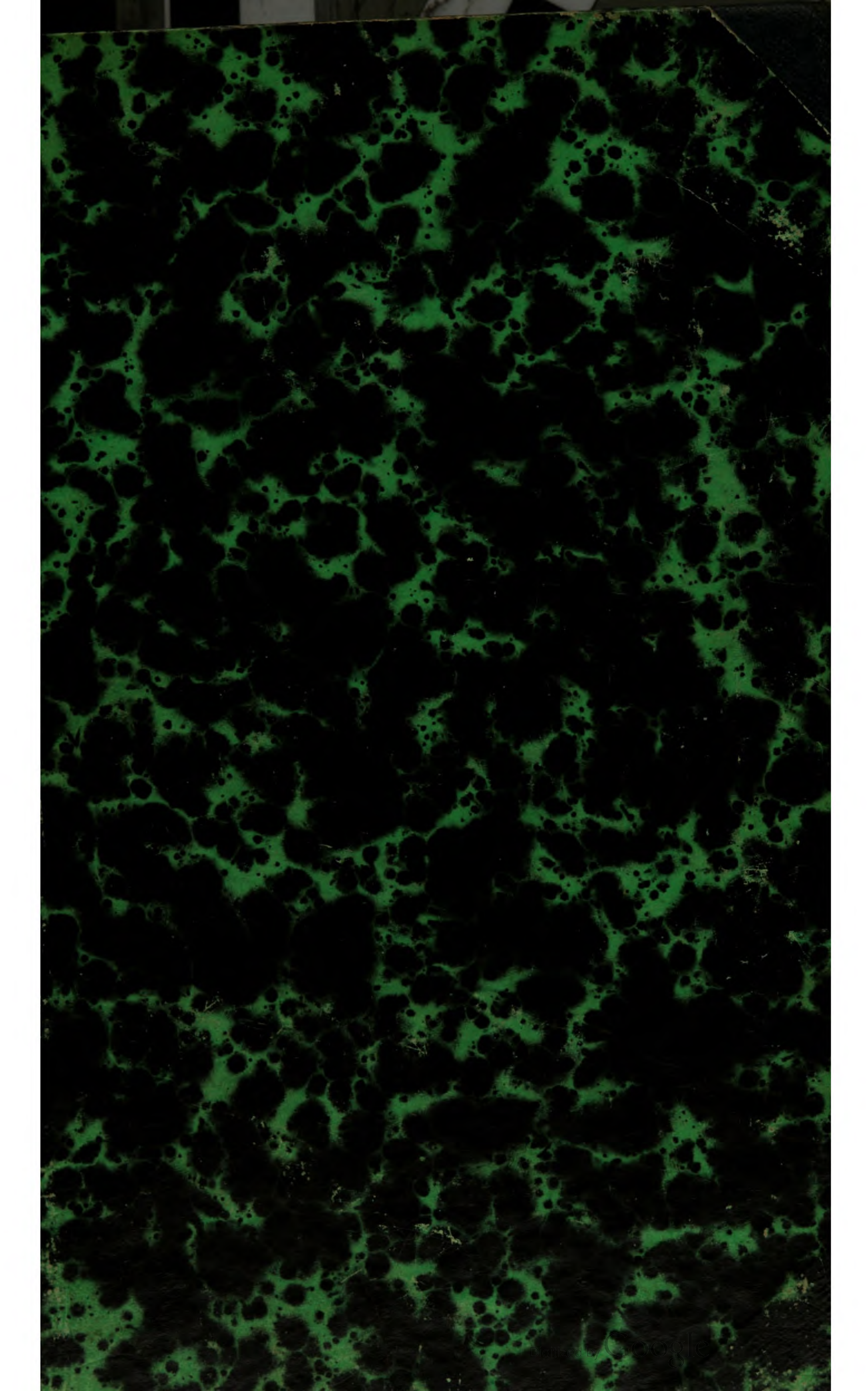




<36637650410018

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE BELGE,

PUBLIÉ PAR F. HEUSSNER,

sous la direction de M. **AUG. SCHELER**, bibliothécaire du Roi.



Février **1854**

BRUXELLES,

F. HEUSSNER, LIBRAIRIE ANCIENNE ET MODERNE.

1854/1

SOMMAIRE.

CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION.

On souscrit au moins pour un volume in-8° d'environ 500 pages, au prix de 10 francs pour la Belgique, et de 12 francs pour l'étranger, payables à la réception de la première livraison, en espèces ou mandat sur Bruxelles.

ON S'ABONNE :

Pour la France : *A Paris,* chez M. Aubry, libraire, 16, rue Dauphine, et MM. Borrani et Droz, rue des Saints-Pères, 7.

Pour l'Angleterre : *A Londres,* chez MM. Trübner et Compe, Paternoster-Row.

Pour la Russie : *A St-Pétersbourg,* chez M. Cluzel, commissionnaire de la Bibliothèque impériale publique. — *A Moscou,* chez M. Gauthier, libraire-imprimeur.

Pour l'Allemagne : *A Cologne,* chez J. M. Heberlé. — *A Leipzig,* chez M. C. F. Fleischer.

L'éditeur se trouvant en possession du fond des tomes I à XII, pourra les céder à chaque nouveau souscripteur au prix de 10 francs par volume.

La *Table Alphabétique des matières* traitées dans les neuf volumes composant la première série est en vente chez l'éditeur du *Bulletin* au prix de 5 francs.

Les lettres et paquets destinés au *Bulletin du Bibliophile,* doivent être adressés francs de port à M. F. Heussner, place Sainte-Gudule, chez qui l'on peut se procurer tous les ouvrages annoncés dans le Bulletin.

Les personnes qui auraient des communications à faire au directeur du *Bulletin* sont priées de distinguer son nom par le prénom *Auguste.* L'adresse de sa demeure est 61, rue Mercelis, faubourg de Namur.

LE

BIBLIOPHILE BELGE.

Tome I 2e Série

[illegible]

EM. DEVROYE, IMPR. DU ROI.

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE BELGE,

PUBLIÉ PAR F. HEUSSNER,

SOUS LA DIRECTION DE M. A. STERCKX.

Collaborateurs principaux :

MM. Borgnet (Jules), à Namur.
Brou (Ch. de).
Brunet (G.), président de l'Académie de Bordeaux.
Capitaine (U.), à Liége.
Chalon (R.).
Dinaux (Arthur), de Valenciennes.
Gachet (E.).
Helbig (H.), à Liége.
Héricourt (le comte A. d'), d'Arras.
Heuschling (Xavier).
Hoffmann (F.-L.), de Hambourg.
Jonghe (Th. de).
Kervyn de Volkaersbeke (Ph.), à Gand.

MM. Nève (E.), à Louvain.
Pinchart, (Al.).
Piot (Ch.).
Polain (M.-L.), à Liége.
Poltoratzky (S.), de Moscou.
Reume (A. de), capitaine d'artillerie.
Ruelens (Ch.).
Schayes (A.-G.-B.), membre de l'Académie royale de Belgique.
Scheler (A.), bibliothécaire du Roi.
Serrure (C.-P.), à Gand.
Vander Meersch, archiviste, à Gand.
Van Even, à Louvain.
Warzée (A.).
Wauters (Alp.).

TOME I. — 2e SÉRIE.

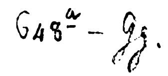


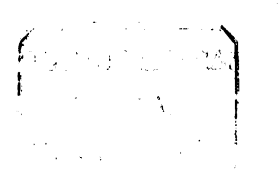
BRUXELLES,

F. HEUSSNER, LIBRAIRIE ANCIENNE ET MODERNE.

1854

LIEUX D'ABONNEMENTS :
Pour la France : *à Paris*, chez M. A. Aubry, libraire, 16, rue Dauphine.
Pour l'Angleterre : *à Londres*, chez M. Trübner et Compe, Paternoster-Road.
Pour la Russie : *à St-Pétersbourg*, chez M. Bellizard, libraire ; *à Moscou*, chez MM. Gauthier, Urbain, Renaud, Ladrague, libraires.
Pour l'Allemagne : *à Cologne*, chez M. J.-M. Heberlé ; *à Leipzig*, chez M. F. Fleischer.





BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE BELGE.

HISTOIRE

DES LIVRES ET DES AUTEURS.

Bibliothèque poétique, facétieuse et érotique.

Les notes qui vont suivre sont prises à peu près au hasard, dans le catalogue raisonné d'une collection plus curieuse qu'édifiante ; le bibliophile qui l'a formée n'y a, d'ailleurs, placé que des ouvrages déjà admis dans bien d'autres bibliothèques ; il a repoussé tous ces livres grossièrement obscènes dont les titres seuls font parfois rougir.

Contes et poésies du C. Collier, commandant-général des croisades du Bas-Rhin. A Saverne, 1792, 2 vol., 159 et 171 pages.

Ce recueil, souvent trop libre, est attribué, par une plaisanterie facile à deviner, au cardinal de Rohan, qu'on reconnaît bien vite sous la désignation qui rappelle un scandaleux et trop célèbre épisode du règne de Louis XVI (1). Nous n'avons point découvert le

(1) Un récit détaillé et curieux de cette affaire se trouve dans le tome second de l'*Histoire de la Révolution* de Louis Blanc. Le catalogue Leber indique une collection de 33 pièces et mémoires relatifs à ce procès, et cette collection est loin d'être complète.

nom du véritable auteur. Le tome second contient 14 contes, des chansons, des romances, des cantiques qu'il ne faudrait pas chanter dans les églises (1). Le tome premier ne renferme que des contes. Ils sont au nombre de 26.

Plusieurs de ces récits (*le Chapelier à confesse* notamment) se trouvent déjà en d'autres auteurs. L'ensemble du livre ne s'élève pas au-dessus du médiocre; la versification est souvent dure et pénible. Parmi les cantiques, on remarque celui de Judith (2); selon l'usage consacré en pareil genre, le burlesque ressort du mélange des choses modernes avec les personnages d'une haute antiquité :

« La sainte prend un beau matin
« Sa polonoise de satin...

« En ce moment on apporte sur table
« Rôti, ragoûts, entremets et jambons,
« Salade, fruit, fromage délectable,
« Et de champagne quatre gros flacons.

Il y a un passage où Holopherne jure par Mahomet.

Voici maintenant un passage du cantique de Samson :

Dans le fond d'un cachot,
Cette troupe l'entraîne
Et lui donne pour tout fricot
Pain bis et sec qu'à peine

(1) Les bibliophiles recherchent un volume in-18 intitulé : *Cantiques et Pots-pourris*, Londres (Paris), 1789, figures. Il y a des exemplaires tirés in-8° avec des figures fort bien gravées au burin, mais peu édifiantes. Ces *Cantiques* se trouvent aussi dans le recueil connu sous le titre de *Contes théologiques*. Paris, de l'imprimerie de la Sorbonne, 1783, in-8°, ou 1793, 2 vol. in-18.

(2) Disons ici quelques mots d'un petit poëme en patois italien intitulé : *la Bettulia liberata;* il est écrit dans le dialecte que parle le bas-peuple de Livourne. L'édition originale, *Genova*, 1805, a pour titre : *la Morte di Uluferne;* elle est fort rare, même en Italie, l'ouvrage ayant été rigoureusement supprimé (26 fr. mar. r., vente Libri, n° 1717). Il en fut fait une réimpression en 1816, *Genova, nella Stamperia posta in via della Formicola*, in-18 (35 fr. mar. vert, Nodier, n° 684). Une paraphrase fort développée écrite dans le dialecte des juifs de Livourne a paru, en 1832, sous la rubrique de Bastia, in-8°, *la Betulia liberata in dialetto ebraico con un proteste in gergo veneziano.*

Voudroit manger un matelot
Et de l'eau dans un pot;
Pour table, un vieux billot
Soutenoit cet écot;
Le héros fut capot
Ayant pour remplir sa bedaine
Pas un gigot.
Ah ! le maudit tripot
Je tiens un mauvais lot
Je suis puni de ma fredaine
Comme un franc sot.

Il s'en faut, d'ailleurs, et de beaucoup, qu'il y ait moyen de tout citer dans ces prétendus cantiques.

Œuvres de la marquise de Palmarèze. Partout et pour tous les temps. 3 vol. in-18, 247, 184 et 135 pages.

Tous les bibliographes attribuent ce *sottisier* à Mérard de Saint-Just, fécond auteur de livrets fort médiocres [1]; un bibliophile nous a assuré qu'il était plus vraisemblable d'en laisser la responsabilité,

[1] Mérard Saint-Just, né en 1749, mort en 1812, fut maître d'hôtel de Monsieur. On trouve dans le *Manuel du libraire*, t. III, p. 361, une liste d'une portion de ses nombreux opuscules, liste qu'on peut compléter au moyen des catalogues Labédoyère, 1837, n° 1201, et Bignon, 1848, n°s 2212 à 2225. « Assez « bon homme, d'ailleurs, c'était vraiment une sorte de niais en littérature. Sans « cesse occupé à composer de petits romans, de petites poésies et à en faire de « petites éditions tirées à fort petit nombre, il ne se reposa que lorsque des « revers de fortune le forcèrent de mettre fin à cette continuelle élaboration. « Le nom de Didot fait sinon estimer du moins conserver chez les curieux « quelques-uns de ces volumes, mais on abandonne volontiers le reste, même « ceux qui ne furent tirés qu'à 6, 12 ou 20 exemplaires. » (Renouard.)

Les *Œuvres* dont il s'agit se trouvent parfois avec un autre titre : *Espiègleries, joyeusetés, bons-mots, folies.* Un exemplaire, un des deux, dit-on, sur grand papier vélin fort, et avec de nombreuses notes, additions et corrections manuscrites, s'est payé 112 francs, vente Nodier, en 1844. (*Voir* le catalogue, n° 567.)

Plusieurs des morceaux contenus dans ces Œuvres sont datés de 1758 et ne sauraient donc avoir été réellement composés à cette époque par Mérard Saint-Just. Observons aussi qu'en dépit du masque de la marquise, c'est bien un homme qui s'exprime dans la plupart de ces *joyeusetés*.

pour une partie du moins, à Andrea de Nerciat, écrivain des moins scrupuleux qui aient jamais existé

D'après une note mise au bas du frontispice, ces *Œuvres* n'ont été tirées qu'à 100 exemplaires dont 40 en papier fin, mais elles sont trop communes sur papier ordinaire pour qu'on puisse ajouter foi à cette assertion. L'impression eut lieu à Khel, avec les caractères qui avaient servi pour le *Voltaire* de Beaumarchais ; l'édition, saisie par la police, fut déposée à la Bastille, et ne vit le jour qu'après la prise de cette citadelle. La préface donne quelques détails sur la grande dame (imaginaire) qui s'amusait à composer semblables *bagatelles* :

« Madame de Palmarèze, emportée par un tempérament fougueux, « ne connaissoit ni pudeur, ni décence et nommoit chaque chose « par son nom ! La fin de sa vie édifia autant que sa jeunesse, pro- « longée jusqu'à la maturité de l'âge, scandalisa la cour et la ville « par des excès sans nombre. Pécheresse comme Madeleine, elle « mourut en arrosant de ses larmes le pavé du temple qu'elle choisit « pour sa retraite. »

Le premier volume renferme un grand nombre de petits contes, d'épigrammes, d'anecdotes rimées ; la plupart sont tout-à-fait dignes de Martial ou de Catulle ; on trouve, dans le second, une comédie fort libre, en trois actes et en prose, intitulée : l'*Esprit des mœurs au dix-huitième siècle, ou la Petite maison,* traduite de la langue du Congo. Le texte original devait être d'une énergie bien extraordinaire, puisqu'il a été adouci, ce dont on ne se douterait pas :

« On n'a pas traduit mot à mot le poëte comique africain. En « donnant à ses personnages des habits français, on a été souvent « obligé d'adoucir les termes de la langue du Congo énergique et « brûlante comme le soleil qui échauffe ces climats. »

C'est à coup sûr par une autre plaisanterie, que le titre ajoute, que cette pièce devait être représentée le jeudi de la première semaine de Carême 1776, sur le théâtre de mademoiselle Guimard. Il est, d'ailleurs, impossible d'offrir la moindre analyse d'une composition de ce genre. Elle est suivie de quelques cantiques du genre de ceux dont nous avons déjà parlé. Judith est représentée comme prenant pour sa toilette,

Une robe de dentelle
Ou plutôt un caraco
De point vraiment de Bruxelle
Et d'un dessin tout nouveau.

Le troisième volume présente quelques autres cantiques (David et Bethsabée, Thamar, saint Juste, sainte Élisabeth de Hongrie, saint Charles-Borromée) et un panégyrique de la Madeleine, traduction supposée de l'espagnol ; ce discours qui s'éloigne beaucoup du ton habituel de la chaire, n'est cependant point aussi scandaleux qu'on pourrait le craindre, et le ton en est beaucoup plus réservé que dans le reste des *Œuvres*. Une note nous apprend que madame de Palmarèze avait composé un autre panégyrique, celui de madame Poisson de Pompadour, sœur de Poisson de Marigny ; le texte était : *Il prit deux petits poissons et tout le monde en fut rassasié.* Voici de plus une anecdote qui eût mérité de trouver place dans le *Predicatoriana* de M. Peignot, mais dont nous ne garantissons point l'authenticité.

Un chanoine de Rheims, prêchant le jour de saint Fiacre, termina ainsi son sermon :

« A qui puis-je mieux comparer, mes chers frères, le grand saint « dont je viens de vous détailler les vertus qu'à notre illustre arche- « vêque La Roche Aymon, le plus digne Fiacre de nos jours ; Fiacre « dans les délibérations du clergé qu'il a l'honneur de présider ; « Fiacre dans la distribution des aumônes royales dont il est chargé ; « Fiacre dans ses projets ; Fiacre à la cour ; Fiacre à Paris ; Fiacre « en son diocèse ; enfin, mes chers frères, croyons qu'après avoir « été si grand Fiacre sur la terre, il sera encore plus grand Fiacre « dans la bienheureuse éternité. »

Le Soupé de Julie, Poëme illustré de notes historiques et critiques, à Bagatelle, 1788, in-18, 93 pages.

Nous ne connaissons point l'auteur de cet opuscule. Le manuscrit en fut trouvé au jardin des Tuileries par le père Boniface Furet, de l'ordre des Feuillants ; c'est du moins ce qu'affirme le prologue, et cette fiction, qui n'était pas nouvelle en 1788, a souvent été reproduite depuis. Trois chants racontent ce *Soupé* qui sert de cadre à une satire contre quelques écrivains de l'époque. Rivarol est un des plus

maltraités sous le nom *Mélancol;* une note lui reproche « d'entretenir « sans cesse ses auditeurs de tous les chefs-d'œuvre qu'il a produits « ou qu'il doit produire. »

« Au nombre de ces chefs-d'œuvre on peut compter une lettre à » M. Necker, dans laquelle il a broyé le poison le plus virulent qu'on « puisse extraire du livre du *Système de la Nature* et de quelques « écrits de Diderot et de Fréret. Il y a mêlé beaucoup de sarcasmes « et il croyait, par ce moyen, non-seulement gagner quelque argent, « mais engager les magistrats à faire brûler sa lettre pour qu'on en « parlât. Les magistrats ont sans doute deviné son intention, et le « plus profond silence l'a cruellement puni. »

Quelques noms ont été laissés en blanc, mais il n'est pas difficile de les remplir, lorsqu'on est au fait de l'histoire contemporaine ; en voici un exemple :

Paris dans son enceinte offre aux regards du sage
Des contrariétés le mobile assemblage.
Là se voit le mortel au cœur sensible et pur,
Le superstitieux, l'athée aveugle et dur,
Le vice, la vertu, le luxe, la misère,
Le savant qu'on admire et l'hébété vulgaire;
L'œil étonné frémit de ce rapprochement;
Bernardin de Saint-Pierre y vit près de Clément;
Guiche y voit, à son rang, la laideur prendre place
Et Bouillé quelquefois y soupe avec de G...

C'est-à-dire, avec l'amiral de Grasse qui se trouvait en butte, après la défaite à laquelle il avait eu le malheur de survivre, à des attaques peut-être injustes et toujours très-vives.

Recueil de nouvelles poésies, galantes, critiques, latines et françoises, Londres, cette présente année, VII et 192 pages, 183 pages et 3 pages pour la table.

Cette collection a été imprimée à Genève vers 1750 ; elle se compose de contes et de poésies galantes prises dans un grand nombre d'auteurs et réunies à peu près au hasard ; Jean-Baptiste Rousseau, Grécourt, Robbé et bien d'autres ont été mis à contribution. Les poésies latines ne remplissent que quatre pages ; deux épigrammes, deux *fabulæ* et certains distiques, le tout composé par La Monnoie.

Trois pièces de vers en patois bourguignon terminent le second tome. Nodier (catalogue Pixéricourt, nº 907), dit qu'elles sont charmantes et qu'on les attribue, à Dijon, au père de Piron. Ce n'est pas tout à fait exact et, selon un renseignement fourni par M. Peignot (*Bibliothèque bourguignonne,* ouvrage resté inédit), la première de ces pièces : *lou véritable vey de gódó,* est de Pierre Malpoy, avocat et conseil de la ville de Dijon, mort en 1644. On ignore quels sont les auteurs des deux autres. Elles usent, d'ailleurs, de tous les priviléges d'un patois, lequel, non moins que le latin, brave l'honnêteté.

Aux adjudications mentionnées dans le *Manuel,* on peut ajouter les suivantes : 31 fr., mar. rouge, Nodier, en 1844; 22 fr., demi-reliure, Buvignier, en 1849. Observons aussi que les textes bourguignons fourmillent de fautes typographiques.

Le Singe de la Fontaine ou Contes et nouvelles en vers, Florence, 1773, in-12, 2 vol., 191 et 232 pages.

Ces contes ont pour auteur M. Alexandre de Theïs, né en 1738, mort en 1796. Il ne voulut pas y mettre son nom, mais, employant un procédé mis en usage par quelques vieux poëtes, il eut recours à un acrostiche qui forme la première pièce du recueil. M. Viollet Leduc fait l'éloge de ces récits, où il trouve « des sujets générale- « ment bien choisis et piquants, un style correct et élégant sans « cesser d'être facile et naturel. » C'est dans les anciens conteurs que M. de Theïs a puisé le fond de la plupart de ses narrations : il a pris dans les *Nuits* de Straparole les contes qu'il a intitulés : *le Testament, le Silence, le Tailleur d'images, les Souliers ou la Précaution;* l'*Heptaméron* de Marguerite de Navarre lui a fourni *la Vache et le veau, la Batelière, la Curiosité, les Innocents, l'Enfant.* Les *Cent Nouvelles nouvelles* sont la source où il a le plus puisé ; il leur doit : *les Trois Cordeliers, le Malade amoureux, Fier contre fier, l'Écossais couturier, l'Oculiste, la Pêche de l'anneau, le Testament cynique, la Femme repentante, la Procureuse et son clerc, le sage Nicaise, le Piége, le Gascon discret,* etc.

Dictionnaire d'amour, par le berger Sylvain. Étrennes pour 1789. Gnide (Paris), 1788 ; deux parties in-18, xxvii et 122; 132 pages.

Ce petit ouvrage est de Sylvain Maréchal qui ne se borna point à composer pareils dictionnaires, puisqu'il rédigea plus tard le *Dictionnaire des Athées* qui fit un peu de scandale ; ses études sur la galanterie ne l'empêchèrent pas de prendre part à la conspiration des *Egaux* communistes, dont le radicalisme, dirigé par Babœuf, ne pouvait guère être dépassé. En 1788, le berger Sylvain était loin de prévoir les opinions ultra-révolutionnaires qu'il devait professer un jour ; il se contentait d'aligner alphabétiquement des fadeurs, où il mettait le plus d'esprit qu'il pouvait. Son *Dictionnaire d'amour* n'est point un volume rare, mais bien des gens n'ayant pas eu l'occasion de le parcourir, nous en donnerons une idée en prenant, à l'ouverture du livre, quelques articles qui auront, du moins, le mérite de la concision :

Absens. C'est surtout à Cythère qu'ils ont tort.

Avare. Le plus beau triomphe d'une belle est d'avoir rendu amoureux un avare.

Bibliothèque. La bibliothèque des amants ne doit pas être bien volumineuse. Malheur à ceux qui ont le temps de lire !

Chronologie. Les femmes n'ont jamais eu de goût pour cette science.

Corps. Le bien bon ami de l'âme.

Ensevelir. C'est souvent l'Hymen qui est chargé de rendre ce dernier devoir à son frère.

Fidélité. Ce n'est qu'un mot. On dit cependant que jadis il avait un sens.

Jadis. Adverbe aussi fréquemment employé par les vieillards qu'il l'est peu par les femmes.

Mégère. Qu'on se fasse expliquer ce mot par un mari de trois ans.

Pendule. Meuble inutile et souvent importun.

Siècle ne signifie chez les amants qu'un an, un mois, une semaine, un jour, une seconde.

Il existe plusieurs autres ouvrages dans le genre de celui de Sylvain Maréchal, notamment le *Dictionnaire d'amour* (par Dreux du Radier), La Haye, 1741, in-12, et celui du chevalier de Propiac, Paris, 1808, in-12, mais ils ne méritent guère qu'on s'y arrête.

B.

Histoire et bibliographie analytique de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, par J.-P. Namur. Deuxième édition, considérablement augmentée. Brux., Deprez-Parent, 1852, vol. in-8° de VIII, 68 et 164 pages.

A part toutes les définitions plus ou moins techniques que lexicographes et bibliographes ont faites de la bibliographie, il est généralement admis aujourd'hui que celle-ci constitue une science réelle, servant de clef à toutes les autres sciences. Son utilité n'est plus guère mise en doute que par ceux, en fort petit nombre du reste, qui persistent à n'y voir que la science du bouquin, laquelle n'en est en réalité que l'abus.

Après avoir été longtemps proscrite du cercle des sciences, la bibliographie s'y est vu admise enfin ; sa réhabilitation a été complète et si on n'en a pas encore fait l'objet d'un enseignement public, c'est qu'elle ne s'enseigne pas, mais s'apprend.

Aussi, aujourd'hui, ne manque-t-elle pas d'adeptes. Elle en trouve partout, voire même parmi les poëtes et plus qu'il ne lui en faudrait. C'est que, comme le faisait récemment remarquer le savant auteur de l'*Anzeiger für Bibliographie*, nulle part la manie de faire des livres qui a pris une si grande extension dans le domaine de la littérature, n'est plus à l'aise que sur le terrain de la bibliographie. Rien n'est plus facile que de produire un nouveau livre dans le cercle de cette science, en copiant, à droite et à gauche, quelques titres de livres sans s'assurer même si ces titres sont exactement copiés. Les ouvrages faits de cette manière ne valent pas plus que ce qu'ils ont coûté de peine à être faits ; mais c'est la moindre affaire pour leurs auteurs, si ceux-ci, à l'aide des relations qu'ils se sont ouvertes, peuvent placer leurs volumes à bon prix ou s'aider de ces travaux faciles pour se faire une position.

Pour en venir, après cela, au nouveau livre de M. Namur dont nous avons inscrit le titre en tête de cet article, nous devrions bien user de transition afin d'éviter qu'on n'applique d'une manière trop absolue à la *Bibliographie analytique de l'Académie* ce que nous venons de dire des ouvrages de bibliographie faits en fabrique ; mais nous croyons cette précaution inutile puisque, bien ou mal fait, l'utilité du travail dont il s'agit sera trop bien comprise pour que, même en dépit de M. Namur, on ne sache pas gré à M. Namur de l'avoir entrepris.

Personne n'ignore, en effet, que la collection académique dont M. Namur a donné la bibliographie est immense, et qu'un fil conducteur pour s'y guider était devenu indispensable à ceux qui veulent s'en servir. Que cette bibliographie soit incomplète ; on peut suppléer aux omissions qui s'y trouvent. Qu'elle soit mal disposée ; elle rendra ainsi moins de services qu'elle en aurait pu rendre

si elle eût été mieux faite, mais, quelle qu'elle soit, elle pourra être utile encore, ne fût-ce qu'en guise de table alphabétique de la collection dont elle contient la description.

Si nous eussions eu un conseil à donner à M. Namur, avant qu'il publiât son travail, nous l'aurions engagé à faire de sa bibliographie un tableau méthodique, par ordre de matières, des documents qu'il a cru lui, devoir disposer par ordre alphabétique de noms d'auteurs. Ceux qui s'occupent d'études sur des branches spéciales des connaissances humaines, auraient pu ainsi, d'un seul coup d'œil, s'assurer des secours que leur offrent les publications de l'Académie, et, en faisant suivre ce catalogue méthodique d'une table alphabétique des noms d'auteurs, l'ensemble du travail aurait en même temps donné à ceux qui n'ont besoin que de retrouver les œuvres de certains auteurs, toutes les facilités qu'ils peuvent trouver dans la forme actuelle de la Bibliographie académique.

Quoi qu'il en soit, M. Namur a adopté, pour le corps même de l'ouvrage, l'ordre alphabétique des noms d'auteurs. Il en a fait une sorte de dictionnaire bibliographique contenant l'indication des mémoires, documents, dissertations, notices, etc., publiés tant par l'Académie que par la Commission royale d'histoire, soit dans les recueils ordinaires de leurs travaux, soit sous forme de publication spéciale. Les titres, pour la plupart, sont suivis de notes qui contiennent l'analyse des ouvrages et qui font connaître les autres travaux publiés sur les mêmes questions.

Ce dictionnaire renferme environ 2,500 articles. Il présente cependant encore des lacunes. Ainsi, en bornant notre examen à la seule catégorie des anciens mémoires couronnés qui sont au nombre de 72 à 75, nous avons constaté l'omission de la traduction flamande du mémoire de M. du Rondeau, sur l'habillement, le langage, etc., des Belges avant le septième siècle (Bruxelles, D'Ours, 1774, in-4°, 143 pages); du mémoire de Norton, sur les moyens de cultiver et d'améliorer les terres trop humides (Bruxelles, 1778, in-4° de 24 pages); du mémoire de l'abbé Mann, sur les diverses méthodes employées pour garantir les édifices d'incendie (Bruxelles, imp. acad., 1788, in-4° de 39 pages) ; etc.

Nous avons à y signaler aussi une certaine confusion dans le classement des noms. Tantôt les auteurs dont le nom est précédé de la particule *de* sont placés d'une manière assez arbitraire, à la lettre *D*, comme de Coster, de Decker, de Hemptine, de Koninck, etc.; tantôt à la lettre véritable de leur nom; souvent, enfin, aux deux lettres à la fois comme D'Hoop et Hoop (d'), Berg (de) et De Berg, etc., dont les ouvrages figurent, partie à une lettre, partie à une autre. Des variations dans l'orthographe des noms et dans l'indication des initiales des prénoms, y produisent encore quelques articles doubles : le bollandiste Corneille Smet y est nommé Desmet, et classé comme tel, p. 26, entre M. de Ram et J.-J. Desmet, le chanoine, etc.

Ces omissions, ce défaut d'ordre, qu'avec un peu plus de soin il eût été si facile à l'auteur d'éviter, sont plus que des imperfections dans un ouvrage dont le bon ordre surtout fait le principal mérite. Il semble que ceux qui prétendent à la qualité de bibliographes devraient bien ne pas s'épargner la peine pour donner au moins ce mérite-là à leurs ouvrages, alors que le public, en dehors

de toute autre connaissance, en dehors de la logique, du style, de la grammaire même, en fait le seul titre en sa faveur.

C'est au nom de la bibliographie et dans l'intérêt de cette science même que nous faisons ces observations. Othon, Vitellius, Galba, ne nous sont rien, mais M. Namur n'a déjà que trop, par ses précédents ouvrages, compromis la réputation de la bibliographie en Belgique pour que nous hésitions à l'engager de mieux mettre à profit pour ses publications et sa grande facilité de travail et sa merveilleuse mémoire. S'il veut suivre ce conseil, après avoir, dans sa *Bibliographie académique,* fait déjà un peu mieux qu'autrefois, il pourra peut-être un jour, par de meilleurs ouvrages, faire oublier son *Projet d'un nouveau système bibliographique*, sa *Bibliographie paléographique* et sa *Bibliographie des ana.*

A. S.

Mélanges bio-bibliographiques tirés d'une collection d'autographes.

I

Lettre d'Éléazar Mauvillon, auteur d'une histoire de Gustave Adolphe, *roi de Suède, et de plusieurs autres ouvrages estimés, à M....*

Monsieur,

Par la réponse qu'il vous a plu de faire à ma lettre du 26 décembre, je vois que vous n'êtes pas éloigné d'imprimer le dictionnaire auquel je travaille. Vous souhaitez préalablement d'avoir quelques éclaircissements là-dessus. Cela est juste.

D'abord vous sentez que, quant à la forme, un dictionnaire ne peut guère différer des autres ouvrages de ce genre, comme un roman est toujours un roman et une maison une maison ; seulement l'architecte peut l'exécuter avec plus ou moins d'intelligence, de goût, d'utilité et de commodité. Il en sera, j'ose le dire, de même du dictionnaire en question comme le titre l'annonce. Ce titre sera à peu près tel :

« Dictionnaire raisonné français et allemand, contenant toutes « les expressions du bel usage, purgé de tous les termes vicieux « inusités, avec des observations sur les synonimes et des règles pour « éviter toute sorte de germanismes et de barbarismes. »

J'étais déjà en négociation avec un libraire de ce pays-ci, lorsque je vous ai écrit, Monsieur, ne pouvant pas bien convenir avec lui, attendu qu'il ne me veut donner qu'un ducat de la feuille françoise et allemande et un écu de la feuille allemande et françoise, ce que j'ai rejetté avec mépris ayant eu dix florins de Hollande de la feuille de mon histoire de Gustave-Adolphe.

Je me suis fixé avec lui à quatre rixdalers pour la feuille françoise et allemande et à un ducat pour l'allemande et françoise, à quoi il n'a pas voulu consentir. Si donc l'affaire vous convient à ce prix, ayez la bonté de me le faire savoir aussitôt, afin que je me défasse de ce monsieur là, qui marchande toujours encore, comme s'il s'agissait d'une aune de drap. Cet ouvrage contiendra quatre ou cinq alphabets; vous serez le maître de le faire paraître sous tel format que vous jugerez à propos. Si je voulais le donner par souscription, je ne serais pas embarassé de trouver des souscripteurs; mais je ne veux point entrer dans ces détails; et il me semble d'ailleurs que l'entreprise n'est pas assez considérable pour avoir recours à ce moyen. Il faut vous dire que mon fils s'est chargé de la partie allemande ([1]), autant pour avoir part à l'honoraire que pour occuper le loisir où la paix le laisse, étant ingénieur au service du Hanovre.

Il est très en état de se bien acquitter de cette tâche possédant également bien les deux langues. Vous verrez incessamment de lui un essai de traduction des lettres de Mme de Sévigné, accompagné de notes historiques et critiques aussi utiles à ceux qui lisent l'original qu'à ceux qui liront la traduction. Il n'a traduit que le premier tome, n'ayant pas été assez récompensé du libraire qui ne lui en a donné que 40 rixdalers en livres à son choix, faute de bien connaître le mérite des lettres de cette illustre dame et la difficulté presque insurmontable de les bien traduire. Si vous m'accordez, Monsieur, l'honoraire que je demande pour ce dictionnaire, je vous fournirai tous les trois mois un alphabet, à commencer dès la Saint-Jean de cette année, tout à la fois ou de 8 en 8 feuilles, afin que tout l'ouvrage paraisse à Pâques de l'an 1766. Dès que je vous aurai livré un alphabet entier, vous m'en ferez payer ici l'honoraire en louis ou pistoles de poids, et ainsi toujours de 3 en 3 mois à fur et à

([1]) *Biogr. univ.*, XXVII. 579. *Conv. lex.* v. Brockhaus, 9 *Aufl.*, VII, 209.

mesure, sans nulle chicane et de bonne foi, sans que ni vous ni moi puissions alléguer des prétentions pour d'anciennes affaires qui doivent être et demeurer éteintes à jamais.

Si le manuscrit livré au bout de chaque trois mois contenoit plus ou moins d'un alphabet, cela sera compensé respectivement après l'impression totale de l'ouvrage. Il me sera accordé douze exemplaires de présent et un treizième par-dessus très-bien relié pour mon usage. Voilà, Monsieur, un projet de contrat que je vous laisse digérer et mettre en ordre; vous n'aurez qu'à m'en envoyer deux copies dont l'une signée de votre main, l'autre en blanc; je signerai celle-ci et vous la renverrai. Voilà, Monsieur, de quoi il s'agit.

Je pourrai bien vous envoyer une ou deux feuilles, si vous le souhaitez: mais je pense que vous me connoissez assez, pour croire que je ne voudrois pas mettre mon nom à un dictionnaire, qui pour le fond ne seroit pas très-différent de tant d'autres, tels que ceux de Frisels, de Roux, de Poitevin, de Strasbourg, etc., dont le public se plaint avec tant de justice.

Le mien ne contiendra que les termes de bel usage. Je ferai main basse sur tous les mots vieux, surannés, tous les termes d'art et de métier, excepté ceux qui entrent dans le stile figuré, et dont les honnêtes gens se servent. J'en mettrai d'autres qui ne se trouvent dans aucun dictionnaire tels que *persifler, persiflages, amphigouri,* etc. Je ne ferai pas comme Roux qui a rempli son dictionnaire de vieux mots inusités depuis trois cents ans, et d'autres qui ne l'ont jamais été, tel que *répondre* signifiant *begraben;* mais on n'a jamais dit répondre pour enterrer ou ensevelir.

Je finis, Monsieur, en vous répétant de ne pas différer votre réponse et votre dernière résolution, afin qu'au cas que vous ne puissiez pas vous accommoder de cet ouvrage aux conditions susdites, vos délais ne me laissent pas trop longtemps en suspens, et ne me causent aucun préjudice. Je suis avec la plus haute considération, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

MAUVILLON, prof.

Brunswig, ce 12 janvier 1765.

II

Lettre de Christophe Plantin, *à* Janus Dousa (1).

Monsieur,

Chascunne fois que je reçois lettres de vous je rougis de honte pour tant de gracieuses manières de parler desquelles vous usés tousjours envers moy, qui à ce coup me suis senti et trouvé confus, et presque tout transmué de honte, voyant et lisant vostre lettre de préface de quoy je me sens totalement indigne : Ouy je crains grandement que lad. preface ne vous accuse (envers ceux qui cognoissent la petitesse de mes facultés en matières de lettres et toutes autres graces) de vostre prodigalité : ou bien qu'ils ne vous estiment moins qu'ils n'ont faict par avant, suivant les mérites de vostre grande érudition et vertueuse noblesse : vu qu'en vostre préface vous me colloqués par trop plus haut que je n'oserais me tenir craignant de tomber en tel eblouissement de moy-mesme que je ne peusse jamais revenir à me recognoistre. Parquoy si d'autre part je ne craignois de vous desplaire je vous prierais bien affectueusement que voulussiez restrancher de vostre preface quelques mots qui ne conviennent à ma simple rudesse et ignorance.

J'ay envoyé de vos *Præcidanea* en vostre nom à Bruges et à Paris pour les distribuer aux admirateurs de vos nobles vertus. Lesquelles je prie Dieu vous continuer tousjours en augmentation de ses graces. Me recommandant bien affectueusement aux vostres.

D'Anvers, ce 6 janvier 1582.

Vostre très-humble et affectioné
serviteur et amy,

C. Plantin.

J'espère d'imprimer vos *Succedanea* pour ceste prochaine foire de Francfort.

(1) Cette lettre, dont l'original appartient à M. H. Lempertz, de Cologne, est

A propos d'Almanachs.

Tous nos almanachs et nos calendriers sont bouleversés, on ne sait plus au juste lequel a raison. Les Mathieu Laensberg de contrebande ont à qui mieux mieux montré le bout de l'oreille, parce qu'il leur est arrivé de rencontrer une toute petite difficulté, et que cette année le calendrier n'était pas calqué de tous points sur les calendriers passés. Voici la chose :

La fête de l'Annonciation de la Vierge est fixée régulièrement au 25 mars. Saint Augustin dit, d'après une ancienne tradition, que le Mystère de l'Incarnation s'accomplit ce jour-là, et depuis le v[e] siècle les Églises d'Orient et d'Occident ont toujours célébré cette solennité le 25 mars. Mais ce que certaines gens ne savent pas, c'est qu'il y a des exceptions à cette règle, et précisément l'année 1853 en offrait un exemple, puisque le 25 mars tomba le Vendredi Saint, absolument comme en 1785, il y a 68 ans.

Que faire alors et où placer l'Annonciation de la Vierge? En s'adressant à leurs curés, les Mathieu Laensberg ignorants auraient pu l'apprendre. Ils ont mieux aimé faire comme s'ils le savaient. Et voyez comme ils ont réussi. L'un met la fête au 29 mars, et l'autre la met au 24. Un troisième plus malin la supprime tout à fait de son autorité privée. Enfin un quatrième, et celui-là vient de Paris, nous fait savoir que l'Annonciation se fêtera le 4 avril. Quelques-uns, cependant, d'accord avec l'Église belge, ont su indiquer la véritable date en la mettant au 5 avril.

Mais, dira-t-on, pourquoi le 5 avril et non pas le 4? Pourquoi pas le 24 ou le 29 mars? C'est qu'il est d'usage dans l'archevêché de Malines, quand la fête de l'Annonciation tombe dans la Semaine Sainte ou dans la semaine de Pâques, de la reporter au mardi

reproduite en fac-simile dans la magnifique collection publiée par ce libraire sous le titre de *Bilder-hefte zur Geschichte des Bücherhandels und der mit demselben verwandten Kuenste und Gewerbe.* Köln, 1853, in-fol. Nous aurons l'occasion de revenir à cette publication, l'une des plus importantes qu'on ait faites dans ces derniers temps. A. S.

après le dimanche de Quasimodo. Et même, s'il y avait une fête ce mardi-là, on ne célébrerait l'Annonciation que le mercredi.

Vous voyez donc bien que les faiseurs d'almanachs ont eu tort de ne point consulter leurs curés. Bien sûr, ils leur auraient appris tout cela et bien d'autres choses encore, relativement aux fêtes de l'Église. Car de deux choses l'une : ou l'almanach doit ne tenir aucun compte des usages religieux et alors, il ne renseignera que les phases de la lune, les éclipses, les marées, le coucher et le lever des astres, etc.; ou bien, il continuera à indiquer les fêtes et les saints de l'Église, et, dans ce cas, on conviendra qu'il est obligé d'être exact. Pour ma part, j'aimerais mieux le calendrier républicain avec les noms des légumes, des fleurs, des instruments de labourage, etc., que ces mauvais calendriers qui ont la prétention de nous apprendre les choses qu'ils ne savent point.

Une autre conséquence de tout ceci, c'est que les usages des clergés étrangers ne sont pas toujours d'accord avec ceux de l'Église belge et qu'il en résulte des différences dans les calendriers. Il vaut donc mieux, pour connaître les usages belges, avoir recours à un bon almanach du pays, que de faire venir de Paris le plus exact et le meilleur, fût-il fait par monseigneur Sibour lui-même.

E. G.

Singularités typographiques. — Une souscription figurée.

Les pièces de vers figurées, offrant aux yeux la forme d'un outil, d'une hache, d'une bouteille, etc., ne sont pas chose très-rare ; mais nous croyons que la *souscription* figurée d'un vieux livre est circonstance moins commune.

Il s'en rencontre une ayant reçu la disposition d'une croix dans le *Livre de monseigneur Saint-Pierre de Lucembourg, lequel il envoya à une sienne sœur, intitulé : la Diete de Salut*, in-8°. Nous la reproduisons :

Cy
finist
le liure
de Monsei-
gneur, sainct
Pierre
de Lucem-
bourg
lequel il envoya à sa seur pour
la restraire et oster des estats mon-
dains
et pour
plus fa-
cillement par-
venir au ro-
yaume
de Pa-
radis
Nouuelle-
ment imprimé à
Paris par maistre
Guichard Soquand, de-
mourant audit lieu, deuant
l'hostel Dieu, près petit pont, à ly
maige Saint Martin.

G. Brunet.

Vignettes des bibliothèques des amateurs belges (1).

M. de Reiffenberg a donné, dans le tome premier du *Bulletin*, quelques notes sur les marques et devises mises à leurs livres par

(1) *Voy.* le *Bulletin du bibliophile*, 1re série, t. I, p, 169.



les amateurs belges d'autrefois et d'aujourd'hui, — ce qu'on appelle les *Vignettes de bibliothèque.*

On doit regretter que ces notes, que M. de Reiffenberg se proposait d'étendre plus tard, soient demeurées incomplètes; car nul n'était mieux à même que le savant directeur du *Bibliophile* d'achever ce travail pour lequel sa mémoire, meublée de tant d'anecdotes bibliographiques, lui offrait de si précieuses ressources.

Quoi qu'il en soit et sans que nous ayons la prétention de combler toutes les lacunes que présente la liste de M. de Reiffenberg, nous donnons ci-après quelques notes que, de notre côté, nous avons eu l'occasion de recueillir sur cette matière. Suivant, comme M. de Reiffenberg, l'ordre alphabétique des noms, nous n'avons reproduit ceux que lui-même avait donnés que lorsque nous avons eu quelques détails nouveaux à ajouter aux siens.

ALSACE (Thomas-Philippe d') et de Boussu, cardinal d'Alsace, neuvième archevêque de Malines ; mort en cette ville, le 5 janvier 1759. Armoiries (de gueules, à la bande d'or) avec noms et titres.

Le cardinal d'Alsace légua ses livres au chapitre métropolitain de Malines. Ils furent enlevés, en 1794, par les commissaires de la Convention nationale et transportés en France. En 1814, lorsqu'il s'agit de les restituer, on déclara qu'ils avaient été dispersés dans divers dépôts littéraires de la France, où il aurait été impossible de les retrouver.

(Voisin, Liminaires du tome V du catalogue Van Hulthem.)

BAST (Amand de), aîné, de Gand. Un cartouche très-orné. Au centre, un faisceau de rubans fortement noués, avec cet exergue : Nihil fortius. Au bas : ex libris Amandi De Bast.

BAVIÈRE (Charles-Louis Van). Une couronne d'olivier, gravée sur bois. Au centre : Ex bibliotheca C. Van Bavière, facult. juris acad. Bruxell. a secretis. Au bas : Franc et loyal.

— *Catalogue raisonné de la bibliothèque de feu C.-L. Van Bavière*, etc., rédigé et mis en ordre par L.-F.-A. Gaudefroy. Bruxelles, Demat, 1816. In-8°, tome Ier (xv et 433 pages), nos 1 à 5460.

Il n'y a pas eu de tome II à ce catalogue; ce qui justifie suffisam-

ment l'assertion de M. Voisin (catalogue Van Hulthem, t. V, p. xxxv) que, si le tome Ier s'en rencontre fréquemment, il n'en est pas de même du second. Seulement, Van Bavière ayant laissé en mourant des affaires fort dérangées, des créanciers saisirent sa bibliothèque et la firent vendre publiquement par parties dans le courant de l'année 1818. M. Voisin dit qu'il en fut fait dix ou onze ventes successives. M. de Reiffenberg, au contraire, ne cite qu'un seul catalogue de ces livres saisis. Quant à nous, nous savons qu'il y a eu plusieurs ventes de faites sous le nom de M. Van Bavière; mais nous ne croyons pas qu'il y en ait eu, à beaucoup près, autant que le dit M. Voisin.

Quoi qu'il en soit, voici l'indication de celles de ces ventes dont nous avons connaissance :

1° Catalogue des livres saisis provenant de feu Van Bavière, février 1818.

2° Catalogue des livres saisis provenant de feu Van Bavière, juillet 1818.

3° Catalogue des livres saisis provenant de feu Van Bavière, août 1818.

Delisle de Sales, à la fin du siècle dernier, pour se donner des exemplaires uniques, avait imaginé de faire réimprimer les titres d'une partie des livres qu'il possédait. Joseph Joubert lui, arrachait de ses livres les feuilles qui lui déplaisaient, ayant de la sorte une bibliothèque à son usage, composée d'ouvrages évidés, renfermés dans des couvertures trop larges (1). Moins prétentieux que celui-ci, moins ambitieux que Delisle de Sales, Van Bavière avait cependant sa manie aussi et qui ne manquait pas de singularité. C'était d'extraire des collections les traités qui étaient dans ses goûts, de détacher même des ouvrages les chapitres qui lui plaisaient le plus, ou qui rentraient dans certains cadres d'études, puis de faire relier tout cela séparément avec des titres appropriés au sujet. Le bibliographe qui a rédigé son catalogue déclare qu'il a sacrifié ainsi environ 10,000 volumes de tous formats pour en extraire les quelques bribes qui attiraient son attention. Ajoutons que, s'il faut en croire M. de Reiffenberg, sa manie ne s'exerçait fort heureusement que sur des

(1) Chateaubriand, *Mémoires d'outre-tombe*, t. II, p. 197.

ouvrages de peu de valeur, puisqu'il ne recherchait guère dans les ventes de livres que les paquets de hasard.

M. de Reiffenberg rend hommage aux relations qu'il avait eues avec Van Bavière, en déclarant qu'il était bien le plus paresseux de tous les suppôts de l'Académie impériale de Bruxelles, bien entendu après le recteur de cette Académie.

Nous ne dirons rien de la mort de Van Bavière, arrivée inopinément le 16 avril 1815, et à laquelle les embarras de diverses natures qu'il éprouva à cette époque ont fait assigner une cause extraordinaire.

BEAUFFORT (CHARLES-ALEXANDRE DE). Armoiries (d'azur à trois jumelles d'or, l'écu timbré d'une couronne; supports : deux lévriers au naturel) posées sur un cartouche contenant cette légende : Ex libris Caroli Ludovici Alexandri De Beauffort, marchionis de Beauffort et de Mondicourt. — Gravée par Lemaire.

BÈGUE (LE). Ex libris Gustavi Le Bègue. — Imprimée avec encadrement.

BERCK (VAN DEN). Ex libris Henrici Trudonis Huberti Van den Berck, J. U. L. in univ. Lovaniensi, Trudonensis. — Imprimée avec encadrement.

BERTIN. Armoiries. Deux écus accolés; le premier d'azur, à la balance accompagnée de trois étoiles, le tout d'or; le second d'argent, au léopard-lioné, accompagné de trois croissants étoilés, le tout de gueules, et la fasce d'azur brochante sur le tout. Les écus timbrés, etc. Au-dessous : Bertin.

BLOCK (VAN DEN). Ex libris Henrici Van den Block, Pbtri et insignis Collegiatæ ecclesiæ DD. Michaelis et Gudilæ Bruxellis capellani. — Imprimée avec encadrement.

— *Catalogue des livres, etc., de H. Van den Block* Bruxelles, D'Ours, 1808, in-8° de 358 pages, contenant 3,822 numéros.

Van den Block avait légué sa bibliothèque aux pauvres ; mais ses deux frères qui n'étaient guère fortunés, réclamèrent contre la déli-

vrance de ce legs, et le gouvernement, accueillant en partie cette réclamation, décida que la moitié de la somme à provenir de la vente de ces livres leur serait laissée.

Les livres de Van den Block étaient tous très-bien conditionnés. Il en possédait un grand nombre provenant de la vente de Verdussen, d'Anvers, et qui sont remarquables aujourd'hui encore par leur jolie reliure en veau jaspé, à petite dentelle dorée.

BORGÉ (E.). E libris E. Borgé, pastoris B. M. V. de Capella Bruxellis. — Imprimée avec encadrement.

BRÉE (Mathieu Van). J'appartiens à M. Van Brée. — Imprimée avec encadrement.

Van Brée, le peintre d'histoire, né à Anvers, et mort dans la même ville vers 1846, si nous ne nous trompons. Sa bibliothèque, fort peu importante, a été vendue publiquement quelque temps après sa mort.

CANDÈLE (Charles-Pierre-Joseph le). Armoiries d'alliance : Le Candèle.

La bibliothèque que le baron Le Candèle avait rassemblée était riche en incunables de notre pays et en manuscrits historiques. Ceux-ci, au nombre de 650 environ, ont été achetés par le gouvernement belge, en 1835, et déposés à la Bibliothèque de Bourgogne. Les livres ont été vendus publiquement à Bruxelles en 1838. M. Le Candèle était mort presque subitement à son château de Gyseghem, le 13 août 1830.

— *Catalogue des livres faisant partie de la bibliothèque de M. le baron Le Candèle de Ghyseghem,* etc. Gand, Van Rykeghem, 1838, in-8°.

CASTILLON. Japartien à Castillon. — Imprimée avec encadrement.

Cette vignette paraît très-peu littéraire de la part d'un possesseur de livres. Nous ne savons, du reste, quel peut être ce Castillon.

CHASTEL (du). Le Cte Ferdinand du Chastel. — Gravé en lettres gothiques sur fond buriné.

M. Du Chastel, peu connu comme bibliophile peut-être, s'est fait une honorable réputation comme agronome.

COCHON (P.). Armoiries : d'azur au chevron d'or; au chef deux étoiles et à la pointe un croissant, accompagné d'un porc, le tout d'argent. Au-dessous : Ex libris P. Cochon, D. M. M.

CONINCKX (S.-M.). S. M. Coninckx. — Pax et amor veri. — Imprimée avec large encadrement.

L'abbé Coninckx, de Saint-Trond, est connu par un assez bon poëme intitulé : *Les Saisons* (Liége, 1784, in-12) et qui contient un tableau fidèle des mœurs des Liégeois, des descriptions de leurs usages et de leurs coutumes, etc. Il a publié aussi plusieurs ouvrages poétiques en flamand.

CUSTIS (CHARLES-FRANÇOIS). Armoiries : Écartelé au 1 et 4 de sable, au chef cousu de gueules, à l'aigle d'argent, tenant en son bec une branche de laurier de sinople, brochante sur le tout; au 2 et 3, d'azur au chevron d'argent accompagné en pointe d'une demi-fleur de lys d'or, défaillante à droite. L'écu timbré d'un casque d'argent, grillé et liséré d'or, orné de son bourlet, etc. — Au bas : ex bibliotheca Caroli Custis, J. U. L.

— *Catalogue de livres choisies* (sic), *curieux et rares en toutes facultés et langues, suivie* (sic) *d'un cabinet,* etc., délaissé par feu Ch. F. Custis, escuyer, etc. Bruges, De Sloovere, (1752) petit in-4° de 144 p. pour les livres et de 47 p. pour le cabinet de curiosités.

La bibliothèque de Custis était remarquable au point de vue de l'histoire nationale. Cet auteur a écrit en flamand une histoire de Bruges qui a eu deux éditions. Il avait composé aussi une bibliographie historique de la Belgique qui est restée manuscrite. Enfin, on trouve dans son catalogue divers autres ouvrages de lui relatifs à la bibliographie et qui sont également demeurés inédits.

CUYPERS :

1° Armoiries avec la devise Jure et non vi. Gravée par Jasp. Bouttats.

2° Armoiries, pour devise : Jure non vi. Gravée par Rob. Whittehand.

3° Armoiries, entourées de quatre écussons pour les quartiers, avec la devise : Je soutiendrai Cuypers. Au bas : F.-C.-G. comte de Cuypers, seigneur de Rymenam, d'Opstalle, de Muyselwyck, de Zutinghen, etc., etc.

D'après les conjectures de M. de Reiffenberg, la première de ces vignettes a appartenu à Daniel-François Cuypers, neveu de Pascal et de Guillaume Cuypers dont Paquot a donné les notices biographiques ; la deuxième au fils de celui-là, Jean-François-Daniel-Joseph et la troisième au fils de ce dernier, François-Corneille-Ghislain. M. de Reiffenberg raille les prétentions nobiliaires de celui-ci.

Quid rides festucam in oculo fratris tui et trabem . . . .
. . . .

Quoi qu'il en soit, nous croyons que M. de Reiffenberg a confondu ce Cuypers avec son frère, Joseph-Ferdinand-Ghislain De Cuypers d'Alsingen, mort en 1775 et qui s'était fait connaître par plusieurs publications intéressantes.

La vente de la bibliothèque de Cuypers a eu lieu à Bruxelles, en 1802. Le catalogue en a été imprimé en cette ville, en un vol. in-8°.

DELMOTTE (Henri). Nous nous rappelons d'avoir eu sous les yeux, il y a quelques années, une vignette historiée assez grande au nom du célèbre bibliophile montois. Si nos souvenirs sont fidèles, elle portait pour inscription la devise d'Étienne Dolet : *Livres nouveaulx, livres vielz et anticques.*

Depuis nous n'avons pas eu l'occasion de nous procurer un exemplaire de cette vignette ni même de la revoir.

DELTENRE (Cl.-A.-J.) :

1° Ex libris Clementis-A.-J. Deltenre, Angiensis. Anno , n° . — Imprimé dans un ovale.

2° Sine litteris vita mors est. Ex bibliothecâ Clementis-A.-J. Deltenre, Angiensis, juris romani et hodierni doctoris, etc. Anno , n° , fol. . Virtus nobilitat. Le tout dans un encadrement. — Impr. d'Aug. Deltenre, rel. à Lessines.

La bibliothèque de M. Deltenre, assez vaste mais peu remarqua-

ble et laissant surtout à désirer sous le rapport de la condition des livres, a été vendue à Bruxelles, en 1846.

A la suite de cette bibliothèque on a vendu une partie de livres appartenant au professeur Bécart et dont celui-ci avait fait lui-même le catalogue *raisonné*. Ce petit catalogue est un modèle. . . . .

DEVLESHOUDERE (C.). C. Devleshoudere. — Imprimée en anglaise.

DILLEN (J.-J.) J.-J. Dillen, 18... — Imprimée en anglaise dans un ovale.

DIRIX. Armoiries : d'argent, au chevron de gueules, chargé de trois étoiles à six rais d'or et accompagné de trois oiseaux, de gueules. — Légende : ex libris A. Dirix, n° .

DUCHAMBGE :

1° Une Minerve assise sur un sphinx, contre la tête duquel s'appuie un livre ouvert; à l'arrière-plan une bibliothèque; à gauche les armoiries : d'argent au chevron de gueules accompagné de deux merlettes de sable et à la pointe d'une feuille de trèfle de sinople. La légende : Duchambge, B^on^ d'Elbhecq. Au bas, 1757.

2° Les armoiries comme ci-dessus, timbrées d'un casque, etc., et soutenues par deux lions couronnés, etc.

FLAMENT. Ex libris P.-A. Flament, ex Peruwelz. — Imprimée avec encadrement.

FLANDRIN. Flandrin, à Ostende. — Imp. sur papier gris.

FOPPENS (DOMINIQUE-XAVIER). Armoiries soutenues par un ange avec la devise : Quod vis videri esto. Au bas : ex bibliotheca Dominici-Xaverii Foppens, Bruxellensis Pbri. J. U. L. insignis ecclesiæ Collegiatæ S. Petri Anderlechtensis canonici.

FOPPENS (JEAN-FRANÇOIS). La même vignette que ci-dessus, sauf le changement de nom et de qualités. Le catalogue de J.-F. Foppens, le biographe et l'historien, a été imprimé à Malines, en 1761, in-8°.

GEERTS. Armoiries : écartelé au 1 et 4 d'argent à la bande de gueules ; au 2 et 3, d'argent aussi à une bombe de sable enflammée de gueules ; l'écu timbré d'un casque avec bourlet, etc., et soutenu par un faisceau d'armes, de drapeaux, etc. Comme légende, en haut : nec vi nec dolo ; en bas : Absit præ posterus usus. — Ex libris P.-J.-J. Geerts, med. licent.

GOTTIGNIES :

1° Armoiries : d'argent à trois maillets de sable ; l'écu surmonté d'une couronne et soutenu par deux sauvages au naturel, armés de massues. Dans un cartouche inférieur, Messire Lancelot-Ignace-Joseph, baron de Gottignies.

2° La même vignette, mais de moindre dimension ; dans le cartouche : le baron de Gottignies, chamb et cons. d'État de Sa M. I. et R. — Catalogue. Brux. 1749, fn-8°.

HESSELS.

HUERNE (VAN) :

1° Madame Van Huerne de Puyenbeke, née De Schietere de Lophem. — Imp. avec encadrement.

2° Une vignette historiée, la même que celle que nous avons décrite à Duchambge, 1°, sauf les armoiries qui sont, pour Van Huerne, d'argent à la fasce accompagnée au chef de trois merlettes le tout de sable.

Pour le reste, ni inscription ni légende.

Cette dernière vignette a appartenu à feu messire J.-A.-A.-J. Van Huerne, seigneur de Schiervelde et de Puyenbeke, dont les livres ont été vendus à Bruges, en 1845.

A. S.

(*Sera continué.*)

Impressions douaisiennes portées sur les catalogues de foire de l'Allemagne aux XVI[e] *et* XVII[e] *siècles.*

Notre savant collaborateur, M. Hoffman de Fallersleben, a communiqué, l'an dernier, au *Bulletin du bibliophile* (1), un tableau statistique des livres sortis des presses belges et hollandaises, portés sur les catalogues de foire (*Mess-Kataloge*) de l'Allemagne de 1564 à 1600. La note suivante, qu'il nous adresse aujourd'hui, complète et rectifie ces renseignements en ce qui concerne les impressions douaisiennes.

« Dans les catalogues de la foire de Francfort et de Leipzig, la ville de *Douai* est représentée, depuis l'année 1565 jusqu'en 1663, par un nombre assez considérable d'ouvrages, sortis des presses douaisiennes. En voici le tableau, extrait du *Codex nundinarius Germaniæ literatæ biseculáris,* de M. le docteur Gust. Schwetschke, à Halle (2).

1565. 3 ouvrages, en langue latine, sans indication du nom de l'imprimeur ni du libraire-éditeur.
1568. 1 ouvrage (lat.), s. n.
1572. 1 (l.), s. n.
1573. 1 (l.), s. n.
1574. 1 (l.), Jean Bogard.
1575. 2 (l.), Jean Bogard, Loys de Winde.
1576. 1 (l.), Jean Bogard.
1577. 1 (l.), s. n.
1578. 3 (l.), s. n.
1580. 2 (l.), s. n.
1586. 2 (l.), s. n.
1587. 7 (l.), Jean Bogard, impr.

(1) 1re série, t. VIII, p. 209.

(2) *Codex nundinarius Germaniæ literatæ bisecularis. Mess-Jahrbücher des Deutschen Buchhandels von dem Erscheinen des ersten Mess-Kataloges im Jahre 1564 bis zu der Gründung des ersten Buchhandler-Vereins im Jahre 1765. Mit einer Einleitung von Gustav Schwetschke. Nebst 3 Tafeln Facsimile's. Halle, G. Schwetschke's Verlagshandlung u. Buchdruckerei, 1850,* XXXVI (introduction, contenant : 1° le but et le plan de l'ouvrage ; 2° une excellente histoire des catalogues de foire ; 3° notices finales (Schluss-Bemerkungen) et vœux) et 244 pages gr. in-fol.

1588. 4 (l.), Jean Bogard.
1589. 9 (l.), Jean Bogard, impr.
1590. 5 (l.), Balthasar Bellère, 1 ouvr.; Jean Bogard, impr., 4 ouvr.
1591. 2 (l.), Jean Bogard, impr.
1592. 3 (2 l., 1 en lang. franç.), Jean Bogard, impr.
1593. 2 (l.), s. n. (1 typis J. Bogardi).
1595. 9 (7 l. 2 fr.) Balth. Bellère, au Compas d'or, impr. 9.
1596. 2 (l.), chez le même.
1597. 6 (l.), id.
1598. 3 (2 l., 1 fr.), id.
1599. 15 (5 l., 8 fr., 2 en lang. ital.) B. Bellère.
1600. 2 (1 l., 1 fr.), s. n. (en commission chez Bellère, à Anvers.)
1601. 2 (fr.), B. Bellère.
1605. 7 (6 l., 1 en lang. esp.), Pierre Bellère.
1610. 1 (l.), Balthasar Bellère.
1611. 1 (l.), chez le même.
1613. 3 (2 l., 1 fr.), id. 2, s. n. 1.
1614. 16 (l.), B. Bellère, 5, Pierre Bellère, 5, Pierre Borremans, 6.
1615. 9 (8 l., 1 en lang. angl.), P. Borremans.
1616. 10 (8 l., 1 fr., 1 angl.), B. Bellère, 2, P. Borremans, 8.
1626. 8 (fr.), B. Bellère.
1627. 12 (1 l., 11 fr.) B. Bellère, 10, P. Bellère, 1, Gérard Patté, 1.
1629. 4 (2 l., 2 fr.), B. Bellère, 2, Marc Wyon, 2.
1630. 9 (7 l., 2 fr.), B. Bellère, 8, (1 ouvr. impr. à Liége), Marc Wyon, 1.
1630. *Douai* et *Anvers* 1 (l.), ***B. Bellère et Jean Meursius.***
1634. 5 (l.), B. Bellère.
1636. 1 (l.), chez le même.
1638. 7 (6 l., 1 fr.). G. Patté, 6, Jean Serrurier, 1.
1639. 1 (l.), G. Patté.
1640. 1 (l.), G. Patté.
1643. 1 (l.), la veuve de Balth. Bellère.
1652. 1 (l.), G. Patté.
1663. 2 (l.), G. Patté (1).

(1) En composant ses Annales, M. Schwetschke a consulté, pour les années de 1564 jusqu'en 1592, la *Collectio in unum corpus*, dont nous parlons ci-dessus; pour les années de 1593 jusqu'en 1599, l'*Elenchus seu Index generalis* de Henning Gros, libraire à Leipsic, et la première continuation de cette collection; enfin, pour les années 1600 et suivantes (jusqu'en 1800), les catalogues de la foire, imprimés et publiés à Leipsic, plus *complets* que ceux de Francfort, parce qu'ils ont été augmentés de la liste des livres, importés *seulement à Leipsic.*

1736. 1 (l.), Pierre Colomb. (Imprimé, selon toute apparence, aux frais du libraire Heidegger, de *Zuric*) (1).

Nous trouvous encore la mention d'éditions douaisiennes dans l'ouvrage de Nic. Basse, intitulé : *Collectio in unum corpus omnium librorum.... qui in nundinis Francofurtensibus ab anno 1564 usque ad nundinas Autumnales anni 1592....... venales extiterunt : desumpta ex omnibus Catalogis Willerianis singularum nundinarum... Francofurti. Ex officina Typographica Nicolai Bassæ, M.D.XCII,* in-4°, savoir : aux pages 108, 116, 143, 146, 157, 160 (2), 163, 165, 171, 178, 182, 190, 196, 197, 213 (2), 226, 236, 284, 355, 370, 372, 383, 400, 432 (2), 440, 442 (2), 455, 483, 552, 596, 602, 603 (3), 613 (2), 618, de la première partie, contenant les livres latins, et à la page 51 de la troisième partie, contenant les livres italiens, espagnols et français.

F.-L. Hoffmann.

Catalogue d'une précieuse collection de livres, manuscrits, autographes, dessins et gravures, composant la bibliothèque de M. A.-A. R. (Renouard). Paris, 1853, in-8°, 420 pages (chez Jules Renouard et Compe).

Le volume dont nous venons de transcrire le titre est d'un vif intérêt pour les bibliophiles ; il présente la liste des richesses qui brillent dans une des plus précieuses collections de livres qui existent en France. Personne n'ignore que M. Renouard, l'historien des Manuces et des Estiennes, a le goût non moins que la science des livres rares et précieux. « Par sa profession, ses relations étendues, « ses voyages, son érudition, sa passion pour le beau et pour le « *mieux,* sa longue carrière, il s'est trouvé dans une position vrai-

(1) *Voir* notre analyse de la 1re livraison du t. VIII de la 1re série du *Bulletin du bibliophile belge*, dans les *Hamburger Literarische und Kritische Blaetter,* 1851, n° 53.

« ment exceptionnelle pour découvrir, apprécier, choisir, échanger, « améliorer, perfectionner, pendant soixante et dix ans, la bibliothè- « que la mieux faite pour satisfaire l'amateur le plus délicat. » Il avait commencé à acheter des livres avant la révolution de 1789, et il était parvenu à former une collection de premier ordre dont le catalogue, publié en 1819 (4 vol. in-8°), est bien-connu de tous les amateurs. Lorsqu'il vint à paraître, Charles Nodier en rendit compte avec verve et esprit dans un feuilleton du *Journal des Débats :*

« Je ne connais pas de livre qui ressemble mieux à un ouvrage « d'imagination, et cependant l'imagination n'est pour rien dans ce « catalogue. Lucullus avait formé une volière où se trouvaient ras- « semblés et vivants presque tous les oiseaux du monde connu; « mais, à quelque prix que ce fût, il n'avait pu se procurer le phénix. « Chez M. Renouard, on compte des phénix par douzaines. »

Cette collection ne resta point entière; nombre de livres précieux qui en provenaient alimentèrent deux ventes faites à Londres en 1828 et en 1830 (notre *Bulletin* a donné des détails sur une de ces ventes; *voir* t. VIII, p. 18). Il y eut aussi des ouvrages vendus à Paris en 1829. Mais si la bibliothèque de M. Renourd subissait par là des pertes regrettables, elle s'enrichissait en revanche des acquisitions nouvelles que faisait son fervent propriétaire.

Aujourd'hui, elle a été transportée loin de Paris dans la vieille abbaye de Saint-Valery-sur-Somme; l'amateur, presque nonagénaire, qui jouit de la conservation de ce musée littéraire, compagnon de sa vieillesse, entrevoit avec calme le jour où cette collection aimée, obéissant à la loi commune, sera dispersée par le vent des enchères.

Il s'agit donc d'une bibliothèque qui n'est point en vente, mais qui le sera plus tard et dont les débris seront vivement recherchés.

Une bonne partie de ces ouvrages figure déjà dans le catalogue de 1819, mais on ne regrettera certes point de les revoir.

Essayons de donner une idée des principaux trésors qui se montrent dans cette réunion scientifique et littéraire.

Disons d'abord que nous avons compté (sauf omission ou erreur) 214 ouvrages imprimés sur peau-vélin. Nul autre catalogue, depuis celui du comte de Mac-Carthy, en 1816 (où il s'en trouvait 611) n'avait, ce nous semble, rien offert d'approchant. Les articles les

plus précieux sont des feuillets du Psautier de 1459, les *Orationes* de Ciceron, Venise, Valdarfer, 1471 (un exemplaire pareil a été acquis, en 1792, au prix de 3,555 fr., par la bibliothèque impériale); les *Analecta,* edités par Brunck, 1776, en 6 vol. in-4° ; le Sophocle, le Virgile et le Térence du même éditeur; plusieurs ouvrages imprimés par Bodoni (entre autres, le Callimaque, le Virgile et le *Pastor fido,* formant 4 vol. in-folio; l'Aminta, in-4°, etc.). N'omettons point le volumineux recueil, en 18 vol. in-4°, des décrets sanctionnés en 1790 et 1791 par le malheureux Louis XVI, et citons la seconde édition des *Annales des Aldes,* œuvre de M. Renouard lui-même; il a bien fait de conserver auprès de lui un des trois exemplaires sur vélin; les deux autres sont admirablement à leur place, l'un dans la bibliothèque Saint-Marc, à Venise, la ville aldine, l'autre dans la magnifique collection formée par lord Spenser.

Les amateurs professent une estime toute spéciale pour les livres que décorent les armoiries de l'illustre de Thou; M. Renouard a réuni une trentaine d'ouvrages provenant de cette bibliothèque célèbre. Il possède (chose bien plus rare) des livres à la reliure de Grollier, le plus fervent des bibliophiles du XVI[e] siècle; il a son Lucrèce, 1515, son Virgile, 1627. ses *Adages* d'Érasme, 1520, le tout imprimé par les Aldes.

Les livres signés ou annotés par des hommes d'une célébrité éclatante sont des joyaux de premier ordre. M. Renouard possède en ce genre de véritables diamants. Il suffira de les indiquer :

Platon, Alde, 1513, avec la signature de Rabelais et des notules de la même main sur onze feuillets.

Hippocrate, Alde, 1526, avec des notules sur 32 pages; elles ont également été tracées par l'immortel curé de Meudon. (A la vente Aimé-Martin, en 1847, un Plutarque, avec la signature et des notes de Rabelais, a été payé 300 fr.)

Theod. Bezae poemata. 1569, avec la signature de Michel Montaigne. (Ce volume ne figurait pas au catalogue de 1819, mais on y trouvait déjà deux autres livres dont M. Renouard s'est bien gardé de se séparer et qui portent aussi le nom autographe de Montaigne; *voir* les n[os] 171 et 2865.)

Sophocle, 1503, avec des notes très-nombreuses de la main de Racine (1).

Aristophane, 1557, avec de nombreuses notes du même.

Un Sophocle, dont les pages sont couvertes d'une immensité de notes de la main de Henri Estienne, mériterait certainement l'attention des philologues.

La bibliothèque de M. Renouard nous semble sans rivale pour un genre d'ornements du meilleur goût et du luxe le mieux entendu, c'est-à-dire, pour les *dessins originaux* d'artistes habiles ajoutés à des exemplaires de choix. Leur nombre est tel qu'il n'y a pas moyen de tout citer; nous prenons donc au hasard :

196 dessins pour les Fables de Lafontaine ; 45 sont de la main de Moreau (2).

18 dessins de Moreau, Vernet, etc., pour Boileau.

9 dessins du même, pour Gresset.

Les dessins de Marillier pour les Fables de Dorat.

30 dessins de Moreau pour Molière.

97 dessins de Desève pour Racine.

17 dessins de divers pour le même.

Les dessins de Bouchez, Eisen, etc., pour les *Métamorphoses* d'Ovide.

112 dessins pour le Nouveau Testament, 48 pour Gessner, 36 pour les *Lettres à Émilie,* 113 pour Voltaire, le tout de la main de Moreau.

Un dessin de Prudhon, qui est un de ses chefs-d'œuvre, décore un exemplaire sur vélin de l'*Aminta* du Tasse.

Des ouvrages *illustrés,* embellis d'un grand nombre de gravures d'élite ajoutées, ne forment pas un des moindres ornements de cette

(1) La bibliothèque impériale possède un autre Sophocle annoté par Racine mais dans lequel les notes sont beaucoup plus rares que dans l'exemplaire de M. Renouard. Des notes de Racine sur Eschyle et sur Euripide se trouvent inscrites aux marges des volumes qui font partie de la bibliothèque publique de Toulouse ; elles ont été publiées dans la *Nouvelle Revue encyclopédique* de MM. Didot, t. II (1846), pp. 274–285.

(2) *Voir* sur cet article d'un goût exquis et d'un talent aussi varié que flexible, une notice fort intéressante dans les *Annales de l'art français,* t. I, p. 183.

bibliothèque étonnante ; nous ne ferons qu'indiquer le Virgile de Heyne, nº 1084 ; les *Contes* de Lafontaine, nº 1314 ; Racine, nº 1544 ; Lucrèce, nº 1058 ; *Roland furieux*, nº 1052 ; Shakespeare, nº 1775 ; Voltaire, nº 2398.

Voici quatre ouvrages dont la possession serait, pour l'amateur le plus enthousiaste, un juste motif de vanité :

Boileau, Amsterdam, 1718, 2 vol. in-fol. Grand papier, dont on ne connaît que quatre exemplaires, deux en France, deux en Angleterre. En 1786, l'exemplaire de Camus de Limare fut adjugé à 2,402 fr.; celui de Mac-Carthy, payé 2,195 fr. par M. de La Bedoyère, fut retiré, en 1837, à la vente de cet amateur.

Racine, *suivant la copie,* 1678, 2 vol. in-12, Superbe exemplaire d'une édition très-recherchée qu'on ajoute à la collection elzevirienne. (Nous avons vu à Paris, en avril 1838, un exemplaire aux armes du comte d'Hoym, s'adjuger à 281 fr.)

Les grandes croniques du grant et énorme géant Gargantua, imprimé nouvellement, Lyon (vers 1532), in-4º. Exempl. bien complet et bien conservé, le seul qu'on connaisse de cette édition. Un autre exempl. d'une édition différente, mais non moins introuvable, est monté au prix excessif de 700 fr., à la vente d'Essling, en 1847, quoiqu'il fût imparfait d'un feuillet. Il est inutile de revenir sur ces *chroniques,* qui ont été imprimées plusieurs fois depuis une vingtaine d'années, et notamment dans les *Recherches* de M. J.-Ch. Brunet, *sur les éditions originales* de Rabelais, 1852, et à la fin du Rabelais, édité par le bibliophile Jacob, pour la collection Charpentier.

Libro dello origine delli proverbi, Vinegia, 1526, in-folio. On sait combien est rare cet ouvrage en vers peu édifiants, composé par Cinthio delli Fabritii. Aux adjudications signalées dans le *Manuel,* on peut ajouter celles-ci : 575 fr., Libri, en 1847; 417 fr., Torelli, en 1849; 430 fr., T. S., en 1851. (Fabritii a un article dans la *Biographie universelle*, t. LXII.) On croit qu'il périt assassiné ; le premier de ses contes a pour titre le proverbe : *la invidia non morite mai,* et le dernier : *pissa chiaro et encaca al medico.* Il est à regretter que M. G. Duplessis, dans sa *Bibliographie parimiologique,* n'ait consacré que quelques lignes à un ouvrage aussi rare.

Des notes succinctes et toujours intéressantes accompagnent, dans le catalogue de M. Renouard, les titres d'un grand nombre d'ouvrages ; nous n'en transcrirons que deux ; il faut savoir se borner.

Éducation royale, ou Examen de conscience pour un prince, par Fénélon, Amsterdam, chez M. Magerus, libraire, grand in-4°.

« On connaît l'excessive rareté de ce supplément destiné à tous « les exemplaires d'une grande et luxueuse édition de Télémaque, « et qui, supprimé par ordre de la cour de France, ne s'est jamais « trouvé qu'à deux ou trois au plus. Celui-ci, par moi acheté, il y a « bientôt soixante ans, à Amsterdam, dans une ancienne maison de « librairie, où probablement il dormait depuis l'année 1734, et le « seul qui ait été aperçu séparé, est sans doute l'exemplaire que silen- « cieusement et à bon droit se soit réservé l'imprimeur, lorsqu'il lui « fallut livrer le tout aux exécuteurs de l'ordre de destruction. C'est « au moins ce que semble prouver le titre fait exprès pour l'exem- « plaire ; il est de la même imprimerie, avec même cadre, mêmes « caractères et un nom de libraire (Magerus) que je crois supposé. »

Poetical works of Milton, London, 1794, 3 vol. in-folio.

« A la page 94 de la *Vie* est placé le fac-simile de l'acte de vente « au libraire Symmons de trois éditions, chacune à 1,500 exem- « plaires, du *Paradis perdu,* dont les honoraires réunis rapportè- « rent, tant à Milton qu'à sa veuve, la somme de vingt-huit livres « sterling (700 francs environ). »

Divers ouvrages dont M. Renouard se contente de donner les titres pourraient amener des détails bibliographiques assez peu connus ; nous nous en tiendrons, sous ce rapport, à deux articles :

Carrascon, 1633. Le catalogue de 1819 (t. Ier, p. 112), consacre une note à ce livre anti-catholique; nous ajouterons que le premier chapitre recommande la lecture de la Bible en langue vulgaire ; le deuxième concerne les livres canoniques de l'Écriture ; il s'agit de la Vulgate dans le troisième ; ceux qui suivent traitent de la foi, des faux miracles, de l'usage du latin ; le dixième et dernier est consacré aux moines, qu'il ne ménage pas. L'ouvrage, rempli de citations, offre parfois des jeux de mots ; il y a un anagramme sur le nom de Bellarmin. Une analyse de cet écrit très-peu connu se rencontre dans le Retrospective Review, t. XV.

La Grillaia, curiosita eruditi di Scipione Glareano (Angelico Aprosio), Napoli, 1668.

Le catalogue Libri consacre, n° 2483, une note à ce livre singulier où l'on examine, entre autres singulières questions : *se gli eunuchi possano essere adulteri*. Voici quelques-uns des problèmes dont s'occupe l'auteur : Quel est le nombre de fous? Peut-on sans boire être un excellent poëte? Une femme peut-elle devenir enceinte sans le concours de l'homme (réponse négative)? Le péché de l'adultère est-il plus grand chez l'homme que chez la femme? Dans les cinquante chapitres qui composent la *Grillaia*, il en est un qui fournit des recettes pour avoir à volonté des filles ou des garçons.

Nous sommes loin d'avoir passé en revue tout ce que renferme de curieux le catalogue de M. Renouard.

Les amateurs d'autographes y trouveront des trésors dignes de toute leur ambition ; citons deux volumes in-folio, contenant des lettres originales et autres pièces de la main de Boileau ; une comédie inédite en cinq actes et divers fragments de la main de Gresset ; une lettre (célèbre) de Fénelon à Louis XIV, 24 pages ; vingt lettres de Mme de Maintenon et vingt-trois de Mme de Caylus, sa nièce ; une explication de la main de Pascal, relative à la machine arithmétique qu'il avait inventée ; le brouillon original, le premier jet, corrigé et raturé, de *Paul et Virginie*.

La classe des beaux-arts n'est pas moins riche que les autres ; nous mentionnerons en passant un recueil formé par Bernard Picart de 114 pièces qu'il avait gravées pour diverses éditions de Boileau, 544 autres pièces du même graveur provenant de son œuvre personnel ; 737 estampes, toutes de premières épreuves, d'après Callot.

Quelques éditions elzeviriennes fixeront l'attention des amateurs ; nous n'avons remarqué qu'un seul Elzevir non rogné ; le catalogue de 1819 en présentait soixante-deux.

Charles Nodier parle d'un amateur qui ne pouvait lire des catalogues de livres sans éprouver des accès de fièvre ; nous conseillons très-sérieusement aux bibliophiles soigneux de leur santé de ne pas jeter les yeux sur *le répertoire des beaulx livres de la librairye de Sainct-Valery*.

G. B.



VARIÉTÉS.

— D'après les documents statistiques publiés par la douane de Londres, les droits payés pour l'importation de livres étrangers, pendant l'année 1852, se sont élevés à une somme de 7,525 livres 1 schelling 7 deniers ou, environ, 190,000 francs.

Une méprise bibliographique. — Un journaliste bien connu, M. L. Veuillot, a publié, dans le *Correspondant*, une notice sur un écrivain mort à la fleur de l'âge, M. Ourliac; il y cite un passage dans lequel le trop célèbre Saint-Just, l'ami de Robespierre et le farouche séïde du plus sanguinaire des Mahomets, est représenté comme l'auteur d'un opéra-comique intitulé : *le Nègre par amour*. C'est une erreur. Le Saint-Just du comité de salut public n'a jamais fait d'opéra-comique; mais il a existé au commencement du siècle un auteur qui s'appelait Godard d'Aucourt, et qui, selon un usage fort répandu, mettait ses œuvres dramatiques sous un nom supposé. Il avait adopté celui de Saint-Just, et il obtint parfois de brillants succès auxquels la musique de Méhul ou de Boyeldieu ne nuisit pas. *Jean de Paris, Gabrielle d'Estrées*, l'*Heureuse nouvelle*, la *Famille suisse*, etc., ne furent d'ailleurs composés et représentés que longtemps après la mort tragique de Saint-Just le conventionnel.

G. B.

NÉCROLOGIE.

— M. le professeur Clomes, mort récemment à Luxembourg, a légué à l'athénée de cette ville la riche bibliothèque qu'il possédait. Il a joint à ce legs un capital de 6,000 fr. pour fonder une bourse d'études au même athénée, en exprimant le désir que le gouvernement voulût bien compléter ce capital jusqu'à due concurrence.

La bibliothèque dont M. Clomes a disposé si généreusement est

très-importante, au double point de vue du grand nombre de volumes qui la composent et de l'intérêt que présentent les collections historiques que son propriétaire avait réunies. M. Clomes, en effet, bibliophile par patriotisme autant que par goût, s'était attaché, pendant quarante ans de sa vie, à recueillir les débris des richesses littéraires qui avaient été dispersées à la suite de la suppression des couvents et des congrégations religieuses. Beaucoup de documents précieux avaient été, par lui, ou sauvés de la destruction, ou soustraits au commerce qui en faisait un objet d'exportation vers les pays où l'on en appréciait la valeur mieux que chez nous. Légués à un établissement de l'État, ces documents vont maintenant devenir inaliénables.

— Les journaux ont annoncé ces jours derniers la mort, à un âge très-avancé, de M. Herhan, l'un des inventeurs des procédés du polytypage et du stéréotypage. M. Herhan (Louis-Étienne), imprimeur, mécanicien et fondeur en caractères, était né à Paris, en 1768. Il fut, au commencement de la révolution, employé à la fabrication des assignats et principalement au polytypage des planches gravées en taille-douce. Il conçut alors le projet d'appliquer ce procédé à l'impression typographique ordinaire, ce que Jean Miller et son fils, imprimeurs hollandais du XVIII[e] siècle, avaient déjà fait, disons-le en passant, plus de cinquante ans auparavant [1]. Quoi qu'il en soit, M. Herhan obtint, le 3 nivôse an VI, un brevet d'invention comme auteur des caractères mobiles frappés à froid et par conséquent en *creux*, qui servent à composer la matrice paginaire des formes destinées à être imprimées. M. Herhan s'associa alors avec MM. Pierre et Firmin Didot, qui, eux, venaient d'être brévetés pour un procédé à peu près de même nature que celui d'Herhan, mais qui permettait de faire usage, pour produire la forme d'impression, de types ordinaires servant, sous la pression du balancier, de poinçon pour la matrice paginaire. Peu de temps après, M. Herhan inventa une machine portative pour remplacer, d'une manière exacte et avec

[1] *Voy.* le *Rapport du baron van Westreenen, sur les recherches relatives à l'invention première et à l'usage le plus ancien de l'imprimerie stéréotype.* La Haye, 1833, in-8°.

toute la célérité possible, les lettres fautives qui pourraient se trouver dans le relief de pages clichées. M. Herhan, s'étant retiré de son association avec les frères Didot, apporta encore à ces procédés d'importants perfectionnements, pour lesquels il fut, dans la suite, plusieurs fois brévеté. Pendant les vingt premières années de ce siècle, il a imprimé un nombre considérable de volumes in-18, in-12 et in-8°, la plupart d'auteurs classiques français et qui sont encore estimés. La dernière distinction qu'il ait obtenue est, croyons-nous, la médaille d'or que le gouvernement lui décerna en 1821, pour la publication de quelques volumes grand in-8°, imprimés, au moyen de ses procédés, avec des caractères cicéro gros œil, qui ne présentent aucune différence avec les impressions mobiles les plus soignées. Depuis lors, M. Herhan avait disparu dans une sorte d'oubli.

A. S.

BULLETIN DES VENTES.

— *Catalogue des livres et cartes géographiques de la bibliothèque de feu M. le baron Walckenaer.* Paris, Potier (vente, 12 avril et 42 jours suivants), in-8° de XVI et 550 pages, 6539 numéros.

Bibliothèque considérable et relativement assez complète dans tous les genres. Toutefois, ce qui y domine principalement c'est l'histoire naturelle dans quelques-unes de ses spécialités et surtout en ce qui concerne l'entomologie; c'est ensuite la géographie, y compris les cartes et les voyages; c'est la littérature du siècle de Louis XIV, qui y est à peu près complète; c'est, enfin, l'histoire générale et particulière de la France.

Nous reviendrons plus tard à cette importante collection pour rendre compte des résultats de la vente qui vient d'en être faite et pour faire connaître les prix auxquels les ouvrages les plus remarquables ont été poussés.

— *Catalogue des livres relatifs aux sciences naturelles, géologie, botanique, zoologie, médecine, et ouvrages divers, qui composaient la*

librairie de M. Meilhac. Paris, Delion (vente, 28 avril et jours suiv.), in-8° de 104 pages, 1576 numéros.

Collection spéciale qui, à part l'*Histoire et les mémoires de l'Académie des sciences,* complétés par les *Mémoires de l'Institut* avec leurs diverses annexes, et quelques autres collections académiques, ne renferme guère d'articles importants.

— *Catalogue d'une petite collection de livres rares et précieux, anciennes poésies, romans de chevalerie, chroniques, manuscrits, etc., provenant du cabinet de M. C. A.* Paris, Techener (vente, 4 mai et jours suiv.), in-8° de 48 pages, 302 numéros.

Ce catalogue renferme, certes, l'une des collections de livres les plus remarquables qui, depuis les cabinets de Pixérécourt, Nodier et Cailhava, aient passé en vente. Elle est peu nombreuse, il est vrai, mais il n'est pas un des articles qui la composent qui ne mérite à la fois, et par son importance propre et par l'admirable condition qu il présente, d'attirer l'attention de ce public d'élite qui suit habituellement les ventes de M. Techener. Ajoutons que le catalogue lui-même est imprimé avec ce luxe de bon goût dont tout ce qui sort des mains de M. Techener porte le cachet. Nous informons les bibliophiles qu'il en a été tiré des exemplaires sur grand papier vélin.

— *Catalogue de livres rares et curieux composant la bibliothèque de M. G***.* Paris, Aug. Aubry (9 mai et jours suiv.), in-8° de 106 pages, 1075 numéros.

Contient plusieurs rares specimens des riches reliures du XVIe siècle; d'intéressantes séries d'ouvrages à figures, d'autres sur les arts du dessin, sur la musique et les arts industriels, etc. En somme, assez remarquable.

— *Catalogue des livres délaissés par feu M. le baron de Reiffenberg.* Bruxelles, Mahieu (vente sous la direction de F. Heussner, le 28 février et 5 jours suivants), in-8° de IV et 151 pages, plus 3 pages supplém.; ensemble 3078 numéros.

Il serait trop long de faire l'histoire des vicissitudes subies par la bibliothèque de M. de Reiffenberg, depuis la mort de celui-ci, arrivée, comme on sait, au mois d'avril de 1850. Le long retard mis à la vente de ces livres est dû, paraît-il, à l'espoir que nourrissaient les héritiers de M. de Reiffenberg de pouvoir les céder au gouvernement belge, soit pour compléter les collections de l'État, soit pour fonder une bibliothèque nouvelle dans l'une ou l'autre ville

du pays, à Arlon, par exemple, qui, bien que chef-lieu de province, ne possède pas de dépôt littéraire. Les négociations entamées dans ce but n'ayant pas abouti, force a été de livrer la bibliothèque de M. de Reiffenberg au hasard des enchères publiques. Constatons en passant que, par suite des divers déménagements nécessités successivement par la mort de M. de Reiffenberg, puis par celle de Mme de Reiffenberg, les livres de cette bibliothèque n'avaient pas peu souffert, et plusieurs même avaient disparu. Quoi qu'il en soit, la collection, telle qu'elle a été exposée en vente, était certes encore assez remarquable pour attirer l'attention des bibliophiles. Aussi la vente qui en a été faite a-t-elle été suivie assez assidument, et les livres, eu égard à la condition dans laquelle ils se trouvaient, ont été en général portés à leur valeur. Le produit total de la vente s'est élevé à environ 12,000 francs.

— *Catalogue de livres en tous genres, anciens et modernes, etc., provenant de la librairie de M. Berthot.* Bruxelles, Mahieu (6 mai et jours suivants). In-8° de 228 pages, 6831 numéros.

Collection nombreuse mais ne présentant absolument rien de remarquable. Aussi, pour près de 7,000 articles, le produit de la vente n'a-t-il été que d'environ 8,000 francs. A. S.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE.

— *Anzeiger für Bibliographie und Bibliothekwissenschaft*, von Dr G. PETZHOLDT. 1853. Heft 3.

Voici l'indication des principaux renseignements que contient ce numéro :

Sur la Bibliothèque de l'académie des beaux-arts et des sciences de Bordeaux. Cette bibliothèque contient environ 6,000 volumes et au delà de 4,000 brochures. On se propose d'en imprimer le catalogue. — La bibliothèque Leber. — Les collections Petrarchesca et Piccolominea, dans la bibliothèque publique de Trieste. Ces collections formées par feu l'avocat Dom. de Rossetti, devenues, après sa mort, la propriété de la ville de Trieste, se composent : 1° d'une suite d'éditions des diverses œuvres de Pétrarque, et de manuscrits anciens et mo-

dernes, de pièces imprimées, de portraits en plâtre ou en marbre, de dessins, médailles et autres objets relatifs au grand poëte; 2° d'objets semblables regardant Eneas Sylvius Piccolomini (depuis pape Pie II), avec plusieurs autographes de lui et de membres de sa famille. — Les bibliothèques et biblothécaires d'Allemagne (suite). — Revue bibliographique, etc. C. R.

— *Revue bibliographique et critique du droit français et étranger*, par une Société de jurisconsultes et de savants, sous la direction de M. Ch. Ginoulhiac. Paris, Aug. Durand, n° I (mars et avril), in-8° de 32 pages.

Faire connaître par des comptes-rendus et des annonces tous les ouvrages de droit qui se publient en France et à l'étranger et tenir ainsi constamment les lecteurs au courant des manifestations diverses et des progrès de la science juridique, tel est l'objet de la Revue nouvelle dont M. Aug. Durand vient de faire paraître le premier numéro. C'est une heureuse idée. La science du droit est assez importante, son domaine assez vaste, ses productions assez nombreuses et assez variées, pour qu'on lui consacre une bibliographie spéciale. D'un autre côté, les nombreuses relations de M. Durand, et l'érudition bien connue de M. Ch. Ginoulhiac sous la direction de qui la Revue se publie, sont un sûr garant du succès de cette entreprise littéraire, qui se recommande encore par la modicité de son prix.

Chaque livraison de la Revue sera divisée en quatre parties, consacrées, la première, à l'analyse critique des ouvrages français nouveaux; la deuxième, à l'analyse des ouvrages étrangers; la troisième à des notices biographiques sur les auteurs anciens et à des notes bibliographiques sur leurs œuvres; la quatrième, enfin, à des annonces de livres de droit. Ce plan nous paraît bien conçu, et assure, croyons-nous, à la nouvelle revue, un accueil favorable de la part de tous ceux qui s'occupent d'études juridiques.

Parmi les articles remarquables que renferme la livraison que nous avons sous les yeux, nous en trouvons un de M. L. de Valrogez, professeur à la faculté de droit de Paris, sur l'*Essai historique sur l'organisation judiciaire et l'administration de la justice depuis Hugues Capet jusqu'à Louis XII*, de M. Pardessus. Ce jurisconsulte, chargé par l'Institut de continuer la grande collection des Ordonnances commencée par Laurière, Secousse et de Bréquigny, a, comme l'avaient fait ses devanciers, fait précéder le volume qu'il en a publié (le XXIe) d'une sorte d'introduction historique. Seulement, se plaçant à un point de vue plus élevé qu'on ne l'avait fait jusque-là, il a compris dans un même tableau toute la période qu'embrassent les actes rassemblés dans la collection depuis Hugues Capet. Déjà, dans un précédent ouvrage, il avait traité de l'administration de la justice sous les deux premières races des rois de France. Il n'a donc plus eu, dans ce nouvel ouvrage, comme le dit M. de Val-

rogez, qu'à se continuer lui-même, en suivant, à travers d'autres siècles, la marche des juridictions diverses dont il avait sondé les origines précédemment. Le cadre de la notice qu'avait à faire M. de Valrogez, ne lui permettant pas de suivre l'auteur dans les diverses parties de son travail, il s'est borné à résumer, en quelques pages, ce qu'on y trouve relativement aux origines du parlement. Ce résumé, fait en termes très-concis, renferme un aperçu complet des faits nouveaux produits par M. Pardessus sur un sujet tant de fois traité déjà, mais que l'auteur a eu le talent de rajeunir et par l'abondance des documents qu'il a su découvrir et par la grandeur de ses vues.

Après la notice de M. de Valrogez, en viennent d'autres, non moins remarquables de MM. Ginoulhiac, Ch. Giraud, Ch. Vergé, Ed. Dalloz, etc., sur le *Cours de Code Napoléon* de Demolombe (t. VIII et IX), le *Traité théorique et pratique des preuves en droit civil et criminel* de Bonnier, les *Études historiques et critiques sur les actions possessoires* de M. Esquiron de Parieu, sur l'*Histoire de l'université de lois d'Orléans* de Bimbenet, sur *les Obligations en droit romain* de M. Molitor, etc. Ce dernier ouvrage qui n'est autre que le cours professé à l'université de Gand, fait l'objet des plus grands éloges de la part des auteurs de la Revue de droit ; toutes les questions et toutes les théories se rattachant aux obligations y sont exposées avec étendue, discutées avec soin, et mises en rapport, suivant le programme adopté dans les universités belges, avec des théories correspondantes du droit civil moderne.

A part les annonces, dont nous n'avons pas à nous occuper, la 1re livraison de la *Revue bibliographique du droit* est terminée par un curieux article de M. Laboulaye, membre de l'Institut, sur le *Conseil* de Pierre de Fontaines, le premier traité en langue vulgaire qu'on ait écrit en France sur les anciens usages du pays. Pierre de Fontaines, *Petrus Fontanus,* dit du Cange, fut l'un des plus fidèles conseillers de saint Louis. Il était, selon Joinville, originaire du comté de Vermandois, dont il était bailli en l'an 1253. C'est vers cette époque, probablement, qu'il composa son livre. Les *Assises de Jérusalem* sont plus anciennes que le *Conseil* dans leur rédaction première, mais elles furent à peu près inconnues en France et n'exercèrent aucune influence sur la jurisprudence de ce pays, de même que le livre de Philippe de Navarre et celui de Britton, œuvres contemporaines du *Conseil,* mais publiées hors de France et dont la science moderne s'est seule occupée. Hors ce mérite d'antiquité, le *Conseil* n'est plus qu'une compilation incomplète des lois romaines (2e et 3e livre du Code et textes du Digeste) auxquelles on a cousu quelques lambeaux des coutumes de France, de Champagne, de Normandie, de Picardie et d'Artois. M. Marnier, bibliothécaire de l'ordre des avocats à la cour royale de Paris, en a donné récemment une nouvelle édition. Paris, A. Durand, 1 vol, in-8°.

A. S.

— *Histoire des Pays-Bas (Belgique et Hollande), depuis l'invasion romaine jusqu'à la formation du royaume de Belgique et l'avènement de Léopold Ier;* par ROLAND DE BUSSY, directeur de l'imprimerie du

Gouvernement et du *Moniteur algérien*, etc., etc. Alger, Bernard, rue Bab-el-Oued, 1852, 1 vol. gr. in-8.

« L'histoire des Pays-Bas, dit M. de Bussy, dans sa préface, a été écrite par un grand nombre d'auteurs; mais il en est peu qui aient réussi à maîtriser suffisamment la masse des faits pour en isoler l'objet principal qu'ils se proposaient de mettre en lumière: le morcellement infini du territoire, la diversité des influences sous lesquelles ses habitants se sont trouvés placés, expliquent et excusent en partie l'embarras et la confusion que l'on remarque dans quelques-uns de leurs ouvrages. D'autres écrivains, sacrifiant la sainteté de leur mission, ne paraissent avoir demandé à cette histoire autre chose qu'un texte à la déclamation ou à la flatterie, et ne s'en être emparés que pour la plier aux idées et aux caprices de leur siècle. L'historien Grattan est un de ceux qui se soient le moins prêtés à ces exigences contemporaines. Aussi l'avons-nous pris pour modèle; et, nous appropriant le fond de ses divisions historiques, avons-nous gardé jusqu'à ses appréciations sur certains faits. Ce serait donc à lui principalement, puis à Vander Vynct, à Cerisier, à Hume, à Strada, à Bentivoglio, ainsi qu'à M. Thiers, dont les noms seront fréquemment cités dans cet ouvrage, qu'on devrait compte de son intérêt, pour peu qu'il puisse en offrir. Quant au style, si nous le revendiquons comme chose nous appartenant en propre, c'est pour ne point en laisser peser sur autrui la responsabilité vraiment dangereuse. — Juin 1852. »

On nous dira que c'est aller chercher la vérité bien loin au delà des mers, mais nous sommes forcés d'avouer que cet abrégé de notre histoire est pour le moins aussi bien fait que bon nombre d'histoires des Pays-Bas publiées ici. C'est une compilation, soit; mais elle est écrite dans un style pur et coulant, l'auteur n'oublie aucune anecdote, aucun fait propre à rompre la monotonie d'une histoire sérieuse. Ce n'est pas une chronologie sèche, c'est un récit attachant. Nous devons dire pourtant que l'auteur a un peu oublié la Belgique; la Hollande entre au moins pour les trois quarts dans son histoire. Si ce livre ne nous apprend, du reste, rien de neuf, si la part à attribuer à M. Roland de Bussy, dans la confection de cette histoire, est bien faible, il faut rendre cette justice à l'auteur qu'il a évité les erreurs historiques grossières qui déparent tant d'ouvrages sur notre histoire publiés à l'étranger.

— *Grundzüge für eine Verfassung Niederlands, von* B.-G. NIEBUHR. Berlin, 1852, br. in-8°.

Sous ce titre, a paru récemment un curieux document pour l'histoire politique rétrospective de l'ancien royaume des Pays-Bas. C'est un projet de constitution écrit par Niebuhr, en décembre 1813, ou, au plus tard, en janvier 1814, à la demande du prince d'Orange, qui fut depuis Guillaume Ier. L'illustre historien, qui avait de grandes prétentions au titre de profond politique, rédigea,

con amore, ce pacte fondamental destiné à régir le nouveau royaume des Pays-Bas. Lui-même en parlait à ses amis comme d'un travail de prédilection.

Avant l'édition que nous en annonçons, le projet de constitution de Niebuhr avait déjà été publié, mais d'une façon incomplète. « L'édition actuelle qui paraît, dit le nouvel éditeur, pour satistaire à une demande spéciale, est destinée à être répandue en Allemagne où l'on espère qu'elle sera lue avec fruit. Ce que Niebuhr, ajoute-t-il, a trouvé nécessaire pour un temps et pour une nation, peut convenir aussi à d'autres époques et à d'autres pays. C'est pour cela que cet écrit a été traduit fidèlement en allemand (l'original est en français). On se réserve de publier plus tard le texte orignal. »

Bien que ce projet de constitution nous paraisse renfermer un mélange assez bizarre d'institutions républicaines et de prérogatives monarchiques dont la combinaison forme un ensemble à peu près impossible à mettre en pratique, nous croyons devoir le signaler à l'attention de nos hommes d'État, de nos publicistes et de tous ceux qui s'occupent de l'histoire politique de notre pays. Il ne serait pas sans intérêt, croyons-nous, de comparer entre eux les divers projets de constitution auxquels l'érection du royaume des Pays-Bas a donné naissance, celui de Niebuhr, dont nous venons de parler, celui de Hogendorp, celui du baron de Keverberg, celui de Veranneman, de Bruges, qui est tombé dans un oubli à peu près complet; puis de voir quel usage a fait de ces divers projets, pour rédiger la *loi fondamentale,* le roi Guillaume qui, on le sait, aimait bien à entendre parler les gens diserts, bien qu'il n'en fît pas moins à sa tête après cela.

— *Notice et souvenirs biographiques du comte Van der Duyn de Maasdam et du baron de Capellen,* recueillis, mis en ordre et publiés par leur ami le Bon C.-T. SIRTEMA DE GROVESTINS. Saint-Germain, 1852, 1 vol. in-8°.

Cet ouvrage est d'un grand intérêt pour notre histoire contemporaine. Il contient des renseignements précieux sur les événements qui ont précédé et suivi la révolution belge de 1830 et la formation du royaume de Belgique. Ces souvenirs, délaissés par deux hommes également remarquables par leurs services et par leur noble indépendance, figureront désormais parmi les documents les plus curieux relatifs à cette période historique. Ils seront particulièrement bien reçus en Belgique, car ces mémoires sont partout et en tous points favorables à notre cause. Il est à regretter que M. de Grovestins n'ait pas cru devoir les livrer à une publicité plus grande. Imprimé à un nombre d'exemplaires restreint, l'ouvrage dont il s'agit n'est pas destiné à entrer dans le commerce de la librairie, mais seulement à être donné comme un souvenir aux parents, aux amis et aux connaissances du comte Van der Duyn et du baron de Capellen. Ajoutons, toutefois, que l'éditeur en a gracieusement adressé un exemplaire à la Bibliothèque royale de Belgique.

— *Solutio de circuli quadratura problematis cum suis sequelis de vera inclinatione elliptici et magno astronomica periodo,* auctor atque repertor R.-J.-J. O'Donnelli. Bruxellæ, Périchon, 1853, in-8°.

Il n'y a pas bien longtemps, notre heureux pays eut l'honneur de prêter, nous ne dirons pas son sol, mais son atmosphère, au premier essai d'une tentative qui réussit... presque. Nous l'avons tous vu s'élever majestueusement dans les airs, ce navire aérien qui devait vaincre la tempête et parcourir les champs éthérés comme l'aigle et l'hirondelle : hélas ! il les parcourut en effet; mais au gré des vents railleurs. Une petite corde, une petite roue, un je ne sais quoi, s'étaient cassés; et l'inventeur redescendit, sain et sauf heureusement, sur cette terre qu'il semblait mépriser. La découverte était manquée, dit-on, mais qui pouvait le prévoir ? Qui oserait compter sur ce bonheur complet de n'avoir jamais, dans l'exécution de ses projets, une petite corde ou une petite roue qui se rompent et brisent avec eux tout un avenir de gloire ?

Nous faisions ces réflexions en parcourant un livre, petit par son format, mais grand par les choses qu'il contient, et dont notre heureux pays vient également d'obtenir la primeur. Nous en avons transcrit le titre en tête de ces lignes. Vous l'avez entendu, n'est-ce pas ? Solution du grand problème de la quadrature du cercle ! De ce problème insondable qui, depuis Anaxagore de Clazomène, jusqu'à Grégoire de St-Vincent, a torturé tant d'adeptes et confondu tant d'intelligences, de ce mystère, dont le mot suprême, combiné avec la découverte du mouvement perpétuel, doit être l'engin tout-puissant, le point d'appui que demandait Archimède pour ébranler le monde, et la formule universelle qui doit expliquer aux Newtons futurs toute la mécanique cosmique, depuis la rotation des astres jusqu'à celle des tables et des chapeaux. Eh bien, cette grande solution a été trouvée par un prêtre irlandais habitant la Belgique.

Mais, par malheur, l'auteur n'a pas cru devoir initier le commun des hommes à la perception de ce grand arcane ; car ce sujet qui, par lui-même, serait déjà assez peu intelligible en bon français, il l'a traité dans un latin digne de servir d'enveloppe à une proposition de Krause. Aussi, ne dirons-nous pas aux lecteurs notre avis sur la sublime découverte : outre le peu de compétence que nous avons en cette matière, nous avouons encore que le latin de l'auteur nous a arrêté à la première page. Le livre est dédié au Pape, qui s'en tirera mieux que nous, nous l'espérons.

Souhaitons à l'auteur qu'il n'y ait pas au beau milieu de ses calculs un petit chiffre, un petit signe, une petite lettre qui soient pour sa grande invention ce qu'ont été pour celle dont nous avons parlé en premier lieu, la petite corde ou la petite roue cassées ! C. R.

— *Catalogue des livres rares et précieux en vente à la librairie ancienne et moderne de* E. van Ackere, à Lille, In-8° de 8 ½ feuilles sans pagination. — *Catalogue de livres en vente aux prix marqués*

à la librairie ancienne et moderne de **M. Nyhoff, à la Haye. In-8° de 142 pages. —** ***Catalogue d'une riche collection de livres anciens et modernes qui se vendent au comptant aux prix très-bas marqués,*** **chez F. Heussner, à Bruxelles. In-8° à 2 col. de 17 pages.**

Ces trois catalogues qui viennent de paraître à peu près à la fois, permettront aux bibliophiles de se procurer quelques ouvrages rares qu'ils n'ont pas eu depuis longtemps l'occasion d'acheter. Le catalogue Van Ackere renferme, parmi un assez bon nombre d'articles rares, une suite d'*Heures* manuscrites du XIVe et du XVe siècles, enrichies de miniatures. Les *Heures de Notre-Dame* de P. Gringore, Paris, Jehan Petit (1527); l'*Hortulus animæ,* Argentinæ, Schaffner, 1498, sur vélin, au sujet duquel on peut consulter Ebert, nos 15287-91; diverses Heures françaises et latines, imprimées au XVIe siècle, dont plusieurs sur vélin, etc.

Le catalogue de M. Nyhoff, est le premier de ce genre qui se soit publié en Hollande depuis nombre d'années. On doit féliciter M. Nyhoff d'avoir pris cette initiative qui sera sans doute bientôt imitée par ses confrères et qui facilitera singulièrement les relations des bibliophiles étrangers avec la Hollande. Parmi les ouvrages importants que renferme ce catalogue nous remarquons les *Critici sacri*, de Londres, 1660, 9 vol. in-fol., le *Thesaurus ecclesiasticus* de Sincerus, Amst., 1728, 2 vol. in-fol., le *Narrenbüch,* imprimé par Weigel à Nurnberg, le *Lexicon arabico-latinum* de Freytag, l'*Etymologicum* de Kiliaen, l'*Art de vérifier les dates,* édit. in-8°, la collection des Chroniques inédites belges publiées par ordre du gouvernement, et à ce sujet nous n'oublierons pas de mentionner (n° 1797) la première édition du Van Heelu (abrégé par Schoevaerdts) Bruxelles, 1646, in-4°, dont tout le monde connaît la rareté ; etc.

Reste le catalogue de M. Heussner. M. Heussner étant l'éditeur de notre journal, nous éprouvons quelque embarras à parler de son dernier catalogue comme nous voudrions le faire, dans la crainte qu'on ne nous accuse de complaisance envers lui. Nous nous bornerons donc à engager les bibliophiles à prendre la peine de le parcourir, nous abstenant de signaler les articles remarquables qu'il contient et qu'ils sauront bien y découvrir eux-mêmes.

— ***Select list of the rarest books from Gancia's general catalogue.*** **Kings road, Brighton, in-8° 16 pages à 2 col.**

Collection magnifique dont il faudrait citer tous les articles. Il est vrai qu'aux prix où sont cotés ces livres dont la rareté le dispute à la richesse des reliures qu'ils portent, ils ne sont guère accessibles qu'à des bibliophiles d'Outre-Manche.

—*Catalogue des accroissements de la Bibliothèque royale*. **Douzième et dernière partie de la 1re série (année 1850). Bruxelles, Muquardt, in-8° de 74 pages.**

Ce douzième cahier, qui clot la série des publications relatives à l'ancienne administration de la bibliothèque royale, est disposé dans le même ordre que les cahiers qui l'ont précédé, c'est-à-dire, en dix classes intitulées respectivement : Introduction aux connaissances humaines, Théologie, Philosophie et pédagogie, Jurisprudence et sciences politiques, Sciences mathématiques, physiques et naturelles, Sciences médicales, Arts et métiers, Philologie et belles-lettres, Histoire et sciences auxiliaires, enfin Écrits périodiques et ouvrages en cours de publication.

Nous faisons des vœux pour que, dans ses publications futures, l'administration nouvelle de la bibliothèque abandonne cette bizarre classification, dût-elle en revenir au système classique de Gabriel Martin et de Debure.

En attendant, nous signalons avec satisfaction l'amélioration introduite dans ce catalogue en ce qui concerne la dernière classe comprenant les écrits périodiques et les ouvrages en cours de publication. On ne s'est pas borné à donner, comme les années précédentes, l'indication des diverses livraisons reçues dans le courant de l'année; pour en faire un travail aussi complet que possible, on y a fait entrer, non-seulement les publications dont la Bibliothèque royale avait reçu quelques livraisons en 1850 (et 1851), mais encore toutes celles dont elle avait, antérieurement à ces années, reçu le commencement et pour lesquelles il y avait eu interruption depuis plus ou moins longtemps. On a, de la sorte, donné un tableau complet de tous les écrits périodiques, ainsi que des ouvrages non encore achevés que possède la Bibliothèque royale, en indiquant pour chacun la dernière livraison entrée.

— *Introduction à l'étude de la science de la méthode,* **par L. Bara, docteur en droit. Bruxelles, Decq, 1853, in-18 de 202 pages.**

Aux premières pages que nous avons lues de ce livre, nous nous sommes demandé si nous n'avions pas sous les yeux une de ces productions facétieuses, écrites pour se jouer de l'attention des lecteurs. Quelque peu intelligible que fût le texte que nous lisions, nous avons eu bientôt la conviction qu'il n'y entrait pas, de la part de l'auteur, la moindre idée plaisante. Nous nous sommes d'ailleurs rappelé que c'est ce même M. Bara qui, il y a quelques mois, a adressé à l'Académie, pour qu'elle en fit l'objet d'un examen et d'un rapport !!! un système de philosophie, conçu par lui et dont l'exposition embrassait toute une série de volumes in-folio. L'Académie remercia M. Bara de la confiance qu'il lui témoignait et lui renvoya son manuscrit. Après la résolution de ce corps si grave et si réfléchi, nous nous sommes cru suffisamment autorisés à fermer le livre de M. Bara, sans plus chercher à le comprendre.

On nous permettra de ne pas y revenir.

— *Des institutions provinciales et de la compétence des conseils provinciaux.* (Signé, T. P.) Bruxelles, Vanderslaghmolen, 1853, in-18 de 36 pages.

Cette brochure est due à la plume de M. T. Pardon, vice-président du tribunal de première instance de Bruxelles. La matière qu'elle renferme ne rentre guère dans la spécialité de notre recueil. Aussi nous abstiendrons-nous de l'analyser. Pour éviter, toutefois, qu'on ne se fasse d'après le titre général de cet opuscule une fausse idée des questions qui y sont traitées, nous dirons qu'il est exclusivement consacré à l'examen des attributions constitutionnelles des conseils provinciaux, en ce qui concerne le droit de réglementer certaines natures d'intérêts. Ce travail a été fait à propos d'un arrêt de cassation intervenu en dernier lieu au sujet du règlement, fait par le conseil provincial du Brabant, sur l'amélioration de la race bovine et dont la légalité et la constitutionnalité avaient été attaquées devant les tribunaux.

— *Rapport sur la situation de Société archéologique de Namur, pendant l'année* 1852. In-8° de 8 pages.

Ce rapport présenté par le président de la Société, M. Eug. Del Marmol, dans l'assemblée générale du 30 janvier 1853, constate les progrès qu'a faits la Société pendant l'année qui vient de s'écouler. Il rend compte des différents objets d'antiquités, des monuments numismatiques, et des livres imprimés et manuscrits dont ses collections se sont enrichies.

Ce rapport est extrait des *Annales* de la Société, dont il a paru, en 1852, deux livraisons ornées de plusieurs gravures. Le nombre de collaborateurs que compte déjà cette publication est, comme le dit M. Del Marmol, un indice que le goût de l'archéologie, qui trouve de si riches matériaux à exploiter dans la province de Namur, tend à y prendre autant de développement que dans les autres provinces, où il existe des sociétés du même genre.

— *Messager des sciences historiques, des arts et de la bibliographie en Belgique,* année 1853, 1re livraison, in-8° de 132 pages et 2 gravures.

Cette année qui est, si nous ne nous trompons la vingtième de l'existence du *Messager* régénéré par Am. de Bast et Aug. Voisin, s'ouvre par un article intitulé *Funérailles d'un seigneur d'autrefois* et signé par M. J de Saint-Genois. C'est, d'après un document contemporain, la description de la pompe funèbre qui eut lieu à la mort de messire Oudart de Bournonville, a Bruxelles, dans les premiers jours de 1586. Suit une notice brographique sur André Van der Meulen, poëte flamand du xve siècle, presque inconnu aujourd'hui et dont on ne

possède qu'un opuscule peu important, bien que, de son temps, il jouît d'une grande réputation parmi les *rhétoriciens* d'Audenaerde où il habitait. La seule production de Van der Meulen qui soit parvenue jusqu'à nous est une paraphrase en vers du traité d'Innocent III, *de contemptu mundi, seu de miseriâ hominis*. On en connaît trois éditions, deux de 1543 et une de 1576. Il est probable que la première, qui a sans doute paru du vivant de l'auteur (Van der Meulen mourut vers 1510), est perdue ainsi que les autres productions, puisque, s'il faut en croire des témoignages presque contemporains, Van der Meulen avait lui-même livré ses écrits à l'impression.

Une notice sur le voyage de sir Thomas Overbury dans les Pays-Bas espagnols, vers 1609, une note de M. Petit de Rosen, sur la restauration de l'église de Notre-Dame de Tongres, qui renferme de dures vérités à l'adresse de la commission royale des monuments, un article sur le desséchement des Moeres, un coup d'œil sur l'histoire de l'art monumental en Belgique, par Stappaerts, un article de M. de Saint-Genois, sur les cuivres ciselés du tombeau de Guillaume de Wenemaer et de sa femme, à Gand, un long et substantiel résumé de la biographie de Thierry Maertens, de Van Iseghem, par M. Van der Meersch, etc., voilà l'indication d'à peu près tout ce que renferme cette livraison du *Messager*.

On voit que la matière n'y manque pas, et encore n'avons nous pas compris dans notre énumération les renseignements qu'elle renferme sous la rubrique de Chronique des sciences et des arts, et surtout le questionnaire historique, biographique et bibliographique, dont M. P. Van Duyse a fait presque à lui seul les frais.

A. S.

HISTOIRE

DES LIVRES ET DES AUTEURS.

Nouvelles recherches sur les imprimeurs de Namur.

Au premier abord, rien ne paraît plus simple, plus facile, que de dresser un catalogue des livres publiés en tel endroit ou sur une matière donnée, puis d'ajouter quelques mots de résumé à la suite de chaque volume décrit. Mais, en ceci comme en toutes choses, il y a faire et bien faire. Le vrai bibliophile peut seul apprécier la valeur de ce genre de travail qui ne rapporte, il est vrai, ni gloire, ni profit, mais dont l'utilité ne peut pas être contestée. Démontrer l'importance des bibliographies locales serait ici superflu ; depuis longtemps dejà le *Bulletin du Bibliophile belge* l'a comprise et, s'il n'y a pas donné suite, c'est faute d'éléments. La tâche est commencée pour Liége, Luxembourg, Mons, Namur, etc. Espérons que les autres provinces suivront cet exemple, et que d'ici à quelques années nous possèderons une *Bibliographie belge* complète, ouvrage qui, selon l'expression d'un érudit célèbre, servira de fil conducteur pour arriver à la connaissance des lieux, des hommes, des sujets et des faits.

Nous savons combien il est difficile, pour ne pas dire impossible, d'écrire de prime abord un travail complet sur un sujet neuf ; le grand point est de commencer. Une direction étant donnée, on peut alors aisément compléter, corriger ; insensiblement, l'œuvre s'améliore et s'achève. C'est dans ce but que nous publions ce supplément [1] qui renferme les noms de plusieurs imprimeurs namurois dont on n'avait encore signalé aucune production.

[1] C'est à M. J. Borgnet, historien et publiciste distingué, que l'on doit l'heureuse initiative d'une *Bibliographie namuroise*. *Voy.* les articles curieux qu'il a fait insérer dans la 1re série de ce *Bulletin*, t. VI, p. 429, et t. IX, p. 289. *Voir* aussi dans le même recueil : *Appendice aux Recherches sur les imprimeurs*

JEAN GODEFRIN. — **1650-1666.**

1° *Veritas bullae Urbanianae demonstrata, in eo quod asserit in Augustino Jansenii multas è propositionibus a Pio V, è Gregorio XIII damnatis contineri.*

Namurci, typis Joan. Godefrin, typ. jurat. 1650, in-4° de 59 pages.

2° *Les articles du traité de Paix* (conclu le 7 novembre 1659) *entre les deux Couronnes* (de France et d'Espagne).

Jouxte la copie de Paris, imprimé à Namur chez Jean Godefrin. 1660, in-4°.

Cette brochure a aussi été publiée à Liége, la même année, format in-4°, par la V[e] L. Streel.

ADRIEN LA FABRIQUE. — **1665-1687.**

1° *Abregé du differend des Abbés et religieux de Liessies deffendeurs contre le seigneur illustrissime et reverendissime Evesque de Namur. Et les religieux de Saint-Gerard, demandeurs.*

A Namur (chez Ad. La Fabrique, 1670 ?) petit in-8° de 16 pages.

Nous avons vu une édition de cette pièce, sans titre ni pagination, mais identiquement la même quant au texte et à l'impression. Selon toute probabilité, cette brochure a eu deux tirages.

2° *Miroir de l'âme chrétienne, lequel sans flater fait voir à tout fidele les obligations qui luy sont imposées par les commandemens de Dieu : et celà par des predications populaires, qui nous marquent la resolution des cas de conscience plus ordinaires. Le tout bien fondé et embelly de quantité de belles histoires, dont une partie n'a pas encore été donnée au publique. Divisé en trois tomes. Par le P. Louis de Bouvignes, Predicateur Capucin.*

A Namur, chez Adrian La Fabrique, imp. et lib. à l'enseigne du

de Namur, par Ul. C., t. VIII, p. 292 ; *Additions aux Recherches sur les imprimeurs de Namur*, par Ch. de Chênedollé, t. IX, p. 394.

Cœur d'argent. 1673. 3 vol. in-8°. — Dédicace à Ignace Augustin de Grobendonck, évêque de Namur.

Travail considérable et des plus bizarres que nous comptons prochainement faire connaître d'une manière détaillée.

CH.-G. ALBERT. — 1675-1720.

De tous les imprimeurs qui ont exercé leur état à Namur, pendant le XVIIe siècle, il n'en est aucun qui ait autant publié que Ch.-G. Albert, dont les œuvres n'offrent cependant rien de bien recommandable ni de bien caractéristique. Nous reproduisons ici les deux marques dont cet imprimeur s'est servi sur différents livres sortis de ses presses.





1° *Theses Theologicae de Deo uno juxta inconcussa ac tutissima S. S. Augustini et Thomae dogmata cum aliquibus corollariis de infinita clementia maxime erga recidivos et consuetudinarios peccatores. Propugnandae in conventu Namurcensi Patrum carmelitarum Discalceat.*.

Namurci, typis C.-G. Albert, typ. jurat., 1687. In-8° de 7 feuillets non chiff.

2° *L'impureté combattue sous les auspices de Jésus et de Marie par un père de la compagnie de Jésus* (*le P. J.-B. Maurage*), 4e édition.

A Namur, chez Ch.-G. Albert, imp., 1690. In-12.

Nous ne connaissons ce volume que par l'indication donnée par Querard dans les *Supercheries littéraires dévoilées,* t. III p. 435.

3° *Brevis tractatus in* XXXI *propositiones a SSmo D. N. Alexandro papa VIII,* 7 *decembris* 1691 *condemnatae. Ae F. Henrico Henrart, ordinis ff. minorum recoll. S. Theol. lectore.*

Namurci, C.-G. Albert, 1692. In-8° de 2 feuillets lim et 99 pages.

4° *La mistérieuse imitation de la très-sainte mère de Jésus ou Marie imitable dans les mistères de sa vie et de sa mort par le R. P. Martin de Saint-Servais, carme déchaussé du couvent de Namur.*

A Namur, chez Ch.-G. Albert, imp. lib., 1703. In-8° de 522 pages, sans les prélim. fig. (1).

Dédicace à Bernard Gofin, abbé du monastère du Val-St-Lambert, seigneur de Plenevaux, Strivaux, etc.

5° *Elenchus propositionum et librorum prohibitorum.*

Namurci, apud C. Albert typ. jurat., 1708. In-12.

Dans notre précédent article sur les imprimeurs de Namur, nous avons indiqué la seconde édition de ce travail.

6° *Cantiques spirituels des pères de la compagnie de Jésus, missionnaires dans le diocèse de Namur.*

A Namur, chez Ch. Albert, imp. et lib., 1707. In-12 de 48 pages.

(1) Sous cette même année 1703, nous connaissons une autre impression de C.-G. Albert qu'aucun des auteurs qui se sont occupés de la bibliographie namuroise n'ont citée jusqu'ici. C'est le *Catéchisme sur les préceptes ou commandements contenus dans la règle du père séraphique Saint-Francois, déclarée par les souverains pontifs Nicolas III et Clément V. Composé par un père recollet de la province de Flandre, en faveur des frères qui n'ont pas étudié.* A Namur, chez Ch. Albert, 1703, petit in-8° de 4 feuillets, 133 pages et 1 feuillet. L'éditeur du *Bulletin* possède un exemplaire de ce livre qui fait partie d'un catalogue dont la vente publique aura lieu dans le courant du mois d'octobre prochain.

A. S.

7° *Réponse à la lettre d'un ecclésiastique, publiée pour la défense du P. Henrart récolet, touchant l'obligation d'assister à la paroisse. Par M. Henry Colin, pasteur de Notre-Dame, B. F. en théologie.*

A Namur, chez Ch.-G. Albert, imp. et lib., 1708. In-12 de 3 feuillets et 103 pages.

H. Colin publia cette brochure en réponse à certaines imputations dirigées contre lui par le récollet Henrart, dans une thèse soutenue le 25 octobre 1706, et surtout dans un petit écrit intitulé : *Lettre d'un ecclésiastique* (¹). Henrart répliqua par une *Seconde lettre d'un ecclésiastique à M. Colin, curé de Notre-Dame, à Namur. Touchant l'obligation d'assister aux paroisses. Publiée pour la défense du très-vénérable P. Henrart, lecteur jubilé en théologie, contre la réponse de ce curé.*

A Cologne, chez J. Schlebusch (Liége, Danthez), 1708. In-8° de 141 pages.

Dans sa *réponse,* Colin défend l'autorité des curés contre les empiétements des ordres mendiants et soutient que les fidèles, pour satisfaire aux commandements de l'Église, doivent assister à la messe paroissiale et non aux offices célébrés par les ordres religieux. Plusieurs ecclésiastiques notables, tant de Liége que de Namur, prirent part à ces débats. Parmi les partisans les plus ardents du P. Henrart, nous remarquons l'examinateur synodal de Liége, A.-R. de Beeckman, qui s'exprime en ces termes dans l'approbation qu'il donna à la *première lettre :* « La messe et la parole de Dieu étant également bonnes partout, on devroit, ce semble, exhorter les fidèles à les entendre indifféremment partout ; ensuite cette lettre ne peut manquer d'être utile, prouvant avec tant de solidité qu'il n'y a point de précepte qui oblige à les entendre dans l'église paroissiale, à moins que n'ayant point d'autre église (par exemple, à la campagne), l'on ne donne et l'on ne puisse recevoir ailleurs l'instruction. »

8° *L'Idée de la vie ou de la mort, du bonheur ou du malheur, du*

(¹) *Lettre dun ecclesiastique à Mr H. Colin, curé de N. Dame à Namur laquelle servira declaircissement aux fideles touchant l'obligation dassister aux Paroisses.* A Cologne (Liége, Danthez), 1707. In-8° de 82 pages.

Cette lettre est signée du pseudonyme *F. R. de Charneux,* nom du village où est né le P. Henrart.

temps et de l'eternité, par rapport aux communions dignes, frequentes, rares et indignes. Premiere edition divisée en quatre parties. Avec un traité de l'origine, modele, motifs et pratiques de l'adoration perpetuelle par le P. Denis Delhaze, predicateur recollet de la Province de Flandre.

A Namur, chez Charles Albert, 1715, in-12 de 445 pages sans les prélim. et la table.

Denis Delhaze, prédicateur du couvent des récollets de Ciney, dédie ce volume au comte d'Ertin, seigneur d'Epinoy, membre de l'État noble de la Principauté, et à sa dame, née de Waha de Baillonville, comme un faible témoignage de reconnaissance pour les bienfaits qu'il a reçus de ces deux familles.

9° *Entretien entre un theologien et le P. Hannot, lecteur en theologie, recollet, sur l'infaillibilité du Pape, touchant le dogme et les faits doctrinaux, etc., etc. Seconde edition.*

Se trouve à Namur, à la fontaine d'argent, près les RR. PP. recolets (1716), in-8° de 87 feuillets. — Dédicace du P. Hannot à la comtesse d'Erps, née comtesse de Lannoy.

Bien que ce volume ne porte point de nom d'imprimeur, nous avons cru, après une confrontation attentive des caractères, pouvoir le ranger dans la liste des impressions de Ch. G. Albert.

PIERRE HINNE. — 1692-1718.

1° *La devotion ancienne de la ville de Huy au glorieux saint Roch, son Patron contre la Peste, honoré dans l'Église paroissiale de St-Germain. Par F. P. Lambert Chaumont, curé de St-Germain à Huy. Nouvelle édition.*

A Namur, chez P. Hinne, imp. juré, 1714, in-12 de 122 pages.

La 1re édition de ce livre, dédiée aux bourgmestres de Huy, fut publiée à Liége, format in-12, en 1709.

2° *Index Librorum prohibitorum ex magno Indice romano excerptus per P. J. Hannot.*

Namurci, apud P. Hinne, typ. jurat., 1714, in-8°.

Ce travail est distinct de celui que nous avons mentionné dans le

tome VIII du *Bulletin,* sous un titre à peu près semblable ([1]). — Le P. Hannot, que nous ne trouvons cité dans aucune Biographie, a encore publié l'ouvrage suivant :

Discours catholique sur les trois regles fondamentales et infaillibles de la foi, l'ecriture sainte, la tradition apostolique, l'Eglise universelle de J.-C ; servant à la reunion des pretendus reformez, des Protestans et des Jansenistes et Quenelistes à leur ancienne mère l'Eglise cath. apost. et romaine.

Se trouve à Trèves, à Trevoux, à Lion, 1727, in-8° de XXIV et 382 pages.

Vᵉ CHARLES-ALBERT. — 1720 (?).

Cantiques spirituels des Peres de la Compagnie de Jesus missionnaires dans le diocese de Namur. (Nouvelle édition.)

A Namur, chez la Vᵉ Charles Albert, sur le marché, à l'Ange. Sans date. In-8° de 46 pages.

Ch. Albert vivait et imprimait encore en 1720 : ce n'est donc que dans le cours de cette année ou après, que ce recueil a pu être publié par sa veuve.

Voici un des cantiques *spirituels* des jésuites de Namur. Ce n'est assurément pas le plus mauvais de la collection :

SENTIMENS AFFECTUEUX SUR L'ADORABLE MYSTÈRE DE L'EUCHARISTIE.

Quels excès de bonté ! Que dessus cet autel
Le Dieu qui lance le tonnerre,
Sans quitter son trône éternel
Vienne soulager ma misère.

([1]) La description qu'on a donnée dans le tome VIII du *Bulletin* (p. 297) de l'*Index* français du père Hannot est inexacte quant au nombre de pages qu'on indique. Ce volume comprend : 1° 19 feuillets non chiffrés (titre, épître dédic., avert., approb., tables), 2° XXXII pages (regulae indicis, etc.) et 430 pages pour le corps de l'ouvrage. Il est vrai que la chiffrature s'arrête à la page 428, mais le feuillet qui suit fait partie du texte, et ce doit être par erreur qu'on ne l'a pas chiffré. Après vient, sous le titre d'*Addition*, un cahier de 16 pages, chiffrées 1-16, et un feuillet sans pagination qui renferme les *errata* de tout le livre.

A. S.

Doux objets de mes vœux, délices de mon cœur,
Divin Jésus, beauté suprême ;
Votre amour est enfin vainqueur,
Et pour vous le mien est extrême.
Vous m'offrez votre corps, je vous offre mon cœur,
Pour votre sang, voici mes larmes,
Recevez-les, divin Sauveur,
Je ne tiens plus contre vos charmes.
Tous les biens d'ici bas n'ont que de faux attraits,
Ils ne sont doux qu'en apparence ;
Mais le moindre de vos bienfaits
Nous donne une douceur immense.
Je ne veux désormais brûler que de vos feux :
C'est pour vous seul que je veux vivre ;
Quand je vois vos soins amoureux,
Je suis engagé de les suivre.
D'un amour éternel, ah ! je veux vous aimer.
Et cet amour doit être extrême,
On ne peut assez s'enflammer,
Quand il s'agit d'aimer Dieu-même.
Cet amour m'est trop cher dans mes derniers momens.
Je veux encore qu'il commence ;
Pour briser des nœuds si charmans,
Le trépas n'a point de puissance.

A la suite de ce cantique, specimen de 32 autres de la même force, il n'est pas sans intérêt de reproduire l'approbation du censeur diocésain :

« Ces cantiques spirituels sont en même temps une instruction « des vérités de la Foi, une exhortation à la vertu, et un sel évangé- « lique pour conserver la grace dans les cœurs contre les corrup- « tions que les chansons mondaines inspirent. Ils sont utiles aux « missions, pour lesquelles il est important qu'ils soient imprimés.
« Donné à Namur, le 23 janvier 1715.

« J. Fontaine. »

Nous avons vainement cherché le sel évangélique qui assaisonne ces cantiques ; nous n'avons trouvé que des vers bouffons sur les sujets les plus saints et les plus sacrés de la religion.

OGER LA HAYE. — 1722-1732.

Elenchus Propositionum damnatarum. Auctior et emendatior.

Namurci, apud Ogerum La Haye, typ. jurat. et bibl., in platea crucis, sub signo Globi, 1723, broch. in-8°.

CHARLES LA HAYE. — 1729-1752.

1° *Remarques sur la consultation de Messieurs les 50 avocats du Parlement de Paris, au sujet du jugement du concile d'Embrun contre M. l'eveque de Senez. On y a joint six questions tres importantes sur le même sujet. Par le rev. Pere Honoré de Sainte-Marie, carme dechaussé.*

A Namur, chez Charles La Haye, imp. juré et lib., 1729, in-4° de 8 feuillets et 126 pages.

Œuvre posthume du P. Honoré de Ste-Marie, né en 1650, mort à Lille, le 30 avril 1729.

2° *Lettre d'un maître savetier de Paris aux avocats qui ont signé la consultation au sujet du Saint Concile d'Embrun.*

A Namur, chez Ch. La Haye, imp. juré, 1729, broch. in-4°.

L'auteur de cette lettre, datée de Paris, 24 mai 1728, s'est caché sous le pseudonyme de *Nutelet, maître savetier controversiste de la compagnie du Salutaire entretien.*

3° *Chemin de la croix ou devotion sur les XIV stations du Calvaire, depuis le pretoire de Pilate jusqu'au sepulchre du Sauveur, etc. Par un pere recolet, dédié à la mère de Dieu.*

A Namur, chez Ch. La Haye, imp. juré, 1735, in-12 de 84 pages sans les prélim.

Comme exécution typographique, les presses namuroises n'ont rien produit de plus mauvais que ce volume.

4° *Instructions de S. Charles Boromée, cardinal du titre de Saint-Praxede, archeveque de Milan, aux confesseurs de sa ville et de son diocese. En latin et en françois.*

A Namur, ches Ch. La Haye, imp. juré, 1736, in-8° de 4 feuillets et 234 pages.

Cette impression, déjà signalée par M. J. Borgnet, est la reproduction textuelle de l'édition du même livre, publié à Liége en 1691, chez Henri Hoyoux, in-8° de 4 feuillets et 230 pages.

5° *Les Etrennes d'Arlequin au Public, comedie vaudeville, par Messieurs Armand et Gaspariny, comediens à Namur.*

A Namur, chez Charles La Haye, imp. juré, 1750, in-8°.

Armand et Gaspariny avaient publié l'année précédente une autre pièce intitulée : *Le retour des comediens à Namur, piece tragi-comilirique en un acte (prose), dediée a S. E. le prince de Gavre, à messieurs de la garnison et à messieurs de la ville.* Liége, Ev. Kints, 1749, petit in-8° de 69 pages (¹).

6° *Prieres tres-devotes ou entretiens interieurs du venerable Louis de Blois, abbé de Liessies, de l'ordre de Saint-Benoit, sur lesquels l'ame fidelle pourra s'avanceer dans le chemin de la perfection et de la*

(¹) Le siége de Namur fait en 1692 par Louis XIV en personne et la reprise de cette place par le prince d'Orange et l'électeur de Bavière donnèrent lieu à la publication des trois pièces suivantes que nous trouvons décrites dans la *Bibliothèque dramatique de M. de Soleinne*, t. II, pp. 47 et 49 :

1° *L'impromptu de la garnison de Namur, comédie* (3 actes, prose).

Amsterdam, Paul Marret, 1694. Petit in-12 de 45 pages, fig.

Pièce de circonstance dont les derniers mots donnent le sujet et l'intention : « Vivent les François, il n'y a ni villes, ni femmes qui leur resistent. »

2° *Le Contre-Impromptu de Namur. Comédie* (4 actes, prose).

Amsterdam, J.-L. de Lorme et Est. Roger, 1696. Petit in-12 de 68 pages, fig.

« Comme les François, en parlant de leur conquete de Namur, l'appeloient un impromptu pour donner à entendre qu'ils en étoient bientot venus à bout, et les Alliez leur ayant repris cette place en assez peu de temps pour donner aussi à leur prise le nom d'impromptu, on a pris de là occasion de faire cette comedie. » Un cavalier français subjugue le cœur d'une dame de Namur ; mais un seigneur espagnol, aidé de ses deux confidents, l'un allemand et l'autre hollandais, supplante le Français et lui ôte sa maîtresse.

3° *La Dragonne, ou Merlin dragon. Comédie* (1 acte, prose) *jouée à Namur pendant le siège, par ordre du maréchal de Boufflers.*

La Haye, Étienne Foulque, 1696. In-12 de 48 pages.

On attribue cette comédie à Desmares, trésorier de M. le Prince, le même qui avait fait jouer et imprimer une tragédie de *Roxelane* en 1643 et qui vécut jusqu'en 1716. Si ce Desmares est l'auteur de la *Dragonne*, on pourrait lui attribuer aussi *l'Impromptu de Namur* qui est dans le même genre. C'est dans cette comédie que se trouve l'exercice militaire du *broc* ou de la bouteille.

sainteté et se fortifier dans l'amour de Dieu. Traduit du latin par Louis Lipsin, Dr en theol., etc.

A Namur, chez Ch. La Haye, imp. juré, 1750, in-8° de 10 feuillets et de 282 pages. — Dédicace de l'imprimeur à Augustin Fourdin, abbé de Liessies.

Cette traduction a eu plusieurs éditions; la première que nous connaissions est celle de Liége, 1719, in-12.

Louis Lipsin, Dr en théologie, frère mineur conventuel, né à Dinant (Liége), occupa successivement les premiers emplois de son ordre. Il a laissé un nombre considérable d'écrits recommandables et pour la plupart peu connus. Nous signalerons particulièrement le suivant que nous ne trouvons mentionné nulle part :

Catechismus historico-theologico-dogmaticus in quo symbolum apostolorum et praecipui fidei Christinianae articuli, brevi, claru et facili methodo explanantur, etc. A fratre L. Lipsin ordin. ff min. convent.

Venetiis, apud J. Tiberinum, 1750, in-4° de 28 pages lim, 464 pages de texte et 2 feuillets de table.

Le seul exemplaire que nous ayons vu de ce livre appartient à M. Ed. Lavalleye, de Liége; il a été envoyé par Lipsin à un couvent de Liége et porte sur le verso de la couverture cette note curieuse :

« Hujus libri auctor, Provinciae nostrae Leodiensis alumnus benevolentissimus et amantissimus, bis exprovincialis et depost in sacro Assisiensi conventu poenitentiarius apostolicus, per plures annos vice-custos examinator synodalis, primum custos electus, cui officio imparem se existimans, sponte renuntiavit. Denuo tandem in generali congregatione, Romae celebrata anno 1750 custos electus et munus acceptare jussus, actualiterque praelaudatissimum conventum moderans et gubernans, praesentem librum transmissit et donavit anno 1750, in hac Leodiensi bibliotheca reponendum. »

7° *Lettre de M. l'eveque d'Amiens au Roy.*

Se vend à Namur, ches Ch. La Haye, imp. juré (1752 ?) in-4° de 4 feuillets.

8° *Lettre de M. l'archeveque de Sens à Monsieur ** conseiller au parlement de Paris, du 25 avril* 1752.

A Mons et se vend à Namur, chés Ch. Lahaye, imp. juré, in-4° de 12 pages.

9° *Requete presentée au Roy par les archeveques et eveques de France.*

(In fine). A Namur, ches Ch. Lahaye, imp. juré, 1752, in-4° de 3 pages.

10° *Lettre de M. l'eveque de Marseille a M. de Lamoignon chancelier de France, du* 3 *juin* 1752.

(In fine). A Namur, ches Ch. La Haye, imp. juré, 1752, in-4° de 3 pages.

Ces quatre dernières pièces ont été réimprimées à Namur, probablement par ordre des autorités ecclésiastiques. Elles combattent l'arrêt rendu par le parlement de Paris le 18 avril 1752, qui défend le refus public des sacrements, sous prétexte de défaut d'acceptation de la Bulle Unigenitus.

G.-J. LAFONTAINE. — 1749-1787.

1° *A Monsieur Monsieur Jean Jacques Ignace de Godenne, de Namur au jour qu'il prend les degrés de licences es droits dans la très celebre Université de Louvain le* 30 *juin* 1759. *Offert par M^rs^ les philosophes namurois. (Nouvelle édition.)*

A Namur, chez G.-J. Lafontaine (1759) in-8° de 6 pages.

Pièce de cent huit vers plus ou moins français, adressés par les élèves en philosophie de Namur à leur condisciple de Godenne. Sur le dernier feuillet on lit ce joli chronogramme qui n'est pas trop mal tourné pour un philosophe.....

TON IoLI MInoIs te renDra Les beLLes faVorabLes.

L'édition originale de cette pièce de vers parut la même année à Louvain, chez la Ve Van der Haert, in-8° de 4 feuilles non chiff.

Nous avons donné plus haut un spécimen de la verve poétique des Jésuites de Namur : on ne lira pas maintenant sans intérêt quelques vers écrits et signés par la classe de philosophie du collége de cette même ville, dirigé par ces mêmes religieux. Si l'on n'est pas d'accord sur la valeur poétique et littéraire de cette pièce, on conviendra cependant que les élèves ont singulièrement profité des leçons de leurs maitres.

Les élèves en philosophie du collége de Namur débutent par quelques compliments à l'adresse de Godenne; vient ensuite le récit de deux de ses mésaventures, puis la narration d'une simple histoire qui lui est arrivée. Voici le fait : De Godenne, dans une de ses pérégrinations, rencontra un moine de mauvaise mine, fort mal mis et dans un état si déplorable que des paysans, le prenant pour un malfaiteur, le maltraitèrent et l'accablèrent d'injures. De Godenne qui passait justement à cet endroit, le tira d'affaire.

Pour parvenir à ce but :
Au cou du religieux gras, gros comme un baton,
Il met pendre une croix au bout d'un long cordon,
Puis le traite d'abbé, lui fait la reverence,

et le conduit de village en village en le comblant de prévenances. Grâce à ce pieux stratagème, notre religieux commanda le respect et reçut partout le meilleur accueil. Cette touchante histoire, dont la narration ne compte pas moins de cinquante vers, est parsemée de petites anecdotes dans le genre de celle-ci :

On arriva bientôt dans une hôtellerie,
Où ce fut pour traiter grande tracasserie.
De Godenne intendant étoit dans l'embarras,
Pour trouver au prélat et tant et tant de plats.
Enfin on les traita le mieux que l'on put faire,
Ceci pour notre abbé ne faisait point l'affaire :
Son plus grand soin était d'étaler l'embonpoint,
Que l'on voit d'ordinaire au titre d'abbé joint.
Entre temps que l'abbé prenoit telles mesures
De Godenne intendant cherchoit des confitures.
Il decouvre un vieux pot qu'il croit être son fait,
D'abord du bout du doigt voulant faire l'essai
Il goûte de la m.... et donne à tous les diables
Avec le paysan, ses sauces détestables.
. . . .
. . . .
. . . .

On nous saura gré d'abréger cette citation de trop haut goût, et qui accuse le parfum dont s'imprégnaient, à cette époque, les stances extatiques des élèves du collége des Jésuites de Namur.

2° *Exercices de piete contenant des prieres pour le matin et le soir, pour la messe, la confession, la communion, etc.*

A Namur, chez J.-G. Lafontaine, imp. de S. M. 1772, in-12 de 374 pages sans les prélim.

3° *Cantiques spirituels des Peres de la Compagnie de Jesus, missionnaires dans le diocese de Namur.* (Quatrième édition.)

(A Namur, chez J.-G. Lafontaine) in-8° de 60 pages.

4° *Dogmata fidei, sacro Dei Verbo, ad mentem patrum Ecclesiae primorum V saeculorum intellecto, revelata : quae sub auspiciis D. Alberti Lud. Comitis Lichtervelde, Episcop. Namurc. etc. Ad exercitium neo-theologorum impugnanda exponit in Conventu FF. Minorum recollectorum, Namurci, die 28 mensis martii medio 9 mat. et hora 2 Pomer. F. Camillus Leblan, S. Theol. Lector, defendentibus Religiosis Sacerdotibus : F Severino Palante, F. Bertrando Raemackers et F. Philippo Hergodts.*

Namurci, apud G.-J. Lafontaine, Ill. Episcopi Typ. 1781, in-8° de IX et 99 pages.

G.-J. LECLERCQ. — 1752-1807.

L'Echo des Sages ou le langage de la Verité.

A Namur, chez G.-J. Leclercq, 1795, in-24 de 96 pages.

M. J. FLAHUTEAUX. — 1763.

1° *Accessus Altaris, sive dispositio ad missam.*

Namurci, typis Math. J. Flahuteaux, in platea vulgo Fossés Fleuris, 1763, in-12 de 48 pages.

2° *Missae Sanctorum ordinis S. Francisci, adjunctis quibusdam missis sanctorum in missali romano noviter insertorum.*

Namurci, typis Mathei Josephi Flahuteaux, in platea vulgo Fossés Fleuris, 1763, in-12 de 120 pages.

Ces deux petits volumes, les seuls que nous connaissions sortis des presses de Flahuteaux, sont imprimés sur mauvais papier avec des caractères usés et empatés.

J.-F. STAPLEAUX. — 1771-1806.

1° *Le Poete des moeurs ou les maximes de la Sagesse, avec des remarques morales et historiques (par J.-B. Blanchard, jesuite).*

A Namur, chez J.-F. Stapleaux (1771-2) 2 vol. in-12.

Ce travail, souvent réimprimé, a été publié sous différents titres, ainsi : *Les maximes de l'honnete homme,* etc. Liége, J.-F. Bassompierre, 1769, 3 vol. in-12, — *l'Ecole des mœurs ou les maximes de la sagesse.* Lyon, Bruyset, 1784, 1786, 1790. 3 vol. in-12. — Lyon Bruyset, 1804. 6 vol. in-12 avec l'éloge de Blanchard par M. F. D. H, en tête du 1er volume — Avignon. Lib. associés (1805) 3 vol. in-12. — Édition refaite et augmentée d'un grand nombre de morceaux nouveaux par M. H. Lemaire. Paris, Leprieur, 1818, 3 vol. in-12, fig. — Paris, 1822, 3 vol. in-12. — Traduit en espagnol par Ign. Garcia Malo. Madrid, 1786, in-12 et en allemand par ***. Augsbourg, 1789, in-8°.

La *Biographie Ardennaise* de Bouillot, à qui nous empruntons ces renseignements, s'exprime en ces termes au sujet de Blanchard : Après la suppression des Jésuites en 1764, « il se rendit en Belgique où M. Brioul, de Namur, lui offrit un asile dans un château qu'il possédait près de cette ville. Blanchard l'accepta et, sensible à cette marque d'intérêt, il voulut consacrer ses soins à l'éducation des enfants de son bienfaiteur. Ce fut dans cette retraite qu'il profita de ses loisirs pour composer *le Temple des Muses* (1). Au bout de six ans, comme l'éducation de ses élèves touchait à sa fin, il usa de la permission que les Jésuites avaient, pour retourner en France. »

Bien que Bouillot ne dise rien du *Poète des mœurs,* il est aussi probable que ce livre, qui a joui d'une certaine célébrité, a été écrit pendant le séjour de Blanchard chez M. Brioul.

(1) *Le Temple des muses fabulistes, ou Choix des plus belles fables des meilleurs fabulistes français, avec des remarques historiques, géographiques,* etc. Liége, Bassompierre, 1766. 2 vol. in-12.

2° *Les Fêtes namuroises ou les Echasses, petite comédie ornée de chants et de danses, faite en l'honneur de S. A. R. Monseigneur l'Archiduc Maximilien d'Autriche, etc., par M. d'Arnaud.*
A Namur, chez J.-F. Stapleaux, 1775, in-12 de 48 pages. — (Nouvelle édition.) Mons, Pierre J.-J. Plon, 1775, in-8° de 34 pages.

3° *Fanny, drame en deux actes et en prose par M. Klairwal.*
A Namur, chez J.-F. Stapleaux, imp. et marchand libraire, 1775, in-12.

4° *Intrigue sur Intrigue, ou le voyage sans succès, comedie en trois actes et en prose melée de chants par M. Thierry-Petit.*
A Namur, chez J.-F. Stapleaux, 1806, in-8°.

UL. CAPITAINE.

Notice raisonnée des ouvrages, lettres, dissertations, etc., de l'abbé DE SAINT-LÉGER.

(*Voy.* 1re série, t. IX, pp. 60, 156, 261, 327, 402 et 456.)

Année 1789.

JOURNAL GÉNÉRAL DE FRANCE.

	Nombre de pages.
1. Éloge du P. Jacquier, minime, à l'Académie des Arcades, par l'abbé Cerutti. N° 6 du 13 janvier, p. 24. . . . col.	½
2. Suppression par l'empereur des *Acta sanctorum* des Bollandistes, et dissolution de cette société de savants. N° 10 du 22 janvier, p. 39 . . . . col.	½
3. Notice du 1er discours de Camus, évêque de Belley, aux états-généraux de 1614. N° 13 du 29 janvier.	2½

N. B. Il y a une faute et une omission que j'ai restituée

Nombre de pages.

sur mon exemplaire du journal. (Omission ordonnée par le censeur.) Note à ajouter sur les duels dans mon exemplaire.

4. Notice du 2e discours du même. N° 17 du 7 février . . 2

5. Notice du 3e discours de Camus aux états-généraux de 1614. N° 18 du 10 février 3

6. Retard de la vente de Pinelli de Venise à Londres. N° 30 du 10 mars, p. 119 . . . . ½

7. Indication de deux écrits du père Desbillons, oubliés dans la notice de cet écrivain. Demande de renseignements détaillés sur une édition in-8° des œuvres de Cicéron, etc. N° 46 du 16 avril, p. 184 . . . . 1 ½

8. Annonce du prospectus d'un Recueil de chartres et diplômes, concernant une partie du diocèse de Constance, par dom Trudpert-Neugart, doyen de St-Blaise. N° 50 du 25 avril, p. 200 . . . . ½

N. B. Le 24 février 1789, j'ai adressé à M. d'Hangard une lettre raisonnée sur le catalogue de ses livres, laquelle n'a point été imprimée. J'en ai une copie manuscrite dans mon exemplaire du catalogue de cet amateur.

9. Vente à Londres, par Leigh et Sotheby, d'une bibliothèque venue de France (en partie du comte de Maccarthy). Manuscrit de Debenet. N° 55 du 7 mai, p. 220 . . . col. ½

10. La première traduction française de l'Utopie de Thomas Morus n'est pas de Guill. Budé, mais de Jean le Blond; la seconde, par Barthélemy Aneau, est un plagiat, etc. N° 121 du jeudi 8 octobre, p. 50. . . . . col. ½

Ajoutez que d'Artigny, tom. VI, p. 169 de ses Mémoires, relève Niceron pour n'avoir pas parlé de la traduction de Jean le Blond, et qu'il ne rapporte pas le dixain qui est à la tête, et une partie de l'avertissement. J'ajouterai qu'il y a une traduction italienne, imprimée en 1558, et deux anglaises, la première de Ralph. Robinson, publiée en 1557; la seconde par l'évêque Burnet, imprimée en 1683. A l'égard du texte latin, l'édition de 1516, chez Gourmont, indiquée par Maittaire, est chimérique: la première de toutes est celle de Bâle, Jean Froben, 1518, in-4°. Revoir la préface de Querlon.

11. Envoi d'une fable italienne de M. de Rossi et la traduc-

Nombre de pages.

tion française anonyme d'une des fables du même auteur. N° 139 du 19 novembre, p. 572. . . . . col. $\frac{1}{2}$

12. Annonce de la vente de la bibliothèque de Crevenna à Amsterdam, et de son nouveau catalogue in-8°. N° 148 du 10 décembre . . . . 1 $\frac{1}{2}$

JOURNAL DE PARIS.

1. Note sur le médecin Jacques Molin, plus connu sous le nom de Dumoulin. N° 41 du mardi 10 février, p. 180. . . $\frac{1}{2}$

2. Notice de la vie et des ouvrages de l'abbé Galiani, mort en octobre 1787. N° 104 du mardi 14 avril, p. 471, tirée de sa vie par M. Diodati, imprimée à Naples, en 1788, in-8°. . 5

Note manuscrite sur deux autres ouvrages de Diodati, et sur la vie libertine de l'abbé Galiani.

3. Annonce de la vente des livres et médailles de l'abbé Ghesquiere, et en particulier, de ses trois médaillons d'or de Henri IV, de l'année séculaire de la confession d'Augsbourg et de Michel Apofi, prince de Transilvanie. N° 105 du 15 avril. (Note Mss. à ajouter.) [*V.* t. IX, 1re série, p. 409, n° 7.], col. 1

4. Sur les mentons de galoche, les louches, les bègues et es bossus. Cause de bossus et de boiteux, racontée par la gazette de 1683. Expression, *Conteur de Fagots*. N° 123 du 3 mai. Le censeur a retranché le trait de Gegania éprise d'un bossu ; je l'ai rétabli sur mon exemplaire 2

JOURNAL DE LA VILLE.

1. J'ai donné l'idée d'une caisse de secours, proposée dans e Journal de la Ville par M. de Luchet. N° 27 du 25 août, p. 199.

2. Observations sur l'entrée du jardin des Tuileries du côté du Pont-Royal. N° 32, p. 240.

3. Sur le Résumé des cahiers de province, 3 vol. in-8°. Accord des cahiers des trois ordres sur la religion et le culte, etc. N° 35, p. 264.

4. Sur la maxime du droit français : *Si veut le roi, si veut la loi*, Différentes manières de la rapporter en français et

en latin. Commentaire sur cette maxime, par Eusèbe de Laurière. Elle est citée dans les proverbes français, etc. N° 36, p. 273.

5. Sur le peu de fondement des motifs qui ont fait casser l'élection de dom Lièble, bénédictin, pour député à l'hôtel de ville. N° 41, pp. 311 et 312. (Deux fautes à corriger.)

6. Réponse à M. Panko (1), qui a voulu défendre la révo cation de dom Lièble. N° 43, pp. 329 et 330.

7. Journal de Paris sur l'expression : monarque tout puissant, et nation législatrice et souveraine. N° 44, p. 343.

8. Particularités littéraires sur Marie de Brabant, femme de notre roi Philippe le Hardi, et sur le duc de Brabant, son père, Henri III, dit le Débonnaire, mort en 1261. Le poëte Adenez, etc. N° 45, p. 346.

(Note manuscrite sur mon exemplaire à ajouter.)

9. Relation sur ce qui s'est passé à Aix, le 28 juillet 1789, où il est question de la sage bravoure de l'abbé de Beausset. Supplément au n° 45, pp. 41-44.

10. Envoi de la réponse de Henri IV aux remontrances du parlement de Paris, sur l'édit de Nantes, le 8 janvier 1599. N° 46. p. 356. (Corrigez deux fautes.)

11. Observations sur la cherté du pain en 1789 et en 1740. Couplet fait là dessus en 1740. N° 48, p. 373.

12. Extrait d'un mémoire de Desmarets, contrôleur général des finances, sur les dettes et dépenses de Louis XIV. Particularités sur Malet, premier commis, sous Desmarets, de l'Académie française, etc. N° 50, pp. 387-389.

Je cite là Jardel de Braine comme vivant ; il était mort.

13. Précis historique sur Raymond, vicomte de Toulouse, et sur sa femme Constance, sæur de notre roi, Louis le Jeune. N° 58, pp. 455 et 456.

14. Différence essentielle entre les billets de commerce et les billets de banque, les premiers établis en 1701 et en usage jusqu'en 1711 ; les autres établis par Jean Law, Écossais,

(1) Faux nom.

en 1717. Ce Law mort à Venise, en 1729, de l'Académie des Sciences. N° 61, pp. 478-480.

15. Fausseté du complot des Juifs d'Avignon et des mécontentements des habitants du comtat. Journal de la Ville, in-8°. N° 63 du 30 septembre, p. 493.

16. Nécessité de réduire la dépense des menus, du garde-meuble, des travaux littéraires ordonnés par le gouvernement. Abus de ce genre. Journal de la ville, in-4°. N° 4, p. 14. (Fautes d'impression énormes.)

17. Indécence de la formule d'approbation : *j'ai lu par ordre*. Quelques censeurs et entre autres le président Cousin ne l'ont point employée. Journal de la ville et des provinces. N° IX, p. 33

18. Annonce de deux ventes de livres, l'une à la Haye, et l'autre des restes de Maffei Pinelli à Londres. N° 20, p. 79.

19. Réponse ou réfutation de l'abbé Sieyes sur la propriété de biens du clergé. N° 24, p. 95.

20. Anecdote sur l'avocat le Maistre déguisé en marchand. N° 29, p. 114.

21. Sur les usufruitiers ecclésiastiques. Vrai sens du mot *eleemosyna* dans les anciens titres. Désir d'un projet de finance qui, en conservant la jouissance des titulaires pendant leur vie, assure dès à présent les créanciers de l'État. N° XXX, p. 117.

22. Correction d'une faute dans l'article précédent et indication de deux écrits nouveaux qui réclament en faveur des ecclésiastiques la jouissance viagère de leurs bénéfices. N° XXXI, p. 124.

23. Réponse à la critique outrée du discours de M. Lally Tolendal à ses co-députés aux états-généraux d'où il s'est retiré. N° XXXIII, p. 129.

(*V.* le Mercure du France du 7 novembre 1789, où est la lettre au président de l'assemblée, et une autre dans le Journal de la Ville, in-4°. N° 41 du 10 novembre 1789, pag. 163 et 164).

24. Extrait d'une lettre (à moi écrite) de Douay, le 2 novembre, sur un fait singulier arrivé dans cette ville, relatif à la cause publique. N° 37, p. 147.

25. Réfutation de ce qui a été dit de l'oriflamme dans le journal du 2. Distinction à faire de son bâton doré ou semé de fleurs de lis d'or, et de l'étoffe qui était rouge et de soie. N° 44, p. 175.

26. Belle réponse de Théopompe, roi de Lacédémone, à une femme qui se plaignait de ce que par la création des éphores, il laissait à ses enfants la royauté moins absolue. Réflexion de Valère Maxime sur ce fait. N° 46, pag. 183 et 184.

27. Réfutation de ce qu'on a dit que la scène du cardinal de Lorraine, bénissant les poignards des conjurés dans Charles IX de Chénier, était prise du Coligny de d'Arnaud. Notice du Coligny de François Chantelouve, imprimé en 1575. N° 56, p. 223. Addition manuscrite sur mon exemplaire du journal.

28. Accouchement monstrueux d'une femme qui avait été frappée de la vue de la tête de M. Foulon portée dans les rues. Même numéro, p. 224. L'enfant est mort le 7e jour, faute de ne pouvoir prendre de nourriture.

29. Extrait d'une lettre de Beaune sur le P. Eugène, capucin et commandant des chasseurs ; sur les Dijonnais au château de Sainte-Albine, etc. N° 61, p. 244.

ANNÉE LITTÉRAIRE.

1. Que notre roi Charles V ne fut point surnommé le Sage pour avoir bâti la Bastille ; que Hugues Aubriot, prévôt de Paris, sage administrateur, ne périt point à la Bastille de rage et de désespoir, etc. Tom. VII, n° 43 du 24 novembre, p. 109. 5

N. B. On a oublié le post-scriptum de ma lettre où il était question du jugement de l'abbé de Mably sur Charles V, et à la note de la pag. 113 le renvoi à l'ouvrage de Jean le Feron sur Aubriot. *V.* ci-contre la lettre que m'avait écrite l'avocat Molé.

2. Extrait du Cardinal de Lorraine, tragédie par M. de F... [1], imprimé en 1756. Tom. VII, p. 239. . . . . . . 12½

[1] Masque de d'Arnaud. C'est son Coligny sous un autre titre. *Voy.* le Catalogue de Soleinne, t. II, n° 1840. Ch. de Ch.

Nombre de pages.

3. Observations importantes sur les vins de cabaret, tirées des Vues consolantes et importantes sur la situation de la France. Tom. VII, nº 47, p. 350. 2

Cet article en a procuré un par lequel M. Bets fait connaître la liqueur probatoire du docteur Plouquet pour l'examen du vin frelaté et du beurre de provision où les Hollandais mettent de la céruse. *V.* le nº 50, pag. 211-213.

4. Que la destruction des religieux et des chevaliers de Malte est contraire aux sentiments de l'Ami des hommes, du docte protestant Marsham et du marquis d'Argens, pour l'ordre de Malte. Tom. VIII ou nº 48, p. 68 3

5. Précis historique sur le cardinal de Lorraine. Nº 49, p. 116 11

6. Solution d'un problème sur les effets de la liberté de la presse en France, donnée en 1740 par un anglais. Johnson compare une grande assemblée à une tasse de punch. Nº 51, p. 287 . . . . 1 1/2

ANNALES DE LA FRANCE, PAR MERCIER.

Extrait d'une lettre écrite de Langres sur la formation des districts de cette ville, sur le passage du régiment de Monsieur, etc. Nº 67, p. 3.

Lettre de M. A***, négociant de Rouen, à son oncle religieux bénédictin, sur le projet de décret concernant les religieux, proposé à l'assemblée nationale, par Treilhard. (Imprimé à part en 4 pages in-8º) 4

J'ai donné à M. Heidegger de Zurich la note de mes opuscules imprimés de 1783-1786 (quatre ans en novembre 1790); reste à lui remettre les années antérieures et postérieures.

Année 1790.

1. Que l'expression : Aller sous les plombs, employée par J.-J. Rousseau dans une de ses lettres, signifie, à Venise, aller dans la prison d'État. Le Modérateur du 3 janvier, p. 11.

Nombre de pages.

2. Relation de l'affaire de Christophe Lardenois, mis à la Bastille pour avoir voulu escroquer mille louis à la marquise de Pompadour. Révolutions de Paris, par Prudhomme. N° 26 du 2 au 9 janvier, pp. 47 et 48.

Ma relation est croquée, mais j'ai donné mon original et je n'ai plus la copie.

3. Arrestation de Cagliostro et de sa femme à Rome. Dédicace de l'opéra de Jules César à la duchesse de Polignac. Gazette universelle, in-4°. N° 50 du 19 janvier, p. 197.

4. Annonce de la nouvelle édition des œuvres de Marc-Antoine Muret, faite à Leyde, en 1789, par les soins de David Ruhnkenius, et avec des notes critiques de van Santen, sur les fautes de prosodie échappées à Muret dans ses poésies. Journal général de France, in-4°. N° 33 du 2 février, p. 132. La date de cette lettre est du 25 octobre et non pas du 25 janvier . . . . col.

5. Sur l'établissement de l'imprimerie, à Constantinople, et sur le rétablissement de ce bel art, en 1726 et en 1784. Toussaint. l'abbé Mignot et J.-J. Rousseau, réfutés sur ce point. Journal de Paris du dimanche 7 mars, p. 262 . . .

Corrections sur mon exemplaire. J'ai mis un errata des principales fautes dans le Journal du mardi 9 mars. Ajoutez l'abbé de Longuerue à Toussaint, etc. La note de mon exemplaire du supplément à Prosper Marchand, §. de C. P.

6. L'histoire de l'imprimerie d'Augsbourg, par M. Zapf, a été imprimée en 1786, ce qu'elle contient. Le catalogue des éditions du xve siècle, que possède M. Zapf, in-8°, a été imprimé en 1788. La vente des livres du professeur suédois Aurivillius est faite et n'est point à faire. Journal général de France, in-4°, n° 95 1

7. Quand a paru le Traité sur la manière d'empailler et de conserver les animaux, par Manesse, chanoine régulier de Saint-Jean des Vignes. Mérite de cet ouvrage et de la méthode de l'auteur, bon anatomiste, grand chirurgien, etc. Ibid. N° 129, p. 515. . . . . $1\frac{1}{2}$

8. Qu'il existe des restes de l'autel érigé à Lyon, en l'honneur de Rome et d'Auguste, dans l'église d'Ainai. Journal

des Savants, février. P. 895, in-4° et p. 261 de l'édition in-12.

9. Avertissement sur le Vindemiatore de Luigi Tansillo et sur la Priapeia de Nicolo Franco, en tête de l'édition de ces deux ouvrages, faite à Paris, aux dépens du libraire Molini, sous le titre de *Pekin,* nel XVIII secolo, petit in-8°, qui a paru à la fin de mai 1790.

Molini, qui m'avait prié de faire cet avertissement, l'a traduit en italien et a retranché de sa traduction quelques détails qui sont dans mon original français dont j'ai la minute.

10. Richesse des bibliothèques monastiques en Angleterre avant leur destruction. Notice tirée des vies des pères, des martyrs, etc., traduites de l'anglais de Butler, par M. Godescard, tom. IV, p. 558 et suiv. de la dernière édition, avec mes lettres d'envoi. Journal général de France du vendredi 4 juin, p. 623; p. 624, Bargo pour Burgo Francho. . . . . col. 2½

11. Notice de deux anciens catalogues d'Alde Manuce, et de deux autres pièces intéressantes, imprimées par cet artiste. Journal des Savants, mars, p. 155, in-4°. 50 exemplaires à part, in-12, tirés à mes dépens. A la dernière page de ce morceau, deux fautes d'impression : nonis julii 1505, corrigez : nonis julii 1501. Maittaire tom. II, p. 4, lisez : Maittaire tom. II, p. 47.

12. Sur la destruction du monument de la Place des Victoires; qu'il faut aussi détruire les dessins, gravures de cette place et les livres qui en parlent, entre autres ceux de Lernié et de Regnier-Desmarais. Qu'il faudrait aussi détruire la statue de Louis XIV, foulant aux pieds l'hérésie, dans la cour de l'hôtel de ville; médaille de la Place des Victoires à fondre, etc. Journal de France. N° 176 du 25 juin, p. 714. . . . col. 2

Le marquis de Rossel dans sa lettre insérée au même Journal, n° 181, p. 736, applaudit de tout son cœur à l'ironie fine de ma lettre.

13. Sur la demande faite par M. d'Aubusson des quatre esclaves de la Place des Victoires. Suite de la réclamation, si elle était accueillie. Inutilité des bibliothèques, des académies, etc. Journal général, n° 183 du 3 juillet, p. 147. *Voyez* mon exemplaire du Journal. 2½

Nombre de pages.

Mémoire pour la conservation des bibliothèques des communautés séculières et régulières de Paris. Paris, Bailly, 1790, in-8° . . . . p. 16

(Il y a quelque différence entre la minute et l'imprimé.)

Année 1791.

1. Annonce du tom. Ier de la Bibliothèque grecque de Fabricius, publiée par M. Harles, et des poésies latines de M. van Lennep. Journal général par l'abbé de Fontenay, n° 9 du 9 février, p. 35. . . . . col. $1\frac{1}{2}$

2. Sur le corps de François van der Burch, archevêque de Cambray, trouvé tout entier, lors de sa translation de Mons à Cambray en 1776 ou 1777, après plus de 130 ans d'inhumation. Éloge de ce prélat, sa vie. Citation des livres de Kornmann et de Garnmann. Ibid., n° 65 du 6 avril, p. 261 (deux fautes d'impression) . . . . col. $1\frac{1}{2}$

3. Le corps de Mirabeau n'est pas déposé dans la vieille église de Ste-Geneviève, comme on l'a dit, mais dans le caveau des religieux et dans le cloître hors de l'église, à côté de celui de Soufflot. Journal général, n° 101 du 11 avril, p. 403. col. $\frac{1}{4}$

4. Différence entre les deux éditions de Garnmann de *Miraculis vivorum*, éditions de 1670 et 1709, celle-ci en trois livres. — Annonce d'une nouvelle édition de Dante, à Rome. Journal général de Fontenay, n° 84 du 25 avril, p. 336, col. 1

5. Infidélités de la traduction en langage moderne, par l'abbé de St-Martin, des Établissements de saint Louis. Il a pris deux anneaux (anels) pour deux ânes. *Ibid.*, n° 99 du 9 mai, p. 395 . . . . col. 1

6. Critique de la Gazette universelle qui dit que Marie de l'Incarnation respectait tellement le pape qu'elle ne prononçait jamais son nom sans s'agenouiller, et qu'elle est morte à la fin de l'autre siècle. *Ibid.*, n° 151 du vendredi 1er juillet, p. 362 1

Nota. Le Moniteur universel du lundi 30 mai 1791 n'a pas manqué de copier la première de ces bévues et même d'y ajouter. *Voy.* ci-contre. J'avais mis cette lettre dès le 20 ou 25 mai, et le journaliste en a rafraîchi la date.

Nombre de pages.

7. Sur le Catalogue des éditions du xve siècle, rassemblées par M. de Loménie de Brienne, dont le département de Paris a proposé d'acheter celles qui manquent à la bibliothèque du roi. *Ibid.*, n° 214 du 2 septembre, page 880. — Addition manuscrite sur mon exemplaire . . . . col. 1

8. Annonce du livre intitulé : l'Église constitutionnelle convaincue d'erreur, de mensonge et de schisme. *Ibid.*, n° 221 du 9 septembre, pag. 905 et 906 . . . . col. 1

C'est dans cette lettre que je m'écrie avec Antoine Panormitain : *O Guarine ventrati, ubi nunc es?* Bien des lecteurs n'ont pas su ce que je voulais dire; il faut donc leur faire l'histoire de ce Guarinus et de la raison de son surnom *Ventratius*. Voyez la sur un papier ci-contre marqué AA.

9. Critique de ce qu'a dit la Gazette universelle, de la conformité de la constitution civile du clergé russe avec celle du clergé de France, la première approuvée et la seconde blâmée par le pape. Que la doctrine de la Sorbonne, en 1790, n'est pas contraire à celle du Mémoire présenté au Czar par elle en 1717. Histoire de ce Mémoire, dénaturée par le gazetier copiste de Voltaire et de l'abbé Duvernet, son écho. Bévues multipliées dans un seul chapitre de son Histoire de la Sorbonne, etc. Journal général de Fontenay, n°s 259, 260, 261 des 17, 18 et 19 octobre.

Nota. Trois fautes d'impression corrigées à la page 1076, n° 263, de ce journal. — J'avais envoyé cet article dès le 14 septembre ; voyez la lettre de Fontenay du 15 qui en accuse la réception, et il ne l'a donné que le 17 octobre. — Ce morceau a été réimprimé, sans mon aveu, dans le Journal ecclésiastique de l'abbé Barruel, mois de décembre, pag. 426-445, et le journaliste a mis à la fin de l'article les initiales de mon nom.

Le Gazetier universel, qui sans doute a su que cette pièce était de moi, a cessé, à la fin d'octobre, de m'envoyer sa feuille. Quand je la redonnerai, il faut ajouter que l'auteur anonyme (l'abbé de Bellegarde) de l'Histoire abrégée de l'église métropolitaine d'Utrecht, publiée à Utrecht en 1765, in-12 (je l'ai reliée), rapporte, pag. 545-555, le précis historique

Nombre de pages.

du projet de réunion dans lequel fut mêlé l'archevêque d'Utrecht.

10. Rectification d'un des trois distiques latins sur la nouvelle église de Ste-Geneviève ; qu'ils ont été imprimés en 1784, dans l'édition, faite à Liége par les soins de l'abbé de Feller, du Dictionnaire historique de Dom Chaudon, où ils ne sont pas dans les éditions de Caën. Journal général de France, n° 295 du 22 octobre, pag. 1189 et 1190 . . . . . . col. ½

Nota. Les vers latins, avec une traduction en vers français par M. de Lafargue, ont été mis dans le même journal du 17 octobre précédent, page 1170, avec une faute au 4e vers que je relève ici.

11. Annonce des Essais historiques sur la suppression des monastères de l'Angleterre, traduits de l'anglais de Dodd, par l'abbé Godescard. Parallèle de la révolution d'Angleterre et de celle de France, mêmes causes, mêmes passions, etc. Journal général de Fontenay, n° 291, du 18 novembre, p. 1188 . . . . col. 1½

12. Annonce des Conversations patriotiques d'un jacobin et d'un Anglais. Même journal, n° 301 du lundi 28 novembre, pag. 1227 et 1228 . . . . col. ½

JOURNAL DES SAVANTS.

Lettre à l'éditeur du Traité des monnaies des prélats et barons de France, sur ce qui a été fait jusqu'ici et sur ce qui reste à faire relativement à trois ouvrages dont Falconnet proposait le plan il y a 60 ans, et qu'il jugeait nécessaires pour la perfection de notre histoire, savoir : un dictionnaire géographique de la France, une bibliothèque française, et un glossaire français.

Rapport manuscrit sur une meilleure organisation de la commission des monuments. Ce morceau est écrit avec une noble fierté. L'abbé de St-Léger y fait valoir l'indépendance avec laquelle doivent travailler des hommes qui remplissent gratuitement de pénibles fonctions.

Nombre de pages.

Projet pour l'établissement d'une bibliothèque nationale en cinq sections placées dans autant de quartiers de Paris, lu à la commission séante au collége Mazarin, le 15 février 1791. Paris, de l'imprimerie de Perlet, in-8°. 15

Rapport sur l'état des bibliothèques des religieux et religieuses du département de Paris, remis à la commission des monuments sur la fin de 1790. (L'abbé de Saint-Léger compare cet état de 1790 avec un état de 1722, et il prouve que le premier est faux et infidèle par rapport surtout aux bibliothèques de Sorbonne, de Sainte-Geneviève et de Saint-Victor.)

Rapport fait à la même commission, à la même époque que le précédent (juin 1791) sur les livres rares, curieux, manuscrits ou imprimés que l'abbé de Saint-Léger a vus dans les départements qu'il a visités avant la révolution. (Je possède les pièces à l'appui de ce rapport. — Note de Barbier.)

L'abbé de Saint-Léger est éditeur des *Quinque illustrium poetarum lusus in Venerem,* imprimés pour le compte de Molini, en 1791. Il y en a eu six exemplaires tirés sur papier vélin, et deux seulement sur papier de Hollande, dont un pour l'abbé Leblond et l'autre pour l'abbé de Saint-Léger qui m'en a fait présent. (Barbier.)

Année 1792

1. Annonce de la dissertation de l'abbé Barthélemy sur une ancienne inscription grecque relative aux finances. Journal général par Fontenay, n° 81 du 21 mai, p. 326.

2. Éclaircissement sur le Monde enchanté de Balthasar Bekker et sur le quatrain français fait par La Monnoye à l'occasion du portrait de cet auteur en tête de son livre. Ibid., n° 99*bis* du 8 avril, p. 403 et 404. — Ajoutez la note manuscrite sur l'exemplaire de mon journal.

3. Inscription latine sur un poteau qui est dans la place d'Aix-la-Chapelle. Journal de la cour et de la ville, n° 11 du mercredi 11 juillet, p. 87 et 88.

Année 1793.

Sur ce que M. Dussaulx a pris pour un tripot de jeux, l'hôtel de Nesle habité pendant plus de 30 ans par le duc de Berry, oncle du roi Charles VI, et sur ce qu'il a dit fort ridiculement de notre poëte français, Eustache Deschamps, etc. Journal du Lycée des Arts, n° 2 du 3 mai, p. 12-14. A noter dans ma notice du manuscrit de Deschamps.

Rapport présenté au comité d'instruction publique par la commission des monuments, sur le bruit qui s'était répandu que l'on songeait à supprimer l'ancien écu de France qui se trouve sur les reliures de la majeure partie des livres de la Bibliothèque nationale. (Il y a quelque différence entre la minute et la copie.)

L'abbé de Saint-Léger a publié, en 1796, avec M. Adry, une nouvelle édition du Voyage au vallon tranquille par Charpentier.

Année 1797.

Mémoire où l'on établit la différence des deux éditions faites en la même année à Paris et à Lyon, de la traduction française par J. Fornier du roman grec de Parthenius de Nicée, in-8°. . 17

(On le trouve à la tête du 1er volume de la Bibliothèque des romans grecs, 12 vol. in-12. Paris, Guillaume, an V.)

C'est tout ce que l'abbé de Saint-Léger a fourni à cette collection dont on le fait passer mal à propos pour l'éditeur dans nos dictionnaires historiques.

Il a été tiré quelques exemplaires à part de ce Mémoire, format in-8°, j'en ai un très-bien relié. BARBIER.

MAGASIN ENCYCLOPÉDIQUE.

1re ANNÉE, 1795.

Notice sur la vie et les ouvrages de Robert Strange. T. I, p. 220 . . . . 9½

Nombre de pages.

Sur l'étymologie du mot muscadin, p. 531 . . . . . . 3 ½

Observation sur la notice de la chronique de Pierre d'Andlo, par Oberlin (insérée dans le Magasin encyclopédique, t. I, p. 216). T. II, p. 223. — Réponse d'Oberlin, p. 514 . . 5

Notice sur Charles-François Lhomond, p. 364. . . . . . 1 ½

Observations sur quelques articles du Magasin encyclopédique, t. II, p. 30, 47 et 72. T. III, p. 178 16

Note sur quelques manuscrits envoyés de Cologne. T. IV, p. 87 5

Précis historique sur la vie et les ouvrages du chevalier Tiraboschi, bibliothécaire du duc de Modène. T. V, p. 477. 10 ½

2e année, 1796.

Lettre à Chardon de la Rochette sur les lettres manuscrites de Peiresc. T. IV, p. 247 12

Addition à la notice sur Cliquot de Blervache (publiée dans le n° 13). P. 329. 4

Notice sur la vie et les ouvrages de Louis Chaduc, antiquaire du siècle dernier, p. 334. . . . . 10 ½

Observations critiques sur un article du Journal de Naples, où il est question d'un poëme sur la Passion de J.-C., attribué à saint François de Paule, p. 379 8

Mon dernier mot sur la correspondance de Peiresc et sur le docte Séguier de Nismes, mort en 1784. T. V, p. 235 . . 6 ½

3e année, 1797.

Lettres de l'abbé de St-Léger et de Chardon de la Rochette sur quelques articles du T. VI des Soirées littéraires de Coupé. T. II, p. 179. 6

Notice d'un traité très-rare du safran, p. 289 10

Réponse à la question suivante de M. M*** (Méon) amateur : Qu'est-ce qu'un petit livre in-12, intitulé : *Les vers satyriques et énigmatiques du nouveau Théophile,* imprimé à Paris, chez Charles Hulpeau, en 1626, et quel est l'auteur caché sous ce nom de nouveau Théophile ? T. III, p. 248 9

Nombre de pages.

Notice de trois volumes peu connus qui traitent de quelques harengs marqués de caractères extraordinaires, p. 289. 10

Notice des Veilles de Duverne, rimailleur du siècle dernier, adressée à Dominique-Martin Méon, amateur de livres. T. IV, p. 217 . . . . 5½

Avis aux éditeurs des Œuvres de la Grange-Chancel, p. 257. 1½

Observations sur deux articles du Magasin encyclopédique (n° 10), p. 397. . . . . 10½

Addition nécessaire à l'article de Louis Chaduc, antiquaire du siècle dernier ; extrait par Mariette de son traité manuscrit des pierres gravées. T. V, p. 399 10

Éloge du bourreau, par Alexandre Tassoni et par Ant. Furetière ; digression sur les dédicaces bizarres et bouffonnes, p. 568 16

Particularités sur la vie de l'abbé Torche, poëte, romancier et traducteur du dernier siècle ; notice de quelques-uns de ses ouvrages, en particulier de son Chien de Boulogne. T. VI, p. 183. . . . . 15½

Notice de quelques poésies latines d'Antoine Telesio, en latin Thylesius, p. 351 . . . . 8½

4

4ᵉ année, 1798.

St-Léger à Chardon de la Rochette, sur un livre rare et fort peu connu, intitulé : *Omnium horarum opsonia*. Francfort, 1614, in-8°. T. I, p. 77 . . . . 4½

Notice de l'exemplaire acquis récemment par la Bibliothèque Mazarine de l'*Acerba* de *Cecco d'Ascoli*, 2ᵉ édition de 1478, p. 248 . . . . 8½

Bibliothèque du Dauphiné, par Guy Allard, nouvelle édition par Chalvet, professeur d'histoire à Grenoble. Grenoble, 1797, p. 339 . . . . 9½

Observations sur quatre articles de ce premier volume, p. 539 8

Notice d'un roman très-rare de René Bertaut, Sʳ de la Grise, intitulé la Pénitence d'amour. T. II, p. 99 4

Nombre de pages.

Sur les Cartulaires ; critique d'un projet relatif à un dépôt de cartulaires dont la formation fut proposée au Directoire exécutif (en l'an VII) par Lebreton, ex-Bénédictin, in-12 . . 16

Bibliothèque du tribunal de cassation, en 1800.

Notice d'un manuscrit de l'ouvrage de l'empereur Frédéric II, intitulé : *De Arte venandi cum avibus*, insérée par les soins de M. Schneider, éditeur des Reliqua librorum Imperatoris Friderici II.

Note finale.

Le manuscrit que M. de B**** a bien voulu nous confier (*voy.* p. 1), pour l'impression de cette notice inédite, est fautif en beaucoup d'endroits. Le copiste a laissé des lignes en blanc, s'est permis des transpositions maladroites, a sauté des mots, surtout des noms propres, et en a tronqué un grand nombre. L'honorable M. Durand de Lançon, dont nous avons parlé, p. 3, a eu l'obligeance de nous envoyer de Béthune, où il réside aujourd'hui, une copie de sa propre main de la même notice. Elle est moins complète que celle de M. de B**** ; mais elle nous a été plus d'une fois utile pour corriger et rétablir le texte. Nous avons dû souvent recourir à ceux des journaux que nous étions à même de consulter ici, afin de donner exactement le titre des opuscules du savant abbé de Saint-Léger.

Nous osons compter sur l'indulgence des hommes instruits pour obtenir le pardon des fautes, d'ailleurs peu considérables, qui peuvent être restées dans cette longue transcription. Ils n'ignorent pas les difficultés inséparables d'un travail de révision, aussi étendu, aussi pénible, aussi fastidieux. Nous aimons à croire qu'ils diront avec Horace : *Non ego paucis offendar maculis*, etc.

Ch. de Ch.

Recherches bibliographiques faisant suite aux Amusements philologiques de M. Peignot.

L'ouvrage dont nous venons de transcrire le titre a obtenu un succès mérité et qu'attestent trois éditions réelles ; l'auteur s'est bien gardé d'épuiser les sujets qu'il a successivement abordés ; nous croyons qu'il y aura intérêt, pour quelques lecteurs, à leur donner un peu plus de développement, à y joindre des notes bibliographiques qui fassent connaître une partie des sources auxquelles il faudrait puiser pour compléter les *Amusements philologiques*.

Ces *nugæ difficiles* ne sont pas sans doute d'une grande importance, mais le *Bulletin* s'en est déjà occupé à plusieurs reprises (t. I, p. 83, etc.), et nous espérons qu'on ne se plaindra pas de trouver ici les données que nous ont fournies de longues lectures entreprises dans un autre but que celui d'agmenter la bibliographie des tours de force littéraires.

ACROSTICHES.

Les anciens ont donné à l'acrostiche un caractère presque monumental ; Letronne (*Inscriptions de l'Égypte,* t. II, p. 155), en cite un syllabique et non littéral qui est de la composition de Catilius Nicanor ; les premières syllabes de dix vers élégiaques composent quatre mots, ayant juste dix syllabes. Les acrostiches syllabiques grecs, très-rares dans les ouvrages de la haute antiquité, deviennent plus fréquents dans la période byzantine. Tel est, du moins en partie, celui que Montfaucon (*Palæographia græca*, p. 295), a publié d'après un manuscrit exécuté pour l'impératrice Eudoxie, femme de Romain Diogène, mort en 1070. Dans ce petit poëme dédicatoire, les premières syllabes ou lettres de chaque ligne forment un vers ïambique. (Hase, *Journal des savants,* 1848, p. 536.)

Un acrostiche très-compliqué se trouve dans les œuvres du poëte Fortunat. M. Ampère n'y avait vu qu'*un casse-tête chinois ;* M. Corpet a montré qu'il avait quelque valeur philologique. (*Revue de philologie,* 1847, t. II, p. 450.)

Un vieil auteur dramatique français, Simon Bougoing, a fait avec les lettres qui commencent la cinquième syllabe d'une pièce de treize vers, un acrostiche curieux que les frères Parfaict ont cité dans leur *Histoire du théâtre français*, t. II, p. 247, et que M. Edélestand du Méril a également mentionné dans ses *Mélanges archéologiques et littéraires*. (Paris, 1850, p. 411.) Nous croyons devoir le reproduire ici :

Tant que vouldrai	S	ervir de bon courage
Voulant te obeir	I	amais déception
Je n'auray plus	M	ais la salvation
J'en suis certain	O	toy, par bonne ouvrage,
Honneur des cieulx	N	otre mère, et l'amye
Entre femmes	B	enoiste et secourable
Servir je veulx	O	des justes l'amye
Vray pain de grace	V	ie aussi perdurable
Sans toy ne puis	G	race avoir honorable
Avecques toy	O	les Sainctz joies prendre ;
Mon ame donc	V	euilles de mal reprendre
Et bien l'instruictz	I	cy par bon remord
Ne me laissant	N	e l'heure de ma mort.

M. du Méril, dans un autre de ses savants ouvrages (*Poésies latines populaires*, 1843, p. 151) donne des exemples d'acrostiches assez singuliers. Ce qu'il y a de mieux en ce genre figure encore dans un livret bien difficile à se procurer aujourd'hui : ***Paralipomena quædam acrostichia tum græca, tum latina***, Bâle, 1560, in-8°.

Gilbert Giboin, *maistre escrivain en la ville de Molins en Bourbonnais*, est auteur d'une tragi-comédie imprimée à Lyon en 1619 et intitulée : *les Amours de Philandre et de Marisée* (on en trouve une analyse détaillée dans la *Bibliothèque du Théâtre français*, 1768, t. I, p. 524). A la fin, Philandre, qui va mourir, prononce une prière où les premières lettres des vers donnent, en acrostiche, les noms de l'auteur.

Un poème du célèbre Boccace, l'*Amorosa visione*, est remarquable par l'acrostiche de 1500 lettres avec lequel l'auteur forma deux sonnets et deux chansons adressées à *madonna Fiammetta*. Cet acrostiche, correctement donné dans l'édition de Venise, 1531, a été tronqué et chargé de fautes dans diverses réimpressions par

suite de l'incurie des imprimeurs; il a été donné plus exactement dans l'édition de Palerme, 1818.

En fait d'autres acrostiches italiens, nous remarquerons que Crescimbeni en a transcrit un dans son *Istoria della volgar poesia,* t. I, p. 384, et qu'un alphabet en acrostiches se rencontre à la fin d'un *Capitolo* qui a paru vers le commencement du XVIe siècle. (*Catalogue Libri,* 1847, n° 1197.)

Un manuscrit de la bibliothèque de Cambray, indiqué dans le *catalogue* rédigé par M. Le Glay (1831, p. 93), présente huit vers formant des acrostiches qui s'entrecroisent.

Un grand nombre de vieux auteurs ont caché leurs noms sous des acrostiches; nous indiquerons seulement Gilles Dewes, auteur d'une curieuse grammaire française rédigée en anglais [1]; Corrozet, qui a mis son nom dans un acrostiche de huit vers à la suite du *Blason du mois de mai;* Fernando de Rojas qui termina la célèbre *tragi-comedia de Calisto y Melibea;* Pilvelin, l'auteur du *Messagier d'amour;* Luis Hurtado qui écrivit le roman de Palmerin d'Angleterre; Jean Bouchet, à la fin des *Regnards traversant les périlleuses voyes des folles fiances du monde;* Gringore qui eut souvent recours à cet artifice.

D'autres exemples sont mentionnés au *Manuel du libraire,* édition de Paris, 1842, t. I, pp. 20, 24; t. II, pp. 32, 445; t. III, pp. 154, 376, 452; t. IV, p. 314.

La *Bibliotheca anglo-poetica,* Londres, Longmann, 1815, curieux inventaire d'anciennes poésies anglaises (*voir* Renouard, *catalogue d'un amateur,* t. IV, p. 235) mentionne, pp. 87 et 104, des acrostiches compliqués.

Nous avons trouvé deux acrostiches en l'honneur du roi et de la reine dans le *Poëme sur la mort et la passion de Notre Sauveur,* par Jean Masset, Paris, 1627, in-4°, production au-dessous du médiocre

[1] On n'en connaît aucun exemplaire sur le continent et il paraît qu'en Angleterre même, il n'en existe que deux; celui de la bibliothèque Bodleyenne à Oxford et celui qu'indique la *Bibbliotheca Grenviliana* (p. 200) et qui est aujourd'hui au Musée britannique. Ajoutons que M. Genin vient de donner des détails fort étendus sur cet ouvrage de Dewes (du Guez) dans l'édition nouvelle de l'*Esclarcissement de la langue francoyse, composé par maistre Jehan Palsgrave.* Paris, 1852, in-4°.

mais dont il existe, à la bibliothèque impériale de Paris, un exemplaire sur peau vélin (*voir* Van Praet, *Catalogue des livres sur vélin*, t. IV, p. 204).

Des acrostiches se montrent aussi dans le rare volume des *Poésies* de Pierre Laudun, Paris, 1596, et il existe un livre intitulé : *Acrostiches sur les noms de nos seigneurs de la cour de parlement de Metz*, par Esprit de Gobineau, *sieur de Montluisant*, Metz, 1634, in-4°.

Les vers de Neufgermain en l'honneur de madame de Rambouillet présentent une variété d'acrostiche syllabique dont il y a peu d'exemples :

Entre les dieux doit tenir ran
Proche Jupin, au plus haut bou
Plus belle que rose et l'œillet
La divine de Rambouillet.

Un manuscrit cophte indiqué au catalogue Zoega, Rome, 1810, in-fol., présente des acrostiches. *Voir* les *Observations* de M. Champollion-Figeac (1811, p. 13) sur ce catalogue qui est extrêmement rare, hors de l'Italie.

DES ANAGRAMMES.

Au nombre des écrivains qui se sont le plus exercés en ce genre, il est juste de citer Douet, sieur de Bois-Croissant ; il a publié, sous la minorité de Louis XIV, plusieurs recueils fort oubliés aujourd'hui. *Voir* Moreau, *Bibliographie des Mazarinades*, t. II, p. 45. Il suffira de citer le *Discours prophétique contenant 44 anagrammes sur le nom de Mazarin*, Paris, 1649, in-4°, 7 pages.

Voici quelques ouvrages que M. Peignot ne mentionne pas :

Poëmes et anagrammes composez des lettres du nom du roy et des roynes, par le Sylvain de Flandres (Van den Bussche) Paris, 1576, in-4°.

Un exemplaire relié en maroquin, 36 fr., vente Nodier, en 1844, n° 449.

Cent anagrammes en l'honneur de la Vierge, Rouen, 1662, in-8° (porté au catalogue de la bibliothèque de Rouen, Belles-lettres, 1830, p. 423).

Eglogue enrichie de 30 anagrammes sur cet illustre nom Mar-

guerite de Valois par J. C. Rouen, 1609, in-8°. Cette pièce rare n'est pas mentionnée dans la *Bibliothèque du Théâtre françois*. Une note du catalogue Soleinne, n° 926, l'attribue à Jacques de Champ-Repus, auteur d'une tragédie d'*Ulysse,* Rouen, 1603, à la fin de laquelle il montre encore son savoir-faire dans l'art des anagrammes.

Stances sur l'anagramme de Jules le cardinal, *Lardes ce vilain;* (Paris) 1650, 6 pages in-4°. Après les stances, vient un sonnet curieux par sa forme ; si de la lettre L qui commence le premier vers, on descend jusqu'à la lettre N qui termine le dernier, on trouve les mots *lardes ce vilain* disposés de telle sorte que le N termine précisément les mêmes mots qui commencent le dernier vers (Moreau, *Bibiogr. des Mazarinades,* t III, p. 187).

Les blasons anagrammatiques du Hierapolitain d'Amiens, 1662, in-8° (par Claude Demons).

Anagrammes et sonnets dédiés à la reine Marguerite, par Fonteny, 1606, in-4°. Un exemplaire sur vélin est à la bibliothèque impériale.

Épitaphe anagrammatique de Daniel Champier, Lyon, 1621 in-8°.

Lettres amoureuses par Étienne du Tronchet, Paris, 1575; il y a dans ce volume 70 sonnets traduits de Pétrarque, et au bas de chacun on trouve un anagramme du nom des amis de l'auteur.

On rencontre aussi des anagrammes dans les *Œuvres* de Jean de la Taille, 1572, in-8°, et dans le *Trésor des langues* de Duret, édition d'Yverdon, in-4°, p. 161.

Les amateurs d'anagrammes latins (s'il en existe) se procureront des plaisirs bien vifs en parcourant quelques livres tels que ceux-ci :

Conceptio immaoulata Virginis Mariæ celebrata MCXV anagrammatibus, à J.-B. Agnensi. Romæ, 1665, in-8°.

Hieronymi Gennici, Metamorphoses nominum, sive metatheses litterarum, sive anagrammata, s. l. et a., in-8°.

Nomesius, Parnassus poeticus, cum additionibus, anagrammatis, etc., 1606.

In nomen Claudii de Joly varia anagrammata, 1665, in-4°.

Solre, Sancta familia. Anvers, 1686, in-8°.

N'oublions pas l'ouvrage de J. de Weerdt : ***Parnassi bicipitis de***

pace vaticinia anagrammatis, chronographicis, retrogradis et acrostichis explicata. Anvers, 1526.

Il y a là des miracles de patience et d'application assez inutilement employées.

En fait de livres spéciaux sur l'anagramme, nous citerons l'ouvrage de Serpilius (qui a changé son nom en celui de Celspirius) *De anagrammatismo,* Ratisbonnæ, 1713, in-8°, et nous n'oublierons pas le poëme d'Hécart : *Anagrammeana,* par l'Anagramme d'Archet, *Anagrammatopolis* (Valenciennes), l'an XIV de l'ère anagrammatique, in-18.

Très-longue serait la liste des auteurs qui ont déguisé leurs noms sous le voile de l'anagramme ; il faut se borner à en citer quelques-uns. Artus Désiré se cachait sous le nom de *Sutra Ersed;* Guillaume Regnault, auteur de la tragédie d'*Octavie,* tourna son nom en *ung a luy ni alloit à gré.* Bertrand d'Orléans, auteur de la tragédie de *Priam,* Rouen, 1611, décomposa son nom en Ronsard bien franc. L'auteur du *Martyre des deux frères* (écrit violent dirigé contre les meurtriers du duc de Guise) se cacha sous deux anagrammes. L'écrivain auquel on doit un petit poëme des plus rares, imprimé vers 1510, le *Renoncement d'amour,* se désigna sous l'anagramme de *Plus que toutes* et il est resté inconnu. Jacques Corbin signa du nom de *Roc bien acquis,* sa farce du *Valet à tout faire,* et Scévole de Sainte-Marthe mettait parfois au bas de ses pièces de vers : *La sainte muse te décore.* On ne peut méconnaître Nicolas Denisot sous le nom du comte d'Alsinois et Amelot de la Houssaye, d'Orléans, sous celui de la Mothe Josseval, d'Aronsel.

De nombreux ouvrages satiriques ont été publiés avec les noms des personnages ou des lieux anagrammatisés ; tels sont les *Amours de Zeonizikul* (Louis XV) *roi des Kofirans,* les *Aventures de Pomponius,* les *Princesses malabares,* l'Histoire *d'Ema* (de l'âme) *Cleon, rhéteur cyrénéen, Nocrion, conte allobroge* (attribué à Caylus) et bien d'autres que nous laisserons de côté ; ils nous mèneraient trop loin ; nous indiquerons seulement comme une singularité originale les *Mille et une faveurs,* roman du chevalier de Mouhy, 1740, 8 vol. in-18. Les noms barroques de *Purisloves,* de *Croselivesgol,* de *Tanitbudan,* de *Netosniss,* de *Senacso,* de *Veoldufitulur,* etc., deviennent fort choquants lorsqu'on en décompose l'anagramme.

Nous terminerons nos renseignements sur ce chapitre en indiquant l'*Oriselle ou les extrêmes mouvements d'amour,* tragi-comédie, par de Chabrol, 1633 ; on trouve en tête de cette pièce rare un anagramme des plus compliqués en l'honneur de Bassompierre ; il a été reproduit dans la *Bibliothèque du théâtre françois,* 1768, t. II, p. 432.

DES BOUTS-RIMÉS.

On en rencontre dans les *Œuvres* de Lamotte, 1754, t. X, p. 213 et suiv., dans les *Lettres* de Madame Du Noyer, 1739, t. I, p. 343, t. II, p. 331, 555 ; dans le *Recueil de nouvelles poésies galantes,* Londres (Genève), vers 1750.

Le journal l'*Artiste,* 4e série, t. IX (1847), p. 15 et suiv., renferme des bouts-rimés par Méry et autres auteurs contemporains.

Nous aurions tort de passer sous silence :

Deux recueils de sonnets en bouts-rimés à la louange de Louis XIV. Paris, 1687 et 1693.

L'Eslite des bouts-rimés de ce temps. Paris, 1651, in-16.

Le Défi des muses ou trente-trois sonnets moraux remplis sur les mêmes bouts-rimés, donnés par la duchesse du Maine. Paris, 1701.

Citons encore : *Histoire d'un pendu en bouts-rimés,* par Servan, *précédée d'une lettre de Voltaire à l'abbé de Voisenon qui lui avait envoyé ce chef-d'œuvre d'imagination.* Paris, 1809.

VERS SINGULIERS DE DIVERS GENRES.

En fait de *vers brisés,* nous indiquerons un petit volume imprimé à Rouen, en 1615 : *Utile et plaisant passe-temps pour tous les chrétiens ;* au moyen de la disposition typographique des pages, on peut lire ce livre dans deux sens différents.

A l'égard de la prose *brisée,* disons que la *Bibliographie des Mazarinades,* de M. Moreau, déjà citée, indique, p. 313, des *lettres coupées sur le sujet de Mazarin ;* elles présentent un sens différent suivant qu'on les lit par colonnes ou par pages.

Dans une des pièces laudatives qui accompagnent les *Roses de*

l'amour céleste, par de Rosières, Saint-Mihiel, 1619, une d'elles est formée de vers qui, coupés en trois, offrent un sens, soit qu'on les lise par tiers ou par deux tiers. On peut citer aussi, en fait de compositions brisées, l'*Almanach cul-à-tête* ou *Étrennes à deux faces*, in-32, singulier livret dont les pages sont imprimées en deux sens contraires; le recto de haut en bas et le verso de bas en haut, de sorte qu'on peut lire dans quelque sens qu'on ouvre le livre. Une disposition à peu près semblable se remarque dans un ouvrage d'un tout autre genre, dans les manuscrits du *Livre d'Adam* que possèdent les mendaïtes ou chrétiens de Saint-Jean.

L'Anthologie grecque de Cephalus présente sur Hippocrate un distique de ceux qu'on appelle *anacycliques,* c'est-à-dire qui roulent sur eux-mêmes et qu'on peut prendre indifféremment par la tête ou par la queue. (*Voir* Chardon de la Rochette, *Mélanges,* 1812, t. II, p. 137.)

Nous pouvons facilement ajouter quelques exemples à ceux que donne M. Peignot de vers en *écho :*

Dans les *Schediasmata* de Paul Melissus, 1625, on rencontre, p. 674, une pièce de 94 vers en écho :

Echo qualis (amabo) quæve nymphæ
Quæ valles collis hasce propter contra
Palatina, *latina* viri loquela
Dignari resonantiore Paulum?
Paulum te rogo quidpiam quod hercle
Nescio *scio* me sed ecquis audit....

Nous nous garderons bien de prolonger cette citation, mais nous recommanderons aux amateurs les deux ouvrages suivants :

Monologue de providence divine parlant à la France..... avec une ode en manière d'éco. Envers, 1561.

Histoire et discours au vray du siége d'Orléans, 1576; on y trouve : un écho contenant les singularités de ladite ville.

Il se rencontre des vers en écho dans une pastorale d'Albin Gaultier, l'*Union d'amour et de chasteté,* Poitiers, 1606, et dans l'*Histoire et tragédie du mauvais riche,* Rouen, sans date. *Voir* la *Biblothèque du Théâtre françois,* t. Ier, p. 371 et 465, qui transcrit ces passages.

On trouve des vers du même genre dans une pièce italienne

d'A. Paschaligo, *Gl'Intricati*, Venise, 1581 (*voir* le catalogue Soleinne, nº 4309).

Crescimbeni, *Istoria della volgar poesia,* t. Ier, p. 386, cite des vers en écho ; il y en a aussi dans le *Parterre gascoun* de Gabriel Bedout, volume dont la première édition, Bordeaux, 1652, in-4°, est introuvable, mais qui a été réimprimé à Auch, en 1850, in-12, avec suppression de quelques morceaux propres à offenser les lecteurs scrupuleux.

Nous avons peu de chose à dire sur les *vers serpentins ;* c'est-à-dire, ceux qui commencent, chacun, à partir du second, par la fin de celui qui le précède. Schœll (*Histoire de la littérature romaine,* t. III, p. 59), transcrit douze vers d'un poëte fort peu célèbre, Pontadim, qui appartiennent à cette catégorie. Il existe une *Élégie satyrique sur la mort de Gaspard de Coligny*. Paris, 1572; le titre indique que *chacun carme commence par la fin de l'autre, autrement appelez carmes serpentins*.

Nous devons ranger, à côté des vers *équivoques,* la *Complainte et épitaphe du roi de la Basoche,* composition des plus étranges, imprimée vers 1520, et dont il a déjà été question dans ce *Bulletin* (t. Ier, p. 383), d'après l'exemplaire de M. Soleinne. Les *Omonymes* d'Antoine Duverdier, Lyon, 1572, peuvent aussi être mentionnées ici ; cette pièce de vers est remarquable par ses rimes qui présentent toujours un jeu de mots ou calembourg opposé au mot pris dans son sens naturel. Une courte citation en donnera une idée très-suffisante :

L'homme, ouvrage de Dieu, dès le jour qu'il nasquit,
En ce monde vivant rien que peine n'acquit ;
Rempli d'iniquité, ou douleur très-amère
Du ventre, le produit piteusement sa mère,
Car on ne voit aucun qui ne tombe en péché
Tant que, dans sa prison, l'esprit est empesché.

Nous remarquerons, au sujet des vers *lettrisés* ou *tautogrammes,* que M. E. Du Méril (*Poésies latines du moyen âge,* p. 61), indique une vie de saint Laurent (Bibliothèque impériale de Paris, nº 4880, XIVe siècle) dont tous les mots commencent par un L.

Des vers tautogrammes, adoniques, géminés, des tours de force

de tout genre se rencontrent dans les *Opuscula* d'un auteur belge, J. Despiennes du Fay, *Lovanii* et *Montis,* 1623-1628, in-8°.

Notre *Bulletin* a déjà mentionné, t. III, p. 415, un de ses ouvrages porté sur un catalogue du libraire anglais Thorpe : *Materia mire magistralis......* 1627.

Nous n'avons jamais eu le bonheur de rencontrer l'opuscule de J.-C. Frey, *Mariæ Medices elogia,* dont chaque mot commence par un M (Paris, 1628, in-4°, 4 feuillets), et qu'indique le *Manuel du libraire*. Ce savant philologue, auquel on doit une charmante macaronée devenue extrêmement rare, avait aussi abordé le genre *lipogrammatique* en composant *Panegyris una in qua litteræ* R et S *penitus adsunt* (Paris, 1616). Il est à regretter que Ballesdens nous ait fait tort de ces badinages dans l'édition posthume qu'il a donnée en 1645 des ouvrages de Frey. En parlant des écrits dont le mérite consiste dans le retranchement de telle ou telle lettre, notons que dans les *Œuvres* de Grécourt on rencontre une lettre sans O adressée à Mme de Vaisse. Un prédicateur germanique composa sur un passage de l'Apocalypse un sermon dont il bannit tous les mots où se trouve la lettre R, et d'autres Allemands, qu'il serait trop long d'énumérer, en ont fait autant.

Arrivons aux vers *métriques* français.

Beaucoup de poëtes ou plutôt d'érudits ont cherché à introduire dans la poésie un rhythme basé sur la quantité. Nous citerons entre autres Mousset (du moins d'Aubigné prétend dans la préface de ses *Petites Œuvres mêlées* qu'il avait traduit Homère en vers métriques); Jodelle (un distique en tête des *Amours,* d'Olivier de Magny, Paris, 1553); Henri Estienne (la traduction d'un distique latin); Ronsard (deux odes sapphiques où cependant la rime a été conservée); Passerat, N. Rapin, Desportes, Scévole de Sainte-Marthe, Pasquier (*voir* ses *Recherches*, livre VII, II et ses *Œuvres choisies*, éditées par M. Feugère, 1849, t. II, p. 98); Baïf, le plus persévérant de tous (dans ses *Étrenes de poézie fransoeze en vers mezurés,* 1574, in-4°); il tenta de renouveler à la fois les lettres dans l'alphabet, l'orthographe dans l'écriture, le rhythme, ainsi que la mesure dans la versification. On connaît deux exemplaires de ce curieux volume tirés sur peau vélin ; l'un est à la bibliothèque impériale, et M. Van Praet le décrit (*Catalogue des livres sur vélin,* t. IV, p. 200); l'autre, après

avoir appartenu à des amateurs célèbres, La Vallière et Mac-Carthy, est entré dans la *Bibliotheca Grenviliana* (p. 54), jointe, aujourd'hui, au Musée britannique.

Honoré d'Urfé, l'auteur de l'*Astrée,* a composé une pastorale en cinq actes, *Sylvanire, ou la morte-vive,* Paris, 1627, en vers non rimés ; citons-en un passage :

Le prix d'amour c'est seulement amour,
Et sois certain, Hylas, qu'on ne peut acheter
Si belle marchandise
Qu'avec cette monnoye :
Il faut aimer si l'on veut estre aymé.

Le volume publié par S. Certon, à Sédan, en 1620 : *Vers leipogrammes et autres poésies,* se termine par des traductions de quelques psaumes ou vers mesurés par longues et par brèves.

Plus récemment, nous trouvons les tentatives du père La Rue, l'auteur anonyme de l'*Angélide,* Londres, 1760, et les *Chefs-d'œuvre* de Shakespeare, traduits (en partie) en vers blancs, par Bruguière de Sorsum, 1826, 2 vol. in-8°.

Quant au poëme de *Dicton,* composé par Turgot et dont M. Peignot n'a point manqué de faire mention, nous remarquerons seulement qu'il est réimprimé dans le tome IX des Œuvres de cet homme d'État. Paris, 1810, in-8°.

On pourrait ranger parmi les compositions en vers non rimés, un poëme fort oublié maintenant, *la Cirnéide,* en douze chants, par Lucien Bonaparte, prince de Canino ; cet ouvrage est conçu d'après un plan malheureux qui renouvelle de six vers en six vers, c'est-à-dire au commencement et à la fin de chaque strophe, la rencontre si déplaisante à l'oreille de quatre lignes sans rime. Un exemple fera voir ce dont il s'agit :

Si l'un de nous, dit-il...
A l'ennemi du Christ prête un hommage inique,
Ce jour sera le jour de l'abandon du ciel.
L'oracle s'accomplit : un chef cirnésien
Vivarc, sur nous tous, attire la ruine.

En l'an 1813, l'Institut mit au concours la question d'examiner les

raisons qui s'opposaient à ce qu'on fît des vers français mesurés et sans rime; le rapport sur les ouvrages envoyés fut fait par M. Daru et le prix fut décerné à un Italien, Scoppa, dont l'ouvrage s'est imprimé en 1816.

Deux mots touchant les vers *monorimes*. Les exemples n'en sont pas fort rares; on peut citer en ce genre le conte de Boufflers : *le Cheval et la Fille*, un virelay de Petit, et une mazarinade que mentionne M. Moreau dans sa *Bibliographie* qui nous a fourni déjà d'utiles renseignements : *A un ministre d'état sur les œufs;* tous les vers finissent par la syllabe *eux*.

Les vers suivants que nous trouvons dans un *Poëme philosophique, composé par Pepin le bref* (inséré dans les *Œuvres* de Borde), ne sont pas tout à fait des vers *monosyllabiques,* mais ils s'en rapprochent beaucoup :

Que les villes
Semblent viles !
Que de maux
Pour des mots !
Que de vent
Là se vend !
Vers la Seine
Quelle scène !

M. Peignot n'a point parlé des vers qui finissent tous par le même mot ou à peu près, ni des écrits où l'on entasse à l'excès des mots commençant par la même syllabe. Dans le premier genre nous connaissons les vers de Jean Molinet ;

J'ay veu la fière barbe
Qui tant se rebarba
Doulx comme saincte Barbe
Quand on le débarba;
Sans couvrechief qui hue
Attraict fut debarbé
De sa barbe barbue
Car il vint à Jubé.

Dans le second genre, nous mentionnerons, non sans répugnance, la *complaincte que fait l'Amant à sa dame par amour,* par Martial

d'Auvergne (*voir* du Roure, *Analecta-biblion*, t. I, p. 205) et l'*Éloge de Milord Contenant,* par Borde. Une facétie semblable, où la syllabe *ac* joue un grand rôle, se trouve dans les *Mémoires secrets* de Bachaumont, 15 octobre 1774. Caron a épuisé la syllabe *ca* dans sa *Lettre de Carabi de Cappadoce à son camarade Carabo de Cassel*, dédiée *à l'abbé Caricaca. Qui potest capere capiat. Prix trois carolias. Imprimé à Capoue, chez Cascaret, à l'enseigne de la Catacoua,* 1777.

Il nous resterait à parler des vers protées, des vers figurés, des centons, des vers parodiés, mais nous jugeons prudent de renvoyer tous ces chefs-d'œuvre à un second article dont nous nous occuperons, si celui que nous signons aujourd'hui est accueilli avec un peu d'indulgence.

G. BRUNET.

Notice sur M. J.-C. DE JONGE.

La mort qui depuis quelques mois avait successivement frappé les docteurs Van Lennep et De Vries, vient encore d'enlever à la Hollande, un de ses littérateurs les plus remarquables. M. J.-C. De Jonge, archiviste général de l'État et conservateur du cabinet royal de médailles de La Haye, connu par un grand nombre d'ouvrages historiques estimés, est mort à la Haye, le 12 juin dernier.

Il était né, le 9 mai 1793, à Zieriekzee, d'une ancienne famille de Zélande, qui, au temps du prince Maurice, avait fourni un conseiller aux états de cette province. Dès sa jeunesse, il se consacra spécialement à l'étude de l'histoire et surtout de l'histoire de son pays. Cette prédilection ne fit que se fortifier avec l'âge; aussi, lorqu'à la suite de l'invasion française les archives historiques de Zieriekzee furent livrées au pillage et dispersées, n'épargna-t-il aucune peine pour en recueillir les débris et les sauver ainsi de la destruction. C'est l'exécution de cette pieuse mission qui le mit en relation avec Van Wyn qui, lui aussi, avait entrepris la même tâche. L'amitié qui se forma alors entre le vieux savant et le jeune De Jonge, fut plus tard de la plus grande utilité à celui-ci. En effet, après la restauration de 1813,

Van Wyn, devenu archiviste de l'État, se le fit adjoindre comme substitut, et les conseils qu'il continua à lui donner dans la suite, comme la protection dont il l'entoura, n'ont pas peu contribué à lui faciliter la carrière administrative qu'il a parcourue.

En 1816, il fut nommé conservateur du cabinet royal de médailles, poste qu'il conserva jusqu'à la fin de sa vie. Enfin, en 1831, le vénérable Van Wyn étant mort, il lui succéda en qualité d'archiviste général du royaume. De Jonge faisait partie de la plupart des sociétés savantes de la Hollande. Il était, de plus, membre de beaucoup de sociétés étrangères, entre autres de l'Académie royale des sciences et des lettres de Bruxelles, dont il avait été nommé membre en 1826.

Voici l'indication de ses ouvrages :

1. *Verhandeling over den oorsprong der Hoeksche en Kabeljaauwsche twisten,* Leiden, 1817, in-8°.

2. *Over den oorsprong, den voortgang en de hoedanigheid van den invloed des derden staats in de staatsvergaderingen gedurende het hertogelyk en gravelyk bewind in Braband, Vlaanderen, Holland en Zeeland.* Inséré dans les mémoires de la Société de littérature nationale de Leide, 1re partie du 1er vol.

3. *Levensbeschryving van Johan en Cornelis Evertsen,* S'Gravenhage, 1820, in-8°, fig.

4. *Beschryving van nederlandsche historiepenningen ten vervolge op het werk van* G. van Loon, Amst., 1821-1848, 5 vol. in-fol.

Cette publication a été faite par la deuxième classe de l'Institut néerlandais, mais De Jonge y a eu la plus grande part.

5. *Notice sur le cabinet royal des médailles de La Haye.* la Haye, Backhuyzen, 1823, in-12.

6. *Supplément à la notice,* etc. Ibid., 1824.

7. *Verhandelingen en onuitgegevene stukken betreffende de geschiedenis der Nederlanden.* Delft, 1825, et La Haye, 1827, 2 vol. in-8, avec fac-simile.

8. *De Unie van Brussel des jaars 1577 ; byvoegselen tot deselve en fac-simile.* S'Hage, 1825 ; Delft, 1827, 2 vol. in-8°, avec fac-simile in-fol. (4 feuillets).

Delleville a donné une traduction de cet ouvrage sous le titre de : *Histoire de l'union de Bruxelles de* 1577. Rotterdam, 1829, in-8°.

9. *Besluiten der staten-generael,* etc. S'Hage, 1829, in-4°, t. Ier.

Ce volume, qui contient seulement les actes de 1576, est le seul qui ait paru.

10. *Nederlandsche gedenkpenningen,* etc. Amsterd., 1829-1837, 2 vol. in-4°.

Publié en collaboration avec J. De Vries.

11. *Verhandeling over de beste bewerking van eene algemeene nederlandsche geschiedenis.* Amst., 1830, in-8°.

Cette dissertation a obtenu le prix que le roi Guillaume avait institué, en 1826, pour le meilleur travail sur la question. Les concurrents de De Jonge étaient Scheltema, Beyerman, Groen van Prinsterer, etc.

12. *Den oorsprong van Neerlands vlag.* S'Gravenh. en Amst., 1831, in-8°.

Traduit en français dans *l'Histoire du drapeau, des couleurs et des insignes de la monarchie française,* de Rey, Paris, 1837, t. II.

13. *Catalogue des empreintes du cabinet des pierres gravées de S. M. le roi des Pays-Bas.* La Haye, 1837, in-8°.

14. *Nederland en Venetiën.* S'Grav., 1852, in-8°.

Mais l'ouvrage le plus important de De Jonge, celui qui a véritablement fondé sa réputation d historien, c'est l'histoire navale de la Hollande qu'il écrivit à la demande du roi Guillaume. L'auteur se proposait d'ajouter à ce travail un atlas historique qui n'a pas vu le jour.

Indépendamment des travaux que nous venons de citer, De Jonge a pris part à la rédaction d'un grand nombre de *revues* scientifiques et littéraires.

On trouve une notice sur sa vie et ses ouvrages dans le *Dagblad van S'Gravenhage,* du 27 juin dernier, reproduite dans le *Nieuwsblad voor den boekhandel* de La Haye, du 30 du même mois.

A. S.

Franciscus Modius.

Les n°s 6, 7, 8 et 9 du *Serapeum* contiennent un long article de M. Ant. Ruland, conservateur de la bibliothèque de l'université de Wurzbourg, sur Fr. Modius, l'un des plus savants humanistes du xvie siècle, né à Oudenbourg près de Bruges.

L'auteur de cet intéressant travail commence par retracer les principaux événements de la vie agitée de Modius. Il s'y trouve peu de faits qui ne nous soient déjà connus par Sweertius, Saxius, Foppens et surtout par Melchior Adam qui a donné la vie de Modius, tirée des écrits de ce dernier, dans les *Vitæ eruditorum germanorum,* etc. Francofurti, 1705, in-fol.

M. Ruland passe ensuite en revue les divers ouvrages de Modius. Il cite d'abord :

1. Le très-rare volume : Francisci Modii Brugensis poemata, ad amplissimum et splendidissimum Erasmum Neustetterum, etc. Wirtzeburgi, 1538, in-8°.

2. Le plus rare encore : Francisci Modii Brugensis Hodoeporicum Francicum seu Thermae Carolinae, ad Cl. V. Joannem Posthicum, archiatrum Wirtzeburgicum, etc. Wirzeburgi, 1583, in-8°.

Ces deux ouvrages n'avaient pas été mis dans le commerce.

3. Fr. Modii Brugensis Novantiquae lectiones, tributae in Epistolas centum. Francof., 1584, in-8°.

4. Cleri totius romanae ecclesiae subjecti, seu pontificiorum ordinum omnium, etc., habitus artificiosissimis figuris, quibus Fr. Modii singula octosticha adjecta sunt, etc. Francof., 1585, in-4°.

5. Pandectae triumphales, sive pomparum et festorum, etc. Francof., 1586, in-fol.

6. Gynecaeum seu theatrum mulierum in quo praecipuarum omnium per Europam imprimis, nationum, etc. foemineus habitus videre est, artificios. figuris expressus a J. Ammuano, additis ad sing. fig. octostichis Fr. Modii. Francof., s. a., in-4°, très-rare.

Tous les ouvrages de Modius sont rares, surtout dans notre pays. Van Hulthem, le collecteur par excellence, avait recueilli les n°s 1, 3, 4 et 5.

L'auteur de l'article fait remarquer combien les Novantiquae lectiones renferment de précieux renseignements sur les bibliothèques du XVIe siècle et sur les manuscrits des auteurs classiques qu'elles contenaient. Il dépouille soigneusement toutes les notices de Modius sur ce sujet ; ce travail est particulièrement intéressant pour notre pays qui possédait plusieurs de ces trésors.

Mais si les livres imprimés de Modius nous font connaître tant de choses importantes, il existe de lui un livre manuscrit bien plus intéressant encore pour l'histoire littéraire de cette époque ; c'est son journal autographe, manuscrit en papier, conservé aujourd'hui à la bibliothèque de Munich. Il y annotait les principaux événements de sa vie, des notices, des extraits, etc. Ce journal contient entre autres le catalogue de sa bibliothèque avec les prix d'achat. Le Serapeum le donne en entier. — Des notes de voyages intitulées : Notanda quaedam in Belgica peregrinatione Bruxellis et hinc inde Antverpiam, en latin entremêlé de notes en français et en flamand. Le Serapeum en cite quelques-unes. — Aperçu des études théologiques et historico-ecclésiastiques de Modius, livres qu'il a lus sur ce sujet. — Liste des ouvrages dont il s'est servi pour les Pandectæ triumphales. Cette liste est très-longue et fort curieuse. — Journal, en latin, de son séjour chez Erasme Neustetter. L'auteur de l'article annonce que ces notes de voyage seront publiées en entier dans la 2e livraison du tome XII *Archiv des histor. Vereins f. Unterfranken u. Afschaffenburg*. — Renseignements sur son séjour comme correcteur chez Feyerabend et Wechel à Francfort. « 22 sept. 1585 a quo die fui apud Feyerabendum usque 26 sept. 1586. Et habui liberam mensam et in singulis septimanis florenum. Fuique rursus apud eundem a 26 sept. 1586 usque Pascam anni 1587 pro 2 thaleris in septimanam et pro famulo Jacobo Thisio floreno. A Pascate 1587 usque 12 decemb. fui apud Wechelium partim ejus mensa utens certo pretio, partim quadra mea. » — Note intitulée : Ce que i'ay eu des imprimeurs seuls du mois de septembre 1585 iusques décembre 1587. Contient des détails très-curieux sur les honoraires et les cadeaux par lesquels les imprimeurs de ce temps-là rémuné-

raient le travail d'un bon correcteur. Il y aurait là matière à établir de merveilleuses comparaisons entre notre époque et celle où les imprimeurs employaient des Erasme, des Kilian, des Vultejus, des Modius, et tant d'autres hommes éminents. — Remarques sur l'histoire ancienne de Flandre écrites en français. (Sweertius donne parmi les ouvrages de Modius : Collectanea de rebus potissimum Flandriæ, manuscrit, et, Foppens ajoute que ce manuscrit était à Saint-Omer, in bibliotheca publica. Sont-ce des travaux différents ?) — Note sur Nicodemus Frischlinus, détails sur l'histoire littéraire de son temps, relations de Frischlinus avec divers savants, entre autres avec Juste Lipse. — Généalogies de quelques maisons des Pays-Bas, entre autres de celles d'Egmont.

On voit, par ces simples indications sommaires, quel intérêt offre ce journal de Modius.

C. R.

Voyage typographico-archéologique, en Belgique, en Hollande, en Allemagne, etc.

Monsieur le Rédacteur,

Je viens m'acquitter de la promesse que je vous ai faite. Je vous envoie à tout hasard le récit de deux excursions *typographico-archéologiques* dans l'Europe occidentale, et particulièrement sur les bords du Rhin, entreprises dans l'intérêt de ma publication sur l'*Origine de l'imprimerie*. N'allez pas le rebuter avant de l'avoir lu, et le jeter au panier sur son titre. Je n'ai pas l'intention de vous ennuyer de mes *impressions de voyage*. Je ne parlerai que des faits relatifs à l'imprimerie ou à la bibliographie, objet principal de mes pérégrinations. Je ne me suis pas cru obligé sans doute de ne voir durant tout mon voyage que de vieux bouquins ; mais je garde pour moi les observations que j'ai faites dans les musées, les églises, etc., et qui n'auraient peut-être rien d'intéressant pour vos

lecteurs. J'ai pensé qu'il pourrait être utile de consigner quelque part une foule de faits qui n'ont pu trouver place dans mon livre, et qui reviennent de droit à la spécialité du *Bulletin*.

J'ai l'honneur de vous saluer.

AUG. BERNARD.

Paris, le 1er juillet 1853.

Ire EXCURSION. — SEPTEMBRE 1850.

Je ne me mis en route qu'après avoir achevé le premier brouillon de mon livre, afin de bien savoir ce que j'avais à voir dans mon voyage. Je fis d'abord une excursion à Londres, qui se trouvait un peu en dehors du cercle que je m'étais tracé. Ma première visite fut pour le Musée Britannique, vaste et riche établissement qui réunit à la fois la Bibliothèque publique et le Musée. Un de mes frères, résidant à Londres, me conduisit chez M. Panizzi, le bibliothécaire en chef, avec lequel j'eus bientôt fait connaissance. Ce dernier m'installa dans un lieu commode, avec tous les livres que je pouvais désirer, et ne me quitta qu'après m'avoir recommandé à plusieurs employés. J'eus occasion d'étudier là l'exemplaire unique des lettres d'indulgences de 1455 de l'édition de 30 lignes, et d'en comparer les gros caractères avec ceux de la Bible de 42 lignes, dont ils me semblèrent différer un peu. Je vis aussi un exemplaire du psautier de 1457, et beaucoup de petites pièces et de débris de *Donats* des premiers temps. M. Panizzi me montra particulièrement un *Donat* imprimé à Metz vers la fin du XVe siècle, ou au commencement du XVIe, et qui n'est pas mentionné par M. Teissier dans le remarquable travail qu'il a publié sous le titre d'*Essai philologique sur les commencements de la typographie de Metz* (Metz, 1828, in-8°). C'est un joli petit volume in-4° en papier, imprimé en caractères gothiques, de 27 lignes à la page, avec des *manchettes* en plus petits caractères, mais gothiques aussi. Ce livret porte le titre suivant, en gros caractères et en cinq lignes qui occupent toute la première page : « *Donatus | nouus pro | pueris val | de utilis. Im | p'me a Metz.* » Ce titre est xylographique; les lettres en sont rondes et sans déliés,

comme les caractères auxquels on donne aujourd'hui le nom d'*Égyptiennes*. L'*u* de *pueris* et les deux *u* de *nouus* sont surmontés d'une espèce de *v* qui semble destiné à rappeler la double valeur de cette lettre [1].

En me retirant, j'obtins la permission de laisser jusqu'au lendemain, sur une table qui m'avait été affectée, les livres et les papiers qui s'y trouvaient étalés.

Le lendemain donc, je vins achever mon exploration.

J'avais espéré en venant à Londres visiter la magnifique bibliothèque de lord Spencer et celle de M. Henri Perkins; mais j'avais compté sans mes hôtes. Les bibliophiles anglais ont généralement leur bibliothèque à leur maison de campagne, et comme pour être admis à les visiter il faut en avoir obtenu l'autorisation, je dus renvoyer la partie à une autre fois, n'ayant que peu de temps à donner à l'Angleterre.

Après Londres, je visitai Lille, où j'avais à voir plusieurs monuments importants. Je me rendis d'abord à la Bibliothèque, et j'étudiai en détail l'exemplaire du *Speculum* hollandais qui s'y trouve [2]. Le lendemain, j'allai voir aux archives départementales le fameux *Mémorial* manuscrit de Jean le Robert, abbé de Saint-Aubert de Cambrai, où sont consignées de si curieuses notes sur les livres imprimés *avant* 1450 [3]. Je vérifiai toutes les citations, pris de nouvelles notes, et visitai le riche dépôt confié à la garde de mon savant confrère M. Le Glay.

J'aurais bien désiré voir dans cette ville la bibliothèque de M. Vander Cruisse, qu'on m'a dit être la plus riche de France en xylographes ; mais je dus renoncer à l'espoir d'y être admis, parce que ce bibliophile était absent. Je regrettai surtout de ne pouvoir étudier son curieux volume intitule *l'Art au morier* [4].

De Lille, je me rendis à Bruxelles. La Bibliothèque royale était fermée à cause des vacances; mais M. Marchal, conservateur intérimaire depuis la mort, récente alors, de M. le baron de Reiffenberg,

[1] C'est sans doute ce livre qui est décrit par M. Brunet, *Manuel*, 4e édit., t. II, p. 123.

[2] *Voy.* mon livre, t. I, p. 20 et suiv.

[3] *Ibid.*, p. 97.

[4] Brunet, *Manuel*, 4e édit., t. Ier, p. 194.

voulut bien m'en ouvrir les portes. Il me montra, parmi quelques autres curiosités typographiques, la *gravure de* 1418. L'authenticité de ce monument ne me semble pas contestable ; toutefois, je dois dire qu'il est dans un bien mauvais état, et que la date n'est pas parfaitement visible.

De Bruxelles, je gagnai Anvers, où j'avais hâte de voir les reliques de l'imprimerie Plantinienne. Dès le soir même de mon arrivée je me rendis à la maison de Plantin, qui est située sur la place du marché de Vendredi.

La façade de la maison a été rebâtie, mais l'arrière-corps de bâtiment, au fond de la cour, où se trouve l'imprimerie, n'a pas été touché. C'est, autant qu'il m'en souvient, un édifice à un seul étage dont les murs sont tapissés de je ne sais quelle plante imitant la vigne. De distance en distance, on aperçoit, à une certaine hauteur, les bustes de Plantin, de Juste-Lipse et de divers membres de la famille Moretus, héritière de notre célèbre compatriote, par suite du mariage de Jean Moretus avec la seconde fille de Plantin. Les croisées sont encore ornées de leurs verrières antiques en verres blancs.

Lorsque je sonnai à la porte extérieure de la maison, en voyant cette façade moderne, je ne m'attendais pas, quoique prévenu cependant, à l'effet que produirait sur moi la vue de l'intérieur. Un grand domestique en redingote de coutil traînant jusqu'à terre vint m'ouvrir. Comme il ne savait pas le français, je ne pus lui faire comprendre ce que je désirais ; mais il le devina facilement. Il appela l'unique ouvrier qui restât dans cet atelier, non pour y travailler, car on n'y faisait plus rien (1), mais pour tenir les choses en ordre et les montrer aux étrangers. Pendant quelques instants je restai tout étourdi à la vue de l'édifice que je viens de décrire plus haut. L'arrivée de l'ouvrier me tira de ma contemplation. Cet ouvrier, qui était Écossais ou Irlandais, ne savait guère plus le français que le valet qui m'avait ouvert. Pourtant, grâce aux termes techniques de notre profession, nous pûmes nous entendre. Il m'apprit d'abord que M. Albert Moretus, le propriétaire actuel de l'impri-

(1) Lorsque M. Crapelet visita cette imprimerie, en 1836, elle travaillait encore un peu ; depuis, toute exploitation a cessé.

merie Plantinienne, demeurait à la campagne; mais que je serais néanmoins admis à visiter l'établissement. Après m'avoir fait remarquer les bustes appliqués sur le mur, il m'introduisit dans l'atelier. Il est impossible de se faire une idée des sentiments divers que j'éprouvais à chaque pas. Parmi les objets qui me frappèrent le plus, comme rappelant des usages différents des nôtres, je citerai un rang double à dos d'âne, haut de trois pieds seulement ([1]), avec une espèce de coffre au-dessous pour loger les jambes des compositeurs, qui travaillaient assis. Je me rappelai avoir vu d'autres *rangs* de cette forme dans une vieille imprimerie de province. Mon guide me fit voir ensuite, parmi les objets mis à la réforme, un grand nombre de composteurs de bois d'une seule pièce, chacun sur une justification différente. Ces outils prouvent qu'on n'avait pas encore inventé, du temps de Plantin, l'instrument en fer, si commode, qui nous sert aujourd'hui à prendre toutes sortes de *justifications*. La seconde pièce que je visitai fut le bureau de Plantin, encore garni de tous ses registres de comptes et d'affaires d'imprimerie et de librairie, amoncelés sur les tablettes. A côté de ce bureau est le cabinet de correction, où travaillèrent Juste-Lipse et Corneille Kilian. Je m'assis un instant sur un vieux tabouret de bois à trois pieds, qui a sans doute servi à l'un ou à l'autre de ces savants, et je m'accoudai sur la table comme si j'allais corriger une épreuve. Cette pièce, bien éclairée, est tendue de cuir noir, à grands dessins du temps.

Je visitai ensuite une salle où sont conservés les ornements typographiques qui ont servi aux éditions plantiniennes. Ils sont rangés dans d'innombrables casseaux, où ils achèvent de tomber en poussière sous la dent des vers. Il y en a sur tous les formats, depuis le grand in-folio jusqu'à l'in-32; en comptant les lettres montantes, les lettres grises, les passe-partout, et autres fleurons, le nombre des pièces de cette collection est, dit-on, de plus de trois mille.

Nous montâmes ensuite au premier, où je visitai la fonderie et le cabinet des poinçons. C'est un curieux spectacle que de voir tous

([1]) Pour cette description, j'emprunte quelques-uns des détails qu'a donnés M. Crapelet sur l'imprimerie Plantinienne. Voy. *Études sur la typographie*, p. 349.

ces instruments inactifs après tant de labeur. On dirait un musée d'antiques. Après avoir parcouru un grand nombre de pièces renfermant des livres en feuilles, qui ne seront probablement jamais vendus, nous descendîmes à l'atelier des presses.

Cette partie de l'imprimerie n'est pas une des moins curieuses; on y voit encore deux presses à boîte et à nerfs, les seules qui datent de l'époque de Plantin. Les autres, quoique aussi en bois, sont plus modernes, ou du moins ont été *arrangées*.

Mon guide me fit remarquer dans une pièce voisine, des seaux et des tuyaux à pompes. Il m'apprit qu'il existait dans la maison deux très-anciennes pompes à incendie, qui provenaient sans doute de l'imprimerie Plantinienne. Ce sont là des instruments dont on se dispense complétement de faire les frais dans les imprimeries modernes, grâce à la bonne organisation du service public des pompiers; mais au temps de Plantin les usages étaient bien différents.

La nuit me força à me retirer, à mon grand regret. Je résolus d'aller voir M. Moretus le lendemain matin, pour causer avec lui de son imprimerie. Je me rendis en effet à sa campagne en voiture; mais je fus bien désanchanté. Au lieu d'un artiste que j'avais espéré rencontrer, je ne trouvai qu'un riche industriel désolé de ne pouvoir plus lutter avec les imprimeries nouvelles. M. Albert Moretus ne me paraît pas comprendre la valeur réelle de son imprimerie : il ne songe qu'aux temps où, grâce à certains priviléges, il inondait l'Espagne de ses éditions d'ouvrages religieux, dont il chargeait des navires entiers.

Après quelques instants d'une conversation fort pénible avec M. Albert Moretus (car, quoique descendant de Christophe Plantin et né dans un pays dont la langue officielle est le français, il ne parle cette langue qu'avec peine!...), je regagnai la ville.

Avant de quitter Anvers, j'allai encore une fois visiter l'imprimerie Plantinienne; puis, après avoir fait une excursion sans résultat à Gand et à Bruges, je gagnai Rotterdam, pour me rendre à la Haye, et de là à Haarlem, où devait réellement commencer mon pèlerinage typographique.

Je restai peu de temps à Rotterdam, où je n'avais rien de particulier à faire, et me rendis à la Haye.

La première personne que je vis fut M. Noordziek, qui a traduit

en français les ouvrages en hollandais écrits récemment sur l'imprimerie par M. de Vries, bibliothécaire de la ville de Haarlem, et j'eus avec lui une assez longue conférence. Après cela ce savant me conduisit à la bibliothèque de la ville, en me recommandant au sous-bibliothécaire, M. Campbell, qui seul se trouvait présent alors. Celui-ci me communiqua un grand nombre de fragments de *donats* et autres incunables sur lesquels je pris des notes.

Au moment où je finissais mon exploration, M. Noordziek vint me prendre pour me conduire chez M. Schinkel, autrefois imprimeur à la Haye, aujourd'hui retiré des affaires. M. Schinkel est le plus ardent champion de Coster que j'aie vu. Dans son zèle pour la gloire de l'imprimeur haarlémois, il ne recule devant aucune dépense. C'est lui qui a imprimé en hollandais d'abord, puis en français, les deux ouvrages de M. de Vries. Il a fait mieux encore ; il en a imprimé, à huit exemplaires seulement, une édition in-folio, à deux colonnes, et a fait *illustrer* l'un d'eux par un des plus habiles artistes d'Amsterdam. L'*illustration* consiste en dessins représentant les différents épisodes racontés dans le texte. Dans le premier ouvrage, *Éclaircissements sur l'histoire de l'invention de l'imprimerie,* on voit Coster glorifié de toutes les manières ; dans le second, au contraire, *Arguments des Allemands en faveur de leurs prétentions à l'invention de l'imprimerie,* on représente Gutenberg, le prétendu voleur de Coster, renversé du piédestal que lui ont érigé les Allemands. Ces dessins, qui sont fort nombreux, ont été exécutés sur les données de M. Schinkel, qui en a publié une description dans une petite brochure en hollandais, qu'il m'a donnée. Ce monument de patriotisme exagéré est destiné à la ville de Haarlem, suivant ce que m'a dit M. Schinkel lui-même, ou plutôt M. Noordziek, pour lui, car M. Schinkel a beaucoup de peine à parler le français, et quant à moi, je n'entends pas plus le hollandais que le flamand.

M. Schinkel possède une bibliothèque très-riche en incunables, dont il me montra les pièces les plus curieuses, entre autres le *Speculum* de Veldener. Il est aussi grand collecteur d'objets d'art : ses appartements en sont richement pourvus, et l'œil a chez lui de quoi s'occuper. Il me fit voir aussi une collection très-considérable de portraits d'imprimeurs, qu'il s'efforce de compléter.

Parmi les sujets de conversation que nous eûmes, je ne dois pas

négliger de citer une discussion sur la possibilité de l'impression en caractères mobiles de bois. M. Enschedé, imprimeur à Haarlem, ayant soutenu qu'on ne pouvait pas imprimer avec des caractères de bois, M. Schinkel soutint le contraire dans une petite brochure où il imprima plusieurs lignes en lettres mobiles de bois. Il me montra cette brochure (qu'il m'a donnée depuis), ainsi que ses caractères de bois, qu'il a conservés ; mais je le forçai à convenir que ce n'était là qu'un tour de force très-coûteux, et que des livres imprimés de la sorte auraient certainement demandé plus de temps et d'argent que des manuscrits. Ce n'était pas là un procédé économique, et je reste bien convaincu que les premiers imprimeurs n'ont jamais employé ce moyen. D'ailleurs, M. Schinkel lui-même, malgré la précision de ses caractères, précision qu'on n'aurait pu atteindre autrefois, a dû se servir d'interlignes pour maintenir ses lettres, ressources que n'avaient pas les premiers imprimeurs, dont aucun livre n'est interligné.

Le lendemain, j'allai visiter le musée Tiellandt, où le sous-bibliothécaire m'avait promis la veille de me conduire.

Il convient de dire ici un mot de cet établissement. M. le baron de Westreenen de Tiellandt était un savant bibliophile hollandais qui s'occupait depuis longtemps de rassembler des incunables, et particulièrement ceux qui se rattachent à l'histoire typographique de son pays. Personne n'avait jamais été admis à voir toutes ses richesses en ce genre. On savait seulement qu'il avait acquis plusieurs pièces importantes de la bibliothèque de Meerman, qui fut vendue vers 1820. Non-seulement M. de Tiellandt en avait reçu de la veuve de Meerman, sa parente, comme indemnité des soins qu'il avait donnés à la rédaction du catalogue de la bibliothèque du défunt, mais encore il paraît qu'il avait consacré en acquisition de livres de cette succession tout l'argent qui lui en était provenu à titre d'héritier. On savait donc qu'il était fort riche en livres rares et précieux, mais on ne connaissait pas toutes ses richesses ; il les avait seulement fait pressentir dans quelques brochures consacrées à la gloire littéraire et typographique de son pays.

A sa mort, arrivée le 20 novembre 1848, M. de Westreenen de Tiellandt légua au gouvernement hollandais son cabinet et la maison où il se trouve, et avec cela, je crois, une rente assez considérable

pour leur entretien. Mais il accompagna cette libéralité de conditions excentriques si singulières qu'elles en diminuaient considérablement, sinon le prix, du moins l'utilité (¹). Ainsi, d'après son testament, cette bibliothèque ne devait être ouverte qu'une fois tous les quinze jours, et n'être visitée que par ceux qui en auraient fait la demande d'avance. C'était en rendre l'usage impossible aux savants étrangers, car quel est celui d'entre eux qui pourra attendre quinze jours à la Haye l'ouverture .de cet établissement? Mais que les amis de l'imprimerie se rassurent : le gouvernement hollandais a accepté le legs; il remplira les conditions du testament assez longtemps pour établir la prescription de la possession, puis, plus tard, un règlement d'administration publique viendra rendre l'étude de ces monuments précieux plus facile. Comme gage de cette prédiction, je puis citer ce qui a eu lieu pour moi, qui ai été admis à voir les pièces les plus importantes du musée Tiellandt avant même que ce musée fût ouvert, car rien n'est encore réglé relativement à ce précieux établissement. Pendant que j'étais à la Haye, le gouvernement s'en occupait beaucoup. Je ne pus voir le bibliothécaire, M. Holtrop, qu'une seule fois, retenu qu'il était constamment chez le ministre compétent. Mais, connaissant le but de mon voyage, il n'hésita pas à m'ouvrir les portes du cénacle. Je suis le premier étranger, je crois, qui ait joui de cette faveur, et je serai probablement longtemps le seul. Que M. Holtrop en reçoive ici mon public remercîment.

J'ai vu là beaucoup de curiosités typographiques ; mais ce qui m'a le plus frappé, c'est la réunion dans le même lieu des quatre éditions du *Speculum*, ou du moins de fragments appartenant aux quatre éditions, car tous les exemplaires ne sont pas complets; il y en a même un dont il n'existe que quelques feuillets. Mais la possession de ces feuillets seule est déjà une richesse, surtout lorsqu'à côté de cela on peut montrer des éditions complètes; or le musée Tiellandt en possède au moins deux dans cet état, parmi lequelles se trouve l'exemplaire de Meerman, donné par sa veuve à M. de Westreenen. Ce n'est qu'à la Haye maintenant qu'on pourra faire un travail sur le *Speculum* : Paris et Londres ensemble ne sont pas aussi riches que

(¹) *Voy.* dans le *Bulletin du bibliophile belge*, t. VI (1849), 1re livr. p. 49, une notice sur M. de Westreenen de Tiellandt.

cette ville sous ce rapport. Je dis qu'on ne pourra traiter ce sujet qu'à la Haye, parce que, pour faire un travail sérieux sur le *Speculum,* il faut avoir sous les yeux et près les unes des autres, pour pouvoir les comparer, les quatre éditions. Or c'est ce qui sera facile à la Haye, en réunissant les exemplaires de cette ville et ceux de Haarlem. La grande difficulté qu'a présentée un pareil travail jusqu'ici, ç'a été la dispersion des exemplaires dans les différentes villes de l'Europe. Espérons que quelque savant nous dotera bientôt d'un bon travail sur ce sujet.

Entre autres pièces importantes que je vis dans le musée Tiellandt, je citerai encore le *Speculum* de Veldener; un *Donat* entier en caractères du genre de ceux du *Speculum;* plusieurs fragments de *Doctrinale* et de *Donat* d'une impression analogue; l'exemplaire des lettres d'indulgences de 1454 décrit par M. de Laborde (pp. 7 et 8 de son travail sur les lettres d'indulgences); un monument très-curieux, formant une page in-plano, intitulé : « Modus promerendi indulgentias, » etc., et décrit par M. Fischer (*Essai sur les monum. typ. de Gutenberg,* etc., p. 93, et *Typograph. Seltenh.,* 3e livraison, p. 120, n° 44); *Nassawisch Land Gerichts Ordnung vor das Gericht Dillenbergk,* in-fol. de 18 feuillets, en caractères semi-gothiques, lignes longues, avec signatures, mais sans réclames, attribué à Schoiffer, 1498; *Summa de articulis fidei et ecclesiæ sacramentis,* etc., 13 feuillets in-4°, à 24 lignes.

Ayant terminé mes affaires à la Haye, je gagnai Haarlem muni de lettres de recommandation pour MM. Enschedé et de Vries. J'arrivai à Haarlem le mardi soir, 10 septembre 1850. Dès le lendemain je me mis en mesure de remplir le but de mon voyage. Ma première course me conduisit sur la place de l'hôtel de ville, où je vis la statue de Coster. C'est un petit monument où Coster est représenté en pied, un peu plus grand que nature. Les faces du piédestal sont ornées de bas-reliefs destinés à rappeler les principales circonstances de l'invention de l'imprimerie d'après le récit de Junius. Ce monument, érigé d'abord, en 1723 [1], dans le jardin Botanique de Haarlem, par l'inspecteur de cet établissement, transporté (en 1801) dans l'emplace-

[1] *Voy.* pour ces détails la curieuse brochure de M. Noordziek, intitulée : *Het geschilstuck betrekkelijk de uitvinding der boekdrukkunst geschiedkundig uiteengezet.* In-8°, Harlem, 1848.

ment qu'il occupe actuellement, est peu soigné, et on ne paraît pas dans la ville y faire beaucoup d'attention. Les Hollandais songent à en ériger un plus somptueux. La statue actuelle fait face à l'ancienne maison de Coster ([1]), ou du moins à l'emplacement où elle était, car les constructions primitives ont été renouvelées en 1818 ; à gauche est l'hôtel de ville, ancien palais royal ; et derrière se trouve la grande église, autrefois dédiée à saint Bavon. Après avoir quelque temps considéré les lieux, je me rendis chez MM. Enschedé, qui demeurent près de là, derrière le chevet de l'église.

La famille Enschedé se compose actuellement de plusieurs membres, qui tous vivent dans la même maison, ou du moins de la même exploitation. Je me sers de ce mot à dessein, car MM. Enschedé ne sont pas seulement imprimeurs : ils sont aussi fondeurs en caractères, et de plus, je crois, libraires, ou du moins éditeurs. Et, certes, ce n'est pas une chose sans intérêt que de voir un établissement aussi considérable que le leur dans une ville comme Haarlem, qui n'a guère qu'une vingtaine de mille âmes : cette circonstance plaide certainement en faveur du système hollandais. Ce n'est pas en France que nous pourrions invoquer un pareil exemple.

Je ne vis que trois personnes de la famille Enschedé, un des chefs (ils sont deux frères) et deux de ses fils. Mes relations même ne s'établirent bien amicalement qu'avec l'un de ces derniers, qui est d'un âge approchant du mien. Il n'est pas imprimeur, mais avocat, ou plutôt sans profession, car il n'exerce pas la sienne. Je ne me rappelle pas son prénom, mais c'est le plus jeune : c'est lui qui me montra les curiosités typographiques de la famille, et entre autres le fameux *Horarium,* si souvent cité par Meerman, qui en a donné un fac-simile. Cette pièce précieuse est placée sous verre dans un petit cadre en bois.

Il est difficile de se faire une idée de la richesse de la bibliothèque de MM. Enschedé. On trouve là des incunables d'un prix inestimable, et qui manquent dans les plus riches bibliothèques. J'y passai plusieurs heures à diverses reprises ; mais c'est plusieurs jours que j'aurais voulu pouvoir lui consacrer. Voici l'indication des pièces principales que je vis :

([1]) On restaurait cette maison lors de mon passage.

1° *Faceties morales,* etc. 24 feuillets in-4° en deux cahiers de 25 lignes à la page, caractères du genre de ceux du *Speculum.* Une ligne omise ou tombée *en pâte,* au bas d'une page, a été rétablie à la main. Les pages sont encadrées dans des espèces de support, dont on voit parfaitement le *foulage.* Ceci explique pourquoi, avec des instruments aussi défectueux que ceux qu'on avait alors, le bord des pages des ouvrages imprimés dans les premiers temps *vient* si bien.

2° *Voyage de Bernard Breydenbach à la Terre-Sainte;* édition de 1486 (11 février). L'ouvrage est intitulé : *Opusculum sanctorum peregrinatorum in Montem Syon, ad venerandum Christi Sepulchrum.* C'est un petit in-folio, avec gravures sur bois par Erhart Rewich, d'Utrecht. Quoique ce livre porte qu'il a été imprimé par Rewich, je n'hésite pas à l'attribuer à Pierre Schoiffer, parce qu'il a été exécuté avec le caractère allemand qu'on voit paraître dans l'*Herbarius* de 1485 et les *Chroniken der Sassen* de 1492, du même imprimeur. Rewich n'était pas typographe ; il était peintre, et c'est à ce titre qu'il fit partie de l'expédition de Breydenbach. C'est lui qui a dessiné toutes les gravures de ce livre, comme on le voit au folio 101 (Erhardi Rewich, de Trajecto inferiori, qui omnia loca in hoc opere depicta docta manu effigiavit). Voulant veiller avec plus de soin à l'impression de ce livre, dont il fut l'éditeur, il fit sans doute monter une imprimerie chez lui, et c'est là que le livre fut exécuté, par les ouvriers de Schoiffer. — Quatre mois après (le 21 juin), Rewich publia une édition allemande de ce même livre, exécutée avec le même caractère. Deux ans après (le 24 mai 1488), il en publia également une édition flamande. Ce sont là les seules impressions connues au nom de Rewich. Il aurait sans doute publié d'autres éditions de ce voyage, qui fut admirablement accueilli par ses contemporains; mais la concurrence étrangère vint lui en enlever le moyen. Il en fut publié une contrefaçon à Lyon en 1488 ([1]), et une espagnole, je ne sais plus où.

3° Mais le volume le plus curieux de la bibliothèque de MM. Enschedé est sans doute celui qui commence par le traité *de Singularibus domini Ludovici de Roma,* et qui finit par celui *de Mulieribus*

([1]) *Voy.* mon livre, t. II, p. 347.

pravis, etc. Pii secundi pontificis maximi. On ne connaît point d'autre exemplaire de cette édition, qui forme un petit volume in-folio. Voici quelle est sa distribution : *Prefatio in singularibus,* 2 pages 5 lignes ; suit le titre du *prologue* et 20 lignes de texte, en tout 26 lignes, nombre exact des pages entières. L'ouvrage de Ludovicus de Roma commence à la 5e page, et s'étend sur tout le premier cahier, composé de 8 feuilles, sur le second, composé de 14, et sur la première page du troisième, composé comme le premier de 8 feuilles. C'est à la seconde page seulement de ce troisième cahier que commence l'ouvrage du pape Pie II, qui termine le volume. La hauteur des pages de ce dernier ouvrage est beaucoup plus considérable, quoique la *justification* en soit plus courte. Comme il est en vers, elle paraît encore plus exiguë qu'elle ne l'est en effet, du moins dans les pages où on n'a pas fait suivre les vers.

Ludov. de Roma, 26 lignes.	Hauteur	18c,5.
	Largeur	12c,3.
Pius secundus, 34 lignes.	Hauteur	21c,0.
	Largeur	10c,5.

Comme on voit, ces deux ouvrages sont imprimés en caractères différents (ceux du second sont plus petits que ceux du premier) ; mais ils ont certainement été imprimés à la même époque et dans la même imprimerie, puisque l'un finit et l'autre commence sur un même feuillet. Le livre ne porte aucun indice typographique, ni folios, ni réclames, ni nom de lieu d'impression, ni nom d'imprimeur. Le dernier opuscule a aussi été imprimé séparément avec le même caractère, car on en a plusieurs exemplaires détachés. La Bibliothèque de La Haye possède celui qui a appartenu à Ottley [1].

Le seconde personne que j'avais à voir à Haarlem, était M. de Vries, auteur de deux ouvrages fort importants dans la question, rédigés tous deux en hollandais, et publiés dans cette langue, puis en français. M. Noordziek, le traducteur de ces ouvrages, m'avait donné à la Haye les deux volumes français et une lettre pour M. de Vries. Je ne pus voir de suite ce savant, dont l'âge a affaibli le corps, non les facultés de l'esprit ; mais son fils voulut bien me

[1] *Voir* sur toute cette question, le tome Ier de mon livre, p. 108 et suiv.

servir de cicerone. Il me conduisit d'abord à l'hôtel de ville, où on a réuni, comme en un musée, tout ce qui a rapport à Coster. *Speculum, Donats, Chronique de Cologne,* fragments d'incunables, manuscrits et chartes mentionnant Coster : je vis et touchai tout (¹). Pour moi les montres furent ouvertes, et je pus de nouveau étudier là les *Speculum*. Entre autres remarques que j'y fis, il en est une qui me semble démontrer que le texte a été imprimé après les gravures. Plusieurs gravures sont imprimées sur des bandes de papier distinctes, collées au reste de la page ; or on aperçoit au bas de ces gravures, sur la portion adhérente au texte, le foulage de ce dernier.

Après avoir achevé d'explorer le musée de l'hôtel de ville, j'allai avec M. de Vries fils visiter la Bibliothèque publique, dont M. de Vries père est conservateur. En l'absence de ce dernier, ma visite ne pouvait pas être très-fructueuse dans cet établissement. Aussi le quittai-je bientôt pour aller voir le bibliothécaire lui-même, à l'heure qui m'avait été indiquée.

M. de Vries, auprès duquel je fus alors introduit, est un petit vieillard de quatre-vingts ans environ, dont l'allure me rappela parfaitement M. Daunou. Quoiqu'il relevât alors de maladie, ses yeux étaient vifs et sa parole rapide, autant du moins que le lui permettait la difficulté qu'il éprouve à s'exprimer en français. Il m'accueillit très-bien ; et nous eûmes tout d'abord une longue conférence sur les origines de la typographie. Nous n'étions pas toujours d'accord, car messieurs les Hollandais sont un peu trop exigeants ; mais je me retirai satisfait de quelques concessions, et avec la permission de revenir, ce que je fis plusieurs fois. Pour rendre nos discussions plus utiles, je parcourus rapidement, dans mes moments de loisir, les deux ouvrages de M. de Vries, et lui soumis les doutes que j'éprouvais relativement à plusieurs de ses assertions. Il m'éclaircit quelques points ; mais ne put y parvenir pour d'autres. Toutefois, je dois dire qu'il se montrait en général moins rigoureux que ses ouvrages : ce qui s'explique facilement. En effet, dans le silence du cabinet, lorsqu'on n'a devant soi que des livres, dont les arguments sont naturellement

(¹) *Voir* l'indication exacte des pièces qui composent le musée Costérien dans le curieux livre de M. Van der Meersch, intitulé : *Recherches sur la vie et les travaux de quelques imprimeurs belges,* etc. In-8°, Gand, 1844.

circonscrits, on s'enflamme d'autant plus facilement qu'on a plus d'espoir d'être vainqueur. Mais en présence d'un adversaire en chair et en os, dont les arguments sont mobiles comme les répliques, la lutte n'est pas aussi facile.

Ayant suffisamment discuté avec les uns et les autres, je songeai au départ; mais auparavant j'allai visiter le bois où l'on dit que Coster inventa les caractères mobiles. C'est une vaste et charmante promenade, touchant aux murs de la ville, et dans laquelle se prolonge même un des faubourgs. Elle renferme aussi un palais royal entouré de résidences aristocratiques. Ce palais, qui a été habité par le roi Louis Bonaparte, est aujourd'hui occupé par un musée, que je visitai, ainsi que les autres établissements de la ville.

Ayant fini mes affaires, je me mis en route pour Mayence: mais pour m'y rendre je résolus de suivre le chemin que Junius fait faire à Jean, l'ouvrier de Coster, c'est-à-dire de passer par Amsterdam et Cologne, afin de mieux me rendre compte du récit de cet auteur. Toutefois, je ne dirai rien ici de ces deux dernières villes, où je ne vis rien de particulier à mon sujet.

Un peu avant d'arriver à Mayence, j'aperçus du bateau à vapeur du Rhin, sur la gauche en remontant le fleuve, Elfeld ou Eltvil, en latin *Alta villa,* ancienne résidence des archevêques de Mayence, où les frères Bechtermuntze ont imprimé, en 1467, le *Vocabularium Ex quo.*

A peine fus-je débarqué dans la célèbre ville qui a, sinon inventé, du moins vulgarisé l'imprimerie, que je me mis à la parcourir au clair de la lune. Dès le soir même je *découvrais* la statue de Gutenberg, qui devait les jours suivants servir de point de départ à toutes mes courses. Cette statue, qui est, comme on sait, de Torwaldsen, est placée dans l'endroit le plus apparent et le plus fréquenté de la ville, sur une place qui porte son nom, en face ou plutôt derrière le théâtre, qui, du reste, n'a pas de façade.

Le lendemain matin j'allai voir M. Külb, le bibliothécaire, et MM. Schaab et Wetter, historiens modernes de l'imprimerie au point de vue mayençais. Le premier me montra tout ce que son dépôt renfermait d'intéressant. Hélas ! c'était fort peu de chose : un fragment de donat imprimé avec des caractères semblables à ceux de la Bible de 42 lignes, un autre fragment de donat imprimé avec le

gros caractère de la Bible de Pfister, enfin un tout petit fragment de la Bible de 42 lignes ou de Gutenberg. Quant au fameux psautier de 1457, la Bibliothèque se contente de le faire figurer sur son sceau! N'est-il pas honteux pour Mayence de n'avoir aucun des livres qui l'ont rendue si célèbre au XVe siècle? Mais, bien mieux, cette ville n'a pas même ceux qui s'y trouvaient encore au commencement du XIXe siècle. Ainsi je demandai vainement le *Tractatus de celebratione missarum* décrit par M. Fischer (¹), et portant une souscription qui indiquait qu'il avait été donné aux chartreux de Mayence par Jean *de Bonomonte* (Gutenberg). Ce livre, qui se trouvait autrefois dans la bibliothèque de l'université, et qui devrait être aujourd'hui à la bibliothèque de la ville, n'y est pas. Le bibliothécaire me dit même qu'il pensait que ce livre n'avait jamais existé. Il me parla alors, en termes assez malveillants, de M. Fischer qui aurait, disait-il, inventé des monuments à l'appui de son système, et qui, de plus, aurait dépouillé Mayence au profit de Paris. Ce sont là, au reste, des opinions communes à tous les Mayençais, car je les ai entendu soutenir par MM. Wetter et Schaab. Je ne puis pas m'empêcher d'en relever ici l'injustice. Paris n'a rien eu de Mayence et de l'Allemagne qu'à beaux deniers comptants. C'est à ce titre qu'il possède le volume de Pfister décrit par Camus, la Bible du chanoine Kremer, un mauvais exemplaire du psautier de 1457, etc.

Si Paris a gagné quelque chose à la réunion de Mayence à la France, ce sont seulement quelques bribes, comme les fragments du calendrier de 1457 et des donats, cédés à la Bibliothèque par M. Fischer, en reconnaissance des renseignements qu'il avait reçus de Van Praet pour ses travaux sur Gutenberg. Lorsque nous avons envahi les provinces rhénanes, il y avait longtemps que Mayence n'avait plus rien qui pût tenter. Ses propres enfants avaient tout vendu aux étrangers, comme le prouve le livre de M. Schaab. Le peu qui restait, dit-il, fut caché par ordre du chapitre, et fut perdu. (*Die Geschichte,* etc., t. Ier, p. 274). Ne voilà-t-il pas de singuliers patriotes, et bien venus à accuser la France! Mayence lui doit au contraire une bibliothèque de 100,000 volumes, dont Paris a fait, en

(¹) *Voy.* mon livre, t. Ier, p. 203 et suiv. Peut-être faut-il lire *sicut* au lieu de *scientia* dans la souscription que j'ai donnée, p. 204. Du reste, cette restitution ne change rien au sens que j'ai proposé.

partie, les frais ([1]), et un riche dépôt d'archives, tirées des maisons religieuses supprimées, mais qui sont aujourd'hui dispersées, il est vrai. L'indifférence littéraire est telle dans cette ville, qu'on ignore ce que sont devenus les papiers composant le dernier établissement. J'ai interrogé vingt personnes pour savoir où étaient les documents des archives du département de Mont-Tonnerre, mais on n'a rien pu me répondre, ou, pour mieux dire, on m'a fait des réponses si diverses et parfois si absurdes, qu'il m'a été impossible d'en rien conclure.

Un fait particulier peindra du reste merveilleusement l'esprit qui anime les habitants de Mayence. Pour pouvoir mieux étudier les lieux, j'achetai un plan de la ville (c'est ce que j'ai fait dans toutes les autres villes un peu importantes que j'ai visitées); ce plan, très-détaillé, puisqu'il indique toutes les maisons, avec leurs numéros, occupe une grande feuille de papier. Il est daté de 1847. Des légendes inscrites dans les parties vides de la carte font connaître tous les *hôtels,* les *restaurants* et les *cafés ;* d'autres indiquent les *monuments publics,* les *églises* et les *casernes*. On a même eu soin de marquer d'une couleur distincte les casernes occupées par les Autrichiens (jaune), celles occupées par les Prussiens (bleu) et celles occupées par des soldats de ces deux nations (bleu et jaune). On a joint à tout cela un petit plan de Mayence sous la domination romaine; mais on a complétement oublié de signaler l'emplacement des maisons occupées par les premiers imprimeurs, Gutenberg, Fust et Schoiffer. Depuis l'érection de la statue du premier de ces artistes, on a, il est vrai, donné son nom à la place sur laquelle elle se trouve, et ceux de Fust et de Schoiffer à deux rues voisines; mais ces dénominations n'ont aucun rapport à l'histoire de l'imprimerie. C'est un souvenir sans valeur pour un étranger. Il eût été si simple pourtant de donner le nom de Fust, par exemple, à la rue des Cordonniers (*Schuster Gasse*), où l'associé de Gutenberg avait sa maison ([2]).

([1]) Dans une visite que M. Fischer, alors bibliothécaire à Mayence, fit au premier consul lors de l'élection de ce dernier, il obtint la faculté d'emporter, des divers dépôts de Paris, en une seule fois, 3,000 volumes, comme il me l'apprend dans une lettre récente.

([2]) C'est ainsi que nous appelons aujourd'hui, à Paris, rue Jean-Jacques Rousseau, l'ancienne rue du Plâtre, illustrée par l'habitation du philosophe genévois.

Mais trève à la digression.

La seconde personne que je vis fut M. Schaab, auteur d'une histoire de l'imprimerie en trois volumes in-8°. C'est un vieillard que son grand âge retient au lit. Il est président du tribunal criminel, mais n'assiste probablement jamais aux séances, à cause de son état de caducité. J'eus avec lui une assez longue conférence. La communication que je lui fis du document relatif à Conrad Fust (*voir* le n° 4 de la planche I de mon livre) [1] le surprit fort. J'aurais bien voulu savoir de lui où il avait trouvé la copie fautive qu'il avait donnée de cette pièce (t. Ier, p. 118 de son livre) ; mais il ne put ou ne voulut me le dire. M. Schaab a mis au jour beaucoup d'autres documents, mais il n'a pas toujours indiqué les sources où il les avait puisés, et il ne serait pas sage d'y ajouter une foi entière, d'autant plus que, peu familier avec la lecture des titres anciens, il a commis de nombreuses erreurs de dates et de noms. D'ailleurs, il n'a pas toujours montré un grand esprit de critique dans son œuvre, où les détails généalogiques tiennent plus de place que les renseignements typographiques : deux volumes sur trois sont tout à fait étrangers à l'imprimerie [2].

C'est sans doute ce qui a inspiré à son compatriote, M. Wetter, l'idée de publier peu de temps après une *Histoire* CRITIQUE *de l'imprimerie,* en un fort volume in-8° avec fac-simile. Malheureusement, ce dernier, au lieu de vérifier l'authenticité des documents fournis par M. Schaab, s'est contenté de les soumettre à un travail de critique, qui ne pouvait pas toujours produire de bons résultats. Il ressemblait un peu dans ce cas à ces savants qui répondirent par de longs

(1) Il s'est glissé trois fautes dans la restitution que j'ai donnée de cette pièce, t. I, p. 260. Ligne 4, *ex liberaria,* lisez *extra liberariam ;* ligne 15, etc., lisez *etiam ;* et ligne 20, *ad statum,* lisez *adstatim.*

(2) En consacrant toute sa vie à des travaux mécaniques, Gutenberg a suffisamment prouvé qu'il était au-dessus des préjugés de la caste sociale dans laquelle le hasard l'avait fait naître ; les faits démontrent qu'il était, par son esprit philosophique, aussi haut placé au-dessus de la caste nobiliaire, dont tout le mérite gisait dans la fausse gloire d'aïeux souvent problématiques, qu'il était élevé par son génie dans la caste plébéienne, productrice de toute richesse, dans laquelle il s'était de lui-même rangé. Il était donc inutile de consacrer tant de place à l'histoire de la famille de Gutenberg dans un livre destiné à l'invention de l'imprimerie.

mémoires démonstratifs à cette question posée par une académie de province : « Pourquoi le poisson mort pèse-t-il plus que le poisson vivant ? » lorsqu'il eût fallu d'abord vérifier si en effet le poisson mort pesait plus que le poisson vivant. M. Wetter a le malheur de n'avoir presque rien vérifié par lui-même. Il a fait des dissertations très-savantes, voire même des expériences particulières, mais tout cela en vain, car il partait souvent d'une base fausse. Son livre, en somme, n'offre pas un document nouveau, et je lui préfère de beaucoup, pour la clarté, le livre de M. Falkenstein, publié en 1840. Toutefois, je dois dire que celui-ci a poussé la simplicité jusqu'au tour de force inclusivement, car je ne puis qualifier autrement la singulière idée qu'il a eue de proscrire toute espèce de notes. On n'en trouve pas, je crois, une seule dans tout le livre : c'est l'extrême opposé de M. Wetter, chez lequel il y a des notes qui sont de véritables ouvrages.

M. Wetter fut la troisième personne que je vis à Mayence, et celle avec laquelle j'eus les relations les plus amicales et les plus suivies. Il m'accueillit fort bien. C'est un homme de petite taille, ayant une cinquantaine d'années, mais très-ingambe. J'abordai immédiatement avec lui une question importante, l'explication des mots *Nachvare*, *Henlif* et *Hanequis*, qui se trouvent, le premier dans le document que j'ai publié, t. Ier, p. 258, le second dans celui qui est t. Ier, p. 254, et le troisième, t. II, p. 332 et suiv. Sans accepter complétement mon nouveau système au sujet de la filiation de Conrad Henlif ou Hanequis, M. Wetter parut ébranlé, et me donna même des explications à l'appui de mon idée. Je le priai de me fournir par écrit une note sur les transformations des noms propres en allemand, note sur laquelle je pusse me baser pour faire dériver *Hanequis* de *Hens* ou *Jean* (Fust?). Il me donna en effet le lendemain cette note, que j'ai encore ; mais depuis il s'est ravisé, et a publié une brochure pour prouver que Conrad Hanequis ne peut pas avoir été fils de Fust. Le fait est pourtant aujourd'hui hors de doute.

Je demandai à M. Wetter où je pourrais voir les caractères en bois de Gutenberg, dont il parle dans son livre, ainsi que beaucoup d'autres auteurs ; mais il m'avoua ne les avoir jamais vus. Seulement, il me nomma je ne sais plus quel imprimeur de Mayence qui en avait eu jadis. Il me promit au reste de me faire voir ceux qu'il avait fait faire lui-même, et dont il a donné l'épreuve dans la deuxième

planche de son livre. Nous allâmes de suite à l'imprimerie de M. Wirth pour cela; mais le prote nous apprit qu'on les lui avait volés. Probablement l'amateur qui a fait cette soustraction les donnera un jour pour les fameux caractères de Gutenberg qu'on ne retrouve plus, et qui n'ont probablement jamais existé. Ils offrent, en effet, toutes les conditions nécessaires pour tromper un public prévenu : ils sont gothiques et percés d'un trou sur le côté. Je ne serais pas du tout surpris de voir un jour reparaître ces caractères comme les prétendus essais primitifs de Gutenberg.

Pendant que j'étais chez lui, M. Wetter me fit voir les matrices en plomb qui lui ont servi à fondre le second caractère de sa planche nº 2. Il a fait cet essai pour prouver l'exactitude des termes de l'abbé Trithème. J'avoue n'avoir pas compris l'utilité de cette expérience, car je ne crois pas qu'on puisse à la simple vue déterminer si des caractères ont été fondus dans des matrices de cuivre ou dans des matrices de plomb. La chose importe peu d'ailleurs.

Je priai M. Wetter de me faire voir les maisons de Mayence qui conservent quelques souvenirs typographiques. Il me mena d'abord à la maison *Zum Jungen,* où fut établi le premier atelier de Gutenberg. Elle est située section D, nº 122, sur le plan de la ville. De là nous allâmes à la maison de Fust, située même section, nºs 88 et 109; puis à l'hôtel Gutenberg, section C, nº 192, et enfin à l'hôtel Gensfleisch, section D, nº 55. Cette dernière est la plus somptueuse de toutes. Il y a dans chacune quelque inscription commémorative, dont il est inutile de contester les termes, car ce sont des monuments érigés par des individus. La maison *Zum Jungen* est occupée en ce moment par une brasserie. Au-dessous de l'inscription commémorative qu'y a fait placer M. Wetter, jadis propriétaire de l'édifice, le brasseur a eu l'audace de faire mettre son nom et la date de l'installation de sa brasserie. Au reste, comme Gutenberg sert d'enseigne à cette guinguette, on retrouve sa statue sous toutes les formes dans l'établissement. Il y a même dans une des salles destinées aux buveurs des peintures représentant l'atelier de Gutenberg.

Sur ma demande, M. Wetter me mena à l'église Saint-Pierre, où j'aurais voulu voir le registre d'où Bodman a tiré le fragment si important qu'il envoya à Oberlin, à Strasbourg, et que nous possédons maintenant à Paris. Mais le jeune prêtre auquel nous parlâmes nous

dit que l'église ne possédait aucun de ses registres anciens : tout ce qu'il nous fit voir, en effet, était moderne. Bodman nous apprend, à la vérité, que ces documents se trouvaient de son temps aux archives du département du Mont-Tonnerre, dont il avait la garde : mais je pensais qu'en supprimant ces archives, à la chute de l'empire, on aurait eu l'intelligence de restituer à chaque établissement les documents qui le concernaient : il n'en a rien été, et, comme je l'ai dit déjà, personne ne sait ce que sont devenues ces archives !...

Nous allâmes ensuite à l'église de Saint-Quentin, où j'espérais trouver les registres cités par Wurdtwein (*Bibl. Mogunt.*, n° 17, docum. 231 et 232), et faisant mention de la mort de Jean Fust; mais j'éprouvai là le même déboire. Partout rien, rien, rien .... Et voilà les gens qui se plaignent de la France ! Plût à Dieu qu'elle les eût dépouillés, comme ils le disent : ils trouveraient aujourd'hui chez nous tous les documents de leur histoire. Certainement, c'est un grand malheur que nos armées en se retirant n'aient pas emporté avec elles les archives du département du Mont-Tonnerre, qui se trouveraient aujourd'hui intactes à Paris, dans l'immense dépôt de la rue Paradis. Il n'en a été sauvé qu'un document important, et c'est grâce à une infidélité bien excusable qui l'avait soustrait un moment à son dépôt officiel. Je veux parler de l'acte envoyé par Bodman à Oberlin, et qui est arrivé à Paris, non pas par mesure gouvernementale, mais par hasard.

Au surplus, j'admets que la conquête ait quelque peu enrichi notre capitale... qu'elle ait prélevé une dîme sur les pays *conquis*... Dans quel but l'aurait-elle fait? Dans un but tout scientifique. Ainsi, pour prendre un exemple entre mille, l'Imprimerie nationale avait été enrichie vers la fin du dernier siècle des caractères étrangers de la société de la Propagande de Rome; en 1815, on les lui a repris. Était-ce pour s'en servir? Non, car on n'en fait rien à Rome; mais c'était pour l'empêcher de s'en servir elle-même. Eh bien ! ce calcul a été trompé : non-seulement on trouve à l'Imprimerie nationale les caractères de la Propagande, mais encore une série complète des caractères de toutes les langues du monde, et ces caractères sont mis libéralement à la disposition de la science. De même, la Bibliothèque nationale avait été enrichie de quelques pièces uniques recueillies dans les différentes parties de l'Europe : en 1815, on les lui a reprises.

Qui y a gagné? Personne assurément, car les monuments qu'on nous a repris sont pour la plupart inconnus aux lieux où on les a rapportés (si tant est qu'on l'ait fait), et la science n'ira certes pas les y chercher : on a tout simplement mis la lumière sous le boisseau.

J'étais bien aise de dire en passant ce mot aux esprits étroits qui, comparant Paris à leur village inconnu, viennent contester à la capitale intellectuelle du monde l'honneur de mettre en lumière les monuments uniques de la science. N'est-ce pas un privilége que cette ville paye assez cher pour que ceux qui en profitent ne le lui envient pas? En vérité, on dirait que Paris ne date que d'hier, et que c'est un parvenu qui se pare des plumes du paon. Où donc trouverait-on plus de monuments typographiques des premiers temps qu'à Paris? N'est-il pas évident, après toutes les preuves que j'en ai données, que, si Mayence était la fabrique de livres de Schoiffer et Fust, Paris était leur principal marché? Non-seulement cette ville possède de nombreux livres donnés ou vendus directement par ces imprimeurs, qui y venaient fréquemment, mais encore c'est là que le dernier est mort et a été enterré.

Comme M. Wetter a donné dans sa X^e^ planche, n° 5, le fac-simile d'un *Hortus sanitatis* en allemand, qu'il attribue à Schoiffer, mais dont les caractères n'ont aucun rapport avec ceux de cet artiste [1], je lui demandai où il avait puisé son renseignement. Il croyait avoir copié son fac-simile sur l'original existant à la bibliothèque de la ville. Nous allâmes aussitôt dans cet établissement; mais nous n'y trouvâmes pas le livre en question. Depuis, M. Wetter m'a écrit que ce livre faisait partie de la bibliothèque de son frère; mais qu'il ne portait pas de souscription, le premier et le dernier feuillet manquant à cet exemplaire. Quoi qu'il en soit, il est certain que M. Wetter s'est trompé. Il a attribué à un livre de Meidenback ou de tout autre les détails donnés sur un livre du même genre publié par Schoiffer en 1485. J'ai comparé le fac-simile de M. Wetter avec l'*herbarius* ou

[1] J'ai comparé le fac-simile de M. Wetter avec l'*Herbarius* de Schoiffer que nous avons ici en plusieurs exemplaires, je n'y ai trouvé aucun rapport ni quant à la forme des lettres, ni quant au fond même de la rédaction. *Voyez* dans ce dernier livre le chapitre CCCLXXXI où se trouve l'article *Sanguis draconis* pris pour exemple par M. Wetter dans son fac-simile.

Hortus sanitatis allemand de Schoiffer, que nous possédons à la Bibliothèque nationale (¹), et il n'y a point de rapport entre les caractères de l'un et de l'autre. Cette confusion est d'autant moins excusable que les caractères de Schoiffer sont du gothique pur, tandis que ceux du livre en question sont en gothique allemande, non pas *illisible,* comme celle qu'on emploie aujourd'hui en Allemagne, mais déjà sensiblement altérée.

Toutes mes affaires typographiques étant terminées à Mayence, je songeai à gagner Strasbourg. Toutefois, avant de me rendre dans cette dernière ville, je profitai du voisinage pour aller voir à Francfort l'exemplaire qui s'y trouve du manifeste de Diether de Isenburg, archevêque de Mayence, contre Adolphe de Nassau, son compétiteur, document qui est daté du 6 avril 1462, et qui fut certainement imprimé vers cette époque. Si j'eusse connu alors l'existence des pièces analogues dont M. Bechstein, de Meiningen, a donné la description, j'aurais certainement poussé jusqu'à cette ville ; mais je n'ai connu le travail de M. Bechstein que plus tard. Dans mon séjour à Francfort, j'allai visiter la Bibliothèque, mais elle ne possède pas de documents anciens. Le manifeste de Diether se trouve aux archives de la ville.

Je fis, dans ce voyage, connaissance avec le docteur Kloss, un des plus savants bibliophiles que j'aie vus. Il a été forcé de vendre sa riche bibliothèque, vente qui eut lieu à Londres, par les soins du libraire Sotheby, mais il n'en continue pas moins à s'intéresser à la bibliographie, quoiqu'il ne s'en occupe plus d'une manière suivie. Il me fit voir ses nombreux travaux en ce genre, et me donna

(¹) C'est un gros volume petit in-folio avec gravures en bois, exécuté avec un caractère allemand de la force de 12 points typographiques (celui qui paraît dans le voyage de Breydenbach décrit plus haut). On lit à la fin une souscription en caractère gothique de la force de celui de la Bible de Pfister : « **Disser Herbarius ist czu mencz gedruckt und geendet uff dem** xxviii **dage des Mercz, anno** M. CCCC LXXXV. » Puis le double écusson rouge de Schoiffer. L'année précédente, le même imprimeur avait déjà donné une édition latine de ce livre, mais en caractères gothiques ordinaires, nº 14 de mes *fac-simile.* Le titre en gros caractère nº 9 porte : « **Herbarius Moguntinus, impress.** 4 C. LXXXIIII. » Les deux livres sont assez semblables pour les dispositions typographiques.

un des rares exemplaires d'une collection de fac-simile qu'il a publiée depuis quelques années, et que ne possède aucune des bibliothèques publiques de France.

J'avais d'abord l'intention d'aller voir à Darmstadt un calendrier de 1460, qu'a décrit M. Fischer dans ses *Curiosités typographiques* (6e livraison), mais ayant su du bibliothécaire de Mayence que ce monument ne se trouvait plus à Darmstadt, je ne m'arrêtai pas dans cette ville, et poursuivis ma course jusqu'à Heidelberg, où je vins coucher. Je me repentis de cette détermination, lorsque je fus de retour à Paris, car j'y trouvai une lettre charmante de M. Féder, le bibliothécaire, auquel j'avais écrit précédemment, lettre qui me fit regretter de n'avoir pas fait sa connaissance.

J'arrivai à Strasbourg le 20 septembre vers les neuf heures du soir. Je voulais d'abord aller voir M. Silbermann. Mais on me dit qu'il n'était pas alors en ville. Lorsque je me présentai chez lui le lendemain, j'appris au contraire qu'il venait de partir seulement alors, et j'eus le regret de quitter Strasbourg sans l'avoir vu.

A peine débarqué, je me dirigeai du côté de la statue de Gutenberg, que j'avais entrevue de la voiture. Je n'ai rien à dire ici de ce monument si connu, dont le plâtre est conservé à l'Imprimerie nationale à Paris [1]. Seulement j'avoue que j'ai été désagréablement surpris de l'exiguité et de la pauvreté de la place où elle se trouve, comparée à celle où se pavane la statue de Kleber. A Mayence, la statue de Gutenberg se trouve dans un lieu beaucoup plus convenable. Quant à la valeur comparative des deux monuments, je laisse aux artistes le soin de les apprécier, car ni l'un ni l'autre ne me satisfait.

Après avoir fait un tour en ville, j'allai voir M. Heitz, imprimeur; celui-ci représente la partie historique de la typographie strasbourgeoise, comme M. Silbermann la partie artistique. M. Heitz est membre d'une très ancienne famille d'imprimeurs de Strasbourg. Il possède en outre une bibliothèque typographique fort riche, et un musée xylographique assez curieux, composé de planches en bois dont beaucoup proviennent de l'ancien fonds dont il a hérité.

[1] Ce plâtre n'existe plus, mais il a été remplacé par une statue en fonte, qui orne aujourd'hui la cour d'honneur de l'Imprimerie nationale.

On n'en connaît pas parfaitement l'origine ni l'emploi. Quelques-uns de ces bois ont été imprimés dans l'histoire de l'invention de l'imprimerie de Lichtenberger et dans l'*Album* publié par M. Silbermann, en 1840.

M. Heitz me surprit grandement quand il m'apprit que lui et beaucoup d'autres Alsaciens ne croyaient pas à l'invention de l'imprimerie par Gutenberg. Suivant eux, l'honneur de cette invention reviendrait à Mentelin, premier imprimeur connu de Strasbourg, natif de Schelestadt. Cette thèse est particulièrement soutenue par M. Dorlan, avocat dans cette dernière ville, qui a déjà publié plusieurs brochures sur ce sujet. M. Heitz n'est pas aussi ardent que M. Dorlan ; on dirait même qu'il hésite à se prononcer contre Gutenberg, de peur d'exposer sa ville à tout perdre en voulant trop avoir.

Le lendemain, je songeais à aller visiter la bibliothèque publique, lorsque j'appris qu'elle était fermée, à cause des vacances, et que le bibliothécaire même n'était pas à Strasbourg. Je ne voulais cependant pas partir sans avoir vu au moins les pièces du procès de Gutenberg. J'insistai donc, et, grâce à l'intervention de quelques personnes, j'obtins ce que je désirais. Le neveu du bibliothécaire consentit à m'ouvrir le cénacle et à m'en montrer les principales richesses.

Je me fis d'abord communiquer les pièces du procès de Gutenberg, dont il me fut facile de constater l'authenticité. Je demandai ensuite à voir le volume manuscrit avec souscription de Pierre de Gernsheim (Schoiffer), mais il ne se trouvait pas en place, probablement parce que le bibliothécaire, M. Jung, l'avait emporté chez lui pour répondre plus commodément à une lettre que je lui avais adressée peu de temps avant à ce sujet ; je trouvai, en effet, sa réponse chez moi à mon retour.

M. Jung, neveu, me montra une Bible d'Eggestein avec souscription manuscrite de (14)68, et le *liber de miseria humana* portant la date de 1448 dans le titre. C'est sur cette pièce que s'appuient les partisans de Mentelin pour lui attribuer l'honneur de l'invention de l'imprimerie ; mais il est bien évident que cette date ne se rapporte pas à l'impression, qui d'ailleurs n'est pas de Mentelin.

Je vis encore quelques autres curiosités typographiques, et reçus

de la main même de M. Jung un exemplaire du « Catalogue des « objets compris dans la salle des imprimés et faisant partie de l'ex- « position aux fêtes de Gutenberg, célébrées à Strasbourg en 1840, » opuscule fort curieux, faisant connaître les principaux incunables de la Bibliothèque de Strasbourg.

Je consacrai le reste du jour à parcourir la ville. J'avais l'intention d'aller me promener jusqu'à la Montagne-Verte, où était jadis le couvent de Saint-Arbogaste, résidence de Gutenberg; mais la pluie survint, et je dus me résigner à rester en ville.

Le lendemain, à cinq heures du matin, je partis pour Bâle, où j'arrivai de fort bonne heure, grâce au chemin de fer. Je désirais voir, dans la Bibliothèque de cette ville, deux monuments importants de xylographie : un second exemplaire du Saint-Christophe de 1423, trouvé sur la garde d'un très-ancien volume, et un exemplaire de l'alphabet grotesque dont M. de Laborde a donné un specimen dans ses *Débuts de l'imprimerie à Mayence et à Bamberg*. Comme c'était un jour de fête, auquel on avait convié les Strasbourgeois par l'attrait particulier d'un train de plaisir, j'espérais trouver la bibliothèque ouverte; mais je me trompais. Les musées seuls furent ouverts au public. Toutefois, je trouvai dans une des salles du Musée le bibliothécaire, qui me donna rendez-vous à quatre heures précises du soir, pour me montrer ce que je désirais voir. Je le remerciai de sa complaisance, et lui promis d'être exact à l'heure. Tout me paraissant en règle et pressé que j'étais par le temps, j'allai retenir ma place à la voiture de Berne, qui devait partir à 7 heures du soir. Je me rendis ensuite à la Bibliothèque à l'heure dite; mais le bibliothécaire n'y vint pas ni personne pour lui, et je fus forcé de quitter la ville sans avoir vu ce que je désirais.

De Berne, je me dirigeai sur Lausanne, où je restai un jour seulement, et de Lausanne je gagnai Genève, où j'avais à voir un monument important pour la vie de Fust : c'est la souscription manuscrite d'un exemplaire des *Offices de Cicéron* de 1466, donné par Fust lui-même à un de nos compatriotes, Louis de Lavernade. Déjà le bibliothécaire m'avait donné par lettres quelques détails sur cette souscription; mais j'étais bien aise de la voir de mes yeux. Ce fut la première chose que je demandai dans la Bibliothèque, dont on me fit voir ensuite les pièces les plus curieuses, tant en manuscrit qu'en im-

primé. Durant mon séjour à Genève, j'allai voir M. Gaullieur, qu'on m'avait signalé comme s'étant spécialement occupé de bibliographie et de l'histoire de l'imprimerie. Je trouvai en lui, en effet, un savant distingué. Il me fit voir quelques incunables de sa bibliothèque; mais il n'avait rien de particulier pour mon travail.

Le lendemain, je rentrai en France par la ville de Lyon, où je continuai mes explorations typographiques, mais sans grand profit.

Het huwelijk van Willem van Oranje met Anna van Saxen, historisch-kritisch onderzocht door R.-C. Bakhuizen van den Brink. Amsterdam, 1853, VIII-168 pages grand in-8°.

En écrivant ce livre, l'auteur ne s'est pas proposé de dérouler une page de l'histoire de son pays, de traiter méthodiquement un épisode de la vie de Guillaume d'Orange; il n'a eu d'autre but que de discuter quelques points controversés et de rompre une lance dans une joûte d'érudition avec M. Vander Horst. Ce dernier avait publié en 1851 un volume portant le même titre, et dans lequel il prétendait établir une relation intime entre le mariage du prince avec Anne de Saxe et l'introduction du protestantisme aux Pays-Bas. C'est, selon lui, à l'influence exercée par cette princesse sur son époux qu'est due la rebellion du Taciturne avec toutes ses conséquences. M. Bakhuizen est d'un avis contraire; il attaque, une à une, les assertions de son adversaire, il les frappe à grands coups d'érudition, il les démolit avec des arguments si décisifs, qu'il ne peut s'empêcher d'entonner lui-même son chant de victoire. J'espère, dit-il, à la fin de sa préface, j'espère que mon écrit finira la querelle. Après avoir, selon moi, terrassé mon ennemi, je l'ai encore une fois étendu à terre, retourné et pris aux cheveux pour m'assurer qu'il était bien mort. Je pense que oui, et, en conséquence, j'écris sur sa pierre, sans nulle rancune, la vieille épitaphe :

Lector sincere, Deus isti dic miserere.

Il faut espérer que le public sera du même avis que M. Bakhuizen.

Quant à nous, nous croyons qu'au fond, la question a peu d'importance historique. Sur la scène du monde, comme sur celle du théâtre, ce n'est pas le souffleur que l'on applaudit ou qu'on siffle, c'est l'acteur. Aux yeux de l'historien, l'homme seul est responsable de ses actes. Le héros n'a-t-il pas toujours devers lui une voix qui le pousse, cette voix s'appelât-elle une femme, une ambition, une patrie? Tout au plus, comme dans le cas présent, pourrait-on imputer à faiblesse de caractère le reproche d'avoir cédé aux suggestions d'une femme.

Nous croyons, tout comme M. Bakhuizen, que Guillaume n'a guère été influencé dans ses actions par Anne de Saxe. La vie entière du prince, son nom historique de Taciturne, son ambition même, témoignent contre cette imputation. Une même idée politique le guida dans toute sa carrière; sa constance, son obstination à marcher vers le but qu'il s'était tracé ne se démentirent jamais; en un mot, on trouve dans l'histoire peu de caractères plus tenaces que le sien. Or, parmi les quatre femmes qu'il se donna pour compagnes, il en est qui, plus qu'Anne de Saxe, eussent été capables d'avoir de l'ascendant sur lui; et pourtant l'histoire ne saurait reprocher à Guillaume d'avoir dévié d'un pas de la route qu'il s'était tracée. L'historien aurait fort à faire, et userait inutilement du papier en s'obstinant à vouloir rechercher quelle part d'influence chacune de ces femmes aurait exercée (1). Philippe II se maria aussi quatre fois et pas plus qu'au Taciturne, on n'est en droit de lui reprocher de la faiblesse de caractère de ce côté-là; bien au contraire. Tous les deux, dans leurs alliances, considéraient peu la femme; ils épousaient l'Angleterre, ou l'Allemagne, Henri II, ou Jean de Saxe. Ils identifiaient la femme avec la dot politique qu'elle pouvait leur apporter.

Une des plus curieuses recherches auxquelles s'est livré M. Bakhuizen, a pour but de savoir quelle était au juste la religion du Taciturne. Historiens, archives publiques et particulières, documents de

(1) A propos des femmes du Taciturne, il serait à désirer que les historiens belges perdissent l'habitude de faire de la quatrième, Louise de Chatillon, *la veuve de l'amiral de Coligny*. M. de Reiffenberg, entr'autres, dans son *Histoire des Pays-Bas*, a commis cette inexactitude.

diverse nature, tout a été compulsé, discuté, retourné par l'auteur, et, à travers cette érudition prodigieuse, mais un peu confuse, il nous a semblé que M. Bakhuizen n'est arrivé en définitive qu'à ce résultat déjà consacré par l'histoire, c'est-à-dire que son héros a été tour à tour, pour ne pas dire tout ensemble, catholique, luthérien, calviniste, selon les circonstances, ce qui n'est pas précisément un éloge. Mais il y a dans cette partie de la dissertation de M. Bakhuizen des détails très-intéressants, des points admirablement discutés, des particularités enfin dont l'historien pourra tirer profit.

Le livre du savant archiviste se termine par une découverte historique déjà connue sans doute en substance de la plupart de nos lecteurs. Nous voulons parler de la détermination certaine du lieu de naissance de P.-P. Rubens. Nous croyons faire chose utile en reproduisant ici le résumé de cet épisode curieux.

Anne de Saxe avait une conduite coupable : les preuves officielles en ont été produites dans les *Archives* de M. Groen van Prinsterer. Longtemps on a ignoré le nom du complice de la princesse. M. Groen ne l'indique que par les initiales J.... R.... Böttiger le nommait Jean Rubrus. Or, M. Bakhuizen a cru le moment venu de divulguer le nom véritable du coupable qui n'est autre que Jean Rubens, père de notre immortel Pierre-Paul.

En 1568, prévenu d'hérésie, Jean Rubens s'était refugié à Cologne où se trouvaient la princesse Anne et son chargé d'affaires Jean Bets, avocat près le grand conseil de Malines. Bets fit quelques voyages à l'effet d'obtenir la levée du sequestre des biens du prince d'Orange sur lesquels étaient hypothéqués les revenus dotaux de la princesse. Pendant les absences de son agent, il paraît qu'Anne de Saxe consultait souvent Jean Rubens, également avocat, qu'elle considérait très-fort ses connaissances juridiques, l'invitait à sa table et s'en fit accompagner dans les voyages qu'elle entreprit en Hesse, à Francfort et ailleurs. Bientôt, il fut son séducteur. Le mot n'est pas très-juste : car, dans son aveu, Rubens déclare avec naïveté : « de dire qui fut le premier, il fault bien présumer, que je n'auroie jamais eu la hardiesse d'approcher, si j'eusse eu crainte d'être refusé. » La faute ne fut pas longtemps secrète : selon toute probabilité, la grossesse d'Anne la trahit. Alors, dans les circonstances les plus malheureuses, abandonnée de ses proches, la femme coupable accoucha

avant terme, vers le mois d'août 1571, d'un fruit débile de cet amour illégitime. Malgré les protestations de la princesse, Guillaume et les siens refusèrent de reconnaître l'enfant.

Déjà avant cette époque, Jean Rubens avait été puni de sa faute. Anne s'était fixée à Siegen vers la fin de 1570, et avait reçu la visite de son amant. En 1571, celui-ci s'étant mis en voyage pour les intérêts de la princesse, fut enlevé en route par ordre du comte Jean de Nassau et du prince et conduit en prison à Dillembourg. Là, Jean Rubens avoua tout et demanda grâce.

Mais la législation allemande était impitoyable sur le chapitre de l'adultère : un arrêt de mort s'apprêtait pour l'infortuné. Jean Rubens en fut réduit à demander comme une grâce de recevoir la mort par le glaive.

Il est vrai que les Nassau avaient grande crainte de donner une publicité inutile à l'affaire : la vie du coupable ne dépendait pourtant que d'une aggravation de colère. Mais une seconde providence veillait sur le condamné : c'était sa malheureuse femme, la noble Marie Pepeling.

La position de celle-ci était réellement digne de pitié. Depuis plus de trois semaines, elle était sans aucune nouvelle de son mari. Tout à coup, elle reçut l'annonce fatale de l'emprisonnement de Rubens, en même temps qu'elle apprenait son malheur à elle, pauvre femme trompée, bientôt veuve peut-être. Elle écrivit deux lettres à son époux, lettres pleines de tendre affection et de généreux pardon. M. Bakhuizen les donne aux pièces justificatives. Elle adressa supplique sur supplique à Jean de Nassau ; se rendit elle-même auprès de lui à Dillembourg. Elle y fut bien reçue ; mais n'en revint qu'avec peu d'espérance quant au sort de son mari; elle ne fut même pas admise à le voir. Bientôt après, elle y retourna, demandant de nouveau, avec les prières les plus instantes, la grâce de son époux : mais il lui fut défendu de faire des démarches ultérieures, car, à ses prières, elle joignait la menace de divulguer un secret qui pesait tant sur le cœur du comte. Toutes les lettres qu'elle écrivit à cette occasion existent, dit M. Bakhuizen.

Un moment, grâce au caractère impérieux de la princesse, tous les efforts que faisait la pauvre femme faillirent être inutiles. Anne se mit à nier sa faute avec hauteur et à accuser le prince et le comte

Jean d'avoir inventé contre elle toute cette histoire, par vengeance, et d'avoir offert Rubens comme une victime à leur ressentiment. Marie Rubens paraît avoir un instant trempé dans cette intrigue. Mais que n'eût-elle pas fait pour sauver son mari?

Enfin, après de nouvelles suppliques, après avoir offert une caution de 6,000 thalers, elle réussit à tirer son époux de prison. Au commencement de 1573, elle obtint de nouveau la permission de le voir et de se retirer avec lui dans une place sûre du duché de Nassau. A l'instant, elle déménagea de Cologne et se retira à Siegen, où les deux époux s'établirent avec l'assentiment du comte Jean.

M. Bakhuizen n'hésite pas à exprimer l'opinion que P.-P. Rubens a été le premier fruit de la réconcilation des deux époux et qu'il est né à Siegen ([1]). Jean Rubens s'était engagé par serment envers le prince d'Orange à ne pas quitter cette ville; or, il s'y trouvait encore en 1577, et c'est entre 1574 et 1577 que naquit le grand peintre : en 1574, selon Jean Brandt; en 1577, selon Philippe Rubens, neveu de P.-P. Bien que ces deux biographes affirment qu'il vit le jour à Cologne, il n'est pas probable que sa mère ait quitté Siegen pour aller accoucher à Cologne.

Au commencement de 1578, Jean Rubens fit un concordat avec le comte Jean de Nassau, par lequel celui-ci lui permit d'aller se fixer ailleurs, pourvu que ce ne fût pas aux Pays-Bas, ni dans aucun pays de la domination du prince. Il alla se fixer à Cologne, et il paraît y être revenu à la religion catholique. Il y mourut en 1587. Alors sa femme retourna, avec ses enfants, à Anvers, sa ville natale.

M. Fahne, le généalogiste, qui a recueilli à son château de Roland, près de Dusseldorf, une riche collection de tableaux et d'objets d'art, vient d'en publier la description détaillée sous le titre de : *Schloss Roland, seine Bilder-Gallerie und Kunstschatze.* Parmi ses trésors, il assure posséder en original le portrait de Marie Pepeling, par son fils P.-P. Rubens, portrait dont la Pinacothèque de Munich ne possède que l'esquisse. Il se trouve reproduit dans une des mauvaises lithographies accompagnant l'ouvrage ci-dessus.

C. R.

([1]) M. Bakhuizen a fait faire des recherches dans les registres de cette ville, mais ils ne vont pas au delà de 1621.

Notice sur un livre fort rare.

(PIERRE BELLO de Dinant, et DENYS COPPÉE de Huy, poëtes dramatiques de la première moitié du dix-septième siècle.)

Tragédie svr la vie et martyre de S. Evstache, composée par M. Pierre Bello, Dinantois, Recteur de la chapelle de S. Laurent à Dinant. — A Liége, de l'imprimerie de Jean Ovwerx, Imprimeur juré de S. Altèze, à la Corne de Cerf, 1632, pet. in-8°.

Ce livret, devenu presqu'introuvable, se compose de 7 feuillets préliminaires, 84 pages pour la tragédie, et 5 feuillets non chiffrés à la fin, contenant diverses poésies et l'approbation de l'ouvrage, par Jean de Chokier, vicaire-général du diocèse de Liége. — Je n'en connais qu'un seul exemplaire, qui faisait partie de la riche bibliothèque dramatique de feu M. de Soleinne, d'où il passa dans celle du docteur Baudeloque.

Omis dans la bibliothèque du théâtre français, ce livre a même échappé aux recherches de M. Brunet; on n'en trouve aucune mention dans son estimable manuel, ce qui en confirme la grande rareté. Aussi l'exemplaire cité, quoique revêtu d'une modeste reliure en vélin, fut-il payé (si j'ai bon souvenir) au delà de 30 francs à la vente Soleinne. Le rédacteur de cette notice eut le bonheur de l'obtenir pour 12 francs à la vente Baudeloque, à Paris, en 1850.

Les biographes, pas plus que les bibliographes, ne paraissent avoir connu notre poëte dinantais. Nous apprenons seulement, par le titre et la préface du livre, que, né à Dinant, il embrassa l'état ecclésiastique, fut recteur de la chapelle de St-Laurent de cette ville, et que c'est là son premier et probablement son unique essai poétique ([1]).

Bello dédie son livre : « à très honorez seigneurs, Messeigneurs André Machuroz et Lambert Tabollet, Bourguemaistres, Tiers, Jurez, et Conseil de la ville de Dinant. »

([1]) M. Polain dit, dans sa notice sur Coppée, que Bello (qu'il appelle, je ne sais trop pourquoi, *de Bello*), naquit à Dinant vers la fin du XVIe siècle; mais ce n'est là qu'une simple conjecture, à la vérité fort probable.

Cette dédicace commence ainsi :

« Horace nous dit, que le dessein des poëtes consiste en l'un de ces deux poincts, de donner du plaisir, ou bien de l'utilité au public, et que celuy qui sçaura heureusement marier les deux ensemble se pourra vanter d'avoir touché au blanc de la perfection en cest art. Je ne veux pas me vanter de pouvoir avec un poëme accompli contenter la curiosité des beaux esprits ; ma muse estant encor à son berceau est incapable de ceste ambition, je quitte volontiers ceste honneur (*sic*) aux favoris des muses, qui ont receu d'Apollon des meilleurs aspects que non pas moy : mais si je leur cède ce premier poinct, je leur veux pourtant envier le second, qui est de proufiter au public selon l'estendue de mon petit pouvoir, et pour caution de ce mien zèle, je vien présenter humblement a voz seigneuries ceste tragédie, sur la vie et le martyre admirable de S. Eustache, sujet à la vérité de très grande édification pour toute sorte de personnes (¹). »

Cette préface est suivie d'une ode de l'auteur adressée : « à Messieurs les Bourguemaistres, Tiers, Jurez et Bourgeois de la ville de Dinant. »

Ayant donné un échantillon de la prose de Bello, en voici un de ses vers :

« Chers Dinantois, je vous dédie
Ceste pieuse tragédie
Pour servir d'instruction
Et vous rehausser le courage
Parmy la tribulation. »

« Eustache, ce grand capitaine
Qui sur la noblesse romaine
Ainsi qu'un phare apparoissoit,
S'est tousiours tenu ferme, et stable,
Comme un rocher inesbranlable
Dans le malheur qui l'oppressoit. »

« Que chascun de vous le contemple
Il sentira par son exemple

(¹) Desfontaines a traité le même sujet que Bello, en cinq actes et en vers : *Le martyr de saint Eustache*, Paris, 1644, petit in-8° de 86 pages.

En soy des si forts esguillons,
Que rien ne le pourra abattre,
Quand tout l'enfer pour le combattre
Se rangeroit en bataillons. »

« Ce grand lion issant de gueule
Marque de la vertu ayeule,
Couronné d'or, et lampassé,
La queue fourchuë enlassée
Vous doit rehausser la pensée
Par les hauts-faicts du temps passé. »

« Jadis les troupes dinantoises
Chamaillant dessus les turquoises
Soubs le valeureux Goddefroy,
En firent telles boucheries
Qu'il leur donna pour armoiries
Un lion rampant sans effroy. »

« Puisque noz genereux ancestres
Pour des saincts lieux se rendre maistres
Ont de la façon combatu,
Pour dedans les cieux gaigner place
Suivons leur glorieuse trace
Par le sentier de la vertu. »

Après cette ode on trouve un quatrain et deux sonnets en français, un sonnet en italien et quelques vers latins, dont les auteurs sont : « François Meanaye, chanoine en l'église collégiale de Ciney, Jean Couvreux, Dinantois, G. Philippe Lobello et Jacques Somalle, Dinantois. »

Je ne donnerai point d'extraits de la tragédie ou plutôt du mystère de Bello ; ils ne pourraient d'ailleurs fournir une idée suffisante de cette pièce. Je me bornerai à faire remarquer qu'à la vérité celle-ci n'est pas exempte du mauvais goût dominant de l'époque, mais que toutefois, elle ne manque pas de vers énergiques et quelquefois assez beaux. Malgré ses imperfections, je la préfère encore à toutes les pièces dramatiques de Coppée, contemporain de Bello, et qui lui aura probablement donné de l'émulation ; je trouve que le *Copère* a surpassé le Hutois son voisin, sans avoir jamais atteint à la renommée de celui-ci.

Entre autres personnages de la pièce, que l'auteur appelle « entreparleurs » on remarque : « La voix divine, Belzebub, Canidie, sorcière, et l'ange gardien. »

A la fin de la tragédie se trouvent les vers suivants, renfermant les seuls renseignements que nous ayons sur la mort du poëte Coppée :

« *Complaincte aux muses pour l'assasinat* (sic) *commis sur la personne de Monsieur* Denys Coppée, *bourgeoy de Huy, excellent poëte français :*

Vraiment, vous avez belle grace
Chastes pucelles de Parnasse
De permettre de la façon
A coups d'arquebuse et d'espée
Assasiner Denys Coppée
Vostre sage et cher nourrisson. »

. . . .
. . . .

« Pallas, ô guerrière pucelle,
En vain ton armure estincelle
Sur tes membres alangouris,
Si par ta lance et ta gorgonne
Tu ne veux sécourir personne
Ny mesme tes plus favoris. »

« *Coppée* dans son sang se bagne
Estendu dessus la campagne
Et va piteusement mourir,
Sans qu'Appollon ny sa neufaine
Daignent seulement rendre peine
Au besoin de le sécourir, »

« C'est ainsi que d'ingratitude
Vous payez les hommes d'estude,
Muses, je vous blasme hardiment :
Pardon, pardon, je vous blaspheme,
O pucelles, ce mien poëme
Vous calomnie injustement. »

« *Coppée* pour qui je lamente,
Pour qui mon vers se mécontente

Ne pouvait souffrir le trespas ;
Cil qui au temple de mémoire
A gravé sa vivante gloire
Quoy qu'on le tue, il ne meurt pas. »

Épitaphe.

« Icy gist *Denis Coppée*
Qui de mort préoccupée
Frappé tombe à la renvers.
De ses vers la gentillesse,
La piété, la sagesse
Ont pour tombeau tout l'univers. »

Autre.

« Passant, arreste icy, et ly ces quattre vers,
Un excellent poëte, en ce tombeau repose
Nommé *Denys Coppée ;* en veux tu autre chose
Tu le pourra savoir par ses écrits divers. »

M. Polain a donné une bonne notice sur le poëte dont Bello déplore la mort (¹). Il y rend compte de treize ouvrages de Coppée, tandis que M. Brunet, d'après la dernière édition de son Manuel, n'en connaît que six. Toutefois, le savant auteur de cette notice me pardonnera, si je ne suis pas d'accord avec lui sur plusieurs points, qui me paraissent être sujets à contestation.

M. Polain dit que Coppée naquit à Huy vers 1580. C'est vers 1570 ou même avant qu'il aurait dû dire, car dans sa tragédie de Saint-Lambert, imprimée à Liége en 1624, et dédiée à Ferdinand de Bavière, prince-évêque de Liége, on trouve un prologue en vers qui fut récité devant ce prélat dans la même année par le petit-fils de l'auteur. Or, il n'est nullement probable que celui-ci pût avoir à l'âge de 44 ans (s'il était né en 1580) un petit-fils assez âgé pour pouvoir réciter devant un prince, une longue pièce de vers.

Après avoir apprécié fort justement le talent, ou plutôt le manque de talent de Coppée, M. Polain continue :

« Je ne finirai pas ce que j'ai à dire de cet auteur, sans mentionner

(¹) Dans ses *Mélanges historiques et littéraires,* Liége, 1839, in-18, pp. 339-346.

une circonstance fort remarquable, la seule, peut-être, pour laquelle il m'est venu à la pensée d'écrire ces quelques lignes : la plupart des ouvrages de Coppée ont été imprimés à Rouen chez Raphaël du Petit-Val, de 1622 à 1624. Corneille était là et avait 18 ans ; il a dû connaître ces tragédies, et nous croyons en effet avoir remarqué dans le grand tragique français, quelques vers imités de notre concitoyen. C'est la seule gloire que nous désirions revendiquer en faveur de Coppée. »

Je crois que M. Polain aurait quelque peine à indiquer un seul de ces vers. Le grand Corneille pouvait sans doute, lui aussi, prendre son bien où il le trouvait ; mais là où il n'y a rien à prendre, le génie même perd son droit.

M. Polain, comme on le voit, fonde son opinion des emprunts de Corneille, sur ce que la plupart des ouvrages de Coppée auraient été imprimés à Rouen. C'est là une opinion qui me semble faiblement étayée ;—le grand poëte pouvait trouver parmi les pièces de théâtre imprimées dans cette ville par Raphaël du Petit-Val de bien meilleurs modèles ; je me bornerai à citer parmi celles-ci, les tragédies de Garnier et les comédies de Larivey. Mais je pense même que les pièces de notre auteur hutois ne tombèrent jamais entre les mains de Corneille, et je crois être bien certain qu'aucune d'entre elles n'a été réellement imprimée à Rouen.

A l'époque où vivait Denis Coppée, Raphaël du Petit-Val, imprimeur à Rouen, était renommé par ses impressions, et surtout par la publication de plusieurs auteurs dramatiques qui jouissaient alors d'une grande réputation. Notre poëte, pour donner quelque relief à ses ouvrages, conçut l'idée d'en revêtir quelques-uns du nom de la ville de Rouen, et de celui de cet imprimeur.—La plupart des écrits de Coppée m'ayant passé par les mains, avantage que peu de bibliographes ont eu, vu leur rareté excessive (1), il m'a été facile de dé-

(1) La grande rareté des ouvrages de Coppée est la cause qui les fait monter à des prix très-élevés dans les ventes de Paris, quand par hasard ils s'y rencontrent. Cinq seulement de ses pièces faisaient partie de la célèbre collection, si complète, de M. de Solcinne, et formaient un mince petit volume qui a été payé 130 francs à sa vente ; j'ai vu vendre le même exemplaire 116 francs à celle de M. Baudeloque. Les Œuvres complètes du grand Corneille, à moins que ce ne fût de l'édition imprimée par les Elzevier, n'atteindraient guère à ce chiffre

couvrir cette petite fourberie en comparant les éditions sorties des presses de Liége avec les prétendues éditions de Rouen, et de véritables impressions de Raphaël du Petit-Val. Les deux premières se ressemblaient entièrement pour le papier, le caractère, etc., tandis qu'elles n'offraient *aucune analogie* avec les dernières.

Cette petite ruse innocente de Coppée est un fait très-curieux, en ce qu'il nous prouve que, déjà de son temps, ses compatriotes attachaient plus de prix aux productions littéraires qui leur venaient de chez nos voisins. Aussi fut-elle couronnée d'un succès complet. Il y doit peut-être la réputation dont il jouissait de son vivant, lorsqu'on l'appelait « l'Orphée Hutois » et que l'on comparait la gloire qu'il avait fait rejaillir sur sa patrie, à l'éclat qu'ont jeté sur Florence, les ouvrages du Dante. De nos jours, lorsque sa mémoire fut tombée dans l'oubli, c'est encore à cette même ruse (comme nous venons de le voir), que nous devons la notice de M. Polain, qui est venue l'en tirer.

H. HELBIG.

Quelques mots au sujet de deux belles bibliothèques contemporaines.

Il a paru en Angleterre, il y a une vingtaine d'années, un livre intitulé *Repertorium bibliographicum;* l'auteur, W. Clarke, s'était proposé de faire connaître les livres rares et précieux dispersés dans de riches collections particulières. Un *répertoire* semblable consacré aux bibliothèques du continent offrirait, ce nous semble, un intérêt très-réel. Laissons cette tâche à des personnes bien placées pour l'accomplir et bornons-nous à dire quelques mots de deux bibliothèques remarquables formées par des Français.

M. Yemeniz, fabricant de soiries, établi à Lyon, mérite de figurer au premier rang des bibliophiles pleins d'ardeur et de goût.

Un journal consacré à la bibliographie et dont l'existence a cessé, le *Moniteur de la librairie,* publia, en 1843, une notice curieuse au sujet des belles collections réunies à grands frais par cet amateur; les Alde, les classiques grecs et latins, les vieux volumes décorés de figures sur bois, telles étaient les divisions de ces collections qui

étaient surtout dignes d'attirer les regards ; nous pouvons mentionner quelques-unes des conquêtes faites par M. Yemeniz dans le cours des ventes dont Paris a été le théâtre depuis quelques années ; ces adjudications ne figurent pas au *Manuel du libraire* dont la publication les a devancées, et elles sont peu connues ; on ne sera pas fâché de les trouver ici.

Le grant Boece de Consolation, édition de Verard, 1493 (¹), in-fol., *sur vélin,* 1,921 fr., vente Cailhava. (Il s'agit constamment, ne l'oublions pas, de beaux exemplaires revêtus de somptueux habits dûs à des relieurs en renom.)

Mortilogus Conradi Reitterii, 1508, in-4°, 222 fr., même vente.

Valentin et Orson. Lyon, 1489, in-folio, 591 fr., même vente.

Les Fais de maître Alain Charetier. *Paris,* Verard, 1492, in-folio, sur vélin, 3,605 fr., vente J. L. B., en 1847.

Le Mystère de la conception et nativité de la glorieuse vierge Marie. *Paris* (vers 1507), 1,395 fr., même vente.

Fier-à-Bras. Lyon, 1489, in-folio, 855 fr., même vente.

Histoire de Bertrand Du Guesclin, s. l. ni d. (*Lyon,* vers 1485), 785 fr., même vente.

Nostradamus. *Amsterdam,* 1668, exempl. broché, 335 fr., vente V., en 1847.

Le Pastissier français. Elzevir, 1655, in-12, 300 fr., même vente.

La Consolation des pécheurs, autrement dit Bélial. *Paris,* in-4°, 260 fr., vente Essling.

Heures de Nostre-Dame. Paris, Verard, in-8°, 161 fr., même vente.

L'Estrif de fortune, s. l. ni d. (édition donnée par le colonel Mansion et d'une rareté telle qu'elle avait échappé aux recherches spéciales de Van Praët sur ce typographe), 1,500 fr., même vente.

Les sept Sages de Rome. *Genève,* 1490, in-folio, 199 fr., même vente.

Lancelot du Lac. *Paris,* A. Verard, s. d., 1,265 fr., même vente.

Gyron le courtois. Verard, s. d., 950 fr., même vente.

Les quatre fils Aymon, s. d., in-folio (*Lyon,* vers 1480), 996 fr., même vente.

(¹) De 1494, suivant Brunet. *Manuel* (édition de 1838), t. I, p. 303.
A. S.

Même ouvrage. *Lyon,* Cl. Nourry, 1531, in-4°, 800 fr., même vente.

Conqueste de l'empire de Trébisonde. *Paris,* A. Lotrian, s. d., 275 fr., même vente.

Fier-à-Bras. *Lyon,* Guillaume le Roy, 1488, 909 fr., même vente.

Ponthus et Sidoine. *Lyon,* s. d., in-folio, 1,501 fr., même vente.

Histoire du roi Alexandre. *Lyon,* Arnoullet, s. d., in-4°, 425 fr., même vente.

Gestes de Bayard. *Paris,* J. Trepperel, s. d., 385 fr., même vente.

Amadis de Gaule, 1560-1615, 24 vol. in-8°, 192 fr., même vente.

Baudoyn, conte de Flandres. *Lyon,* Arnoullet, s. d., 225 fr., même vente.

Gérard de Nevers. *Paris,* Philippe le Noir, 1526, 350 fr., même vente.

Jehan de Paris. *Lyon,* s. d., in-4°. 700 fr., même vente.

Melusine. *Lyon,* M. Hasz, in-folio, 1,999 fr., même vente.

Geoffroy à la grant dent. *Lyon,* 1549, in-4°, 400 fr.

Figures de la Bible d'Holbein. *Lyon,* 1543, in4°, riche reliure en maroquin, 168 fr. (vente M., en 1850).

Horæ beatæ Virginis, opera impressoris G. Godard. *Paris,* 1523, in-12, très-rare, 83 fr., même vente.

Manière de traicter les playes, par Ambroise Paré. Paris, 1551, 2 exemplaires sur vélin, portant le chiffre d'Henri II, joint à celui de Diane de Poitiers, 526 fr., même vente.

Vigiles de la mort de Charles VII (par Martial de Paris). *Paris,* 1493, in-4°, 235 fr., même vente.

L'Arbre des batailles (par H. de Bonnor). Verard, 1493, in-folio, belle reliure, 443 fr., même vente.

Citons encore quelques achats accomplis à la vente du fonds de librairie de Crozet.

Pierre de Provence et la belle Maguelonne. (*Lyon,* vers 1480), 880 fr.

Robert le diable. *Paris* (vers 1550), in-4°, 290 fr.

Gui de Warvich. *Paris,* 1525, in-folio, 1,550 fr.

Le grant Voyage de Hierusalem. *Lyon*, 1488, 600 fr.

Les Gestes des Tholosains. *Lyon,* 1518, 216 fr.

Giglan, fils de Gauvain. *Lyon,* 1539, in-4°, 700 fr.

Les Loups ravissants, par Gobin. *Paris,* vers 1503, in-4°, 400 fr.

Les Quadrins historiques de la Bible. *Lyon,* 1533, 160 fr.

Les Proverbes communs, in-4°, s. d., 330 fr.

Passons maintenant à une autre bibliothèque formée à Paris et tout aussi digne de l'attention des connaisseurs que celle dont nous venons de parler ; cette seconde collection appartient à un agent de change, M. Cigongne ; on peut consulter à son égard des détails fort curieux dans le *Bulletin du bibliophile,* de Techener (1842, pp. 214-228) ; nous y renvoyons, nous contentant, tout comme nous venons de le faire, de signaler quelques acquisitions accomplies depuis :

Le Blason des faulces amours, par Guillaume Alexis, 126 fr., vente Cailhava.

Le Temple de Mars (par Molinet), in-folio (vers 1480), 460 fr., vente Essling.

Mystère du vieil testament. *Paris,* 1542, 490 fr., même vente.

Mystère des actes des apostres. *Paris,* 1541, 675 fr., même vente.

Meliadus, le chevalier de la croix. *Paris,* 1535, in-4°, 270 fr., même vente.

Chronique de Turpin. *Paris,* 1537, 395 fr., même vente.

Ogier le Danois. A. Verard, sans date, in-folio, 1,209 fr., même vente.

Fier-à-Bras. *Genève,* 1478, 1,004 fr., même vente.

Livre des faiz de Bertrand du Guesclin. (Lyon, vers 1490), in-folio, 850 fr., même vente.

Gestes de Bayard, s. d., in-4°, 290 fr., même vente.

Primalion de Grèce, 1572, 4 vol. in-8°, 245 fr., même vente. (Exemplaire du comte d'Hoym. Il avait été payé 60 fr., en 1789, à la vente d'Hangard).

Gérard de Nevers. Paris, 1526, 256 fr., même vente.

Cantiques de Noels anciens, au Mans, s. d., in-8°, gothique, 120 fr., vente M., en 1850.

Cette énumération est d'ailleurs très-incomplète ; mais en attendant un travail plus étendu, nous espérons que tout vrai bibliophile ne la lira point sans un sentiment de plaisir mêlé de quelque envie.

G. Brunet.

VARIÉTÉS.

Autographes de Nelson. — Au mois de mars a été vendue à Londres la correspondance du grand amiral avec sa célèbre maîtresse, lady Emma Hamilton. Les lettres écrites de la main même de Nelson étaient au nombre de 309 environ et se sont vendues à des prix variant de 10 shellings à 23 livres. La pièce capitale de la collection était la dernière lettre écrite par lui, la veille de la bataille de Trafalgar. Elle avait été trouvée inachevée dans sa cabine, et fut envoyée à lady Hamilton. Le British Museum l'a acquise au prix de 23 livres.

Ces lettres ont été imprimées dans la Vie de Nelson, publiée récemment par M. Pettigrew.

Le total du produit de la vente de cette correspondance et d'un service de porcelaine dont se servait habituellement l'amiral, a été de 501 livres 6 shellings 6 deniers. Pauvre somme, en vérité, dit l'*Athenæum*, pour une si vaste et si importante correspondance. La totalité de la collection eût dû aller, ajoute ce journal, au British Museum.

Nous sommes de son avis. Il est vraiment triste de voir se disséminer, entre les mains de particuliers, tant de documents, qui, dans un temps donné, peuvent avoir une grande valeur historique.

Le British Museum. — Le budget des recettes et dépenses du British Museum pour l'année écoulée au 31 mars dernier, vient d'être publié par ordre de la chambre des communes. Dans son rapport, M. Panizzi avertit le collége des curateurs que l'espace lui fait défaut pour recevoir de nouveaux livres en quelque quantité que ce soit. Et, en effet, tandis que toutes les dépenses de l'établissement sont restées les mêmes, la somme demandée pour l'achat de livres imprimés n'atteint qu'à la moitié du chiffre de celle employée

l'année dernière, savoir 5,000 livres. On peut juger de l'immense inconvénient qui doit résulter pour cette bibliothèque de l'arriéré qu'elle aura à combler lorsque de nouvelles constructions seront ajoutées à ses locaux actuels, et du désavantage plus grand encore pour les savants qui seront privés pendant longtemps de tous les travaux scientifiques qui paraissent journellement aux quatre coins du monde. La bibliothèque de Londres n'est pas, au reste, la seule qui soit dans le cas de ne pouvoir loger ses hôtes; nous en connaissons une qui demande à grands cris des dortoirs nouveaux.

En 1850, la salle de lecture du British Museum fut « visitée, dit le rapport, par 78,533 personnes; en 1851, ce chiffre diminua de 300; en 1852, il ne fut que de 72,226 ou 6,300 de moins qu'en 1850. S'il y avait un aménagement seulement convenable pour recevoir le monde, nul doute que ce nombre ne tendît à s'accroître. »

Espérons, dit l'*Athenæum*, que la session du parlement ne se passera pas sans que les ministres fassent un effort pour empêcher la grande bibliothèque de tomber dans l'abîme de l'arriéré et de se discréditer dans l'opinion du pays.

Relevé des brevets d'invention accordés pendant le premier trimestre de 1853 *et qui intéressent l'art typographique, la librairie,* etc.

Arrêté royal du 27 janvier. — Aux sieurs Durandeau, jeune, et Chauveau, domiciliés à Bruxelles, rue aux Laines, n° 86, chez le sieur Legrand, leur mandataire, un brevet d'importation de quatorze années pour un système de marques et de dessins sur le papier, breveté en leur faveur, pour quinze ans, le 1er décembre 1852.

— Arrêté royal du 3 février. — Au sieur N. Serrière, domicilié chez le même, un brevet d'importation de quatorze années pour un procédé de fabrication de clichés pour imprimer la musique, breveté en France, pour quinze ans, le 6 janvier dernier, en faveur de l'impétrant.

— Arrêté royal du 3 mars — Au sieur Stembert (J.), domicilié à Liége, rue Lulay, n° 6, un brevet d'invention de cinq années pour un procédé relatif à la fonte de caractères d'imprimerie.

— L'éditeur de la Revue de littérature, d'histoire et de beaux-arts, qui, depuis le commencement de cette année, paraissait hebdoma-

dairement à la Haye, sous le titre de *Nederlandsch Atheneum,* annonce que, faute d'avoir réuni suffisamment de souscripteurs, il cessera provisoirement de paraître. La collection de ce recueil se compose donc, sauf résurrection future, de 26 numéros.

—En Allemagne on ne se borne pas, comme chez nous, à publier en langue originale les documents du moyen âge relatifs à l'histoire du pays. Pour mettre ces documents à la portée de toutes les classes de lecteurs, on en publie également des traductions en langue vulgaire. C'est ainsi que, sous le patronage du gouvernement, les docteurs Laurent et Wattenbach viennent de donner des traductions de la *chronique* d'Arnold de Lubeck et du *livre des guerres saxonnes* de Bruno. Ne serait-il pas utile d'en faire de même chez nous, au moins pour quelques-uns des documents qu'a publiés la commission royale d'histoire?

Un concours comme il y en a peu. — Un marchand d'Aberdeen, aujourd'hui décédé, a laissé par sa mort un fonds considérable dont les intérêts accumulés doivent servir à former, tous les quarante ans, deux prix pour les meilleurs traités sur le sujet suivant :

« Prouver qu'il existe un Être tout-puissant, sage et bon, par qui toutes choses existent ; prévenir surtout les objections relativement à la sagesse et à la bonté divine ; en se basant, d'abord, sur des considérations indépendantes de la révélation écrite, et, en second lieu, sur la révélation de Jésus-Christ, et, enfin, en tirer les conséquences les plus nécessaires et les plus pratiques pour l'humanité. »

Le total de la somme affectée aux prix ne peut être, pour chaque période, moindre que 1,600 livres, et, pour autant qu'on peut l'assurer, il sera, pour le prochain concours, de 2,400 livres environ (60,000 francs). Les trois quarts de cette somme seront affectés à récompenser l'auteur du meilleur traité ; le quart restant sera donné à celui dont le travail aura le plus approché du mérite du premier.

Suivent les autres dispositions.

Au premier concours, qui eut lieu en 1814, le premier prix fut remporté par le principal Brown, et le second, par le révérend John Bird Sumner, aujourd'hui archevêque de Cantorbéry.

Quelle belle place cet honnète marchand d'Aberdeen eût occupée

dans le dictionnaire de Sylvain Maréchal! Faire prouver l'existence de Dieu tous les quarante ans! De pareils originaux ne poussent qu'en Angleterre.

Nous avons un peu hésité à faire l'annonce de ce magnifique concours. Que va-t-il advenir de nos concours académiques de 300 à 600 francs? Hélas! nous craignons une désertion générale; tout concurrent qui se sentira un peu de nerf ne préférera-t-il pas se lancer à corps-perdu dans ce steeple-chase métaphysico-théologique, où il n'y a qu'un heureux et un quart, il est vrai, mais où il y a au but une palme de 45,000 francs?

Nous allions oublier de dire que les amateurs trouveront tous les renseignements sur ce concours dans l'*Athenæum*, mai 1853, p. 546.

NÉCROLOGIE.

— Le mois de juin dernier a été fatal à la Hollande savante. A douze jours d'intervalle, elle a perdu deux de ses hommes les plus remarquables, Jérôme de Vries et J.-C. de Jonge. Nous avons déjà consacré une notice nécrologique à ce dernier (¹). Quant à de Vries, qui est mort à Amsterdam, où il était greffier de la ville, le 1er juin, à l'âge de 77 ans, nous nous bornerons à indiquer les ouvrages qu'il a mis au jour :

1. *Jeremias de Dekker, als mensch en als dichter bekend gemaakt.* Amst., 1807, in-8°.

2. *Proeve eener geschiedenis der nederduitsche dichtkunst, of verhandeling over de vorderingen en de verachtering der nederd. dichtkunst gedurende de achtiende eeuw.* Amst., 1810, 2 vol. in-8°.
2e édition, *ibid.*, 1835, 4 vol. petit in-8°.

3. *Hugo de Groot et Maria van Reigersbergen* Amst., 1827, in-8°.

De Vries a publié, en collaboration avec de Jonge, les *Nederlands gedenkpenningen*, etc. Amst., 1829-37, 2 vol. in-4°. En 1844, il a

(¹) *Voy.* ci-dessus, pp. 93-95.

donné une nouvelle édition du traité de Grotius, *Bewys van de ware godsdienst,* etc.

— Le 14 juin dernier, est mort à Bois-le-Duc, à l'âge de 68 ans, Henri Palier, imprimeur et libraire en cette ville depuis plus de cinquante ans, et qui a publié plusieurs ouvrages estimés sur l'histoire et les antiquités du Brabant septentrional. La famille Palier exerce l'industrie typographique à Bois-le-Duc, depuis 163 ans. Elle descend de Jean Palier, imprimeur à Metz en 1539, et qu'on retrouve en 1544 à Paris, sous la même enseigne qu'à Metz, *le lion couronné.* La marque de ce Palier, qui a été reproduite dans la dernière édition du *Manuel* de Brunet, t. IV, p. 620, représente deux enfants soutenant une fleur de lys, sous un dôme en arabesque, reposant sur deux colonnes; dans l'espace qui les sépare, les initiales I. P.

Les descendants de Jean Palier continuèrent à exercer leur industrie à Paris jusqu'à l'époque de la révocation de l'édit de Nantes (1688). Charles Palier, qui professait la religion réformée, abandonna alors sa patrie et vint se fixer à Bois-le-Duc (1690) où il fonda une imprimerie et une librairie qui existent encore à ce jour.

Charles Palier vécut jusqu'en . . .	1740.
Henri Palier, son fils lui succéda . .	1740-1747.
Puis vint la veuve de celui-ci . . .	1747-1748.
Jacques Palier	1748-1765.
Jacques et Henri Palier	1765-1784.
H. Palier et fils.	1785-1796.
Veuve H. Palier et fils	1796-1800.
Henri Palier.	1800-1853.

Ce dernier laisse un fils qui lui succède.

A. S.

BULLETIN DES VENTES.

— *Catalogue des livres anciens qui composaient la librairie de feu M. Verbeyst de Bruxelles* (seconde partie). Paris, Jannet (vente 16 juin et jours suivants), in-8° de 144 pages, 2736 numéros.

Collection peu remarquable. La théologie et la jurisprudence ancienne renferment quelques grands ouvrages; pour le reste, dans les sciences, dans les belles-lettres et dans l'histoire surtout, peu d'articles qui méritent d'attirer l'attention.

— *Catalogue des livres de la bibliothèque de feu M. l'abbé* Rosset, etc. Strasbourg, Derivaux (vente 13 juin et jours suiv.), in-8°, 96 pages 1570 et 262 numéros.

Assez bonne bibliothèque, mais dont le catalogue est mal fait : on y trouve une suite d'ouvrages relatifs à la province d'Alsace.

— *Catalogue de bons livres anciens et modernes composant la bibliothèque de M. le Dr R...* Paris, Jannet (vente 4 juillet), in-8°, 48 pages.

Rien de remarquable.

— *Catalogue des livres provenant des bibliothèques de feu M. H.-H. Gariel et de feu M. S.-J. Honnorat.* Grenoble, Bressant (vente 11 juillet et jours suiv.), in-8° de viii, 302 et 144 pages.

La vente de ces bibliothèques a été une des plus remarquables qui aient été faites depuis longtemps en province. On remarque dans la première, celle de M. Gariel, magistrat respectable, amateur de livres éclairé et qui a travaillé plus de trente ans à la former, un grand nombre de volumes rares et curieux, d'ouvrages sur les lettres, l'histoire et l'art militaire, des grammaires, des livres en différentes langues étrangères et surtout une collection de 4,000 brochures publiées de 1787 à 1850 et qui présentent un grand intérêt au point de vue de l'histoire politique de cette époque.

La seconde bibliothèque renferme principalement des ouvrages de physique et de chimie, d'histoire naturelle et de médecine. Cependant, sa principale richesse consiste en ouvrages d'histoire locale et de linguistique de la Provence et du Languedoc. Auteur d'un dictionnaire de la langue d'Oc, en 4 volumes in-4°, M. Honnorat avait, pour faire son travail, rassemblé une nombreuse collection de documents en patois, etc. Cette collection qui était sans doute une des plus riches qui existassent chez un particulier, renfermait une quantité considérable de ces petites pièces de vers et de ces facéties provençales qui deviennent chaque jour plus rares et plus recherchées.

— *Catalogue d'une collection de livres, de lettres autographes et de manuscrits renfermant sur la linguistique, l'archéologie et l'histoire littéraire, etc., une série de documents curieux*, etc. Paris, Charavay (vente 20 et 21 juillet), in-8° 55 pages.

Ce catalogue ne renferme que 60 articles de livres, qui, du reste, sont très-insignifiants. Les autographes, au contraire, sont très-nombreux; ils proviennent presque tous de feu Éloi Johanneau. Mais ce qui est surtout digne d'attirer l'attention, c'est la suite de documents et de notes manuscrites, provenant également d'Éloi Johanneau, et dont la description occupe 8 pages du catalogue. Éloi Johanneau est mort le 24 juillet 1851, à l'âge de 81 ans. Les livres de sa bibliothèque et les documents dont il est ici question ont été vendus publiquement à Paris, le 5 juillet 1852 (¹); ces documents ont été achetés en bloc au prix de 2,200 francs, par une personne de la famille d'Éloi Johanneau, la même, sans doute, qui les expose aujourd'hui en vente. Quoi qu'il en soit, les notes, etc., qui sont au nombre de plus de 200,000, sont classées en 56 séries, relatives aux diverses branches d'études que leur auteur avait embrassées et notamment à la linguistique, la philologie, la géographie, l'histoire et la bibliographie.

— *Catalogue of a valuable collection of books etc... of Dr Hawtrey*. London, Sotheby et Wilkinson (vente 13 juillet et jours suiv.), in-8°, 1re partie.

Collection remarquable dont nous croyons intéressant d'extraire quelques articles en indiquant les prix auxquels ils ont été portés :

— *Histoire et mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*. 51 vol. in-4°; exemplaire ayant appartenu à madame Adélaïde, vendu 630 fr.

— La première édition de la *Bible hollandaise*, à Delft, chez Iman Imanssoen, de Middelborch, 1477, vendue 210 fr.

— *Antoine et Cléopatre, tragédie d'Alfieri*, manuscrit inédit, 235 fr.

— *Biblia latina*, manuscrit en parchemin (1419) écrit pour l'usage des dames dominicaines de Wyck te Duurstede; vendu 1,700 fr.

(¹) *Catalogue*, etc. Paris, Delion, 1852, in-8° de XII et 83 pages.

— Un *Évangéliaire latin,* du VIIIe siècle, vendu 1,450 fr.

— Une *Bible française*, manuscrit du XIIIe siècle, orné de 33 miniatures, vendu 2,300 fr.

— La première édition de la *Bible anglaise,* traduite par Miles Coverdale, Zurich, 1535, vendue 2,950 fr.

— *Le Nouveau Testament en français, par les docteurs de Louvain, revu par F. Véron.* Paris, 1647, vendu 570 fr.

— La première édition de la *Bible allemande*, Strasbourg (Circa 1475), vendue 625 fr.

– La *Bible* de Luther ; à cet exemplaire étaient jointes deux lettres autographes, l'une de Luther, l'autre de Melanchton ; vendue 875 fr.

— *La divina comedia di Dante ;* précieux manuscrit du XIVe siécle, sur vélin, vendu 2,700 fr.

— La première édition du *Dante* (Fulginei, — Opera J. Numeister, 1472, in-fol.), vendue 1,150 fr.

— *Schah Nameh* (le livre des Rois) ; manuscrit persan, avec 37 miniatures, vendu 580 fr.

— *Heures à l'usage de Rome,* 1498, imprimées sur vélin, vendues 420 fr.

— La première édition d'*Homère,* Florence 1488, vendue 1,840 fr.

— *Le Rituel de l'Église anglicane*, imprimé à Whitechirch, 1569, vendu 1,020 fr.

— *Ovidii, metamorph. et fasti ;* manuscrit du XVe siècle, sur vélin, avec encadrements attribués à Girolamo Veronese, vendu 2,390 fr.

— *Poésies de Pétrarque ;* manuscrit du XVe siècle, sur vélin, contenant un vers inédit, vendu 1,150 fr.

A. S.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE.

— *Anzeiger für Bibliographie und Bibliothekwissenschaft von Dr J. Petzholdt.* Halle, Schmidt, in-8° ; 4e, 5e et 6e livraisons (avril, mai et juin) [1].

Voici l'indication des matières que contiennent ces livraisons :

(**Avril.**) — Règlement pour le prêt à l'extérieur des livres dans les bibliothèques des universités et colléges des États autrichiens, fixé par arrêté ministériel

[1] *Voy.* ci-dessus, p. 39.

du 20 décembre 1849. — Les dispositions ressemblent à celles en usage à la Bibliothèque royale de Bruxelles.

— Les bibliothèques de Nikolsburg, Olmütz et Prague conduites en Suède. Pendant la guerre de trente ans, les Suédois s'emparèrent de plusieurs collections de livres dans les villes conquises en Moravie et en Bohême, entre autres de la bibliothèque d'Olmütz, de celle créée à Nikolsburg par le comte Dietrichstein et composée de près de 10,000 volumes, de la Bibliothèque royale de Prague, créée par Pierre de Rosenberg, et toute remplie de raretés. Ces trésors arrivèrent en Suède lorsque la cour de Christine était le rendez-vous de savants de toute espèce : Saumaise, Descartes, Freinsheim, Isaac Vossius, etc. Christine garda les manuscrits et un certain nombre d'imprimés pour ses collections particulières et envoya le reste à Aba, Upsal, Westeras, Strengnas et à la bibliothèque consistoriale de l'église de Saint-Nicolas à Stockholm. Cette dernière fut fondue en 1843 dans la Bibliothèque royale. Ces livres existent encore dans ces divers endroits. Une partie de ceux que Christine s'était réservés, se trouve aujourd'hui au Vatican, par suite de l'achat fait par Alexandre VII des livres que la reine avait apportés à Rome après son abdication.

— *Museum Wallrafianum.* En 1824, le professeur J.-Fr. Wallraf légua à sa ville natale, Cologne, toutes les collections scientifiques et littéraires qu'il avait formées. La ville vient enfin d'inscrire à son budget une somme de 24,000 thalers et de faire dresser les plans pour un édifice destiné à loger ces trésors. Ils consistent en 521 manuscrits, 488 chartes, 1,055 incunables, 13,218 volumes, 107 cartes, plus de 10.000 minéraux, 1,616 tableaux, 3,875 dessins, 38,254 gravures, 3,165 gravures sur bois, 38 marbres antiques, 104 objets d'antiquités nationales ; 323 pierres gravées ; 1,297 antiquailles, 5,958 monnaies, 96 armures et pièces d'équipement. Outre toutes ces richesses, ce Musée contiendra encore quelques autres collections données à la ville, entre autres une série de 377 vitraux peints depuis l'origine de la peinture sur verre.

(**Mai.**) — Chr. G. Heyne, à Dresde.

— Bibliothèque de l'université de Tubingue. — Elle contient 95,254 ouvrages se subdivisant, suivant le format, en 11,408 ouvrages in-folio, 24,977 in-4° et 58,869 in-8° et *min. formâ,* et selon les branches : en philosophie, 3,143 ; mathématiques et sciences naturelles, 5,279 ; philologie, 7,028 ; beaux-arts et sciences, 4,896 ; sciences politiques et économiques, 4,586 ; histoire et sciences auxiliaires, 14,421 ; théologie, 18,868 ; jurisprudence, 16,602 ; médecine, 10,484 ; polygraphie, 5,968 ; wurtembergica, 3,979. — De juillet 1850 à juillet 1851, il est entré à la bibliothèque 1,145 ouvrages, formant 2,013 volumes.

— Sur les bibliothèques de Belgique, par E. Ducpétiaux Extrait de la Statistique générale de Belgique.

— Catalogues des manuscrits des bibliothèques publiques de France. — État des travaux.

(**Juin.**) — Les bibliothèques prussiennes en Suède. (Extrait de *Mittheilungen aus Schwedischen Archiven und Bibliotheken,* etc., von Dr L. Prowe. Berlin, 1 vol. in-4°, 1853.

— Lettre de Jean Kepler relative aux moyens de conservation de la bibliothèque de l'historien J. Megiser, à Linz.

— Le géant des livres à Stockholm. — C'est ainsi que l'on nomme un des livres apportés en Suède, lors de la guerre de trente ans, et conservé aujourd'hui à la Bibliothèque royale de Stockholm. Il se compose de 309 feuilles de parchemin et mesure en hauteur 36 pouces d'Autriche et en largeur 20 pouces. On l'appelle aussi : *la Bible du diable,* d'après une ancienne tradition qui veut qu'elle ait été écrite en une nuit, par un moine, avec le secours du démon. Ce livre, qui provient d'un couvent de Bohême, date du commencement du XIIIe siècle et contient divers ouvrages.

— *Serapeum. Zeitschrift für Bibliothekwissenschaft, Handschriftenkunde und altere Litteratur, von Dr* R. NAUMANN. Leipzig, Weigel, in-8°, 14e année, nos 6, 7, 8, 9, 10 et 11.

M. Ant. Ruland a publié dans ces livraisons un long article sur Franciscus Modius dont nous avons parlé plus haut (*voy.* p. 96). On y trouve, en outre, les ordonnances, règlements, etc., cencernant les archives centrales de l'État, à Florence, le Rapport de la commission instituée pour l'organisation de cet établissement et des détails intéressants sur les diverses réunions de ces archives, sur le nombre des pièces qui s'y trouvent, sur le personnel qui y est attaché, etc. Le règlement proposé par la commission a été promulgué le 30 septembre 1852.

Le n° 9 contient des notices extraites de Fretellus sur la Palestine au temps des croisades. Otto, dans ses *Commentarii critici in codd. Gissenses*, Giessæ, 1852, parle de cet écrivain qui était d'Antioche et qui a laissé une topographie de la Palestine dont la bibliothèque de Dresde possède deux manuscrits.

— Note sur le catalogue de la bibliothèque de M. Walckenaer, par G. Brunet.

— Supplément aux deux articles : sur l'origine de l'imprimerie plantinienne (*Serapeum,* 1845, nos 16 et 17) et sur Christophe Plantin (*idem,* 1846, n° 21), par M. Aug. Scheler. C'est la communication des documents nouveaux relatifs à l'entreprise de la Bible Polyglotte, dite d'Arias Montanus, documents publiés récemment par M. Gachard.

— Notice historique et bibliographique sur les diverses éditions des Œuvres complètes de M. Luther, et coup d'œil spécial sur celle d'Erlangen de 1826-49. (Extrait de *Zeitschrift für Protestantismus und Kirche*, N. F. Bd XIX.) Les Œuvres complètes de Luther n'ont, en tout, été réimprimées que six fois, savoir : 1° à Wittenberg, 1539-1558, 19 vol. in-fol.; 2° à Jena, 1555-1558, 12 vol. in-fol.; 3° à Altenbourg, 1661-1664, 10 vol. in-fol.; 4° à Leipzig, 1729-1740, 23 vol. in-fol.; 5° à Halle, 1740-1753, 24 vol. in-4°; 6° à Erlangen, 1826-1849, 66 vol. in-8°. C. R.

— *Bulletin du bibliophile, revue mensuelle publiée par* J. TECHENER.

Paris, Techener, 1853. Onzième série, 1-4 (janvier, février, mars et avril).

Le Bulletin du bibliophile français commence, par ces cahiers, la vingtième année de son existence. Il est, comme on voit, notre aîné et de beaucoup ; aussi, pour rien au monde, ne voudrions-nous lui manquer de respect même à l'endroit du papier sur lequel il est imprimé et qui, il faut le dire, est bien le plus laid papier qu'on puisse voir. Quoi qu'il en soit, les matières que ces livraisons renferment n'en sont pas moins bonnes.

C'est, d'abord, une notice biographique sur M. le comte d'Estourmel, gentilhomme de nom et d'armes, connu par de charmants *souvenirs* d'un voyage en France et en Italie ; des notes de M. J. L. sur deux ouvrages en patois forèzien, et un compte rendu des excellentes *Annales de l'imprimerie elzevirienne* de M. Peeters.

Le cahier de février renferme, sous le titre de *Variétés bibliographiques*, des recherches sur quelques livres satiriques ou allégoriques et sur leurs clefs, signées B., et qui sont, pensons-nous, de notre fécond collaborateur, M. G. Brunet, de Bordeaux.

Nous ne savons vraiment où M. Brunet prend le temps de faire tant de travail. Il est correspondant de la plupart des Revues bibliographiques de l'Europe, et nos lecteurs, mieux que personne, voient quelle large part il y prend. Cela ne l'empêche pas de publier d'autres ouvrages et, tout récemment encore, il vient de mettre au jour, chez le libraire Charpentier, une édition des lettres de madame la duchesse d'Orléans (la princesse Palatine) qu'on dit des plus intéressantes et dont nous voudrions pouvoir entretenir nos lecteurs.

Nous ne dirons rien de la lettre inédite de Nodier, publiée dans ce cahier du *Bulletin* et par laquelle l'illustre écrivain implore l'assistance d'un ministre du roi Louis XVIII. La lecture de cette pièce où le génie, humilié par la misère, demande à un ministre qu'il veuille bien *laisser tomber sur lui un regard d'intérêt et de souvenir qui doit sauver sa vie*, nous a inspiré un de ces sentiments qu'on a peine à définir... Nous regrettons qu'on ait publié cette lettre.

Dans la troisième livraison, celle du mois de mars, encore un article de M. G. Brunet. C'est un nouveau compte rendu des Annales de l'imprimerie elzevirienne. Mais le document le plus important de cette livraison, c'est une lettre de M. J.-Ch. Brunet, l'auteur du *Manuel du libraire*, relative à certaines allégations contenues dans *l'Origine et les débuts de l'imprimerie en Europe*, de M. Aug. Bernard. Ce dernier ayant blâmé feu Van Praet, l'ancien conservateur de la Bibliothèque nationale, d'avoir lacéré un exemplaire des *Tusculanes* de Cicéron, de l'édition de Paris, Gering, 1471 à 1472, pour en donner deux feuillets à M. Renouard en échange d'un exemplaire du *Mérite des femmes*, sur vélin, M. Brunet l'accuse de montrer à l'égard de Van Praet de la malveillance et de la partialité. M. Bernard a répondu à M. Brunet dans la 4e livraison du *Bulletin du bibliophile*. Il déclare dans sa réponse qu'il ignorait que l'exemplaire des Tusculanes lacéré par Van Praet, ne fût pas unique, ce qui justifierait

pleinement les regrets que cette lacération lui avait inspirés. Quant à nous, et nonobstant que M. Didot, lui aussi, dans l'une des dernières livraisons de l'*Athæneum français*, ait cru devoir prendre parti en faveur de Van Praet, nous sommes entièrement de l'avis de M. Bernard. Puisque nous avons eu l'occasion de citer cet écrivain et son remarquable travail sur *l'Origine et les débuts de l'art typographique*, disons que nous en donnerons, dans notre prochaine livraison, un compte rendu long et détaillé.

Après les différents documents que nous venons d'énumérer et (livr. 4) une note sur un livre imprimé à Toulouse à la fin du XVIe siècle (*Syllogismes en quatrains pour l'élection d'un roi*, s. d.), les livraisons parues cette année du *Bulletin du bibliophile* ne contiennent plus guère que le compte rendu de quelques ouvrages nouveaux, et, sous le titre de *Bibliophiliana*, quelques faits et anecdotes qui ne manquent pas d'intérêt, mais dont très-peu sont nouveaux.

— *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*. Liége, Carmanne, 1853, t. I, 3e livraison, in-8°, pp. 343 à 490 (fin du volume).

Par la variété des matières qu'il contient, ce cahier est certes un des plus intéressants que l'Institut archéologique liégeois ait encore publié. Il s'ouvre par une notice de M. Polain, sur un Évangéliaire de l'église Saint-Jean à Liége. Puis vient une *Histoire de la bonne ville de Visé* par F. Henaux. Visé est l'une des villes de l'ancien pays de Liége dont l'existence a été la plus humble, bien que son origine paraisse remonter au VIIe siècle; elle a fait peu de bruit dans l'histoire, et c'est pourquoi, sans doute, elle a obtenu la préférence de M. Henaux qui a cru que dans la vie calme et tranquille dont le passé de Visé offre l'image, il serait plus facile qu'ailleurs d'étudier l'origine et les variations de l'ancien régime communal. C'est, du reste, à cette partie de son travail que M. Henaux s'est surtout attaché. Ensuite, vient une note de M. Petit-de Rosen dans laquelle il prouve que les abbés de Saint-Hubert n'ont jamais eu le droit de battre monnaie, et un intéressant article de M. Ulysse Capitaine sur l'origine de la franc-maçonnerie à Liége. Nous ne dirons rien ici de ce travail que M. Ulysse Capitaine a fait imprimer à part et dont nous rendrons compte plus en détail ci-après.

M. d'Otreppe de Bouvette a fait insérer dans le cahier dont nous nous occupons un rapport sur les découvertes et sur les fouilles, faites en différents endroits de la province et notamment à Seny et a Chèvremont. Les découvertes dont il est parlé ont été faites sans le concours des *taupes*, nous pouvons le garantir, et elles n'en sont, croyons-nous, que plus dignes de confiance.

Parmi les pièces qui terminent le dernier cahier de l'Institut archéologique liégeois et qui consistent surtout en documents diplomatiques et historiques, nous remarquons, sous le titre de *Crassieriana*, trois pièces curieuses publiées par M. Ulysse Capitaine: 1° la liste des visiteurs du cabinet et de la bibliothèque de M. de Crassier de 1721 à 1747; 2° la liste des correspondants de ce savant; 3° la liste de quelques tableaux importants de son cabinet. Indépendamment

des princes et des grands seigneurs qui, pendant la période de 1721 à 1747, visitèrent les collections de M. Crassier, les principaux savants qui sont venus s'y faire inscrire sont Schoepflin, l'abbé Souciet, Van Mieris, de Marne, Hartzheim, Meerman, Berthollet, etc.

— *Annuaire de la noblesse de Belgique*, par le baron ISIDORE DE STEIN D'ALTENSTEIN. Bruxelles, 1853. Un vol. in-18.

Nous sommes en retard de rendre compte de ce volume. Ce qui nous excuse, c'est, outre la révolution survenue dans la direction du journal, que l'Annuaire ne regarde pas au temps non plus ; il ne se hâte jamais de devancer le 1er janvier, et ne s'inquiète pas de laisser Pâques derrière lui ; ce qui nous excuse, c'est le nonchaloir de notre collaborateur de l'an dernier.

Après un examen rapide et superficiel, nous avons dû reconnaître l'impuissance de notre critique. Les seuls articles qui offrent prise, ce sont les généalogies. Mais, en y ajoutant la même foi qu'aux certificats Beydaels, nous n'avons guère le loisir de les contrôler, et d'éclairer un soupçon. Du reste, l'Annuaire présente tous les mérites que peuvent désirer les personnages auxquels il s'adresse, mais il n'échappe pas aux défauts du genre. Sans vouloir accuser l'auteur d'une complaisance réfléchie, nous pourrions lui signaler quelques erreurs, à moins que l'erreur ne soit de notre côté. Ainsi nous voudrions être éclairés sur le droit que possèdent le général Chazal et le lieutenant-colonel Vanderburch à recevoir le titre de baron et de comte ; où M. Behr a trouvé un diplôme de baron, M. Eugène de Kerckhove son diplôme de vicomte ; pourquoi l'on maintient aux Bergeyck le titre de comte, tout en reconnaissant *qu'il n'est pas officiellement reconnu*. Nous pourrions chicaner, nous semble-t-il, à Mlle Eulalie Goethals la qualité de comtesse, à M. Lambert de Baré sa vicomté, à M. de Schiervel sa chevalerie ; et nous aimons à croire que M. de Sélys ne veut pas cumuler à la fois les honneurs baroniaux, et l'honneur du renoncement démocratique. Pourquoi métamorphoser Mme Chachignon en une dame de Montanclos ? S'obstiner à perpétuité le roman d'Aragon chez les Mérode ; se permettre de donner aux Riquets les armes de la ville de Chimay, si pourtant ce sont les armes de Chimay ? Est-ce un recul vers l'ancien régime ? une pierre d'attente ? le prince songerait-il à la souveraineté féodale ?

Nous ne concevons pas non plus les articles consacrés aux familles d'Aremberg, Beaufort-Spontin, Croy, Rheina-Wolbeck, qui ont renoncé à la nationalité de leur origine. Laissons la Prusse, le Hanovre et l'Autriche s'honorer de les avoir affiliés à leur noblesse.

Cette année, M. le baron de Stein, docile à une observation de l'an dernier, a donné, pour compléter la législation héraldique du royaume, la liste des nominations faites dans les corps équestres des provinces méridionales ; et nous y avons reconnu la source et l'excuse de plusieurs usurpations. Mais ce qui surtout a captivé notre attention, c'est l'arrêté final, donné au Loo le 18 août 1830, n° 79, et que nous croyons devoir reproduire :

« Considérant que le prince de Ligne, nommé membre de l'ordre équestre du Brabant méridional par arrêté du 13 mars 1816, a accepté sans notre autorisation le titre de chambellan de S. M. l'empereur d'Autriche, et a ainsi perdu sa qualité de citoyen des Pays-Bas, le nom du prince de Ligne sera rayé de la liste du corps équestre. »

A la date de cet arrêté, la souveraineté du roi Guillaume ne fait pas question; il appliquait des pouvoirs très-légitimes, basés sur la loi Fondamentale et le Code civil. On ne peut mettre en doute la validité de la décision qu'il a portée. Mais alors, si le prince de Ligne ne s'est pas relevé de sa déchéance, rejeté du royaume des Pays-Bas, a-t-il été ramassé par la Belgique? Peut-il légalement être porté sur la liste des électeurs? légalement exercer la présidence du sénat? Et ses votes que valent-ils? Quelle est sa position dans la noblesse, puisqu'il a été rayé de la liste du corps équestre, alors que son inscription seule le rendait noble et prince?

A propos de Ligne, nous ferons remarquer que la devise de cette maison doit être: *Quo res cunque cadunt, stat semper linea recta.* Avec la rédaction de l'Annuaire, le vers, car cela semble un vers, est estropié.

— *Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique.* Anvers, Froment, 1853. — Tome X, 3e livr., in-8o, pp. 229-326 et 1 planche.

Cette *Académie*, puisque c'en est une, semble s'occuper au moins autant de généalogie que d'archéologie. La livraison de ses Annales que nous avons sous les yeux est, en effet, en partie composée de travaux généalogiques sur les familles Gobert, Penaranda, Van der Beke et Vander Beken. Quant à l'archéologie nous n'y trouvons qu'une note de quelques pages de M. Schaepkens, sur le *dallage des anciennes églises.* Nous y remarquons cependant encore une notice fort intéressante due à M. le conseiller de Fierlant et qui est relative à l'ancien métier des coutils (*tycknatie*), à Turnhout. Cette notice renferme l'analyse des règlements de la corporation dont il s'agit, et est accompagnée d'une planche représentant les deux sceaux ou plombs, dont on se servait pour marquer les pièces de coutils sortant des fabriques de la ville. Pour se faire une idée de l'importance qu'avait au siècle dernier la fabrication de ces coutils, il suffira de dire que pendant la période décennale de 1733 à 1742 il en a été confectionné 298,000 pièces. A. S.

— *Les Saisons,* par Jacques Thomson, traduction en vers français par M. Paul Moulas. Lille, Danel, 1853, in-8o (se trouve chez Decq, libraire, à Bruxelles).

Chaque siècle a le cachet littéraire qui lui est particulier. C'est ainsi que le génie humain s'assimile et s'approprie tour à tour, selon sa fantaisie, son humeur, ses goûts, l'une de ces formes innombrables qui, dans le domaine de l'art, peuvent être considérées comme des variétés plus ou moins belles, plus ou

moins parfaites de l'idéal. Le temps ne ratifie pas toujours la prédilection des âges passés. Plus d'une œuvre littéraire, plus d'un objet d'art va se confondre dans l'oubli avec tels ou tels colifichets de la mode. Il est rare cependant qu'il ne reste pas, même de ces tentatives, quelque précieuse relique dont les hommes de goût comprennent encore le mérite, et qui, dédaignée par le vulgaire, représente toujours à leurs yeux le type remarquable d'une école. Ainsi, dans nos galeries et nos musées, la foule, docte ou ignorante, se précipite vers les œuvres qui répondent le plus à ses goûts et à ses penchants ; tandis que le critique, l'amateur intelligent, recherche à l'écart l'humble toile d'un maître même oublié, certain d'y découvrir des qualités qui compensent bien des défauts.

La poésie descriptive, qui a fait les délices de nos pères, n'est plus en faveur aujourd'hui. C'est un genre que la Mode *a proscrit.* Cela empêche-t-il les poëtes qui s'y sont livrés, d'être aujourd'hui comme il y a un siècle des hommes d'un talent incontestable? Non certainement ; mais la gloire, la gloire qu'ils ont eue de leur vivant, pourra-t-on jamais la leur rendre? Hélas! Béranger l'a dit avec tristesse :

> **Notre siècle, penseur brutal,**
> **Contre Delille s'évertue.**
> **Tel vécut sur un piédestal**
> **Qui n'aura jamais de statue.**
> **Artiste, poëte, savant,**
> **A la gloire en vain on s'attache ;**
> **C'est un linceul que trop souvent**
> **La postérité nous arrache.**

Signaler, à notre époque, une traduction nouvelle en vers français du poëme anglais de Thomson, c'est à coup sûr dire au public qu'il veuille bien prendre la peine de regarder un peu en arrière, et de faire pendant quelques instants de la littérature rétrospective. Le public daigne-t-il encore se soucier des poëtes du siècle passé et de leurs descriptions? Nous avons fait bien du chemin depuis lors. Les splendeurs et les merveilles de la nature n'ont plus de quoi nous émouvoir. Adieu Saint-Lambert, adieu Roucher, adieu Delille ; vous tous qu'une génération éleva au rang des dieux, n'espérez pas plus que Thomson d'échapper au dédain des hommes du XIXe siècle. Vous êtes trop simples pour ces esprits habitués à sonder les mystères profonds qui agitent les sociétés modernes. C'est bien de voir lever ou coucher le soleil qu'il s'agit maintenant. Que nous importent les merveilles du printemps, les joies de la campagne et les plaisirs du foyer domestique! Notre poésie a des allures bien autrement larges et dégagées. Hommes des temps primitifs, vous avez cru qu'il suffisait d'imiter Hésiode et Virgile pour aller avec eux à l'immortalité. Savez-vous bien que la gloire d'Hésiode et celle de Virgile me semblent aujourd'hui en péril. Que faut-il donc penser de la vôtre?

Ce qu'il faut penser de toutes les gloires : qu'elles sont sujettes à caution et à révision. Le vulgaire brise volontiers les statues. Est-ce à dire qu'il ne faille plus en élever? On peut en faire ce que l'on voudra ; mais

soyez-en bien sûr, ce sera toujours, quoi qu'on fasse, le pendant du travail de Pénélope. C'est là surtout qu'il y a des résurrections.

Pour le moment, je pense que Thomson n'est pas encore près de revenir en hausse. L'ouvrage de M. Moulas réveillera sans doute quelques esprits endormis, et il aidera peut-être à rappeler au public qu'il y a du bon même dans le passé. A part les difficultés de la traduction qu'il a surmontées souvent avec bonheur, il y a dans l'œuvre de M. Moulas, ainsi que nous l'avons dit plus haut, un véritable retour littéraire vers une école abandonnée. Nous n'osons pas prédire à l'auteur un succès : nous nous mentirions à nous-mêmes. Ce que nous pouvons lui assurer, sans crainte d'être désavoué, c'est que tous les esprits vraiment littéraires accueilleront avec faveur la traduction qu'il publie. Pour les hommes qui cultivent les lettres, sans se soumettre à toutes les variations de la mode, il y a des gloires qui sont à l'abri de tous les outrages, des genres qui résistent à toutes les fantaisies et à tous les engouements de la foule ; c'est dire assez que la traduction en vers français des *Saisons* de Jacques Thomson, trouvera facilement sa place dans plus d'une bibliothèque d'élite.

L'ouvrage de M. Moulas est précédé d'une notice de M. le docteur Leglay sur Thomson et ses traducteurs. Le savant écrivain nous rappelle que Chateaubriand n'a pas dédaigné de mettre en français quelques passages de Thomson [1]. Il nous remet aussi en mémoire une autre traduction en vers français publiée par M. J. Poulin en 1802, et une seconde qui est restée inédite, et dont l'auteur, M. de la Renaudière, récita quelques fragments au bibliophile Dibdin, lors de son voyage en Normandie en 1818 [2]. Ajoutons à ces quelques renseignements, que M. Alfred Michiels a consacré plusieurs pages à Thomson dans son livre sur l'Angleterre et que cet habile critique, dont l'opinion ici ne peut être suspecte, a rendu justice au poëte. Il lui paraît le premier de tous les poëtes didactiques et le seul que l'on puisse lire avec agrément. « C'est qu'il n'a point suivi, ajoute-t-il, la route foulée par ses compétiteurs, il a pris sans crainte un chemin de traverse plus frais, plus doux à l'œil... Il peint les divers tableaux qu'offrent les saisons, cadence réellement une longue ode descriptive et chante les beautés du monde extérieur, sans vouloir faire un cours de jardinage ou d'agriculture : aussi n'est-il pas didactique selon l'acception rigoureuse du mot [3]. »

E. G.

— *La Renaissance illustrée, chronique des beaux-arts et de la littérature,* par une Société de gens de lettres (sous la direction de J.-A. Luthereau) ; XIVe année. Bruxelles, imprimerie du Passage du Prince (1852-53), grand in-4° avec gravures et lithographies.

(1) *Essai sur la littérature anglaise*, t. II.
(2) *Voyage bibliographique*, t. II, p. 256.
(3) *Angleterre*, par Alfred Michiels, fin du chapitre I.

Nous avons sous les yeux les 21 premières feuilles de ce volume, qui forme le quatorzième de la collection. Il serait trop long de rendre compte d'une manière complète de tout ce qui y est renfermé ; aussi nous bornerons-nous à attirer l'attention sur la série d'articles que nous y trouvons sous le titre d'***Études sur quelques poëtes français antérieurs au*** xviie ***siècle,*** et sur de nombreuses biographies d'artistes anciens et modernes, entre autres, celles de G. Kalf, de N. Poussin, de J. Pradier, de Jean de Louvain, de J. Van Craesbeke, etc. Les Études sur les poëtes français sont dues à M. Luthereau. Il les a faites à l'occasion du cours donné par M. Deschanels, au Cercle artistique, l'hiver dernier.

M. Deschanels n'admet, comme on sait, ni poëtes, ni poésie avant le xive et le xve siècles. M. Luthereau a voulu prouver que cette opinion était exagérée. A cet effet, il passe en revue les nombreuses œuvres poétiques que nous a léguées le moyen âge en commençant par les grandes épopées romanes du xiie siècle ; le Roman du Rou de Wace, le Roman des douze pairs, de Benoît de Ste-More, l'Histoire des rois anglo-saxons de Geoffroy-Gaimar, etc. Puis viennent, au xiiie siecle, siècle éminemment littéraire, les Œuvres de Thibaut de Champagne, le Roman de la Rose, de Guillaume de Lorris ; les nombreuses poésies de Rutebeuf, de Guillaume de Normandie, de Marie de France, de Gautier de Coinsi, de Gallois d'Aubepierre, de Hugues de Cambrai, de Charles d'Anjou, etc. Tous ceux-là, ce sont des écrivains de la langue d'oil ; la langue d'oc n'en compte pas moins et si M. Luthereau ne s'en occupe pas aussi longuement que des premiers, c'est sans doute qu'il a cru que les travaux si répandus de la Curne de Ste-Palaye et de Raynouard sur cette partie de l'ancienne littérature française, prouvaient surabondamment, en ce qui la concerne, la vérité de l'opinion qu'il défend. M. Luthereau, du reste, n'hésite pas à accorder aux trouvères, la prééminence et peut-être même la priorité sur les troubadours : ceux-ci, dit-il, ne se sont guère fait connaître que par des poésies légères et licencieuses, tandis que les autres ont constamment traité des sujets importants et de longue haleine et doivent être considérés comme les véritables rénovateurs du genre épique.

Du xiie siècle au xve, les trouvères ont inventé les différents rhythmes de la poésie française et posé presque toutes les règles de la versification. Voilà la thèse que M. Luthereau a pris la tâche de défendre, et tous ceux qui liront son travail reconnaîtront qu'il l'a fait avec beaucoup de talent et avec une profonde connaissance de l'histoire littéraire de l'époque.

Un long article de la *Renaissance,* intitulé *Un missionnaire d'une nouvelle espèce,* est consacré au système d'échanges internationaux de M. Vattemare, dont nous avons déjà plusieurs fois eu l'occasion d'entretenir nos lecteurs [1]. Dans la partie artistique, la question de la peinture murale est longuement traitée en une série d'articles dus encore à M. Luthereau, de même qu'un compte rendu fort piquant de la dernière exposition d'Anvers. Dans la partie

[1] *Voy.* le *Bulletin du bibliophile belge,* 1re série, t. VII, p. 466, et t. IX, p. 300.

littéraire nous remarquons une bonne biographie du poëte Gaucet par L. Hymans et quelques nouvelles intéressantes, parmi lesquelles il y en a une de Mme Ch. Reybaud et dont la *Renaissance* a eu les prémices.

On voit que ce volume de la *Renaissance* est riche et ne doit en rien céder à ceux qui l'ont précédé. Mais, dans cette publication, le texte n'est pas tout; il est accompagné de planches gravées ou lithographiées qui ont bien aussi leur mérite. Ainsi la partie du XIVe volume que nous avons sous les yeux renferme, entre autres, une eau-forte de Wilhem Lennig, *les Joueurs de dés,* qui est, certes, très-remarquable, et des lithographies, *la Sentinelle arabe* et *la Mort du brigand,* qui sont du plus grand effet.

— *Le Contrôleur belge, revue pratique de législation, de doctrine et de jurisprudence — notariat, justices de paix, consulats, enregistrement et domaines.* — Rédacteur en chef, M. Eugène Hubert. Bruxelles, Rozez, 1853, revue mensuelle, paraissant par cahiers de 3 feuilles in-8°. — N° 3, mois de juillet.

M. Eug. Hubert est Français; comme Mme Reybaud et d'autres de ses compatriotes, il a fui le régime nouveau de la France. Arrivé chez nous, il a cru devoir employer au service du pays qui lui donne l'hospitalité, les talents spéciaux qu'il possède. Il a donc ouvert un cours de jurisprudence notariale et, comme complément et corollaire de ce cours, il a entrepris la publication d'une revue périodique consacrée à la même matière. C'est la troisième livraison de cette revue que nous annonçons. Nous y remarquons un article intéressant sur le *droit international privé*, et une consultation de deux avocats de Louvain, MM. Smolders et Lints, sur *la clause de voie parée.* Le restant de la livraison est composé d'arrêts et de dispositions judiciaires, annotés en partie par M. Hubert, et d'un compte rendu de l'ouvrage de M. Lelièvre, sur l'*Ancienne coutume namuroise.*

— *Résumé de la statistique générale de la Belgique, publiée par le département de l'intérieur pour la période décennale de 1841 à 1850, précédé, par forme de préface, d'une notice biographique sur Wagemann, en son vivant professeur de statistique à l'université de Liége,* par Xavier Heusschling. Brux., Hayez, 1853. Grand in-8° de 281 pag.

On connaît le travail remarquable dont M. Heusschling a entrepris de donner le résumé. C'est, de l'aveu général, la publication statistique la plus complète et la mieux digérée qui ait été faite dans aucun pays de l'Europe. Mais la statistique générale forme un énorme volume de plus de 1200 pages in-quarto, que tout le monde n'est pas à même de se procurer. Rien donc de plus utile que de grouper, dans un rapide aperçu, les chiffres principaux qu'il renferme. C'est ce que M. Heusschling a entrepris de faire. Personne, d'ailleurs, n'était

mieux à même de faire ce travail que lui qui avait pris déjà une part si grande à la rédaction de la statistique générale, qui en avait en quelque sorte coordonné les divers matériaux.

M. Heusschling a suivi pour son Résumé l'ordre même de la statistique générale. Il l'a divisé en quatre titres, respectivement consacrés au territoire, à la population, à l'état politique, moral et religieux de celle-ci, enfin à l'état agricole, industriel et commercial du pays. Ces différentes rubriques embrassent, dans des subdivisions bien établies, tous les renseignements renfermés dans le grand travail. Nous extrayons de la rubrique *Sciences, lettres et beaux-arts* (titre III) quelques faits qui sont de nature à intéresser les lecteurs du *Bulletin*.

Bibliothèques publiques. Il y a dans le pays vingt et une bibliothèques publiques, indépendamment des nombreux dépôts de livres qui ont des destinations déterminées, telles que les bibliothèques des chambres législatives, des divers ministères, de la commission centrale de statistique, du dépôt de la guerre, des cours de justice, des deux académies royales, de l'observatoire, des hôpitaux, des régiments de l'armée, etc.

Les bibliothèques publiques sont celles de

Bruxelles qui compte	180,000 volumes.
Louvain	60,000
Gand	59,650
Liége	58,000
Tournay	26,230
Anvers	19,148
Namur	17,000
Mons	15,000
Bruges	10,500
Ypres	9,500
Audenarde	4,229
Ath	3,000
Arlon	3,000
Malines	2,500
Chimay	820

Enfin, celles de Verviers, de Hasselt, de Courtray, de Furnes, de Tirlemont et de Termonde, dont on n'indique pas le nombre de volumes.

Indépendamment des archives générales du royaume, à Bruxelles, le gouvernement possède des dépôts d'archives à Gand, à Liége, à Mons, à Tournay, à Namur et à Arlon. Les archives générales se composent de 39,742 chartes et actes sur parchemin, de 52,572 registres et de 38,280 cartons et liasses.

L'espace nous manque pour continuer les extraits en ce qui concerne les académies et les musées, les journaux et les revues, les institutions relatives à la conservation des monuments, etc. ; mais si nous nous laissions entraîner à

notre désir de citer tout ce que nous trouvons d'intéressant dans le travail de M. Heusschling, nous devrions le transcrire tout entier. Nous nous bornerons donc à lui faire un dernier emprunt en ce qui concerne Wagemann, dont il donne la biographie.

Jean-Georges Wagemann, professeur d'histoire, de statistique et d'économie politique à l'université de Liége, où il mourut en 1825, était né à Goettingue en 1782. C'est en 1820 qu'il commença son enseignement universitaire. Le cours qu'il professa pendant ces cinq années a été publié récemment par un de ses anciens élèves, J.-A.-H. Michiels van Kessenich, sous le titre de : *La statistique d'après feu M. Wagemann, professeur à l'université de Liége.* Ruremonde 1846-1851, 6 vol. in-12.

— *Biographie nationale des artistes belges aux* XVIIIe *et* XIXe *siècles.* — *Prospectus-specimen.* — Bruxelles, Mascart, 1853, grand in-8° de 40 pages et un portrait

C'est une vaste entreprise que celle dont nous avons sous les yeux le prospectus. Il suffit de jeter un coup d'œil sur l'histoire de la peinture nationale avant l'époque où les auteurs de la nouvelle biographie ont l'intention de commencer leur travail, et de comparer cette époque avec celle qui s'est écoulée depuis pour reconnaître combien est étendue la tâche qu'ils se sont donnée. Depuis K. Van Mander, qui est, croyons-nous, le premier biographe des peintres des Pays-Bas et dont le *Schilder-boek*, en 2 volumes in-4°, a paru pour la première fois en 1604, Houbraken, Campo-Weyerman et Van Gool se sont succédé pour compléter son œuvre. Le *Groote Schouwburgh der Nederlandsche Konstschilders* de Houbraken (1718-1721) forme 3 volumes in-8° ; les *Levensbeschryvingen der Nederlandsche Konstschilders* de J.-C. Weyerman (1729-1769) forme 4 volumes in-4° ; enfin, le *Nieuwe Schouwburg* de Van Gool (1750-1751) forme 2 forts volumes in-8°. Van Gool s'arrête vers le milieu du siècle passé : il a été continué par Van Eynde et Van der Willigen, dont l'ouvrage formant 4 volumes in-8° a été publié en 1816. Dans la langue flamande ou hollandaise on a donc une histoire des peintres nationaux à peu près complète. Il n'en est pas de même en français Les seuls ouvrages qui existent sont les Vies des peintres de D'Argenville et de Descamps. L'ouvrage de ce dernier, publié en 1753 (4 vol. in-8°), s'arrête à la fin du XVIIe siècle. Depuis lors, rien n'a été fait pour compléter la lacune entre cette époque et la nôtre. Quelques gens de lettres parmi lesquels nous remarquons MM. Alvin, Ulysse Capitaine, Ch. de Leutre, Luthereau, Ad. Matthieu, baron de Stassart, André Van Hasselt, etc., ont résolu de combler ce vide. En prenant pour point de départ de leurs travaux l'époque où s'est arrêté Descamps, ils se proposent d'écrire l'histoire des artistes belges au XVIIIe et au XIXe siècles. Cette histoire, traitée avec toute l'étendue que comporte la matière, ne formera pas moins de 11 volumes grand in-8°; elle sera accompagnée d'au delà de 100 portraits.

Comme specimen de la publication, les auteurs livrent aujourd'hui au public

un prospectus volumineux. Ce prospectus se compose d'une introduction générale signée par M. André Van Hasselt, et d'une biographie de Mathieu Van Brée, par M. J.-A. Luthereau, le directeur du journal *la Renaissance*. L'introduction de M. Van Hasselt est une rapide esquisse de l'histoire de l'art pendant la période que doit embrasser l'ouvrage. C'est d'abord l'histoire de la décadence de la peinture pendant les trois premiers quarts du XVIII[e] siècle, puis l'histoire de sa rénovation commencée chez nous par Pierre-Joseph Verhaegen, André Lens et Jacques Herreyns. Ommeganck et Mathieu Van Brée leur succèdent, en même temps que brillent, mais dans un genre différent, Navez, Paelinck et Philippe Van Brée. Enfin, apparaît l'école moderne, qui semble destinée à rendre à la Belgique sa gloire artistique du XVII[e] siècle.

Indépendamment du morceau de M. Van Hasselt, dont nous venons de donner le sommaire, le prospectus que nous avons sous les yeux, contient, nous l'avons déjà dit, la biographie de Mathieu Van Brée par M. Luthereau. Ce travail est très-bien fait et fort étendu. Que tous les articles de la *Biographie nationale* répondent à celui-là, et nous n'hésiterons pas à prédire le plus brillant succès à cette publication. A. S.

— *Bilder-hefte zur Geschichte des Bücherhandels und der mit demselben verwandten Künste und Gewerbe.* Herausgegeben von HEINRICH LEMPERTZ. Köln, verlag von J.-M Heberlé (H. Lempertz). Jahrgang, 1853, grand in-folio.

H. Lempertz, le propriétaire de la librairie J.-M. Heberlé à Cologne, vient de commencer, sous ce titre, la publication d'une collection de monuments pour servir à l'histoire des imprimeurs. Elle doit paraître par livraisons annuelles composées chacune de quatre planches. Celle que nous avons sous les yeux et qui est la première de la collection, contient, en outre, une préface dans laquelle l'éditeur expose le plan d'après lequel la publication sera faite.

La première des planches de cette livraison représente les portraits de Godefroy Hittorp, libraire à Cologne [né en 1490 (1)] et de Gertrude Van Bergen, sa femme, d'après des tableaux originaux appartenant à M. J.-J. Merlo. M. Lempertz donne des détails fort curieux sur la vie de ce libraire, qui, après avoir fait ses études à Paris, s'associa dans cette ville avec un de ses compatriotes, Louis Hornken, pour y exercer le commerce de la librairie. Le premier ouvrage qu'ils éditèrent est le *Bocatii, genealogia deorum, ejusdemque liber de montibus, silvis, fontibus*, etc. 1511, in-folio. Hittorp et Hornken avaient en même temps une maison à Cologne, « *in cuniculo albo ante ecclesiam sancti Pauli* » et il parait que le premier serait retourné dans cette ville dès l'an 1512. C'est là qu'il resta

(1) M. A. Kirchhoff, dans ses *Beitraege zur Geschichte des deutschen Buchhandels*, Leipzig, Hinrichs, 1851-52, indique l'année de la naissance de Hittorp à 1485.

fixé jusqu'à la fin de ses jours, publiant un grand nombre d'ouvrages pour lesquels nous le voyons successivement se servir des presses des divers imprimeurs de Cologne et surtout de celles de J de Gennep, Hero Fuchs (Alopecius), J. Van Kempen et E. Hertzhorn (Cervicornus).

La deuxième et la troisième planches représentent les *fac-simile* de lettres autographes [1] de l'imprimeur Ch. Plantin et du graveur Th. de Bry [2], la première avec le portrait de Plantin et la gravure de sa marque typographique.

La lettre de Ch. Plantin est adressée à J. Dousa, du 6 janvier 1582. Nous l'avons publiée dans notre précédent cahier [3]. Quant à celle de Th. de Bry, datée du 17 septembre 1595 et adressée à Raphelengius, le gendre de Plantin, elle contient de curieux renseignements au sujet de la publication de son grand ouvrage sur les Indes. Il se plaint de ne pouvoir, pour la gravure de ses planches, obtenir aucune aide de ses deux fils : « Il font asteur, dit-il, leur cas à part, Dieu les veuille atvansire, il me fault prendre en patience. Ces la costume pour le jourd'huy que lingratitut est plus q̄ la recognoissance... »

Quelque jour, quand nous aurons de l'espace, nous reproduirons cette lettre en entier.

La quatrième planche des *Bilder-hefte* est une magnifique chromolithographie représentant, aux deux tiers de sa grandeur, une splendide reliure du XVe siècle. C'est un exemplaire du *Reyneri de Pisis, Pantheologia* (Bâle, Berthold, s. d. *Voy*. Hain, nº 13,014) provenant de l'abbaye de bénédictins d'Amorbach, et qui, vendu publiquement à Cologne au commencement de 1852 (*Voy*. Cat. d'Heberlé, février 1852, nº 54) est passé en Angleterre, où on le conserve actuellement.

F. H.

(1) Les originaux se trouvent dans la collection de M. H. Lempertz.
(2) Né à Liége, en 1528, mort à Francfort en 1598.
(3) *Voy*. ci-dessus, p. 14.

HISTOIRE

DES LIVRES ET DES AUTEURS.

Errata et explications.

Quand on a commis une faute, ce qu'on a de mieux à faire, c'est de la réparer au plus tôt. Ainsi en ferons-nous tout de suite de celles, — car il y en a plusieurs, — que nous avons commises ou laissé commettre dans l'impression des quatre livraisons parues du nouveau volume du *Bulletin*.

D'abord, pour en finir avec les fautes typographiques, et nous ne parlerons que de celles qui font barbarisme ou qui dénaturent le sens, disons que, p. 88, on a assez mal à propos appelé *Cephalus* le compilateur Constantin Cephalas, de même que, p. 89, on a imprimé *Pontadim*, pour *Pondadius*, Page 86, des *amours de Zeokinizul, roi des Kofirans*, de Crébillon fils, on a fait les amours de *Zeonizikul*; enfin, p. 91, du poëme de *Didon*, de Turgot, on a fait le poëme de *Dicton*.

Dans la première livraison, p. 26, nous avons confondu notre collaborateur habituel, M. F.-L. Hoffman, de Hambourg, avec M. Hoffman de Fallersleben. Nous remercions M. le docteur Petzhold d'avoir bien voulu nous signaler cette erreur.

Reste la rectification d'un texte. Un de nos collaborateurs, auquel nous ne ferons d'autre reproche que de se montrer trop avare de communications, nous demande si le texte de Molinet, cité par M. Gustave Brunet (p. 62), sixième vers, ne serait pas :

A Traict (à Maestricht) fut débarbé,



Au lieu de :

Attraict fut débarbé,

qui n'a aucun sens.

D'après le texte donné par M. de Reiffenberg (*Chronique métrique*, p. 100), il faut lire :

A Trect fut debarbé.

Et l'éditeur ajoute que M. Buchon et les imprimés portent Atrect. Maintenant, nous demanderons à M. Gustave Brunet s'il connait une leçon portant *Attraict*.

Dans notre compte rendu de la *Renaissance illustrée*, un *bourdon* nous fait attribuer à Benoît de Sainte-More les romans et non le roman des douze pairs. Ce que nous entendions citer c'est le *roman de Troie*, du poëte champenois ou anglo-normand, comme le voudront bien MM. De la Rue, Paulin Paris et Francisque Michel.

Cela dit et si, pour toutes ces erreurs, le lecteur veut immoler quelque chose à son indignation, nous croyons lui faciliter la tâche en lui rappelant que le *Bulletin* (1re série, II, 588) contient une invective toute faite, *in malos typographos*, dont il pourra utilement faire usage :

Si vadis in Antverpiam,
Cave, liber, typographos
Malos, avaros, improbos,
Rudes, ineptos, barbaros,
Effronte qui impudentia
Tersos bonos et integros
Audent libros corrumpere,
Pios labores perdere.
. . . .
. . . .

A. S.



La librairie de la collégiale de Notre-Dame de Namur aux XVe *et* XVIe *siècles.*

Les archives de l'ancienne collégiale de Namur, maintenant déposées aux archives de l'État, contiennent un volume écrit, en majeure partie, aux XV[e] et XVI[e] siècles, et intitulé : *Memoranda beatæ Mariæ Namurcensis.* On y trouve quelques testaments de chanoines, des actes de fondations et surtout un assez grand nombre de notes sur divers objets.

Parmi ces notes j'ai rencontré le catalogue des livres qui composaient la bibliothèque de la collégiale, en 1526. Ce catalogue pouvant intéresser les bibliophiles, je l'insère ici textuellement.

« *Sequuntur libri inchatenati in libraria ecclesie beate Marie Namurcensis, et qui illos predicte ecclesie legaverunt atque dederunt. Scriptum anno XV° XXVI^to^.*

Dominus *Godemelius Datien* legavit libros subsequentes, quondam canonicus hujus ecclesie : Rationale divinorum. — Augustinum de civitate Dei. — Ysidorum ethimologiarum. — Bartholomeum de proprietatibus rerum. — Expositionem psalterii Johannis de Thurecremata. — Boëtium de consolatione philosophie cum commento; item cum alio parvo libello ubi plures tractatus continentur.

Magister *Nicholaus Tomison*, quondam canonicus predicte ecclesie, legavit libros subsequentes : Decretum. — Decretales. — Sextum cum Clementinis. — Instituta. — Codicem. — Digestum vetus. — Digestum novum. — Infortiatum. — Autentica. — Decisiones Rote. — Speculatorem. — Panormitanum cum repertorio ejusdem in duobus voluminibus. — Tria volumina historialis Anthonini. — Et casus longos et breves et modum legendi in utroque jure.

Magister *Gislenus Pheullet*, quondam canonicus predicte ecclesie, legavit subsequentes : Continuum sancti Thome de Aquino in quatuor evangelistas, quod alias Cathena Aurea dicitur.

Dominus *Egidius de Sallez*, quondam decanus predicte ecclesie, legavit volumina subsequentia : Bibliam impressam. — Lyra super

bibliam in tribus voluminibus. — Sportulam et sportam magistri Egidii Carlerii decani cameracensis.

Magister *Philippus de Creux*, quondam decanus ecclesie predicte, legavit librarie volumina subsequentia : Richardum super quarto. — Summam sancti Thome in duobus voluminibus, — Sermones thesauri novi in duobus voluminibus. — Sermones Bernardi. — Summam pisanam cum additionibus. — Quadragesimale Gricx. — Opuscula Bonaventure. — Albertum de officio misse. — Omeliarium doctorum. — Fasciculum temporum. — Ethicam Aristotelis. — Polliticam et yconomicam Aristotelis. — Virgilium cum commento. — Item parvum libellum metrice per eundem quondam decanum compositum de pluribus materiis.

Dominus *Jacobus Blariau*, quondam decanus predicte ecclesie, legavit subsequentes : Pisanellam sive supplementum. — Speculum exemplorum.

Magister *Jacobus de Longo-campo*, dudum canonicus predicte ecclesie, legavit librarie Librum cronicarum cum figuris.

Magister *Johannes de Ruella*, quondam canonicus predicte ecclesie, legavit librarie volumina subsequentia : summam Astaxanam. — Summam Angelicam. — Sermones Franscisci de Maronis de tempore hyemali. — Sermones Jacobi de Voragine. — Parvam bibliothecam. — Item parvum libellum in quo plura continentur.

Magister *Usmarus de Sallez*, quondam capellanus dicte ecclesie, legavit librarie predicte : Sermones Alberti magni de tempore et de sanctis.

Magister *Johannes de Romont* dedit, et suis sumptibus in vita sua imposuit et inchatenari fecit in dicta libraria volumina subsequentia : Textum sentenciarum. — Primum scriptum sancti Thome de Aquino. — Quartum scriptum sancti Thome. — Moralia Gregorii super Job. — Quadragesimale Leonardi de Utino quod de legibus nuncupatur. — Quadragesimale Roberti de Licio. — Sermones discipuli cum promptuario exemplorum. — Sermones Meffret in duobus voluminibus. — Sermones sancti Vincentii de Valenchia in duobus voluminibus. — Sermones Bonaventure. — Sermones super epistolis dominicalibus cum scala celi, ac tractatu magistri Petri de Rivo de anno, die et feria dominice passionis in uno volumine. — Martirologium cum tractatu de venerabili sa-

cramento magistri Johannis Beets. — Preceptorium magistri Johannis Beets predicti. — Quatuor volumina de omnibus operibus magistri Johannis Gerson. — Albertum super Johannem. — Antidotarium anime.

Libri in facultate medicine : Agregator paduanus in medicinis. — Viaticum Constantini. — Breviarium practici magistri Arnoldi de Novavilla. — Lylium medicine Bernardi de Gordonio. — Practica Valeschi de Tarrenta. — Gentilis de Fulgineo. — Opus preclarum domini Johannis Michaelis Savonarole patavini et ejus practica. — Amphorismi Ypocratis et pronosticorum ejus, Tegni Galieni cum commento, et aliis in uno volumine. — Johannes de Torniamira super nono Almansoris cum textu Rasis. — Hali Abenragel de indiciis astrorum. — Nomes Almansoris. — Astralabium planum in tabulis. — Flores astronomie Albumasaris. — Petrus de Crescentiis. — Varro, Catho, Columella et Paladius de agricultura. — Platearius cum tractatu circa instans. — Quatuor rapiria circa scientiam medicine et ejus practicam. — Idem consilia Pauli de Castro. — Practica Johannis Petri de Ferrariis. — Practica Johannis Jacobi. — Decisiones Guydonis pape. — Decisiones capelle Tolosane. — Epistole Ence Silvii. — Dicta magistri Petri de Rivo in logica et phisica, in solamen artistarum, hic in libraria sunt imposita et incathenata (¹). »

Comme on le voit, les bienfaiteurs sont au nombre de dix; la plupart d'entre eux vivaient encore au XVIᵉ siècle, mais il en est, sans doute, qui appartiennent à une époque plus reculée.

Parmi ces bienfaiteurs je signalerai un poète namurois inconnu, Philippe de Creux, qui, d'après le catalogie, était auteur d'un *Parvum libellum metrice compositum de pluribus materiis* La désignation est assez vague, j'en conviens; mais encore est-elle préférable à certains intitulés du catalogue des livres de la bibliothèque de Namur, tels, par exemple, que celui-ci : *N°* 73. *Manuscrit allemand.*

Un autre donateur, Jean de Romont, m'était déjà connu. Il doit avoir écrit une Histoire de Namur, ouvrage qui, comme celui de Phil. de Creux, ne nous est pas parvenu; on lui doit aussi un *Répertoire des fiefs du pays de Namur* qui existe encore, de nos jours, aux archives de l'État.

(¹) *Memoranda*, etc., fol. 60.

Ce Jean de Romont, qui mourut dans la première moitié du xvie siècle, est sans contredit le principal bienfaiteur de la bibliothèque de la collégiale. Une note du même volume (1) nous indique ceux de ses livres qu'il donna de son vivant et ceux qu'il légua par testament. « Ordinavit per testamentum suum, dit cette » note, quod omnes libri inventi in domo sua adaptati cum ca- » thenis ferreis imponantur in predicta libraria debite et unum- » quodque volumen in suo loco. » Ici suit la nomenclature de ces ouvrages; ce sont les mêmes que ceux qui figurent plus haut. Toutefois, je signalerai les suivants dont les titres sont indiqués avec des différences notables : « Secunda 2ª sancti Thome de *pri-* » *maria impressione civitatis Maguntinensis et totius Germanie;* — » Sermones per anni circulum super epistolas missarum, cum » tractatu qui dicitur scala celi, ac tractatu magistri nostri ma- » gistri Petri de Rivo, doctoris theologie eximii, de anno, feria » et mense dominice passionis ; - Nomes Almansoris cum expo- » sitione doctoris Gillani de Nigris de Papia; — Practica Petri » Jacobi. »

Ce ne sont pas là, du reste, les seuls bienfaiteurs mentionnés dans le manuscrit qui me fournit ces faits. Je dois encore citer le chapelain Jean de Walgrappe qui fit faire, a ses frais, deux psautiers de grand format, destinés à servir dans le grand chœur de la collégiale (2).

D'autres fois, ce sont les chanoines qui se cotisent pour faire exécuter un *Passionale sanctorum* (3).

Mais le plus curieux de ces achats est celui d'une bible en deux volumes qui fut acquise, en 1477, pour la somme de 125 florins du Rhin. La note mérite vraiment d'être insérée en entier. La voici :

« *De emptione biblie in duobus voluminibus ecclesie predicte.* » Anno XIIII^c LXXVII° nocte Lamberti martiris in septembris fuit » empta biblia ecclesie predicte perpulcra et sollempnis, in duo- » bus voluminibus, erga dominum Michaelem de Angulo, capella- » num ecclesie Sancte Gudile Bruxellensis, per sollicitationem

(1) *Ibid.*, fol. 58 v°.
(2) *Ibid.*, fol. 55.
(3) *Ibid.*

» magistri Johannis de Romont, canonici predicte ecclesie, pro
» somma centum et XXV florenorum renensium communium, et
» expense itineris eundo Bruxellam pro marchandisia facienda ac
» vectura predicte biblie fuit exposita, per emptores, scilicet do-
» minum Egidium de Sallez decanum predicte ecclesie, dominos
» ac magistros dominum Godemelium Datien, magistrum Nicho-
» laum Tamison ac magistrum Johannem de Romont predictum,
» summa V florenorum renensium communium, et clavi unius
» voluminis ac coopertura amborum corei de buffle comparati
» fuerunt pro III florenos.

» Sic in toto, pro predicta biblia expositi fuerunt... VI^xx XIII
» floreni renenses communes; et valebat tunc temporis florenus
» crucis Andree, XXVI aidans; Leo, XL aidans; corone auree,
» XXXI aidans.

» Et pro adiutorio emptionis predicte biblie dono dedit huic
» ecclesie dominus Lambertus de Lyvez, ecclesie predicte capella-
» nus, quinquaginta florenos crucis Andree in auro; reliquum
» captum fuit in archiviis capituli dicte ecclesie. De isto... patet
» in kalenda nova decima decembris (1). »

On avait donc, à la collégiale N.-D. de Namur, une bibliothèque assez remarquable pour ce temps là. Mais en prenait-on soin? Tout me porte à le croire. D'abord les mots *inchatenare*, *catenæ ferreæ*, attestent que nos bons et dignes chanoines usaient d'une excellente précaution. En second lieu, le manuscrit nous apprend que nul livre ne pouvait sortir de la librairie que moyennant un récépissé signé par l'emprunteur. Voici, comme spécimens, deux de ces récépissés :

« Ego Jacobus Blariau presbyter canonicus hujus ecclesie ha-
» beo penes me de libris quondam domini Godemilii Daten, quon-
» dam ejusdem ecclesie canonici, Rationale divinorum et Histo-
riam trium regum.

« (*Signé*), Blariau.

« Ego, Philippus Ducroeux canonicus hujus ecclesie habeo pe-
» nes me, de libris quondam domini Godemilii Daten, Augusti-

(1) *Ibid.*, fol. 55.

» num de civitate Dei. Item Boetium de consolatione. Item Bar-
» tholomeum de proprietatibus rerum et Historiam Alexandri magni cum luadario.

« (*Signé*), Ducreux [1]. »

On lit, en marge de ces récépissés : « Restituit et jacent in libraria. » On ne ferait certes pas mieux de nos jours.

Et, cependant, malgré toutes ces précautions, la bibliothèque a disparu. Faut-il en accuser les révolutions, l'insouciance des hommes, l'humidité, les rats? Dieu seul le sait. Quant à moi, je me garderai d'approfondir ce mystère.

J. B.

Imitation de Jésus-Christ.

Au commencement de l'année courante, à l'une des belles ventes de livres faites chez l'éditeur du *Bulletin du bibliophile*, la Bibliothèque royale acquit, à très-bon compte, un catalogue de bibliothèque manuscrit en 6 énormes volumes in-folio. Dans une préface latine en tête du 1er tome, le rédacteur fait connaître qu'il s'est occupé de le dresser pendant les années 1754 et 1755; il y déduit les raisons du système de classement qu'il adopte, celui du catalogue J. Dewitt, Bruxelles, 1752, avec quelques modifications.

Cette bibliothèque était très-considérable, riche en théologie, en droit canon et en histoire ecclésiastique. Son possesseur était donc, selon toute apparence, prêtre et appartenait aux provinces flamandes de Belgique ou aux Pays-Bas. Quelques considérations me feraient croire qu'il habitait Bruxelles. A la première vue de l'écriture, diverses personnes ont attribué ce catalogue à Foppens, mais en le comparant avee celui de sa bibliothèque imprimé, on reconnaît bien vite que ce ne sont pas ses livres. Nous avons fait quelques recherches pour découvrir le nom du propriétaire, mais elles ont été vaines.

Ce qui rend ce catalogue très-intéressant, c'est que le rédacteur y a mis un soin peu ordinaire dans la description bibliographique

(1) *Ibid.*, fol. 34.

de sa vaste bibliothèque. Les titres des ouvrages sont levés avec grande exactitude; toutes les collections des Pères, des conciles, des écrivains ecclésiastiques, des historiens, etc., sont dépouillées volume par volume; une table des matières a été dressée pour chacun d'eux. Pour les ouvrages contenant des lettres, il a été formé des listes alphabétiques des auteurs ou destinataires de ces lettres. Telle de ces tables forme 10 pages in-folio. Sous ce rapport, ce catalogue peut avoir une grande utilité pratique. Mais ce qui y ajoute une valeur bibliographique, c'est le grand nombre de notes et de dissertations dont il est parsemé. Toutes dénotent le vrai savant, quelques-unes même semblent être de quelque importance.

Nous nous hasardons d'en publier une relative à une question presque nationale: celle de l'auteur de l'Imitation de Jésus-Christ. Ce n'est pas que cette note soit destinée à jeter un jour nouveau dans un débat que nous croyons vidé depuis le travail décisif de M. J.-B. Malou, aujourd'hui évêque de Bruges; nous avouons même qu'elle ne contient aucun argument qui n'ait déjà été présenté; mais, comme l'auteur s'appuie surtout sur un manuscrit dont il était possesseur et qui semble important, cette note paraît utile encore comme renfort de preuve et subsidiairement, comme pouvant servir à faire découvrir qui était le propriétaire de cette bibliothèque.

C. R.

Imitation de J. C., traduite et revue par M. L. du Fresnoi *D. S. sur l'ancien original françois, d'où l'on a tiré un chapitre, qui manque dans les autres éditions, avec l'ordinaire de la messe.* Paris, Pierre Gandouin, 1731.

M. Langlet du Fresnoi dit dans l'avertissement 1° que ce livre sans nom de l'auteur est avec titre *de l'internelle consolation* dans 4 éditions faites à Paris, l'une en l'an 1531, l'autre en l'an 1554, et les deux autres sans dates, mais beaucoup plus anciennes, sans qu'il y est mis que ce soit une traduction. Ce qui lui fait paroître que ce livre pourroit bien être de Gerson et que Thomas à Kempis l'auroit traduit en latin, mais avec quelques changements aux endroits où il fait des applications particulières aux religieux qui vivent en communauté, de ce que l'auteur (dit) pour les chrétiens en général.

Il dit 2° que la seule édition de l'an 1554 contenoit le 4e livre qui manquoit dans les 3 autres.

3° Que le chapitre qui manque dans les éditions ordinaires est dans celle-ci le 26e 1er livre.

Ayant lu ce 26e chapitre du 1er livre et lequel chapitre n'est point dans mon ancien Ms., je trouve qu'il est en quelque façon moulé sur le 1er chapitre du même 1er livre, et que les dernières paroles dudit prétendu ch. 26e, me font croire que celui qui l'a composé a eu en vue de faire quelque liaison avec le livre suivant. Or, il n'y a point de liaison véritable entre le 1er et le 2e livre, comme aussi pas entre les suivants, pas même entre les chapitres d'un même livre, ce qui me fait croire que le prétendu 26e chapitre a été ajouté après coup.

Les changements d'après coup fait par l'ancien Ms. de M. du Fresnoi se trouvent encore ailleurs; par exemple, le titre du 17e chapitre du 1er livre de l'édition de M. du Fresnoi est *de la perfection de la vie chrétienne et religieuse*. Ces premières paroles sont : Vous devez apprendre de vaincre vous-même en beaucoup de choses, si vous voulez conserver la paix avec les autres. Ce n'est pas peu de chose de vivre en ce *monde* et *même* dans une congrégation d'une manière irrépréhensible, et d'y persévérer avec fidélité jusqu'à la mort. Dans le Ms. de Thomas à Kempis, sur lequel Heribert Rosweyde a fait la traduction française dont est parlé ci-devant p. 183 (Imitation de J.-C., par Th. à Kempis, traduit du latin sur le Ms. original de l'auteur de l'an 1441, avec la Vie du même auteur par H. Rosweyde. Anvers, Plantin, (1629), le titre est : de la Vie monastique. Les premières paroles : Vous devez apprendre à rompre (latine *frangere*, idiotisme flamand, comme il y en a mille autres; on dit bien en français rompre la tête à quelqu'un, mais cela signifie toute autre chose, savoir de le fatiguer avec trop des affaires d'esprit) votre volonté en plusieurs choses, si vous voulez avoir la paix et concorde avec les autres. Ce n'est pas peu de chose de demeurer ès monastères ou en congrégation, et d'y conserver sans plainte ny contention. » Chapitre 19e. Titre : *des exercices de la Vie chrétienne et religieuse.* Premières paroles : « La vie d'un bon chrétien et d'un bon religieux doit être ornée, etc. » Selon le Ms. de Th. à Kempis, titre :

des exercices d'un bon religieux. Premières paroles : « La vie d'un bon religieux doit reluire, etc. » Qui ne voit pas que, si Th. à Kempis n'aurait que fait une traduction, il n'aurait pas substitué *un bon religieux* à la place d'*un bon chrétien*, puisque ce qui convient à un bon chrétien doit à plus forte raison se trouver dans un bon religieux. C'est donc l'ancien traducteur français qui, voulant faire servir le livre de l'Imitation à tout le monde, a ajouté un bon chrétien à un bon religieux, et la vie chrétienne à *la vie religieuse*, et au lieu de dire dans le texte du 17e chapitre : vivre ès monastères ou en congrégation, il a mis : vivre en *ce monde* ou *même* dans une congrégation. Ou il a commis une lourde faute : ce mot *même* emportant ici quasi a majori ad minus, quasi major requiratur perfectio vitæ in eo qui vivit in mundo, quam qui in monasterio : licet contrarium sit certo verum. Il est donc palpable que les éditions françaises dont parle M. du Fresnoi et son prétendu original français', nonobstant leur ancienneté, ne sont que des traductions de l'original latin et point e converso.

Quant au titre de l'ouvrage : de l'Internelle consolation, c'est ainsi aussi le titre du 3e livre qui, dans mon Ms. (vide in hoc catalogo vol. præcedenti. . . . [1]), tient le 4e lieu avec le même titre, et qui, dans les éditions ordinaires, est le 3e livre aussi avec le même titre (voyez l'édition française d'Héribert Rosweyde, trad. sur un Ms. de l'an 1441 et la latine de Bollandus (supra p. . .), et comme ce 3e livre occupe près les deux tiers de l'ouvrage et qu'en outre le 2e livre dans mon Ms. et dans lesdites éditions de Rosweyde et de Bollandus a pour titre : Admonitiones ad interna trahentes, ceux qui auront eu soin des 4 éditions de Paris, auront mis de leur propre chef pour titre de tout l'ouvrage, celui de l'Internelle consolation qui était le titre du 3e livre et qui convenait assez bien au 2e livre, a majori parte sumentes denominationem. Et cela encore après coup, ne trouvant point de titre gé-

[1] On voit que l'auteur renvoie au volume précédent pour la description de son manuscrit. Or, nous avons feuilleté page à page ce volume et nous n'y avons pas trouvé mention du manuscrit. Comme dans une bibliothèque aussi considérable il y avait, selon toute probabilité, plusieurs manuscrits et que, dans les six volumes, il n'est question que d'imprimés, nous croyons que le rédacteur renvoie ici à un volume spécial pour les manuscrits, volume que nous n'avons pas.

néral dans les Ms. dont ils se sont servis, comme il n'y a pas un titre général dans mon Ms.

Quant à ce que M. du Fresnoi dit que la seule édition de l'an 1554 contenait le 4e livre, qui n'est point dans celle de 1551 ni dans celles qui sont beaucoup plus anciennes, on pourroit répondre que ledit 4e livre contenant une matière séparée des autres, et auquel le titre de l'internelle consolation qu'on voulait donner à l'imprimé, ne convenant qu'improprement, et quasi nullement, ceux qui ont eu soin de ces éditions, ou du moins de la plus ancienne, l'aurait omis pour cette raison : que l'omission étant faite dans une édition, elle aurait facilement été faite dans les suivantes comme des copies de la première.

J'ajoute, 1° que dans les éditions très-anciennes sans lieux et sans dates, on ne met pas au haut des pages le livre ou la matière dont il s'agit dans le texte, tellement que, pour savoir le contenu il faut, pour ainsi dire, lire l'imprimé tout entier. Qui nous dira que M. du Fresnoi aura trouvé bon d'y perdre beaucoup de temps avec peu de fruit, et n'aura pas plutôt été content de voir la fin de l'imprimé en voyant la fin du 3e livre, il aura pu penser que le 4e manquait, ne sachant pas que l'ordre dans les Mss. n'est pas le même. Dans mon Ms. le 4e livre étant avant le 3e, et c'est peut-être ainsi dans ces anciennes imprimées. Et ledit 4e livre aura pu être omis dans l'édition de 1551 par la mauvaise foi de quelque sacramentaire.

J'ajoute 2° que dans mon Ms., et sans doute dans des autres, les 4 livres sont chacun comme un ouvrage détaché l'un de l'autre, sous titre d'Imitation de J.-C., ou autre titre général : tellement que par une impression on aurait pu prendre 1 ou 2 ou 3 ou 5 ou plus des ouvrages attribués à Th. à Kempis et à tous ensemble donner certain titre à peu près convenable avec division de livre 1er, 2e, etc., et puisque dans mon Ms. qui cachait quantité des ouvrages tous attribués à Thomas de Kempis sans qu'il y soit quelque part fait mention de lui, ni d'aucun autre auteur, ni du titre d'Imitation de J.-C., et que ces ouvrages sont assurément d'un même auteur, comme ayant les mêmes pensées, la même façon d'écrire gnomique, et ce qui plus est, le même style. Si le Ms. de l'an 1441 (sur lequel H. Rosweyde a fait sa translation

françoise, imprimée à Anvers, dont il est parlé ci-dessus) a pour titre l'Imitation de J.-C., et s'il porte le nom de Th. de Kempis, et qu'il n'y soit pas clairement mis qu'il en est l'auteur, je serais tenté de dire qu'il n'en est que simple copiste. Car si, dans son propre Ms., il se serait déclaré auteur, ou qu'il aurait donné pour titre général de tout l'ouvrage celui d'Imitation de J.-C., il y a peu d'apparence que les copistes auraient négligé tout cela dans leurs copies et entr'autres dans le Ms. qui m'appartient. Avec quoi il restera toujours certain par les idiotismes desdits ouvrages qui portent le nom de Th. à Kempis, que leur père ne peut point être Français, mais est un Allemand ou plutôt de P.-B.

Dans mon Ms., il y a un Amen à la fin du 1er livre et à la fin de celui que l'on met ordinairement le 3e. Cet amen se trouve dans ces deux endroits dans tous les imprimés latin et français et flamands que j'ai vus; il se trouve aussi à la fin du 3e livre du prétendu original français de M. du Fresnoi, mais il y manque à la fin du 1er livre ou à la fin du 25e chapitre, après lequel le copiste ou traducteur l'aurait pu très-bien mettre, mais il l'a oublié, ou il a, bien ou mal, imaginé que le dit amen aurait empêché la liaison qu'il prétendait faire du 1er avec le 2e livre.

Liste des journaux de bibliographie qui se publient en Allemagne.

La liste qui suit ne comprend pas moins de 39 articles et encore ne garantissons-nous pas qu'elle soit complète.

Il est vrai que dans le *Deutscher Zeitungs-Catalog* pour 1853, on ne porte qu'à 32 le nombre des journaux de littérature générale, de bibliographie et de librairie qui paraissent actuellement en Allemagne, mais, de même que nous en avons trouvé plusieurs qui n'y étaient pas renseignés, de même il peut en exister d'autres encore que nos recherches ne nous ont pas fait découvrir.

Allgemeine Bibliographie für Deutschland. Ein woechentl. Verzeichniss aller neuen Erscheinungen im Felde der Literatur. Rédact. A. et H. Rost. Leipzig, Hinrichs, in-8° hebdomadaire. 11e année de publication.

Allgemeine kritische Bibliographie der neuesten theologischen Litteratur. S. Ztschrift f. d. ges. Luther. Theologie und Kirche, par les Drs Ruddelbach et Guericke. (14e année).

Allgemeines Repertorium f. d. theologische Litteratur und kirchl. Statistik, und Bibliographie aller auf dem Gebiete der Theologie in Deutschland erschienenen Bücher, von Reuter. Berlin, Wohlgemuth, in-8° mensuel. 21e année d'existence.

Allgemeines Adressbuch fur den deutschen Buchhandel, etc., von O.-A. Schulz. Leipzig, Schulz, in-8°, paraît annuellement depuis 1838.

Allgemeiner Gesuchs- und Offerten- Zettel für den deutschen Buch- und Antiquarhandel, und die mit ihm verwandten Geschaeftszweige. Leipzig, Fernau, in-4° hebdomadaire.

Allgemeiner Wahlzettel für den deutschen Buchhandel und die mit ihm verwandten Geschaeftszweige. Leipzig, Naumburg, in-4°, paraît hebdomadairement et plus souvent si la matière le permet.

Anzeiger fur Bibliographie und Bibliothekwissenschaft (Deutschlands und des Auslandes), von Dr Jul. Petzholdt. Halle, Schmidt, in-8°, paraît mensuellement. (4e année).

Bibliographia theologica; Monats-Uebersicht aller im deutschen Buchhandel neu erschienenen theologischen Bücher. Berlin, Wohlgemuth, in 8°, mensuel, 1re année.

Bibliographischer Anzeiger für wissenschaftliche Litteratur. Leipzig, Bethman, in-8°.

Bibliographisches Jahrbuch für den deutschen Buch- Kunst- und Landkartenhandel. Leipzig, Avenarius und Mendelsohn, in-8, 1re année.

Bibliotheca historico-naturalis, physico-chemica et mathematica oder systematisch geordnete Uebersicht der in Deutschland und dem Auslande auf dem Gebiete der gesammten Naturwissenschaften und der Mathematik neu erschienenen Bücher. Rédigé par E.-A. Zuchold. Gottingen, Vandenhoeck et Ruprecht, in 8° bis-annuel. 2e année de publication.

Bibliotheca medico-chirurgica, pharmaceutico-chemica et veterinaria, oder geordnete Uebersicht aller in Deutschland und im

Ausland neu erschienenen medicinisch-chirurgisch-geburtshülflichen pharmaceutisch-chemischen und veterinär-wissenschaftlichen Bücher; par C.-J.-F.-W. Ruprecht. Gottingen, Vandenhoeck, etc., in 8° bis-annuel. 6e année.

Bibliotheca philologica oder geordnete Uebersicht aller aus dem Gebiete der classischen Alterthumswissenschaft wie der älteren und neueren Sprachwissenschaft in Deutschland und dem Ausland neu erschienenen Bücher; par le même. Ibid., in-8°, bis-annuel. 5e année.

Bibliotheca theologica oder geordnete Uebersicht aller aus dem Gebiete der evangelischen Theologie in Deutschland neu erschienenen Bücher; par le même. Ibid., même mode de publication. 5e année.

Boersenblatt für den deutschen Buchhandel und die mit ihm verwandten Geschaeftszweige. Rédacteur Remmelman. (Propriété de l'association de la librairie allemande de Leipzig). Leipzig, in-4°, parait trois fois par semaine. 20e année de publication.

Deutscher Zeitungs-Catalog für das Jahr 1853; Verzeichniss von 2270 in Deutschland und den angrenzenden Lænden in deutscher Sprache erscheinenden periodischen Schriftenmit Einschluss von politischen Zeitungen, Tage-Wochen- und Intelligenz-Blættern. Leipzig, Lorck, in-8°). 5e publication; la dernière est de 1850).

Hamburger litterarische und kritische Blætter von Niebour. Hamburg, Rumpel, in 4°, parait deux fois par semaine.

Inseraten-Versendungs-Liste. Verzeichniss der in Deutschland erscheinenden Zeitschriften wissenschaftlichen Inhalts, sowie der bedeutendsten politischen und Local-Zeitungen, welche Inserate aufnehmen, etc. Leipzig, Haendel, in-folio. 5e année de publication.

Jahrbuecher für slawische Litteratur, Kunst und Wissenschaft, und slawische Bibliographie, von J.-B. Schmaler. Bautzen, Schmaler, parait mensuellement.

Journal der neuesten Fortschritte in der *Buchbinderei*, den

Papp- und Galanteriearbeiten, der Liniirkunst, etc. Weimar, Voigt, in-4° trimestriel.

Journal für Buchdruckerkunst, Schriftgiesserei und die verwandten Faecher. Rédact. D[r] H. Meyer. Braunschweg, Meyer, in-4° bis-mensuel, avec planches, etc. 20[e] année de publication.

Journal für Leihbibliothekare, Buchhaendler und Antiquare Rédact. L. Fernbach, jun. Berlin, Fernbach, in-4°, bis-mensuel. 1[re] année de publication.

Kurzes Verzeichniss saemmtlicher in Jahre 1852 im Deutschland und den angrenzenden Laendern gedrukten Musikalien auch musikalien auch musikalischer Schriften, etc. In alphab. Ordnung. Leipzig, Hofmeister, in-8°, annuel.

Leipziger Katalog, der im deutschen Buchhandel im letzten und theilweise in frühern Jahren im Preise herabgesetzten Buecher, zugleich ein Repertorium des Boersenblattes für den deutschen Buchhandel. Leipzig, Voss, in-8° annuel. 2[e] année.

Leipziger Repertorium der deutschen und auslaendischen Litteratur, von D[r] Gersdorf. Leipzig, Weigel. In-8°, bis-mensuel. 11[e] année de publication.

Liste saemmtlicher deutschen und mit Deutschland in Verbindung stehenden auslaendischen Buch-, Antiquar-, Kunst-, Landkarten- und Musikalien-Handlungen, für 1853. Nordhausen, Buechting, in 8°, annuel. 6[e] année de publication.

Continuations und Versendungs Liste (Sortimenterliste) für 1852. Ibid., in-8°. 3[e] année.

Litterarisches Centralblatt für Deutschland, von D[r] Zarncke. Leipzig, Avenarius und Mendelssohn. In-4°. Hebdomadaire.

Monatlicher Anzeiger über Novitaeten und Antiquaria im Gebiete der Medicin- und Naturwissenschaft. Berlin, Hirschwald, in-8°, paraît mensuellement.

Monatlicher Katalog für das katholische Deutschland. Soest, Nasse, in-8°, mensuel. 5[e] année.

Musikalisch-literarischer Monatsbericht neuer Musikalien, musikalischer Schriften und Abbildungen, etc., von A. Hofmeister. Leipzig, F. Hofmeister, in-8°, mensuel. 25° année.

Serapeum. Zeitschrift für Bibliothekwissenschaft, Handschriftenkunde und aeltere Literatur, von Dr Naumann. Leipzig, Weigel, in-8, bis-mensuel. (Quatorzième année).

Süddeutsche Buchhaendler-Zeitung. Rédact. K. Muller. (Propriété de la compagnie des libraires de Stuttgard). Stuttgard, Steinkopf, in-4°, hebdomadaire. 16e année de publication.

Verzeichniss der Bücher, Landkarten, etc., welche vom Juli bis December 1852, neu erschienen oder neu aufgelegt worden sind, mit Angabe der Seitenzahl, der Verleger, etc. Leipzig, librairie Hinrich. In-8°, deux fois par an.

Verzeichniss der im Gebiete der Paedagogik und Philologie, (Lehr- und Schulbücher jeder Art) neu eschienenen Bücher. Berlin, David, paraît tous les deux mois depuis juillet 1852.

Verzeichniss pädagogischer und philologischer Bücher für Kunden. Berlin, Nesselman, in 8°, paraît tous les deux mois.

Verzeichniss van saemmtlichen, während des Jahrs 1852, im Buchhandel erschienenen deutschen dramatischen Schriften, nach den Titeln alphabetisch geordnet von L. Lassar, etc. Berlin, Lassar, in-16, paraît annuellement.

Vierteljahrs Katalog aller neuen Erscheinungen im Felde der Litteratur in Deutschland ; nach den Wissenschaften geordnet ; mit alphabetischen Register und Intelligenz-Blatt. Leipzig, librairie Hinrichs, in-8°, quatre fois par an. (7e année de publication.

Zeitschrift für Leihbibliotheken und Antiquare. Rédact. C.-F. Schmidt. Leipzig, Schmidt, in-4°, paraît mensuellement, 2e année de publication.

A. S.

---

*Encore une fois l'*Essai sur la littérature russe.

(*Voy.* t. VI, p. 414; t. IX, pp. 95-96 et 135-141.)

Une petite annonce du numéro IV (avril 1853), des curieux catalogues de la librairie ancienne de M. *C.-F. Koehler,* à Leipsic, insérée au Hamburgische Literarische und Kritische Blätter, année 1853, p. 332, et dans laquelle a été mentionné un exemplaire de l'*Essai sur la littérature russe,* consigné dans ce catalogue, sous le numéro 346, p. 24, a donné occasion à M. *Koehler* de nous faire la communication suivante :

« Mon exemplaire porte pour titre : *Essai sur la littérature russe, contenant une liste des gens de lettres, qui se sont distingués depuis le règne de Pierre le Grand* Avec une histoire de la musique en Russie. Livourne, 1774 (ainsi, il y manque la notice de l'édition de 1771 : Par un voyageur russe), pet. in-8°, 74 pages ; à la fin : *Mélodie pour le chant du peuple, en Russie. Russische Landesmelodie.* Suivent cinq lignes de notes de musique. Le texte de l'ouvrage est arrangé de cette manière : *Avertissement,* 2 pages ; *Essai sur la littérature russe,* pp. 1-37. *Histoire abrégée de la musique,* pp. 38-74.

Les mots *Russische Landesmelodie,* ajoutés en allemand, donnent lieu à conjecturer que cette seconde édition de l'*Essai* aurait été imprimée en Allemagne, et les types et le papier de la brochure confirment jusqu'à un certain point cette conjecture.

F.-L. Hoffmann,
de Hambourg.

Bibliothèque poétique, facétieuse et érotique,

Nous continuerons, dans cet article, le travail commencé dans le premier cahier de ce nouveau volume du *Bulletin,* et nous espérons que les détails dans lesquels nous entrerons au sujet de certains livres recherchés des bibliophiles et parfois peu connus, ne paraîtront pas dénués d'intérêt.

Contramours : l'Anteros ou Contramour de Baptiste Fulgose, le dialogne de Platine, traduits par Th. Sibilet. Paris, 1581, in-4°, 307 pages.

Longue et ennuyeuse déclamation dans laquelle les malheurs qui résultent de l'amour sont prolixement énumérés ; une foule de traits empruntés à l'histoire de tous les peuples, une multitude de citations prises dans Pétrarque et dans les auteurs anciens se succèdent dans cet écrit; nous y avons remarqué un trait de vertu qui ne doit pas être très-commun de nos jours :

« Le Toscan Spurina sachant que la splendeur de sa beauté « émouvoit les femmes à l'aimer et désirer son accointance, il « s'esgratigna et gasta le visage qui étoit cause de ce mal. »

Voici un passage qui fait connaître quelques-unes des modes de l'époque :

« Ton corps réparé comme une poupée d'un accoutrement dé- « couppé, entretaillé, freloqué, nervé, guippé, houppé, lardé, « frangé, boutonné, ferré, éguilleté, incadené, or d'une guise, « tantôt d'une autre, à l'italienne, à l'espagnole, à l'angloise, à « l'allemande, à la françoise, à la polonoise, aujourd'hui bien « long, demain trop court, tantôt large, tantôt étroit, le tout soubs « le bon plaisir de ta dame, qu'indique-t-il autre chose que tes « humeurs batteleuses et bouffonesques? Tes pieds bottinez, bro- « dequinez, enpantouflez, escarpinez, enmaroquinez, de blanc, « de vert, d'orange, à la romaine, à la vénitienne, à la poulaine, « poussez, avancez, retirez, remuez, rehaussez, rabaissez, cent « fois le jour en mille sortes, trottans, galoppans, promenans, « courans, dansçans, sautans, voltigeans, fredonnans, cabriolans, « voltans et remuguetans le petit pas, font-ils pas entendre à

« chascun qui te void et regarde l'incertitude, l'inconstance et le « perpétuel changement de ton fol desir. »

L'édition originale en latin de l'*Anteros*, Milan, 1492, in-4° est l'objet d'un article assez insignifiant dans la *Bibliothèque curieuse* de David Clément.

Stephani Forcatuli *Cupido juris peritus*, Lugduni. J. Tornæsius, 1553, in-4°, 141 pages.

Volume digne, pour sa belle exécution typographique, des presses de J. de Tournes. L'idée qui a inspiré ce travail aurait pu amener des résultats piquants, mais Forcatel n'a pas songé à écrire un livre amusant. Il discute savamment, en vingt-deux chapitres, nombre de questions du genre de celles-ci :

L'amour a des droits même sur les morts.

Le célibat est plus pénible pour une vierge que pour une veuve.

Pourquoi une femme ne peut-elle pas être témoin dans un testament ?

Une femme stérile doit-elle jouir du privilége de la dot ?

L'amour le plus parfait se rencontre dans le mariage.

Tous ces points, et bien d'autres du même genre, sont élucidés, à grand renfort d'anecdotes historiques et mythologiques et de passages en vers ou en prose empruntés aux poëtes de l'antiquité, aux philosophes, aux Pères de l'Église.

Les Arrêts d'amour par Martial d'Auvergne.

Personne n'ignore que depuis 1525, date de l'édition originale, jusqu'à 1731, date de l'édition donnée par Lenglet-Dufresnoy, cette production singulière a plusieurs fois été réimprimée. La plaisanterie y est trop prolongée ; les vieux écrivains, sans même excepter Rabelais, ne savaient point s'arrêter à temps. L'*Analectabiblion* de M. Du Roure, Paris, 1834, t. I, p. 206, fait connaître le sujet de quelques-unes de ces décisions galantes. Nous en mentionnerons trois autres :

Le premier arrêt concerne un amoureux qui pour jouir de s'amye se faignit tuer. Il est condamné à faire amende honorable à genoux, une torche ardante en la main et à être banni perpétuellement du royaume d'amour.

Une chamberière reveloit à un mari ce que sa femme faisoit. Le

procureur général d'Amour demande qu'elle soit condamnée à être brûlée ou à tout le moins qu'on lui perce la langue d'un fer chaud; la cour la condamne à être pilloriée par trois fois un jour de marché.

Deux malfaiteurs qui s'étoient addonnés à grassement et goliardement parler des dames sont condamnés à être battus par trois samedis de verges par les carrefours et à un bannissement perpétuel.

Dans le prononcé de ces arrêts, il est souvent question de *possession* et *jouissance*; la *contrainte par corps* est quelquefois prononcée; il y a peu de *fins de non-recevoir* et les hommes sont presque toujours condamnés *aux dépens*.

Martial d'Auvergne avait pris pour modèle les sentences rendues dans les cours d'amour du moyen âge. On connaît le travail du président Rolland sur ce sujet, mais ce livre, écrit sans critique, ne peut servir qu'à cause des matériaux qu'il renferme; il en est rendu compte dans le *Journal des Savants*, 1789, p. 141, dans l'*Année littéraire*, 1787, t. I, dans les *Mémoires de l'Académie celtique*, t. IV, p. 327. L'abbé Rive avait entrepris la publication d'*Éclaircissements sur les cours d'amour*, mais il n'a paru que les neuf premières feuilles de cet ouvrage. M. Raynouard s'est occupé du même sujet dant le t. II de son *Choix des poésies des troubadours*; mais ce qu'il y a de plus exact et de plus complet, c'est le livre allemand de M. J. Diez dont M. F. Roisin a donné une traduction annotée, 1842, in-8°; voir la *Revue de bibliographie analytique*, 1843. p. 41. Consultez aussi dans *Cochrane's foreign quarterly review*, n° 2, july 1835, un article intitulé : *The courts of love in the middle ages*.

Un jurisconsulte lyonnais, Benoît de Court, a joint aux arrêts de Martial d'Auvergne un commentaire latin beaucoup plus long que le texte et écrit avec le sérieux le plus imperturbable. Les citations y fourmillent. Tous les poëtes latins, les auteurs grecs, les glossateurs du *Digeste* et de l'*Infortiat* ont été mis à contribution; il y a des faits curieux dans ce travail singulier.

Une traduction espagnole du texte français, Madrid, 1569, est l'objet de détails étendus dans le *Serapeum*, Leipzig, t. III, p. 25; ils ont été reproduits en partie dans le *Bulletin de l'Alliance des Arts*, t. II (1844), n° 15, p. 240.

Lucina sine concubitu; *Lucine affranchie des lois du concours*, 1750, petit in-8°, 72 pages.

On attribue en général à John Hill cette facétie écrite avec un sérieux qui a fait croire parfois qu'il était vraiment question d'un problème fort délicat de physiologie et de médecine légale. Le nom d'Abraham Johnson inscrit sur le titre passe pour un pseudonyme; cependant Lowndes, dans son *Bibliographer's Manual*, cite Johnson comme un écrivain réel, mais, page 595, il dit que ce petit ouvrage est dû au révérend J. Coventry. N'est-ce pas un autre pseudonyme?

Mercier de Compiègne, auteur et éditeur peu scrupuleux, réimprima dans l'an VII de la première république, cette dissertation étrange; nous en avons vu une traduction italienne et on l'a imité dans quelques autres opuscules tels que *Venus sine concubitu*, par Al. Buchanan, Londres, 1822, in-12, livre en anglais en dépit de ce titre latin.

L'auteur, quel qu'il soit, cite tout au long un arrêt du parlement de Grenoble, rendu le 7 mars 1637, lequel, sur l'avis de cinq docteurs de la faculté de Montpellier et de quatre sages-femmes, déclare légitime un enfant né quatre ans après le départ du mari et décide que la conception peut très-bien être l'effet de l'imagination seule, *sine verâ copulatione*. Nous n'avons pas le loisir d'examiner si cet arrêt étrange a réellement été rendu, mais nous pensons qu'on peut fort bien y voir une pièce forgée à plaisir et digne d'être placée à côté des prétendus statuts rédigés par la reine Jeanne pour un lieu de débauche à Avignon. Ces règlements ont été admis, comme fort authentiques, par nombre d'auteurs parmi lesquels il en est de sérieux, tels que le médecin Astruc et l'historien Papon; ils ne sont pourtant que le résultat d'une mystification, ainsi que le démontre un article inséré dans la *Revue archéologique* (1re année) publiée à Paris, par le libraire Leleux.

Philosophie d'amour de Léon hébreu, traduite de l'italien, par Denys Sauvage, Lyon, 1551, in-8°.

Il existe diverses éditions de cette traduction du *Dialogi di amore*, souvent réimprimé en italien, depuis 1535; les Alde l'ont publié sept fois, mais ils en ont toujours donné un texte fort incorrect et parfois inintelligible.

Le Manuel du libraire mentionne une version espagnole par Jean Costa d'Aragon, Venise, 1584; nous en connaissons deux autres ; l'une par Ch. Montesa, Saragosse, 1584, l'autre par Garcilaso de la Vega, Madrid, 1616, in-4°, mise à l'index de l'Inquisition J.-C. Saracenus traduisit cet ouvrage en latin, Venise, 1564.

Il ne faut pas d'ailleurs s'attendre à trouver de la galanterie dans ce livre; il a pour sujet principal l'amour dans l'acception la plus vaste et la plus élevée du mot, l'amour dans Dieu, l'univers, l'humanité, les créatures, l'intelligence. Autour de ce centre se groupent les considérations et les doctrines les plus variées; c'est une expression complète de cette philosophie italienne qui cherchait au seizième siècle à concilier le péripatétisme avec le néoplatonisme sous les auspices de la cabale; les interlocuteurs sont Philon et Sophie. Pistorius a eu raison de placer cet écrit dans son recueil : *Artis cabbalisticæ scriptores,* Basileæ, 1587, in-folio, t. I, p. 331.

On trouve une analyse de ces *dialogues* dans les *Soirées littéraires* de Coupé, t. XV, pp. 181-200 et le *Dictionnaire des sciences philosophiques*, t. III, les apprécie judicieusement; voir aussi Rossi, *Dizionario degli autori ebrei*, t. I, p. 28.

Le livre de Léon doit être rangé parmi les livres de métaphysique plutôt qu'avec les ouvrages relatifs à l'amour et aux femmes; de semblables erreurs de classement sont chose des plus fréquentes; on range presque toujours parmi les livres qui concernent les femmes, l'ouvrage intitulé : *les Plaisirs des dames*, par M. de Grenaille, jouxte la copie, 1643, in-12. Cet écrit, divisé en cinq parties : le bouquet, le bal, le cours, le concert, la collation, est à peu près un livre de piété. L'édition originale est de Paris, 1641, in-4°.

P. Hædi. *Anterotica*, *sive de Amoris generibus*. Turvisii, 1492, in-4°.

On a parfois regardé comme un livre érotique cet ouvrage fort pénible à lire d'ailleurs et qui est un traité de dévotion dirigé contre l'amour. Nous avons essayé de le parcourir, mais nous n'avons pas eu le courage d'aller jusqu'au bout. Freytag en a parlé. *Analecta*, p. 462, ainsi que David Clément, *Bibliothèque curieuse*. t. IX, p. 339 ; Beloe, *Anecdotes of literature*, 1807, t. V, p. 296,

en a cité deux passages. Il existe une dissertation de M. G. Christyan : *de scriptoribus ecclesiastico-eroticis tribus* (H. Balbo, J. Caviceo, P. Hædo), Francfort. 1741, in-4°. Une réimpression de l'ouvrage d'Hædus, faite à Cologne en 1608, ayant subi quelques changements, n'a point de valeur. Le véritable nom de cet écrivain était Cavretto ; il vivait encore en 1501 et il était prêtre à Pordenone sa patrie (voir Liruti *Notizie degli letterati del Friuli*, t. I, p. 432).

Problème sur les femmes, Amsterdam, 1744, in-12.

C'est la traduction faite par Meunier de Querlon de l'écrit de Valens Acidalius : *Dissertatio perjucunda* dont il existe diverses éditions et imitations [1] ; voir le *Manuel du libraire*, t. II, p. 108, et le *Catalogue* Leber, t. I, p. 434. Flogel, *Histoire* (en allemand) *du burlesque*, p. 286, parle de cet ouvrage dont il existe une traduction italienne, *Lione*, 1647, intitulée : *Che le donne non Siano della spetie degli huomini, discorso piacevole*; il y fut répliqué par un autre écrit : *Che le donne Siano della spetie degli huomini.* Norimberghe, 1657.

Il puttanismo moderno con il novissimo parlatorio delle monache (satira dit B. Sultanini) Londra (Genova) 1669.

On peut consulter sur cet ouvrage l'*Histoire littéraire d'Italie* de Ginguené, continuée par Salfi, t. XIV, p. 57, et la note du catalogue Libri, n° 2521. Sultanini n'a point d'article dans la *Biographie universelle*, mais il ne sera sans doute pas oublié dans la *Nouvelle Biographie* que publient MM. Didot et où seront admis bien des noms oubliés dans les autres dictionnaires historiques.

La première partie du livre est un dialogue entre Ciccia Struzzo et Valdambrina, deux courtisanes romaines; il y est fort question des tours et astuces de ces demoiselles , mais il n'y a point dans

[1] La première édition est de Leipsig, 1595. C'est par erreur, paraît-il, qu'on l'attribue à Acidalius, qui n'aurait fait qu'en remettre la copie à son libraire. S'il faut en croire les renseignements donnés par Christ. Acidalius dans la préface de son édition des lettres de Valens Acidalius, l'écrit en question courait en copie depuis assez longtemps déjà avant sa publication et aurait été composé en Pologne Quant au sens véritable qu'il faut attribuer à la *dissertatio perjucunda*, voy. BAYLE, *Dictionnaire critique*, art. *Gediccus*, remarque *A*, et *Nouvelles de la république des lettres*, juillet, 1685, p. 802. A. S.

cet entretien d'obscénités scandaleuses. Nous remarquons, entre autres passages, ceux-ci.

« Un libro che portasse il titulo di Mercurio di puttane; si » spaccia-rebonno piu di questo in un mese che in dieci anni di » quella scaggine di Mercurii historici.

» In Napoli le puttane sono le piu infami e suergognate del » mondo e fanno gloria di far vedere in publico le loro vergogne.

» In Roma et nello stato ecclesiastico sono quarante mila put- » tane dico publiche, nel regno di Napoli 45 mila, nella Toscana » 10 mila, in Luca 300, nello stato Veneto 26,000, nel ducato di » Milano 9,000, in Genoia, cive in tutto lo stato 4 mila, nel Pie- » monte 6 mila, nel Monferrato 2,000, nel Mantovano 1,500, nel » Modenese 2,000 et altre tanti nel Parmeggiano e Vicentino, in » lutte cinque cento e piu mila. »

Sultanini indique comme jouissant à Rome d'une grande célébrité Nina Barcurola, Cecca Costa, Marguerita Foscono; ceci nous rappelle que les noms des plus illustres *lorettes* de Venise vers 1530 sont tout au long dans la *Tariffa* attribuée à l'Arétin et que celles de Rome en 1541 sont énumérées dans un ouvrage rare et peu connu : *Angilia cortigiana, de la natura del cortigiano*. Voir les détails que donne une note de la traduction donnée par le bibliophile Jacob (Paul Lacroix) des comédies de l'Arétin, Paris, 1845, p. 372.

Nous remarquons sur le catalogue raisonné des livres de M. Viollet-Leduc (1847, t. II, p. 170) un volume fort rare qui n'est point mentionné au *Manuel du libraire : le Puttanisme d'Amsterdam*, Amsterdam, Elie Jugchemse de Rhin, 1681, petit in-12; il a été adjugé au prix élevé de 63 francs, et il peut prendre place à côté du livre de Sultanini.

Les six livres de la nature de l'amour, par Mario Equicola, traduits de l'italien, par G. Chapuis, Lyon, 1597, in-12.

Très-prolixe dissertation sur l'amour divin et humain, gonflée, suivant l'usage de l'époque, d'une érudition mal digérée. Le style lâche et traînant du traducteur n'est guères propre à donner de l'agrément à pareille manière d'envisager un sujet qui, depuis, a été traité fort différemment. L'auteur procède par poser des principes sur lesquels il élève ensuite un édifice de raisonnements

souvent fort contestables : il suffira d'en citer quelques exemples: S'il faut aimer les anges comme prochain. — Les femmes sont de plus froide nature que l'homme. — La femme veut être forcée. — L'homme a trois onces de plaisir et la femme neuf. — Homère est estimé né d'un démon. — Ceci nous rappelle qu'un érudit allemand a composé une dissertation indiquée dans le *Lexicon bibliographicum* d'Hoffmann et destinée à prouver qu'Homère avait été eunuque : on dit qu'il existe une dissertation du savant J. Barnes restée manuscrite et tendant à établir que Salomon est le véritable auteur de l'Iliade; c'est du moins ce que nous lisons dans le *North-american review,* octobre 1833, p. 349.

Quant à Equicola et à son livre, nous renverrons, pour détails plus amples, aux *Mémoires de Nicéron,* t. XLI, p. 225, et au *Bulletin du bibliophile* (Paris, Techener). 1842, p. 225.

La Généalogie de l'amour, par J. de Veyries, Paris, 1609, in-12, 404 pages.

Cet ouvrage, d'un médecin fort peu célèbre, est divisé en deux livres et comprend en tout 53 chapitres. Il y règne beaucoup de crédulité et peu de méthode. Parfois des conseils d'une morale pieuse; parfois des détails physiologiques fort peu avérés. Voici les titres de quelques-uns des paragraphes : La maladie d'amour ne se guérit par herbe. — L'amour de la femme est moins hardi que celui de l'homme. — L'amour est du tout infus dans les attributs de Dieu et en leur forme. — Toutes les passions sont les chariots du péché. — L'amour est un mouvement circulaire et partant le plus parfait. — Le poil de la queue du loup est une drogue d'amour. — La flagellation médicament de Vénus. — Les chevaux sont fort lubriques. — La femme plus lascive que l'homme. »

Veyries mêle à ses réflexions et observations des récits historiques qu'il amplifie souvent fort à son aise. C'est ainsi qu'il donne une description des plus détaillées du navire sur lequel s'était embarquée Cléopâtre; il n'oublie rien; on croirait qu'il vient de le visiter; il a soin d'indiquer les armes d'Égypte : elles portent, selon lui « d'or, au taureau de sable, au crocodile esployé d'argent sur le tout. »

H. Kornmanni *Sybilla trig-andriana*, Coloniæ, 1765, petit in-8°. Ce volume de 423 pages, bien imprimé renferme trois traités

de Kornmann, *de virginitate*, *de linea amoris*, *de annulo*. Le dernier appartient à l'archéologie ; le premier et le plus long de tous, est, en grande partie, consacré à des questions de droit qui sont résolues d'après l'autorité des Pandectes, des Décrétales et des légistes du moyen âge. L'auteur ne consacre pas moins de 140 chapitres à examiner des problèmes du genre des suivants :

Num scire scribere melius sit, aut nescire virgini ?

An ex mammarum grossitie arguatur virginitatis amissio ?

Num virginitas semel amissa possit restitui ?

Num ab incubo infestata virgo amittat virginitatem ?

Num virgo ob furtum sit suspendenda ?

An virgo per vim stuprata Deo possit consecrari ?

An omnes fuerint virgines in turba et societate S. Ursulæ ?

Apes non icinat virgines.

Quare publices puellis virginibus, imò sexui fæmineo inimici magis sint quam juvenibus adolescentibus. (Question qui rappelle un opuscule en vers dont un exemplaire figurait au catalogue du baron de Heiss en 1785, n° 279, mais qui est devenu introuvable aujourd'hui : *Procès des femmes et des puces composé par un frère mineur Pelerin retournant des hirlandes*).

Le traité de *Linea amoris* est un commentaire sur le verset de la glosse : *visus*, *colloquium*, *convictus*, *oscula*, *furtum*. De scabreuses questions y sont discutées et résolues selon les opinions des vieux légistes. L'auteur examine, entre autres points de droit, si les galanteries d'un chrétien avec une juive ou *vice-versa*, ne doivent pas être punies de mort, conformément à l'avis de plusieurs docteurs graves ; il cite un auteur qui raconte qu'à Avignon un juif convaincu d'un pareil méfait subit une mutilation terrible : *et ipse vidit virilia incisa ante palatium*.

Entre autres anecdotes, Kornmann raconte l'historiette d'une Catalane dont Montaigne a jugé à propos de parler (*Essais* livre III, chap. 5) ; voir aussi Cholières, *Matinées*, 1586, p. 228, J. Möller, *de Cornutis*, p. 6, et Schurig, *Spermatologia*, p. 248, lequel mentionne une Allemande qui, pour semblable motif, réclama le divorce.

On jugera d'ailleurs du peu de critique de Kornmann en remarquant qu'il attribue à Aristote l'idée extravagante : *pilum*

menstruatæ mulieris sub fimo positum in serpentem mutari. Il va sans dire que l'illustre philosophe n'a jamais rien écrit de semblable; cette sottise se trouve dans un de ces livres *de secretis mulierum* que d'impudents faussaires lui ont attribués.

Il y a des détails curieux et présentables dans ce que Kornmann dit du baiser, mais ce sujet a été traité ailleurs avec plus d'étendue; nous renverrons aux *Facetiæ facetiarum*, 1657, pp. 180-244, qui distinguent dix-sept espèces différentes d'*oscula*, à une dissertation traduite de l'allemand et insérée dans les *Variétés littéraires* de Suard et Arnauld, t. I, p. 375, et aux *Recherches historique sur le baiser* placées dans le *Recueil des travaux de la Société de l'Eure*, 2de série, t. II (1842) et dues à un écrivain qui s'est caché sous le nom du *rôdeur Mériadec.*

Nous terminerons, pour le moment du moins, cette bibliographie érotique, en signalant à l'attention des curieux un ouvrage que nous n'avons pu nous procurer encore, mais qui, sous un titre singulier, ne renferme cependant, à ce qu'on nous assure, rien que d'orthodoxe : *Storia d'ell' amore, cavata dalle divine scritture per Rosmini Serbuti*, Cremona, 1835, in-8°. C'est l'histoire amoureuse des peuples anciens depuis Eve jusqu'au Cantique des Cantiques de Salomon. B.

Particularités concernant le docteur Leplat.

Les renseignement biographiques recueillis sur Leplat sont en général trop incomplets pour faire bien comprendre le rôle qu'il joua, dans notre pays, pendant la seconde moitié du xviiie siècle. Canoniste distingué, il attaqua ouvertement certaines doctrines, certaines questions qu'il aurait, peut-être, mieux fait de traiter avec plus de ménagements; mais sa fougue l'emporta ; sa hardiesse lui attira la haine de ses confrères et ses complaisances pour applaudir aux reformes hâtives de Joseph II finirent par le perdre entièrement. Loin de porter quelques fruits, sa doctrine fut repoussée avec toute l'énergie dont est capable un parti politique qui prévoit son triomphe. Les faits qui se rapportent à cette lutte sont trop peu connus pour hésiter un moment de publier un mémoire écrit de la main même de Leplat et qu'il adressa,

au gouvernement des Pays-Bas autrichiens, pendant le mois de janvier 1791.

A. PIOT.

Mémoire relatif à la requête du professeur LEPLAT.

Le docteur et professeur en droit ecclésiastique dans l'université de Louvain, Leplat, ayant pris ses degrés en 1756, s'est constamment attaché à y enseigner, et pendant ce temps il a donné au public différents ouvrages, auxquels le public érudit a applaudi.

Ayant un goût décidé pour la jurisprudence ecclésiastique, il obtint, le 29 mai 1775, par la collation du magistrat de la ville de Louvain, une place fixe et inamovible, une chaire de droit ecclésiastique, qu'il se flatte d'avoir remplie avec distinction depuis le temps susdit, jusqu'à l'époque de la fatale révolution.

Feue S. M. I. Marie-Thérèse le chargea, par dépêche du 28 septembre 1775, de diriger son enseignement *de manière que les écoliers puissent y trouver l'instruction qui leur est nécessaire pour connaître l'ancienne discipline dans toute sa pureté, et pour discerner les vrais canons d'avec les supposés.* Tels sont les termes de la susdite dépêche impériale.

Le suppliant se conformant à des ordres si justes, eut la satisfaction d'épurer l'enseignement canonique de l'école de Louvain, d'en bannir l'ultramontanisme le plus grossier, et d'y rappeler les vrais principes de l'antiquité; il eut aussi celle de recevoir à ce sujet la copie d'une dépêche bien flatteuse pour lui, envoyée en sa faveur au nom de S. M. l'Impératrice-Reine, le 12 juin 1776, aux États de Brabant.

Mais en même temps le remontrant eût le malheur d'encourir la haine de ceux qui se disent théologiens : ils attaquèrent sous différents prétextes ses principes; mais il eut le bonheur de repousser ces attaques par des écrits publics auxquels ils n'ont jamais opposé la moindre réponse.

Le suppliant publia en 1779 le volume des canons et décrets du Concile de Trente avec ses notes, préface, variantes, etc., ayant déjà préparé les matériaux pour l'édition des monuments

relatifs à l'histoire dudit Concile, dont le premier volume sortit de la presse en 1781 ; il eut le bonheur de l'offrir à feue S. M. lors de son voyage dans ses provinces belgiques, qui daigna en agréer la dédicace.

Cet ouvrage des monuments forme avec celui des canons et décrets du Concile huit gros volumes in-4° , que le suppliant a fait parvenir successivement à feu S. M. l'empereur.

Ce fut en 1782 que le remontrant donna au public une dissertation sur les empêchements dirimants le contrat de mariage, dans laquelle il prouve qu'il n'appartient qu'à la puissance civile de les établir *jure suo*; ce qui excita tellement contre lui les susdits théologiens, que, dans une thèse publique soutenue à Louvain, le 18 juin 1789, ils taxèrent son opinion d'hérétique.

En 1786, lors de l'édit pour le séminaire général de Louvain, le suppliant fut chargé ou plutôt confirmé dans sa charge de l'enseignement du droit ecclésiastique. Ce fut à cette époque que toute la rage ultramontaine se déchaîna ouvertement contre lui : on eut recours aux calomnies, libelles diffamatoires, etc. Rien ne fut épargné pour noircir le suppliant, qui se trouva à chaque instant exposé aux insultes les plus accablantes.

Exposé aux dites insultes, poursuivi par la populace jusques aux pieds du sanctuaire, sachant qu'on voulait attenter à sa vie, il s'est vu forcé de s'expatrier et de chercher un asile à Maestricht, depuis le 19 juin jusqu'au 28 décembre 1787.

Ce fut par ordre exprès du comte de Trautmansdorff que le suppliant reprit à Louvain ses leçons publiques le 8 janvier 1788 pour les écoliers en droit, sur le pied usité depuis 1775. On a cependant continué les insultes d'une manière si cruelle, que la garnison qui se trouvait alors à Louvain eut bien de la peine à les réprimer.

Le suppliant chargé d'une famille de cinq enfants, eut soin de faire plusieurs représentations au gouvernement, lui exposant le tort infini qu'il souffre avec toute sa famille; dans des disgrâces si accablantes, il a sollicité plusieurs fois un emploi convenable à son fils aîné; jamais il n'a pu obtenir la moindre faveur, ni pour son dit fils, ni pour qui que ce soit de sa famille, malgré qu'elle se trouve, par rapport à lui, exposée à la persécution la plus

cruelle et la plus injuste, persécution qu'il ne souffre que pour avoir obéi aux différents ordres du gouvernement, dont il a soigneusement conservé les dépêches.

Au mois de juillet 1788, parut le décret de feue S. M. I. qui transfère de Louvain à Bruxelles les facultés de droit, médecine et des arts.

Cette translation causa au suppliant une perte très-sensible, car quoique feue S. M. I. lui assignât pour gages 4,000 florins de Brabant, parmi lesquels mille *ad personam*, il ne fit qu'y perdre, vu qu'à Louvain il jouissait en vertu de sa place fixe inamovible de 3,400 ou 3,500 florins, et que la maison qu'il y occupait lui appartient; il a dû quitter et démeubler cette maison, la laisser à l'abandon et en louer une à Bruxelles de 630 florins, etc.; la même translation l'éloigne des biens qu'il possède du chef de son épouse aux environs de Louvain; ce qui lui cause plusieurs pertes.

Nonobstant tout ceci, le suppliant a, sous la foi de la promesse indéfinie, pure et simple de 4,000 florins faite au nom de feue S. M. I., transporté son domicile de Louvain à Bruxelles, se prêtant sous la foi susdite aux désirs de son souverain, et continuant à Bruxelles l'enseignement public sur le pied y prescrit pendant le cours des études de 1789, jusqu'au moment de la révolution du mois de novembre passé.

Le 29 juin 1789, le conseiller d'État Leclerc communiqua au suppliant la volumineuse déclaration du cardinal archevêque de Malines contre l'enseignement de l'école de Louvain, et ce conseiller l'engagea à y adapter une réponse convenable.

Le remontrant, malgré tous les désagréments qu'il ressentait, se soumit au travail que le gouvernement parut exiger de lui au nom de S. M. par le ministère dudit conseiller Leclerc. Il le fit pour aider les vues futures de S. M., pour dissiper, s'il fut possible, les bruits calomnieux d'hétérodoxie nourris et appuyés par les misérables sophismes et chicanes de la dite déclaration.

Tandis qu'il y travaillait, il eut la douleur d'apprendre que la petite campagne qu'il possède entre Louvain et Tirlemont, fut totalement pillée et dévastée le 26 juillet 1789; que les pilleurs, non contents d'avoir emporté tous les meubles et effets, déraciné

les arbres, etc., avaient détruit jusques aux fondements de la maison; enfin que la perte qu'il en souffre monte au moins à 9,000 florins.

Le suppliant se plaignit de cette nouvelle perte aux personnes du gouvernement, qui lui promirent une indemnité totale. Ce fut par leur conseil qu'il présenta requête à cette fin; malgré différentes instances il n'a rien pu obtenir jusqu'ici. On a saisi les principaux auteurs du susdit pillage; on les a même convaincus en justice réglée; mais peu de jours avant la dernière révolution de Bruxelles, on les a relâchés avec tous les autres criminels détenus dans les prisons.

Le remontrant ayant achevé les observations sur la déclaration du cardinal archevêque, s'empressa de les présenter au gouvernement; et il eut le soin de les remettre le 14 août 1789 entre les mains du conseiller Leclerc.

L'ouvrage examiné fut généralement approuvé, et dès que peu après la déclaration parut, le gouvernement fit imprimer les observations avec le texte de la déclaration, commettant le soin de l'édition au suppliant, qui y mit tant d'activité qu'au commencement du mois d'octobre 1789, le tout fut donné au public.

Le remontrant peut se flatter d'avoir si solidement réfuté la dite déclaration, que tout homme impartial qui l'examine doit être convaincu de l'ineptie de cette dernière pièce. Mais dans les provinces belgiques, l'esprit de révolte était déjà monté au point que cette antidote fut insuffisante pour parvenir au but qu'on s'était proposé, de faire renaître le calme : au contraire, il servit à animer de plus en plus contre le suppliant et sa famille le grand nombre des ignorants.

Le suppliant voyant, après la prise de la ville de Gand, le danger auquel il se trouvait exposé, n'eut d'autre ressource que de se retirer et de s'expatrier avec son épouse et toute sa famille, abandonnant à la merci des insurgents tous ses meubles et effets qu'il avait dans son domicile à Bruxelles. Plusieurs effets précieux ont été la proie de quelques gens sans aveu qui ont su s'introduire dans la maison et s'en emparer.

En outre les insurgents, maîtres de la ville, ont saisi, au nom du comité, sa nombreuse bibliothèque et papiers, bibliothèque qu'il peut, sans exagération, estimer à 10,000 florins.

Le suppliant fugitif et expatrié avec son épouse et toute sa famille, ne reçoit durant ces troubles la moindre chose des revenus patrimoniaux de son épouse, qui sont déjà considérablement diminués. Toutes ses ressources consistent dans la moitié des gages que l'humanité compatissante de S. M. envers ses malheureux serviteurs a accordée aux fugitifs de l'université de Louvain.

Le suppliant finit en rappelant ici au souvenir de votre majesté, non-seulement son fils aîné qui a pris la liberté de présenter à V. M. sa supplique particulière, mais aussi son second fils, qui se trouve à votre service royal en qualité de premier lieutenant au régiment des dragons de Saxe-Cobourg, et son fils cadet, jeune homme de 17 ans, qui ne désire rien de plus que d'entrer au service militaire de V. M.; mais dont le malheureux père se trouve actuellement dans l'impuissance de seconder les désirs.

LEPLAT.

Un prédicateur espagnol du XVIIIe *siècle.*

On connaît la célébrité qu'ont acquise par leurs bouffonneries et le burlesque de leurs sermons quelques prédicateurs des XIVe, XVe et XVIe siècles. En France, où ce genre avait eu pour coryphées les Barlette, les Menot, les Maillard, la chaire s'épura dès le commencement du XVIIe siècle. Quant au petit père André qui vint après cette époque, il ne mérite peut-être pas tout à fait la réputation de bizarrerie qu'on lui a faite, et, d'ailleurs, il n'a plus guère eu d'imitateurs depuis.

Il n'en est pas de même dans quelques autres pays et notamment en Espagne, où le goût des prédicateurs extravagants a continué à exister presque jusqu'à nos jours. Peignot publie dans son *Prédicatoriana* des extraits de sermons de ce genre qui sont réellement curieux. Pour compléter les renseignements qu'il donne à cet égard, nous rappellerons une pièce du même genre. C'est un sermon prêché à Madrid, par le P. Lopes Cotilla, le 2 juillet 1758, jour de la Visitation, en présence de la cour et à l'occasion de la prise de voile, dans le couvent des Carmélites, de la demoiselle Anne-Maria Persen, fille du comte de ce nom et ap-

pelée la *Vierge du Miracle*. Ce sermon a été imprimé à Madrid, la même année, sous le titre de *La esposa del milagro. Milagro de las esposas*. Nous allons en rapporter quelques traits.

Celle dont nous avons à parler, commence par dire le prédicateur, est *Marie du Miracle*; si elle est pleine de grâces, sa mère *Anne*, fut exempte de défauts. *Anne-Marie*, sous ces deux noms, le sera donc à double titre, et on pourra l'appeler avec raison, à l'avenir, sœur *Anne-Marie du Miracle*.

Puis s'adressant à la jeune religieuse : Vous êtes la première, dit-il, depuis que les fondements de ce royal monastère ont été posés, qui ayez osé prendre le nom de *Marie du Miracle*. Aujourd'hui est donc un jour de miracle; vous méritez d'ailleurs de porter ce nom, pour avoir vécu déjà deux ans dans ce lieu, contente et joyeuse comme un *Alleluia*; c'est pourquoi vous vous écriez à votre mère *Alleluia*; à votre père *Alleluia*; et à vos sœurs religieuses, *Alleluia !* Ouvrez, mademoiselle, vos beaux yeux et jetez sur moi des regards pleins de grâce; *je vous salue, Marie, pleine de grâce*, etc.

Puis vient la division du discours. Tous les miroirs, dit le prédicateur, qui ornent le palais céleste, se trouvent réunis dans cette maison : miroir de justice, miroir de patience, miroir de toutes les vertus, Le chœur de cette église est la salle des miroirs, et les anges et les saints se sont mis aux fenêtres et aux balcons du ciel pour assister à la toilette de la nouvelle professe ; etc.

Tout le reste est sur le même ton.

A. S.

Autographeana.

Nous continuons d'emprunter à divers catalogues de ventes d'autographes faites à Paris ou à Londres quelques extraits choisis dans des pièces originales qui se vendent parfois fort cher, qu'un possesseur jaloux enferme et qu'il ne livre guères à la publicité, car les collectionneurs regardent une lettre inédite comme ayant une valeur que l'impression fait descendre d'une façon effrayante. La variété est la devise de notre *Autographeana* et

nous passons rapidement d'un personnage à un autre sans trop nous soucier de les classer méthodiquement.

Voici d'abord une lettre de Victor Hugo qui depuis.... mais alors il était royaliste exalté. Il supplie le duc de Maillé de faire hommage d'un exemplaire de son ode sur la naissance du duc de Bordeaux à S. A. R. Monsieur, « aujourd'hui que la France et nos princes ont enfin une consolation. »

Mme de Maintenon, en écrivant à la supérieure de Saint-Cyr, lui explique les motifs qui l'ont portée à demander à Racine ces tragédies que les chefs-d'œuvre de l'école romantique n'ont point absolument condamnées à l'oubli. « J'ai cru qu'il étoit raisonna-
» ble et nécessaire de divertir des enfants, mais j'ai voulu en di-
» vertissant ceux de Saint-Cyr remplir leur esprit de belles cho-
» ses, leur donner de grandes idées de la religion, élever leur
» cœur aux sentiments de la vertu.» Ces représentations devront se faire dans la maison et jamais à la grille, sous quelque prétexte que ce soit; « il sera toujours dangereux de faire voir à des
» hommes des filles bien faites et qui adioustent des agréments à
» leur personne en faisant bien ce qu'elles représentent; ny souf-
» frir donc aucun homme quel qui soit, ni pauvre ni riche, ni
» jeune ni vieux, ni prestre, ni seculier, je dis mesme un saint
» s'il y en a sur la terre; tout ce quon pouroit faire si un supé-
» rieur vouloit voir ce que cest en effet que ces pièces, serait de
» faire iouer les plus petites. »

Un billet au crayon de Mirabeau, tracé durant une séance de l'Assemblée nationale, montre l'énergie du fougueux tribun se débattant contre les difficultés d'une situation inextricable.

« Donnez moi un gouvernement bon ou mauvais, peu m'im-
» porte, et je viendrai à bout de marcher, mais que faire dans
» un fouillis où nul ne sait gouverner, où nul ne sait conspirer?
» Pauvres hommes ! »

Robespierre se révèle sous l'aspect sentimental et galant qui caractérise ses débuts dans la vie littéraire. Il fut un très-médiocre disciple de Dorat et de Demoustier avant de se lancer, tête baissée dans l'arène révolutionnaire. En 1784, il écrivait à une demoiselle :

« D'où vient le caractère sauvage de ces serins ? Est-ce que les
» colombes que les Grâces élèvent pour le char de Vénus mon-
» trent ce naturel farouche ? Un visage comme le vôtre n'a-t-il
» pas dû familiariser vos serins avec les figures humaines ou
» bien seroit-ce qu'après l'avoir vu, ils ne pourroient plus en sup-
» porter d'autres ? »

Le dictateur, si terrible en 93, ne se laissait pas deviner dans des couplets dont le manuscrit autographe repose aujourd'hui dans une riche collection. Il suffira de transcrire le début de ces fadeurs qu'on ne remarque qu'à cause du contraste :

« La rose étoit pâle jadis,
« Et moins chère à Zéphire,
« Alors des parterres fleuris
« N'obtenoit point l'empire.

Une lettre de M. Surlet de Chokier, régent de Belgique, après la révolution de 1830, sera lue sans doute avec intérêt. Elle est datée du 3 mai 1832. L'écrivain, parfaitement heureux dans son ermitage, n'a jamais senti aussi bien le bonheur de la vie tranquille que depuis que le hasard, en le plaçant au pouvoir, l'a mis à même de faire la comparaison entre la vie obscure et l'exercice de la puissance. Il en a assez joui, si jouissance il y a, pour en être dégoûté le reste de ses jours « et quand je verrai mon cou-
» sin Louis-Philippe, cela fera entre lui et moi un beau sujet
» de réflexions philosophiques. Je suis sûr qu'il me dira qu'il en-
» vie mon sort. »

Plusieurs lettres de Jean-Jacques Rousseau figurent dans les catalogues dont nous parlons; sont-elles toutes inédites? c'est ce que nous n'avons pas le temps de vérifier; nous signalerons du moins une lettre du 21 avril 1768 à l'avocat-général Servan ; elle retrace fidèlement l'orgueilleuse misanthropie du célèbre Genévois. Il n'attend plus ni équité, ni commisération de personne. Il ira sans cesse errant d'un lieu à un autre jusqu'à ce qu'il trouve des hommes (s'il en est encore) qui portent respect à l'adversité ou qui n'insultent pas du moins à l'infortune; il n'y aura que la violence qui pourra l'arrêter, « car c'est ce que la misère
» même ne pourra faire, puisque, quand mes dernières ressour-
» ces seront épuisées, j'irai mendiant mon pain et mourir sans
» regret quand je n'en trouverai plus. »

Diverses lettres de Voltaire ne sauraient être oubliées; dans l'une d'elles, fidèle à son système de désavouer ses ouvrages, il proteste n'avoir pris aucune part au *Dictionnaire philosophique;* ailleurs, il se plaint vivement d'un individu qui avait voulu exploiter une mine de fer à Ferney: « nos véritables mines sont dans » nos vignes bien cultivées; elles donnent de très-bon vin qu'on » vend fort bien à Bâle où on le vendroit encore mieux s'il y » avoit encore un concile. » Un autre jour, Voltaire explique pourquoi il fait l'acquisition de Ferney : « Cette terre peut me » délivrer du continuel embarras d'acheter les choses nécessai- » res à la vie; je n'ai ici (*aux Délices*) que des fleurs, de l'ombrage et quelquefois quarante personnes à nourrir par jour. »

Ducis écrit au moment de présider une séance de l'Institut :

« Je crains d'être en évidence comme la sensitive redoute le » toucher. »

Nous finirons par un fragment tracé par le fougueux Camille Desmoulins la veille du jour où il fut conduit à l'échafaud :

« Sur quelle accusation avez-vous lancé un décret de prise de » corps contre moi et quel est mon crime en ces jours de contre- » révolution ? Est-ce d'avoir pris le premier la cocarde nationale, » le 12 juillet 1789, d'avoir appelé le premier les citoyens à cette » sainte insurrection à laquelle, juges peu reconnaissants, vous » devez et vos places et ce glaive qui ne vous a pas été donné par le peuple pour égorger ses plus zélés défenseurs. »

Nous nous arrêtons ici, mais nous n'avons pas donné le fond du sac des matériaux réunis pour l'*Autographeana*.

Nouvelles de Shakespeare.

Les Anglais adorent trois grandes idoles: John Bull, Shakspeare et Wellington. Ce sont là leurs suprêmes fétiches, leurs *Dii consentes*; tous les autres dieux ne viennent qu'au second rang. Mais le premier personnage de cette haute trinité est seul invariable, immortel : cela se conçoit; quant aux autres, ils sont sujets aux

vicissitudes humaines; comme les rois, ils doivent craindre à tous moments la supplantation ou l'indifférence. Parfois un des *Dii minorum gentium* parvient à démonter une de ces idoles supérieures et à se hisser sur son piédestal. C'est ainsi que l'on a vu tour-à-tour les dieux Nelson et Byron rallier toutes les adorations et régir, chacun pour un temps, le monde anglais. Pour le moment, ils se sont éclipsés et les trois dieux que j'ai nommés règnent sans conteste.

Loin de moi l'idée de blâmer la vénération, le culte que la vieille Angleterre porte aux grands hommes nés dans son sein. Ce sentiment noble, cette reconnaissance instinctive que le peuple anglais porte à ceux qui ont illustré son nom, sont certainement une des causes les plus puissantes de la grandeur de cette nation. Mais, *est modus in rebus.*

En ce moment, Albion est en pleine effervescence à propos du dieu Shakespeare. Une découverte qui, dans tout autre pays, n'aurait fait qu'attirer quelque temps l'attention des savants, a acquis là toute l'importance d'un événement et bouleverse les cerveaux des trois royaumes. Nous voulons parler des notes et corrections trouvées par M. J. Payne Collier sur un vieil exemplaire de Shakespeare et publiées par lui sous le titre de : *Notes and emendations to the text of Shakespeare's Plays from early manuscript corrections in a copy of the folio, 1632, in the possession of J. Payne Collier, Esq. F. S. A. forming a supplemental volume to the works of Shakespeare by the same editor.* London, printed for the Shakespeare Society, 1852.

Voici comment M. Payne Collier raconte l'histoire de sa trouvaille: « Quelque temps avant la mort du libraire Rodd (en 1849), j'étais dans sa boutique à examiner des ouvrages, quand il y arriva un envoi considérable de livres de la province. C'était tout un amas acheté par lui dans le comté de Bedford et dont, vu la provenance, il ne me parut pas faire grand cas. En effet, les caisses ayant été ouvertes devant moi, je n'y trouvai de curieux que deux ouvrages : le Dictionnaire italien de Florio, 1611, et un Shakespeare, in-folio, 1632, en mauvaise condition. Je ne possédais pas le premier et je souhaitais acquérir le second pour compléter mon exemplaire qui était défectueux. Je fis mon prix

avec Rodd, qui, comme d'habitude, se montra fort raisonnable; je payai le 1er, je crois, 12 sh, et le 2e 1 l. 10 s. »

Ayant remarqué qu'au moyen de sa nouvelle acquisition, il ne complétait pas encore son exemplaire défectueux, M. Payne Collier jeta, plein de dépit et regrettant son argent, le malheureux Shakespeare au fond d'un cabinet. Plus tard, ce livre lui retomba sous la main et il aperçut alors qu'il était surchargé de corrections de toute nature, en vieille écriture du temps du protectorat. C'étaient des altérations de texte, des changements de ponctuation, des notes, des *stage-directions* (notes pour la scène), etc. Il y en avait près de 20,000!

M. Payne Collier fit part de sa découverte à l'Athenæum, au commencement de 1852. Sa lettre qui contenait, outre l'historique des faits ci-dessus, quelques exemples choisis de lectures nouvelles, sa lettre produisit une immense sensation. Il y avait de quoi. Depuis un siècle et demi, les philologues des trois royaumes s'étaient évertués, à qui mieux mieux, à disserter sur le texte des écrits du grand poëte, et avaient fait des prodiges d'érudition pour arriver à le restituer tel qu'il était sorti de la plume de l'auteur. Et voilà tout à coup une lumière inattendue qui vient éclairer ces ténèbres, résoudre tous les doutes! Voilà tous ces labeurs anéantis! tous ces écrits condamnés à la poussière! Cela ne pouvait pas être. Il y eut nécessairement lutte.

A peine M. Payne Collier eut-il, pour faire venir l'eau à la bouche, publié quelques specimens de ses notes, que la critique commença. Quel était l'auteur de ces prétendues émendations? Quel était leur caractère d'authenticité? Telle correction tirée du mystérieux volume avait déjà été proposée par tel critique, telle autre n'avait aucune valeur. M. Collier, après avoir fait grand mystère de son livre, ayant déclaré qu'il l'offrait à la Société Shakespearienne, nombre de réclamations surgirent de tous côtés. Pourquoi, si les notes avaient si grande importance, les enterrer dans les mémoires d'une société composée seulement de quelques membres et dont les publications, tirées à petit nombre, sont inaccessibles aux profanes? Pourquoi ne pas en faire une édition nationale, mise, à la portée des masses par son prix modique, acquérir le précieux volume par souscription et le dé-

poser au British Museum? M. Payne Collier ne s'en tint pas à ces considérations, il publia ces corrections à l'ombre de la Société Shakespearienne et sous le titre que nous avons rapporté plus haut. Cette Société était, du reste, très-digne de recevoir un pareil cadeau : en 1852, elle avait déjà publié 45 volumes relatifs à Shakespeare, elle avait fait des recherches immenses pour découvrir un portrait authentique du poëte, etc. Malgré le peu de publicité que le nouvel ouvrage dut avoir de cette manière, il fut vivement assailli de tous les côtés. M. Halliwell, en Angleterre, et N. Delius, en Allemagne, se distinguent au premier rang dans cette discussion qui sera longtemps encore la pâture des philologues et des *reviewers*. Le temps nous apprendra quelle est, en définitive, la valeur de la découverte. Une circonstance nous a frappé pourtant : c'est le long intervalle entre l'achat du volume sacré et la remarque des corrections. Certainement, il peut arriver à tout le monde d'acquérir un ouvrage surchargé d'écriture et de ne pas y faire grande attention d'abord ; mais comment cela a-t-il pu arriver à M. Payne Collier, qui passe pour un des meilleurs commentateurs de Shakespeare et qui, en 1844, en a publié une édition en 8 volumes extrêmement estimée sous le rapport de la correction? Comment, en voyant le volume dans la boutique de Rodd, n'a-t-il pas vu du premier coup d'œil que ces notes étaient, sinon un trésor, du moins fort importantes ? Comment ! il acquiert pour une somme assez raisonnable, un livre déjà rare comme édition, il l'examine à peine et le jette au rebut ! Et ce n'est que longtemps après, et par hasard, qu'il s'aperçoit que son livre contient des annotations ! C'est bien le cas de dire ici que

Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable.

Nous attendrons donc que l'opinion se soit prononcée sur ce livre que les uns regardent comme un bouquin sans importance, et que les autres estiment comme un trésor d'une valeur inappréciable.

Malgré la découverte, M. Halliwell n'en continue par moins la publication de sa magnifique édition de Shakespeare, en 20 volumes in-folio. Elle sera publiée en 6 ans, coûtera 40 guinées et ne sera tirée qu'à 150 exemplaires.

Vers la fin de 1852, le ministère anglais était en instance auprès du parlement pour en obtenir l'autorisation d'acquérir, au nom du pays, les alentours de la maison de Shakespeare, à Stradford sur l'Avon, afin de l'isoler complètement, d'en rendre l'accès facile au public et de la garantir des chances d'incendie.

Cette maison est, depuis longtemps, le but d'un pèlerinage fort suivi. Or, comme l'encens et les vœux que les Anglais offrent à un Dieu quelconque se traduisent toujours, en fin de compte, chez eux, par des chiffres, ils ont trouvé un moyen arithmétique de connaître la quantité d'adoration qu'obtiennent leurs divinités. Rien de plus simple. Un album existe à Stradford ; chaque pèlerin y inscrit son nom, son pays, etc.; tous les ans on en fait un dépouillement soigneux , exécuté d'après toutes les règles de la statistique, et que tous les journaux de la Grande-Bretagne répètent à l'envi. Ainsi, pendant la période du 1er mai 1851 au 30 avril 1852, le nombre des visiteurs a été de 2,216. Sur ce nombre,

L'Angleterre en a fourni	1,642	L'Italie.	3
L'Écosse	58	Terre-Neuve	1
L'Irlande	9	L'Amérique du Sud. .	1
Les États-Unis . . .	444	La Russie.	2
Les Indes orientales. .	1	La Suède	1
L'Australie	3	L'île Maurice	1
Le Brésil	5	Le cap de Bonne-Espér.	2
L'Allemagne	13	Le Canada.	1
Les îles du Canal. . .	1	La Hollande	3
La Hongrie	3	La Finlande	1
La Suisse	2	Bagdad	1
La Californie	2	Madère	1
La France.	4	La Belgique	1
La Nouvelle-Zélande .	1	L'Autriche.	4

Les Anglais tirent de grands enseignements de cette statistique. Ainsi, par exemple, ils avouent, à leur honte, que si l'on tient compte de la distance , Jonathan est un aussi dévot adorateur de Shakespeare que John Bull lui-même. Mais à quel degré de l'échelle intellectuelle des nations, notre Belgique doit-elle

être descendue à leurs yeux? Un seul pèlerin belge au berceau de Shakespeare! Un seul! Tout comme la Nouvelle-Zélande, la Terre-Neuve, l'île Maurice, Bagdad et Madère! Moins que l'Australie, le cap de Bonne-Espérance et la Californie! Encore une preuve à l'appui de ce merveilleux dicton : Les Belges n'ont pas la tête poétique!

Pendant la période du 1er mai 1852 au 30 avril 1853, le nombre des visiteurs à la maison de Shakespeare s'est élevé à 2,321. Nous n'en donnerons pas le relevé par nation pour ne pas accabler de honte les lecteurs nos compatriotes. Qu'il leur suffise de savoir qu'il y avait moyen de pendre plus bas encore à la crémaillière des nations. C. R.

Bibliothèque de M. Leber.

Nous avons déjà annoncé dans notre *Bulletin* t. IX, p. 430, la publication d'un nouveau volume du catalogue de la bibliothèque de M. Leber. Aujourd'hui, nous pouvons dire que ce livre a paru et qu'il trouvera sans doute un bon accueil de la part des bibliophiles. C'est un in-8° de XVIII et 535 pages. (Paris, chez Jannet, rue des Bons-Enfants).

Nous avons signalé quelques-unes des notes qui font, de l'inventaire dressé par M. Leber, tout autre chose qu'une sèche nomenclature de titres. Parmi les ouvrages curieux et sur lesquels le zélé collectionneur fournit d'intéressants détails, nous indiquerons à peine, aujourd'hui, les *Évangiles des dimanches et fêtes, illustrés par Barbet père et fils* (n° 187), volume d'une exécution splendide, presque inconnu même en France, et dont il n'a été tiré que 50 exemplaires au prix de 200 fr.; la *Bibliographie de l'histoire des cartes à jouer* (n° 210), manuscrit inédit de M. Leber, résultat de recherches patientes pour découvrir les documents égarés dans les livres dont le sujet n'a rien de commun avec l'histoire des cartes; le *Recueil des effigies des rois de France*, Lyon, 1567, in-4° (n° 384), livre des plus richement ornés et d'une insigne rareté sans doute, car on n'en trouve aucune trace dans

les catalogues les plus complets et les bibliographies les plus exactes; les diverses pièces (n°s 407-409) sur le procès et l'exécution d'Urbain Gandier, opuscules publiés en 1633 et 1634, et qu'il n'est pas facile de réunir aujourd'hui.

On ne saurait omettre, parmi les objets intéressants du cabinet de M. Leber, les manuscrits qu'il a rassemblés relativement à l'histoire de France; il suffit de signaler 120 lettres *inédites* et originales du cardinal de Richelieu (n° 477) sur des affaires d'État; le manuscrit original des *Mémoires* du marquis de Torcy, diplomate célèbre (n° 481), manuscrit fort différent du texte imprimé à la Haye en 1757; un examen de conscience de l'abbesse de Chelles, fille du régent (n° 487), confession d'une franchise remarquable.

Les estampes et dessins concernant l'histoire de France, présentent des pièces satiriques devenues très-peu communes et d'un intérêt réel pour la connaissance des mœurs et des usages des deux ou trois derniers siècles. La lecture du catalogue fera connaître, à cet égard, bien des particularités piquantes.

On trouve à la suite du catalogue une table analytique par ordre de matières des pièces concernant la révolution de 1789, portées au n° 5039 de la bibliothèque aujourd'hui à Rouen. Cette collection, composée de plus de 2,000 brochures, occupe 122 portefeuilles ou cartons.

On y rencontre une foule de pièces piquantes et rares, sérieuses ou burlesques, religieuses ou gaillardes, royalistes ou montagnardes, en vers ou en prose. Bien des titres sont d'une originalité particulière et parfois d'une indécence que l'usage autorisait alors et qui ne choquait en rien un public accoutumé aux hardiesses du Père Duchêne. Voici du moins quelques titres qu'il est permis de transcrire :

« Lisez et frémissez.
« Nous ne mordons pas à une grappe empoisonnée.
« Il n'est pas possible d'en rire.
« La tasse de café sans sucre.
« Vos cochons sont assez gras, il faut les changer.
« Les pendeurs pendus.

« Marchand d'oignons devrait se connaître en ciboules.
» Combat sanglant entre le dimanche et le décadi.
« Ce n'est pas moi, ce n'est pas lui ; qui est-ce donc? C'est le chat.
« Histoire de l'homme aux quarante-trois mille maîtresses.
« Motion insidieuse de l'apôtre saint Pierre.
« En voilà douze pris la main dans le sac. »

Il est impossible, d'ailleurs, que tout l'esprit de pareilles brochures se soit condensé dans le titre; on comprend de quelle importance il était de le rendre de nature à saisir, à captiver des acheteurs blâsés. B.

Die Christiade von Robert Klarke *metrisch übersetzt von* Aloys Kassian Walthierer, *Pfarrer zu Böhmfeld*. Ingolstadt, in-8°, xx et 410 pages.

De loin en loin, nous voyons bien apparaître encore quelque traduction en vers de Virgile, d'Horace ou de Juvénal, rien d'étonnant à cela : ces grands génies de l'antiquité exerceront, dans tous les temps, une prestigieuse fascination sur l'esprit des poëtes ; mais, ce qui est presque un phénomène, c'est de rencontrer un écrivain qui se soit épris d'une des œuvres de la littérature latine moderne et qui ait usé ses veilles pour nous en offrir une élégante version. Il n'y avait qu'un enfant de la docte et pensive Allemagne qui pût avoir ce courage. en présence de l'oubli où on laisse aujourd'hui cette littérature qui possède pourtant de bien beaux noms, Hosschius, Wallius, Balde, Owen, Herman Hugo et vingt autres.

Donc, rien qu'en faveur de la rareté du fait, pourrions-nous citer le travail ci-dessus mentionné ; mais il mérite, à un autre titre, notre attention spéciale.

L'épopée dont M. Walthierer vient de donner une belle traduction écrite vers pour vers, presque mot pour mot dans ce magnifique hexamètre allemand qui rend si bien la majesté de l'hexamètre grec ou latin, cette épopée est un fruit éclos sur notre sol, c'est l'œuvre d'un enfant adoptif de notre pays. Œuvre malheureusement aussi oubliée que le nom de son auteur.

Ni la Biographie universelle, ni la Biographia britannica, ni Saxius, ni Paquot, ni Foppens ne citent le nom de Robert Clarke. Quelques autres auteurs mentionnent la Christiade et le nom de Clarke sans autre détail. Aussi M. Walthierer, n'ayant probablement pas été plus heureux que nous dans ses recherches sur cet auteur, s'est-il adressé à une source plus abondante qui lui a fourni les seuls renseignements connus, croyons-nous, sur le poëte et sur ses travaux.

Ces détails sont extraits : 1° des actes manuscrits du collége anglais de Douai ; 2° d'une lettre du prieur des chartreux de Nieuport, en date du 2 mai 1792.

Voici ce qui en résulte. Robert Clarke (alias Graine), né à Londres, est amené jeune au collége anglais de Douai pour y faire ses études, et y achève la philosophie et la théologie. Le 13 juin 1620, il reçoit la tonsure. En 1622, fait un court voyage en Angleterre ; à son retour, est nommé professeur de poésie. En 1628, il est ordonné prêtre. En 1629, le 16 juin, on représente au collége une tragi-comédie de l'empereur Othon, composée par lui, et qui est très-goûtée. Le 13 septembre, on représente une autre tragi-comédie de sa composition, dont le sujet est le retour d'exil de saint Ignace, évêque et martyr. Cette même année, il est envoyé comme missionnaire en Angleterre. Le 8 juillet 1632 , il quitte le collége se rend chez les chartreux anglais de Nieuport, y prend l'habit religieux, et après une vie exemplaire et pleine de mérites, il y meurt, le 31 décembre 1675. Les plus remarquables de ses écrits, presque tous en latin, sont : 1° la Christiade ; 2° les quatre livres de l'Imitation de Jésus-Christ, en vers iambiques ; 3° diverses poésies, etc.; 4° un traité théologique sur le caractère du confesseur.

Excepté laChristiade et une pièce de vers anglais, *The Crown of Thomas,* il ne nous reste plus rien des écrits de Clarke. Cette dernière pièce existe en autographe à Trostberg, en Bavière, dans la bibliothèque du baron de Harold, à qui le traducteur doit tous ces renseignements.

Ce sont là les principaux détails de la notice que donne M. Walthierer dans sa préface. On le voit, R. Clarke arriva jeune, âgé de 15 ans peut-être, à Douai, ville faisant partie des Pays-Bas à cette

époque, puis résida quarante-trois années à la Chartreuse de Nieuport.

En considérant ce long séjour, cette vie passée presque tout entière dans deux villes de Flandre, n'avons-nous pas raison de le revendiquer comme un enfant adoptif de la Belgique ?

Son chef-d'œuvre, la Christiade, fut terminé en 1650. M. Walthierer pense que la première édition en parut cette même année, du moins, dit-il, toutes les approbations portent cette date. Cependant il n'a pu se procurer un exemplaire de cette édition ; il ne possède que celle de Kerckhove, Bruges, 1670, et celle de Benkard, Augsbourg et Dillingen, 1708.

Nous pensons qu'il n'existe pas d'édition de 1650 ; du moins nous avons fait de vaines recherches pour en trouver la trace. Van Hulthem, cet ardent collecteur des poëtes latins modernes, ne possède que deux exemplaires de l'édition de 1670. Nous les avons comparés avec un troisième exemplaire de la Bibliothèque royale, fonds de la ville, n° 6295, et nous croyons que l'assertion de M. Walthierer, relativement à la date des approbations et à l'argument que l'on peut en tirer, est erronée. Les exemplaires cités portent trois approbations datées : la première, du père Jean, prieur de la Chartreuse, est du 27 septembre 1652 ; la deuxième, du docteur en théologie Édouard Daniel, est du 13 juin 1650 ; la troisième, enfin, du censeur ordinaire, porte la date du 14 novembre 1668. Si l'ouvrage avait été imprimé déjà en 1650, à quoi bon cette approbation de 1668 ? Du reste, il n'eût pu être publié en 1650 qu'avec l'approbation du censeur ordinaire ecclésiastique ; or, les autres approbations relatées dans l'édition de 1650 n'émanent que des supérieurs religieux du poëte et d'un théologien de Louvain, et étaient insuffisantes pour la publication d'un ouvrage. Nous croyons donc que Clarke avait achevé réellement son poëme en 1650, mais qu'il ne l'a publié qu'en 1670. Quant au motif de ce long retard, nous l'ignorons. Les guerres dont la Flandre fut le théâtre, à cette époque, n'y sont peut-être pas étrangères.

L'introduction de M. Walthierer nous fait part de quelques appréciations littéraires au sujet de la Christiade, que nous croyons totalement inconnues ici.

A en juger par le silence des bibliographes belges et anglais,

cette épopée doit avoir été peu lue et peu appréciée dans nos contrées. Il parait qu'elle a été plus goutée en Allemagne. On a déjà vu plus haut qu'une édition en avait paru à Augsbourg, en 1708. Le général Édouard de Harold la traduisit en vers anglais, et recueillit les notes biographiques sur Clarke que nous avons données. Le manuscrit de cette traduction est entre les mains de son petit-fils. En 1848. M. G. Martin Rauch, curé de Grafing, publia une étude sur la Christiade, accompagnée de la traduction du premier chant et d'une ode en grec en l'honneur du poëte.

Selon M. Rauch, la Christiade de Klarke est un des poëmes les plus remarquables et les plus parfaits qui aient jamais paru dans le champ de la poésie épique. M. Walthierer est du même avis et la proclame la meilleure épopée qu'ait inspiré le grand acte de la Rédemption humaine. « Il n'entre pas dans mon plan, dit-il, et c'est une chose au-dessus de mes forces d'en démontrer le mérite intrinsèque et extrinsèque, ou d'en vouloir plaider la supériorité sur la Christiade de Vida, ce poëme dont le sujet se déroule avec tant de rapidité, ou sur la Messiade de Klopstock qui se perd dans de longues obscurités et appartient plus au genre lyrique qu'à l'épopée, tandis que Klarke est toujours foncièrement épique et plastique. »

Ces éloges ne sont pas exagérés. Poussé par la curiosité, nous avons ouvert ce livre enfoui si longtemps dans le poudreux oubli des bibliothèques et nous en avons entrepris la lecture. Nous sommes peu partisan, en général, des résurrections littéraires, et nous avons peu de foi en ces Ezéchiels qui s'en vont soufflant sur des os et des poussières essayant de leur donner une vie factice, mais nous croyons aussi qu'il y a des oublis immérités et que dans le vaste champ de la littérature du temps passé, il y a plus d'une œuvre digne d'être soustraite au dédain que l'on semble professer pour elles. A notre avis aussi, la Christiade méritait d'être tirée de l'obscurité dans laquelle elle était depuis si longtemps ensevelie. Non pas que nous prétendions que ce soit une œuvre de premier ordre, digne d'être mise en ligne avec l'Iliade, la Divine Comédie ou le Paradis perdu, nous ne savons même si l'on peut lui donner le nom d'épopée, dans le sens actuel du mot tel que l'entendent MM. de Bonald ou E. Quinet, nous l'appelle-

rions plutôt poëme héroïque. Elle a bien, il est vrai, la forme et les allures de l'Énéide, elle en a imité tous les ressorts et tous les artifices, c'est un pastiche fait avec infiniment d'art, mais là gît toute la ressemblance. L'auteur n'a pas compris la différence immense qu'il y avait entre les deux sujets; tout croyant qu'il était, il a traité l'histoire du dieu des chrétiens dans la langue du paganisme, mêlant la mythologie à l'évangile, Virgile à saint Luc. Il a fait comme ces peintres qui tracent du même pinceau un apôtre et un archonte d'Athènes. Mais nous n'en faisons pas un crime à l'auteur; il suivait la route de son siècle.

Prêtre et religieux, en présence d'un texte impérieux et sacré, Klarke a peu usé de l'idéal et du merveilleux; son poëme, comme la Pharsale de Lucain, suit pas à pas l'histoire. Mais, comme nous l'avons dit, l'Énéide fut son modèle, il lui fallait donc introduire dans son poëme au moins quelques-uns de ces expédients classiques que les imitateurs des anciens avaient érigés en règles, par exemple, un long récit, une description du ciel et de l'enfer, etc. Notre auteur ne s'en fait donc pas faute et, dans cette difficulté de concilier les exigences épiques avec l'inflexibilité du récit évangélique, il montre une adresse tout à fait remarquable. Il y fait preuve même d'une imagination vraiment poétique. Un grand épisode de son poëme est amené d'une manière admirable. Le sujet de l'épopée est la passion du Christ; le poëme commence avec le Gethsemani. Après la trahison de Judas, le Christ est emmené captif par les princes des prêtres et après avoir été jugé par ses ennemis, il doit encore en dernier lieu être conduit au tribunal romain. Un homme se dévoue pour le sauver. Quel est l'homme que le poëte imagine? C'est le frère de Marthe et Marie, c'est Lazare le ressuscité, Lazare dont la vie rendue était la cause innocente de la colère de Caïphe et le prétexte de la mort du fils de Dieu. Lazare se rend auprès de Pilate, lui apprend quel est l'homme qui va être amené devant lui, et, dans un long récit, lui rapporte la vie, les œuvres, les paroles et les miracles du Christ. Inutile dévouement, Pilate écoute cette voix amie, s'étonne de ces prodiges, mais voyant dans ce Dieu, qu'on lui annonce, un rival de son seul dieu à lui, de César, il ne se sent pas le courage de la justice.

Cet épisode nous semble très-bien amené et très-poétique. Le récit de Lazare occupe deux chants entiers ; c'est le récit d'Énée à Didon.

Le cadre de ce compte rendu ne nous permet pas de nous étendre sur d'autres beautés contenues dans ce poëme. Sous le rapport du style, il est écrit en vers coulants, purs et nobles comme ceux de l'Énéide. Nourri de la lecture de cet immortel modèle, notre poëte va jusqu'à lui emprunter, de loin en loin, quelque vers et à l'enchâsser entre ses propres hexamètres, mais en ayant soin de l'indiquer à la marge. Il pousse même cette imitation matérielle jusqu'à laisser dans le corps de son poëme, quelques vers inachevés à dessein, comme ceux que l'on trouve dans l'épopée romaine.

En résumé, malgré cette imitation évidente et ce défaut d'originalité, la Christiade est une très-belle œuvre et dénote dans son auteur une riche organisation poétique. Le talent, l'art ne lui faisaient pas défaut, l'audace — et qu'on ne se méprenne pas sur le sens que nous donnons à ce mot — l'audace seule lui a manqué. Ce poëme mérite certes les honneurs de la traduction; si celle que vient d'en faire M. Walthierer contribuera à faire connaître la Christiade en Allemagne, regrettons qu'il n'y ait pas encore une version française qui la fasse apprécier chez nous.

C. R

Lettres de GASPAR VINCQ, *abbé de Saint-Denis lez-Mons et de Saint-Pierre lez-Gand.*

C'est en classant l'immense collection des papiers provenant du chef et président Roose, aux archives du royaume, que nous avons pris copie des lettres de Gaspar Vincq, dans l'espoir qu'elles pourraient servir un jour à tracer comme il convient sa biographie si pleine d'intérêt pour l'histoire des mœurs monastiques du XVII[e] siècle. Vincq était pour nous une vieille connaissance. Nous avions déjà appelé sur lui l'attention du baron de Reiffenberg, éditeur de la chronique que ce prélat a laissée sur l'abbaye de Saint-Denis-en-Broqueroie, et, à cette occasion, nous lui avons signalé un manuscrit de la bibliothèque de Mons qui contient une

nôtice détaillée sur les faits et gestes de notre abbé. Le savant académicien a même inséré dans son introduction une lettre que nous avions extraite d'un cartulaire de cette même communauté religieuse, et qui se rattache directement aux événements dont il est question dans les pièces que nous publions aujourd'hui. Vincq avait été appelé à la prélature de Saint-Pierre-au-Mont-Blandin lez-Gand, pour y introduire la réforme; mais les moines firent la plus vive opposition à sa nomination, et c'est à ces faits que nos documents ont rapport. Puissent-ils être bien accueillis des lecteurs du *Bibliophile belge*.

Alexandre Pinchart.

I

Au chef et président Roose.

Monseigneur, puisque S. A. S. n'a pas plus d'estat de la cincquiesme et dernière lettre du Roy, que de ses précédentes, voires de plus, que ladicte lettre a esté tout-à-fait supprimée, au grand estonnement de plusieurs qui sçavoient d'ailleurs que lettres luy estoient arrivez d'Espagne, j'en viens faire mes deues remonstrances et supplier S. M[té] d'y apporter remède par les moyens qu'elle trouvera plus convenables et monstrer enfin qu'elle est souveraine. à quoy je prie bien humblement V. S. Ill. de tenir la bonne main. Le conseil privé continuant de favoriser ma contrepartie, fait que moy et les miens mendions nostre pain passez trois mois, divisez par divers monasters soubs la bienvueillance de nos amys, cela durera sy long-temps qu'il plaira à Dieu. Si ie l'osois dire, ledict conseil est corps sans teste, et un chacun s'en plaint. Et pour ce la justice halète après le retour de V. S. Ill[me] et crye avec la canticque : *Revertere, revertere,* etc. Tel est aussy mon désir en qualité, Monseigneur, etc.

Gaspar, dénommé de S[t]-Pierre lez-Gand.

Du monaster de S[t]-Denys, le 26 julet 1641.

II

Au chef et président Roose.

Monseigneur, je viens vous baiser les mains et remercier V. S. Ill^{me} du soing qu'elle a eu de pourvoir à nostre petit monaster de St-Denys d'un mien successeur, dont i'en suis ioyeux, causse qu'en cette occurrence du temps, il ne convient point que les maisons religieuses soient destituées de pasteurs. Mais comme ie n'aye point encor ma confirmation et qu'il pourroit arriver que ie debvrois sortir et abandonner la maison de St-Pierre, ie supplie bien humblement V. S. Ill^{me} de retirer les patentes iusque à madicte confirmation, ou pour le moins de m'asseurer de mon aliment et entretien convenable à ma condition sur ledict monaster. Car bien que i'ay toutes sortes de bonne confiance au S^{r} dénommé, il est néantmoins mortel comme moy, et pourroit arriver qu'après un service de 32 ans et plus en la qualité que ie suis, et à mes vieux iours, ie serois reduit à la mendicité. Je n'en diroy rien davantage, m'assurant assez que V. S. Ill^{me} ne fera rien à mon détriment. En cette confiance ie suis, Monseigneur.

De V. S. Ill^{me}, très-humble et très-obéissant serviteur,
Gaspar, abbé de St-Denys

De S^{t}Denys, le 24 mars 1646.

III

A Gaspar Vincq.

A Don Gaspar Vincq, siendo abad de San-Denis, le nombr'o Su Mag^{d} para la abadìa de San Pedro èn Gante de la misma órden, particularmente porque no avia en alla sujeto capaz de restablezer la disciplina monástica, y entretanto que solicitava su conformacion en Roma, por ser abadia consistorial, le mandó Su Magestad poner en possession de lo temporal della, conforme los usos de Flandes; en Roma se le dificultó su conformacion sobre oposi-

cion y manera de aquellos frayles, á quienes mandó Su Magestad ymponer silencio, y se dió órden al senor Archiduque de procurar su confirmacion, no se hizo, y tratándose en Flandes de removerle á ynstacia y offrecimiento del prior de la misma abadia, quexóse Don Gaspar, Vincq, y Su Magestad encargó á S. A. y al Consejo privado de no passar adelante, y que se le oyesse primero en justicía como lo pedia : lo qual no se cumplió, por mas órdenes que se ymbiaron para el effecto, y aviéndose nombrado en Flandes al prior para la dicha abadia de San Pedro, echaron finalmente á Don Gaspar Vincq della, con espanto y escándalo publico. Certificado tambien por carta del arçobispo de Malinas, alcanço el prior su confirmacion y possession, y pagó grandes sumas de dineros en Flandes, y aunque Don Gaspar Vincq aya instado de contino porque le oyssen en justicia, y Su Magestad mandado administrársela no se haze, antes se le ha notificado y por órden del Consejo privado no presente mas semejantes memoriales, y assi quexándose de nuovo dello y de estar desposseido y reduzido á necessidad, contra órdenes dentro y fuero del pays, implora al cielo para su defensa y desagravio [1].

IV

Au chef et président Roose.

Monseigneur, c'est à mon regret que par la lecture de cette je doibs distraire V. S. Ill^me d'aultres occupations plus sérieuses et importantes, mais puisqu'il a pleu à S. Ma^té de me thirer du lieu de mon repos, pour entrependre à mes vieux iours le régime de ceste maison de St-Pierre, où ie suis personnellement passez environ deux ans et demy, sans rien advancher et sans y faire de fruict, faulte de ma confirmation. Je suis obligé de luy faire sçavoir que quelques religieux de céans, empruntans le nom de tous, continuent à disputer tant en Espagne qu'à Rome les droicts de S. Ma^té, et particulièrement font entendre à S. Eminence la carnal de la Cueva, que le Roy ne leur peult envoyer d'abbé qu'à leur choix, quoyque Charles cinquiesme en vertu de l'Indulte,

(1) Cette lettre dont nous n'avons vu que la copie ne nous paraît pas complète, et ne porte point de date.

leur ait envoyé un religieux de l'ordre de Prémonstré, et Philippe second l'abbé de Maroilles. Et bien que ce dernier les ait quitté au bout de deux (*sic*), ce n'a point esté par contraincte comme ils font croire à Sad[e] Eminence, ains par requestes et prières qu'il fit au Roy, de pouvoir retourner en son monaster de Maroilles auquel il n'avoit point encor renoncé. Et quoyque Sad[te] Eminence debvroit assez sçavoir que l'Indulte estant sans aulcun réserve, comme il est, donne au Roy plaine puissance et authorité papale tant au regard de S[t]-Pierre que de tous aultres monasters : il en a néantmoins escrit par-deça, à S. Ex[ce] Castel-Rodrigo (dont les lettres luy doyent estre rendues passé environ un mois), pour avoir là-dessus quelque esclaircissement et avoir de quoy respondre ausdits religieux. Et comme Sad[te] Emin[ce] ne veult point du tout s'employer en cette affaire avant qu'avoir satisfaction sur sa demande, je supplie bien humblement V. S. Ill[me] de tenir la bonne main à ce que S. Ex[ce] fasse bientost sa response.

Davantage je suis adverty par plusieurs courriers de suites, que ie ne fasse plus de poursuite pour ma confirmation, si ie n'abandonne le temporel, en suite du décret de S. S[teté] de l'an passé, estant la Cour de Rome résolue de ne la iamais accorder, si ie ne rend cette obéissance au S[t]-Siége. Ce qu'estant, et ne pouvant rien faire icy sans confirmation, je veux croire que S. Ma[te] n'aura point désagréable, que ie la supplie de vouloir reprendre lad[te] administration pour en disposer quand et à qui bon luy semblera, et qu'à cet effect, je prenne la confiance de luy proposer dampt Celestin Rhyn, souprieur (le prieur estant de présent aux eaux de Spa), et dampt Jean de Moor, maistre d'hostel, avec le chanoine Erneste Guerinx, conseillier domesticque et résident au monaster, pour administrer ledit temporel durant que ie poursuis ma confirmation ou bien iusque au rappel de S. Ma[té] et à charge de me donner l'entretien et les denirs nécessairs à ladite poursuite, et fraix qui en despendront. Au reste, ie prie V. S. Ill[me] d'excuser ma trop de liberté en son endroit et permettre que ie retienne l'honneur et la qualité, Monseigneur,

De vostre plus humble et plus affectionné serviteur,
GASPAR, dénommé de S[t]-Pierre.

De Gand, le 4 may 1647.

V

Au chef et président Roose.

Monseigneur, le prieur et ses adhérents religieux de ce monaster de S[t]-Pierre à Gand, débattans, tant ma nomination que l'administration des biens temporels qui m'est confiée par S. Ma[té], ont obtenu à Rome, de la Congrégation des bénéfices consistoriaux, un décret par lequel ladite Congrégation me commande de quitter ladite administration, et de m'en déporter tout-à-fait. Vostre Illustrissime Seigneurie sçait que ie ne me suis point introduit en la susdite administration que par les décrets, commandement et authorité de Sa Majesté; cependant l'internonce, par deux itératifves me presse à un déportement en vertu dudit décret. Je supplie pour ce Votre Illustrissime Seigneurie, comme chef et tenant la place de Sa Majesté, d'y vouloir pourvoir au plustost, tant pour éviter le scandal, qui aultrement arrivera, que par ce que le tout redonde contre la puissance, droicts et décrets de S. Ma[té], Vostre S[rie] Ill[me] y peut pourvoir tant en arrestant par-deça les desseins de l'Internonce, qu'en suggérant à S. Ex[ce] d'en escrire au légat de S. Ma[té] résident à Rome pour s'y opposer comme il convient, et spécialement en réprimant les attentats du susd[t] prieur et de ses alliez, qui passez deux ans et demy, en toutes leurs actions ne cessent de combatre et renverser, tant qu'en eux est, les dispositions et authoritez, de S. Ma[té] sans aucun respect. Voilà ce que i'avois à représenter à V. S. Ill[me] en acquist de mon debvoir pour y apporter le remède selon son zèle et prudence accoustumée. C'est ce que ie prie en qualité, Monseigneur (1).

VI

Au chef et président Roose.

De la poca conformidad que entre si tienen el abad y religiosos de San Pedro de Gante, teneis arta noticia, y haviendo dado

(1) Cette lettre ne porte ni signature ni date.

quenta á Su Majestad de esta materia, me ha remitido su acomodamiento, y que procure la mayor conveniencia de la dicha abadya y religiosos, y assi he pensado, que allándose vaca la abadia de San Guislen, y siendo de reformados (que es lo quel el abad de San Pedro ha querido yntroducir en aquella abadia) y de donde procedent las ynquietudes, se le podria dar esta otra. Vos lo communicareis en el consejo de Estado, y me consultareis lo que se le ofrece en la materia, y asimismo el memorial adjunto de fray Georgius Galopinus.

L. (1).

En el campo junto á Landrecis, á 30 de junio 1648.

VII

A Gaspar Vincq.

Monsieur, j'ay eu charge depuis quelque temps de Monsieur le chef-président de vous communicquer le billet de S. Altèze Sérénissime par lequel il semble faire une proposition que pour éviter tous les mésentenduz que sont entre V. Révérence et les religieux de St-Pierre, vous accepteriez la crosse de St-Guislain à présent vacante.

Lequel Galopin a faict des plainctes contre l'élection faicte audict St-Guislain par l'abbé de St-Denys et le conseillier Leducq comme y ayans esté obmis huict des plus vieulx religieux non réformez contre le contenu du contract faict entre tous les religieux dudict St-Guislain du 28 mars 1648, et que par ce moïen la doctrine de Jansenius favorisée par les réformez y pourroit estre introduicte.

De quoy en suitte dudict ordre je vous fay part vous requérant de m'advertir ou bien ledict s^r^ chef-président de vostre sentiment et advis sur ce que dessus au plustost me signant après m'estre recommandé à voz sacrifices et sainctes prières, Monsieur.

Vostre très-humble et très-affectionné serviteur,

Nicolas du Fief.

Bruxelles, 6 septembre 1648.

(1) Signature de l'archiduc Léopold-Guillaume.

VIII

Au chef et président Roose.

Monseigneur, j'ai receu le 10 de ce mois lettres de monsieur du Fief en datte du 6, lesquelles en contiennent une de S. Alt. S^{me} tendante à ce que i'accepterois la prælature de St-Ghislain présentement vacante, en abandonnant celle de St-Pierre, à laquelle il a pleu à S. M^{té} par l'advis de ses principaux ministres me nommer. il y at tantost cincq ans, Et pour y respondre, je diray soubs humble correction, premièrement que Sad^{te} Alt. S^{me} a esté mal informée de tout ce dont elle dit avoir donné advis au Roy, car il n'y a point de mésentendu ny de discord entre moy et les religieux de céans : attendu que tous les différens qu'ils ont meu, tant au conseil privé, qu'en cour de Rome, n'ont point esté contre ma personne ains immédiatement et unicquement contre les droicts et authoritez du Roy, que ses ministres de par-delà eussent deubt puissamment défendre sans me laisser seul dans la peine au préiudice de S. M^{té} et de la religion. Davantage Sad^{te} Alt. S^{me} at encor esté mal informée, en ce qu'elle dit que les différens et inquiétudes des religieux proviennent de ce que ie les aurois voulu réformer, car tant s'en fault qu'ainsi soit, qu'au contraire il n'en at pas encor esté fait mention tant soit petite et n'en ay pas eu mesme la volonté, sçachant assez par expérience qu'il ne fautt point entonner le vin nouveau dans des vieilles futailes craindant qu'elles ne crèvent ; et que ce me seroit tousjours assez pour satisfaire à l'intention du Roy et pour mon acquit d'instruire ceux que doresnavant l'on recevrat à la religion, à la creinte de Dieu, et observance des reigles, en quoy ceux d'à présent n'auroient point d'intérest ny à contredire, sans faire paroistre qu'ils seroient de mauvaise nourriture, et auroient honte de veoir des successeurs qui les surpassasent en perfection.

Ce que considéré, les religieux de céans n'ont pas eu sujeet de se douloire, et Sad^{te} Alt. S^{me} feroit choses agréable à Dieu et advantageuse pour les armes, s'il les renvoyoit et contraignoït de retourner dans leur cloistre et d'y vivre en récollection avec Dieu conformément à leur vocation, sans les permettre dans les armées,

pour luy faire paroistre les choses aultres qu'elles ne sont : en quoy ils méritent plus de méprimende que de faveur.

Ores sur la proposition que S. Alt. S^me a voulu m'estre faite de la prélature de St-Ghislain, je viens la remercier très-humblement de l'honneur qu'elle m'en fait, et ensamble la supplier de m'en vouloir excuser, veu et considéré qu'il ne seroit point seulement meséant à mon aage d'accepter une prélature de rechef pour la quatriesme fois, mais encor et principalement préiudiciable aux droicts de S. M^té que ie deffens passez les quatre ans, attendu que ce seroit aultant que conformer les religieux dans tous leurs priviléges prétendus et sur lesquelles ils ont fondé leurs cavillations.

Avant est de ce que Sad^te Alt. S^me apporte pour aultre raison inductive que dom George Calopin remonstre que l'élection faite à St-Ghislain n'auroit point esté canonicque, et, par conséquent, doibt estre reïtérée; Sad^te Alt. S^me est humblement suppliée de considérer qu'il n'y seroit point remédié par le transport de ma personne en ce lieu, ains au contraire, ma venue pourroit donner suject aux religieux de disputer ma nomination comme ont fait ceux de St-Pierre.

Finalement, je ne sçay pourquoy ny à quelle intention led^t Calopin ioinct en son mémorial ou supplicque donnée contre les commissairs envoyez à St-Ghislain, que les réformez favorissent la doctrine de Jansenius, attendu que cela ne fait rien à cette matière, et que lesdits réformez n'en dissent mot. Et quant est de moy, je ne l'ay iamais leu. Et bien que ie veux croire après tant de sages docteurs et grands personnages qu'il n'ait rien escrit indigne de sa personne ny contre la doctrine universelle de la Ste Église, je n'en ay pas pourtant (non plus que les aultres réformez) entreprins la deffense. Mais faisant foi, je conclueray avec mes humbles prières à Dieu, de maintenir V. S. Ill^me en ses sainctes grâces et parfaite santé, et me conserver en la qualité, Monseigneur.

De vre plus humble et plus obéissant serviteur,
Fr. Gaspar, dénommé de St-Pierre lez-Gand

St-Pierre lez-Gand, le 19 7bre 1648.

IX

Au chef et président Roose.

Monseigneur, je me suis resiouit sur les nouvelles, qui sont venues ces iours de la santé de V. S. Illust^{me} et qu'icelle se dispose au retour que ie désire estre heureux et bientost. Je prens cependant la confiance de luy dire que ie suis de rechef persécuté à toute extrémité. Le prieur de céans poursuit en cour, passez trois mois et demy, pour obtenir des commissairs aux fins de choisir un aultre prélat. Il promet une si notable somme d'argent à cet effect, que le monaster tant chargé comme il est, de debtes et pensions, n'y pourroit iamais satisfaire sans vendre ou engager une bonne partie de son revenu. Ceste prétendue élection at esté desià trois fois consultée au conseil privé, et tousiours favorablement pour les droicts du Roy et de ma maintenue. Quoy nonobstant toutesfois, Sad^{te} Alt., par l'advis de ses plus secrets tout puissans conseilliers, samble s'en réserver la disposition, et persiste iusques ores de vouloir procéder à une nouvelle élection. Toutes gens de bien, et particulièrement messieurs du conseil privé s'estonnent d'un tel procédé, sauf un d'entre eux qui en ceste affaire sert de conseil à Sad^{e} Alt., et luy at suggeré tout ce que par forme de réplicque elle a respondu sur lesd^{tes} consultes que le consell privé lui at envoyé. Je ne scay point quelle en sera la fin, mais le bruit est que l'évesque de Gand et le conseillier Hovine (qui sont mes plus grands ennemis) seront députez pour ce que dessus. Mais comme iay deffendu à Rome les droicts et authoritez du Roy, aussy, sui-ie résolus. de la faire par-deça et de me maintenir par voye de justice s'il en fault venir là. Au reste, ie prie Dieu que nous puissions bientost revoir par-deça V. S. Illust. en parfaite santé, qui est le souhait de celluy qui prend confiance de se qualifier, Monseigneur,

D'icelle V. S. Ill. très-obéissant et très-affectionné serviteur,
GASPAR, dénommé abbé de St-Pierre-lez-Gand.

J'avois demandé du Roy les mesmes lettres que S. A. S. retient

icy entre ses mains ; mais comme elles ne sont point venues, je prie V. S. Ill^{me} de les faire recommander.

De Gand, le 12 febvrier 1650.

X

Au chef et président Roose.

Monseigneur, j'ay receu avec ioye celle qu'il a pleu à V. S. Ill^{me} de m'escrire en datte du 4e d'avril dernier; et pour response ie luy diray avec sa permission que l'on a fait courir le bruit par-deça que la lettre que Sa M^{té} at envoyé en ma teneur, n'estoit qu'une lettre d'avis contre moy, ou, pour le plus qu'elle ne portoit qu'un pouvoir à S. A. S. d'accommoder mon affaire et rien plus. Ce qui en est, ie n'en puis rien plus sçavoir, sinon que Sad^{e} A. continue de vouloir faire une nouvelle nomination, et ie l'attens de iour, en iour, avant que marcher en campagne, qu'on dit estre demain ou après. Le retardement de lad^{e} nomination a esté iusques à présent, en ce que l'argent promis par le prieur de céans, qui depuis sept mois est en cour, ne se trouve point. Je continu en la résolution de me deffendre en justice, iusque à ce qu'il me conste de la volonté du Roy, duquel i'attens qu'il veuille estre servie de m'honorer d'une lettre à son ambassadeur de Rome, pour y deffendre ses droicts et procurer ma confirmation, comme ie l'en ay supplié par le précédent courier, il y at trois sepmaines. Attendant ce bonheur, je prie Dieu de nous renvoyer V. S. Ill^{me} en parfaite santé, et de me conserver en sa qualité, Monseigneur,

D'icelle V. S. Ill^{me} très-humble et très-obéissant serviteur,

Gaspar, dénommé de St-Pierre-lez-Gand.

De Gand, le 9 de may 1650.

XI

Au chef et président Roose.

Monseigneur, je viens je derechef importuner V. S. Illust^{me} pour luy dire que S. A. S^{me} sans prendre esgard, ny aux lettres

de. S. Ma^{té}, ny à ce que Sad^{te} Ma^{té} m'a thiré de mon monaster pour luy rendre obéissance, a enfin nommé un nouvau prélat pour cette maison de St-Pierre, aux fins de iouyr d'une somme purement simoniaque de deux cens mille florins que le dénommé luy a promis, à la ruine de cette iadis illustre et dévote maison, laquelle est de longtemps aux abois. Je tiens néantmoins ferme, tant pour ma réputation et éviter le blasme que i'endurerois, que pour ne permettre autant qu'est en moy, que les patentes que i'ay, signées de la main royale de Sa M^{té}, ne soient pas violées par une action qui ne fut iamais pratiquée par un prince chrestien. Vray est que l'on m'a serré par tous les consaux les portes de la justice, laquelle n'est iamais déniée, voires aux grands criminels de lèze-Ma^{té}. Mais i'esper que le conseil de Malines m'en fera ouverture, du moins après que lad^{te} somme sera comptée. J'en fais mes humbles remonstrances en Espagne, que ie prie V. S. d'avoir en favorable recommandation. J'adiousterois que led^{t} dénommé est le prieur de céans, homme de mauvaise réputation, et sur la vie duquel S. A. a esté obligée de tenir ici des informations, lesquelles ayant esté désavantageuses à son honneur, le P. confesseur de Sad^{te} A. S^{me} n'en fit pas d'estime, et dit que c'estoient calompnies, comme celles qu'on avoit iecté sur la personne de Monsieur de Tournay. Au reste, Monseigneur, nous halletons tous après votre retour que désirons estre heureux. Et ce pendant, ie me qualifieray, Monseigneur,

D. V. S. Ill. très-humble et très-obéissant serviteur,
GASPAR, dénommé de St-Pierre-lez-Gand.

De Gand, le 1er de juin 1650.

XII

A NICOLAS DU FIEF.

Monseigneur, encor que ie ne sois pas digne de porter le nom d'ecclésiastique, ie le suis néantmoins, et comme tel ie ne crois point que personne de quelle qualité que ce soit, puisse mettre ou faire mettre les mains sur moy ny me contraindre de sortir de

ce monastère que le Roy at confié à ma fidélité et veult par sa lettre du 16 du mois de may dernier que ie retienne, sans encourir les peines et censures comminées au chapitre *si quis suadente diabolo*, et en la bulle, veu et attendu que ie ne suis subiect qu'au St-Siége et aux juges par luy déléguez tel que ne peult estre l'internonce (quoyquil ait venu icy pensant me déloger d'authorité), à cause qu'il n'at aulcune iudicature par-deça. Et bien qu'il l'auroit encor ne la pourroit-il extendre sur les innocens, ains seulement *propter delictum*, de quoy, grâce à Dieu, ie ne suis pas encor accusé et moins convaincu. Et pour ce, ceulx-là ne peuvent en façon que ce soit s'excuser desdictes censures, qui me détiennent séquestré et renserré comme un criminel de lèse-Ma^té^ passez tantost cincq mois, en sorte que quattre corps de garde bien estoffez de personnes sont présentement jour et nuict entour de moy, si bien que ie ne puis recevoir ny donner lettres, ny choses quelconcques non pas mesme une saluade d'amis, quoyque tout en publicque par les fenestres du lieu, où ie suis détenu : voilà le bon traistement qu'on me faict céans. Et si lorsque lesdictes gardes n'estoient point encor si fermement establies comme elles sont à présent, un amis ne m'eut subtilement apporté quelque provision que ie tiray à moy au moyen d'une chorde, par les fenestres, i'eusse eu fain de pain, et je puis dire que i'ay eu des jours que i'eusse eu du contentement de boire d'une bonne fontaine à satiété. Le conseil de Flandres à la requeste qu'en ont faict les amis coniecturans que i'estois en peine, at depuis peu de iours ordonné à un huyssier de me faire donner à boire et à manger, mais quand il vient pour s'en acquitter, on luy mect en main un pain de pattar, et le reste à l'advenant, pour moy, un frère laïc et deux varlets quy me restent encor ensérez avecq moy, et cela pour ung jour, mais cest chose superflue de m'en plaindre, puisqu'il n'y at point de justice pour moy, il n'y at que mes adversaires qui peuvent tout, ilz peuvent mesdire et mentir de moy comme bon leur semble et obtiennent décret sur décret pour me chasser d'une possession que je tiens en vertu des patentes du Roy, et des décrets mesme de messeigneurs du conseil privé, réitérez tant de fois qu'on ne les peut révocquer en doubte sans introduire un chaos de confusion dans

l'Estat, mettre touttes choses dans l'incertain, et faire valoir la maxime *sic volo, sic iubeo, stat pro ratione voluntas;* directement contre les bonnes, pieuses et sincères voluntez de nostre bon Roy, c'est de là néantmoins qu'on prend plaisir de m'accuser et l'on me condempne sans estre ouy, *sic volo*, *sic iubeo;* c'est de là que mes adversaires peuvent bien venir à touttes sortes de voyes de faict (quy ne sont permises qu'à eux seuls) quand bon leur semble et causer des homicides sans reproches, mais si le pauvre damp Gaspar Vaincq dict une parolle seulement plus haulte que l'aultre à un ministre, quoyque ce ne seroit que par joyeuseté et recréation l'on en faict un crime, et s'ensuivent des comissions plus absolutes que les précédentes pour le chasser à quel prix que ce soit, ou du moings le réduire au poinct qu'il est, à l'estonnement de tous les gens de bien, et des héréticques mesmes quy en sont grandement scandalisez, et remplissent les Provinces-Unies du bruict d'une si extraordinaire et inouye façon de procéder, iusques à là que leurs ministres en remplissent les oreilles de leurs auditoirs, au grand détriment et despecte de la foy catholicque au déservice de Sa Ma^té^, et au préiudice du bien publicque. Voilà, Monseigneur, l'extrémité à laquelle je suis indignement et iniustement reduict, et voicy que l'on achepve de me perdre, en déchassant les deux varlets quy m'estoient restez, comme elle voira par le décret dont copie vat icy joincte, me laissant ainsy confiné avecq un seul frère laïc, et me délivrant si peu de pain, et une si petite prébende par jour qu'elle ne suffit pour la nourriture d'une persone seule; tellement qu'il est à craindre que je seray bientost mort de fain, et privé des moïens de pouvoir ultérieurement tesmoigner à Vostre Seigneurie combien je suis véritablement, Monseigneur, etc (1).

XIII

Au conseil privé.

Messeigneurs, j'avois résolu de patienter dans mes persécutions et d'attendre la mort sans plus ouvrir la bouche, puisque partant des requêtes que i'ay présenté en votre Conseil, celuy de Malines

(1) Cette lettre n'est qu'une copie de celle écrite par G. Vincq vers le 22 octobre 1650.

et de Flandres, je n'avois sceu faire ouvrir les portes de justice, ni obtenir d'estre receu à défendre mon bon droict, mais ayant apprins que mes adversaires non contens, de m'avoir detenu par voye de fait et violence prisonnier depuis tant de mois, de m'avoir osté tous mes domestiques et valets, et me laissé seul avec un seul frère lay, ni envoyant par jour quelques tranches de pain pour notre nouriture, dans une chambre baricadée et gardée par divers corps de garde non plus ni moins que si i'estois convaincu de crime de lèze-Maiesté humaine et divine, avoient malicieusement donné à entendre que depuis mon advénement à ce monastère ie l'avois chargé de grosses debtes;

Que i'en avois dissipé le revenu en bancquets et festins;

Que i'avois fait emporter hors d'iceluy quarante mil florins ou environ;

Et finalement menacé monsieur le procureur général de Flandres de luy donner des bastonades, s'il me voulloit forcer de sortir dudit monastère.

I'ay creu estre du devoir que tout homme de bien doit à la conservation de son honneur, d'importuner autrefoys vos seigneuries pour les supplier comme je fais constament, et par les entrailles de notre seigneur Jésus-Christ, de voulloir députer commissaires pour m'ouir dans mes iustifications et faire veoir à tout le monde qu'au contraire desdites calomnies, i'ay depuis mon advénement audit monastère deschargé en très-grand nombre des dettes d'iceluy, nonobstant le dégast de toutte ceste province, causé par les passages des armées ennemies et des nôtres, et de la stérilité des années passées, que ie me suis traicté autant frugalement qu'aucun prélat de ma condition sçauroit faire (ce qui soit dit sans iactance) et à beaucoup moindre fraix que avoient fait les administrateurs, mes prédecesseurs, comme l'on pourra facilement descouvrir par les comptes de la despence, et par le tesmoingnage des officiers et domestiques d'iceluy, que ie n'ay tenu aucuns festins ni bancquets que ceux qui sont ordinairs, et comme nécessaires, ni augmenté ma porcion iournalière sinon pour traiter les prélats si comme l'internonce, le prélat de S[t] Amand, et autres, tant séculiers que réguliers, qui sont venu loger dans ledit monastère ou y prendre un repas en passant, et

ce le plus médiocrement qu'il at esté possible eu esgard à la qualité des personnes que l'on traictoit, comme ce pourat aussy vérifier par l'attestation desdits sieurs et de tous les domestiques.

Que les quarante mil florins ou environ dont l'on me veut calomnieusement charger appartenoient à monsieur de Hestre et ont esté par luy envoyés dans mon chariot à Malines et y estre namptis au greffe du grand conseil pour la retraite de la seigneurie d'Inal en Artois, selon que ce verifierat par l'act dudit namptissement et l'attestation de ceux qui ont esté députez pour conduire, compter et namptir ladite somme, et dont pourra rendre tesmoingnage particulier Monsieur Pierin, conseiller de Flandres, estant à présent en la ville de Bruxelles, lequel est particulièrement informé de ce qui s'est passé en ce regard.

Et quant touche les menaces que i'aurois fait à sieur Procureur général de Flandres, c'est chose déplorable de veoir que la malice de mes adversairs et de leurs adhérens est montée iusques à ce poinct qne de faire passer des mensonges pour des véritez et des paroles dites par raleries entre des persones familières, comme m'est ledit sieur général, pour des sentences et résolutions ; car quelle apparence y at-il qu'un homme de mon eage et condition pourroit se défendre contre le pouvoir et autorité dudit sieur général, ou mesme qu'il le voudroit penser, je ne veux néantmoins nier de luy avoir dit, lorsqu'il me fit raport de l'ordre qu'il avoit de me faire desloger que par la commission du Roy i'avois esté mis dans ledit monastère, que par ainsy comme personne n'avoit le pouvoir de m'y en faire sortir sans ordre de Sadicte Ma[té] que i'avois délibéré de me défendre et maintenir iusques à l'extrémité, et de n'abandonner ce poste sinon par force et constrainte, en quoy ie ne crois avoir mérité aucune représentation mais de m'estre acquité du devoir que tous bons suiets et ministres sont obligés au péril mesme de leurs biens et vie, à la défence de son autorité et à l'accomplissement de ses ordres et volontez.

Ce qu'aïant représenté au conseil de Flandres et offert de le vérifier tant s'en faut que i'y sois esté admis, qu'au contraire ils m'ont renvoyé vers vos seigneuries, comme appert par l'appostille mise en marge de la requeste y présentée de ma part à ceste fin, icy ioincte en originele, les requérans autrefoys très-

humblement que leur bon plaisir soit de m'accorder les commissairs par moy requis à l'effect que dessus, et oultre qu'elles feront œuvre digne de leur justice et bonté elles m'obligeront de demeurer à tousiours, Messeigneurs, etc ([1]).

Les Montagnes du Hainaut.

Les géographes ne disent mot de ces montagnes fameuses qui ont été découvertes, en 1839, par M. A. de Latour, traducteur des *Mémoires d'Alfiéri.* Le lecteur est prié de croire que ceci n'est pourtant pas une plaisanterie: il s'agit très-positivement de *montagnes.* Il y en a même une chaîne, puisque le mot montagnes est mis au pluriel. Cela va donc établir, entre la France et la Belgique, des limites naturelles qui vaudront bien autant que des forteresses, attendu que les montagnes supposent des défilés aussi dangereux pour le moins que celui de Roncevaux ou des Thermopyles, et que dorénavant les Belges n'auront plus tant à redouter leurs voisins du Midi. Il suffira de trois cents Spartiates pour protéger le pays, et à défaut de Spartiates on sait que la Belgique a des Franchimontois.

Vivent donc les *montagnes du Hainaut*, et surtout vive M. de Latour, qui en a consigné la découverte dans la traduction susdite. Après avoir donné en latin le texte des épitaphes qu'Alfiéri avait composées pour la comtesse d'Albany et pour lui-même, M. de Latour croit devoir en donner la traduction en français pour ses lecteurs peu ferrés sur la langue latine, et il traduit : Ici repose Louise de Stolberg, comtesse d'Albany, très-illustre par sa naissance, etc., etc., née dans les *montagnes du Hainaut*; elle est morte tel jour, tel mois, etc., *voy.* p. 458 de l'édition Charpentier.

Le lecteur, en lisant ces lignes, va se demander peut-être si nous ne sommes pas injuste, en attribuant à M. de Latour une découverte que le célèbre Alfiéri doit avoir faite avant lui, puis-

([1]) Cette lettre n'est qu'une copie de celle écrite par G. Vincq vers le 22 octobre 1650.

que la prose de l'écrivain français n'est qu'une traduction du latin. Hélas! non, le grand tragique italien doit se contenter de sa gloire littéraire, et ce n'est pas lui qui a fait la découverte géographique dont nous parlons. Le mérite en revient tout entier à M. de Latour. Alfiéri avait simplement écrit :

In. Hannonia. Montibus. nata.
Obiit.. die.. mensis
etc., etc.

ce que les Belges traduisent ordinairement par *Mons*, *en Hainaut*. Mais M. de Latour nous a fait voir que les Belges n'entendaient rien à la géographie de leur pays.

Nous avons vu avec regret que M. Adolphe Mathieu, dans sa biographie montoise, avait traduit le latin d'Alfiéri, comme on le fait généralement : c'est à Mons, en Hainaut, qu'il fait naître la comtesse d'Albany. Mais alors que deviennent les fameuses montagnes de M. de Latour, et les limites naturelles, et les défilés, et la défense du pays, etc.? Il est vrai que le docteur Hoefer, dans la nouvelle biographie universelle de Didot, a, autant que possible, ménagé l'amour-propre de M. Latour; il ne parle ni de Mons, ni de montagnes du Hainaut, à l'article *Albany*.

E. G.

III

Insignia typographica. — Imprimeurs étrangers.



Marque de Jacob Pietersz. Wachter,

Imprimeur-libraire à Amsterdam en 1617.

Collection du capitaine A. De Reume.

VARIÉTÉS.

— Les commissaires désignés pour faire l'enquête sur l'état, la discipline, les études et les revenus de l'université de Dublin et du collége de la Trinité ont fait quelques remarques au sujet du catalogue imprimé de la bibliothèque de ce dernier collége. Le bibliothécaire, le D[r] Todd, leur a annoncé qu'il avait cessé ses travaux à ce catalogue, jusqu'à ce qu'il pût considérer comme terminée la controverse soulevée par le catalogue du British Museum. Les commissaires lui ont répondu « qu'il leur semblait que l'on confondait ordinairement deux espèces de catalogues : d'abord, la nomenclature des livres rangés alphabétiquement, ou selon des classes en nombre modéré, et suffisamment exactes; en second lieu, une description complète des livres classés avec la dernière perfection. Le catalogue que prépare M. Todd est de la seconde espèce et, pourtant, exige un grand travail et un long délai pour son achèvement. Sous le point de vue bibliographique, un pareil catalogue a, certainement, une grande valeur; mais en considérant le but immédiat d'un catalogue qui est d'accroître l'utilité d'une bibliothèque — institution destinée à collectionner des livres pour les recherches et les travaux scientifiques — en économisant le temps des lecteurs et des travailleurs ; en leur faisant connaître de suite quels sont les livres relatifs à leurs études que possède la bibliothèque ; on doit reconnaître que, pour atteindre ce but, un catalogue de la première espèce est extrêmement utile, sinon parfaitement suffisant. »

Nous espérons, dit l'*Athenæum* anglais dont nous avons extrait ces lignes, nous espérons que ces paroles ne retentiront pas seulement entre les murs du collége de la Trinité, mais encore dans les salles du British Museum.

— A propos du British Museum, nous trouvons dans le même journal, un extrait du compte-rendu présenté au Parlement, par

MM. Henry Ellis et Panizzi, relativement à la situation de la bibliothèque de ce vaste établissement. Il en résulte qu'elle se compose de 510,110 volumes. Le nouveau catalogue général, dont il existe trois exemplaires manuscrits, est parvenu déjà au chiffre très-honnête de 305 volumes contenant les titres de 135,000 imprimés. Au moyen d'une impression compacte, on pourrait réduire ce catalogue à 20 volumes in-8°.

— La bibliothèque du célèbre professeur et théologien Neander, de Berlin, a été acquise par l'université de Rochester et est arrivée à New-York. Elle se compose d'environ 12,000 volumes, pour la plus grande partie relatifs à l'histoire ecclésiastique.

— L'Angleterre est encore toujours le pays des grandes collections littéraires et la patrie des bibliophiles de haut parage. Nous avons parlé plus haut (p. 145), de la bibliothèque du D[r] Hawtrey dont une partie seulement vient d'être vendue à Londres et qui, en six jours de vente, a produit 105,500 francs.

La Bible de Coverdale, qui est la première version protestante de toute la Bible, a été acquise, pour l'Amérique, au prix de 2,775 fr. Une édition princeps d'Homère, provenant de Colbert, fut poussée à 1,750 francs. — Un assez bel exemplaire de la 1[re] édition de Shakspeare, 1,575 francs. — Les manuscrits se sont, paraît-il, vendus très-cher. Un Dante sur vélin avec de nombreuses miniatures fut porté à 2,625 francs. — Un Ovide, à 2,260 francs.

— Des épisodes de nos annales ou la vie de quelque personnage célèbre né sur notre sol, ont souvent déjà inspiré les poètes et les romanciers de l'étranger. Les Anglais surtout ont exploité avec succès la riche veine de notre histoire. Parmi les plus récents auteurs qui nous ont consacré leur plume, nous en citerons particulièrement deux. Le premier est Henry Taylor, un des poètes vivants les plus estimés de l'Angleterre. En 1849 paraissait la 5[e] édition de son grand poème dramatique *Philip van Artevelde* C'est, comme l'auteur le dit lui-même, un roman historique, moulé dans une forme dramatique et rhythmique, et traité dans le genre byronien. C'est une de ces œuvres que l'on n'analyse pas, qu'il faut lire, et lire d'un bout à l'autre.

Le deuxième auteur est une femme, Miss Louisa Stuart Costello. Sous le titre de *Memoirs of Mary, the young Duchess of Burgundy, and her Contemporaries*. London, Bentley, 1853, in-8°, cette dame vient de faire paraître un roman historique dont les journaux littéraires anglais disent beaucoup de bien.

— Le libraire K. Fuhri, de la Haye, annonce, dans le *Weekblad voor den boekhandel*, une traduction hollandaise des *Feuillets détachés* de M. le baron Jules de Saint-Genois. Nos lecteurs doivent se rappeler que le *Bulletin* a, dans le temps, rendu compte de cet ouvrage (1re série, t. IX, p. 190). Parmi les ouvrages belges récemment traduits en Hollande, nous ne devons pas non plus oublier de mentionner celui de M. Altmeyer, intitulé : *une Succursale du tribunal de sang* Middelbourg, chez J.-C. et W. Altorffer.

— Parmi les objets qu'on remarquait à l'exposition qui vient d'avoir lieu au palais de l'université à Gand, se trouvait un magnifique volume grand in-8°, relié par M. Ch. Ondereet. C'était la dernière édition de l'*Histoire de la Belgique*, de M. Th. Juste. La reliure était en maroquin, avec plaques en ébène sculpté, style gothique. Le volume était doublé de moire blanche avec mors en maroquin, richement dorés. Sur la tranche figuraient les armes de la ville de Gand, entourées d'arabesques. Les sculptures des plaques étaient dues à M. Vander Epst, jeune artiste gantois.

— L'Annuaire de la librairie hollandaise de M. Brinkman vient de paraître à la Haye. Il en résulte qu'il a été publié en Hollande, pendant l'année 1852, plus de dix-neuf cents ouvrages se divisant, comme suit, dans les diverses sciences humaines :

Théologie dogmatique, etc	109	358
Théologie mystique, parénétique, etc . . .	249	
Législation et jurisprudence	105	205
Politique et économie politique	100	
Médecine, obstétrique et art vétérinaire. . .	77	97
Anatomie et chirurgie	20	
Philosophie		14
Philologie		75

Belles-lettres et beaux-arts		131
Pédagogie, etc.	182	246
Ouvrages pour l'éducation de l'enfance	64	
Histoire et biographie		105
Géographie		90
Sciences naturelles		55
Mathématiques		33
Art militaire		29
Commerce et navigation		62
Architecture et travaux publics		34
Économie rurale et domestique		68
Poésies		93
Art dramatique		14
Romans		100
Dessin, gravure, etc.		23
Mélanges		88
Total		1,920

C'est 111 ouvrages de plus que l'année précédente. Nous remarquons une notable diminution dans le nombre des ouvrages de théologie qui, en 1851, s'élevait à 426, La section du droit est également restée en dessous de ce qu'elle était antérieurement; par contre, toute les autres ont augmenté et notamment celles des belles-lettres et des romans.

— En 1831, aucun journal ne paraissait en Grèce. Athènes seule en possède 15 aujourd'hui et 4 revues périodiques. 7 autres journaux paraissent dans d'autres villes. Athènes compte 19 imprimeries faisant travailler 40 presses; 3 fonderies de caractères, 10 presses lithographiques, etc. Des imprimeries existent également à Syra, à Nauplie et à Patras.

Sur une population d'environ un million d'habitants, la capitale de la Grèce compte 750 professeurs dans les diverses branches des sciences et environ 47,000 étudiants. Indépendamment de son université, cette ville possède un observatoire, un séminaire, l'*Arsaceum*, et différentes associations scientifiques de mé-

decine, d'histoire naturelle, d'archéologie, de beaux-arts, etc. La bibliothèque publique est composée d'environ 70,000 volumes ; un riche cabinet de physique y est adjoint.

— Il résulte du dernier rapport présenté à la Société biblique française établie à Paris, qu'il a été distribué par les soins et aux frais de celle-ci, pendant l'année 1852, 6,602 bibles, 48,974 nouveaux testaments et 5,532 livres de psaumes, en tout 61,108 exemplaires. Depuis sa fondation, cette société n'a pas fait distribuer moins de 1,159,106 exemplaires des saintes Écritures. Si l'on ajoute aux chiffres que nous venons de citer, le nombre des bibles, nouveaux testaments ou psalmistes que la Société biblique anglaise répand annuellement sur tous les pays du continent, on trouve que le nombre de ces ouvrages qui s'est distribué en France pendant l'année dernière est de 122,681.

Le rapport dont nous venons de parler et qui est dû à M. le comte de La Borde, fait connaître que la Société biblique américaine a fait distribuer 8,288,982 bibles ou nouveaux testaments pendant les 36 années de son existence.

Par les soins de la Société biblique anglaise et étrangère, l'Écriture sainte a été, depuis le commencement de ce siècle, traduite en 48 langues ou dialectes étrangers. Parmi ces derniers on en compte 12 dans lesquels rien jusqu'ici n'avait été imprimé. Les efforts réunis de cette société et de celles établies sur le continent ont, pendant cette période, obtenu pour résultat la distribution de 43 millions d'exemplaires, soit de la Bible tout entière, soit de certaines parties des écritures.

Le 13 août dernier, la Société biblique néerlandaise, d'Amsterdam, a également tenu sa séance annuelle, sous la présidence de M. J.-E. de Voogt, son vice-président. Cette société compte déjà 39 années d'existence. Il résulte du rapport qui a été, dans cette séance, présenté aux sociétaires, que la société, divisée en 91 succursales, est composée de 6,301 membres, 31,404 exemplaires de la Bible ont été distribués pendant l'année écoulée. Le nouveau Testament, traduit en javanais, a été répandu dans les possessions hollandaises. L'Oraison dominicale et les articles de la foi ont été traduits dans les dialectes de Boeginee et de Makassaar.

— Voici, d'après l'Annuaire de la Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg, du baron de Korff, quelques renseignements sur les derniers accroissements de ce dépôt littéraire.

Les acquisitions de 1852 s'élèvent à 4,641 numéros de manuscrits et d'autographes; 28,175 volumes et brochures imprimés, 274 numéros de cartes géographiques et de plans, enfin 2,027 gravures, pièces de musique, etc. Une grande partie de ces articles proviennent de la collection Pogadin; on a acheté en bloc les bibliothèques du major Kosobanow et du docteur Roux. Enfin, on a reçu en don celle du surintendant de Berg et une partie de l'ancienne bibliothèque de l'Ermitage. Les ouvrages qui ont été achetés au moyen des fonds ordinaires de la bibliothèque se composent d'environ 7,000 volumes, et ont coûté 10,644 roubles d'argent.

La Bibliothèque impériale russe est ouverte au public tous les jours non fériés, depuis dix heures du matin jusqu'à neuf heures du soir, et les dimanches et jours de fête depuis midi jusqu'à trois heures. On a calculé que sur 27,000 à 28,000 volumes qui ont été demandés en communication par les visiteurs, pendant l'année 1852, 23,000 environ appartiennent à la littérature russe. Les travaux du catalogue sont poussés avec activité. Ce catalogue se fait en triple : par ordre de matières, par ordre alphabétique et suivant la disposition des volumes sur les tablettes. Depuis le milieu de 1850 jusqu'à la fin de 1852, on n'a pas catalogué moins de 200,000 volumes.

Le *Sérapeum* du Dr Naumann (*Intelligenz-Blatt*, nos 15. 16, 17, 18 et 19), l'*Anzeiger für Bibliographie* de Petzhold (8e liv., pp. 214-216) et le *Feuilleton du Journal de la librairie* (no 38, pp. 407-408) contiennent des notices sur l'Annuaire de la bibliothèque de Saint-Pétersbourg.

— S'il est vrai qu'à une époque reculée de nos annales, les monastères aient rendu d'éminents services aux lettres, en conservant et en multipliant, par de nombreuses copies, de précieux manuscrits dont une époque plus heureuse s'est utilement servie, il n'est pas moins vrai non plus que beaucoup de monuments de l'antiquité ont été détruits dans ces mêmes monastères. A l'époque de la renaissance des lettres, les bibliothèques des abbayes cessèrent, en général, d'être ce qu'elles avaient été jusque là.

Beaucoup furent dispersées par l'ignorance des moines qui habitaient les monastères. La notice sur la bibliothèque de l'Escurial, lue par M. Gachard à la séance de l'Académie du 7 novembre, révèle, sur ce qui s'est passé à cet égard dans les Pays-Bas au XVIe siècle, des faits que nous croyons utile de rapporter.

Ils sont consignés dans une lettre d'Arias Montanus à Philippe II, au sujet des achats de manuscrits qu'il faisait dans nos provinces, pour la bibliothèque de l'Escurial. Arias Montanus, comme on sait, avait été envoyé à Anvers, en 1568, pour diriger et surveiller l'impression de la bible polyglotte de Plantin :

« L'automne passé, disait-il au roi, je commençai la visite des » abbayes de ces provinces. Je trouvai qu'il y manquait beau- » coup de manuscrits en tous genres : les uns s'étant perdus par » négligence, d'autres ayant été vendus, dans les dernières an- » nées, à des libraires et des relieurs; je sus aussi que chaque » jour elles faisaient de nouvelles pertes; j'appris en même temps » (car tel est le génie des gens de ce pays) que, si quelque per- » sonne de poids leur demandait à acheter ou à emprunter un » seul manuscrit, fût-il le moindre de tous, ils ne le donneraient » pas, s'imaginant avoir, dans ce manuscrit, un grand trésor, et, » d'autre part, je m'aperçus qu'ils avaient aliéné ou perdu beau- » coup de manuscrits des meilleurs auteurs.

» Je résolus de différer l'achèvement de ma visite jusqu'à ce » que j'eusse vu les résultats d'un moyen que je mis en œuvre, » qui ne m'a pas mal réussi et dont le duc (d'Albe) a été très- » content : il consista à charger secrètement les libraires établis » dans le voisinage des abbayes, d'acheter tous les manuscrits en » parchemin qu'ils trouveraient, parce que de cette manière, il y » en aurait toujours quelques-uns qui conviendraient pour la bi- » bliothèque royale que Votre Majesté crée à Saint-Laurent.

» Ils m'en ont apporté une bonne quantité qui ne m'ont pas » coûté plus que deux ou trois que j'aurais achetés moi-même. » Entre ces manuscrits, il y en a d'intéressants et d'autres qui » n'ont que la valeur du parchemin, car j'avais donné l'ordre qu'on achetât tout. Ceux qui sont sans intérêt, je les cède aux imprimeurs presque au même prix qu'ils m'ont coûté, de sorte que ceux que je conserve me coûtent très-peu. »

— Nous nous faisons un devoir de reproduire l'annonce suivante, que renfermait, ces jours derniers, un journal de notre ville :

A vendre de la main à la main :

DU CAFÉ DU MIDI, la belle propriété,
Composée de deux corps de bâtiment,
Écurie, remise et jardins à côté,
Près la place d'Armes à DINANT.
S'adresser au propriétaire (*)
Ou à monsieur RENSON, le notaire.

(*) LAMBORAY.

Nous serions heureux que la publicité de notre Revue pût contribuer au succès des efforts littéraires de M. Lamboray, tout en lui faisant trouver un acquéreur pour sa propriété.

NÉCROLOGIE.

Dans le courant de cette année, au mois de mai, croyons-nous, est mort, aux environs de Liége, M. l'abbé Hérard Jean Janssens, né à Maeseyck, en 1783, et qui fut autrefois professeur au collége philosophique de Louvain. M. Janssens avait publié une Herméneutique sacrée (Liége, 1818, 2 vol. in-8°) en latin, qui a reçu en France les honneurs d'une traduction due à la plume de M. Picot, ancien rédacteur de *l'Ami de la Religion et du Roi*. Mais il est surtout connu chez nous, par une *Histoire des Pays-Bas*, en 3 vol. in-8° (Liége, 1840), et qui est entièrement écrite au point de vue orangiste. Après cela et à part toute prévention de ce chef, ce livre est fort médiocre.

M. l'abbé Janssens dédia son *Histoire des Pays-Bas* au roi de Hollande, Guillaume I; mais, pour des raisons que nous ignorons, il ne rendit pas sa dédicace publique, son livre n'en porte aucune trace et nous n'en eussions jamais rien su, si dans l'exem-

plaire de son ouvrage qu'il s'était réservé — exemplaire sur *grand papier*, relié en veau fauve, doré sur tranche et qui, récemment encore, était en la possession du libraire Heussner — si dans cet exemplaire on n'avait trouvé la minute autographe de la courtisannerie de M. Janssens. Cette dédicace, qui ne forme pas moins de 5 pages in-8°, est réellement curieuse. Nous ne citerons rien de ce qu'elle contient d'adulatoire envers la famille d'Orange ; disons seulement que c'est au génie du mal envieux de la gloire des Pays-Bas, que l'auteur attribue la révolution de 1830 et, par suite, la *ruine de l'industrie et du commerce en Belgique*. « Ce ne fut pas la Belgique, s'écrie-t-il, mais une caste » puissante soutenue par des démagogues qui se révolta en 1830!... » Les Belges, sire, savent attendre et ont confiance dans l'avenir; ils ne perdent pas de vue leur roi bienfaiteur... »

..... Multos alterna revisens .....
« Lusit et in solis rursum fortuna locavit. »

A. S.

BULLETIN DES VENTES.

— *Catalogue de livres, la plupart relatifs à l'art dramatique, provenant de la bibliothèque de M.****. Paris, Delion (vente 19 septembre 1855); in-8°, 65 pages.

En dehors de la spécialité annoncée sur le titre, cette bibliothèque ne renferme rien de remarquable. Quant à ce qui concerne les livres relatifs à l'art dramatique, ils présentent une série peu commune d'auteurs complets et de pièces détachées, suivie d'une collection de traités auxiliaires sur l'art théâtral proprement dit, de mémoires d'acteurs et d'actrices, d'ouvrages pour ou contre les théâtres, etc. Parmi ces derniers, nous remarquons un livre qui ne figurait

un catalogue Soleinne, ce sont les : *Instructions morales et populaires sur les spectacles et les danses, recueillies de quelques sermons prêchés par un missionnaire ; 3e édit. augmentée d'une dissertation sur les tragédies qui se représentent dans les colléges.* Cologne, Bernard Wilmer, s. d. pet. in-8°. de 131 pages. Nous citerons encore les titres suivants, qui nous paraissent ne pas être sans intérêt pour notre pays, (N° 144) de Jacques Pousset, sieur de Montauban : *Le comte de Hollande,* tragi-comédie dédiée à Mme d'Audigny. Paris G. de Luynes, 1654, in-12 (Lavall. *Bib. du th. franç.* III, 40); n° 147) d'Antoine Mareschal, *Le jugement équitable de Charles le Hardy, dernier duc de Bourgogne,* tragédie, Paris, Quinet, 1646, in 4°, de Beaumont (anonyme) *Almanach historique et chronologique de la comédie française établie à Bruxelles, pour l'année* 1755. Brux. 1755, in-24, etc.

— *Notice d'un choix de beaux et bons livres, etc., provenant de la bibliothèque de M. Houel, avocat,* etc. Paris, Techener (vente 26 septembre 1853 et jours suivants); in-8°, 50 pages.

Cette bibliothèque renfermait une nombreuse collection de livres sur l'histoire de la Normandie.

— *Catalogue de cartulaires et chartes originales du* xe *au* xviie *siècle, concernant l'histoire de la Lorraine et des provinces voisines, de lettres autographes, etc., provenant de la collection de feu M. Marchand.* Paris, Edwin Tross (vente 7 novembre 1853), in-8°. 45 pag.

Pour faire apprécier l'importance de cette collection il suffira de dire qu'elle provient des archives de l'ancien couvent de St.-Mihiel en Lorraine dont dom Joseph de l'Isle a écrit l'histoire (1). Les pièces qui la composent sont en partie les originaux des documents publiés par cet historien et par Mabillon, Calmet, Bouquet, Pertz, etc., etc., et, ce qui en augmente le mérite, c'est que les copies qui en ont été faites pour ces différentes publications sont excessivement fautives. On y trouve aussi un grand nombre de chartes françaises qui sont de précieux monuments pour l'histoire de la langue. Parmi les articles d'intérêt général nous remarquons (n° 28) *Le voyage transmarin de la sainte cité de Jérusalem, avec la description d'aulcuns lieux, portz, villes, cités et aultres passaiges, fait lan mil cinqcent trente et ung par dom* Nicole Loupvent, in-fol. 97 feuillets. — Voyage inédit et infiniment curieux, dit une note du catalogue. C'est le manuscrit autographe, dont, à ce que l'on sache, il n'existe pas de copie.

(1) Nancy, 1757, vol. in-4°.

— *Catalogue des livres rares et précieux, manuscrits et imprimés de la bibliothèque de feu M J.-J. C. De Bure,* etc. Paris, Potier (vente 1er décembre 1853 et jours suivants), in-8°, 306 pages.

Ceci est encore une des bibliothèques les plus remarquables qu'on ait vues depuis quelques années passer en vente. Ce n'est pas qu'elle présente en aucune branche des connaissances humaines un ensemble bien parfait; on n'y trouve, dans tous les genres, que quelques bijous littéraires, recommandables ou par leur rareté ou par le mérite de leur condition : aux yeux du savant, ce n'est guère grand chose, mais c'est énormément pour l'amateur de beaux livres.

Cette bibliothèque a été commencée, il y a près d'un siècle, par Mme De Bure, épouse de Guillaume De Bure, le bibliographe. A sa mort elle légua sa collection composée surtout de livres espagnols et de beaux ouvrages de dévotion, à son fils aîné J.-J. De Bure, qui en a été le dernier possesseur. Celui-ci, pendant sa longue carrière, ne manqua pas une occasion de l'enrichir, et chargé qu'il a été pendant tant d'années, de la direction des plus belles ventes de livres, qui aurait, plus que lui, pu trouver de ces occasions?

Editeur d'un grand nombre d'ouvrages qui jouissent d'une juste estime, il s'en était toujours réservé des exemplaires extraordinaires, en même temps que ses relations d'affaires avec les autres éditeurs lui permettaient de se procurer des exemplaires pareils de leurs productions. Aussi ne trouve-t-on guère dans son catalogue d'édition moderne, qui ne soit en papier vélin, en papier de couleur ou même en vélin.

On comprend que devant un gros volume ne renfermant que des titres de livres de cette sorte nous devions renoncer a en citer aucun. Laquelle en effet de toutes ces perles mérite plus que les autres l'honneur d'être citée? Est-ce (n° 666) *La guirlande de Julie,* le chef-d'œuvre calligraphique de Jarry? mais voici (n° 70) un autre manuscrit du même, *Les heures du duc de St.-Aignan,* qui n'est pas moins beau. Et puis, en fait de livres d'heures, le *Getyden boeck,* (n° 671), dont feu M. Duplessis a publié dans le temps une description spéciale, est, sans doute, comme spécimen de l'art du miniaturiste, plus important encore. Dirons-nous que cet exemplaire de l'*Imitation de Jésus Christ,* de Sacy, 1663, (n° 138), a appartenu à Henriette de France, reine d'Angleterre; mais voici des exemplaires de l'*Introduction de la vie dévote* de François de Sales, 1651, (n° 51), de l'*Explication des maximes des saints,* de Fénélon, de l'*Oratoire des religieux,* de D. Ant. de Guevare (n° 163), etc., qui ont appartenu à la reine Anne d'Autriche, à Jacques II, à Henri III, etc. Il n'y a donc pas un de ces livres qui ne mérite une mention spéciale. Le public a su, du reste, les apprécier, car il est peu de ventes où ils aient été poussés à un prix plus élevé.

— *Verzeichniss einer werthvollen Sammlung von Büchern, Pracht- Kunst- und Kupferwerken* (*des verstorbenen Staatsminis-*

ters H. C. L. Freiherrn Von Gagern und seines aeltesten Sohnes F. von Gagern). Francfurt am Main, Kettembeil (vente 28 août, etc.), in-8° de 510 pages.

10727 numéros. Collection immense, riche surtout en ouvrages de beaux-arts, de langues orientales, d'histoire politique et de littérature allemande. On y trouve, page 379 et suiv., sous le titre de *Francofurtentia,* une série de 72 ouvrages et documents exclusivement relatifs à la ville de Francfort.

Verzeichniss der zweiten (nochgelassenen) Abtheilung der Bibliothek des Herrn Dr Ch. Fr. Shewaegrichen, etc., der naturwissenschaftlichen Doubletten der Universitätsbibliothek zu Leipzig, etc. Leipzig, Hartung (vente 21 septembre et jours suivants), in-8° de 276 pages.

Le Dr Schwaegrichen à qui appartenait cette bibliothèque, était professeur d'histoire naturelle et de botanique. La plupart de ses livres traitaient de ces deux sciences ; aussi, avec les doubles de la bibliothèque de l'université de Leipzig qui y sont joints, ce catalogue présente, dans les deux classes dont il s'agit, un ensemble très-parfait.

— *Bibliotheca Chr. F. Harlesii. Katalog der van dem Hrn. Dr med. Ch. Fr. Harless, hinterlassenen Bibliothek aus allen Zweigen der Medicin, etc.* Bonn, Heberlé (vente 2 novembre 1853), in-8° de 221 pages.

C'est encore une bibliothèque spéciale. Malheureusement la spécialité qu'elle embrasse ne présente pas un bien grand intérêt. Aussi ne nous y arrêterons-nous pas.

— *Catalogue d'une très-belle et nombreuse collection de portraits néerlandais, de portraits d'étrangers qui ont eu des rapports avec la Hollande, etc.* Amsterdam, Fréd. Muller (5 septembre 1853 et jours suivants), in-8° de 94 pages.

M. Muller, après avoir publié le catalogue descriptif de sa collection, dont nous parlerons plus en détail dans la *Revue bibliographique,* s'est décidé à s'en défaire. Pour effectuer la vente il a fait imprimer le catalogue dont nous venons de transcrire le titre et qui, disposé dans le même ordre que le catalogue descriptif, ne diffère de celui-ci qu'en ce qu'il ne contient qu'une simple indication des pièces, sans description ni notes.

— *Catalogus van twee zeer belangryke en zeer fraaije bibliotheken, voornamelyk over geschiedenis en letterkunde , etc , etc. Nagelaten door wylen MM. Jeronimo De Vries en D. J. Van Lennep.* **Amsterdam, F. Muller (vente 24 octobre 1853 et jours suivants), in-8 de 104 pages.**

Les noms des possesseurs de ces bibliothèques indiquent suffisamment de quel genre de livres elles étaient composées. De Vries, Van Lennep, l'un historien, l'autre poëte et tous les deux également versés dans la connaissance de la littérature hollandaise, ont consacré tous leurs soins à réunir, chacun dans le cercle privilégié de ses études, les chefs-d'œuvre littéraires de leur nation. En effet, quelle plus belle série d'ouvrages historiques sur la Hollande que celle provenant de De Vries; quelle collection plus complète de poëtes hollandais que celle provenant de Van Lennep? On y remarque aussi d'excellents ouvrages dans les différentes branches des sciences, entre autres, une suite très-nombreuse de livres sur l'histoire de l'invention et des progrès de l'imprimerie.

— *Catalogus van boeken in verschillende vakken van wetenschap en kunst, etc., gedeeltelyk nagelacten door MM. A. G. Spoor et A. de Gyselaar.* **S'gravenhage, van Stokman (vente 26 octobre 1853 et jours suivants), in-8° de 129 pag., plus xxvij pag. de supplément.**

Beaucoup de livres, de beaux livres surtout, relativement à l'histoire nationale, mais en définitive rien qu'on ne rencontre dans toutes les bibliothèques un peu bien composées : les *Van Loon* et ses suites; *Ferwerda, Melis Stoke, Klaes Kolyn, etc.;* dans les sciences naturelles, l'*Histoire des singes* d'Audebert; les *Centuries* du Buchoz ; les *Plantes équinoxiales* de Humboldt, etc. etc.; sous le n° 2657, nous trouvons, cependant, un article qui mérite une mention spéciale. C'est une collection de l'*Esprit des journaux*, depuis juillet 1772 jusqu'à mars 1803; de septembre 1803 (nouveau recueil), jusqu'à 1814 et ensuite d'avril 1817 à 1818, ensemble 485 vol., uniformément reliés. A part la lacune de 1815-1817, (11 volumes), cette collection serait complète. Dans tous les cas, il n'est pas facile de la trouver même ainsi. A. S.

HISTOIRE

DES LIVRES ET DES AUTEURS.

Voyage typographico-archéologique en Allemagne et en Belgique.

2e EXCURSION (1). — AOUT 1852.

Mon livre étant en cours d'impression, j'eus besoin de quelques renseignements que je n'avais pu me procurer dans mon premier voyage. Ne recevant pas de réponse, ou n'en recevant que d'incomplètes, je me décidai à faire une seconde excursion sur les bords du Rhin. Cette fois je résolus de faire la contre-partie du premier voyage. J'avais suivi alors la route de l'ouvrier de Coster depuis Haarlem jusqu'à Mayence, je me décidai à suivre maintenant la route qu'avait prise Gutenberg lui-même lorsqu'il se rendit de Strasbourg à Mayence, après son malheureux procès de 1439. Je me mis en route le soir du 21 août 1852. — Le chemin de fer de Strasbourg me débarqua dans cette ville le lendemain dimanche, assez tard dans la matinée, à cause d'un grave accident arrivé deux jours avant sur la voie, par suite des pluies torrentielles qui étaient tombées précédemment.

J'allai voir d'abord M. Jung, le bibliothécaire, à qui j'avais écrit quelques jours avant, pour qu'il eût l'obligeance de tenir à ma disposition le manuscrit portant la souscription de Schoiffer (2), que je

(1) *Voy.* le *Bulletin du bibliophile belge*, t. Ier (2e série), p. 98.
(2) *Voy.* mon livre, t. II, p. 269 et suiv.

désirais étudier en détail, n'étant pas complétement satisfait de la description qu'il avait bien voulu m'envoyer. M. Jung demeure rue Saint-Thomas. Le volume était chez lui, où je pus l'étudier tout à mon aise.

Comme je tenais aussi à revoir les pièces du procès de 1439, pour savoir si, en effet, il y en avait eu quelques parties détruites, comme le prétend M. de Carro, dans une note de sa petite brochure sur Gutenberg ([1]), je priai M. Jung de vouloir bien me donner une heure dans la journée pour visiter la bibliothèque. Il y consentit très-volontiers, quoique nous fussions un dimanche, tout en m'assurant que l'assertion de M. de Carro était dénuée de fondement. Nous prîmes rendez-vous pour deux heures de l'après-midi.

M. Jung m'engagea à voir, pendant ce temps, M. Schmidt fils, qui a publié, sous le titre de *Nouveaux détails sur la vie de Gutenberg,* une petite brochure fort intéressante, où il mentionne la charte de Gutenberg, dont je parle page 149, note 2, de mon premier volume. Mais M. Heitz, l'imprimeur, que j'allai voir en passant, m'apprit que M. Schmidt était parti la veille pour la campagne; il m'engagea toutefois à acheter la brochure chez M. Schmidt père, qui est libraire. C'est ce que je fis.

A l'heure convenue, je vins prendre M. Jung, au Cercle, et nous nous rendîmes ensemble à la bibliothèque. Il me montra d'abord les deux volumes du procès (auxquels il ne manque absolument rien), puis différents autres livres imprimés et manuscrits. Parmi les pièces anciennes de son établissement, je dois noter un exemplaire du manifeste de Diether de Isenbourg; la charte, avec le sceau de Gutenberg, en faveur de l'église de Saint-Thomas; un exemplaire du *Virgile* de Mentelin. M. Jung me montra aussi, dans le musée lapidaire annexé à la bibliothèque, la pierre tumulaire de ce dernier imprimeur.

Non content de m'être assuré par moi-même qu'il ne manquait rien de ce qui a été imprimé par Schœpflin du procès de Gutenberg, je voulus remonter à l'origine du récit de M. de Carro, et j'allai pour cela voir M. Lobstein lui-même. C'est un petit vieillard, que je trouvai au travail, et qui me reçut assez froidement. Je lui fis con-

([1]) *Jean Gutenberg,* etc., in-12, Bruxelles, 1847.

naître le but de ma visite, et pour que mon explication fût plus claire, je lui lus le passage de la brochure de M. de Carro, qui est ainsi conçu :

« L'*Allgem. Zeitung* d'Augsbourg, de 1844, n° 140, écrit, en date de Strasbourg, 15 mai : « Parmi les événements scientifiques les « plus nouveaux de l'Alsace, M. Lobstein, avocat de cette ville, a « publié un ouvrage très-remarquable sur le notariat. Ce professeur « remarque qu'à l'occasion de la première fête de l'Être Suprême « (20 novembre 1793), les actes de la ci-devant chancellerie, qui « allaient jusqu'à 1500, furent brûlés. Parmi ces actes, on trouva « le protocole du sénat en 1439, sur le fameux procès entre Guten- « berg et André Dritzehn. On n'a sauvé autre chose que le proto- « cole du grand conseil avec l'audition des témoins. Chose singulière ! « les brûleurs d'archives semblent avoir voulu faire une chose « particulièrement agréable à quelques Allemands, en ne détruisant « d'autre acte que le parchemin sur lequel était écrit le nom de *Gu-* « *tenberger,* fort incommode à ceux qui le disaient né à Mayence. » (*Jean Gutenberg,* etc., p. 33).

Quand j'eus finis, M. Lobstein prit son livre, chercha à l'endroit indiqué, et me lut le passage. Je vis qu'il n'était question que d'une manière générale de destruction de pièces de procédures, et que, d'ailleurs, l'auteur avait entendu parler d'un autre ordre de documents que ceux publiés par Schœpflin. Je me retirai très-satisfait de ma visite, et pour utiliser le reste de la journée, je me dirigeai du côté des promenades qui sont au nord de la ville. Je longeai l'allée de la Robertzau jusqu'à l'Orangerie, que je parcourus, après avoir jeté un coup d'œil sur la statue représentant *la réunion de l'Alsace à la France.* Je rentrai ensuite en ville juste au moment où une pluie torrentielle, qui dura toute la nuit, commençait à tomber.

Le lendemain de grand matin, par un temps magnifique, je me rendis à la Montagne-Verte, où fut jadis le monastère de Saint-Arbogaste, et que je n'avais pu visiter à mon premier voyage. J'y lus en épreuve tout le chapitre III de mon premier volume, auquel je fis d'assez nombreuses corrections, grâce aux renseignements nouveaux que me fournit la brochure de M. Schmidt fils.

Je me rendis ensuite chez M. Silberman, l'imprimeur artiste de Strasbourg. Comme il était sur le point de partir pour Bade, je crois,

ses chevaux étant déjà attelés, je ne pus lui parler qu'un instant. Lui ayant manifesté le désir que j'aurais de posséder le dessin du sceau de Gutenberg qui se trouve à la charte de la bibliothèque de la ville, il m'engagea à voir de sa part M. Petit-Gérard, le restaurateur des vitraux de la cathédrale, chez qui j'allai de ce pas. Là je trouvai non pas un, mais deux artistes fort aimables (les deux beaux-frères), qui m'accueillirent parfaitement. L'un d'eux s'offrit même de me faire voir en détail la cathédrale. Il était tard, et comme je voulais prendre le bateau à dix heures, pour pouvoir arriver de bonne heure à Mayence, j'hésitais. Mais sur son assurance que je ne serais pas retardé par cette exploration, je me décidai à profiter de l'occasion. Pour ne point perdre de temps, je rentrai à l'hôtel, pris mon petit paquet de voyage, et allai rejoindre mon cicerone à l'église. Malheureusement, par suite d'un malentendu, je perdis près d'une heure à l'attendre sur le parvis, lorsqu'il m'attendait lui-même ailleurs. Enfin, nous nous rejoignîmes, et quoique nous n'eussions plus qu'une demi-heure à nous, je fis à l'église la plus charmante visite qu'il soit possible de faire. Mon guide me fit voir en détail le musée particulier que possède la cathédrale, dans une maison voisine, à elle appartenant. Il est bon de dire que l'église de Strasbourg est l'une des plus riches qui existent en France, grâce à la bonne idée qu'ont eue jadis ses administrateurs de confier son revenu à la municipalité : de la sorte, il a été conservé intact pendant la révolution, et lui a été rendu depuis. Ce revenu, qui s'élève à une centaine de mille francs, permet d'entretenir l'église convenablement. Aussi a-t-elle des artistes *atitrés,* tailleurs de pierre, architectes, peintres, etc. En ce moment, on restaure toutes les verrières; mais chaque lambeau ancien de verre qu'on retire est déposé dans *le musée,* qui reçoit aussi tous les autres objets mis à la réforme. C'est là un dépôt précieux pour les travaux ultérieurs, et d'un grand intérêt pour les études archéologiques. La cathédrale de Strasbourg a encore l'avantage immense de posséder les plans des premiers architectes (ce sont de magnifiques dessins sur vélin, ayant 3 à 4 mètres de hauteur), et une foule d'objets ayant appartenu à ses fonctionnaires anciens : c'est la seule peut-être en France dont *l'œuvre* ait une tradition.

L'heure s'avançait. Je dus songer à me retirer. Mon cicerone me

conduisit jusqu'au bureau du bateau à vapeur. En attendant l'omnibus qui devait nous conduire à ce dernier, car, par suite d'une crue des eaux, on ne pouvait s'embarquer dans la ville, nous liâmes conversation et fîmes plus ample connaissance. Peu de temps après, je montai en bateau dans le canal du Rhin au Rhône, et à onze heures nous gagnâmes le Rhin, qui était alors beaucoup plus élevé que l'Ill. A voir l'immense étendue du fleuve, on se serait cru dans un bras de mer.

Nous atteignîmes bientôt la hauteur de Lichtenau, dont le capitaine me fit voir le clocher, sur la rive droite du fleuve, sans se préoccuper certainement du motif qui m'intéressait à cette localité, que je l'avais prié de me signaler dès mon entrée dans le bateau. Ce motif est que le premier associé de Gutenberg, pour les travaux typographiques, était maire de Lichtenau, d'où il se rendait sans doute souvent à Strasbourg. Il s'appelait Hans (autrement dit Jean) Riffe, comme on l'apprend par les pièces du procès de 1439. Son nom mérite d'être enregistré dans les fastes de la typographie.

Quelques heures après, nous aperçûmes sur la rive gauche la petite ville de Spire, célèbre dans les annales typographiques comme lieu de naissance des premiers imprimeurs de Venise, Jean et Vindelin.

On change de bateau à Mannheim, que nous avons le temps de parcourir.

Nous nous rembarquons à cinq heures et demie, et passons bientôt après devant la ville de Worms, située à notre gauche, et dont l'église est très-remarquable, vue du fleuve.

Peu de temps après, nous arrivons à Gernsheim, lieu de naissance de Pierre Schoiffer. Deux belles avenues, qu'on voit à la droite du fleuve, signalent ce lieu au voyageur. J'avais projeté de m'y arrêter, mais quand nous arrivâmes il était tard, et je tenais à arriver le plus promptement possible à Mayence. Je restai donc dans le bateau. M. Wetter m'a appris depuis qu'il n'y avait à Gernsheim qu'une assez mauvaise statue en pierre de Schoiffer, qui décore la place principale, et que je n'avais rien perdu à ne pas la voir.

Avant d'arriver à Mayence, je vis sur ma gauche la petite ville d'Oppenheim, qui figure dans la première pièce que Schœpflin a

publiée sur Gutenberg ([1]). Le territoire de cette localité produit d'assez bon vin, qu'on débite généralement sur le bateau à vapeur, du moins si j'en juge par l'étiquette de celui que j'y ai bu.

Nous arrivâmes à 9 heures et demie du soir, juste pour souper. Je descendis à l'hôtel du Rhin, comme à mon premier voyage. Une autre fois je chercherai un hôtel moins bruyant. Le fait est qu'on ne peut pas dormir dans ces grands caravansérails. On entend résonner toute la nuit les sonnettes et les portes des voyageurs; et il faudrait avoir un sommeil de plomb pour résister à ce tapage, surtout avec les lits tels qu'on les fait dans cette partie de l'Allemagne. En effet, dans ce pays on ne connaît pas les oreillers, et on a presque toujours la tête aussi basse que le reste du corps; de plus les couvertures et les draps ne sont pas remployés, et ne pourraient même pas l'être, je crois, tant ils sont petits: de sorte que si vous n'êtes pas immobile comme une pierre dans votre lit, vous risquez fort d'être découvert toute la nuit. C'est ce qui m'arriva. Aussi étais-je sur pied à 4 heures du matin.

Comme compensation, j'avais une vue magnifique sur le fleuve, et j'en jouis à mon aise. Au bas de mes croisées, le Rhin, à l'autre bord le Castel, et plus loin les campagnes, sur lesquelles se levait le soleil. Pendant que je contemplais ce spectacle ravissant, je vis passer dans la rue deux de mes compagnons de voyage, encore plus matinaux que moi. Je leur fis signe de m'attendre, et un instant après nous parcourions ensemble la ville, en attendant l'heure de voir les gens. Ma première visite fut pour la statue de Gutenberg; puis j'entrai dans l'église, qu'il me fut donné de voir en détail. C'est un beau morceau, dont quelques parties datent du XIe siècle, tandis que d'autres sont toutes modernes, ayant été détruites, durant notre première occupation de la ville, par les boulets prussiens. Du reste, on a conservé à cet édifice son unité architectonique, qui en fait un des plus gracieux que je connaisse. La couleur rouge des édifices mayençais donne d'ailleurs à celui-ci un air de fraîcheur très-remarquable, et qui fait presque douter de son antiquité.

L'heure venue, je me rendis chez M. Wetter. Il allait sortir pour un petit voyage. Je ne pus que lui dire un mot, et lui annoncer que

([1]) *Vind. typ.* doc., p. 4. *Voy.* aussi mon livre, t. I, p. 119.

je le verrais le soir ou le lendemain, à son retour. De là, je me rendis chez le bibliothécaire, avec lequel je causai quelque temps, et qui me donna rendez-vous à la bibliothèque, à 9 heures, pour me montrer la bulle récemment acquise par la ville, et dont j'ai parlé, t. I, p. 244, en note.

En attendant, je me rendis chez M. Schaab, qu'on est toujours sûr de trouver, attendu que son grand âge le cloue dans le lit. Ma visite lui fit grand plaisir. Il m'apprit qu'on avait mal interprété la circulaire dans laquelle j'avais annoncé que je ne pourrais publier mon livre par le moyen des souscriptions ; et que beaucoup de personnes, et entre autres M. Bechstein, de Meiningen, lui avaient écrit que je renonçais à ma publication. Je lui prouvai le contraire en lui communiquant les premières feuilles. Nous causâmes assez longuement ensemble. Il me fit cadeau de son livre intitulé *Randglossen,* qui renferme une réponse aux critiques dont son histoire de l'imprimerie a été l'objet de la part de MM. Scheltema et Sotzmann. Quand je lui appris les circonstances de mon voyage, et que j'étais venu en une nuit de Paris à Strasbourg, et en une demi-journée de Strasbourg à Mayence, grâce à la vapeur : « Oh ! dit-il, si j'étais plus jeune, comme j'irais avec plaisir à Paris !..... »

L'heure de mon rendez-vous à la bibliothèque étant arrivée, je me hâtai de m'y rendre. M. Külb était à son poste. Il me fit voir la pièce qui m'intéressait et que je comparai avec le fac-simile que m'avait adressé M. Bechstein ; les deux pièces étant identiques, je vis que tout ce qu'avait écrit à ce sujet M. Sotzmann était erroné. J'en avais déjà acquis la presque certitude par un fac-simile que m'avait fait faire, sur ma demande, le bibliothécaire. M. Külb me montra quelques-uns des livres les plus curieux que possède son établissement, et entre autres un psautier de 1459 et une bible de 1462. Je renouvelai, mais inutilement, mes instances au sujet du *Tractatus de celebratione missarum,* avec souscription mentionnant Gutenberg, qui se trouvait jadis dans cette bibliothèque (1).

Peu de temps après je me mis en route pour Francfort, où j'arrivai vers une heure de l'après-midi. Je n'eus pas plutôt déposé mon paquet à l'hôtel, que je courus chez un de mes anciens camarades

(1) *Voy.* mon ouvrage, t. I, p. 204.

d'atelier, nommé Adelman, qui est établi depuis longtemps déjà dans sa ville natale, ce que j'ignorais malheureusement lors de mon premier voyage. Je ne pus voir immédiatement cet imprimeur, qui était à dîner, mais je lui donnai rendez-vous pour deux heures.

Au sortir de là je me rendis au Römer ou hôtel-de-ville, désirant voir par moi-même les pièces du procès dont j'ai parlé, t. I, p. 290. N'ayant pu réussir à les découvrir, je me rendis chez le docteur Kloss, à qui j'avais écrit pour cela de Paris; mais il m'apprit qu'il avait fait, de son côté, de vaines recherches, et pour preuve il me remit une lettre d'un des archivistes, à qui il s'était adressé, et qui n'avait pas été plus heureux.

L'heure venue, je me rendis chez Adelman, que je retrouvai, après quinze ans d'éloignement, aussi bon, aussi simple, aussi affectueux que jadis : c'est le beau type allemand, et je crois qu'il n'est pas commun, quoi qu'on en dise.

Après quelques mots échangés, il me dit qu'il allait s'habiller, et me piloterait dans sa ville. En attendant, je visitai son imprimerie, qui est très-bien tenue. On peut dire de lui qu'*il fait tout ce qui concerne son état*. En effet, quoique petite, son imprimerie réunit tous les genres d'impression : typographie, lithographie, polychrômie, etc. Du reste, le fait ne lui est pas particulier; dans ce pays, tous les imprimeurs réunissent ces divers arts, dont un, le dernier, est presque complétement inconnu aux imprimeurs français.

Adelman vint me prendre et me conduisit chez les différents archivistes, pour arriver à éclaircir l'affaire du procès dont je viens de parler; mais ce fut en vain. Aucun ne connaissait les pièces de ce procès, et je doute fort que M. Schaab les ait vues au Römer, comme il le dit.

Pendant que nous courions le Römer, Adelman me fit visiter les appartements de cérémonie, et particulièrement la fameuse salle où se faisait jadis l'intronisation des empereurs d'Allemagne : c'est le contrepied de la salle où s'est tenue l'assemblée révolutionnaire de Francfort, dans l'église Saint-Paul, qui est voisine, et que j'avais visitée dans mon précédent voyage.

L'exploration finie, j'allai rejoindre le docteur Kloss, qui m'avait donné rendez-vous pour le soir. Il m'attendait chez lui, et nous eûmes une longue conversation sur le sujet qui m'avait amené dans

sa ville, et qui est un peu négligé par lui maintenant (car il s'occupe activement de franc-maçonnerie). Il m'apprit que Francfort avait projeté d'élever un monument à l'*invention* de l'imprimerie, monument qui sera composé des statues de Gutenberg, Fust et Schoiffer. Déjà deux de ces statues sont fondues ; mais il reste à en faire une troisième, et les fonds de la souscription sont épuisés. Mon ami Adelman est membre de la commission nommée pour cette affaire. C'est sur la place appelée Ross-Markt, que doit être érigé le monument. Le plan de Francfort, que j'ai acheté pour me diriger plus facilement dans la ville, indique même l'emplacement sous ce titre : *Gutenberg's Denkmal.*

M. Kloss (¹) me remit, comme souvenir de cette entreprise, quelques objets, et, entre autres, un petit groupe de lettres fondues ensemble, et portant le nom de *Gutenberg* et la date 1840. Ce groupe était sans doute destiné à être distribué au public durant la cérémonie, car les lettres y sont dans le sens droit, ce qui produit une impression à rebours.

Le lendemain, de grand matin, je partis pour Mayence, où j'eus le plaisir de causer longuement avec M. Wetter, puis je m'embarquai à midi pour Cologne.

Voulant visiter Coblentz, à cause des souvenirs français qui s'y rattachent, je débarquai dans cette ville à quatre heures. Je me hâtai d'abord d'aller voir le fameux fort d'Ehrenbreitstein, bâti sur la rive droite, en vue des envahissements possibles des Français sur la rive gauche du Rhin. Ce fort est très-considérable : il domine complétement la ville de Coblentz. Malgré son élévation, on peut monter jusque sur la plate-forme en voiture : c'est même ainsi que s'y rendent ordinairement les voyageurs ; mais les philosophes, comme moi, y vont à pied : la visite est plus vite terminée. Ce fort a quelque analogie avec le fort de l'Écluse, que j'avais visité à mon précédent voyage : toutefois, il n'a pas la même importance, il me semble ; il domine la ville et le fleuve, il est vrai, mais on peut éviter de passer à portée de ses canons dans une guerre, tandis que le fort de l'Écluse garde le seul passage praticable du côté du Jura et de la Suisse.

(¹) On m'apprend que ce savant bibliophile vient de mourir.

Je rentrai en ville d'assez bonne heure, et, en attendant l'arrivée du bateau, qui ne devait passer qu'à six heures et demie, je me mis à la parcourir. Quoique possédant un château royal, ça me paraît un assez triste séjour, auquel le Rhin seul donne de l'animation. Les rues sont petites, mal alignées, mal bâties. On voit, suivant l'usage de ces contrées, des niches de saint à presque tous les coins de rue. Ma tournée fut bientôt faite, et je revins au port.

Enfin le bateau parut, et trois heures après nous arrivâmes à Cologne... Le lendemain de bonne heure, je parcourais la ville en compagnie de deux autres voyageurs avec lesquels j'avais fait connaissance sur le bateau. Cologne m'apparut sous un aspect moins misérable qu'à mon précédent voyage : j'y vis des rues et quelques monuments. Nous visitâmes particulièrement deux églises, la cathédrale et l'église de Saint-Gérion.

Je me raccommodai avec la cathédrale, dont les proportions sont vraiment colossales, et qui ne sera probablement jamais terminée, car tandis qu'on bâtit le chœur, le portail tombe en ruine. Mais l'église qui m'intéressa le plus fut celle de Saint-Gérion, dont le chœur est orné de boiseries très-remarquables, dans lesquelles on a eu l'idée singulière de figurer une multitude de têtes de mort, en souvenir des co-martyrs du patron. Il y a aussi sous cet édifice une église souterraine et une crypte fort curieuses, dans lesquelles nous restâmes quelque temps.

Nous prîmes enfin le chemin de fer à une heure, désirant nous arrêter à Aix-la-Chapelle, lieu de naissance d'un de nos camarades de voyage, qui promettait de nous piloter partout. Mais, lorsque nous arrivâmes à Aix, il pleuvait à verse, et je restai dans la voiture, me réservant de visiter une autre fois la ville de Charlemagne. Je ne pus pas m'arrêter davantage à Liége, pour le même motif, et je débarquai à Bruxelles à dix heures du soir.

Comme les bibliothèques étaient alors en vacances, je ne pus les visiter. J'allai voir seulement mes anciennes connaissances, et je regagnai Paris le samedi 28 août, après une semaine d'absence, qui m'avait permis cependant de faire 300 lieues, et de séjourner dans plusieurs villes. J'avais eu d'abord l'intention d'aller voir, à Bruges, l'ancien hôtel de Caxton, et, à Alost, la pierre tumulaire de Thierry Martens ; mais le mauvais temps qui me poursuivait depuis Aix me

fit renoncer à mon projet. J'achetai seulement à Bruxelles le livre de M. de Gand, publié à Alost, sur Thierry Martens, et un vieux bouquin du XVIe siècle, sans intérêt par lui-même, mais fort précieux par les *gardes* dont il était accompagné, et qui m'ont révélé une édition inconnue de Schoiffer. Ce sont des lettres d'indulgences en faveur de ceux qui prient pour les âmes du purgatoire.

La seule édition connue de cet opuscule, qui se trouve à la Bibliothèque nationale à Paris, forme un petit in-folio de dix feuillets ou cinq feuilles encartées (1). On y trouve quatre des caractères de Schoiffer, les trois qui lui appartiennent en propre, et qu'on peut voir sur ma planche IX, et le n° 1 de Gutenberg, planche VI. Le titre est ainsi conçu : « Sequitur declaratio et determinatio qua felicis « recordationis domini nostri fecit contra aliquos male sententiatos « de auctoritate sedis super indulgentia pro animabus purgatorii in « favore tunc, etc. » Puis vient une bulle du pape Sixte IV, commençant ainsi : « Sextus episcopus servus servorum Dei, etc., » et finissant : « Datum Romæ apud sanctum Petrum, anno incarna« tionis Dominice millesimo quadringentesimo sexagesimo septimo, « quinto kal. dec. pontificatus nostri anno septimo. » Il y a évidemment une erreur dans cette date, car Sixte IV n'était pas pape en 1467, puisqu'il ne fut exalté qu'en 1472 ; la septième année de son pontificat serait donc 1479. Cette dernière date, au reste, n'est pas celle de l'impression du livret, car on voit que l'acte a été confirmé par Innocent VIII, ce qui reporte forcément l'impression après l'année 1484. Mais ce qu'il y a de plus extraordinaire dans ce livre, c'est qu'on y parle d'un pape *Pascasius quintus,* dont l'existence est complétement inconnue : en comptant même les anti-papes du nom de Pascal, on n'en connaît que quatre.

Je transcris ici le curieux passage où il est question de ce pape *Pascasius quintus,* sur l'un des fragments de la seconde édition que je possède, et qui diffère complétement, quant à la disposition des lignes, d'avec le même passage de l'édition de la Bibliothèque nationale que j'ai décrite plus haut. Le format des deux éditions me semble être le même (in-4°), mais les pages ne concordent pas. Ces deux éditions ne

(1) Panzer, qui cite l'une ou l'autre édition (*Ann. typ.*, t. II, p. 141, n° 112), ne lui donne par erreur que six feuillets.

sont probablement pas composées de la même manière. Voici ce passage, qui termine sur l'un de mes deux fragments le bas d'une page recto. Je ne puis reproduire les abréviations ; mais je donne fidèlement la disposition des lignes :

dulgentias si fuissent tempore Calixti qui dedit tanta indulgentia in hyspa-
nia ecclesie Tyrazonen. potuissent vidisse talem indulgentiam. tales va-
dant ad urbem et poterunt videre in ecclesia sancte Praxedis quomodo
Pascasius quintus dedit indulgentiam plenariam per modum suffragii anima-
bus in purgatorio. quam undecim summi pontifices confirmaverunt prout legi
tur in auctentica littera in introitu Capelle. In qua est columna ad quam fuit
ligatus xpus (Christus) in domo pylati. que in maxima reverentia habetur et tali-
ter quod etiam muleires non intrant capellam illam. Et fuit data illa indulgentia
in hanc formam. Quod quicumque celebraverit aut celebrari fecerit quinque missas
pro anima parentis aut amici existentis in purgatorio. dictus Pascasius
dat remissionem plenariam per modum suffragii tali anime. Et ibi habetur
quod dictus Pascasius post mortem cujusdam sui nepotis dictas quinque missas
pro anima nepotis in dicta capella celebravit. Scribitur ibi quod post celebra-
tionem quinte misse et dum adhuc esset in altari dicte capelle apparuit sibi
supra altare in testudine fenestre que est ante altare virgo Maria visibi-
liter extrahens animam nepotis a purgatorio. Hec sunt vera approbata et
auctentice scripta in introitu dicte capelle.

Plusieurs auteurs italiens attribuent à Pascal Ier ce que notre livret met sous le nom de *Pascasius quintus*. Voici, en effet, ce qu'on lit dans l'ouvrage de Severani, intitulé : *Memorie sacre delle sette chiese*, fol. 682 : « Fu chiamato questo oratorio... col nome di orto del paradiso et di S. Maria libera nos... per... la visione che vi ebbe il detto Pasquale I, il quale, secondo che in esso oratorio sta notato celebrandovi la messa per un suo nipote defonto, vedde che l'anima di lui era portata dalla madonna in paradiso per quella finestra che ancora vi si vede »

Au reste, le fait rappelé ici n'est pas ce qui nous intéresse. Il me suffit d'avoir constaté l'existence d'une seconde édition des lettres d'indulgence pour les âmes du purgatoire.

Cette circonstance m'amène à penser qu'il conviendrait de publier la liste complète des ouvrages imprimés par Schoiffer, et qui n'ont pu être mentionnés dans mon livre, soit à cause de leur date tardive d'impression, soit à cause de l'incertitude même de cette date. Pour commencer, je donne ici la liste de ses ouvrages datés, dont l'attribution est plus certaine.

OUVRAGES DATÉS, IMPRIMÉS PAR PIERRE SCHOIFFER, A PARTIR DE 1477.

1477, 4 janvier [Prid. non. januar]. *Decisiones antiquae et novae rotae Romanae;* in-fol., caractère n° 1 de Schoiffer (*voy.* ma pl. IX).

— 21 août [XII kal. sept.]. *Justiniani imp. Authenticae consuetudines feudorum, et codicis libri tres posteriores cum glossis;* gr. in-fol.

1478, 7 janvier [VII id. januar.]. *Pauli Burgensis scrutinum scripturarum;* pet. in-fol., caractère n° 2 de Schoiffer.

— 4 avril. *Turrecremata, Expositio super Psalterio;* 3ᵉ édit., conforme à la 2ᵉ (1476).

— 25 mai. *Bartholomei de Chaymis confessionale;* pet. in-fol. de 149 feuillets; imprimé par cahiers de 5 feuilles; rubrique de la première page imprimée; texte, caractère n° 1; souscription, n° 2.

1479, 10 mars [VI id. Mart.]. *Gregorii IX decretales,* 2ᵉ édit., conforme à la 1ʳᵉ (1473).

— » *Turrecremata, Meditationes in ecclesia S. Mariae de Minerva Romae depictae* (décrits par Wurdtwein, p. 120).

— » *Johannis de Wesalia paradoxa* (ibid).

1480, 29 avril [III kal. Maii.]. *Agenda Moguntina,* habituellement désigné sous le nom d'*Agenda de Diether,* à cause du nom de cet archevêque, qui en est le premier mot. On y voit les portraits de Diether de Isenbourg, de Bernard de Breydenbach, etc. C'est un in-folio.

1483, 24 juillet. *Missale Moguntinum;* in-fol., caractère n° 2 de Gutenberg (pl. VII, n° 9). *Voy.* Lambinet, t. 1ᵉʳ, p. 224.

1484, » *Herbarius Moguntinus impress.* 4 C. LXXXIIII. Ce titre est celui qu'on lit, en gros caractère n° 2 de Gutenberg, en tête de ce livre, qui est fort curieux, et renferme beaucoup de figures en bois. Le texte est en caractère n° 2 de Schoiffer; ces titres et les folios en caractères semblables à ceux de la Bible de 36 lignes (*voy.* la pl. XI). C'est un gr. in-4° en latin. La date, reproduite plus haut, offre un curieux exemple de mélange de chiffres arabes et romains.

1485, 28 mars. *Hortus sanitatis*, ou *Herbarius Moguntinus* (en allemand). Mêmes dispositions que l'ouvrage précédent, mais avec des caractères différents pour le texte. *Voy.* ce que j'en ai dit précédemment (p. 120 du *Bulletin*).

— 27 juin. *Missale ecclesiae Misnensis;* in-fol., caractère n° 2 de Schoiffer.

— » *Calendrier* de Mayence, en allemand, pour 1486; 6 feuillets in-4° (*voy.* les *Curiosités typoyraphiques* de M. Fischer, VIe livraison, p. 120).

1486, 11 février. *Voyage de Bernard de Breydenbach à la Terre-Sainte,* en latin, in-fol., avec gravures en bois (*voy.* ce que j'en ai dit précédemment, p. 109 du *Bulletin*).

— 21 juin. Même ouvrage en allemand (*voy.* ibid).

1487, » *Breviarium Moguntinum;* in-fol.

— » *Missalium opus ad usum ecclesiae Cracoviensis;* in-fol., caractère n° 3 de Gutenberg.

1488, 24 mai. *Voyage de Bernard de Breydenbach à la Terre Sainte;* édit. en flamand, semblable à celles de 1486.

— » Lettres d'indulgences, un feuillet in-4°, texte, n° 1 de Schoiffer. Il en existe plusieurs exemplaires à la Bibliothèque nationale. Ils sont décrits sous les nos 26 (¹) et 27 des vélins de Van Praet (t. 1er).

— » Autres lettres, même format. Bibliothèque nationale, n° 28 des vélins, texte n° 2 de Schoiffer.

1489, 6 juillet [II non. Jul.]. *Legenda et miracula S. Goaris,* in-4°, 28 feuillets en caractère n° 1 de Schoiffer. Le livre a été imprimé aux frais du libraire Jean Gisen de Nusteden, *artium liberalium magistri.*

1490, 31 août. *Psalterium codex;* 3e édit., conforme à la 1re (1457), mais considérablement augmentée.

1492, 6 mars. *Chronecken der sassen* (en allemand); petit in-fol., imprimé avec le même caractère allemand que l'*Herbarius* de 1485 et le *Voyage de Breydenbach,* ce qui vient con-

(¹) Ces lettres sont décrites par M. Fischer (*Curiosités typogr.*, VIe livre, p. 50), mais il leur donne par erreur la date de 1480; elles sont bien de 1488, comme on peut le voir à la page 53, où il écrit M. CCCC LXYX VIII (lisez M. CCCC LXXX VIII).

firmer mon hypothèse à l'égard de ce dernier livre, en prouvant que ce caractère appartenait à Schoiffer (*voyez* précédemment, p. 109 du *Bulletin*).

1493, 3 avril. ***Missale Moguntinum;*** vol. in-fol. à 2 col. On y voit paraître les caractères gothiques de la Bible de 42 lignes, du Psautier de 1457, et de l'*Herbarius* de 1484. L'exécution de ce livre, où se trouve du plain-chant imprimé, est fort belle.

1495, » *Ordnung des Kaisers Maj.;* in-fol. en allemand.

1499, » ***Missale Wratislaviensis,*** in-fol., gros caractère du Psautier de 1457.

1502, 20 décembre. ***Psalterium codex;*** 4e édition.

Quelqu'incomplète que puisse être cette liste, elle n'en donne pas moins la preuve du déclin de l'imprimerie de Schoiffer. *Voy.* ce que j'ai dit à ce sujet, t. 1, p. 291 et 293.

Si vous le trouvez bon, je vous adresserai prochainement la liste des éditions anonymes et sans date de Schoiffer, telle qu'il m'a été permis de la dresser. Elle renferme sans doute beaucoup d'erreurs ; mais le meilleur moyen pour arriver à l'exactitude est d'appeler la critique sur cette nomenclature.

Aug. Bernard.

Recherches bibliographiques faisant suite aux Amusements philologiques de M. Peignot.

(Second article [1].)

Nous continuerons de recueillir diverses indications bibliographiques qui ne seront pas inutiles pour un ouvrage dans le genre de celui dont nous transcrivons le titre et qui devra se composer entièrement de choses ignorées de son devancier.

(1) *Voy.* le *Bulletin du bibliophile belge*, t. Ier (2e série), p. 81.

VERS PROTÉES.

M. Peignot cite divers exemples de ce genre de vers, mais il ne paraît point avoir connu un livret intitulé : *Proteus poeticus pālindromus quem sub metro chronosticho rite salutari et vera pro pace piorum sexcenties repetita et ultra denuo sic prosequi suspiria, spe fidei, fecit Warnerus Oporinus.* Rintelii, 1636, petit in-12, 24 feuillets. Cet opuscule, difficile à rencontrer, présente le vers suivant :

Jesus, dux vitæ fer tu nova tempora pacis,

retourné de 670 façons différentes, et mis en musique.

Nous pouvons citer aussi l'écrit de C. Daum : *Versiculum ex anthologia græca latinis hexametris plus trecentis redditum*, Zwickau, 1652.

VERS FIGURÉS.

La Hâche, l'Œuf (1) et les Ailes du poëte grec Simmias se trouvent dans les *Analecta* de Brunck, dans l'*Anthologie,* édition de F. Jacobs, et dans diverses éditions des *Poetæ græci*, 1566, 1584, 1600, 1606, 1628, 1669. Sonntag en a donné, en 1790, une traduction allemande. Les deux *Autels* de Dosiades sont compris dans les mêmes recueils. Scaliger en donna une explication (*voir* ses *Opuscula,* Paris, 1610, Francfort, 1644), ainsi que Saumaise, en 1619. Fortunius Licetus fit, de ces tours de force, le sujet d'un travail spécial, sous le titre d'*Encyclodæia;* il se compose de quatre parties imprimées à Padoue en 1630, à Bologne et à Paris en 1637, à Padoue en 1640.

On rencontre des vers figurés dans les *Epigrammata et sylvæ* de Lancinus Curtius, Milan, 1521, in-folio, et dans l'*Encyclopædia* d'Alstedius, 1630, pp. 550-553. N'oublions pas l'ouvrage de Durdeius : *Jesus in cruce, lusus poeticus,* Leodii, 1633, in-4°, livre bizarre tant pour le fond que pour la forme typographique.

Un volume, imprimé à Paris, par maistre Guichard Soquand, *le Livre de Monseigneur Saint Pierre de Luxembourg,* in-8° (*vers* 1510), présente un titre disposé en forme de croix (*voir* ci-dessus, p. 16).

(1) Dans la *Biographie portative universelle,* on dit que cette pièce de vers représente un *bœuf,* ce qui, certes, doit être assez singulier. A. S.

Un poëte normand fort peu connu, Robert le Rocynez, a célébré les *Amours de Diane* dans un petit volume (Coutances, 1605), qui réunit 59 sonnets et des pièces figurées, c'est-à-dire, formées de vers qui, par leur mesure et leur disposition, représentent des pyramides dressées ou renversées, des ailes, des colonnes, des cœurs, des verres à boire, etc.

Une note jetée dans la *Biographie universelle,* au bas de l'article consacré au poëte grec Lycophron (t. XXV, p. 508), donne quelques détails curieux sur deux ouvrages remplis de vers figurés, l'*Urania* de Balthazar Bonifacio et la *Metametrica* de Caramuel. Ces deux livres, fort rares, sont d'étonnants chefs-d'œuvre en fait de laborieuses puérilités.

Un poëte allemand du commencement du dix-septième siècle, figura le double sommet du Parnasse dans des vers qu'a transcrits le docteur Grüsse, *Lerhbuch einer allgemeinen Literaergeschichte,* t. III (1852), 2de section, p. 216.

DES CENTONS.

M. Peignot ne parle pas des centons homériques composés par l'impératrice Eudocia et dont nous connaissons une dixaine d'éditions comprises dans divers recueils, tels que les *Poetæ christiani* d'Alde, la *Bibliotheca Patrum,* etc. Ils ont été publiés par Teucher, à Leipzig, en 1793, avec les *Virgiliani-centones* de Proba Falconia. M. Letronne, dans son savant travail sur les *Inscriptions de l'Égypte,* t. II, p. 398, rapporte des exemples de centons homériques.

Pour arriver à être un peu complet dans ce genre, il faut posséder :

Virgilii centones continentes vitam Salvatoris nostri Jesu-Christi, concinnati opera et studio Oth. Gryphii, excusi ab And. Burgero, Ratisponensi, 1593, in-4°.

Historia et miracula sacratissimæ hostiæ Middelburgi, centone virgiliano expressa, Lovanii, 1680, in-folio.

Sancti Victoris victoria virgilii-centonibus descripta, Paris, sans date (catalogue Motteley, 1824, n° 847).

De bello siculo cento ex Virgilio ad invictissimum Galliarum regem Ludovicum XIV, Modenæ, 1677, in-8°. Cet opuscule est dû à un médecin célèbre, à Ramazzini.

Virgilii Sybilla capitolina, poematium, interpret. et notis illustratum, à S. L. (P. Daudé), Oxonii (Hollande), 1726. Ce centon de 1,341 vers, accompagné d'une explication en prose, est relatif aux querelles occasionnées par la bulle *Unigenitus*.

M. Moreau, dans son excellente *Bibliographie des Mazarinades,* indique, t. III, p. 268, le *Virgile mazarin*. Singulière idée que d'établir en vers de Virgile un dialogue entre la Reine, le duc d'Orléans, le prince de Condé et Mazarin.

Il parut à Munich, en 1617, un volume de 99 pages, orné de gravures de Sadeler et intitulé : *Elegantes Virgilio-Ovidio-centones ;* ils concernent la création du monde, saint François, saint Charles-Borromée, etc. Freytag (*Adparatus literarius,* p. 1344) a consacré une notice à ce livre.

On trouve dans le volume elsevirien : *Baudii Amores*, Amsterdam, 1638 ([1]), un centon virgilien scabreux, de Daniel Heinsius. Celui qu'Ausone avait composé dans le même genre, a été reproduit dans le singulier in-folio de Sinibuldus, *Geneanthropeia*.

Parmi les écrivains qui, avant Ausone, avaient composé des centons, nous ne connaissons que Hesidius Geta, auteur d'une tragédie de Médée, *ex centonibus virgilianis inflata ;* elle a été insérée dans l'Anthologie latine de Burmann et dans les *Poetæ latini minores* de Lemaire, t. VII, p. 446.

Ajoutons que dans l'Anthologie de Burmann, nous rencontrons d'autres exemples de centons ; p. 103, le Jugement de Paris, 42 vers, attribué à Mamertus; p. 115, Hippodamia, 162 vers; p. 125, Alcesta, 162 vers ; p. 523, le Jeu de hasard, 112 vers.

La *Descriptio poetica creationis* jointe à l'ouvrage de Ryssenius : *Justa detestatio libelli Beverlandi,* 1680, in-8°, n'est qu'un centon assez bien fait.

Un des premiers volumes qui sortit de l'*Officina* elsevirienne fut

([1]) « Que des érudits de Hollande ayant voulu en 1638 se moquer en latin « d'un assez lourd érudit du même pays, le docteur Dominicus Baudius, mort « depuis 1613, c'est ce qui n'a, ce me semble, jamais pu intéresser personne « même en Hollande ; cependant, ce volume est resté ferme dans les curiosités « bibliographiques, et il est recherché, même pour les bibliothèques les mieux « composées. » (Renouard.)

le *cento ethicus, ex variis poetis hinc inde contextus per Dom. Blyenburgium,* 1599.

Parmi semblables tours de force, on peut mentionner encore la *Musa catholica Maronis, sive catechismus maroniano carmine expressus,* ab Ægid. Bavario, Antverpiæ, 1622; le *Vaticinum virgilianum, de expugnatione Rupellæ,* par François de Sainte-Marthe et le *Bellislias,* in-8°, sans lieu ni date, qui se compose d'une application au maréchal de Belle-Isle, des 300 derniers vers du 4e livre de l'Enéide.

C'est à Ovide en grande partie qu'ont été empruntés les matériaux du *Radulphi Fornerii cento christianus, seu divina metamorphosis,* Paris, 1644.

Le catalogue imprimé du Musée britannique nous fait connaître un centon intitulé : *Satyricus in hodiernos motus septentrionis concinnatus.*

Des ouvrages en prose composés de morceaux dérobés ont reçu la dénomination de centon. L'ouvrage de Bellinden, *De tribus luminibus Romanorum,* Paris, 1634, in-folio, est une espèce de centon de phrases de Cicéron.

Quelques écrivains espagnols se sont exercés dans le genre qui nous occupe en ce moment.

Lope de Vega a mis au jour un sonnet qui, au mérite (si c'en est un) d'être en quatre langues différentes, réunit celui d'être formé de vers entiers empruntés à Horace, Arioste, Pétrarque, Camoens, le Tasse, Seraphino, Boscan et Garcilasso. Pulger fit, en l'honneur de Gongora, une *ecloga funebre,* composée de vers pris dans le poëte auquel s'adressait cet éloge.

M. Peignot observe avec raison qu'on peut regarder comme un centon les *Essais sur l'histoire de la révolution française par une Société d'auteurs latins.* Nous connaissons trois éditions de ce travail curieux, habilement exécuté par M. Héron de Villefosse, an VIII, in-8°, 85 pages, in-12, 107 pages; 1803, in-8°, XXIV et 111 pages. Le catalogue Leber, n° 4864, en cite quelques passages. M. Quérard (*Supercheries littéraires*) en signale une traduction italienne, Brescia, sans date, in-8°. Il y avait, d'ailleurs, deux siècles que les troubles de la Ligue avaient donné lieu à un écrit du même genre devenu bien rare aujourd'hui : *Factio gallica versibus fere virgilianis,* 1595.

DES PARODIES.

Longue serait la liste des parodies des pièces de théâtre composées depuis un siècle environ, mais elle ne saurait trouver place ici. On consultera la *France littéraire* de l'infatiguable M. Quérard, t. X, p. 389, pour l'indication de diverses parodies des tragédies de Voltaire.

Nous mentionnerons aussi *Céleste, opéra parodi-burlesque* (parodie d'Alceste), 1784; la *Veuve de Nulcifrote,* parodie de Didon, 1785; *Nani,* parodie de Nina, 1787; *Sincope,* parodie de Pénélope, 1786; *Marcassin et Tourlourette,* parodie d'Aucassin et Nicolette, 1780; *Harnali, ou la contrainte par corps* et *Oh! que nenni, ou le mirliton fatal,* parodie d'Hernani de Victor Hugo [1]. En fait de parodies, une des plus étranges, c'est sans contredit *Caquire,* parodie de Zaïre. Le catalogue Soleinne, n° 3489, consacre une note à la seconde édition, *considérablement enmerdée,* Chio, sans date, en vente chez le Foireux. Le genre de cette pièce nous interdit toute citation; les auteurs de la *Bibliotheca Scatologica* (Paris, 1841) en font mention, p. 3, mais ils n'en donnent aucun extrait. Ils parlent aussi, p. 56, d'une parodie de la *Lucrèce* de M. Ponsard, intitulée *Serre-fesse,* qui n'a point été imprimée, et pour cause, mais dont il circula des copies autographiées [2].

DES VERS BURLESQUES.

M. Peignot qui mentionne en ce genre deux productions de d'Assoucy, aurait pu indiquer également le *Jugement de Paris,* poëme du même auteur, Paris, 1648, in-4°. Voici les titres de divers écrits qui appartiennent à ce genre de littérature; il n'existe sans doute guère de bibliothèques où ils soient tous rassemblés.

L'Ovide bouffon, ou les métamorphoses travesties, en vers burlesques (par L. Richer), Paris, 1665.

L'Arioste, en vers burlesques, 1650, in-4°.

(1) Comme parodie de la même pièce, nous connaissons encore *N. I. ni, ou le danger des castilles.* A. S.

(2) Nous lisons dans l'*Encyclopædia Americana, New-York,* 1831, que l'*Oriflamme,* pièce de circonstance, jouée à Paris au commencement de 1814, fut parodiée d'une façon fort plaisante, par Rehfors, à Leipzig.

Agréable récit de ce qui s'est passé aux barricades de Paris, décrit en vers burlesques, 1649, in-4°.

Le Courrier françois, en vers burlesques, Paris, 1648; 12 numéros.

Le Babillard du temps, en vers burlesques, Paris, 1649.

Le Fracas de la foire du pré, dialogue burlesque, Rouen, sans date (vers 1620). Facétie singulière dont il a été donné à Paris, en 1836, une réimpression à 60 exemplaires.

L'Escole de Salerne, en vers burlesques (par Martin), 1651. Ce volume, imprimé par les Elsevier, est fort recherché. Un exemplaire, auquel était joint l'*Ovide en belle humeur* de d'Assoucy, 261 fr., vente Millot en 1846, n° 419. Ce poëme a été réimprimé dans le *Petit recueil de poésie récréative,* Paris, 1848, pp. 241-260.

La ville de Paris, en vers burlesques, par Berthaud, 1654. Il existe diverses éditions de cet écrit, mais celle que nous indiquons et qu'on joint à la collection elsevirienne, est la seule qui ait de la valeur.

La ville de Lyon, en vers burlesques. Lyon, 1750, in-12.

Œuvres burlesques de Nouguier. Orange, 1650, in-8°. Épisodes mythologiques, espèces d'héroïdes rimées avec facilité par un auteur fort peu connu.

Relation du voyage de Brême, en vers burlesques, par Clément, 1676, in-12. Un exemplaire non rogné de ce volume peu commun, s'est payé 71 fr., vente Millot, en 1846. Dans une note insérée au catalogue Montaran, Paris, 1849, M. Nodier attribue cette relation au fameux Corneille Blessebois.

Description d'Amsterdam, en vers burlesques, par Le Jolle, Amsterdam, 1666. Le Jolle est sans doute un pseudonyme. Peut-être Clément, l'auteur de la *Relation* ci-dessus, a-t-il composé cette *Description.* Il y a des passages presque identiques dans les deux ouvrages.

Le Procès des précieuses, en vers burlesques, par de Somaise, Paris, 1660, comédie en un acte. (*Voy.* au sujet de cet écrivain, que sa querelle avec Molière a tiré de l'oubli, les *Notions de linguistique,* par Nodier, pp. 280-285.)

Le Pater noster de M. Colbert, mis en vers burlesques. Cologne, 1684, in-12.

La Muse en belle humeur, où est contenue toute la solennité de l'entrée de Leurs Majestés, en vers burlesques, par Parent, sans date, vers 1660, in-4°.

Remerciement de messieurs les provinciaux sur la glorieuse entrée de Leurs Majestés, en vers burlesques, 1660.

L'Enfer burlesque, le Mariage de Belphégor, etc. Cologne, 1677. Un de ces volumes que quelques amateurs joignent à la collection elsevirienne et qui ne lui appartiennent pas. Cet *Enfer* présente le sixième livre de l'Enéide, *travesti et accomodé à l'histoire du temps.* L'édition originale est de Paris, 1649. in-4°.

La petite Varlope, en vers burlesques. Chalons, in-12. (Il a déjà été question dans ce *Bulletin,* t. I, p. 443, de ce livret, d'après l'exemplaire Nodier, adjugé à 103 fr., en 1844, et revendu 50 fr. à la vente Taylor. C'est encore très-cher pour un écrit aussi plat. *Voy.* la *Bibliothèque poétique* de M. Violet Leduc, t. II, p. 84.)

Le Faut-mourir, par Jacques-Jacques, en vers burlesques, 1677, poëme assez remarquable dont il existe plusieurs éditions.

Histoire des amours d'Abailard, en vers satiri-comi-burlesques, 1724, ouvrage en vers que M. Nodier signale avec justice comme étant d'un goût fort cynique et qu'on attribue à Thémiseuil de Saint-Hyacinthe, l'auteur du *Chef-d'œuvre d'un inconnu.* Un des chefs-d'œuvre du genre burlesque, le *Virgile travesti* de Scarron, provoqua le zèle d'imitateurs nombreux; on vit paraître *la Suite du Virgile travesti,* par I., Bordeaux, 1675; par P. Brussel, La Haye, 1767; le *Virgile goguenard* de Petit-Jehan, 1652, in-4°; ces derniers ouvrages n'ont aucun sel, aucun agrément. La poésie patoise s'empara d'un sujet auquel la verve et le sans-façon des dialectes provinciaux trouvaient à s'appliquer avec succès; à côté du *Virgile virai en bourguignon,* dont parle M. Peignot, on peut placer trois traductions burlesques de divers écrits de l'Enéide en dialecte languedocien, par Vales de Mountech, Narbonne, 1648; par Bergoing, Narbonne, 1652, et par un anonyme, Béziers, 1682. (*Voy.* sur ces diverses versions, la *Revue du Midi,* Montpellier, 2e série, t. I (1844), pp. 244-256.)

Diverses imitations badines de Virgile, de date assez récente, telles que le *Virgile travesti,* en dix chants, par Chayron, Paris, 1817, in-8°; l'*Enéide des gens du monde,* imitation libre de Virgile, par Julien Bonhomme, 1827 (livre 1er et unique); la *Quasi Énéïde*

ou traduction libre de l'Enéide, livre 1er, 1834, ont trop peu d'intérêt pour qu'on s'y arrête.

Les Italiens citent comme un modèle du genre, pour la facilité de la versification et pour la gaieté, l'*Eneide travestita* de J.-B. Lalli, 1633; cet auteur s'amusa aussi à travestir *in stil burlesco* quelques-unes des *rime* de Pétrarque.

Un auteur anglais, Ch. Cotton, qui a travesti Virgile, a de plus mis au jour *Lucian burlesqued,* London, 1715. Il existe aussi un ouvrage de Wicherly : *Hero and Leander, in burlesque,* 1669.

N'oublions pas le poëte autrichien Blumauer dont l'*Enéide travestie,* Vienne, 1784-88, fort répandue en Allemagne et plusieurs fois réimprimée, a été traduite en russe par Ossipof, Pétersbourg, 1791-93.

Nous signalerons à l'attention des amateurs le *Théâtre burlesque,* Paris, 1840, 2 vol. in-32; les *Cantiques nouveaux de saint Charles Borromée et de sainte Catherine d'Alexandrie,* à l'île Sonnante, 1779, etc. Nous laissons de côté les nombreux poëtes italiens qui se sont exercés dans le genre burlesque et dont les écrits furent, dès 1548, réunis en un recueil réimprimé, à diverses reprises, avec des augmentations considérables.

DES CHRONOGRAMMES.

Voici les titres de deux ouvrages que nous avons eus sous les yeux et dont M. Peignot n'a point parlé :

État de la France et description de Paris, en 1815, *en chronogrammes,* par un ancien professeur. Paris, Eberhard, 1820, in-12.

Dissertation analytique sur les chronogrammes, donnée pour étrennes à toutes les personnes désœuvrées qui n'auront rien de meilleur à faire, par un petit-maître. Bruxelles, 1718, in-12.

Notre *Bulletin* a déjà donné des exemples de chronogrammes, t. I, pp. 65, 66, 259.

Un médecin de Toulouse, littérateur judicieux et instruit, M. Noullet, a publié, en 1847, une brochure sur cinq chronogrammes inédits en langue romane.

Trois livres facétieux, imprimés en Allemagne au dix-septième siècle, ont leur date énoncée en chronogrammes dans des titres fort longs qu'a transcrits le docteur Graesse, *Lehrbuch einer allge-*

meinen Literaergeschichte, t. III, 2e section, pp. 256 et 257 (1852).

M. Leglay, dans son *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Cambray,* p. 4, en mentionne un dont la date est donnée en un chronogramme. Il en est de même d'un recueil de vers historiques du jésuite Gérard Grumsel. Anvers, 1665. (*Voy.* le catalogue Courtois, nº 2011.)

C'est parfois sur des substances plus durables que le papier que s'est étalé le chronogramme. La *Revue de numismatique,* t. XVI, p. 52, cite une médaille de Charles VI, en mémoire de ses victoires sur les Anglais, qui offre un chronogramme, et il serait facile d'en présenter d'autres exemples.

SINGULARITÉS DIVERSES.

Il serait trop long de consacrer à chacune d'elles un article spécial ; nous les passerons rapidement en revue en commençant par la *contrepetterie.*

Rabelais en offre des exemples bien connus. Nous avons rencontré dans une ingénieuse comédie de Firenzuola, *la Trinazia,* une plaisanterie semblable, *la faresti invergilias Parezzio,* pour *impazzar Virgilio* (tu ferais perdre la tête à Virgile). Ajoutons que les *Mélanges* de Nodier, 1820, t. I, p. 188, contiennent un article fort curieux sur cette pièce due à l'un des plus spirituels écrivains de la Toscane au XVIe siècle.

L'auteur des *Amusements philologiques* nous semble avoir oublié le coq-à-l'âne, genre d'écrit d'un mérite peu relevé sans doute, mais qui ne saurait être omis dans l'énumération.

Nous connaissons, en fait de livrets de cette sorte, le :

Coq-à-l'asne des Huguenots tuez et massacrez à Paris, le 24e jour d'aoust 1572 (en vers), Lyon, 1572.

Coq-à-l'asne sur les affaires de ce temps, Paris, 1614.

Le Coq-à-l'asne envoyé à la cour, 1622.

Le Coq-à-l'asne ou Pot aux roses descouvert adressé aux financiers, 1623.

Coq-à-l'asne de Thony (nom d'un fou de Charles IX) sur la Ligue et la cour d'Henri III, attribué à Phil. Desportes (manuscrit qui fait partie de la bibliothèque de M. Leber, *supplément,* p. 120).

A côté du coq-à-l'âne, dont Marot fut un des premiers à donner

des modèles, se place l'amphigouri cultivé au XVIII[e] siècle par divers auteurs, tels que Collé, Vadé, Bordes, etc. Nous n'oublierons pas *Cocatrix, tragédie amphigouristique* par Collé; *N, I, Ni ou le danger des castilles, amphigouri en vers sublimes mêlés de ridicules,* 1830 ([1]). C'est encore dans le genre amphigourique qu'on peut placer, dès le commencement du XVI[e] siècle, les sonnets du florentin Buschiello; dans un d'eux, il prie un artiste de peindre un tremblement de terre en l'air et une montagne prêtant ses lunettes à un clocher qui passe une rivière à la nage.

A l'égard des vers *recurrents,* nous dirons qu'on en trouve dans Sidoine Apollinaire, liv. IX, lettre 14, et que M. E. du Méril en cite divers exemples (*Poésies populaires latines, antérieures au* XII[e] *siècle,* 1843, p. 152).

M. Peignot consacre à la poésie macaronique un chapitre assez court et devenu bien insuffisant, depuis qu'on possède sur cette portion fort curieuse de l'histoire littéraire le volume de Genthe, *Geschichte der macaronischen Poesie*, Leipzig, 1829, et surtont l'excellent travail de M. O. Delepierre, *Macaroneana,* 1851, in-8°, dont nous espérons que l'auteur donnera avant peu une édition nouvelle, en l'enrichissant de citations empruntées à quelques poëtes macaroniques très-peu connus. Le plus ancien de tous, Tifus Odaxius, de Padoue, mérite bien de voir sa *Macharonea,* réimprimée en totalité; il en a paru quelques passages dans le *Serapeum,* Leipzig, numéro du 15 juin 1851, mais, *par révérence de l'anticquaille,* nous demanderons la permission de placer ici, d'après une copie manuscrite en notre pouvoir, quelques vers de cette satire mordante dirigée contre divers habitants de Padoue.

DE BERTAPILIA.

Hic Bertapaiam tota cacabat in urbe
Inter bordelos, inter cinquanta putanas
Frapantem multum, jurantem corpora Christi
Ridentem multum bufonizantem que catavit
Hic est justator, frapator magnus que fututor
Et putanarum gubernator maximus atque,

(1) Cette pièce que nous avons déjà citée ci-dessus, est une parodie de *Hernani* de Victor Hugo. A. S.

Eximius vates zvielerius et spadacinus
Qui nisi ifallum nunquam scit dicere verum
Non nisi per forza veritas de dente veniret
Videres potius cœlum cascare rotundum
Precipitesque devs Martem Veneremque putanam
Et potius violas nivem florere per albam
Fulmina restari montes caminare veloces
Phrosinamque meam pejus venire pudicam
Quam Bertapaiam veram parlare parolam;
Quicquid enim dicit credat quicumque bosiam
In centum verbis dicit mendacia centum,
Nititur interdum verum proferre, sed illi
Usus jum pridem et mendax natura repugnat
Quod si mendacem querit sforzare naturam
Infelix toto cascat de corpore sudor.....

Un genre d'ouvrages tout particuliers se compose d'écrits d'auteurs anciens détournés de leur véritable sens, grâce à un procédé qui tient à la fois du centon et de la parodie; mais la parodie, trop souvent facétieuse et badine, se montre ici édifiante et pieuse. Nous citerons comme s'étant exercé dans cette carrière, aujourd'hui complétement délaissée :

Thomas Sagittarius, *Horatius Christianus, sive parodiæ sacræ ad Horatii ductum noviter accomodatæ,* Jena, 1615, in-12.

Al. Ross, *Virgilii evangelisantes Christiados libri XIII,* Roterdami, 1653, in-12.

J. Burmeisterus, *Martialis parodiæ sacræ,* Goslar, 1612. Dans ce livre curieux, des expressions très-ordurières sont remplacées quelquefois par les noms les plus respectables et en regard de ces dévotes transformations, l'éditeur a eu la naïveté de placer, en toutes lettres, le texte original, de sorte qu'il a produit un volume des moins édifiants et des plus ridicules.

Le *Virgile évangélizant* d'un poëte agenais fort peu connu, Fr. Philon, doit être une parodie du même genre, mais nous n'en connaissons que le titre.

Une inspiration bien différente a amené des parodies fort licencieuses; on a imprimé le quatrième livre de l'*Enéide* et l'*Art poétique*

de Boileau, travestis de la façon la plus obscène; nous ne voulons point entrer, à cet égard, dans de plus amples détails.

Nous pourrions sans peine ajouter bien d'autres indications à celles que nous réunissons ici; mais nous tenons à ne point épuiser le sujet que nous abordons; si nous voulions revenir sur les points effleurés dans notre premier article, nous l'augmenterions de bien des pages, mais nous nous en abstiendrons. Toutefois, nous ne pouvons résister au désir de citer, en fait de vers brisés, le *Tractatus de planctu ruine ecclesie, latino simul et vulgari ydeomate rithmico, seu versifico modo compositus*. Memmingae, sans date (vers 1500), in-4°. Chaque vers est coupé en deux parties; la première est en latin et elle forme, avec le vers qui vient après, un sens suivi; la seconde est en allemand.

On rencontre des pièces *bilingues* en italien et en français, ou en italien et en latin, dans le rare et curieux ouvrage d'Antonius de Tempo, *de Ritimis vulgaribus,* Venise, 1509, in-8°. Il s'y trouve aussi des compositions dans lesquelles un même mot appartient à deux vers qui se succèdent. Le volume XXII[e] récemment publié de l'*Histoire littéraire de la France,* in-4°, fait connaître, pp. 136 à 143, des vers composés au treizième siècle et formés d'un mélange de mots français et latins.

En ce qui touche aux vers monorimes, on nous a communiqué un opuscule publié à Paris, en 1832, *Singulière profession de foi d'un vieil actionnaire de l'Ambigu-comique.*

Ausone s'est amusé à des tours de force de ce genre en composant des vers qui finissent par des monosyllabes grecs et latins. (*Voy.* l'édition de Panckouke, t. II, pp. 89 et suiv.)

Nous parlerons un autre jour du stile pédantesque, de la mise en vers de divers ouvrages qui semblent avoir fort peu de chose à démêler avec la poésie, et nous toucherons à quelques autres singularités littéraires que le savant auteur des *Amusements philologiques* a laissées de côté, parce qu'il s'était tracé un cadre dont il ne voulait point sortir.

G. Brunet.

Note de Charles Nodier *relative à* Corneille Blessebois *et à l'imprimerie Elsevirienne.*

Nous avons fait mention dans le travail qui précède d'une note de M. Charles Nodier, insérée au catalogue Montaran ; ce petit catalogue n'ayant pas eu une grande publicité, nous jugeons à propos de donner en entier les remarques du spirituel académicien au sujet d'un personnage mystérieux dont les bibliophiles se préoccupent fort et dont notre *Bulletin* a déjà parlé (*voy*. t. I, p. 417).

Relation d'un voyage de Copenhague à Brême, en vers burlesques. Brême, Claude Lejeune, 1705.

« M. Bérard ne connaissait point ce livre quand il publia son Essai « sur les Elzevirs ; il s'en trouva deux exemplaires à sa vente, « n°s 783 et 784 [1] ; le premier avec ses véritables titre et date ; le « second, qui est celui-ci, rafraîchi d'un titre nouveau.

« Il faudrait n'avoir jamais vu d'éditions elzeviriennes pour mé- « connaître ici les types qui avaient servi, en 1666, pour la *Descrip-* « *tion d'Amsterdam* de Le Jolle, et depuis, en 1676 même, pour les « nombreux et misérables ouvrages de Blessebois.

« Ce Pierre-Corneille Blessebois, que je crois sorti, sous ce mas- « que, de la noble famille des Coras, paraît avoir été le patron du « livre de M. Clément (car c'est le nom que prend l'auteur) ; et si « je m'en rapporte au style de l'œuvre, c'était une adoption fondée « sur une grande homogénéité de *talent*. Les écrits de Blessebois « furent imprimés en la même année et dans la même ville que ceux « de son ami. Les caractères sont les mêmes, ainsi que le format, et « si l'un des deux est elzevirien, on ne peut contester le même hon- « neur à l'autre. Seulement la *Relation du voyage* est beaucoup plus « rare, puisque nous en entendons parler pour la première fois.

« Arrivons à la grande *difficulté* qui n'est pas *difficile* à résoudre. « Depuis la mort de Jean Elzevier, Daniel s'était établi à Amsterdam,

[1] Les deux exemplaires furent adjugés à 11 fr. 65 c. et à 36 fr. Ce dernier n'était pas rogné ; il fut revendu 50 fr. chez M. Montaran.

« et la date de *Leyde* ne se trouve plus qu'une ou deux fois aux « publications de la famille. On conclut de là qu'il n'y avait plus de « types elzeviriens à Leyde, et que l'édition de Blessebois, par exem- « ple, est apocryphe et bâtarde.

« Mais c'est qu'on oublie que la veuve de Jean n'était pas morte, « qu'elle avait eu probablement sa part au pacte de société des deux « Elzeviers, et qu'à la mort de son mari, elle dût rentrer dans sa « propriété. Qu'elle ait exercé depuis l'imprimerie sous un anonyme « presque *inviolé,* cela peut s'expliquer de deux manières ;

« Premièrement, ses enfants suivaient de grandes carrières. Il « paraît qu'elle est mère de Daniel, vice-amiral de Hollande.

« Secondement, fort jeune à la mort de Jean, qui n'atteignit pas « sa trente-neuvième année, on oserait croire qu'elle laissa tomber « l'administration de sa maison à la merci de quelques hommes de « mœurs faciles et d'un esprit peu timoré ; car presque toutes ces « merveilles elzeviriennes que produisit Leyde, dès lors, appartien- « nent à la classe des livres hostiles et des livres obscènes. Il est « facile de comprendre le genre d'influence que Blessebois put exer- « cer sur un pareil établissement. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il « était fort bien dans la maison en 1676, puisqu'il dédiait un de ses « livres à M. Elzevier, capitaine de mer (et depuis vice-amiral), qui « ne pouvait pas avoir plus de vingt-sept ans. »

Ceci nous suggérera quelques courtes observations.

Le bien judicieux auteur du *Manuel du libraire* pense, avec raison, ce nous semble, que l'interprétation ingénieuse mais forcée que donne M. Nodier du nom de Corneille Blessebois, n'est qu'un jeu d'esprit. Blessebois n'est qu'un attribut du nom de la corneille, « l'instinct des oiseaux à gros bec les portant à frapper violemment « les branches et le tronc des arbres sur lesquels ils se posent. » (*Mélanges d'une petite bibliothèque,* p. 369).

M. Nodier n'est pas très-exact dans ce qu'il avance au sujet des Elzeviers ; ce n'était pas avec Jean, mort à Leyde, le 8 juin 1661, que Daniel était associé, mais avec Louis (troisième du nom), qui se retira des affaires en 1664-65 ; la veuve de Jean, Eva van Alphen, continua d'imprimer jusqu'en 1681, mais avec fort peu d'activité, et se bornant presqu'exclusivement aux ouvrages émanant de l'univer-

sité ; circonstance qui semble militer contre l'opinion de M. Nodier, d'après laquelle cette typographie languissante, et ne vivotant qu'au moyen d'un privilége, se serait consacrée à la fabrication de livres défendus.

La veuve de Jean n'était pas si jeune que le croit M. Nodier, lorsque son mari mourut ; elle même décéda en 1695, à 75 ans moins 9 jours ; elle avait donc 41 ans en 1661, lorsqu'elle se trouva seule à la tête de l'imprimerie de Leyde ; il est très-vrai que son fils Daniel devint vice-amiral ; il mourut en 1688. L'ouvrage de Blessebois. *le Lion d'Angelie,* 1676, est dédié à M. Elzevier, *capitaine ordinaire de mer,* et à sa femme, née van Swanenveld ; ce capitaine est, en effet, Daniel, et il n'avait alors que 27 ans, comme le remarque M. Nodier. Nous pensons d'ailleurs qu'au moyen de recherches nouvelles et d'un examen approfondi de circonstances jusqu'à présent négligées, il serait possible de réunir sur Blessebois des données plus certaines que celles qu'on possède encore, mais nous ne sommes pas en mesure d'entreprendre ce travail.

G. B.

François Désiré de Sevin.

Voilà un nom bien inconnu dans l'histoire des lettres, et dont aucun biographe, à ma connaissance, ne parle, et, cependant, celui qui le porte brille au premier rang des poëtes latins du XVII[e] siècle, du moins quant à la fécondité. Son bagage poétique se trouve rassemblé en un grand volume in-folio, sous ce titre : *Pindus charitatis seu horæ subsecivæ R. P. Francisci Desiderii de Sevin, Bruxellensis, S. Ord. minorum S. Francisci de Paula theologi concionatoris, necnon Præfecti Regiæ Confraternitatis D. Virginis a solitudine Antverpiæ, etc. Charitopoli, typis Basilicis.* (Pagination séparée pour chaque pièce).

Ce titre et une note dans le courant de l'ouvrage nous apprennent tout ce que nous avons pu recueillir sur cet écrivain. Il était fils de

Pierre de Sevin, mort en 1688, et de Jeanne Lambertine de Lardinois, décédée en 1692, tous deux enterrés dans l'église du Sablon, à Bruxelles. Il avait deux frères, Christophe et Alexandre et une sœur qui se fit Carmélite à Termonde, en 1692. Quant à lui, il était entré dans l'ordre des Minimes avant 1675 et vivait encore en 1693, ainsi qu'il conste par la date de deux pièces de vers.

Sa vie dut s'écouler longue, paisible et honorée dans son couvent dont il était la gloire et qui lui octroyait de longs loisirs pour scander des hexamètres et faire des tours de force poétiques. Notre bon père était, comme son compatriote Bochius, un Pindare de circonstance. Il était le chantre obligé de toutes les solennités publiques et domestiques : inaugurations d'évêques, mariage de princes, prises de voile, jubilés, premières messes, fêtes de congrégations, c'étaient là les événements pour lesquels il montait le plus volontiers sa lyre. Quelquefois cependant la simple politesse ou le désir de créer un de ces chefs-d'œuvre dans lesquels excellaient Polydore et Raban Maur, paraissent seuls avoir inspiré sa verve complaisante.

Le volume dont nous avons donné le titre est le recueil de ces pièces faites et imprimées à diverses époques. Il est divisé en treize livres composés chacun de trois ou quatre poëmes. Chaque poëme a son titre particulier, une pompeuse dédicace et une ou plusieurs gravures. La grandeur du caractère typographique, l'ampleur de la justification, les belles marges donnent à l'ouvrage l'aspect d'un brillant album. C'est du reste la seule façon dont il brille.

Chaque pièce a un titre composé du mot charitas accolé à quelque vocable hétéroclite et formant ensemble un *concetto* que le bon père croyait des plus spirituels.

Par exemple : *Adventus Charitatis dicatus adventui Ill. ac Rev. D. Jo. Ferd. Van Beughem, noni Antverpiensium episcopi, etc.—Xenium Charitatis nuncupatum Seren. principi Francisco Anselmo sedis Moguntinae archiepiscopo.*

— *Mitriaca Charitatis in Ill. D. Humberti Guilielmi de Soye archiep. Mechlin. inauguratione.*

— *Braxinium Charitatis, etc., in primitiis D. Aug. Hoppenbrouwer.*

— *Hierotheca Charitatis inscripta praenob. D. Andr. Eug. de Valckenisse, etc., bibliothecae publicae* (*Antverpiensis*) *curatori.*

—Metempsychosis Charitatis dicata D. Woutherio de Haecx, J. C. Antverp. dum ederet Libros Bavaridos, etc., et une cinquantaine d'autres termes pareils ayant tous un rapport plus ou moins quelconque avec le nom, les armes, les fonctions, etc., de celui à qui le poëme est dédié.

Nous ne dirons pas grand'chose du mérite poétique de ces pièces. Le père de Sevin avait une merveilleuse facilité pour les contorsions rhythmiques. Ses poëmes sont comme les édifices de son époque, un fouillis de volutes, d'astragales, de bossages, d'enroulements où l'œil se perd. Ce sont de perpétuels énigmes, des jeux de mots à donner le frisson, des échos rébarbatifs, des anagrammes hasardés Dieu sait comme. Tantôt c'est un poëme de 150 vers dont chaque mot commence par un V, tantôt c'est une pièce au milieu de laquelle se dessine un calice formé de mots qui, lus à droite, à gauche, de haut en bas, que sais-je, composent des vers dans des vers. C'est un flux d'érudition poétique, des cascades de termes mythologiques, des muses, des lyres, des Apollons à étourdir. Le bon père était un peu honteux pourtant d'avoir fait un pareil abus des oripeaux païens, car, pour qu'on ne le prenne pas un jour pour un contemporain de Virgile ou de Lucain, il a bien soin de terminer son livre par une profession de foi et par demander grandement pardon de s'être servi dans ses vers des noms des dieux du paganisme.

Telle qu'elle est, cependant, cette poésie plut et devait plaire à l'époque de notre auteur. Nous n'en voulons pour preuve que l'approbation suivante donnée au livre par P. Hoppenbrouwer, *in Univers. Lovan. SS. canonum prof.* :

Versus Charitatis vener. Patris F. D. de Sevin fluunt quasi dulcissimum vinum de sancto monte Coelestis Apollinis. Ut igitur is fluminis impetus laetificet civitatem Dei praeli dignissimos censui.

On ne saurait plus élégamment caractériser le style et la poésie du révérend père.

S'il eût fallu un courage bien cuirassé pour lire ces vers, il n'en est pas de même des nombreuses notes couvrant les marges de ce livre. Dans le nombre, il en est quelques-unes d'intéressantes. Ainsi, la pièce *Campana charitatis resonans in die regum dicata*

D. Melchiori de Haze ([1]), *æris vocalis fusori,* etc., est un poëme sur les cloches, leur invention, leur histoire, leurs propriétés. Entre autres :

Cernis ut e motu campana tonitrua pellit,

ce qui ne s'accorde ni avec la science actuelle ni avec l'expérience.

Dans une note, notre poëte dit que ce De Haze avait acquis une grande renommée dans l'art de fondre des carillons. Il fit pour Bruges 30 cloches pesant 45,544 livres; pour l'Escurial, 31 pesant 17,250 livres; pour le Prado, 32 pesant 4,443 livres. En 1693, le roi d'Espagne lui en commanda pour Aranjuez 25, du poids de 895 livres. Lorsque le roi les entendit résonner, il s'écria : *Non est inventus similis illi*. De Haze en exécuta encore pour Breda 30 pesant 9,215 livres; pour Alcmaar, 35 pesant 15,286 livres; pour Gorcum, 25, du poids de 1,822 livres.

Il y avait à cette époque un habile fondeur de carillons à Amsterdam, nommé Emoni; mais, selon notre poëte, il était inférieur à De Haze.

Hierotheca charitatis inscripta D. And. Eug. de Valckenisse, bibliothecae publicae curatori (*Antverpiae*). Dans ce poëme, assez long, il fait l'histoire de cette famille originaire de la Zélande. Les notes contiennent des détails historiques curieux sur quelques-uns de ses membres. Je les signale au savant conservateur du musée des armures de Bruxelles ; je ne doute pas qu'il ne connaisse les fastes de ses ancêtres ; mais peut-être ignore-t-il qu'ils ont eu un Ovide pour les chanter.

Apologeticum charitatis pro supplicatione regiae confraternitatis sub titulo D. Virginis a solitudine, etc. Antverpiae. C'est une histoire, en prose, de cette confrérie, de ses solennités, etc., racontée dans les moindres détails. Il y a là des choses intéressantes pour l'histoire locale.

Praeludium charitatis inscript. D. Henrico Hilwerve, sacerdoti dignissimo, etc. Dans ce poëme, le P. de Sevin décrit la maison de Rubens, habitée alors par H. Hilwerve, grand protecteur des arts. Selon le poëte, la demeure de l'illustre peintre pouvait le disputer aux

([1]) D'Anvers ou de Cologne ?

plus riches palais par la richesse de ses ornements et par les trésors artistiques dont le nouveau possesseur ne cessait de la remplir. Les églises d'Anvers avaient également leur part des munificences de ce Mécène : l'église de Saint-Jacques reçut de lui le maître-autel et plusieurs autres ; il y fit construire des chapelles, un péristyle, un propylée orné d'une double pyramide d'ordre dorique (je traduis littéralement), un tableau représentant le crucifiement, et des statues de la Vierge et de saint Jean.

Jubilus charitatis in jubileo Antverpiensi inscriptus invictissimo regi Carolo II, Hispan. regi. Poëme d'environ 600 vers sur Anvers à propos du jubilé de cent ans depuis la prise de cette ville par Farnèse. Beaucoup de notes historiques. Dans la dédicace de ce poëme, le R. P. de Sévin fait de Philippe II un panégyrique qui obtiendrait peu de succès aujourd'hui.

Epithalamium charitatis Caroli II, et Mariae Annae principis. Bavaro-Neoburgica. Très-long poëme, suivi d'une traduction en vers flamands par J.-H.-F. Van den Brande. Hélas ! si *l'invincible* Charles II et la pauvre Marie de Neubourg pouvaient lire aujourd'hui cet épithalame, — car je n'ose supposer qu'ils l'aient lu de leur vivant, — cela les consolerait médiocrement de Ruy-Blas.

Citons encore, pour finir, *Eucharisticon charitatis inscriptum S. principi Francisco Joanni Desiderio principi Nassaviae, etc.* C'est une grande pièce de vers, précédée d'une grande dédicace, le tout consacré à la louange de la race des Nassau. Le sujet était scabreux pour notre bon père ; aussi esquive-t-il avec adresse les personnages de cette maison sentant un peu le fagot, et réserve-t-il toutes les fleurs de sa poésie pour quelques princes qui furent évêques, chanoines ou abbés.

Ce livre est, je crois, assez rare ; probablement n'a-t-il jamais été mis dans le commerce. J'ai été à même d'en comparer trois exemplaires ; tous trois étaient reliés de même, dorés sur tranche, et évidemment destinés à être donnés en présent. Tous trois aussi différaient assez notablement quant au nombre des pièces et quant aux gravures. Deux exemplaires se trouvent à la Bibliothèque royale de Bruxelles, le troisième s'est vendu récemment à Paris avec le fonds de la librairie Verbeyst.

C. R.

Catalogue des bienfaiteurs de la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Michel à Anvers.

(Bibliothèque royale : manuscrit nº 111.)

CATALOGUS BENEFACTORUM BIBLIOTHECAE ECCLESIAE SANCTI MICHAELIS ANTVERPIENSIS, ORDINIS PRAEMONSTRATENSIS.

Dominus conservet eos et vivificet eos ; et beatos faciat in terra, et non tradat eos in animas inimicorum eorum.

Bibliothecae ecclesiae Sancti Michaelis antverpiensis, ordinis praemonstratensis, instruendae et exornandae, cum varii ejusdem ecclesiae praelati jam olim studuerint, ac nominatim reverendus admodum dominus dominus *Wilkelmus Brulocht;* de quo, haec in ejus epitaphio :

. . . . Claustrum stabilivit
Codicibus multiplicibus. . .

Item, reverendus admodum dominus *Olaudus,* de quo ista leguntur :

Aucta sacristia est per eum donis pretiosis,
Bibliotheca libris. . . .

Inter caeteros tamen, de eadem benemeritus est reverendus admodum et amplissimus dominus *Joannes Firkens,* qui eidem excipiendae locum insignem et a turbis semotum, ac amenissimi prospectus, adaptavit supra ipsum majus refectorium ; ejus est hoc in epitaphio elogium :

Ille locum struxit pulchrum ad convivia fratrum;
Desuper et fulta est bibliotheca libris.

Verum ut alia passim istius ecclesiae, turbulentis hisce temporibus, damnum ingens passa sunt, ita etiam ipsa bibliotheca omnino dissipata est; ut praeter paucula majoris ponderis volumina, ac inter ea Bibliorum partem in membranis satis egregie descriptam, nihil paene eidem superfuerit, donec tandem reverendus admodum dominus dominus *Dionysius Feyten* novae iterum compilandae, datis aliquot suis libris, initium dedit. Quae nonnullis subinde accessionibus augeri coepta, ac imprimis liberali affectu adjuta venerabilium ac religiosorum dominorum, fratris *Augustini Van Putte,* qui 300 florenos, *Martini Ooms, Gasparis Assinago, Hieronymi Praet,* qui 80, ac *Matthaei de Beyr,* qui itidem 100 renenses, pro novis libris coemendis contulerunt.

Cum hactenus locis non satis commodis constituta esset, factum est, ut reverendus admodum dominus dominus *Matthaeus Irsselius,* abbas, sibi persuaderi sineret, quatenus locus ille ad prospectum Scaldis satis amoenus, qui et granarium olim fuerat et etiamnum vocabatur, in novam bibliothecam aptaretur. Quod ut felicius succederet, ac bibliothecae ibidem extruendae initium fieret, cum per religiosam professionem sese Deo dicaret, venerabilis ac religiosus frater *Laurentius de Cocquiel,* anno 1628, ac de rebus suis disponeret, inter alia quae in favorem hujus domus pie legavit, etiam pro nova hac bibliotheca, hoc in loco extruenda, mille florenos dedit. ut et sua, ac parentis sui Joannis Baptistae de Cocquiel, qui die 11 septembris 1627 diem suum obierat, memoria esset in benedictionibus. Hac ratione factum est, ut locus ille, qui ante satis esset deformatus, novam omnino faciem reciperet, novis utrimque fenestris egregie exornaretur, novo pavimento insterneretur, ejus tabulatum gipso incrustaretur, quod, ut contra incendium magis munitum foret, altero item pavimento tectum fuit, ac denique totus ipse locus cum anteriori ambulacro undequaque dealbaretur : quin et quo commodior exteris subinde, cum superiorum licentia, ad bibliothecam pateret aditus, novi etiam gradus excitati sunt; praeter etiam sedes aliquot et mensas, ipsa librorum conditoria affabre satis fabricari caepta, quibus postmodum totus ipse bibliothecae locus undequaque decoratus fuit, cum liberali munificentia venerabilis ac religiosi fratris *Cornelii de Cocquiel,* anno 1629 professionem facientis, ac pro bibliotheca, praeter libros aliquot de quibus alibi, 900 florenos

legantis, reliquum quod deerat operis perfectum fuit. Memoria item ipsius ac parentis ejus Nicolai de Coequiel sit in benedictionibus.

Ita demum factum est, ut locus ille, qui aliquando granis excipiendis servierat, asservando nobiliori frumento omnigenae doctrinae in pabulum fidelium perficeretur, sub auspicium praelaturae admodum reverendi ac amplissimi domini *Chrysostomi,* abbatis, qui ut ecclesiae suae felicissime praesit, ac bibliothecae per multos annos benefaciat, vovemus omnes.

Kalendas novembris anno 1629.

I. Admodum reverendus ac amplissimus dominus dominus *Matthaeus Irsselius* bibliothecae divi Michaelis instruendae et exornandae dedit :

Spheram cosmographicam grandem et insignem.
Binos item globos, cœlestem unum, terrestrem alterum.
Opera sancti Gregorii magni, duobus voluminibus distincta.

. . . .

Toletus, in Lucam, Joannem, et epistolam ad Romanos.

II. Admodum reverendus ac amplissimus dominus *Christianus Michaelius* bibliothecae dedit :

Divi Bonaventurae, paratum de tempore et sanctis.

III. Reverendissimus ac amplissimus dominus dominus *Chrysostomus,* abbas, inter caetera praeclarissima opera, quibus ecclesiam et conventum mirifice exornavit, etiam bibliothecam, a praedecessore suo reverendissimo domino Matthaeo aedificatam in loca qui granarium dicebatur, libris augere summo affectu et liberalitate studuit, anno 1636 et deinceps, ita quod statim in aliam faciem mutata sit. Praeter alios copiosissimos defunctorum fratrum libros, etiam hos subsequentes dedit :

P. Cornelium a Lapide, in Ecclesiasten, Cantica et Sapientiam, 1639, 16 februarii.

. . . .

P. Hieronynii de Ferraria, expositio psalmi quinquagesimi.



IV. Venerabiles ac religiosi sacerdotes *Canonici* ecclesiae nostrae, ex liberali affectu, bibliothecae, anno 1626, dederunt :

Vincentii Filliutii, de casibus conscientiae, tomos duos.
Reginaldi, praxim fori conscientiae.
Francisci Longo a Coriolano, summa conciliorum.

V. Anno 1615, dabat *Conventus :*

Opera omnia sancti Thomae, doctoris angelici.

VI. Reverendus dominus frater *Franciscus de Scoth,* pastor in Nederockerzeel, dedit :

Annalium ecclesiasticorum Caesaris Barronii, tomos XII.

VII. Venerabilis vir dominus *Hubertus Sophie,* persona in Oostmal, bibliothecae dedit :

Ponti Heuteri, austriacos.
Emanuelis Meterani, epitomen.
Chapeaville, de casibus reservatis.
Molanum, de imaginibus, et *vita Calvini.*

VIII. Reverendissimus ac perillustris dominus dominus *Joannes Malderus,* episcopus Antverpiensis, dedit, anno 1618 ;

Commentarios suos in secundum secundac.

Item anno 1624 :

Commentarios in primam secundae.

IX. Admodum reverendus dominus *Aubertus Miraeus,* decanus Antverpiensis, ecclesiae sanctae Mariae bibliothecae dedit :

Diplomata belgica, a se edita.

X. Reverendus ac eruditissimus dominus *Laurentius Beyerlinck,* bibliothecae dedit :

Dominicum Banez.

Et a morte sua aliud nobis volumen eligendum legavit :

Opera Didaci Covarruvias episcopi Abulensis.

XI. Reverendus dominus *Segerus Van Hontsom,* S. T. L., bibliothecae sancti Michaelis dedit :

Sebastiani Barradii, in concordiam et historiam evangelicam commentaria. Anno 1607.
Judoci Coccii, de controversiis, tomum priorem.

XII. Reverendus dominus *Thomas Speeckaert,* presbiter, dedit :

Ducum Brabantiae chronica Adriani Berlardi, cum iconibus.

XIII. Clarissimus dominus *Joannes Moretus,* architipographus regius, bibliothecae dabat, anno 1595 :

Vitas sanctorum Laurentii Surii, cum supplemento, septem tomis comprehensas.

XIV. Clarissimus vir *Joannes Brant,* anno 1616, dedit :

Opera Philippi Rubenii.

XV. Reverendus dominus ac eximius S. T. D. *Libertus Fromondus,* dabat, anno 1615 :

Libros meteorologicorum. a se editos.

XVI. *Antonius Pels,* pater domini Antonii Pels, pastoris in Wilryck, dedit :

Historicam narrationem profectionis ducum.

XVII. *Gerardus Van Wolschaten* dedit, anno 1624 :

Thomae Smisinck, de Deo uno.

XVIII. Clarissimus vir dominus *Adrianus a Marselaer,* anno 1594, dedit :

Biblia Benedicti, in magno folio.

XIX. Memoria reverendi ac eruditi domini fratris *Melchioris Mandemaeckers,* hujus ecclesiae quondam prioris, ac S. T. lectoris, demum pastoris in Halteren, sit in benedictionibus; ex cujus,

anno 1629 die 23 septembris defuncti, rebus bibliothecae huic accessere :

Sancti Gregorii magni opera, duobus voluminibus comprehensa.

. . . .

Vita Lipsii, per Miræum.

XX. Clarissimus vir *Everardus Van Cauwerven*, J. U. D., cum *Petro Abeel* ac *Catharina Berrewyns*, anno 1615, ex liberali affectu bibliothecae dedere :

Alphonsi Tostati, episcopi Abulensis, opera omnia, tomis variis distincta.

XXI. Reverendus ac eruditus dominus *Norbertus Van Couwerven*, S. T. B. F. et ecclesiastes ordinarius, bibliothecae dedit :

Sancti Anselmi, Cantuariensis archiepiscopi, opera, tomo unico comprehensa.

XXII. Venerabilis dominus frater *Augustinus Van Putte*, bibliothecae reliquit :

Opera Justi Lipsii.

. . . .

Marci Tullii Ciceronis orationum tomos III.
Et alios varios litteristas et dictata philosophica.

XXIII. Venerabilis dominus frater *Fredericus ab Hooff*, bibliothecae reliquit :

Leonardi Lessii, de justitia et jure commentarium.

. . . .

Joannis Wiggers, de sacramentis, dictata.
Et alia diversa manuscripta.

XXIV. Reverendus ac eruditus dominus *Guilielmus Van den Bossche*, hujus ecclesiae quondam canonicus et prior, anno 1612, dedit :

Cornelii Jansenii, concordantiam evangelicam.

Ex ejus vero demortui rebus bibliothecae accesseruut :

Jacobi Bosii, libri de cruce triumphante.

. . . .

Ægidii de Csninck, de sacramentis.



XXV. Memoria venerabilis ac eruditi domini fratris *Cornelii Ghyselini,* quondam supprioris et vicepastoris in Merxplas, ex cujus demortui rebus bibliothecae accesserunt :

Francisci Costeri, sermonum flandricorum tomi.

. . . .

Ludovici Carbonis, homo interior.

XXVI. Memoria venerabilis ac eruditi domini fratris *Antonii Trutii,* S. T. B. F., et quondam philosophiae professoris, ex cujus demortui rebus bibliothecae accesserunt :

Simonis Maioli, dies caniculares.
Joannis Posselii, calligraphia linguæ grecæ.

XXVII. Dominus frater *Ambrosius de Licht* dedit :

Flandricos sermones Joannis Thauleri.

XXVIII. Memoria venerabilis ac religiosi domini fratris *Joannis Baten,* Baleni, quondam per 38 annos personae in Merxplas, qui obiit kalendas martii 1631, ex cujus demortui rebus bibliothecae accesserunt :

Decreta concilii Tridentini.

. . . .

Erasmi epistolae.

XXIX. Admodum reverendus ac amplissimus dominus *Theodorus Verbraecken,* abbas Tongerloensis, ex liberali affectu bibliothecae dedit :

Biblia Haraei, cum expositionibus priscorum patrum.

XXX. Memoria venerabilis ac religiosi domini fratris *Petri Mertens*, canonici ordinis praemonstratensis, ac quondam personae in Meir, qui obiit 20 julii, ex cujus demortui rebus bibliothecae accesserunt :

Summa divi Thomae.

. . . .

Liber in folio variarum imaginum.



XXXI. Memoria venerabilis ac religiosi domini domini *Joannis Ostreman,* pastoris in Sancto Laurentio, canonici Sancti Michaelis, qui obiit 1631, ex cujus rebus bibliothecae accesserunt libri sequentes :

Opera R. P. Maldonati, in concordiam evangelistarum

. . . .

Alexius Pedemontanus, de secretis.

XXXII. Memoria venerabilis et religiosi domini *Joannis Snoeck,* sacristae ac vicepastoris in Meir, canonici Sancti Michaelis, qui obiit 1636, ex cujus rebus bibliothecae accesserunt libri sequentes :

Biblia sacra, cum notis.

. . . .

Calapini dictionarium.

XXXIII. Memoria venerabilis et religiosi domini *Philippi Abeel,* quondam camerarii, canonici Sancti Michaelis, ex cujus defuncti rebus bibliothecae accesserunt libri sequentes :

Francisci Costeri, dominicæ passionis meditationes.

. . . .

Philostrati, de vita Apollonii.

XXXIV. Memoria venerabilis et religiosi domini *Hugonis de Cocquiel,* sacerdotis ac canonici Sancti Michaelis, ex cujus defuncti rebus bibliothecae nostrae accesserunt libri sequentes :

Octavianus de Tufo, in Ecclesiasticum.

. . . .

Ribadeneyra, de tribulationibus.

XXXV. Memoria venerabilis ac religiosi domini *Leonardi Schoofs,* pastoris in Merxplas, canonici Sancti Michaelis, ex cujus defuncti rebus bibliothecae nostrae accesserunt libri sequentes :

Catechismus romanus, ter.

. . . .

Bundeni, compendium hereticorum quorumdam.

XXXVI. Memoria venerabilis ac religiosi domini *Willebrordi*

Remondi, vicepastoris in Minderhout, canonici Sancti Michaelis, ex cujus defuncti rebus bibliothecae nostrae accesserunt libri sequentes :

Ludovici de Ponte, in Cantica.

. . . .

Paradisus animae fidelis.

XXXVII. Memoria venerabilis ac religiosi domini ac fratris *Cornelii Scorens,* circatoris et canonici Sancti Michaelis, etc., qui obiit 5 novembris anno 1641, ex cujus defuncti rebus bibliothecae nostrae accesserunt libri sequentes ·

Petri de Vega, in Psalmos, hispanice.

. . . .

Thesaurus novus.

XXXVIII. Anno 1641, frater *Joannes Chrysostomus Willemsens,* frater *Augustinus Mandekens,* frater *Ambrosius van Eyck,* frater *Gregorius Knyff,* in solemni votorum suorum emissione, bibliothecae donarunt :

Bibliothecam sanctorum Patrum, editionis Coloniensis, tomos XV, emptam 240 floren.

XXXIX. Bibliothecae nostrae accesserunt :

Omnia opera Scoti, tomos XIII.

titulo emptionis, ad quam tamen amplissimus dominus *Leonardus Bosch,* abbas Bernensis, S. T. L., in solemni sua mitratione hic Antverpiae in sacello Sancti Martini peracta liberaliter contribuit.

XL. Anno 1645, frater *Eberhardus Batkin,* in professione sua, bibliothecae nostrae liberaliter donavit :

XI priores tomos Aldrovandi, constantes in albis 400 pattaconibus. His postea, anno 1650, accessit tomus XII, titulo emptionis.

XLI. Anno 1647, frater *Michael Seraphinus van Wesenbeek,* in professione sua, bibliothecae nostrae liberaliter donavit ·

Opera Bonacinae, tomos II.
Joannem Lugo, de jure et justitia, etc.

XLII. Memoria venerabilis ac religiosi viri domini *Gilberti van den Bogaerde,* canonici Sancti Michaelis, ecclesiastes et confessarii, qui obiit mense februarii anno 1648, ex cujus defuncti rebus bibliothecae accesserunt libri sequentes :

Vacat.

XLIII. Quod felix faustumque sit. Aureo hoc jubilaei anno 1650, reverendissimus et amplissimus dominus dominus *Joannes Chrysostomus Stella,* hujus ecclesiae praesul meritissimus, totiusque ordinis praemonstrati per Brabantiam, Frisiamque vicarius generalis et visitator, suum erga sacratiora studia affectum demonstrare, suisque sincerum communis boni zelum inculcare unice satagens, conventualem bibliothecam exornavit sequentibus libris, qua e privata sua abbatiali, qua aliunde illuc translatis :

Dionysii Petavii, dogmata theologica, tom. III.

. . . .

Pauli Aresii, de tribulaiione, thomi II.

XLIV. Circa idem tempus, hanc reverendissimi domini praelati liberalitatem aemulantes, reverendi domini de Conventu, sequentes libros in communem bibliothecam transtulerunt.

Venerabilis dominus prior, dominus *Norbertus van Cauwerven:*

Sebastiani de Senlis, flambeau du juste.

. . . .

Tractatus de formalitatibus.

Venerabilis dominus frater *Laurentius de Cocquiel,* supprior :

Supplementum Baronii per Spondanum, tom. III.

. . . .

Theologia symbolica Sandœi.

Reverendus dominus frater *Raphael Lestius,* pastor in Sevenberghen :

Quaresmius, de terra sancta, tom. II.

Eximius dominus ac magister noster dominus frater *Petrus Onerhusius* :

Monarchia Soliphorum.

. . . .

Heyligen dienst. van P. Lantsheer.

Dominus frater *Radulphus Ceulemans* :

Milleloquium sancti Augustini.
Joannes a Bononia, de praedestinatione.

Dominus frater *Augustinus Mendes* :

Theologia moralis Gordoni.

. . . .

Cyferboeck, M. Van Dyck.

Frater *Norbertus de Wael* :

Prædestinatus Sirmondi.

. . . .

De los Rios, hierarchia mariana.

Frater *Martinus Schilders* :

Peron, du messe.

. . . .

Sermones Nauseae.

Fratres *Jacobus van Eelen, Paschasius van Gessel,* et *Franciscus de Vries,* in professionis suae solenniis :

Magnus atlas Jansonii, tom. IV, emptus 150 flor. accessit tomus V titulo emptionis.

Frater *Jacobus van Eelen* :

Gesta Urbani octavi.

. . . .

Merenbergii, historia naturae.

Frater *Paschasius van Gessel* :

Compendium Baronii per Brovum.

. . . .

Pellizarium, de casibus regula, tom. II.

Frater *Francicus de Vriese :*

Christus crucifixus.

. . . .

Rodericii, Striage, tom. VII.

Fratres *Gilbertus Moels, Andreas Elias Willemsens,* et *Joannes de Witte*, in professionis suae solemniis :

Opus conciliorum, constans XXXVII tomis, emptum 615.

Fratres *Michael van den Kerchoven,* et *Godefridus de Locht,* in professionis solemniis dederunt :

Omnia opera Barbosae, tomi X, constant 100 flor.

XLV. Memoria venerabilis ac religiosi domini ac fratris *Joannis Vermanden,* canonici norbertini Sancti Michaelis, olim circatoris et personae in Vorsselaer et Beersse, qui obiit 4 martii 1650, inter cujus defuncti res superfuere libri sequentes, qui communitati accesserunt :

Vitae sanctorum, *Rosweydii,* flandrice.

. . . .

Iter trium dierum.

XLVI. Memoria venerabilis ac religiosi viri domini ac fratris *Joannis Crysostomi Willemsens,* circatoris et canonici Sancti Michaelis, etc., qui obiit 10 januarii anno 1651, ex cujus defuncti libris his gaudet bibliotheca :

Divi Bernardi opera.

. . . .

Opuscula diversorum patrum.

XLVII. Memoria reverendi admodum ac amplissimi domini domini *Norberti van Couwerven,* hujus ecclesiae abbatis. Anno 1653, praescriptus amplissimus praelatus notabili parte ampliari curavit bibliothecam Sancti Michaelis, destruendo cubiculum aliquod, quod erat ad latus ambulacri, ibidemque novas capsas posuit. In praedicto cubiculo traditur concepta fuisse furia francica : unde dudum dejici

merebatur. Atque post aliquod temporis elapsum spatium, curavit in praedicto ambulacro construi capsas excipiendis libris idoneas; adeo ut hoc ambulacrum serviat pro bibliotheca secundaria. Postmodum, sub finem anni 1657, transtulit praedictus amplissimus dominus Norbertus abbas suam integram particularem bibliothecam, selectissimis libris refertam, ad primariam conventus bibliothecam, nempe :

In-folio, libros.	649
In-quarto	740
In minori forma.	1,272
Simul.	2,661

Quo facto numeravit bibliothecarius omnes libros primariae bibliothecae, et inventi sunt :

In-folio.	1,701
In-quarto.	1,348
In minori forma.	2,796
Omnes simul. .	5,845

Quorum omnium librorum indicem scripsit in magno volumine dominus frater Norbertus Godsin. In secundaria vero bibliotheca inventi sunt libri numeri sequentes :

In-folio.	350
In-quarto.	453
In minori forma.	1,924
Simul. . . .	2,727

XLVIII. Memoria reverendi admodum ac amplissimi domini domini *Macarii Simeomo,* hujus ecclesiae abbatis, ex cujus liberali dono, libri sequentes bibliothecae nostrae accesserunt :

Biblia maxima, tomi XIX.

. . . .

Tonneel des orlochs van den Bosch, tom. II.

XLIX. Memoria reverendi admodum ac amplissimi domini domini *Caroli Fernandez de Velasco,* abbatis Grimbergensis, ex cujus liberali dono, nostrae bibliothecae accesserunt :

Opera Adami Praemonstratensis.

L. Memoria reverendi admodum domini domini *Caroli Snyers*, canonici ecclesiae cathedralis Antverpiae, ex cujus liberali dono, nostrae bibliothecae accessit :

Theologia Dominici Bannes, tomi II.

LI. Memoria admodum reverendi domini domini *Henrici Hillewerven*, protonotarii apostolici, ex cujus liberali dono, biblithecae nostrae accessit :

Theatrum civitatum Sabaudiae et Pedemontii, tomi II.

LII. Admodum reverendus ac venerabilis dominus dominus *Fredericus Galleus*, Sancti Michaelis canonicus, et S. T. L., quondam bibliothecae nostrae dedit :

Augustinum contra Pelagianos, tomi III.

. . . .

Theatrum orbis, Abrahami Ortelii, tomi II.

LIII. Reverendus admodum dominus dominus *Leonardus Nilis*, canonicus Sancti Michaelis, bibliothecae nostrae dedit :

Conciones Fabri, tomi IV.

. . . .

Theologiam Trullench, tomi III.

LIV. Memoria reverendi ac eruditissimi domini domini *Everardi Batkin*, Sancti Michaelis canonici, et quondam prioris, ex cujus liberali dono bibliothecae accesserunt ;

Divi Laurentii Justiniani opera.

. . . .

Conciones de vestituris professionis.

LV. Admodum reverendus ac memorabilis dominus dominus *Antonius van Achteren*, canonicus Sancti Michaelis, bibliothecae nostrae dedit :

Corpus Byzantinae historiae, tomi XXLI.

LVI. Venerabilis dominus dominus *Balthasar Engelberts,* dedit nostrae bibliothecae sequentes libros :

Cardinalis Tuschi, conclusiones juris, tomi VIII.

. . . .

Mancinus, in passionem Domini.

LVII. Dominus dominus *Marcellus Librechts*, pater confratris nostri, bibliothecae dedit :

Photii Bibliothecam.

. . . .

Silveira. in Apocalipsim, tomi II.

LVIII. Domicella *Maria Peeters van den Bogaerde,* filia devota, bibliothecae nostrae dedit, aliis praetermissis, etc.

Concordantias Augustinianas.

LIX. Ex liberali dono reverendi ac amplissimi domini domini *Hermanni Josephi van der Porten,* abbatis hujus ecclesiae, bibliothecae nostrae accesserunt libri sequentes :

Tractatus universi juris, tomi XXVIII.

. . . .

Prior claustralis, etc.

LX. Memoria reverendi ac amplissimi domini *Gerardi Knyff,* abbatis Sancti Michaelis, necnon status Brabantiae deputati, ex cujus liberali dono, bibliothecae nostrae accesserunt sequentes libri :

Bibliotheca veterum patrum, tomi XXV.

. . . .

Theologia Bodaert, tomi III.

LXI. Memoria amplissimi domini domini *Joannis Chrysostomi Teniers,* abbatis ecclesiae Sancti Michaelis, necnon per Brabantiam et Frisiam vicarii generalis, ex cujus liberali dono, bibliothecae nostrae accesserunt libri sequentes :

Operum Sancti Augustini, editionis novae, tomi VI.

. . . .

Theologia G. Van Roy.



LXII. Memoria domini confratris *Joannis Cromphaucq*, hujus ecclesiae canonici, ex cujus defuncti rebus, ex liberali dono praefati reverendissimi domini, bibliothecae accesserunt sequentes libri :

Theologia Wiggers, tomi III.

. . . .

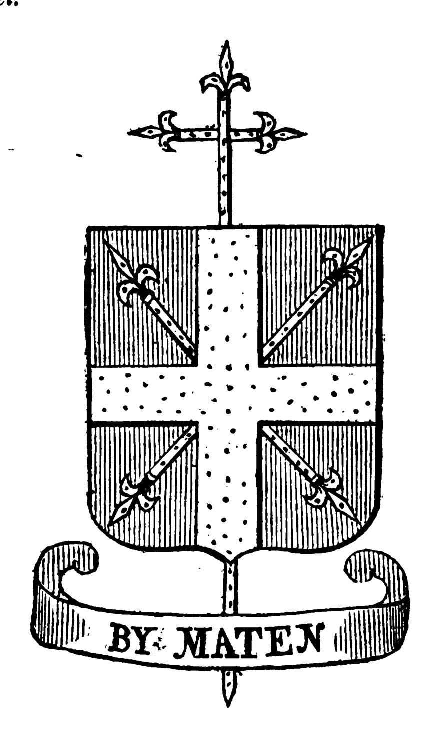
Hesselius, de sanctissima Eucharistia sub unica specie.

LXIII. Memoria reverendi domini *Raphaelis van den Bogaert,* vicarii in Deurne, post cujus obitum bibliothecae accesserunt sequentes :

Pacciuchelli, tomi III.

. . . .

Flores Bassaei.



Catalogue de la Bibliothèque impériale de Paris.

On sait ce que coûte de difficultés la confection des calalogues des bibliothèques publiques. Nous ne pensons pas même qu'il y en ait de fait et d'imprimé pour aucune des grandes bibliothèques de l'Europe. Partout, cependant, l'œuvre a été entreprise : qui sait si elle sera jamais menée à bonne fin nulle part? Quoi qu'il en soit, l'une des grandes bibliothèques où l'on s'occupe le plus activement de confectionner le catalogue, c'est la bibliothèque impériale de Paris. Il y a deux ans déjà, le gouvernement, voulant imprimer à ce travail une impulsion forte et continue, y a préposé, avec le titre de directeur des catalogues, M. Taschereau, un homme spécial, dont l'attention ne pourra pas, désormais, être détachée un seul instant de la mission qui lui est assignée.

M. Taschereau vient d'adresser, à M. le ministre de l'instruction publique et des cultes, un rapport sur le degré d'avancement auquel sont parvenus les travaux qu'il a sous sa direction. Ce document renferme, sur la nature de ces travaux, quelques renseignements dont la connaissance ne sera peut-être pas tout à fait inutile pour les catalographes et qui, dans tous les cas, ne peuvent manquer d'intéresser ceux qui s'occupent de bibliographie. Aussi le reproduisons-nous ci-après en entier.

Ensuite du rapport de M Taschereau, M. le ministre de l'instruction publique a dû chercher quels étaient les moyens de livrer au public, le plus promptement et avec le moins de dépense possible, l'œuvre importante dont le rapport de M. Taschereau annonçait l'achèvement et qui a déjà coûté à l'État des sommes considérables. Après avoir essayé diverses combinaisons, il a traité avec MM. Firmin Didot, qui ont pris l'engagement de publier, à leurs frais, la première édition du catalogue de l'*Histoire de France*. Cette publication, répertoire le plus curieux et le plus étendu des documents de notre histoire nationale, formera probablement huit volumes in-4°, qui seront mis en vente à un prix qui ne pourra excéder

40 francs par volume. L'impression va être immédiatement commencée.

A. S.

Rapport à S. Exc. M. le ministre de l'instruction publique et des cultes sur le catalogue du département des imprimés de la Bibliothèque impériale.

Paris, le 24 janvier 1854.

MONSIEUR LE MINISTRE,

Il y a aujourd'hui deux ans que, sur votre bienveillante présentation, j'ai été appelé, par décret de S. M. l'Empereur, à la direction des catalogues de la Bibliothèque impériale.

Dans un rapport en date du 25 août 1852, après avoir pris une connaissance exacte du travail réellement fait et du travail à faire pour le catalogue du département des imprimés, j'ai eu l'honneur de vous énumérer les dépouillements et les opérations qui restaient à mener à fin pour qu'une seule matière se trouvât véritablement relevée tout entière sur cartes. Je signalai en même temps à Votre Excellence le désordre, sans cesse renouvelé et presque aussi actif que l'ordre qu'on s'efforçait à grands frais d'apporter, résultant des entrées par le dépôt, les dons et les acquitions, qui jusque-là demeuraient non catalogués, et formaient une seconde masse, un effrayant avenir, en présence duquel on se trouverait encore quand on croirait en avoir fini par l'épuisement du passé.

« A partir du 1er janvier prochain (1853), avais-je l'honneur de « vous dire, à partir même du 1er octobre (1852), si vous voulez « bien, monsieur le ministre, mettre dès à présent à ma disposition « des ressources qui nous sont acquises, tout ce qui entrera à la « Bibliothèque sera immédiatement catalogué. Toutes les lettres de « notre alphabet bibliographique seront entreprises et tenues à jour. « Le fonds *non-porté* ne recevra plus ainsi un accroissement quoti- « dien énorme, et, en règle avec le présent, nous travaillerons avec « ardeur à diminuer chaque jour un passé, considérable sans doute, « mais désormais simplifié, limité, encadré. »

Accueillant cette idée, Monsieur le ministre, Votre Excellence

voulut qu'elle fût mise à exécution sans retard, pour ne pas laisser faire de progrès nouveaux au désordre qui s'introduit plus facilement dans des volumes non catalogués, et pour ne pas laisser le public qui fréquente la Bibliothèque exposé à se voir refuser comme introuvables des ouvrages d'une date de publication récente.

A partir donc du 1er octobre 1852, le titre de tout ouvrage, de tout volume, de tout opuscule entrant à la Bibliothèque, à quelque matière que le nouvel arrivé appartînt, a été immédiatement relevé sur carte; toutes les matières ont été ainsi abordées, et dans bon nombre de leurs parties ainsi avancées; car, outre ce relevé quotidien, toute entrée d'un livre réimprimé est pour nons l'occasion, que nous ne négligeons jamais, de cataloguer en même temps toutes ses éditions précédentes. Une édition nouvelle de l'*Imitation de Jésus-Christ* s'est présentée : nous avons immédiatement relevé et inscrit 728 éditions différentes du texte latin de ce livre et de ses diverses traductions; — le dépôt d'une réimpression de la *Grammaire française de Lhomond* nous en a fait porter au catalogue 442; — des *Épîtres et évangiles,* 409; — des *Fables de La Fontaine,* 338. Ces quelques exemples que j'ai l'honneur de vous citer, Monsieur le ministre, et que je pourrais multiplier à l'infini dans les matières les plus diverses, pour la *Grandeur et Décadence des Romains,* comme pour le *Catéchisme historique*; pour les *Vies des Saints,* comme pour la *Méthode grecque de Burnouf;* pour les *Contes de Perrault,* comme pour les *Pensées chrétiennes;* pour le *De Viris,* pour la *Nouvelle Grammaire française de Noël et Chapsal,* etc., etc.; ces exemples, dis-je, suffiront pour donner à Votre Excellence une idée du déblai apporté par de semblables opérations, qui n'ont pas seulement pour résultat de faire disparaître du *non-porté,* et d'introduire au catalogue des livres chaque jour demandés, mais qui nous permettent en même temps de reconnaître un grand nombre de doubles, de les renvoyer à leur dépôt spécial et d'en débarrasser nos rayons de service.

Ces opérations sont longues; car pour les rendre complètes il faut dépouiller non seulement tous les catalogues partiels que possède déjà la Bibliothèque, mais, bien plus, passer minutieusement en revue les 26 kilomètres de rayons de livres qu'elle renferme pour rassembler toutes les éditions d'un même ouvrage souvent dissémi-

nées dans plusieurs lettres du *non-porté*, parfois même portées aux catalogues à des matières différentes. C'est ainsi que nous avons dû, pour réunir les réimpressions du *Nouveau Robinson de Campe*, découvrir que les unes avaient été cataloguées dans l'Y *bis* (Romans), les autres dans la lettre R (Éducation); de même nous avons dû arriver à retrouver les *Histoires édifiantes de Baudrand* dans les lettres D, H, R, Z; les *Épîtres et évangiles*, dans A, B, D; l'*Histoire sainte* de Durandi, dans l'A et l'H; *Corinne*, de Mme de Staël, dans le K (Italie), et Y *bis* (Romans); il est même tel ouvrage, comme l'*Histoire apologétique ou Défense des libertés des Églises réformées de France*, dont le tome 1er était dans le supplément de l'H, le tome II dans le D *bis*, et le tome III catalogué dans la lettre L.

Vous comprenez, Monsieur le ministre, combien ces réunions pénibles faciliteront, dans l'avenir, des recherches jusque-là inextricables; avec un catalogue imprimé, de semblables éparpillements seront désormais impossibles. Ce qui n'échappera pas non plus à Votre Excellence, c'est que toutes les lettres de notre alphabet bibliographique, ainsi minées, entamées à la fois chaque jour, à l'occasion d'entrées nouvelles, n'offriront à nos efforts qu'une bien moindre résistance quand nous arriverons à concentrer successivement notre attention sur chacune d'elles.

Autrefois, monsieur le ministre, on croyait faire connaître l'avancement du travail en donnant le chiffre des cartes que l'on avait faites. Cette indication était peu sûre; elle eût pu même être dangereuse, car on aurait pu chercher à multiplier inutilement ce nombre. Cela ne s'est jamais pratiqué assurément, mais c'est le contraire que nous nous sommes efforcés de faire pour arriver à la plus grande simplification possible du travail, de l'impression du catalogue et des recherches des employés et des travailleurs qui y recourront.

Ainsi, non seulement nous n'avons fait qu'une seule et unique carte pour toutes les éditions identiques, quelque nombreuses qu'elles fussent, d'un même ouvrage, ce qui nous a épargné, tout en les mentionnant toutes, de répéter quelques centaines de fois le même titre, et ce qui épargnera à l'imprimeur le soin coûteux de le reproduire autant de fois. Non seulement nous n'avons eu à faire, par conséquent, qu'une seule carte d'auteur, alors qu'il en eût fallu

autant de centaines que de cartes de matière ; mais, dans le même esprit, nous n'avons pas hésité à annuler un nombre considérable de cartes qui pouvaient sembler conçues dans ce système que nous ne saurions ni approuver ni suivre. C'est ainsi que pour la seule *Grammaire française* de Lhomond, tout en ajoutaut à ce qui en était catalogué déjà ce qui ne l'était pas encore, nous avons détruit 163 cartes de matière et 163 cartes d'auteur. Le nombre de ces annulations se montait, au 24 novembre, à 6,988 cartes, dont plus de 6,000 pour l'L (*Histoire de France*), et du 24 novembre à ce jour, nous avons encore désencombré cette même lettre de 638 cartes inutiles. Notre temps, vous le voyez, Monsieur le ministre, a été en partie employé à abaisser le chiffre dont la progression passait autrefois pour la mesure de l'avancement du travail.

Je ne viens donc pas, Monsieur le ministre, vous accuser un nombre de cartes, car sa signification serait sans valeur, mais je viens, et Votre Excellence le préférera certainement, lui accuser des résultats.

Aujourd'hui, tout ce que la Bibliothèque impériale renferme en histoire de France, en médecine, en histoire d'Angleterre, sur ses rayons, dans ses cartons, dans les recueils conservés, — en corps d'ouvrages, volumes et opuscules, — depuis les premiers temps de l'imprimerie jusqu'à ce jour, — tout est passé par les mains des employés du bureau du Catalogue des imprimés.

Toutes les cartes de l'histoire de France vont se trouver classées. Celles des premiers chapitres le sont déjà, ont été vérifiées de nouveau sur les exemplaires, et révisées pour les indications typographiques. Rien ne s'oppose donc plus à l'impression, et à l'impression rapide du catalogue de l'histoire de France, impression réclamée bien impérieusement par les besoins du service et par l'intérêt des hommes d'étude. Votre Excellence, Monsieur le ministre, pourra apprécier l'utilité dont sera cet instrument de recherche, quand j'aurai ajouté que sur 378 ouvrages démandés hier au bureau de la salle de lecture, 99 étaient relatifs à l'histoire de France ; et en l'état, pour qu'un homme qui étudie quelque point de notre histoire puisse demander un ouvrage ou une pièce, il faut qu'il en connaisse par lui-même l'existence ; combien la proportion ne se trouvera-t-elle pas accrue encore quand le catalogue imprimé et mis à la disposition

de chacun sera venu lui révéler l'existence et la présence d'une foule d'ouvrages, ignorés de lui, sur le règne, l'événement ou le fait de notre histoire objet de ses recherches et de ses études ?

Pour rendre aussi complet que possible l'inventaire des richesses imprimées que renferme la Bibliothèque impériale, j'ai fait relever, au département des manuscrits, les titres de toutes les impressions contenues dans les grandes collections manuscrites et ne se trouvant pas au département des imprimés ; même soin a été pris pour tous les ouvrages relatifs à la France, que leurs gravures nombreuses ou leurs cartes géographiques ont fait attribuer au département des estampes et des cartes et plans, à l'exclusion du département des imprimés. Les titres de tous ces ouvrages viendront occuper au catalogue la place que leur sujet et leur date leur assignent, se grouper avec les autres publications dont ils compléteront l'ensemble, et un renvoi indiquera, à la suite de chacun d'eux, à quel volume de quelle collection du département voisin il faut recourir pour en prendre connaissance.

Enfin des cartes de rappel indiqueront dans le catalogue de la lettre L (Histoire de France) les ouvrages qui, par leur nature ou par les collections auxquelles ils appartiennent, doivent être classés dans une autre lettre, mais qui viennent compléter la série de documents relatifs à un événement ou à un fait historique.

Si vous approuvez, Monsieur le ministre, ces efforts pour réunir comme en un seul tableau l'indication de tous les ouvrages imprimés possédés par la Bibliothèque impériale, et pour seconder l'élan des travailleurs vers les études historiques, j'aurai l'honneur de proposer à Votre Excellence de faire relever, par un des employés de ma direction, dans les bibliothèques publiques de Paris, les titres des volumes et pièces relatifs à l'histoire de France qui pourraient se trouver dans ces dépôts et manquer au nôtre. Ce relevé serait imprimé à la suite du dernier volume du catalogue historique de la Bibliothèque impériale et compléterait un précieux ensemble d'informations bibliographiques. Ainsi l'habitant de nos départements et l'étranger studieux sauraient par avance tout ce que Paris peut leur offrir de ressources pour leurs études ou leurs travaux.

Outre l'histoire de France, nous avons encore complétement mené à fin la médecine et l'histoire d'Angleterre. Les cartes de ces deux

matières servent aujourd'hui à la recherche pour le service public, et dans le délai le plus court, classées et révisées au point de vue typographique, elles pourraient être livrées à l'impression. J'aurai toutefois l'honneur, Monsieur le ministre, de rappeler à Votre Excellence, pour le classement de la médecine, la situation que je lui exposais et la prière que je lui adressais, par une lettre du 20 septembre 1852, dans les termes suivants :

« On a provisoirement conservé, pour le travail de catalogue mé-
« thodique, le système de classification adopté au commencement
« du siècle dernier par Clément, lequel n'est plus applicable de nos
« jours, où l'esprit analytique a si clairement démontré le lien qui
« unit ensemble les diverses parties d'une science et les sciences
« entre elles. La matière qui nous occupe nous en fournit l'exemple.
« Dans cette classification, la chimie est placée au nombre des bran-
« ches de la médecine, et y introduit avec elle la parfumerie et la
« cuisine. Il serait impossible de reproduire dans un catalogue im-
« primé un ordre méthodique aussi peu en rapport avec l'état actuel
« des connaissances humaines.

« J'ai pensé, Monsieur le ministre, que pour obtenir un système
« de classification de la médecine simple, logique, véritablement
« scientifique, je ne pouvais mieux faire que de vous prier de vou-
« loir bien demander à l'Académie nationale de Médecine cette clas-
« sification, qui, venant de ce corps savant et si compétent, n'aura
« rien à redouter de la critique. »

Le 28 octobre suivant, Votre Excellence daignait m'informer que M. le secrétaire perpétuel de l'Académie venait de lui faire connaître que cette compagnie avait chargé une commission de lui faire un rapport sur cette question, et que dès que ce travail serait parvenu au ministère, il me serait immédiatement transmis.

Depuis lors, Monsieur le ministre, le grand nombre des occupations de l'Académie l'a sans doute empêchée de rompre le silence à ce sujet, mais je suis assuré que si ce silence se prolongeait, les conseils et le concours d'un homme plein de zèle et de véritable érudition médicale, désigné par l'Académie pour faire partie de la commission dont elle annonçait la nomination à Votre Excellence, ne nous feraient pas défaut. En peu de semaines, nous opérerions le rangement de cette matière, non pas alphabétiquement, mais

suivant la méthode scientifique, la seule qui puisse rendre aux travailleurs tous les services qu'ils sont en droit d'attendre de travaux pour lesquels le gouvernement s'est imposé de si grands sacrifices ; en peu de semaines nous serions à même de satisfaire à l'ordre qui nous viendrait de Votre Excellence de livrer le riche catalogue de la médecine à l'impression.

Vous voyez, Monsieur le ministre, que le parti adopté d'entreprendre toutes les matières à la fois en cataloguant tout ce qui entre ne nous a pas détournés de résultats importants et d'achèvements bien désirables. D'autres lettres ont été aussi menées assez avant pour que nous ayons et l'espoir de vous annoncer leur terminaison sans beaucoup de retard, et, dès à présent, la certitude de toujours fournir à l'impression, quelque activité que Votre Excellence veuille lui faire donner.

C'est, Monsieur le ministre, pour un directeur des catalogues de la Bibliothèque, un moment en quelque sorte solennel que celui où il livre la première copie d'une œuvre aussi considérable. J'ai retrouvé, dans les papiers d'un de mes devanciers, qui, il y a plus d'un siècle, tenta la même entreprise, une note témoignant de l'émotion qu'elle lui faisait éprouver. L'abbé Sallier, au retour de Versailles, où il venait d'opérer la remise de ses cartes dans le cabinet de M. de Maurepas, écrivait : « Porté et remis le commencement de « la copie manuscrite du catalogue des imprimés, le 6 de juin 1737, « fête de saint Claude, mon patron. »

J'annexe à ce rapport les propositions de l'Imprimerie impériale et de plusieurs maisons d'imprimerie de Paris, relatives à cette impression, dont l'importance sera de soixante volumes environ de cent feuilles chacun, ainsi qu'un spécimen de la justification in-4°, qu'il me semblerait convenable d'adopter de préférence au format in-folio dans lequel, au milieu du siècle dernier, avait été commencée l'impression de l'ancien catalogue. Avec le format in-4°, le caractère pourra être d'un œil assez gros pour rendre rapides les recherches des employés, et le volume demeurera assez maniable pour n'être pas repoussé par des bibliothèques particulières.

Si, malgré tous les obstacles à vaincre pour en finir avec tant et de si grandes difficultés, je suis arrivé à pouvoir être à même d'annoncer ces résultats à Votre Excellence et à avoir à lui demander

ses ordres pour une impression que rien ne saurait plus arrêter, c'est, Monsieur le ministre, que j'ai trouvé le concours le plus dévoué, le zèle le plus infatigable dans des collaborateurs intelligents, instruits et modestes, que le sentiment de la justice me fait un devoir de signaler à votre bienveillance, comme à la reconnaissance des hommes d'étude. Il me faudrait inscrire ici une assez longue liste de noms ; je n'en citerai que deux qui méritent d'être par-dessus tous mentionnés, ceux des deux chefs du bureau, M. Schmit et M. Marty-Laveaux, sur lesquels j'appelle particulièrement les témoignages de satisfaction de Votre Excellence. Quant à quelques autres employés, méritants aussi, permettez, Monsieur le ministre, qu'ils soient l'objet de propositions que j'aurai l'honneur de soumettre à Votre Excellence.

Forts de votre appui, ils ont voulu faire arriver à solution un problème que le public, fatigué de tant de retards, finissait par considérer comme insoluble ; ils ont voulu que le règne de Napoléon III ne vît pas seulement achever le Louvre, ce palais de nos richesses artistiques, mais qu'il pût voir se terminer aussi le catalogue de la Bibliothèque impériale, cet inventaire de nos richesses intellectuelles.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur le ministre, de Votre Excellence le très-respectueux serviteur.

L'administrateur-adjoint de la Bibliothèque impériale,
chargé de la direction des catalogues,

J. TASCHEREAU.

VARIÉTÉS.

— L'Angleterre, qui possède depuis plus de quarante ans son *Roxburgh-club,* vient de voir se former dans son sein une nouvelle société de bibliophiles, sous le nom de *Warton-club.* Cette société dont les principaux membres sont MM. Robert Bell, F. W. Fairholt, James O'Halliwell, Charles Roach Smit, J. G. Walter et Thomas Wright, a pour but la publication d'anciens ouvrages et documents relatifs à la littérature, à l'histoire et aux antiquités de l'Angleterre.

— On trouve dans une Revue scientifique d'Athènes, le relevé des livres, brochures, etc., publiés par des auteurs grecs pendant les années 1851 et 1852, tant en Grèce même que dans les îles Ioniennes, en Turquie, en Vénétie et en Angleterre. Bien que ce relevé ne soit pas tout à fait complet, il suffit pour constater le peu d'activité du mouvement littéraire dans la Grèce moderne. Le nombre des publications faites dans ces deux années ne s'élève en effet qu'à 352, dont 188 appartiennent à l'année 1851 et 164 à l'année 1852.

— L'*Union libérale,* journal de l'arrondissement de Verviers, donne les détails suivants sur la situation de la bibliothèque publique de cette ville :

« Depuis son organisation définitive, la bibliothèque publique, qui est ouverte trois fois par semaine, est fréquentée assidûment par un certain nombre d'ouvriers, qui y viennent se délasser de leurs travaux par des lectures intéressantes. Elle renferme aujourd'hui plus de deux mille volumes, et chaque année ses collections augmentent par les dons du gouvernement et des sociétés savantes, par ceux des particuliers et par des achats de l'administration communale.

« Elle offre aujourd'hui aux amateurs des ressources abondantes et variées : littérature, histoire, administration, sciences naturelles, arts industriels, toutes les branches des connaissances humaines enfin y sont représentées ; elle est bien fournie en revues et journaux scientifiques ; mais c'est surtout pour les connaissances relatives à l'industrie que l'administration s'efforce de procurer les ouvrages et les revues utiles ; ainsi la bibliothèque reçoit le Bulletin du Musée de l'industrie, le Technologiste, le Génie industriel de Paris, la Description de tous les brevets d'invention accordés en France, ouvrage imprimé aux frais du gouvernement français.

« Cette institution est donc éminemment propre à compléter l'instruction des ouvriers qui ont suivi avec fruit les écoles publiques, où ils ont été mis à même de comprendre des ouvrages qui exigent certaines connaissances préliminaires. Pour qui connaît le bon esprit qui règne dans les bonnes familles d'ouvriers, il n'est pas douteux que la bibliothèque ne soit de plus en plus fréquentée, et nous avons assez de confiance dans l'administration communale pour être convaincus qu'elle s'empressera de mettre à la disposition des ouvriers tous les ouvrages qu'elle jugera utiles, aussi bien pour perfectionner leur intelligence que pour les aider dans l'exercice de leur profession. »

— L'*Histoire abrégée des Pays-Bas*, du Dr Van Lennep, d'Amsterdam, vient de recevoir les honneurs d'une traduction anglaise en Amérique.

— *Bibliothèques aux États-Unis*. — Nous avons sous les yeux un almanach littéraire publié à New-York, *Norton's literary register,* 1853. Nous y trouvons, p. 34 et suiv., une liste des diverses bibliothèques publiques que possède le vaste territoire de l'Union.

Elles sont au nombre de 396, et peut-être ne sont-elles pas toutes indiquées, du moins aucune n'est signalée à la Nouvelle-Orléans où il en existe sans doute.

L'État de New-York, le plus riche de tous sous ce rapport, compte 57 bibliothèques ; 17 se trouvent dans sa capitale.

Les quatre bibliothèques les plus importantes sont celles :

D'Harourd-College à Cambridge, Massachusetts, 92,000 volumes;

D'Astor, à New-York, 60,000 ;

D'Yale-College, à New-Haven, Connecticut, 53,500 ;

De l'Athenaeum de Boston, 50,000.

On voit que tout ceci est peu de chose en comparaison des grandes bibliothèques de l'Europe.

— En réponse à la question que nous avons posée à M. Gustave Brunet (*voy.* p. 92) relativement à une leçon de Molinet, notre honorable collaborateur nous fait savoir qu'il a reproduit, trop fidèlement peut-être, le vers de Molinet dont il est question, tel qu'il est imprimé dans la Bibliothèque poétique de M. Viollet-Leduc (Paris, 1843, t. I, p. 134).

— On sait qu'en Angleterre les droits de propriété des œuvres littéraires s'exercent pendant une durée de 42 ans. Le *Waverley* de Walter-Scott, le premier roman de l'illustre écrivain écossais, ayant paru au mois de juin 1812, cette œuvre va donc incessamment tomber dans le domaine public, et les autres ouvrages de l'auteur vont éprouver assez rapidement le même sort. *L'Antiquaire* a paru la même année; puis à un assez court intervalle, *Guy Mannering, les Contes de mon hôte, la Prison d'Édimbourg. la Fiancée de Lammermoor, Rob-Roy, Ivanhoe, le Monastère, l'Abbé,* etc. Il y a une couple d'années, M. Bohn, le grand libraire anglais, avait offert une somme considérable, plusieurs centaines de mille francs, aux héritiers de Walter-Scott pour pouvoir exploiter à son profit les quelques années de droit de propriété qu'ils conservent encore pour les œuvres de leur parent. Les offres faites furent trouvées insuffisantes et comme telles repoussées. Aujourd'hui, d'autres éditeurs, les sieurs Black, d'Édimbourg, et Houlston et Stoneman, de Londres, annoncent une édition à prix réduit du *Waverley* pour paraître au moment juste où ce roman tombera dans le domaine public. Ils préviennent qu'ils continueront d'agir de même pour tous les autres romans de Walter-Scott à mesure qu'expirera, pour chacune de ces productions, le droit de propriété des héritiers de l'auteur.

— *Relevé des brevets d'invention accordés pendant les trois der-*

niers trimestres de 1853 et qui intéressent l'art typographique, la librairie, etc. (¹).

Arrêté royal du 14 avril. — Au sieur Schneiter (J. D.), domicilié à Bruxelles, petite rue de l'Écuyer, nº 21 chez le sieur Raclot, son mandataire, un brevet d'importation de 14 années, pour un procédé servant à confectionner des cartes géographiques en relief optique, breveté en sa faveur en France, pour 15 ans, le 1er octobre 1852.

— Arrêté royal du 21 avril. — Au sieur Donay-Lesens (F.), domicilié à Tubise, chez le sieur Donay (E.), son mandataire, un brevet d'importation de 14 années, pour modifications aux presses, brevetées en sa faveur en France, pour 15 ans, les 19 avril, 28 juillet et 8 octobre 1852.

— Arrêté royal du 21 avril. — Au sieur Desterbecq (F.), domicilié à Schaerbeek, prolongement de la rue Allard, nº 67, un brevet d'invention de 10 années, pour la fabrication de la toile dite *toile à dessin.*

— Arrêté royal du 19 mai. — Aux sieurs Durendeaux et Chauveau, domiciliés à Bruxelles, rue aux Laines. nº 86, chez le sieur Legrand, leur mandataire, un brevet de perfectionnement de 13 années, pour des modifications au système de marques et de dessins sur le papier, breveté en leur faveur, pour 14 ans, le 27 janvier précédent.

— Arrêté royal du 19 mai. — Au sieur Newton (W. E.), domicilié à Bruxelles, place du Grand-Sablon, nº 20, chez le sieur Stoclet, avocat, son mandataire, un brevet d'importation de 13 années pour des perfectionnements aux presses typographiques, brevetés en Angleterre pour 14 ans, le 1er octobre précédent, au nom du sieur Sotelby.

— Arrêté royal du 19 mai. — Au sieur Mathieu (J.), domicilié à Saint-Josse-ten-Noode, rue du Marché, nº 2, chez le sieur Biebuyck, son mandataire, un brevet d'importation de 14 années, pour une machine à régler le papier, brevetée en France pour 15 ans, le 8 avril, en faveur du sieur Pierre.

(¹) *Voir* plus haut, p. 140.

— Arrêté royal du 31 mai. — Au sieur Vacher (F.), domicilié rue aux Laines, n° 86, chez le sieur Legrand, son mandataire, un brevet d'importation de 14 années, pour des cartes géographiques propres à représenter le relief du terrain, brevetées en France pour 15 ans, le 2 mars, en faveur du sieur Faure.

— Arrêté royal du 2 juin. — Au sieur Delcambre (J), domicilié à Bruxelles, rue de l'Empereur, n° 20, un brevet d'invention de 15 années, pour une machine à piquer les dessins de broderie et à pointiller la gravure.

— Arrêté royal du 16 juin. — Au sieur Jeslein (J. B.), domicilié à Bruxelles, rue de la Vierge-Noire, n° 16, un brevet d'invention de 15 années, pour une presse à lithographier, à copier les lettres, etc.

— Arrêté royal du 16 juin.—Au sieur Vanswae (C. J.), domicilié à Bruxelles, rue de la Senne, n° 11, un brevet d'invention de 5 années, pour un vernis dissolvant de l'encre d'impression.

— Arrêté royal du 16 juin.—Au sieur O'Byrne (M. W.), domicilié à Bruxelles, place du Grand-Sablon, n° 20, chez le sieur Stoclet, avocat, son mandataire, un brevet d'importation de 13 années, pour une machine à couper et rogner le papier, brevetée en Angleterre, pour 14 ans, le 26 avril, en faveur des sieurs O'Byrne et Dowling.

— Arrêté royal du 14 juillet. — Au sieur Jeslein (J. B.), domicilié à Bruxelles, rue de la Vierge-Noire, n° 16, un brevet de perfectionnement de 14 ans et 10 mois, pour des modifications à la presse à lithographier, à copier les lettres, etc., brevetée en sa faveur, le 16 juin.

—Arrêté royal du 21 juillet.—Au sieur Stoclet (A.), avocat, place du Grand-Sablon, n° 20, un brevet d'importation de 14 années, pour des perfectionnements dans la pâte à papier au moyen du bois, brevetés en France, pour 15 ans, le 2 juin, en faveur des sieurs Brade et Hartman.

— Arrêté royal du 18 août. — Au sieur Mathieu (J.), domicilié à Bruxelles, rue du Commerce, n° 23, chez le sieur Biebuyck, son mandataire :

1° Un brevet d'importation de 13 années, pour un appareil ma-

gnétique à tourner les feuilles des livres, breveté en France, pour 15 ans, le 12 juin 1852, en faveur du sieur Desbeaux ;

2° Un brevet d'importation de 13 années, pour une machine à rogner le papier, brevetée en France, pour 15 ans, le 13 mai 1852, en faveur du sieur Pfeiffer.

— Arrêté royal du 31 août. — Au sieur Brosdy (W.), domicilié Montagne de la Cour, n° 74, chez le sieur Piddington, son mandataire, un brevet d'importation de 13 années, pour des perfectionnements dans les presses à copier, brevetés en Angleterre, pour 14 ans, le 16 février, en faveur du sieur Skirtchly.

— Arrêté royal du 22 septembre. — Au sieur Valls (L.), domicilié à Bruxelles, place du Grand-Sablon, n° 20, chez le sieur Stoclet, son mandataire, un brevet d'importation de 14 années, pour un système de gravure, breveté en France, pour 15 ans, le 18 septembre 1852, en faveur des sieurs Michelet et Raye.

— Arrêté royal du 22 septembre. — Au sieur Arnold (F.), domicilié à Saint-Servais-lez-Namur, chez le sieur Nanson, son mandataire, un brevet d'importation de 13 années, pour des perfectionnements dans la reliure des livres, brevetés en France, pour 15 ans, le 15 novembre précédent, au nom du sieur David (P. J.)

— Arrêté royal du 6 octobre.—Au sieur Ieslein (J. B,), domicilié à Bruxelles, rue de la Vierge-Noire, n° 16 :

1° Un brevet de perfectionnement de 14 années, pour des modifications à la presse à copier, brevetée en sa faveur, le 16 juin ;

2° Un brevet d'invention de 15 années, pour des perfectionnements à une presse à copier.

— Arrêté royal du 18 octobre. — Aux sieurs Martin (J. L.) et Vilain (J.), domiciliés à Bruxelles, rue du Bois-Sauvage, n° 13, un brevet d'importation de 14 années, pour une machine à imprimer, brevetée en leur faveur en France, pour 15 ans, le 16 septembre.

— Arrêté royal du 27 octobre. — Au sieur Haddau (J. E.), domicilié à Bruxelles, place du Grand-Sablon, n° 20, chez le sieur Stoclet, son mandataire, un brevet d'importation de 13 années, pour des perfectionnements aux machines à imprimer, brevetés en Angleterre, pour 14 ans, le 21 mars, en faveur du sieur Slatter (J).

—Arrêté royal du 31 octobre. — Au sieur Basset (Isaac), domicilié à Bruxelles, place du Grand-Sablon, n° 20, chez le sieur Sto-

clet, son mandataire, un brevet d'importation de 14 années, pour des procédés de préparation et de blanchîment de la pâte à papier faite avec le palmier nain, etc., brevetés en France, pour 15 ans, le 25 juillet, au nom du sieur Krafft, et le 26, au nom du sieur Redon.

— Arrêté royal du 31 octobre. — Au sieur Van Berendonck (G.), domicilié à Bruxelles, rue T'Serclaes, nº 3, un brevet d'invention de 15 années, pour une presse typographique de nouveau système.

— Arrêté royal du 30 novembre. — Au sieur Newton (W. E.), domicilié à Bruxelles, place du Grand-Sablon, nº 20, chez le sieur Stoclet, son mandataire, un brevet d'importation de 10 années, pour un procédé servant à faciliter la division des feuilles ou morceaux de papier, parchemins ou autres substances semblables, breveté en Angleterre, pour 14 ans, le 16 avril, au nom du sieur Albermarles Cater.

— Arrêté royal du 15 décembre. — Au sieur Poirier, domicilié à Saint-Josse-ten-Noode, rue Botanique, nº 35, chez le sieur Vaz, son mandataire, un brevet d'importation de 14 années, pour une machine à couper le papier, brevetée en France, pour 15 ans, le 12 février 1852, en faveur du sieur Richour.

— Arrêté royal du 22 décembre.—Au sieur Ieslein (J. B.), domicilié à Bruxelles, rue de la Vierge-Noire, nº 16, un brevet d'invention de dix années, pour un relieur mécanique.

— Arrêté royal du 30 décembre. — Au sieur Fauveaux (J. B.), domicilié à Bruxelles, Vieille-halle-aux-Blés, nº 20, un brevet d'invention de 5 années, pour une machine à graver la musique.

— Arrêté royal du 30 décembre. — Aux sieurs Glenisson et Van Genechten, domiciliés à Anvers, chez le baron de Terwagne, leur mandataire, un brevet d'invention de 10 années, pour un moyen de rendre opaques les cartes à jouer.

— Nos lecteurs se rappellent sans doute l'annonce poétique que nous leur avons communiquée dans notre dernier numéro. Si nous leur en parlons, ce n'est pas que nous ayons des nouvelles à leur donner ni de M. Lamboray, le propriétaire,

« ou de M. Renson, le notaire, »

nous ignorons même complétement si « Du café du midi, la belle

propriété » est ou non vendue aujourd'hui. Mais nous avons à leur faire part d'une autre annonce tout aussi digne de leur attention. Celle-ci est tirée d'un journal hollandais, le *Haarlemsche Courant*, du 5 mai dernier :

CUISINIÈRES!!!

« On demande à Dordrecht, aussitôt que possible : Une cuisinière capable, appartenant à la religion protestante, sachant bien la cuisine et connaissant les détails du ménage; les gages seront de 90 florins par an. On donnera la préférence à celle qui sera familière avec le :

DAATJE'S

DICTIONNAIRE DE CUISINE

qui se trouve chez tous les libraires au prix de fl. 1-25. S'adresser franco ou en personne (pour la place ou pour le livre?) chez le libraire H. R. Van Elk, à Dordrecht. »

Voilà, certes, une réclame de librairie de forme toute nouvelle. Nous la recommandons à qui de droit.

— Le sieur J. Van Leeuwen, greffier près la cour provinciale de la Frise et archiviste de cette province, vient de publier le tome deuxième du catalogue de la bibliothèque provinciale de la Frise. Cette bibliothèque comprend, outre les débris des collections de l'ancien comté, toute la bibliothèque du *Collegium Medicum* de Leeuwarden et une partie de celle de l'athénée royal de Franeker. Elle est divisée en six sections, la théologie, les auteurs orientaux, la jurisprudence, les sciences et arts, les belles-lettres et l'histoire. Le tome premier du catalogue publié, dans le temps, par le professeur Amersfoordt, est tout entier consacré à la théologie. Le volume que M. Van Leeuwen vient de mettre au jour contient les autres parties de la bibliothèque, à l'exception des livres orientaux, des manuscrits et des acquisitions faites dans les dernières années, qui feront ensemble l'objet d'un troisième volume.

— M. Warzée, auquel nos lecteurs doivent d'intéressantes recherches sur les *Almanachs belges*, a publié, dans le temps, une bibliographie des journaux du pays. Ce travail qui a vu le jour en 1844,

se trouve aujourd'hui considérablement arriéré, et il serait certainement utile que l'auteur en publiât une nouvelle édition duement complétée. Bien que, quant à nous, nous n'ayons jamais eu l'intention de marcher sur ses brisées à cet égard, nous avons recueilli, depuis quelques années, des spécimens de tous les journaux nouveaux qui nous sont tombés sous les yeux. Nous n'en avons déjà pas mal, et nous en donnerions volontiers la liste si nous les avions tous en ce moment sous la main. Malheureusement ces petites feuilles volantes sont dispersées dans d'immenses tas de papier, où nous ne nous sentons pas le courage d'aller les chercher. Nous nous bornerons donc pour aujourd'hui à citer quelques-uns de ces journaux, les derniers parus, ceux qui n'ont pas eu le temps encore d'aller se perdre dans le gouffre béant de nos paperasses inexplorées.

C'est d'abord, *la Sentinelle, journal de Liége et de la province, politique, commercial, littéraire et agricole*, signée H. L. J. Bormans, médecin vétérinaire, *rédacteur gérant;* imprimerie de Charron, place Saint-Paul; in-fol., quotidien, 1er numéro, 4 avril 1854. Nous ne savons combien de jours a paru ce journal, qui aujourd'hui, fin mai, n'existe déjà plus, selon toute probabilité. Il s'était donné pour mission d'être la sentinelle, non pas avancée, *mais prudente* des intérêts moraux et matériels du pays. *Sentinelle prudente,* est, certes, très-joli. Du reste, il suffit de jeter un coup d'œil sur ce premier numéro pour se convaincre que la *Sentinelle* n'était nullement *avancée.* Ainsi, au 4 avril, elle en était, en fait de nouvelles, à la publication des premiers documents de la question d'Orient, et pour mettre ses lecteurs tout à fait au courant des diverses phases de cette grande question elle publiait, sous forme de *variétés*, un long article sur la chose, tiré de la *Revue britannique* de... 1835 !

Mais passons. Voici une autre sentinelle, et qui n'est pas moins digne de notre attention.

C'est la *Sentinelle de Namur, journal belge de la province,* avec cette épigraphe : *Cuique suum,* et cette devise, qui ne contient pas mal de choses : Dieu, Patrie, Humanité, Justice, — Progrès, Paix, Liberté, Franchise; petit in-folio, imprimerie de A.-J. Lallement, rue Notre-Dame ; paraissant le mercredi et le samedi. De celle-ci, nous avons vu jusqu'à cinq numéros ; mais nous croyons que c'est tout ce qui en a paru : le premier numéro est du 8 avril 1854. En

tête des numéros se trouvait un petit bonhomme en garde civique, avec cette légende : L'abus ne passe pas. Maintenant, quelques mots du programme.

« Le fond du journal sera sérieux ; néanmoins, nous serons gais, « de temps en temps, parce que la gaîté est une vertu qui entretient « la santé. »

« En bons citoyens, nous prêcherons l'obéissance aux lois ; *mais « nous indiquerons celles qui seront à changer ou à anéantir.* »

« Nous soutiendrons notre élu et bon roi *démoc-constitutionnel.* »

« Nous ne craignons pas le choc des opinions qui fait jaillir la « lumière. Nous préférons paraître peu ou ne paraître pas du tout, « que de céder à l'intrigue :

« La sentinelle meurt et ne se rend pas. »

« ..... Si on la trouve digne d'être soutenue, on s'empressera de « s'y adjoindre *comme actionnaire ou comme abonné.* »

Ce programme était certes engageant. Eh bien ! le journal a tenu plus encore qu'il n'avait promis. Qu'on en juge. C'est toujours le premier numéro que nous avons sous les yeux :

Question d'Orient. — « Les Russes ont l'*audace* de profiter de la « lenteur des alliés d'Occident pour avancer en Turquie. »

« Il n'est pas croyable que les Russes reculent avant d'être battus, « vu qu'ils sont allés si loin. »

Politique intérieure. — « Nous regrettons beaucoup de n'avoir pu « être établis lors de la discussion du traité avec la France, qui a « tous les avantages.... »

Après cela, pour joindre l'agréable à l'utile, et « comme tout le « monde n'a pas étudié Buffon, le journal croit faire plaisir à grand « nombre de ses lecteurs, en leur donnant les vues sublimes de la « nature. » Suit un long extrait de Buffon.

L'*Éclaireur* de Namur eut le mauvais goût de trouver la *Sentinelle* au moins plaisante. Mais, s'il faut en croire ce journal, à cela ne se bornèrent pas les mauvais procédés de l'*Eclaireur* envers son jeune confrère. Le deuxième numéro de la *Sentinelle* contient à cet égard la révélation suivante, qui certes ne fait pas du tout honneur à l'*Éclaireur* :

« L'*Eclaireur* ne veut pas s'échanger avec la *Sentinelle de Namur*,

« sous prétexte qu'elle est trop peu considérable. Ce grand vizir est « libre d'en agir ainsi ; mais il n'est pas libre de dire ce que nous « disons sur l'intérêt général : il n'oserait, et nous le défions de nous « le prouver par ses articles. Il doit remplir ses colonnes d'autres « choses et faire des charabias sur la *Sentinelle* qui n'a pas le temps « ni la volonté de les analyser, vu qu'elle s'occupe de l'intérêt et de « la ville en particulier s'en (*sic*) s'embarrasser des bavardages. On « peut trouver quelques fautes typographiques et un style peu soi- « gné dans la rédaction, à cause que le temps nous a manqué, et que « les gens de l'*Eclaireur* nous ont escamoté notre metteur en pages « au moment où nous allions paraître, et cela en offrant un avantage « à ce tygographe *sans caractère !*..... »

A propos de caractères, n'oublions pas de dire que ceux dont se servit l'imprimeur de la *Sentinelle,* ajoutaient un nouveau mérite à cet excentrique journal. Ils appartenaient à un beau type *Cicero,* remontant, pour le moins, au commencement du siècle passé. Nous doutons qu'on en puisse trouver d'aussi surannés dans aucune autre imprimerie de la Belgique.

Mais en voilà assez sur la *Sentinelle de Namur ;* passons au *Penseur de l'Orneau*. C'est un journal de Gembloux, paraissant hebdomadairement depuis le premier dimanche de janvier 1854, in-folio, imprimerie de Van Isschot, texte encadré d'un double filet. Le numéro que nous en avons sous les yeux est celui du dimanche 28 mai. La première page est occupée par un *premier-Gembloux* sur la question d'Orient, et qui est d'une assez jolie force. On y constate que le principe du morcellement de la Russie pour amoindrir sa puissaance prépondérante en Europe, et la nécessité de reconstituer la nation polonaise, commencent à se faire jour sur les bords de l'Orneau. « Si « la presse (probablement le *Penseur*) n'a pas encore abordé cette « question, c'est parce qu'on désire attendre que les deux puissances « allemandes se soient catégoriquement prononcées. » Aussi « le czar « craint-il qu'on ne lui joue un mauvais tour de ce côté-là ; il com- « mence par s'inquiéter et il a raison. » Les correspondances du *Penseur* lui rapportent que les Russes « continuent à se faire battre « sur tous les points ; les Turcs n'ont qu'à se laisser voir pour mettre « en fuite les Cosaques *et les pulvériser*, etc. »

Vient après cela un article sur les élections, où le *Penseur* tance

vertement les journaux *conservateurs* de s'endormir dans l'ivresse de leur triomphe contre le *libéral* qui, paraît-il, n'est pas tout à fait terrassé encore, même à Gembloux. « Si, au moins, dit le *Penseur,* « on voyait sortir, de temps à autre, de dessous terre, un journal « de la trempe de la *Sentinelle de Namur,* — celle dont nous avons « parlé tantôt, — on ne perdrait pas l'espoir de voir un jour dispa- « raître la presse fransquillonne du sol belge, et renaître une littéra- « ture mâle et noble comme celle qui a illustré le siècle de Louis XIV; « mais, hélas! de tels phénomènes sont si rares.... » O *Penseur de l'Orneau!!* Après cela, nous n'avons plus la force de continuer à citer.

Avant de finir, un mot sur un autre journal qui, lui, n'a eu qu'un seul numéro, bien qu'il ait choisi la capitale même pour lieu de publication. C'est *la Pie voleuse, journal dominical, général et impartial.* « Voici notre Pie!... Elle est docile, elle écoute, elle entend, elle « épie; elle cause en marchant, elle vole en volant, elle vole de tous, « elle vole pour tous; elle dépose son butin, et chacun retrouve son « bien ! » (extrait du programme). Le seul numéro paru est celui du dimanche 7 mai 1854, petit in-folio, de l'imprimerie de A. Marré, rue des Poissonniers. Il ne renferme que des nouvelles; rien sur quoi nous puissions arrêter notre attention.

A. S.

NÉCROLOGIE.

M. Marchand, bibliothécaire-archiviste de la Société archéologique de Touraine et qui a publié un magnifique ouvrage sur les *verrières de l'église métropolitaine de Tours,* vient d'être malheureusement enlevé aux lettres et aux arts. Il s'occupait depuis assez longtemps d'exécuter dans l'église de Saint-Roch des peintures murales. Son travail touchant à son terme, il voulut que son fils et son oncle, maire de la commune, fussent les premiers à en juger l'effet. Il les amena donc à l'église de Saint-Roch. Dans sa satisfaction d'avoir achevé son œuvre, il se mit avec un incroyable empressement, avec

une précipitation imprudente, à enlever les échafaudages qui étaient encore dressés.

Malgré les avertissements réitérés de son fils et de son oncle, M. Marchand s'était avancé sur une planche mal assujettie, lorsque la planche faisant bascule, il se trouva précipité d'une hauteur d'au moins vingt mètres. Dans sa chute, il voulut s'accrocher à un chevron, mais il ne put y réussir et ne parvint qu'à saisir une échelle, qu'il entraîna avec lui, et tomba sur le pavé.

Par un hasard inconcevable, malgré la hauteur d'où il était tombé, M. Marchand n'avait éprouvé aucune fracture; malheureusement l'extrémité de l'échelle avait porté de tout son poids sur son flanc gauche, où il paraît avoir éprouvé une lésion des plus graves.

Malgré cette terrible chute, M. Marchand reprit ses sens et toute sa connaissance; les soins les plus empressés lui firent prodigués, mais, trois heures après son accident, il succombait, au milieu de sa famille éplorée.

BULLETIN DES VENTES.

— *Catalogue de la bibliothèque de feu M. Van den Zande, officier de la Légion d'honneur, ancien directeur des douanes*, etc. Paris, Techener (vente 15 février 1854 et jours suivants), un volume grand in-8° de xij et 483 pages.

M. L. F. J. Van den Zande, dont nous avons déjà eu l'occasion de parler à nos lecteurs, était Belge. Né le 13 mars 1780, à Bruxelles, où son père exerçait la chirurgie, il quitta cette ville en 1798, pour aller à Paris terminer ses études à l'École polytechnique. En 1801, il entra dans la marine, en qualité d'aspirant de première classe; mais il ne tarda pas à abandonner cette carrière pour entrer, peu après, dans l'administration des douanes. Nommé bientôt premier commis de la direction de Rouen, il passa en la même qualité à Paris, en 1813. Dans la suite, il obtint successivement les grades de sous-chef, chef

de bureau et chef de division; en 1831, il fut nommé administrateur, puis, dix ans après, receveur principal à Marseille, poste qu'il conserva jusqu'en 1847. A cette époque, il obtint sa retraite, après quarante-cinq ans de services, et revint se fixer à Paris, où il mourut le 1er avril 1853.

Dès sa jeunesse, il avait eu le goût des beaux et des bons livres et ses nombreuses occupations administratives n'avaient jamais pu l'empêcher de s'y livrer. D'un esprit vif et enjoué, il s'était lui-même essayé dans le genre de la littérature facétieuse. Il attendit cependant qu'il fût entièrement libéré de ses devoirs envers l'administration publique, avant de donner un entier essor à sa verve poétique. Dès 1845, il est vrai, il avait fait imprimer, chez Didot, ses *Fanfreluches poétiques*, mais ce n'est qu'après sa retraite qu'il commença, sous le pseudonyme de Jean Rigoleur, la publication d'une suite d'opuscules dont le nombre s'élève au moins à une vingtaine. En 1849, il avait publié un recueil de fables, parmi lesquelles il en est, dit-on, — car nous ne les avons pas vues, — qui ne seraient pas désavouées par les meilleurs fabulistes français.

Disons maintenant un mot de la bibliothèque que Van den Zande avait rassemblée et dont la vente a eu lieu au mois de février passé. Cette bibliothèque était fort nombreuse. La théologie et les discussions religieuses y étaient assez bien représentées, de même que la morale et surtout la philosophie. Mais la branche la plus riche était celle des belles-lettres; elle comprenait environ deux mille ouvrages, parmi lesquels plus de six cents poëtes latins modernes. Pour faire juger du mérite de cette dernière collection, il suffira de dire que la Bibliothèque royale de Bruxelles, qui a trouvé dans le fond Van Hulthem une suite de latinistes modernes si complète, y a pu faire encore de nombreuses acquisitions.

Quant à nous, ce qui a particulièrement attiré notre attention dans le catalogue de la bibliothèque de Van den Zande, c'est l'énorme quantité de monobiographies qui s'y trouvaient réunies. Les bibliophiles savent combien sont difficiles à recueillir ces plaquettes biographiques, publiées dans cent localités différentes et également introuvables partout.

— *Catalogue d'une nombreuse et intéressante collection de livres sur les sciences naturelles, la médecine chimique, les secrets, la magie,* etc., *composant la bibliothèque de M. V. de Nuremberg*. Paris, Aubry (vente 3 mars 1854), in-8° de 26 pages.

Ceci est une bibliothèque tout-à-fait spéciale, et des plus importantes dans son exiguité. En effet, elle ne renferme pas moins de 328 ouvrages, presque tous consacrés aux sciences cabalistiques.

—*Catalogue des livres composant la bibliothèque de feu M. J. J. G.*

Fœlix. Paris, Durand (vente 10 mars 1854 et jours suiv.), in-8° de 75 pages.

Ce catalogue, qui ne comprend que 940 numéros, est précédé d'une notice intéressante sur Fœlix, par M. A. Valette, professeur à la faculté de droit de Paris. Jean Jacques Gaspard Fœlix était né à Oberstein, dans l'électorat de Trèves, le 3 juin 1791. En 1814, il s'était établi comme avocat-avoué dans la ville de Coblentz, où il avait fait ses études de droit. Après y avoir séjourné une douzaine d'années, il était venu se fixer à Paris, où il obtint, en 1829, des lettres de naturalité. C'est là qu'il publia, en 1827, son *Code forestier annoté* (2 vol.), son *Traité des rentes foncières*, 1820, 2e édit. 1828 (1 vol.), son *Commentaire sur la loi du 17 avril 1832, sur la contrainte par corps*, 1832 (1 vol.), enfin, et c'est ce dernier ouvrage qui a réellement fondé sa réputation, le *Traité du droit international privé*, 1843, 2e édit. 1847 (1 vol.). Un autre ouvrage considérable de Fœlix, et qui est d'une notoriété européenne, c'est le recueil fondé par lui en 1833, sous le nom de *Revue étrangère de législation et d'économie politique*, et dont la publication a été poursuivie jusqu'en 1850. La collection complète de la Revue ne forme pas moins de 16 gros volumes in-8°, de 800 à 1,000 pages chacun.

Fœlix est mort le 26 mai 1853.

Sa bibliothèque, peu remarquable, sans doute, aux yeux des amateurs de livres rares, mérite cependant de fixer l'attention pour la précieuse collection de livres de droit étranger qu'elle renferme.

— *Catalogue du cabinet de feu M. Visconti*, émaux, objets d'art, tableaux, dessins, grands ouvrages à figures, recueils et livres. Paris (vente 13 mars et jours suiv.), in-8° de 54 pages.

Les ouvrages à figures, recueils et livres, ne comportaient ensemble que 144 articles, mais il s'y trouvait des ouvrages de première importance, tels que les *Antiquités d'Athènes, de Stuart et Revett*, 4 vol. in-fol.; les *Œuvres de Piranèse*, 29 tomes, 26 vol. in-fol.; le *Musée de sculpture du Louvre*, 6 vol. de texte et 6 vol. de pl. in-fol., etc. Aussi ce petit nombre de livres n'a-t-il pas produit moins de 6,700 francs.

Le total de la vente entière a été de 93,300 francs, dans lequel figurent les poteries et les fayences pour une somme de 56,500 francs; les bronzes, pour 8,500 francs; les vases grecs, pour 2,500 francs; les bois sculptés, pour 1,700 francs; les tableaux, pour 12,800 francs; les dessins, pour 1,500 francs, et les objets divers, pour 3,000 francs.

— *Catalogue de livres rares et précieux principalement sur le vieux théâtre français, les poëtes, conteurs et facéties, provenant de*

*la bibliothèque de M. Ch. C****. Paris, Alvarès (vente 21 mars et jours suivants), in-8° de 39 pages.

Comme suite aux pièces dramatiques que nous avons citées ci-dessus (p. 237), nous citerons un autre drame qui se trouve dans ce catalogue ; c'est l'*Entrée de Dumouriez à Bruxelles,* Paris, 1793, in-8°.

— *Catalogue des livres anciens composant la bibliothèque de feu M. A. Thiérion d'Avançon, ancien notaire à Troyes*. Paris, Delion (vente 28 mars et jours suivants), in-8° de 192 pages.

Notre Bulletin des ventes n'a pas pour but d'annoncer les catalogues des bibliothèques qui doivent être livrées aux hasards des enchères. Généralement nous ne parlons même de ces catalogues que lorsque les ventes ont eu lieu déjà, c'est-à-dire, que nous nous bornons à en faire, en quelque sorte, le nécrologe des bibliothèques, en consacrant à chacune de celles-ci une épitaphe digne des mérites qu'elle aurait eus pendant son existence. Après cela, les catalogues, tels qu'on les fait aujourd'hui, surtout en France, sont des indicateurs bibliologiques dont le prix est justement senti par tous ceux qui s'occupent de la science des livres. Il est donc bon d'en renseigner le plus possible, et surtout d'indiquer l'utilité particulière que chacun d'eux peut présenter à un point de vue quelconque de la bibliographie. A ce titre, les catalogues peu importants, nous voulons dire ceux qui n'embrassent que des bibliothèques peu considérables, méritent, de notre part, plus d'attention peut-être que ceux des grandes bibliothèques, attendu que, le plus souvent, leur exiguité est cause qu'ils passent inaperçus, tandis que les autres, feuilletés et lus par tout le monde, sont conservés avec soin dans toutes les bibliothèques. Ce n'est pas à propos de la bibliothèque de M. Thiérion d'Avançon que nous écrivons ces lignes. Cette bibliothèque, sans avoir l'importance de celle de De Bure, dont nous avons parlé dans notre dernier cahier, ni de celle de MM. Coste ou Bertin, dont nous parlerons tantôt, était, cependant, assez remarquable par elle-même pour qu'on en conserve le catalogue. Cette collection était ce qu'on peut appeler une bonne bibliothèque, où à peu près toutes les branches des connaissances humaines étaient très-convenablement représentées par de beaux et bons livres, en même temps qu'on y trouvait, sur plusieurs d'entre elles, des suites assez remarquables. Ainsi, par exemple, une place d'élite avait été réservée, dans la bibliothèque de M. Thiérion, à la philosophie et aux sciences morales. On y trouvait aussi une collection assez nombreuse de livres contre les jésuites — rien de bien remarquable par exemple, — une autre collection sur les francs-maçons ; de curieux traités, et en assez grand nombre, sur l'usage de certaines boissons, le vin, la bière, le café, le chocolat, le thé, etc.

Quand nous recevons le catalogue d'une bibliothèque qui a été formée dans une localité de province, nous cherchons tout d'abord si celui qui l'a formée n'a pas essayé d'y réunir les livres spécialement relatifs à cette localité. A cet

égard, le catalogue Thiérion, bien qu'il contienne la description d'une bibliothèque provinciale, ne nous a guère satisfait. La Champagne, au sein de laquelle cette bibliothèque a été réunie, n'y est représentée que par quelques insignifiants ouvrages, parmi lesquels nous pouvons à peine citer les *Éphémérides de Troyes,* de Grosley, qui même sont incomplètes. A propos de Grosley, disons cependant que M. Thiérion possédait de lui, en manuscrit (inédit), une traduction des trois premiers livres de Lucrèce, *De rerum natura,* plus des 674 premiers vers du quatrième livre.

— *Catalogue des livres de la bibliothèque d'économie politique de feu D. L. Rodet, ancien maire de Saint-Cloud.* Paris, Techener, (vente 29 mars et jours suivants), in-8° de 290 pages.

Véritable bibliothèque de publiciste et d'homme d'État. Comme le titre l'indique, elle était presque exclusivement consacrée à l'économie politique. On y trouvait, de plus, d'innombrables brochures sur l'industrie, le commerce, les finances, les travaux publics; de grands recueils, tels que *le Bulletin* de M. de Ferussac, la *Revue encyclopédique,* la *Revue des deux mondes,* la *Revue indépendante,* l'*Annual register,* le *Quaterly review,* l'*Edinburgh review,* le *Journal asiatique,* etc.

— *Catalogue des livres anciens et modernes, composant la bibliothèque de feu M. Ant. Greppo, ancien magistrat.* Lyon, Scheuring, (vente 3 avril et jours suivants), in-8° de 200 pages.

Grande et belle bibliothèque, où, à part la classe des sciences et des arts, toutes les autres sont parfaitement représentées et surtout celles de théologie et des antiquités ecclésiastiques. La collection des conciles de Binius; la *Bibliotheca maxima veterum patrum,* de Despont; le *Spicilegium,* de d'Achery, édit. in-4°; le *Thesaurus anecdotorum,* de Martene; l'*Amplissima collectio vet. script. et monumentorum,* du même; le St-Basile, de Garnier; l'Origène, de Delarue; les *Miscellanea,* de Baluze; le St-Augustin (Lyon, 1664, 11 vol. in-fol.), le St-Ephraïm (Rome, 1732, 6 vol. in-fol.); la *Bibliothèque des Prémontrés,* de Le Paige; la *Bibliothèque des Camaldules,* de Mittarelli; les *Annales ord. Sti Benedicti,* de Mabillon; les *Annales cistercienses,* de Manrique; les *Acta sanctorum* (édit. originale), 45 vol. in-fol., etc., voilà tous livres qu'il n'est certainement pas commun de trouver réunis dans une biblio-rhèque particulière. Dans la classe des lettres, nous pouvons citer, comme ouvrages importants, le *Lexicon,* de Suidas, 1705; le *Thesaurus græcæ linguæ,* d'Etienne; le *Lexicon,* de Facciolati, Padoue, 1771; le *Glossaire,* de Ducange, avec le supplément, le Dictionnaire de Ménage, de 1750. Dans la section d'histoire, les *Historiæ francorum scriptores,* de Du Chesne; les *Gesta Dei per Francos,* de Bongars; la collection de mémoires de Petitot et Monmer-

qué, 131 vol.; les *Antiquités nationales*, de Millin; le *Moniteur universel*, depuis l'origine jusqu'en 1804, et une série de 110 numéros, exclusivement relatifs à la ville de Lyon et aux Lyonnais. Dans la section d'histoire littéraire, les ouvrages de diplomatie de Mabillon, Montfaucon, D. Toustain et Tassin, D. de Vaines, etc.; la *Bibliothèque historique de la France*, de Lelong, 5 vol.; l'*Histoire littéraire de la France*, 12 vol.; les *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 50 vol., etc., etc.

— *Catalogue de bons livres classiques grecs et latins, provenant de la bibliothèque de M. Clachet, censeur au Lycée Henri IV.* Paris, Durand (vente 12 avril et jours suivants), in-8° de 59 pages.

Le titre que nous venons de transcrire indique la spécialité de cette bibliothèque. Nous nous bornerons à citer le numéro 86 du catalogue : *Cours de langue grecque,* de Gail; Paris, an VI, 3 vol. in-8°, exemplaire imprimé sur *velin.*

— *Catalogue des livres rares et précieux de la bibliothèque de feu M. J. L. A. Coste, conseiller honoraire à la Cour royale de Lyon.* Paris, Potier (vente 17 avril et jours suivants), in-8° de 386 pages.

Voici en quels termes Jules Janin a parlé de cette bibliothèque, dans le *Journal des Débats* du 17 avril dernier :

« Enfant de la ville de Lyon, M. Coste avait voué à sa ville natale une tendresse voisine du culte, et sa longue vie, et sa grande fortune il les avait consacrées à réunir dans son musée intérieur tout ce qui pouvait servir à la gloire, à l'histoire de la grande cité, recueillant avec un soin pieux tant de titres de sa noblesse qui survivent égarés et perdus çà et là, déchirés par la main du temps impitoyable, ou dissipés dans les orages de tant et tant de révolutions. Véritablement, si l'œuvre était grande, elle était d'un accomplissement difficile, et tout autre esprit eût renoncé bien vite à cette immense entreprise. M. Coste était de ces esprits patients, dévoués et calmes à qui rien n'est impossible. Il honorait l'histoire, il aimait tout ce qui est du domaine de l'histoire, il recherchait avec une égale ardeur le fragment romain, le fragment gaulois, le parchemin féodal, la liste sanglante des proscriptions. Mais sa joie et sa fête c'était la réunion des plus beaux livres, et principalement la réunion de tant de belles œuvres imprimées dans cette même ville de Lyon qui peut se vanter à bon droit d'avoir été un des berceaux les plus féconds de l'imprimerie à ses

premiers jours. Que de chefs-d'œuvre, en effet, sortis des presses de la grande et intelligente cité : le *Virgile,* de Roville ; l'*Horace*, de Gryphes ; l'*Ovide*, de Jean de Tournes ; le *Juvénal*, de Jean de Vincle ! Avec une ardeur juvénile, M. Coste avait réuni dans sa belle et bonne maison ces rares merveilles d'une admirable industrie, et non seulement il les montrait avec un juste orgueil, mais encore il en avait rendu l'abord facile à quiconque voulait puiser dans ce trésor inépuisable. Scaliger écrivait sur le fronton de sa bibliothèque : *Ite ad vendentes ;* « vous voulez lire, achetez des livres. » Un collectionneur de ce temps-ci avait écrit sur la porte de son cabinet un assez méchant distique où il exprimait sa répugnance à prêter ses livres :

« Tel est le triste sort de tout livre prêté,
Souvent il est perdu, toujours il est gâté. »

« M. Coste eût volontiers écrit au frontispice de son catalogue ([1]), comme un savant bibliophile d'autrefois : « Pour moi et mes amis. » Il eût mieux fait s'il eût écrit : « Pour moi et pour tous ! » Car il était la bienveillance même et l'urbanité en personne ; sa bliblio-thèque était ouverte à tous les hommes studieux, et vraiment c'était un grand charme, dans cette ville du bruit et des agitations violentes, de rencontrer ce sanctuaire des muses clémentes où brillaient d'un éclat presque divin, on peut le dire, les plus excellents produits des presses du quinzième et du seizième siècle. Il donnait lui-même l'exemple de l'étude et des recherches littéraires, ce galant homme dont tout le bonheur était de se dire à lui-même que sa passion était une utile passion, une passion féconde et généreuse, et qu'il avait bien le droit de ne pas regretter tant de sacrifices qu'il avait faits au culte de sa vie entière ! Il est mort plein de jours, entouré d'estime et de respects ; il est mort au milieu de son œuvre, et ces beaux livres, ces amis fidèles qui avaient trouvé chez lui un refuge, un asile, une parure, et qui maintenant, grâce à leur maître, ne pouvaient plus mourir, ont été sa dernière et souriante contemplation !

([1]) *Collection lyonnaise* imprimée à Lyon par L. Perrin. Deux tomes gr. in-8° à deux colonnes, comprenant 18,641 numéros.

« Après sa mort, la bibliothèque de M. Coste a été divisée en deux parts. La première partie a pour titre *Catalogue de la Bibliothèque lyonnaise*. Ce livre, qui représente une véritable histoire de France, est publié par le bibliothécaire de M Coste, le savant M. Vingtrinier. Cette *Collection lyonnaise*, tel était le désir de M. Coste, passera, tout le fait espérer, telle que le maître l'avait faite, à la ville de Lyon qui ne saurait se séparer de cette fortune, et qui, même en la payant aux héritiers de M. Coste, restera redevable à son fondateur de toutes les peines qu'il s'est données. Ainsi de cette première partie, essentiellement *lyonnaise*, les amateurs de livres n'ont rien à espérer, sinon le catalogue Vingtrinier qui, pour certains ignorants de ma connaissance, sera un véritable trésor d'érudition (¹). L'autre partie de la bibliothèque Coste, à savoir la littérature, la philosophie, et le poëme, et le conte, et les libelles choisis, a été représentée à cette vente par un très bon catalogue que MM. Jannet et Pottier ont dressé dans le cabinet même de M. Coste. On trouvera dans ce catalogue une belle suite de livres qui portent les noms de ces grands imprimeurs lyonnais, Barthelemy Boyer, Guillaume Le Roy, Mathieu Husz et ce malheureux Etienne Dolet (oh ! le Rabelais d'Etienne Dolet !), brûlé vif pour cause d'hérésie !

« M. Coste aura quelque jour l'insigne honneur d'être placé dans l'estime et dans l'admiration des bibliophiles à venir à côté de son illustre et admirable compatriote, le Lyonnais Grollier, et non pas Grolier, comme il est dit dans le catalogue. Il était trésorier du roi François Iᵉʳ, ce Grollier, et tout de suite il se prit d'une belle passion pour les produits de l'imprimerie naissante, à ce point que M. de Thou comparait la bibliothèque du savant trésorier à celle d'Asinius Pollio, le plus habile bibliophile de Rome ancienne. Eh bien ! dans son émulation à suivre les traces de son compatriote Grollier, M. Coste a fini par réunir dix volumes de son riche cabinet, et de ces dix volumes... autant de merveilles, vous pouvez lire le détail dans les *Mélanges de Littérature* de Vigneuil Marville. Sur un des plats de ces beaux volumes sont écrits en lettres d'or ces paroles bien connues : *J. Grollerii et amicorum;* sur l'autre

(¹) Nous donnerons dans notre prochain numéro une notice sur ce catalogue.

plat est inscrite cette belle devise : *Portio mea, Domine, sit in terrâ viventium !* »

Nous n'avons rien à ajouter à cette appréciation.

— *Notice de bons ouvrages de sciences, de littérature et d'histoire, provenant de la bibliothèque de feu M. Perry.* Paris. Delion (vente 22 avril), in-8° de 15 pages.

Rien de remarquable.

—*Catalogue des livres composant la bibliothèque de feu M. Armand Bertin.* Paris, Techener (vente 4 mai et jours suivants), vol. in-8°.

Nous n'avons pas pour habitude, en parlant des catalogues de bibliothèques, d'avoir grand égard aux préfaces plus ou moins laudatives dont les vendeurs les font ordinairement précéder. Mais quand, par hasard, une de ces préfaces est signée S. de Sacy, ne serait-ce pas de la présomption à nous de vouloir refaire ce que nul ne peut mieux faire que le célèbre directeur du *Journal des Débats*, le successeur même d'Armand Bertin. Aussi, et un peu par respect pour la mémoire d'Armand Bertin, dont M. de Sacy a été pendant si longtemps le digne ami, nous bornerons-nous à reproduire textuellement l'avertissement écrit par ce dernier pour le catalogue dont il s'agit :

« La bibliothèque de M. Armand Bertin est trop connue des bibliophiles pour qu'il soit nécessaire d'en relever l'importance. Commencée il y a vingt-cinq ans, cette bibliothèque offre une collection des plus précieuses, malgré les vides regrettables que les circonstances politiques ont forcé M. Armand Bertin d'y faire en 1848. Sans doute, on peut trouver des bibliothèques plus nombreuses, plus riches, plus complètes ; on n'en trouvera pas qui ait été composée avec plus de discernement et de goût. M. Bertin n'achetait que des livres qu'il lisait ou qu'il avait du moins l'intention de lire, comme il le disait quelquefois en souriant. Sa bibliothèque, c'était lui-même. Ses préférences littéraires éclatent dans le choix excellent, mais peut-être un peu exclusif, des ouvrages, son goût parfait dans la pureté des exemplaires qu'il revoyait lui-même, feuille à feuille, Dieu sait avec quel soin et quelle patience ! et dans la beauté des reliures, dues presque toutes aux artistes les plus distingués de Paris, à MM. Bauzonnet, Niédrée, Duru, etc. Aussi ceux qui ont connu et aimé M. Armand Bertin pourront-ils, en parcourant les

articles de ce catalogue, le revoir en quelque sorte lui-même, et se le représenter tel qu'il était dans ces aimables matinées où il se laissait aller avec tant de plaisir à ses causeries littéraires.

« Il serait bien superflu d'insister sur le mérite et sur la valeur des différents articles d'une bibliothèque qui est tout entière une bibliothèque de choix ; ce catalogue la fera suffisamment connaître. Nous ne voulons signaler ici que ceux de ces volumes qui portent d'une manière plus particulière l'empreinte pour ainsi dire personnelle de M. Armand Bertin. M. Armand Bertin aimait les éditions originales, soit qu'on restreigne le sens de ce mot à la première édition des ouvrages célèbres, soit qu'on l'étende aux éditions successives revues et publiées par l'auteur lui-même. Personne n'a plus contribué que M. Bertin à mettre à la mode ces rares et précieuses éditions qui se donnaient à vil prix il y a peu d'années encore. Ce n'est pas là une fantaisie de bibliophile ; ce n'est qu'en réunissant ces éditions qu'on peut s'assurer d'avoir le texte pur de nos grands écrivains et leur œuvre tout entière. Rien n'est plus curieux, rien n'est plus digne d'étude et plus instructif que les changements successifs qu'ils ont fait subir, soit pour le fond, soit pour la forme, au premier jet de leur pensée ; et qui d'ailleurs serait assez barbare pour ne pas comprendre ce qu'on éprouve de plaisir à tenir dans la main l'*Athalie* de Racine, le *Misanthrope* de Molière, les *Essais* de Montaigne, le *Discours sur l'Histoire universelle* de Bossuet, tels que les ont possédés les contemporains? La bibliothèque de M. Armand Bertin est donc, sous ce premier rapport, d'une richesse extrême. On y trouvera les éditions originales des principaux ouvrages de presque tous les grands écrivains du dix-septième siècle, de Bossuet, de Pascal, de Fénelon, de Racine, de Molière, de La Rochefoucauld, de La Bruyère, et d'un grand nombre d'écrivains du seizième et du dix-huitième siècle, de Rabelais, de Marot, de Montaigne de Voltaire, de J. J. Rousseau, de Montesquieu, de Lesage, etc. (*Voir* le *Télémaque*, 1re édition, n° 1148 ; le *Gil Blas* de 1747, n° 1185, etc.)

« M. Bertin aimait encore particulièrement le théâtre, non seulement dans les auteurs du premier ordre, mais dans ceux qui ne sont plus aujourd'hui pour les gens de lettres qu'un objet de curiosité, et dont l'histoire littéraire seule a conservé le souvenir. Aucune

autre bibliothèque n'offrirait peut-être aujourd'hui une collection plus complète et plus précieuse de nos écrivains dramatiques ; il nous suffira de citer Jodelle, Louis Des Mazures, Rob. Garnier, P. Leloyer, La Rivey, P. Mathieu, Montchrestien, Alex. Hardy, Cl. Billard, Auvray, Rotrou, Corneille, Racine, et toutes les principales éditions de Molière, entre autres un exemplaire inestimable de l'édition de 1682, provenant du lieutenant général de police, M. de La Reynie, et acheté par M. Bertin à la vente de M. de Soleinne. Au théâtre se rattache l'article curieux des mystères, ces premiers essais de notre poésie dramatique. Nous signalerons, parmi les articles les plus précieux qu'offre dans ce genre notre catalogue : les mystères de *la Conception*, de *la Passion* et de *la Résurrection*, du *Vieil-Testament*, *le Bien et Mal Advisé*, *la Destruction de Troye*, *l'Homme pécheur*, *le Saint-Christophe* et *la Farce de Pathelin*, édition de Pierre Le Caron.

« En général, M. Bertin recherchait avec une vive prédilection les monuments de notre vieille littérature, romans, contes, poésies lyriques, satiriques, etc. Ici les richesses abondent : il faudrait tout citer. Nous nous bornerons à signaler, parmi les romans, *Gyron le Courtois* et *Mélusine,* les premières éditions du *Pantagruel,* l'*Astrée,* un exemplaire admirable de la *Clélie*, l'édition des *Cent Nouvelles Nouvelles* de Vérard, 1486 ; parmi les poésies du XVe et du XVIe siècle, *le Roman de la Rose,* de la traduction de Molinet, imprimé par Vérard (n° 376) ; *le Grand-Testament de Villon,* imprimé par Pierre Le Caron (n° 381) ; le *Doctrinal de Court* et la *Danse aux Aveugles,* deux ouvrages de Pierre Michault (n°s 386 et 387) ; *l'Amant rendu cordelier à l'observance d'amour*, imprimé par Pierre Le Caron (n° 393) ; *les Gestes des solliciteurs* (n° 405) ; la *Légende de Pierre Faifeu,* imprimée à Angers en 1532 (n° 406), et les ouvrages de Coquillart, Crétin, Pierre Gringore, Hugues Salel, Marot, Marguerite de Valois, Mellin de Saint-Gelais, Du Bellay, Louise Labé ; le Ronsard en deux volumes in-folio, grand papier, relié en maroquin ; R. Belleau, Amadys Jamyn, Desportes, Vauquelin de La Fresnaye, etc.

« Enfin, M. Bertin possédait la plupart des grandes éditions où se trouvent réunies les œuvres complètes de nos écrivains polygraphes ; nous ne parlerons que de son *Voltaire,* établi avec un luxe d'estampes et de reliure extraordinaire. Le goût de M. Armand Bertin pour

Voltaire était connu ; il ne refusait pas lui-même le titre de voltairien. Ce qu'il aimait dans Voltaire, ce n'était pourtant pas le poëte de salon et l'auteur dramatique ; c'était l'esprit indépendant et libéral, l'ami de tous les progrès de l'humanité, l'apôtre brillant de la civilisation. L'exemplaire des œuvres de Voltaire qu'on trouvera dans ce catalogue a coûté plusieurs années de soins à M. Armand Bertin ; un millier de gravures, de portraits, de vignettes ont été classés par lui dans cette édition des œuvres de Voltaire, dite édition de Kehl, et qui reste encore, sinon la plus correcte, au moins la plus belle de toutes les éditions de cet écrivain.

« Quoique les manuscrits soient peu nombreux dans ce catalogue, nous ne terminerons pas sans appeler l'attention des amateurs sur le *Missel* du temps de saint Louis, et sur un très-ancien manuscrit de nos *Grandes Chroniques de France.* Nous citerons encore, parmi les livres rares et précieux pris dans toutes les classes, les Vies et Légendes de saint Fiacre, de saint Roch, de sainte Geneviève, de saint Martin de Tours et de sainte Marguerite (n°s 53 à 57) ; un *Senèque* de la collection dite *variorum,* exemplaire *non rogné* et relié par Bauzonnet (n° 73); la *Somme rurale* de Bouthillier, imprimée à Abbeville en 1486 (n° 149); l'*Homère* des *Elzeviers*, exemplaire en grand papier, revêtu d'une belle reliure par Bauzonnet (n° 335); les *Contes* de la Fontaine de la première édition et l'édition de ces contes dite des fermiers généraux, exemplaire admirable d'épreuves, magnifiquement relié par Bauzonnet, et formé par M. Bertin lui-même de plus de quinze autres exemplaires ; *les Quinze Joies de mariage* (n° 391) ; un *Mezeray* en grand papier, avec tous les cartons (n° 1538) ; l'*Histoire du chevalier Bayard,* de Simphorien Champier (n° 1558), et la même histoire par le *Loyal serviteur* (n° 1559) ; la Muse historique de Loret (n° 1580); les *Chroniques de Normandie* (n° 1708); un *Brantôme* non rogné ; les *Hommes illustres* de Perrault en grand papier, et, parmi les livres en vieille reliure, le *Cicéron* elvezir relié par Dusseuil (n° 1422) ; une traduction de *l'Iliade* par Hugues Salel, revêtue d'une reliure fort remarquable du seizième siècle (n° 339) ; les *Fables* de Phèdre de la vente de De Bure (n° 1100).

« Pour nous résumer en un mot, le catalogue de la bibliothèque de M. Armand Bertin n'offre, pour ainsi dire, pas un volume qui

ne soit rare et précieux, soit en lui-même, soit par la beauté de l'exemplaire et de la reliure. M. Bertin n'admettait rien de médiocre dans sa bibliothèque; s'il lui fallait attendre dix ans pour trouver l'exemplaire parfait ou pour en composer un qui le contentât, il attendait dix ans. C'était son plaisir, son bonheur, le délassement de ses soucis et de ses travaux, de feuilleter de vieux livres, de classer des gravures, de refaire lui-même, de créer en quelque sorte chacun des volumes auxquels il donnait place dans sa collection. On était toujours sûr d'éveiller un sourire gracieux sur ses lèvres en lui parlant de sa chère bibliothèque. Hélas! il devait en jouir trop peu de temps! Encore quelques jours, la bibliothèque de M. Armand Bertin n'existera plus! Ces livres, qu'il aimait tant, auront passé dans d'autres mains! Douloureuse pensée! Mais cette bibliothèque, l'une des principales parties de la fortune de M. Bertin, en honorant son goût et sa mémoire, accroîtra, il faut l'espérer, le modeste héritage laissé par un homme qui a été pendant vingt ans à la tête de l'un des journaux les plus influents de l'Europe. »

— *Katalog der bedeutenden Bibliothek des Herrn Senats-Præsidenten Ant. Schmitz,* etc. Cologne, Héberlé (vente 10 mars et 38 jours suivants), vol. in-8° (sans pagination).

Bibliothèque excessivement importante. Nous chercherions en vain à en faire apprécier le mérite par des citations, attendu qu'il est plus difficile de glaner dans un champ trop abondant que de déterrer quelques articles remarquables dans un très-grand nombre de pauvretés. Que citerions-nous donc de ce catalogue? La belle série de documents et de manuscrits qui en est, en quelque sorte, le proëmium? Mais plus loin nous trouverions quantité d'incunables qui, par leur rareté, valent bien des manuscrits. De ces derniers, ne citons donc qu'une Chronique de l'ordre de la Toison d'or, avec miniatures, et parmi les incunables, ne mentionnons que les Métamorphoses d'Ovide, de Jean de Westphalie, Louvain, 1475, non parce que ces articles sont les plus dignes d'être cités, mais parce qu'ils nous offrent, au point de vue de la Belgique, un intérêt plus spécial.

Sous la rubrique *Polonica*, nous trouvons dans le catalogue, une série de 379 ouvrages relatifs à l'histoire, à la littérature, à l'iconographie et à la numismatique de la Pologne; et, à la suite, une collection de 116 ouvrages sur l'Angleterre et l'Écosse, parmi lesquels il s'en trouve d'une fort grande rareté.

— *Verzeichniss der Bibliothek Gottfried Hermans*. Leipzig, Hartung (vente 20 avril et jours suivants), in-8° de 192 pages.

Cette bibliothèque est particulièrement remarquable au point de vue de l'étude de l'antiquité. Les auteurs anciens, grecs et latins, y sont représentés par d'excellentes éditions, et suivis de leurs meilleurs commentateurs. On y trouve aussi beaucoup de livres annotés par des savants tels que Gronovius, Heinsius, Hemsterhuys, Lindebrog, Meiboom, Ruhnken, J. Scaliger, Valckenaer, Scriverius, etc.

— *Verzichniss der von Herrn Pastor Salzmann, in Kirchberg nachgelassenen und zweier anderer Bibliotheken*. Leipzig, Hartung (vente 8 mai et jours suivants), in-8° de 159 pages.

La philologie et la littérature romane, notamment le *lexique* de Raynouard, les *fabliaux* de Legrand d'Aussy, 1829, le *roman du Rènard,* 1826, etc., de nombreux ouvrages orientaux, une suite de livres de magie, la plupart en allemand et que nous ne connaissons guère par ici, voilà tout ce que nous avons à signaler dans ce catalogue.

— *Verzeichniss ein werthvollen Sammlung von Büchern, Pracht-Kunst- und Kupferwerken, Musikalien,* etc. Francfort-sur-Main, Baer (vente 22 mai et jours suivants), in-8° de 453 pages.

Ce volume renferme les catalogues de différentes bibliothèques et, entre autres, celui de la bibliothèque de feu le docteur Ed. Duller. C'est incontestablement le plus remarquable. Bien composé en ce qui concerne les sciences historiques et les belles lettres, il est surtout important par les magnifiques ouvrages d'histoire naturelle (entomologie et ornithologie) qu'il renferme. Les ouvrages à gravures, galeries de Florence, Choiseul, de la duchesse de Berry, du duc d'Orléans, du Luxembourg, de Leuchtenberg, Angerstein-Gallery, National Gallery, etc., méritent aussi d'être cités, de même que quelques ouvrages anglais de bibliographie, Spence, Hartshorne, Dibdin, Johnson, Merry Weather, etc.

Un catalogue moins important que celui de M. Duller, c'est celui de M. C. A. F., directeur de musique à Sainte-Marie aux Mines. Toutefois ce catalogue, le premier du volume que nous avons sous les yeux, et qui n'est composé que de 616 numéros, mérite une attention toute particulière. En effet, à part quelques ouvrages d'histoire et de littérature, il ne renferme que des livres sur la musique : musique religieuse, traités sur le chant d'église, musique profane ancienne et moderne, philosophie et histoire de l'art musical, théorie de la musique, harmonie et contre-point, puis, enfin, une nombreuse collection de partitions gravées ou manuscrites. Sous les nos 226 à 239, figure une série

d'ouvrages relatifs à la bibliographie de la musique et dont la plupart ne sont pas cités par Namur dans sa bibliographie bibliologique.

— *Catalogue of valuable and rare books, a few manuscripts and works printed on vellum,* etc. London, Sotheby (vente 13 février et jours suivants), in-8° de 75 pages.

Magnifique catalogue contenant des raretés de premier choix. Bon nombre de romans de chevalerie français, espagnols et anglais; quelques beaux incunables; beaucoup d'éditions des Aldes et de Junte; le Corneille Elzevier, enfin, quelques ouvrages imprimés sur velin, que nous allons citer :

N° 153. *Don Quichotte,* trad. de Florian. Paris. Didot, an VIII, 6 vol. in-18.
362. *Oraisons funèbres,* de Fléchier. Ibid., Didot, 1803, 2 vol.
533. *Gilliberti Carmina,* édit. Tross. Hammone, 1849, 1 vol. in-8°.
Il n'en existe que trois exemplaires sur velin.
703. *Œuvres de Molière,* Paris. Didot, an VIII, 8 vol. in-18.
707. *Lettres persannes* de Montesquieu. Ibid., Didot, 1803, 2 vol.
857. L'*Orloge de Sapience.* Paris, Vérard, 1493, in-fol.
Exemp. provenant de la bibliothèque de Mac-Carthy.
929. *Odes, cantates,* etc., de J. B. Rousseau. Paris, Didot, an VII, 2 vol. in-18.
1040. *Révolutions romaines* de Vertot. Ibid., Didot, 1806, 4 vol.
1041. *Révolutions de Suède,* du même· Ibid., Didot, 2 vol.
1051. Voltaire. *Histoire de Russie.* Ibid., Didot, 1803, 2 vol.
1052. — *Essais sur les mœurs,* etc. Ibid., Didot, 1805, 8 vol.
1053. — *Histoire de Charles XII.* Ibid., Didot, 1803, 1 vol.
1140. Virgile. L'*Enéide,* trad. de Delille, Paris, Michaud, 1804, 4 vol. in-4°.
L'un des deux exemplaires qui ont été tirés sur velin, de ce format.

Nous trouvons dans le même catalogue, sous le n° 263, le traité *de duello,* de J. de Castillo, Taurini, 1525, in-4°. Ce doit être le premier livre imprimé à Toro, ancienne ville d'Espagne, dans la province de Léon.

A. S.

Dans le bulletin des ventes de notre dernière livraison, nous avons dit quelques mots du catalogue de la magnifique bibliothèque de M. J.-J. De Bure, vendue à Paris, au mois de décembre dernier. Un de nos collaborateurs les plus assidus, M. Gustave Brunet, de Bordeaux, nous communique, sur le résultat de cette vente, la notice suivante, qui sera lue avec intérêt.

QUELQUES MOTS SUR LA VENTE DES LIVRES DE M. DE BURE. HAUSSE DANS LA VALEUR DES LIVRES RARES.

La vente De Bure qui a eu lieu à Paris, au mois de décembre dernier, fera époque dans les annales de la bibliomanie ; on a rarement vu les prix des livres d'élite s'élever aussi haut. De fervents amateurs ne reculent devant aucun sacrifice pour s'assurer la propriété de volumes recouverts en maroquin par les relieurs célèbres du siècle dernier, et portant des armoiries qui attestent qu'ils ont figuré dans des collections princières ou dans celles de bibliophiles en grand renom.

Le *Bulletin du bibliophile,* publié à Paris chez Techener, a fait mention des prix auxquels se sont adjugés quelques articles, entre autres, l'*Imitation,* 1663, in-8°, exemplaire de la reine d'Angleterre, veuve de Charles Ier (700 fr.) ; l'*Introduction à la vie devote,* par Saint-François de Sales, 1651, in-8°, exemplaire d'Anne d'Autriche (605 fr.) ; l'*Explication des maximes des saints,* par Fénelon, 1697, in-12, exempl. de Jacques II (500 fr.). Nous ne reproduirons pas les détails qu'on pourra trouver dans notre confrère ; nous aimons mieux donner d'autres exemples que nous prenons à l'ouverture du livre :

L'Imitation, traduction française, 1690, in-8°, exempl. du duc de la Vallière, 500 francs.

Essais de Montaigne, 1724–40, 4 vol. in-4°, mar. rouge, 175 francs.

Les mêmes, 1802, 4 vol. in-8°, avec les passages supprimés, 82 francs.

Traité de morale par Malebranche, Lyon, 1707, 2 vol. in-12, mar. rouge, 80 francs.

Éléments de pourtraiture par Saint-Igny, Paris, 1630, in-8°, veau fauve, 79 francs. (*Voir* sur ce volume rare les catalogues Goddé, 1851, n° 172, et Leber, supplément, n° 117.)

Horatius cum notis variorum, Lugd. Bat., 1678, in-8°, mar. r., 130 francs

Ovidius, Lugd. Bat., 1670, 3 vol. in-8°, mar. rouge, 130 francs.

L'Escole de Salerne, suivant la copie, 1651, in-12, 76 francs.

Poésies de Malherbe, Paris, 1666, in-8°, mar. bleu, 72 francs.

Cancionero espiritual, por un religioso, Valladolid, 1549, in-4°, 125 francs.

Tragicomedia de Lysandro y Roselia, Madrid, 1542, in-4°, mar. bl., 220 fr.

Euphormionis (J. Barclaii), Satyricon, Lugd. Bat., 1677, in-8°, mar. rouge, 60 francs.

Zaïde (par Mme de Lafayette), Paris, 1670, in-8°, mar. bl., 112 francs. (Édition originale.)

La Princesse de Cleves (par la même), Paris, 1678, in-12, veau f., 92 francs. (Édition originale.)

Histoire de Tiran le blanc (trad. par Caylus), 1740, 2 vol. in-8°, mar. bleu, 136 francs.

Proverbes notables et belles sentences, Paris, 1602, in-16, mar. vert, 44 fr.

Plinii epistolæ, Lugd. Batav., 1669, in-8°, mar. rouge, 150 francs.

Les lettres de Pline, Paris, 1702, 3 vol. in-12, mar. rouge, 160 francs.

Mythographi latini, Amst., 1681, in-8°, mar. rouge, 120 francs.

Traité des pierres gravées, par Mariette, 1750, 2 vol. in-fol. mar. rouge, 150 francs.

Voici quel a été le sort de quelques éditions elzeviriennes : l'Imitatio, sans date, 66 francs ; Senèque, 1672, in-8°, 150 francs ; Horace, 1676, 125 francs ; Ovide, 1639, 130 francs ; Prudence, 1667, non rogné, 86 francs ; Terence, 1635, 85 francs ; Cicéron, 1661, in-4°, 210 francs.

Les *Provinciales* de Pascal, Cologne, 1657, 70 francs, et les *Pensées* (Wolfgang, 1688), 55 francs ; le *Recueil de quelques pièces nouvelles,* Cologne, 1667, exempl. de Colbert, s'est élevé à 250 francs.

Un assez grand nombre de volumes qu'avait réunis M. De Bure, avaient figuré dans les ventes précédentes et ils se sont adjugés à des prix bien supérieurs à ceux qu'ils avaient obtenus jadis. Plusieurs exemplaires ont quadruplé et quintuplé de valeur depuis la vente la Vallière, en 1784.

Ne voulant pas multiplier les détails, nous nous bornerons à mentionner :

Vita Beati Ignatii, Romæ, 1609, in-4°, 101 francs, exempl. de Méon, payé 8 francs.

Sallustius. Lugd. Bat., Elzevir, 1634, 56 francs, exempl. Nodier, payé 20 francs à l'une des ventes de ce bibliophile, en 1830.

Le produit de la vente De Bure présente un total de 141,700 fr., et il paraît que cette bibliothèque n'avait pas coûté, à son honorable propriétaire, le tiers de cette somme.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE.

— *Anzeiger für Bibliographie und Bibliothekwissenschaft, von Dr* J. PETZHOLDT. Halle, Schmidt, in-8°, 7e, 8e, 9e et 10e livraisons (juillet, août, septembre et octobre) (1).

Avant d'entrer dans l'examen des matières que contiennent ces livraisons, nous devons témoigner au savant directeur de l'*Anzeiger* notre gratitude pour la bienveillance qu'il continue à montrer envers notre *Bulletin*. Tous nos cahiers sont religieusement analysés par lui, et acquièrent ainsi toute la publicité de son excellent recueil. Bien plus, lui qui est si riche de son propre fonds, ne dédaigne pas de nous faire des emprunts de temps à autre. C'est un honneur que nous n'eussions pas osé espérer.

Le morceau le plus remarquable de la septième livraison de l'*Anzeiger* est une lettre de M. Petzholdt lui-même à M. Louis Deroche, à Paris, contenant d'intéressants renseignements sur un manuscrit sanskrit, le *Devi-Mahatmyam*, conservé à la bibliothèque de Dresde. Ce manuscrit, qui a été rapporté de Manasârâma ou Caschmir, en 1823, par le professeur Rask, de Copenhague, a ensuite appartenu au professeur Westergaard et tous les deux l'ont illustré de notes de leur main. C'est un volume in-8° de 130 feuillets, orné de miniatures. Il renferme une copie complète des poésies sacrées connues dans l'Inde sous le nom de *Devi-Mahamya*, et où sont chantés les combats de Devî, l'épouse de Siva, contre les démons. Ce volume contient, en outre, des fragments d'autres poëmes, tels que le Mârkândeya-Purâra, etc.

La huitième livraison renferme la fin d'un travail sur le système bibliographique des connaissances humaines, de Schleiermacher. On y passe en revue les idées émises dans le temps sur cette matière par le marquis de Fortia d'Urban (2). Suit une notice de M. Weller, de Zurich, sur les différentes éditions du roman populaire de *Simplicissimus* et des imitations qui en ont été faites. Cette production, qu'on ne pourrait mieux assimiler qu'à l'Uylenspiegel flamand, a été imprimée pour la première fois sous le titre suivant : *Der*

(1) Voyez ci-dessus, pp. 39 et 146.

(2) *Nouveau sistème de bibliographie alfabétique, 2e édit., précédée par des considérations sur l'ortographe française*, etc. Paris, Lebègue, 1822, in-12, de 335 pages ; la première édition est de 1821.

Abentheurliche Simplicissimus d. i. Beschreibung eines einfaeltigen, wunderlichen und seltsamen Vaganten genant Melchior Sternfels von Fuchshaim. Durch German Schleiffheim V. Sultzfort. Mœmpelgart, Fillion, 1669, in-12, successivement réimprimée la même année, en 1670, en 1671 (2 édit.), en 1673; à Nuernberg, en 1685, 3 vol., en 1699, en 1705, en 1713, en 1743; dans la Bibliothèque des Romans, à Berlin, en 1779; à Leipzig, en 1785; à Francfort et à Leipzig, en 1790; à Magdebourg, en 1800; à Berlin, en 1822; enfin, à Leipzig, en 1836 et en 1848.

Ebert (1) cite une édition omise par M. Weller, de Magdebourg, 1810, in-8°, dans la *Bibliotheck der Abentheurer* de J.-Ch.-L. Haken. D'après le même bibliographe, l'édition de Berlin, Schuppel, 1822, publiée sous le titre de *Schalkheit u. Einfalt oder der Simplicissimus des XVII Jahrh. im Gewande des XIXn, von F. Weisser,* paraît être autre chose qu'une simple reproduction du Simplicissimus.

Parmi les autres productions de l'auteur du Simplicissimus, Grimmelshausen, M. Weller cite :

Des Abentheurlichen Simplicissimi Satyrischer Pilgram. Hirschfeld, Grisenius, 1671; Leipzig, 1697; Nuernberg, 1713, 2 vol.

Des Weltberufenen Simplicissimi Pralerey und Gepraeng, mit seinem Teutschen Michel, von signeur Messmahl. Strasbourg, 1673, 1684, 1699, 1713.

Das Wunderbarliche Simplicianische Vogelnest, von Michael Rechulin v. Sehmsdorf (Strasbourg, 1670-72?), 1683, 1699, 1713, et plusieurs autres qui ont été réunis en collection à Nurnberg, 1683-85, 3 vol.

Les notices que M. Petzhold donne ensuite sur les collections du *National-Museum* germanique de Nuremberg et sur la bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg, renferment quelques renseignements intéressants. Nous avons plus haut donné nous-même, d'après l'Annuaire de la bibliothèque de Saint-Pétersbourg, l'indication des richesses littéraires de ce dépôt. Quant à la bibliothèque du Muséum de Nuremberg, elle se compose de 10,000 volumes environ, parmi lesquels 300 manuscrits et plus de 2,000 éditions du XVe et du XVIe siècle.

Le numéro 9 de l'*Anzeiger* renferme : 1° une notice sur l'organisation administrative de la bibliothèque publique de Winterthur (2). Le public, à part les membres de l'*Institut,* n'est admis à fréquenter cette bibliothèque que moyennant une rétribution annuelle de 3 francs; 2° collections de manuscrits des bibliothèques publiques de France; notices sur les manuscrits d'Orléans (catalogue par l'abbé Septier, Orléans, 1820), de Lyon (catalogue Delandine, 1812, 3 vol. in-8°), et de Clermond-Ferrand (catalogue de B. Gonod, 1839); 3° l'inventaire alphabétique de la Bibliothèque de Hans Sachs, fait par lui-même, le 28e jour de janvier 1562; 4° enfin, une notice d'après Herberger sur

(1) *Allgemeines bibliographisches Lexikon,* II, 793.

(2) Voir *Statuten der Buergerbibliothek zu Winterthur. Revidirt im Jahr 1852.* Winterthur, Ziegler'scher Druck, in-8°, 16 pages.

les ouvrages de l'empereur Maximilien (le *Weyss Khunig*, le *Thewrdankh*, etc.) et sur Conrad Peutinger.

Le dixième et dernier numéro de l'*Anzeiger*, que nous avons sous les yeux, renferme une notice sur les opérations du *Smithsonian Institution* de Washington ; des rectifications et des additions à l'article de M. Weller sur le Simplicissimus (signés P. Trœmel, Leipzig) ; enfin, une notice sur la bibliothèque du comte Waldstein, à Dux. Cette bibliothèque ne renferme pas moins de 24,000 volumes.

— *Serapeum. Zeitschrift für Bibliothekwissenschaft und aeltere Litteratur, von Dr* R. NAUMANN. Leipzig, Weigel. in-8°, nos 12, 13, 14, 15, 16 et 17 (1).

Les articles renfermés dans ces six livraisons sont tout à fait dignes de l'importance que le recueil du docteur Naumann a su acquérir dès les premières années de son existence, — et cela ne date pas d'hier.

C'est d'abord, un travail de M. H.-T. Schletter, professeur de droit à l'université de Leipzig, sur des éditions peu connues des sources du vieux droit saxon. La charte octroyée en 1572 par le prince Auguste, sous le titre de *Constitutiones electorales saxonicae*, forme, comme on sait, le fondement de ce droit. Ce n'est qu'en 1663 que ces Constitutions et celles qui les ont suivies ont été réunies en un recueil général. De 1572 à 1663, M. Schletter en compte vingt éditions particulières, dont plusieurs n'avaient pas été indiquées jusqu'ici, entre autres, une édition de 1572 même, dont M. Schletter prouve l'existence, bien qu'elle ait été généralement révoquée en doute par les juristes et les bibliographes. Le savant professeur donne, après cela, une description détaillée de chacune de ces éditions.

L'archiviste Herschel, de Dresde, donne (n° 12) un aperçu d'un pèlerinage à la Terre Sainte, fait, en 1470, par Ulrich Brunner de Wurzbourg et dont la bibliothèque royale de Dresde possède une relation manuscrite, de la main même de l'auteur. La relation de Brunner porte le caractère de l'époque. Les églises, les couvents, les images miraculeuses, les traditions religieuses des divers lieux qu'il a visités attirent surtout son attention ; quant aux indications géographiques et historiques, il n'en dit rien ou presque rien. Parti de Wurzbourg le 8 mars, il arrive à Rome le 23 avril, après avoir passé par Augsbourg, Trente, Vérone, Bologne, Florence et Viterbe. De Rome, il se rend à Venise, en passant par Bologne et Padoue. A Venise, il fait accord avec un patron de vaisseau, et moyennant une somme de 20 ducats, pour son transport en Palestine, aller et retour. Cet accord se fait sous la garantie des procurateurs de Saint-Marc. Embarqué le 3 juillet, il arrive à Jaffa le 24 du même mois. La description que Brunner donne des différentes villes de la Palestine est assez détaillée, bien que, comme M. Herschel le fait observer, ce soit plutôt une sorte de manuel

(1) *Voy.* ci-dessus, p. 148.

ou de guide de voyage que la relation même d'un voyage. En effet, Brunner s'étant rembarqué à Jaffa le 14 août, il a dû lui être impossible, dans le court espace de temps qu'il est resté dans ce pays, de visiter tous les lieux qu'il décrit.

On doit savoir gré à M. Herschel d'avoir fait connaître cette relation, dont jusqu'ici il n'avait été fait mention nulle part.

La *Tragedia Policiana*, imprimée par Diego Lopez, à Tolède, en 1547, a été assez inexactement décrite par la plupart des bibliographes, même par ceux qui appartiennent à l'Espagne. M. Vogel en donne (nº 13) une description complète et exacte d'après l'exemplaire qu'on en conserve à la bibliothèque royale de Dresde. On n'ignore pas que ce volume est d'une excessive rareté.

M. Gustave Brunet, dont on trouve le nom partout où l'on s'occupe de bibliographie, a enrichi le 14e numéro du *Serapeum* d'une notice sur les livres relatifs à l'Irlande, publiées sur le continent dans le cours du XVIIe siècle. La plupart de ces ouvrages, composés par des catholiques réfugiés, sont d'une excessive rareté, et se vendent à des prix exorbitants quand il s'en rencontre des exemplaires en Angleterre.

Nous possédons un livre de ce genre qui, bien qu'il ne se rapporte pas directement à l'Irlande, nous paraît, par sa rareté, mériter d'être cité à la suite de ceux que cite M. Brunet. C'est une généalogie fabuleuse de la famille des Stuarts, publiée par l'Irlandais Kennedy, à Paris, en 1705. Ce volume porte le titre suivant :

A chronological, genealogical and historical dissertation of the royal family of the Stuarts, beginning with MILESIUS *the stock of those they call the Milesian Irish, and of the old Scotish race; and ending with his present majesty K. James the* 3d *of England and Ireland and of Scotland the* 8th, *by Mathew Kennedy, doctor of laws, master of the high court of chancery and judge of the admiralty of all Ireland.* Printed in Paris, by Lewis Coignard, 1705, with privilege, in-8º, 249 pages, plus le privilége. Ce dernier offre ceci de remarquable, que les qualités du docteur Kennedy ne lui sont données qu'au passé, tandis que, sur le titre, lui-même se complait à les prendre au présent, au nom de Sa Majesté Jacques III.

Une dissertation fort longue du docteur Henri Wuttke, sur la science géographique et sur les cartes du moyen âge, insérée dans le *Serapeum* (livr. 15 et suivantes), mérite une mention spéciale. Si nous ne nous trouvions limités par l'espace, nous essayerions d'en donner une analyse complète. M. Wuttke passe en revue les différents auteurs qui ont traité de l'histoire de la géographie; il examine successivement les opinions émises par chacun d'eux en les comparant entre elles et les discutant une à une. M. Wuttke a fait exécuter pour son travail les fac-simile de plusieurs cartes du moyen âge, inédites jusqu'à présent, et parmi lesquelles nous citerons la carte d'un *Salluste* du XIe siècle, dont le manuscrit est conservé à la bibliothèque publique de Leipzig, celles de trois autres *Salluste* de temps postérieurs, conservés à Leipzig, à Gorlitz et à Florence, etc.

L'*Intelligenz-Blatt* du *Serapeum* contient la suite des articles sur les éditions

des œuvres de Luther, dont nous avons déjà parlé ; des extraits de l'annuaire de la bibliothèque impériale de St-Pétersbourg, du baron de Korff, etc.

— *Annales de l'Académie archéologique de Belgique.* Anvers, Froment, 1853, tome X, 4e livrais., in-8°, pp. 327-434, fin du volume [1].

M. le docteur Broeckx qui a déjà mis en lumière des commentaires inédits de J.-B. Van Helmont, le célèbre médecin bruxellois, sur divers livres d'Hippocrate, commence, dans cette livraison, la publication d'une autre production de Van Helmont, également inédite, et dont le manuscrit intitulé *Helmontii eisagoge in artem medicam*, a été conservé jusqu'ici dans les archives de l'archevêché de Malines. Ce travail dans lequel l'auteur se montre ardent antagoniste de Galien — ce qu'il est resté durant toute sa vie — et passionné admirateur de Paracelse — ce dont il est un peu revenu dans la suite — est, selon toute probabilité, son premier ouvrage, puisqu'il paraît avoir été écrit vers l'an 1607. On y trouve de curieuses remarques sur la philosophie et sur la médecine ancienne ainsi qu'une critique mordante de Galien et de sa théorie médicale des humeurs.

Le manuscrit d'après lequel cette publication est faite est un petit in-4° de 158 pages d'une écriture serrée et qui est de la main même de Van Helmont. Il faisait sans doute partie des papiers de celui-ci qui furent saisis par l'official de Malines et déposés ensuite aux archives de l'archevêché sans que l'on sût plus tard ce qu'ils étaient devenus. Toujours est-il qu'aucun des biographes de Van Helmont n'a eu connaissance de cet ouvrage.

M. Broeckx a fait précéder sa publication de quelques mots sur Van Helmont, et d'une liste chronologique des divers ouvrages où il est parlé du célèbre médecin belge.

Outre l'*Eisagoge in artem medicam* (1re partie), qui ne compte pas moins de 66 pages, la livraison des *Annales d'archéologie* que nous avons sous les yeux renferme une notice de M. Edm. Vanderstraeten, sur les premiers maîtres de Paul Vanderschelden, sculpteur du XVIe siècle, auteur du portail de la salle échevinale de l'hôtel de ville d'Audenaerde; contrairement à l'allégation de M. Lievin de Bast [2] qui pense que Paul Vanderschelden est allé chercher ses maîtres et ses inspirations en Italie, M. Vanderstraeten croit qu'il s'est formé à l'école de son père, Jean Vanderschelden, lequel n'était point un simple menuisier, comme on l'a cru jusqu'ici, mais un véritable sculpteur, puisque en 1499, la corporation des merciers de sa ville natale le chargea de confectionner un escabeau en bois de chêne, orné de panneaux et entaillé de sculptures et de moulures représentant des branchages, des feuillages, des grappes de raisins, des roses et d'autres ornements. Puis vient une note de M. Galesloot

[1] *Voy.* ci-dessus, p. 152.
[2] *Messager des sciences et des arts*, etc., années 1823-24, p. 344-345.

sur la mort et les funérailles du duc Antoine de Brabant et une notice généalogique sur les vicomtes de Zélande par M. l'abbé Stroobant. Le cahier se termine par des extraits de la correspondance de l'Académie. A. S.

— *Algemeene konst- en letterbode.* Haarlem, 1853, in-8°, n°s 27, 28, 29 et 30, pp. 17-80.

— *Les manuscrits de Gaspard Wetstein.* Ces manuscrits faisaient partie de la bibliothèque de M. Gariel à Grenoble, vendue le 30 juillet dernier, et dont nous avons parlé ci-dessus. Ce qu'il y avait de plus intéressant parmi tous les papiers provenant de Wetstein, était une réunion d'environ 2,000 lettres, correspondance tenue par les Wetstein avec les principaux savants de l'Europe au XVIIIe siècle.

— *Notice biographique sur M. J. C. de Jonge,* archiviste du royaume des Pays-Bas. *Voy.* ci-dessus, p. 93.

— *Het bagijntjen van Parijs,* pièce de vers flamands, réimprimée d'après un petit livre très-rare de la bibliothèque de La Haye.

— *Trois canards politiques* de l'année 1566, tirés des archives de l'État à Bruxelles.

1. Copie du mandement ou lettres aux Geulx donnez par le maistre Satanas.

Cette pièce avait déjà été produite comme un échantillon de la presse hostile aux Gueux, par M. Altmeyer, dans sa récente publication : *Une succursale du tribunal de sang,* notes complémentaires, p. 176. M. Altmeyer l'avait tirée du manuscrit 16,119 de la Bibliothèque de Bourgogne. Les deux textes ne diffèrent que de quelques mots.

2. Canticum Calvini. Parodie du *Te Deum* contre Calvin.

Te, Calvine, damnamus, te hereticum confitemur, etc., etc.

3. Pasquille en versets de la Bible, rapportée dans *Montigny's leven en dood in Spanje.* (Amsterdam, 1853.)

Nous la reproduisons à cause de sa brièveté.

Le Roy : Popule mi, quid feci tibi ?

La duchesse de Parme : Dolor meus in conspectu meo.

Le cardinal de Granvelle : Homo cum in honore esset non intellexit, factus est similis juventis (jumentis?) insipientibus.

Le marq. de Bergues et de Mont : Ecce ego mitto vos, sicut agnos inter lupos.

Le duc d'Arischot : Populus hic labris me honorat, cor autem eorum longe a me est.

Le baron de Berlaimont : Factus sum sicut passer solitarius in tecto.

Le président Viglius : Væ vobis Pharisæi !

Au *Canticum Calvini* nous opposerons trois pièces de vers latins écrites à la garde d'un ouvrage de la bibliothèque royale de Bruxelles : Catechesis relig.

christianæ quæ in eccles. et scholis electoralis Palatinatus, trad. a Frid. Sylburgio. Genevæ, 1609, in-8° (en grec).

Ce sont trois épitaphes en l'honneur du réformateur et d'une écriture contemporaine du livre.

Nous ne savons si elles ont jamais été publiées parmi les innombrables pamphlets de l'époque, bien que ce soit assez probable.

Epitaphia honori posthumo J. Calvini theologi τȣ κάνυ L. M. Q. consecrata.

I

In gemmis jaspis quanto p̃cellit honore
Quanto inter summi Phosphorus astra poli :
Tanto Calvinus, fragilis dum vita maneret,
Inter Theiologos clarus honore fuit.

II

Calvini quicumque pio flagratis amore,
Et dignum summa laude pietatis sum ;
Elogium tumulo dignum superaddere vultis
Illius : hic situs est, dicite, Theiologus.

III

Jambici trimetri.

Linguâ disertâ, veri amore, codicis
Scientiâ sacri Atropos moverier
Si posset ; hac tellure non tectus foret
Calvinus ille Præsulis crux Ausoni.
Id interim Solatii nos recreat,
Quod hæcce tellus ossa duntaxat viri
Tegat, et fruatur anima cœli gaudiis.

R. L. F. B.

Tout le monde comprendra que nous ne donnons pas ces pièces comme des modèles de haute poésie. C. R.

— *Bulletin du bibliophile, revue mensuelle publiée par* J. Techener. Paris, Techener, 1853 ; onzième série, 5-8 (mai, juin, juillet et août) (1).

Presque toute la livraison de mai-juin est consacrée à une exhumation littéraire. Un sieur vicomte Vion de Gaillon s'est souvenu qu'un membre de sa famille, d'une naissance assez équivoque, Charles de Vion, Sr de Dalibray, avait eu, au XVIIe siècle, la réputation de bel esprit. Rassemblant ses œuvres poétiques, bagage assez peu important, soit dit en passant, et bien que, comme

(1) *Voir* ci-dessus, page 149.

il le dit lui-même, il ne possède pas de détails biographiques sur l'homme dont on sait tout au plus qu'il vécut, il a trouvé moyen, en citant quelques bribes de son auteur, de faire de tout cela une vingtaine de pages de très-médiocre intérêt.

Nous n'en disons pas de même d'un travail de M. Gustave Brunet et qui est intitulé : *Recherches bibliographiques sur des questions de littérature légale.* C'est, à l'imitation des *Questions de littérature légale,* publiées par Ch. Nodier, en 1828, et comme complément de cette publication, une série de notes et de faits relatifs aux imitations, aux plagiats et aux pastiches littéraires. Beaucoup des renseignements que donne M. Brunet ne sont pas neufs ; réunis et classés, ils n'en présentent pas moins un grand intérêt, aussi doit-on savoir gré au bibliographe bordelais d'en avoir publié dans la livraison suivante du *Bibliophile* une série nouvelle relativement aux faux manuscrits, à la supposition de livres, de passages et de dates, aux changements de titre et à diverses autres questions semblables. Parmi les titres de traductions supposées nous trouvons l'indication d'un livre belge, *Samuel, ou le livre du Seigneur, traduit d'un manuscrit hébreu* (composé par Losschute), Liége, 1817, in-8°.

La livraison de juillet-août contient en outre deux lettres inédites, la première de Charles Nodier, à M. Dusillet, maire de Dôle, et la seconde de Larcher, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, à M. le président de Ruffy, à Dijon ; une notice sur P.-J. Fessin, fondeur en caractères, poète et homme de lettres, signée Alkan, aîné ; une chanson inédite de Molière, tirée d'un recueil manuscrit appartenant à M. de Stassart ; une revue des ventes (catalogues Walckenaer, Chenest, Taylor, Hawtrey et Hebbelinck) ; enfin, sous le titre d'Analecta-Biblion — ce titre se prête à tout — une revue des publications nouvelles : *Les marques typographiques,* de M. Silvestre ; l'*Antidémon de Mascou,* du comte Perrault de Jotemps ; le *Levain du Calvinisme,* de Jeanne de Jussie ; les *Archives curieuses de la Champagne,* de M. Assiez, etc.

Nous ne devons pas omettre de citer parmi toutes ces matières une note sur le journal de la librairie, publié à Bruxelles en 1853. M. A. B., l'auteur de cette note, se moque fort agréablement de la publication dont il s'agit. Par charité pour un confrère défunt, nous ne répéterons pas ces plaisanteries, auxquelles on pourrait d'ailleurs beaucoup ajouter. Dans l'intérêt de la science bibliographique, nous nous bornerons à établir l'état civil de feu le *Journal de la librairie.* Le *Journal de la librairie belge et étrangère,* puis (n° 11) *Journal de la librairie, des arts et des sciences*, est né à Bruxelles, chez M. Janssens-Deffossé, le 6 mars 1853. Il devait paraître hebdomadairement et, en effet, sauf une lacune d'une semaine (13 mars), il parut ainsi pendant 14 semaines (n° 14, 12 juin) par livraison de 8 pages in-8°, à l'exception des n°s 3 et 5 qui, contenant les catalogues de M. Janssens-Verbeyst, se composent d'une feuille de 16 pages et du n° 11 qui est de 12 pages. Après le 12 juin, le *Journal de la Librairie* cesse temporairement de paraître, puis nous le voyons ressusciter, sous le même titre et le même format, à Ixelles, chez Derive. Mais sa résur-

rection n'est pas de longue durée. A partir du 14 août, 4 numéros en paraissent encore, chacun de 8 pages, puis il tombe, sans doute pour ne plus se relever. En somme, la collection de tout ce qui en a paru se compose donc de 18 numéros, paginés 1-166.

— *Revue bibliographique et critique du droit français et étranger*, par une société de jurisconsultes et de savants, sous la direction de M. Ch. Ginoulhiac. Paris, A. Durand, n°s 2 et 3 (mai-juillet), in-8° de 48 pages (¹).

Nous avons fait connaître déjà quel est le plan que se sont tracé les éditeurs de la *Revue bibliographique du droit*. Le succès a pleinement couronné leur entreprise, et cette publication a, presque dès son origine, pris place parmi les plus estimées. Les matières que renferment les livraisons que nous avons sous les yeux sont nombreuses et variées. Dans la catégorie des ouvrages de jurisprudence pure, nous y trouvons des comptes-rendus sages et substantiels du *Répertoire général et raisonné du droit criminel*, de M. A. Morin (signé Grellet-Dumazeau); *De la solidarité et de l'indivisibilité en matière de procédure civile et criminelle*, de A. Rodière (E. Bonnier); *Traité du dol et de la fraude en matière civile et commerciale*, de J. Debarride (Ferrand-Giraud); *Questions de droit*, de J. J. Coulon (Ch. Ginoulhiac); *Des usines et autres établissements sur les cours d'eau*, de M. Nadault de Buffon (Dareste); *Des établissements industriels*, de H. Avisse (Breulier); *Traité de la subrogation de personnes*, de Gauthier (Ginoulhiac); *Recueil général de la jurisprudence algérienne*, de Branthomme (Dareste), etc. Il y est, en outre, rendu compte de certains ouvrages, rentrant plus spécialement dans le domaine de l'histoire, tels que l'*Histoire du tiers état*, d'Aug. Thierry et celle des *États provinciaux sous Louis XIV*, par Grun. Le but de l'auteur de ce dernier ouvrage est de prouver que cette institution, bonne autrefois peut-être, a perdu toute valeur aujourd'hui; sans vouloir discuter cette opinion, nous devons faire remarquer, avec M. Ginoulhiac, que la période que M. Grun a choisie pour tracer l'histoire des États provinciaux, est precisément la période de décadence de cette institution, et qu'il ne pouvait vraiment mieux prendre pour en démontrer l'inutilité. Le *Précis de l'ancien droit français*, de M. Giraud, et la deuxième édition des *Études administratives*, de Vivien, font également l'objet de comptes-rendus détaillés dans cette livraison de la *Revue bibliographique*. Enfin, il y est parlé aussi de l'ouvrage de Kœnigswarter, *Sources et monuments du droit français antérieurs au quinzième siècle*, auquel nous allons nous arrêter quelques instants. Ce volume sert de complément aux bibliographies juridiques, dont la meilleure, celle de M. Dupin, est elle-même en arrière de la science de plusieurs années. Pour la partie historique récente, l'ouvrage de M. Kœnigswarter laisse peu à désirer; on y trouve également, sur

(¹) *Voir* ci-dessus, p. 40.

les anciennes coutumes et lois scandinaves, des indications d'autant plus précieuses qu'on ne les trouve que là, et l'auteur n'eût même pas mal fait d'être moins sobre de renseignements sur ces coutumes qui, rédigées dans des idiômes peu connus, ne sont abordables que pour un petit nombre de jurisconsultes.

Le livre de M. Kœnigswarter, dont le mérite, au point de vue que nous venons d'exposer, doit être hautement reconnu, présente, cependant, en ce qui concerne la bibliographie ancienne, quelques imperfections qu'il eût, sans doute, été facile à l'auteur de faire disparaître. Ainsi on y remarque des omissions assez importantes, et quelques erreurs dans l'indication des ouvrages des jurisconsultes ou des monuments du droit cités. C'est un point qui mérite de fixer toute l'attention de M. Kœnigswarter, pour le moment où il préparerait une nouvelle édition de son livre.

Le cahier de la *Revue bibliographique du droit*, que nous avons sous les yeux, se termine par une intéressante notice de M. Ginoulhiac, sur la vie et les travaux de M. Pardessus, le jurisconsulte éminent, le savant historien des antiquités juridiques de la France, qui vient, tout récemment, de terminer sa laborieuse carrière à l'âge de plus de 81 ans. A. S.

— *Fables*, par J. B. MILCAMPS. Brux., Van Buggenhoudt, 1854, in-18.

« A la sollicitation de mes amis, dit M. Milcamps, j'ai consenti à faire imprimer, par souscription, au profit de la crèche de St-Josse-ten-Noode, les quelques fables qu'on va lire; et, je le dis avec satisfaction, l'administration de la commune et celle de Schaerbeek se sont empressées de concourir à cette œuvre et de la favoriser... Aussi, si mes fables ne sont pas bonnes, je désire qu'on m'excuse de les avoir publiées, par égard pour le motif qui m'y a porté. »

Par égard pour le motif qui l'y a porté, nous excusons M. Milcamps d'avoir publié ses fables.

—*Retraite de Charles-Quint au monastère de Yuste*. Lettres inédites publiées par A. GACHARD, Bruxelles, Hayez, 1854, in-8°, t. I.

Charles-Quint est devenu à la mode. Il y a dans ce pays des gens qui parlent d'élever une statue à cet empereur qui inaugura l'autocratie des rois et la ruine des libertés populaires; mais nous espérons qu'au moins on n'infligera pas ce supplice à la ville de Gand. M. Stirling, dans le Fraser Magazyne, et d'après lui M. A. Pichot; — M. Mignet dans le *Journal des Savants*, se sont occupés des derniers temps de l'existence monacale du grand homme de la maison d'Autriche: et, à son tour, M. Gachard s'est attaché à cette proie. Quant à ce dernier, nous devons croire que, par modestie apparemment, il s'est borné à ramasser les miettes abandonnées par les savants anglais et français.

En effet, que trouvons-nous dans les sommaires, exécutés selon le désir de la commission d'histoire, et qui renferment toute la substances des lettres ?

« S. M. désire qu'on lui prépare du vin de Séné. 2. Manque de fruits pour la table de l'empereur; demande de melons et pêches. 6. Conserves envoyées par la princesse et reçues avec plaisir ; melons et pêches ; jambons envoyés par le connétable. 7. Dispositions prises pour la fabrication du vin de Séné. L'empereur a trouvé si bonnes les conserves envoyées par la princesse qu'il les a gardées toutes pour lui. 9. Il mange des truites avec grand appétit. 11. Plat de soles envoyé à l'empereur et qu'il a mangé. 14. Present de volailles, de fruits et de vins qui lui est envoyé par l'évêque de Palencia. 15. Ce qu'il a mangé, et ordre donné par lui pour son dîner du lendemain. 16. Mal de ventre qui a pris à l'empereur ; il s'en rétablit et mange de bon appétit. 17. Il dort bien et mange des anguilles, des barbeaux et autres poissons. Quijada demande des anchois pour le vendredi suivant : l'empereur désire en manger. 19. Attente des anchois. 21. Il a bonne couleur, dort et mange bien. 22. Réception des pâtés d'anguilles envoyés par la princesse. L'empereur en mange plus que de toute autre chose, quoiqu'il ait des truites. Demande de petites olives, la provision de l'empereur étant à la veille de s'épuiser. 23. Demande d'anchois, de merluches et de petites olives. 25. Provisions envoyées de toutes parts. 26. Quijada demande qu'un courrier envoyé en Portugal apporte le jeudi soir, mais non avant, des anguilles, les unes mises en pâtés et les autres non. Regret de l'empereur de n'avoir pas apporté de Flandres des anchois. Châtaignes et pain de Jarandille. 29. Encore les petites olives. 35. Ordre donné par l'empereur pour avoir des perdrix de Gama, les meilleures qu'il ait jamais mangées, et qu'il se faisait même envoyer en Flandres, ainsi que des saucisses de Tordesillas. 31. Il avait mangé avec plaisir des anchois. 37. Particularité sur un baril d'anchois qui arrivent tout broyés. 38. Présent de grenades par l'archevêque de Séville. Quijada prie Vazquez d'en envoyer, s'il se peut, et de s'enquérir de la manière de préparer les olives. 28. Réception des saucisses, dont l'empereur n'a pas encore goûté, parce qu'elles arrivèrent jeudi soir. Huitres, carrelets et anchois apportés de Portugal. L'empereur a mangé de tout. 39. La princesse devrait envoyer à Jarandilla des biscuits, des conserves et du gibier. 42. Réception des saucisses et des olives envoyées par la princesse. L'empereur se propose d'en manger le lendemain. 44. Arrivée des perdrix de Gama. Réception de poissons et d'huitres. 48. Il mange avec appétit des francolins. 53. Inutilité des observations qui lui sont faites pour l'empêcher de manger du poisson ; il se fait même servir une omelette aux sardines. 61. Envoi par la reine de Portugal de deux mules chargées de conserves. 68. Présent de soles et d'huitres en *escavêche*. 90. L'empereur se porte si bien qu'il veut dîner au réfectoire avec les moines. 92.

Maintenant, joignez à cela les maladies dont on ne nous épargne point le nom — les purgatifs et leurs suites, et autres détails, tout aussi importants ; ajoutez-y les fréquents besoins d'argent, la longue rancune de la princesse Marie qui attend toujours un mari — et vous aurez plus des trois quarts de

cette massive correspondance. Dans le reste, peut-être, y a-t-il quelques petits faits dignes d'être relevés par un historien ; mais nous n'oserions l'affirmer ; et quant au fait de la présence de l'empereur à ses funérailles, nous attendons que M. Gachard veuille bien sortir des doutes qu'il a à cet égard. A.

— *Histoire de la commune de Virginal,* par l'abbé Corneille Stroobant. Bruxelles, 1853, 1 vol. grand in-8° de 572 pages, avec cartes et planches, armoiries et lettrines.

Voici un ouvrage tout à la fois historique et statistique, comprenant l'histoire comme objet principal, avec la statistique pour accessoire. Comme historien, l'auteur se contente du rôle modeste, mais utile, de collecteur de documents, réunissant des matériaux pour l'histoire, les tirant de l'oubli, le plus souvent de la perte qui les menace. *Colligite fragmenta ne pereant* est sa devise, et il y obéit avec la plus louable persévérance. Jusqu'ici ses recherches s'étendent sur trois communes belges (Braine-le-Château, Tyberchamps et Virginal), sur les vicomtés de Hollande, sur trois seigneuries françaises, sur des abbayes et des chapitres d'ordres religieux. Son dernier ouvrage, le plus considérable de tous, est consacré à l'histoire de Virginal, commune rurale du Brabant wallon, à onze kilomètres nord-ouest de Nivelles, entre le chemin de fer de Bruxelles à Paris et le canal de Charleroy. Les monuments de l'histoire de cette localité remontent au sixième siècle : la terre de Virginal faisait partie du patrimoine que Waubert III, comte de Hainaut, donna vers l'an 573 à sa fille Sainte-Amelberge; mais ce n'est que du quatorzième siècle que date son régime seigneurial, qui a duré jusqu'à la domination française, en 1794. Les seigneurs de Virginal appartiennent à six maisons différentes : de Virginal, d'Enghien, de Faucuwez, de Harchies, de la Viesville et de Herzelles ; c'étaient les races ou les dynasties de ce temps de morcellement féodal, comme les royaumes et les empires avaient les leurs, comme ils les ont encore et les auront probablement toujours Au régime seigneurial ont succédé les régimes français, néerlandais et belge. L'auteur a rassemblé sur chacun d'eux des documents historiques et administratifs d'une grande valeur. Chaque commune devrait avoir ses annales ainsi réunies en corps d'ouvrage.

Sous le rapport statistique, les documents ne sont pas à beaucoup près aussi nombreux ni aussi complets : ils ne devaient pas l'être d'après le plan que l'auteur s'était tracé. La population est donnée, pag. 256 et suiv., avec la distinction des sexes, des familles et des habitations, du séjour, de l'état civil, de l'origine, de la langue et du culte, des professions et des conditions, le tout d'après le recensement général de 1846 ; il manque le mouvement de l'état civil. Le chiffre absolu de la population, tel que l'a constaté le recensement exécuté à la date du 15 octobre 1845, est, pour la commune entière, de 1,388 habitants, 677 du sexe masculin, et 711 du sexe féminin. Dans ce total de 1,388, sont comprises 24 personnes qui ne faisaient qu'un séjour momentané dans la commune, et 6 qui n'y étaient que de passage. En revanche, 78 habitants,

61 masculins et 17 féminins, étaient absents de la commune, et n'ont par conséquent pas été comptés dans le chiffre réel de la population, celle-ci ayant été recensée d'après le principe de la population de fait. Ce grand nombre d'absents s'explique par cette circonstance que la population générale, quant aux hommes, renferme dans son sein beaucoup de carriers et de terrassiers, occupés hors de la commune de leur domicile ; les femmes absentes appartiennent pour la plupart à la classe des servantes, également considérées, quand elles sont mineures, comme temporairement absentes. M. Stroobant a disposé son ouvrage dans l'ordre chronologique des faits. Près de la moitié du livre se compose d'appendices, au nombre de quinze. Les nos 7, 8 et 9, formant une cinquantaine de pages, se rapportent à la bienfaisance publique, à l'agriculture, à l'industrie et au commerce.

Nous possédions déjà une statistique de commune rurale, celle de Gaesbeek. dans le Brabant flamand, à treize kilomètres et demi, sud-ouest de Bruxelles, sur la droite du chemin de fer. Due à M. le comte Arrivabene, elle a été publiée en 1833 dans la *Revue encyclopédique belge,* et réimprimée, en 1845, à la suite d'une *Lettre* du même auteur, sur la condition des laboureurs et des ouvriers belges. Les statistiques locales, surtout celles des villes, où viennent se grouper les phénomènes spéciaux qui tiennent à la santé publique, à la moralité, à la criminalité, méritent d'être particulièrement cultivées et encouragées ; un vœu dans ce sens a été émis par le congrès de statistique qui s'est tenu à Bruxelles au mois de septembre de l'année dernière. X. H.

— *Annuaire de la noblesse de Belgique,* par le baron I. de Stein d'Alstentein ; huitième année, Bruxelles, Decq, 1854, vol. grand in-18 de XXII et 340 pages, avec un portrait.

Voilà huit ans que notre Recueil signale l'apparition de ce *periodical.* Voilà deux ans que nos lecteurs se seront aperçus que l'annonce ne coule plus de la plume du baron de Reiffenberg, dont ils peuvent regretter, comme nous, l'esprit piquant et varié, sans nous contraindre à accepter l'héritage de toutes ses petites faiblesses. Fait pour un monde qui n'est point le nôtre, nous sommes peut-être aveugles aux vertus de l'Annuaire ; mais comme il n'est pas non plus fait pour le monde de l'avenir, par générosité, afin de ménager aux barons couvés dans les jésuitières, une chute moins brusque et moins brutale, un peu par égoïsme aussi, afin de les habituer à nous ménager leur morgue, nous avons crié : Souviens-toi que tu es poussière et que tu retomberas en poussière. Mais notre voix n'a pas été entendue. Grandeur d'âme ou dédain, le volume de 1854 a mis le pied dans toutes les pistes des années précédentes. Ce sont toujours les mêmes complaisances pour des vanités toutes fraîches, toujours la même dextérité à manier les fils d'une généalogie, le même talent de manœuvrer les verres qui grossissent ou rapetissent ; comme si l'on sentait l'insolence d'une position d'où l'on défie la critique qui, en réalité, recule devant la nécessité de produire certaines révélations, et d'éviter les noms propres.

Ici la vérité redoute de faire plus de mal que le mensonge ne fait de bien. Après cela, que nous importe que tel comte, tel sénateur, doive déterrer ses ayeux dans la suie des cheminées; que tel autre comte, dont la hauteur aristocratique ne daignerait pas s'incliner devant le duc d'Aremberg, soit le représentant d'un de ces odieux ministres de la police ministérielle; que tel autre comte, tout confit en dévotion, bénit et rebénit, doive chercher son nid primitif dans un petit four; et tel autre dans un grand four; que nous importe de renvoyer à la cuisine ou à l'office les grandes dames que l'on fait trôner au salon; de remettre Sara dans la couche occupée par Agar? Nous nous souvenons d'ailleurs des humilités de 1848 et d'autres époques.

Quand sous M. de Robespierre
Nobles fuyaient devant les gueux,
M. le comte de Tuffière
A Saint-Trond brûle ses ayeux.
Mais revienne un roi légitime,
Tuffière de ses oripeaux
Retrouve les originaux.
L'autodafé n'est qu'une frime.
Si Picard souffre ça,
Quel mal nous fait cela?
Et ce sera toujours comm' ça.

— *Bepalingen omtrent de boekhandel en (de) drukpers in Nederland,* byeenverzameld door J. H. D. Munnik, te Joure, Joure. J. H. D. Munnik, 1853, in-8°, viii et 59 pages.

On comprend toute l'utilité d'une publication de ce genre, non-seulement pour les libraires et les imprimeurs du pays où elle est faite, mais pour ceux de l'étranger qui peuvent avoir avec les premiers des relations d'affaires relatives à leur commerce. Déjà, en 1834, M. Bellinfante avait publié à La Haye les *Wetten en verordening nopens den boekhandel;* cet ouvrage, par suite de nombreuses dispositions portées depuis sur la matière, était devenu suranné, et, d'ailleurs, on ne le trouvait plus guère dans le commerce. On doit donc savoir gré à M. Munnik d'avoir publié son nouveau recueil, qui, d'ailleurs, reproduit en partie celui de M. Bellinfante, plus toutes les dispositions nouvelles, des extraits des lois de poste et de timbre, etc. Il est à regretter seulement qu'il n'ait pas mis tout le soin désirable à la correction typographique de sa publication.

—*Bibliographisches Jahrbuch für den Deutschen Buch-Kunst- und Landkarten-Handel* (*messkatalog. ostern* 1853). Erster jahrgang, erster band. Leipzig, Avenarius et Mendelssohn. In-8° de xc, 370 et 65 pages.

Ce catalogue est disposé par ordre alphabétique des noms d'auteurs et des

titres des ouvrages anonymes. En tête du volume se trouvent trois tables différentes; d'abord un résumé méthodique divisé en XVIII classes, subdivisées elles-mêmes en 103 rubriques. Ensuite, une table alphabétique des matières, étant une sorte de développement de ces rubriques; enfin, XVIII tables alphabétiques de noms et de titres, suivant les XVIII classes établies dans la première table. Cette disposition permet de se rendre compte en un instant de ce que renferme, sur chaque matière, l'immense nomenclature des livres renfermés dans le catalogue.

Nous avons extrait en partie de ce volume, la liste des revues de bibliographie, d'histoire littéraire et de librairie allemande que nous avons publiée dans notre précédente livraison.

— *Notes à l'appui du projet de fondation de Leopold-Stad, ville maritime, à la Tête-de-Flandre,* par EMM. CLAESSENS, ancien agent de la Banque de Flandre. Bruxelles, Van Buggenhoudt, 1853, gr. in-8° de 53 pages avec une carte des chemins de fer de l'Europe.

— *De l'agrandissement du port d'Anvers,* par H.-F. MATTHYSSENS, membre de la chambre de commerce d'Anvers. Bruxelles, impr. de Deltombe, 1853, in-8° de 27 pages.

Ces deux brochures ont été publiées à l'occasion du projet de l'administration communale d'Anvers de faire creuser dans cette ville un nouveau bassin pour les bateaux à vapeur et les navires de grand tonnage. Les deux auteurs sont d'accord pour trouver ce projet incomplet, si, en même temps qu'on creuse le nouveau bassin, on ne l'entoure pas de magasins où puissent être entreposées les marchandises qu'on y débarquera. L'un et l'autre s'étendent à ce propos sur les avantages que présentent les docks à l'anglaise et insistent fortement pour qu'on en établisse de ce genre au port d'Anvers.

Les journaux politiques et notamment *l'Observateur belge*, dans son numéro du 5 septembre, ont rendu compte de ces brochures. A. S.

— *Livres à figures de feu M. Pierre Revoil, peintre d'histoire, élève de David, directeur de l'école de peinture de Lyon, peintre de la duchesse d'Angoulême.* Paris, Edwin Tross, in-folio.

Ce catalogue ne contient que 142 ouvrages, mais ce sont presque toutes choses rares et curieuses. Voici ce qu'on lit en tête : La famille de M. Revoil avait conservé les plus beaux livres à figures qu'il possédait pendant son vivant. Ils sont insérés dans le présent catalogue. Ce sont des volumes comme on en trouve rarement, des exemplaires d'une grande beauté et non lavés. Ils sont de la plus grande importance pour les costumes, mœurs et coutumes du XVIe siècle.

Nous y avons remarqué : *Gynecœum, sive theatrum mulierum, artificiosiss. fig. impress. a J. Ammano*. Francof., 1586. in-4°, 122 belles grav., maroq. r., tr. dor. (Bozerian), coté 90 fr.

Cleri totius romanæ ecclesiæ, subjecti habitus nunc primum a J. Ammano express. Francof., 1585, 102 grav. en bois, mar. r., tr. dor., coté 50 fr.

Ces deux ouvrages contiennent des descriptions en vers latins de Fr. Modius, dont nous avons parlé dans la livraison précédente du *Bulletin*.

Bertelli, F. Omnium fere gentium nostræ ætatis habitus, etc. Venetiis, 1569, in-4°, mar. vert, tr. dor., 250 fr.

Dürer, Albert. Apocalypsis cum figuris. Norimb., 1498, in-fol., goth., coté 180 fr. On sait combien est rare l'édition avec texte latin.

Le Pautre, Jean. Ornements, portails, cheminées, etc. Paris, Mariette, s. d., 4 vol. in-fol., 675 planches anciennes épreuves.

Le Pautre, Ant. Architecture. Paris, s. d., in-fol. En tout 5 vol. 400 fr. Collection difficile à réunir.

Le Roy. Le grand Théâtre sacré du duché de Brabant, etc. La Haye, 1729, 4 tom., 2 vol. in-fol. — *Idem. Le grand Théâtre profane du duché de Brabant*. La Haye, 1730. En tout 5 vol. en 3, gr. in-fol., 80 fr. Ce prix est loin d'être exagéré.

Nous en passons et des meilleurs. Presque tout le catalogue se compose de livres joignant une haute utilité à une parfaite exécution ; il s'y trouve aussi quelques objets qui n'ont, selon nous, que le mérite d'une extrême rareté et qui ne conviennent qu'à l'opulente fantaisie des bibliophiles millionnaires. Citons entre autres : *Claribalte. Libro del muy esforçado y invencible cavallero de la fortuna propriamẽte llamado don Claribalte. En Valencia, Juan de Vinao, 1519, in-fol. goth., grav. en bois, cart.*, coté 1,100 fr. D'après la note, il paraît que l'on n'en connaît que 2 ou 3 exempl. Le titre a été habilement restauré par M. Vigna.

— *Réformation des dames de Paris : faicte par les dames de Lyon. Cy finist la réformation des dames de Lyon faicte par les Lyonnoises*, s. l. n. d., pet. in-8° goth., *non rogné ni coupé*. — 4 feuillets. *Sensuyt la réplique faite par les dames de Paris contre celles de Lyon*, s. l. n. d., pet. in-8°, goth., *non rogné ni coupé*. Éditions originales, cotées 300 fr., etc., etc.

Levez-vous, ombres des Roxburgh, des Askew, des Mac-Carthy ! *Emile, non legite !*

— *Annuaire statistique et historique belge*, publié par M. Aug. Scheler, Dr phil., bibliothécaire du Roi, etc. 1re année. Bruxelles et Leipzig, Kiessling et Ce. 1 vol. in-12, III-344 pages.

Tous ceux qui manient, lisent, ou, ce qui est pis encore, qui achètent des livres, savent à quels dangers l'on s'expose souvent en se fiant à des titres pompeux et sonores, et comment il arrive que l'on échange une poignée d'écus contre l'étiquette d'un sac.

De loin c'est quèlque chose et de près ce n'est rien, a dit le bonhomme. Si ce petit axiôme trouve une application fréquente dans le domaine de la littérature, c'est surtout quand il s'agit de livres usuels, nécessaires, de livres-outils. Combien de fois, dans un de ces dictionnaires, encyclopédies, almanachs, annuaires, tous plus universels les uns que les autres, ne vous est-il pas arrivé de chercher une chose bien simple, quelque renseignement indispensable, et de ne rien trouver? Ce n'est pas que dans les vastes replis d'un de ces recueils il manquât des faits, des noms et surtout des chiffres, d'ordinaire il y a pléthore de tout cela; mais ce qui ne s'y trouvait pas, c'était précisément cet humble et précieux petit point dont vous aviez besoin. Le mal est que la plupart des ouvrages de ce genre sont tout bonnement des compilations indigestes exécutées par des protes d'imprimerie ou des apprentis-ciseaux. Un annuaire, dira-t-on; la belle, la difficile chose à faire qu'un annuaire! Eh bien! en voici venir un, un simple annuaire signé d'un nom bien connu par des travaux d'érudition de l'ordre le plus élevé, publié par un savant qui n'a pas cru se compromettre en composant un de ces recueils dont tout le monde reconnaîtra la haute utilité sans en comprendre au premier abord la difficulté d'exécution. Et nous louerons hautement M. A. Scheler d'avoir entrepris ce travail long, aride et peu brillant. C'est du courage autant que de la science qu'il fallait pour cela. Après l'avoir parcouru attentivement, nous affirmons que c'est pour la première fois qu'il a paru, en Belgique, un ouvrage de ce genre aussi complet, aussi consciencieux, aussi intelligent. Cette première année de l'Annuaire statistique et historique belge, — car M. Scheler a voulu fonder un recueil permanent, — ce premier volume se divise en trois sections : la première contient les renseignements statistiques sur la Belgique, territoire, division administrative et judiciaire, population (avec subdivision dans tous ses éléments et renseignements rétrospectifs), assemblées représentatives, enseignement, établissements scientifiques et littéraires, beaux-arts, journaux, cultes, bienfaisance, justice, armée, garde civique, finances, agriculture, industrie, commerce, voies de communication, etc. Cette partie est la plus importante : c'est une condensation, faite avec le plus grand soin, d'une masse effrayante de chiffres, de tableaux statistiques, de documents administratifs ou parlementaires. Il serait difficile d'imaginer un renseignement de cette nature qui ne se trouvât point dans l'Annuaire.

Et ce ne sont pas des nombres arithmétiques sèchement alignés qu'il vous présente : tout cela est entremêlé de notices historiques, de réflexions pratiques, de conséquences, de recherches de moyennes, toutes choses offrant de l'intérêt, et où se révèle l'intelligence élevée de l'auteur.

La deuxième section comprend les renseignements statistiques sur tous les états constitués du monde.

La troisième, forme la partie historique et contient un aperçu historique de l année 1852 et des dix premiers mois de 1853, les votes importants de la chambre des représentants pendant la session 1852-1853; les distinctions nationales accordées en 1853; des détails généalogiques sur la duchesse de Brabant, et,

enfin, la nécrologie de 1852 et 1853. Faite avec exactitude et habileté, cette dernière partie acquerra, par le temps, un grand intérêt. Depuis longtemps, nous regrettions que la Belgique n'eût pas, comme l'Allemagne et d'autres pays, un nécrologe annuel. Un jour vient où ces recueils deviennent, pour ainsi dire, l'unique source des biographies ; car peu de personnes se sentent le courage d'aller fouiller ces immenses nécropoles que l'on nomme des journaux.

L'Annuaire se termine par un appendice consacré à de tristes renseignements, sur les récoltes et les prix des grains en Belgique.

Si nous nous sommes un peu appesanti sur l'importance de cet annuaire, c'est que nous croyons nous acquitter d'un devoir en signalant un livre utile et cette abnégation, trop rare, d'un savant consacrant ses veilles à un travail aussi ingrat que celui du livre dont nous parlons. Mais espérons que le public dira comme nous en retournant le vers de la Fontaine :

De près c'est quelque chose et de loin ce n'est rien.

— *Les Aveugles et les Sourds-Muets. Histoire. — Instruction. — Éducation. — Biographies,* par Alex. Rodenbach. Bruxelles, 1853. 1 vol. in-8°, 256 pages.

Voilà un de ces livres comme on en fait peu, que l'on lit d'un bout à l'autre, qui vous émeut, dont on garde un long souvenir, mais que l'on n'analyse pas. Malgré soi, on pense sans cesse à celui qui l'a écrit ; à chaque page on se représente l'auteur, aveugle, nous retraçant l'histoire de ses frères d'infortune. Après l'avoir lu, nous nous sommes souvenus d'un vieux bouquin, caché quelque part dans un recoin de notre petite bibliothèque : c'est un ouvrage sur la cécité, écrit par un homme, qui, dans son temps, fut célèbre, par Erycius Puteanus, et, en examinant de quelle manière un clairvoyant avait pu traiter ce sujet, nous voulions établir une comparaison entre les deux livres. En 1609, Puteanus s'avise d'adresser à Guillaume Criep. président du conseil de Gueldre et devenu aveugle, un long discours de sa façon qu'il intitule *Cæcitatis consolatio.* Comme un vrai rhéteur de profession qu'il était, il exhume de Cicéron ou de Virgile, des philosophes et des poètes, les quelques phrases éparses qui pouvaient se rapporter à son sujet, et, se mettant à les amplifier dans son prétentieux latin, il en compose un centon fastidieux où il prétend prouver à son ami que le malheur dont il est affligé est un bien dont il lui faut plutôt se réjouir ! Ces rhéteurs sont capables de tout. Eh bien ! en parcourant ce triste pamphlet, on est glacé, ou plutôt l'on s'irrite de voir présenter, en guise de baume, les dures maximes du vieux stoïcisme, ornées de toutes les fleurs d'une rhétorique verbeuse et impuissante. On accuse presque l'auteur d'avoir écrit une froide ironie, et l'on ne sait que plaindre davantage l'ami auquel il adresse ces étranges consolations. En lisant le livre de M. Rodenbach, au contraire, le cœur se dilate, on se réjouit, pour ainsi dire, en apprenant, par un témoin véridique, qu'il est,

pour cette grande infortune, des consolations plus réelles. En nous retraçant la vie de quelques aveugles célèbres, l'auteur nous fait connaître par quels moyens ses compagnons d'infirmité peuvent agrandir et peupler le monde à part dans lequel ils vivent, comment ils peuvent dominer leur position par la culture de l'intelligence et la distinction des sentiments. Il leur enseigne comment, au lieu de se plaindre à chaque pas du sort que Dieu leur a fait, ils peuvent, par la résignation et la persévérance, vivre de la vie de tous, utiliser même leur existence par tous les moyens que donne un esprit cultivé et que fournit la haute perfection des sens qui leur restent.

Ce n'est pas assez pour cet aveugle de dérouler, dans un travail clair et précis, tous les systèmes par lesquels on parvient à instruire et à guider ceux qui, comme lui, sont privés du sens de la vue, il s'occupe également des sourds-muets, et ses observations, pleines du plus touchant intérêt, tendent à consoler ses frères en infortune en leur prouvant qu'il est des êtres pour lesquels le livre de l'univers est encore plus difficile à déchiffrer. Nous ne discuterons pas ce point si sujet à controverse : nous dirons seulement qu'il n'y a rien de plus émouvant que cette page de correspondance entre M. Rodenbach et le sourd-muet Massieu, page dont le fac-simile se trouve à la fin du livre. Lisez ce passage où l'aveugle et le sourd-muet discutent lequel des deux est le moins malheureux, et dites-nous s'il est une page de drame ou de roman qui serre le cœur comme le font ces quelques lignes!

Écrit avec cette simplicité, cette franchise et ce savoir que tout le monde reconnaît à l'auteur, ce livre sera lu de tous et fera inscrire le nom de M. Rodenbach à côté des noms de Valentin Hauy et de l'abbé Sicard.

C. R.

— *Beschrijvende catalogus van* 7,000 *portretten van Nederlanders en van buitenlanders, tot Nederland in betrekking staande, afkomstig uit de collectien de Burlett, Verstolk van Soelen, Lamberts, enz., door* F. Muller. Amsterdam, F. Muller, 1853, gr. in-8° de XL et 408 pages.

Bien que l'ouvrage dont nous venons de transcrire le titre ne se rattache pas directement à la bibliographie, les renseignements qu'il contient sur la vie de beaucoup de personnages célèbres, le rendent digne de l'attention de tous ceux qui s'occupent de l'histoire des livres et de leurs auteurs. C'est, dans tous les cas, l'iconographie nationale la plus complète qu'on ait publiée jusqu'à ce jour.

M. Muller a divisé son catalogue en deux grandes catégories; la première, qui comprend les princes et gouvernants, disposés par ordre chronologique, se compose de 534 pièces; la deuxième, comprenant les savants, les hommes d'État, les guerriers, les artistes, etc., est simplement disposée par ordre alphabétique. A la fin du volume, on trouve, il est vrai, outre une table générale des portraits rangés suivant les noms des peintres ou des graveurs qui les ont

faits, une autre table méthodique des différents portraits dans laquelle on a fait une catégorie à part des portraits d'étrangers.

M. Muller a fait précéder son travail d'une longue introduction dans laquelle il fait l'histoire des collections du même genre que la sienne, que d'autres avaient formées avant lui, en même temps que des collections de cartes géographiques et de gravures historiques. Il paraît que c'est la publication de l'atlas de Blaeu, en 1661, qui aurait donné l'idée à quelques amateurs de former des collections de ce genre — Toujours est-il que le premier *atlas* dont on a connaissance est celui de L. Van der Hem (46 vol. in-fol.), formé en 1680, comme développement de celui de Blaeu et qui fut publiquement vendu à La Haye, en 1730 (catal. in-8°. 113 pages). Cet atlas ne contenait, du reste, que fort peu de portraits. De 1713 à 1722, T. Boendermaeker forma, de son côté, une collection de 103 portefeuilles, composée principalement de cartes et comprenant un grand nombre de portraits. Elle fut vendue à Amsterdam, en 1722, et produisit une somme de 8,900 florins. Peu après la vente de l'atlas de Boendermaeker, un autre recueil fut offert aux amateurs. Celui-là, plus nombreux que les précédents, était composé de 125 volumes in-fol.. et était intitulé : *Le grand théâtre de l'univers, ou recueil immense et précieux de presque tout ce qui a jamais été gravé par les plus fameux maîtres, concernant la description des royaumes, des provinces et des villes des quatre parties du monde.*

Bornant ses vues à un cadre moins vaste, Isaac Le Long se contenta, lui, de former un atlas spécial de la ville d'Amsterdam. Sa collection, qui fut vendue à Amsterdam, en 1743, forme 36 volumes in-fol. On en trouve la description en 118 pages, à la suite du catalogue de sa bibliothèque. Ces 36 volumes furent probablement vendus en un bloc ; au moins les retrouvons-nous plus tard, réunis entre les mains de l'avocat Noordkerk, qui en augmenta le nombre de presque de moitié et avec les autres collections duquel ils furent vendus en 1772.

Les années suivantes virent passer en vente, et à de courts intervalles, plusieurs collections, moins nombreuses peut-être que celles que nous venons de citer, mais tout aussi remarquables. En 1751, c'est la vente de Werner Lulofs, comprenant 24 volumes in-fol. et uniquement composée de portraits (5,000 pièces) ; la même année, celle de C. Beudecker (anonyme), Amsterdam, De Leth, cinq portefeuilles seulement, mais rien que des portraits ; en 1759, celle de H. Van Limborg, de La Haye, huit portefeuilles, tous portraits aussi. Cette même année 1759, fut vendue la collection de ce genre, la plus remarquable qu'on eût vue encore. C'est le *Schouwburg der Nederlanden en onderhoorige landschappen*, en 110 volumes in-fol., exclusivement relatifs aux Provinces-unies. La suite des portraits, composée à elle seule de 19 volumes, comprenait 5,027 pièces. Cette collection, dont le catalogue (Amsterdam, Hartig, in-8° de 448 pages) est devenu fort rare, était l'œuvre de plus d'un demi-siècle de recherches et de soins.

Voici maintenant encore trois collections uniquement composées de portraits. Celle de M. Van Berckel, bourgmestre de Delft, vendue à Amsterdam, chez De Leth, en 1761, 37 volumes ; celle de M. F. Van der Wilp, recteur de

l'école latine d'Amsterdam, vendue dans cette ville en 1767, onze portefeuilles, deux desquels étaient composés de dessins; enfin, celle, beaucoup moins importante, de J. G. Cramer, *ibid*, 1769, quatre portefeuilles, renfermant 612 portraits.

En la même année 1769, Isaac Tirion, libraire à Amsterdam, fit vendre, par H. de Winter et J. Yver, une collection de 2,000 dessins typographiques de Pronck, Beyer, Spelman, etc., étant, pour la plupart, les originaux des planches qui ornent les diverses publications de Tirion. Le catalogue de cette collection (in-8°, 155 pages) renferme, en outre, un assez bon nombre de cartes et de portraits gravés.

En 1772, vente d'une collection de portraits, à Amsterdam. C'est celle formée par M. Van der Lely, bourgmestre de Delft, et qui était composée de 2000 pièces.

Nous arrivons maintenant à la grande collection de H. Noordkerk, d'Amsterdam, vendue en 1772, par R. Ottens. Elle était composée de 120 vol. in-fol., plus la collection spéciale relative à la ville d'Amsterdam, qui avait figuré, en 36 vol., à la vente de Le Long, en 1743, et qui avait été depuis portée à 51 vol. Dans la collection générale, les portraits seuls remplissaient les t. 103 à 112.

En 1773, à Amsterdam, vente de la collection de J. Van der Marck, bourgmestre de Leyde. Grand nombre de portraits de peintres, en dessin et gravés. Portraits divers.

Vers la même époque, fut formé par C. Beudecker, d'Amsterdam, un atlas des XVII provinces des Pays-Bas, composé de 27 vol. in-fol. (Portr. t. 25-27), sur le plan du *Steden-boek* de Blaeu, et qui, vendu en bloc, en 1778, passa entre les mains de E. de Burlett, à la vente duquel il fut revendu, en 1807, au prix de 335 fl. Nous verrons reparaître encore cet atlas dans la suite de cette notice.

En 1778, à Alckmaer, vente de la collection de F. Lynslager; le catalogue, in 8°, 480 pages, comprend la description d'un Atlas des VII provinces, en 40 portefeuilles (8,000 pièces), de 16 portefeuilles de portraits et de 7 portefeuilles de planches, relatives à l'histoire des Pays-Bas. Ces deux dernières séries furent vendues en détail. Quant à l'Atlas en 40 portefeuilles, il fut adjugé en bloc à un marchand d'estampes au prix de 2,950 florins.

Une collection moins remarquable par son importance que par le mérite des pièces qui la composaient est celle de J. de Bosch, qui fut vendue à Amsterdam en 1780 et qui comprenait environ 1,800 portraits.

Une autre collection digne d'attention est celle formée par J. Stolker et qui fut vendue l'année suivante. Elle était composée de 155 portraits de peintres, peints par Stolker lui-même, sur de petites plaques de cuivre.

Un Atlas des VII provinces unies, formé par H. Busserus et composé de 99 vol. in-fol., fut vendu à Amsterdam en 1782. Les portraits y occupaient 49 vol. Le catalogue de ce Recueil a été publié en 2 vol. in-8°. Le produit total de la vente s'est élevé à 4,400 florins. Toutes les pièces concernant la

ville d'Amsterdam étaient réunies en 24 vol. qui furent achetés par M. Ploos Van Amstel au prix de 846 florins.

En 1787, fut vendue, à Middelbourg, une collection de portraits assez insignifiante et qui provenait de M. le professeur J. Willemsen.

Un Atlas de la ville d'Amsterdam, en 20 vol., collectionné par J. Tischbein, fut vendu dans cette ville en 1794. Quatre ans plus tard, dans la même ville, vente d'un Atlas des provinces unies, formé par L. Caudri et, en 1798 encore, à La Haye, vente de la collection de portraits (6,700 pièces), de M. W. Muilman, ancien prédicateur Dans la préface du catalogue de Caudri, on parle, entre autres collections remarquables du même genre, de celles de Bontekoning, Guillot, Heuskes, en Bogaard, sur lesquelles, M. F. Muller dit n'avoir pu se procurer aucun renseignement.

En 1800, au décès de C. J. Ploos Van Amstel, l'Atlas de la ville d'Amsterdam en 24 vol que cet amateur avait acheté, en 1782, à la vente Busserus, au prix de 846 florins, fut acheté par M. le baron Van Leyden, pour la somme de 539 florins. A la vente de ce dernier, en 1811, nous verrons ce même Recueil subir une nouvelle dépréciation.

Une collection de portraits (5 à 6,000 pièces), formée par K. Vander Helm Boddaert, bourgmestre de Middelbourg, fut vendue dans cette ville en 1801.

Depuis cette date jusqu'en 1807, nous ne voyons plus passer en vente aucune collection de ce genre En 1807, à la mort de M. E. de Burlett, ses héritiers exposèrent en vente les Recueils qu'il avait formés ; le premier, composé de 69 vol. relatifs aux Provinces-unies, ne trouva pas d'amateur à 5,009 florins, non plus qu'un autre Atlas en 104 parties, qui fut retenu au prix de 2,525 florins. Nous verrons plus tard ces deux Recueils être adjugés à un prix bien inférieur, à l'auteur du travail dont nous extrayons ces renseignements. A la vente Burlett, l'Atlas Beudecker, 27 vol., que cet amateur avait acquis en 1778, fut acheté par le baron Van Leyden au prix de 335 florins.

Un Recueil intitulé *Pan poeticum batavum*, ou collection de portraits des poëtes neerlandais, formé primitivement par la société *Kunst wordt door arbeid verkregen,* de Leyde, et complété par le sieur W. P. Kops, de Haarlem, fut vendu à Amsterdam, en 1808. Ce même Recueil, devenu la propriété de A. Kluytenaar, fut vendu à la mort de celui-ci, en 1850, au prix de 975 florins et paraît être depuis passé en Angleterre.

En 1809, on vendit à Amsterdam, en un seul numéro, un atlas de l'histoire des Pays-Bas, formé par G. M. Nebe, et allant jusqu'en 1806. Cet atlas, composé de 42 vol., renfermait 3384 pièces. Il fut acheté par M. J. P. Van Rossum, d'Amsterdam, dans la possession duquel il doit se trouver encore aujourd'hui.

En 1811, eut lieu la vente des recueils du baron Van Leyden. Là, nous retrouvons l'atlas de Beudecker, vendu, cette fois 150 fl., au ministre d'État, J. J. A. Gogel, et l'atlas d'Amsterdam, de Busserus, acheté par le baron Van Leyden, chez Ploos van Amstel, au prix de 539 fl. et revendu seulement pour 301 fl. à M. J. de Vries, bien qu'il l'eût lui-même augmenté de 17 vol.

En 1820, à Amsterdam, vente de plusieurs portefeuilles de portraits, rassemblés par J. R. de Graaf.

Pendant les années subséquentes, nous voyons passer en vente diverses collections, assez peu remarquables ; celle de J. Nosse, Amsterdam, en 1825 ; environ 2,000 planches relatives à l'histoire des Provinces-unies, vendues en bloc à 786 fl.; un atlas d'Amsterdam de 216 pièces, vendu dans cette ville en 1829 ; un atlas de l'histoire des Pays-Bas, en 18 vol., formé par E. A. de Jongh et acheté, en 1833, au prix de 3,900 fl. par J. J. Van Vorst, dans la possession duquel il se trouve encore. C'est en 1833 aussi que M. A. Van der Willigen, de Haarlem, qui a hérité de son oncle, le biographe, l'une des plus complètes collections de portraits de peintres, acheta, à Amsterdam, la collection de portraits de médecins et de naturalistes, formée par le Dr C. H. A Roy, et qui était composée de 2,260 pièces, au moment où il en fit l'acquisition.

En 1834, on vendit, à Amsterdam, un atlas des Provinces-unies, comprenant plus de 2,000 pièces, réparties en 14 portefeuilles, plus 6 vol. de portraits. Ce recueil fut acheté par M. J. de Vries, au prix de 1,000 fl. Cette même année, passa en vente publique, le bel atlas du baron de Heeckeren van Walien, de Zutphen. Cet atlas, exclusivement consacré aux Pays-Bas, était composé de 107 portefeuilles. M. J. T. Bodel Nyenhuys, le même que nous verrons, en 1850, acheter une des plus précieuses fractions des recueils de Burlett, s'en rendit acquéreur, moyennant une somme de 2,200 florins. Un autre atlas des Pays-Bas en 9 vol. in-fol., un troisième, en 10 portefeuilles et finalement un atlas d'Amsterdam, en 5 vol. in-fol., furent également vendus chez le baron de Heeckeren, qui, dans cet ensemble, possédait, certes, l'une des collections les plus nombreuses qu'on ait formées dans ce genre.

L'atlas de Witsen Geysbeck, d'Amsterdam, vendu dans cette même année 1834, au sieur C. H. Kuhn, ne comportait que 16 portefeuilles, et ne peut guère être mis en parallèle avec les collections que nous venons de citer ni avec celles d'un anonyme, M. A..... de A....., vendues en 1841, 1843 et 1845. La première partie, composée de 36 portefeuilles, fut vendue au prix de 560 fl., au libraire Radink. Elle passa plus tard entre les mains de M. J. Schouten, de Dordrecht, à la mort duquel (1852) elle fut de nouveau vendue. Une deuxième série, en 22 portefeuilles, plus le restant de la collection, furent vendus en détail, en 1843 et en 1845, et produisirent une somme de 5,400 fl.

Entre temps on avait vendu, en 1842, à Amsterdam, une riche collection de dessins relatifs à cette ville, provenant de M. L. Hamerster Ameshoff et acquise par M. Splitgerber, au prix de 640 florins ; en 1843, une collection de portraits réunis en huit portefeuilles, et, en 1843 encore, un Atlas de l'histoire nationale, en 37 portefeuilles, formé au commencement du siècle par H. Gartman, libraire à Amsterdam, et acquis en un lot, au prix de 2,322 florins, par le docteur Munniks Van Cleeff, d'Utrecht.

La vente de M. le baron Collot d'Escury eut lieu à la Haye, chez Van Stockum, trois ans après. Elle comprenait une grande quantité de portraits, pour la plupart relatifs aux Pays-Bas.

En 1848, eut lieu à Utrecht, la vente de la collection de G. J. Beeldsnyder

Van Voshol. C'était encore un Atlas purement national, dont le catalogue, rédigé avec soin, comprend 74 pages in-8°.

Nous avons vu qu'en 1807 les collections de M. E. de Burlett avaient été, pour la plupart infructueusement, exposées en vente. En 1850, elles furent offertes de nouveau aux amateurs et adjugées cette fois à un prix de beaucoup inférieur à celui auquel elles avaient été poussées précédemment.

L'Atlas national en 65 vol., retenu en 1807 au prix de 5.009 florins fut adjugé à 1,800 florins et le deuxième Atlas, en 104 parties, retenu en 1807 à 2,525 florins, fut adjugé à 2,000 florins. L'un et l'autre passèrent entre les mains de M. Fréd. Muller. Un troisième Recueil de 40 vol. qui ne figurait pas à la vente de 1807 fut vendu en détail et passa en grande partie entre les mains de MM. Schouten et J. T. Bodel Nyenhuis.

Une collection de plans, gravures, portraits, etc., relatifs à la ville d'Amsterdam et qui avait été formée par G. Lamberts, fut vendue cette même année 1850, en deux parties, l'une de trois portefeuilles, 150 pièces, adjugée au prix de 96 florins au sieur Berg Van Dussen Muilkerk, l'autre en 10 portefeuilles, 2,400 pièces, vendue au sieur Wurfbain, pour le prix de 766 florins.

Une collection spéciale de portraits de membres de l'Institut neerlandais, de savants et de professeurs, de membres de la société *Felix meritis*, formée par le même amateur, fut vendue en détail.

Pour l'année 1851, nous n'avons aucune vente de ce genre à mentionner. Pour l'année 1852 nous en avons trois, celles de J. Schouten, de Dordrecht, de K. Kaan, de Haarlem, et de Verstolk van Soelen, de la Haye. Cette dernière, composée exclusivement de portraits, était peu remarquable. Celle de Kaan, comprenant 600 pièces, en 6 portefeuilles, tous portraits aussi, ne renfermait que les illustrations de Haarlem. Quant à la collection de Schouten, c'était l'une des plus importantes, vendues en ces derniers temps. Elle comprenait, d'abord, un Atlas national en 27 vol. in-fol., plus un Recueil de portraits de Neerlandais, en 36 vol. Ces deux recueils furent vendus ensemble, au libraire J. Radinck, au prix de 4,565 florins. Uue troisième collection composée de portraits de membres de la famille de Nassau, en 18 vol., fut adjugée au sieur J. J. Van Vorst, au prix de 1,616 florins.

La dernière vente dont nous ayons à parler est celle du libraire H. Palier, de Bois-le-Duc, dont nous avons donné ci-dessus, (p. 142), une notice nécrologique. Cette vente, dont le catalogue forme un vol. in-8° de 184 pages, comprenait un Atlas historique et géographique des Pays-Bas, en 39 portefeuilles in-4° et 21 portefeuilles in-fol. qui furent vendus ensemble au prix de 880 florins.

Voilà la notice de toutes les ventes de ce genre faites en Hollande et qui sont parvenues à la connaissance de M. Fréd Muller. On sait que la collection de cet amateur dont le volume que nous avons sous les yeux contient la description, a été depuis livrée elle-même au feu des enchères. Nous en avons, dans une précédente livraison, annoncé la vente. Cette collection avait été en grande partie formée aux dépens des Recueils de Burlett dont M. Muller avait fait l'acquisition en bloc, en 1850. A. S.

HISTOIRE

DES LIVRES ET DES AUTEURS.

Choix de Mazarinades publié par la Société de l'Histoire de France, 1853, grand in-8°, t. Ier.

Nous n'avons pas besoin de redire qu'on donne le nom collectif de *Mazarinades* à ces innombrables pamphlets qui surgirent à l'époque des troubles de la Fronde et qui sont dirigés contre le cardinal Mazarin. Ce fut pour la presse une époque de licence et de dévergondage qui dura de 1648 à 1652, et qui ne devait reparaître qu'un siècle et demi plus tard, mais alors il y eut *progrès*.

On parle souvent des Mazarinades, on ne les lit pas, car il faudrait enfin beaucoup de patience et de loisir pour le faire ; on les connaît à peine. La *Société de l'histoire de France* a compris qu'il y avait là des documents utiles ; elle a fait imprimer un catalogue raisonné, dressé par M. C. Moreau, de tous ces pamphlets ; cette *bibliographie,* travail entièrement neuf, remplit trois volumes in-8°, publiés de 1850 à 1852 ; elle vient de se compléter par un *Choix de mazarinades* qui doit occuper deux volumes et qui reproduira, en entier ou par extrait, les pièces les plus dignes d'être arrachées à l'oubli, les mieux faites pour être consultées par les historiens. Qu'il nous soit permis de profiter de cette occasion pour donner, à l'égard de ces productions délaissées, quelques détails nouveaux, peut-être, pour une grande partie de nos lecteurs et susceptibles d'intéresser les bibliophiles.

Les collections de *Mazarinades* ne sont pas rares dans les dépôts publics. La bibliothèque de l'Arsenal, à Paris, en possède 289 volumes réunissant 4,272 pièces, cataloguées avec soin dans une table alphabétique très-bien faite. Les morceaux les plus rares en font partie. Le *Manuel du Libraire,* t. III, p. 332, donne la liste des

opuscules que la singularité des titres et l'audacieuse étrangeté du style recommandent le plus aux désirs des amateurs. La bibliothèque du Louvre en renferme 60 volumes et la Mazarine une cinquantaine. En province, on cite les bibliothèques de Chartres et de Bordeaux comme riches en ce genre. En fait de collections particulières, il y avait 90 volumes dans la bibliothèque Soubise (vendue en 1788) et 69 volumes chez le comte Daru. M. Leber, dont la bibliothèque a été acquise par la ville de Rouen, en avait formé quinze portefeuilles contenant un millier de pièces; les moins communes et les plus remarquables font partie de cette réunion sur laquelle le *catalogue* de cet amateur (t. II, p. 360-364) donne des détails. M. Renouard possédait, en 71 portefeuilles, la collection formée par le savant Secousse, et améliorée par le duc de La Vallière. Il ajoute : « avec toute franchise, cet immense recueil n'est dans ma bibliothèque que parce que je n'ai pas trouvé à m'en défaire. » Nous remarquons ce même recueil divisé en 86 paquets et contenant 4,066 pièces dans le catalogue des livres possédés par cet amateur (n° 2973), livres dont la vente est annoncée comme devant avoir lieu à la fin de 1854.

On rencontrera des particularités intéressantes sur les *Mazarinades*, dans la note 26 de l'Appendice qui accompagne la *Lettre* de M. Léon de Laborde sur le *Palais Mazarin* (Paris, 1845). Cet appendice contient 700 notes, fort curieuses, mais il n'a été tiré qu'à 150 ou 200 exemplaires, et il est épuisé depuis longtemps. Il est donc fort difficile de se procurer, même en le payant fort cher, ce volume rempli de détails singuliers et de citations piquantes.

Par suite de la tournure sérieuse de ses études, M. Moreau a passé fort rapidement, dans sa *Bibliographie*, sur les pièces burlesques où l'insolence des ennemis du cardinal ne garde aucun ménagement; il n'a admis dans son *Choix* aucun de ces libelles que les amateurs recherchent mais qui sont de nature à effrayer des lecteurs scrupuleux. M. de Laborde, moins timoré, n'a pas reculé devant quelques citations hardies (1); il a même reproduit en entier une des pièces qui attaque avec un cynisme odieux les mœurs de la reine-mère. La *Custode de la reyne qui dit tout*, tel est le titre de ce raris-

(1) Voir pages 158 et 229; « au point de vue historique, il est utile de connaître ce débordement de cynisme. »

sime pamphlet de 7 pages; il valut à l'imprimeur Morlot (qui en fut peut-être l'auteur) une condamnation à être pendu, mais la populace le délivra au moment où on le menait au supplice (*voir* Guy Patin, Lettre du 21 juillet 1649).

Nous laisserons de côté ce qu'il n'y a pas moyen de transcrire ici, et comme échantillon de cet opuscule, que bien peu de lecteurs du *Bulletin* auront eu l'occasion de voir, nous donnerons quatre de ses strophes. Il ne faut s'arrêter à ces mauvais vers que comme donnant l'expression des sentiments d'un parti nombreux à cette époque :

Jules, que j'ayme plus que le Roy ni l'Estat,
Je te veux tesmoigner ma passion extresme ;
En perdant le royaume, en me perdant moy-mesme
Afin que tu profite en ce noble attentat.
Ville par trop rebelle, escoute mon projet ;
Un cheval autrefois perdit la belle Troye,
Mais je sens en mon cœur une secrette joye
Que c'est assez d'un asne pour un si grand effet.
Ta hayne a redoublé mon amour à son bruict,
Comme un vent ne sert rien que pour croistre ma flamme
Tes menaces en bien ne troublent point mon âme
Et tu verras enfin quel en sera le fruict.
Je prépare un exemple à la postérité
Digne de ton chastiment d'éternelle mémoire
Paris, je te perdray, car je veux pour ma gloire
Qu'on cherche quelque jour où tu auras esté.

Entre autres libelles qui attaquent, avec une véhémence inexcusable, les mœurs du cardinal et de la reine, on peut mentionner la *Lettre de la signora Foutakina* (1), la *Pure vérité cachée,* où nous ne prendrons que deux vers, les plus susceptibles d'être transcrits :

Vous f..... est le seul coup d'État
Qu'ait jamais fait votre ministre.

L'*Imprécation contre l'engin de Mazarin,* morceau écrit avec verve

(1) Cette pièce, jointe à dix autres mazarinades d'élite, a été adjugée à 89 francs, à la vente de la belle bibliothèque de M. Debure aîné, à Paris, en décembre 1853.

et qui rappelle certain chapitre de Rabelais (liv. III, ch. 28); en voici un échantillon (il faut, et pour cause, laisser de côté ce qu'il y a de plus vif dans cette série de quolibets) :

Engin des plus brillants et prompts,
Engin qui va sans éperon
Engin de nom, engin d'épreuve,
Engin à fille, femme et veuve
Engin, le vrai poisson-colas
Engin qu'on ne vit jamais las,
Engin qui toujours peste et gronde,
Engin le plus méchant du monde,
Engin qui nous fait maint embûche,
Engin qui de tout bois fait bûche
Engin qui prend souvent l'essor,
Engin qui luit et n'est pas d'or
Engin, bâton de Polyphème,
Engin sujet de maint blasphème,
Engin du roi d'Ethiopie
Engin rond comme une toupie.

Le *Carême de Mazarin ou la Suite des Triolets,* 1651, se distingue également par un luxe d'invectives inépuisable :

Coquin, croquant, croqueur d'andouilles,
Ganache, glorieux gredin,
B—gre, bouffon, baudet, badin.

Nous allons donner les titres de quelques pièces assez peu connues et qui méritent d'être retirées du tas d'opuscules sans intérêt et sans valeur parmi lesquelles elles peuvent s'offrir aux yeux d'un amateur.

Le silence au bout du doigt, pamphlet insolent et ordurier.

Le Roi des frondeurs, et comme cette dignité est la plus glorieuse de toutes les dignités de la terre; pamphlet d'une extravagance notable : Caïn ayant tué son frère, bâtit une ville qu'il appela Enoch, du nom de son fils ; les habitants de cette ville ne se servirent que de la fronde ; donc Caïn était roi de la fronde et le plus ancien roi de la terre. Il en résulte que le duc de Beaufort, chef des frondeurs, est supérieur à David, à Alexandre, à César.

Salve regina de Mazarin et des partisans; pièce en vers, plaisante mais peu de respect pour la religion, circonstance rare en 1649.

Catéchisme royal, pièce indiquée par M. Leber (*État réel de la presse,* p. 102) comme la meilleure des Mazarinades historiques et politiques.

Remontrance de François Paumier (pseudonyme) *au Roi sur le pouvoir et l'autorité que S. M. a sur le temporel de l'estat ecclésiastique,* 1650. Pamphlet remarquable qui excita une vive rancune et qui fut supprimé si exactement qu'on n'en connaît depuis longtemps que deux exemplaires.

Plaidoyer héroi-comique pour l'Éminence contre le creux, 1649, en vers; le sens positif est fort libre, le sens allégorique fort insolent.

Les larmes de la royne et du cardinal Landriguet. Un des pamphlets les plus impertinents et les plus spirituels qui aient été dirigés contre Anne d'Autriche.

Le Point de l'ovale, par Dubosc Montandré :

« En matière de soulèvement, on n'est coupable que d'avoir trop « de modération. — Les grands ne sont grands que parce que nous « les portons sur nos épaules ; nous n'avons qu'à les secouer pour « en joncher la terre. »

Litanie du cardinal Mazarin, 1652. Cherchez, imaginez toutes les injures qu'on peut adresser à un homme; elles seront toutes dans cette litanie et accompagnées de beaucoup d'autres.

Les logements de la cour à Saint-Germain; pamphlet fort impertinent (il est reproduit dans le choix de Mazarinades) ; la reine est logée *au Saucisson d'Italie,* M. de Montbazon, *à la Corne.*

Avis à la reine d'Angleterre, 1650 ; le pamphlet le plus audacieux de la Fronde; l'auteur a des idées fort avancées sur le régicide.

Avis burlesque du cheval de Mazarin, 1649 ; assez d'esprit et de licence pour en faire une des plus piquantes des Mazarinades.

L'esprit du feu roi Louis XIII à son fils Louis XIV, 1652; l'auteur insinue au roi qu'il ne ferait pas mal d'ordonner l'assassinat de sa mère.

Nous ne saurions oublier le *Tarif du prix dont on est convenu dans une assemblée de notables pour récompenser ceux qui délivreront la France du Mazarin.* M. Leber, prenant cette pièce au

sérieux, la signale comme « un exemple de la plus insigne atrocité, comme une des Mazarinades qui peignent le mieux l'acharnement de la Fronde populaire contre le Mazarin (¹). » D'autres écrivains ont cru qu'il s'agissait d'une plaisanterie destinée à tourner en ridicule des arrêts du Parlement qui avaient en effet mis à prix la tête du cardinal, circonstance qui provoqua les remontrances du clergé (*voir* la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1re série, tome V, page 600). Observons qu'une autre Mazarinade, le *Tocsin de la Fronde*, 1651, propose de mettre la tête du cardinal au prix de 100,000 écus. La *Croisade pour la conservation du roi*, donne de longs détails au sujet d'une association (existait-elle en réalité?) fondée par soixante-dix personnes en janvier 1652. Elle faisait dire trois messes par jour et devait ajouter 100,000 livres aux 150,000 votées par le Parlement pour l'assassin du cardinal. Cette somme devait être donnée à la veuve et aux héritiers si l'assassin était pris et exécuté ; s'il mourait dans son entreprise, sans trahir le secret de la croisade, il y avait 50,000 livres.

Prenons au hasard quelques-unes des récompenses que promet le *Tarif* dressé par les notables.

A celui qui, après l'avoir tué, lui coupera la tête et la portera par les rues de Paris, en signe de paix, 100,000 écus ;

Au soldat qui, le voyant à la tête de son bataillon, au lieu de le saluer, lui tirera un coup de mousquet, 50,000 écus, et sera anobli, lui et sa postérité ;

A celui qui l'arquebusera, lorsqu'il sera dans l'église, chose qui ne doit donner aucun remords de conscience, 20,000 écus ;

A l'apothicaire qui, lui donnant un lavement, empoisonnera le canon, 30,000 écus ;

Aux valets de chambre qui l'étoufferont entre deux couettes ou qui, lui faisant la barbe, appuyeront fortement le rasoir, 70,000 écus ;

A l'écuyer qui trouvera moyen de déguiser un sauteur ou trottier

(¹) Les libelles de l'époque révolutionnaire offrent des exemples de facéties tout aussi sauvages. La *Chasse aux bêtes puantes*, 1790, est dans ce genre. Camille Desmoulins suppose un tarif dressé par l'Assemblée nationale pour les têtes des militaires autrichiens, depuis le sous-lieutenant jusqu'au feld-maréchal.

en guildine et lui causera quelque descente de boyau, en sorte qu'il en devienne inhabile au jeu de Vénus, mille pistoles et une chaîne d'or avec la médaille de la ville de Paris;

A celui qui mettra une bombe dans la chambre au-dessous de la sienne et la fera heureusement jouer, 6,000 écus;

Aux cochers et postillons qui le conduiront près d'un précipice, le verseront adroitement, au cas qu'ils lui fassent rompre le col, 15,000 écus; au cas qu'il n'ait qu'un bras cassé, 2,000; pour les jambes, 4,000; pour les jambes et les bras, 8,000; pour l'épine du dos, 10,000

La femme ou les p—ns à cul, par le sieur de La Valise, est une des Mazarinades les plus nécessaires dans toute collection de ce genre; elle n'offre toutefois rien de remarquable que l'énergie du titre et les noms des plus fameuses drôlesses de l'époque. Nous en reproduirons quelques vers :

« Nichon, quelle estrange misère
« Nous cause une petite guerre
« Qu'il faille pour un peu de lard
« Nous soubmettre à quelque pendard?
« Chacun est assez bon galand
« Pourveu qu'il ait un pain chaland.

On ne regarde plus

« S'il a le visage luisant
« Comme la peau d'un éléphant,
« S'il a des oreillettes d'âne,
« S'il a le col en sarbacane,
« S'il a au bout de ses gigots
« Des souliers ou bien des sabots,
« Si c'est quelque brave soldat
« Ou un crieur de mort-aux-rats. »

Les auteurs de maintes *Mazarinades* font preuve d'une ignorance grossière; l'un fait de Cicéron et de Scipion deux empereurs des Romains; l'autre transforme Mécène en un conseiller d'Alexandre; un troisième, expliquant un nouveau système d'impôt, base ses calculs sur le chiffre de six millions d'habitants qu'il assigne à la ville de Paris. Mais nous ne voulons pas donner plus d'extension à cette notice; nous avons voulu y jeter quelques détails qu'on ne

trouverait pas même dans les quatre gros volumes (fort méritoires à tous égards) que M. Moreau a déjà consacrés à cet objet, et peut-être ferons-nous une seconde incursion sur ce terrain peu fréquenté.

B.

La bibliothèque de la commission centrale de statistique au ministère de l'intérieur; son origine et sa situation actuelle.

La commission centrale, dès le début de ses travaux, a senti la nécessité d'avoir à sa disposition une bibliothèque appropriée à l'objet de sa mission, sans cependant en exclure les ouvrages qui s'y lient plus ou moins intimement, la statistique pouvant s'étendre à toutes les parties de la richesse et de la force des États.

L'existence d'une bibliothèque spéciale fut donc consacrée, tant par le règlement d'ordre provisoire de la commission centrale, approuvé par le ministre de l'intérieur le 23 juin 1841, que par le règlement définitif fixé par arrêté royal du 20 octobre suivant : l'un et l'autre portent, respectivement art. 9 et 11, que le secrétaire est chargé de la conservation de la bibliothèque et des archives.

Elle l'a également été, depuis, par l'art. 1er, 3e §, n° 5, de l'arrêté ministériel du 23 mars 1847, portant règlement d'attributions de l'administration centrale du ministère.

Déjà dans sa quatrième séance, tenue le 30 juin 1841, la commission centrale avait arrêté le modèle de l'estampille à apposer sur les livres de sa bibliothèque.

Dans les comptes rendus de ses travaux, publiés au *Moniteur belge* du 3 décembre 1842, n° 337, et du 6 mars 1846, n° 65, également imprimés dans le *Bulletin de la commission centrale,* t. Ier, p. 17, et t. III, seconde partie, p. 87, la commission a fait connaître sommairement la situation de sa bibliothèque à chacune de ces deux époques.

Dans sa séance du 16 mars 1842, la commission centrale avait reçu communication d'un arrêté du ministre de l'intérieur, prescrivant la formation d'un catalogue général des bibliothèques des

diverses divisions du ministère, y compris celle de la commission centrale, dont les ouvrages portent l'estampille particulière, et plus tard (séance du 12 mai 1848), elle reçut des exemplaire d'un *Supplément arrêté le* 15 *février* 1845, et comprenant, comme le catalogue primitif, les ouvrages qui forment la bibliothèque de la commission centrale. Ceux-ci sont marqués, dans l'un et l'autre catalogue, par le signe abréviatif de *Stat.* : une indication analogue se trouve aux ouvrages qui concernent les autres bibliothèques du ministère (1).

Enfin, lors de l'examen en sections du budget du ministère de l'intérieur pour l'exercice 1850, la chambre des représentants ayant demandé des explications sur les documents et ouvrages acquis par la commission centrale, le ministre lui a adressé une réponse conçue en ces termes :

« Une bibliothèque spéciale pour les sciences économiques a été créée en 1841, au ministère de l'intérieur, et annexée à la commission centrale de statistique. Les livres qui la composent proviennent de différentes sources indiquées, pour chaque ouvrage, dans le catalogue tenu à ce effet, et dont le dernier numéro d'inscription est 2844.

« On joint ici le catalogue (manuscrit) à l'inspection de la section centrale.

« Spécialement consacré à la statistique et à l'économie politique, la bibliothèque possède déjà, dans cette dernière branche, les principaux organes des trois écoles, mercantile, physiocratique et industrielle, ainsi que quelques interprètes des idées connues sous la dénomination de socialistes. En matière de statistique, la bibliothèque renferme, outre les publications nationales, officielles ou privées, beaucoup d'ouvrages et de documents publiés dans d'autres pays. Tous les livres proviennent, non-seulement d'acquisitions, mais encore de dons ou d'échanges par suite des relations établies à l'intérieur et à l'étranger. »

Le catalogue, ainsi que le constate le rapport de la section cen-

(1) A l'occasion de la publication de ce catalogue et de son supplément, j'ai établi un parallèle entre les bibliothèques des ministères de l'intérieur de Belgique, de France et d'Autriche, dans le *Bulletin du bibliophile belge,* p. 201 du t. V, et p. 135 du t. VIII.

trale, a été déposé sur le bureau de la chambre pendant la discussion du budget ([1]).

Telles sont les principales phases administratives qui ont signalé l'établissement et la formation successive de la bibliothèque de la commission centrale de statistique. Les livres qui la composent, ainsi qu'il est dit dans la note ci-dessus transcrite, proviennent en partie de dons et d'échanges, et en partie d'acquisitions faites sur les fonds spécialement alloués à cet effet au budget du ministère de l'intérieur. Indépendamment de l'inscription des livres au catalogue sans distinction de source, ceux qui proviennent de dons sont exactement indiqués, comme ouvrages présentés, à la fin de chacun des quatre premiers volumes du *Bulletin de la commission*. Les livres, brochures, livraisons, etc., sont inscrits au catalogue à mesure de leur entrée.

A la date du 15 juillet 1853, les inscriptions avaient atteint le chiffre de 5,110 numéros. Les accroissements d'année en année se résument ainsi qu'il suit :

En 1841, à partir du mois de juin, nos 1 à 168	168
En 1842, nos 169 à 436	268
En 1843, nos 437 à 669	233
En 1844, nos 670 à 1214	534
En 1845, nos 1215 à 1602	388
En 1846, nos 1603 à 1946	344
En 1847, nos 1947 à 2395	413
En 1848, nos 2360 à 2752	393
En 1849, nos 2753 à 3232	480
En 1850, nos 3233 à 3899	667
En 1851, nos 3900 à 4454	565
En 1852, nos 4465 à 4839	475
En 1853, jusqu'au 18 juillet, nos 4840 à 5110. . . .	272
TOTAL. . .	5,110

Comprise dans le catalogue général de toutes les bibliothèques ressortissant au ministère de l'intérieur, la bibliothèque de la com-

([1]) *Actes de la Chambre*, session de 1848-1849, no 254, pp. 3 et 12.

mission centrale ne pouvait, sans former double emploi, donner lieu à la publication d'une catalogue particulier. Mais l'importance qu'elle a acquise depuis plus de douze ans qu'elle existe, devait faire désirer un relevé général et méthodique des ouvrages et publications qui la composent ; d'un autre côté, aucun supplément au catalogue du ministère n'ayant plus paru depuis 1845, un semblable relevé pouvait en tenir lieu jusqu'à un certain point, du moins en ce qui concerne la bibliothèque spéciale de la commission centrale.

Dans ces considérations, il a été résolu de dresser un catalogue complet et méthodique, que, sous le titre de *Catalogue de la bibliothèque de la commission centrale de statistique,* je viens de publier dans le tome V du *Bulletin de la commission,* in-4°, avec tirage à part, forte brochure de 196 pages grand in-8°.

Ce catalogue comprend tous les ouvrages, sans excepter les brochures, car on trouve souvent des faits ou des indications utiles dans la brochure la plus insignifiante en apparence. Les ouvrages, numérotés, sont au nombre de 2,418, et se répartissent ainsi qu'il suit par pays et par grandes catégories.

DÉSIGNATION DES PAYS.	TERRITOIRE et population.	ÉTAT physique.	ÉTAT politique et social.	ÉTAT intellectuel.	TOTAL.
Belgique	122	253	347	312	1,034
Pays-Bas	14	26	35	17	92
France	30	161	159	58	408
Angleterre	34	37	106	27	204
Allemagne	42	37	36	30	145
Prusse	27	9	17	4	57
Autriche	10	9	5	2	26
A reporter	279	532	705	450	1,966

DÉSIGNATION DES PAYS.	TERRITOIRE et population.	ÉTAT physique.	ÉTAT politique et social.	ÉTAT intellectuel.	TOTAL.
Report	279	532	705	450	1,966
Danemarck, Suède et Norwége	15	1	11	1	28
Suisse	6	3	21	2	32
Italie	11	11	14	9	45
Espagne et Portugal	7	7	3	3	20
Russie	7	6	6	7	26
Turquie	1	»	»	»	1
Amérique	30	10	5	3	48
Ouvrages généraux théoriques	»	»	»	»	195
Ouvrages généraux pratiques	»	»	»	»	57
Totaux	356	570	765	475	2,418

Comme on le voit, les ouvrages généraux qui, par les matières qu'ils embrassent, n'appartiennent à aucun pays déterminé, ont été rejetés à la fin, où ils forment une section particulière. Pour les sous-divisions, j'ai cru ne pouvoir mieux faire que de suivre l'ordre indiqué par la nature même des ouvrages, en le combinant, autant que possible, avec les dates de publication ; ce n'est que pour la Belgique qu'elles sont indiquées séparément, celle-ci occupant la plus grande place dans le catalogue (1,034 numéros sur 2,418). En voici l'énumération :

I. TERRITOIRE ET POPULATION.

Géographie, statistique générale 72
Astronomie et météorologie 14
Population 36

II. ÉTAT PHYSIQUE.

Agriculture	59
Industrie	65
Commerce, navigation, pêche maritime, douanes	43
Routes et chemins, rivières et canaux, digues et polders	28
Chemins de fer	20
Postes et messageries	8
Poids et mesures, monnaies	30

III. ÉTAT POLITIQUE ET SOCIAL.

Législation et jurisprudence	44
Administration publique	25
Finances	50
Force publique	15
Bienfaisance publique	73
Police sanitaire	52
Pensions, assurances, caisses d'épargne	50
Criminalité et prisons	38

IV. ÉTAT INTELLECTUEL.

Instruction publique	52
Sciences, lettres et beaux-arts; sociétés savantes	83
Histoire et biographie	36
Journaux et revues, bibliographie et archives	34
Annuaires et almanachs	107
TOTAL	1,034

Pour faciliter les recherches, on a ajouté deux tables alphabétiques, l'une par noms d'auteurs, et l'autre pour les ouvrages anonymes ; elles sont suivies de la table systématique du catalogue, arrêté au mois de juillet 1853.

En parcourant le catalogue, les amateurs et les curieux remar-

queront quelques collections, toujours lentes et difficiles à former. Tels sont les petites républiques des Elzévirs, les annuaires et les almanachs, tout ce qui se rapporte aux poids et mesures, etc. Aidé dans cette partie de ma tâche par un habile et savant bibliographe, M. Ch. de Chênedollé, l'ancien directeur du *Bulletin du bibliophile belge,* je saisis avec empressement l'occasion qui se présente de lui en témoigner publiquement ma reconnaissance.

XAVIER HEUSCHLING.

Nous publions le petit poème suivant pour plusieurs motifs — sa rareté, d'abord, et pour compléter la connaissance des impressions de Bronckart. 2. Comme tableau des mœurs du temps ; et l'on nous saura gré, je pense, de fournir le moyen d'établir une comparaison avec les modes contemporaines. L'on y retrouvera avec étonnement peut-être (car c'était le bon temps si regretté), ces plaintes si répétées contre l'impiété. La messe n'est déjà qu'un théâtre où on se rend par intérêt, ou vanité. 3. Pour montrer tout ce qu'il y a de métier dans la littérature de ces colléges si vantés, et comme la vie y est absente et la spontanéité. 4. Enfin, on n'est pas fixé sur l'époque de l'arrivée des jésuites dans la petite ville de Huy. On hésite entre 1640 et 1658. Nous pouvons, grâce au titre de cette satire, restreindre cet intervalle de six années. Très-probablement nous pourrions remonter au delà même de 1640. Car on connaît le talent des jésuites d'étendre longtemps leurs racines sous terre, jusqu'à ce qu'ils puissent montrer un arbre fort et touffu. Infiltrés en France sous le règne du grand empereur, ce n'est qu'à la fin de la Restauration que les évêques ont cessé de nier leur présence. Et dans les Pays-Bas, y avait-il des jésuites avant 1830 ?

Modi sine modo, satyra, a rhetoribus gymnasii Societatis Jesu, Hui, juventuti morum et artium liberalium studiosae data dicata mdclij. Leodii, typis Balduini Bronckart, typ. sub S. Francisco Xaverio. Petit in-4°.

Est modus in rebus; sunt certi denique fines
Quos ultra citraque nequit consistere rectum.

Haec olim, Cyrrhae florentis gloria, seclo
Vera fuere tuo. Senio confectus et usu
Interiit tuus ille *modus :* foecundior aetas
Emersisse stupet multam sine fine *modorum*
Progeniem, qualis priscis non extitit annis.
Tum *modus* unus erat; longa postquam ille senecta
Succubuit fatis, miramur prole renata
Omnia plena *modis* A patre haec postuma proles
Degenerat; rebus discreto limite finis
Ille fuit, fuit illa probis pia regula quondam
Moribus : at contra, rerum confusio nostris
Orta *modis*, legum strages morumque ruina.
Foedere composito et nullo discrimine, regno
Virtutem vitiumque volunt consistere eodem,
Cui personata clarum decus addere larva
Et frustra tentant peregrinum accersere nomen.
Quae fuit helleboro curanda insania, nobis
Jam *modus* est. Quae vos insana procacia tandem
Praecipitat juvenes, vanos miscere susurros,
Dum sacer augustas mystes operatur ad aras.
Nullane relligionis habet vos cura ? Tonantis
Nullane vos sacris terret reverentia templis?
Nulla! malum! Pietas aris, adytisque relictis
Exulat; hanc stygius nostro *modus* expulit aevo,
Coepit ubi dociles juvenum corrumpere mores.
Vix tincti mollem lustrali aspergine frontem,
Ter sancta ut primis tetigerunt limina plantis,

Mox faciles oculi partes gyrantur in omnes,
Ut celsae pinnato agitantur vertice turris
Cristatae volucres, cum perflant aera venti.
Poplite post uno curvis vel *mystaca* torto
Crispatur digito, summis vel pendula labris
Barbula prensatur, medio rarissima mento.
Sanctus, sanctus ubi ingeminat, campanaque praesens
Numen adesse monet, *modus* est ut poplite proni
Uno dumtaxat, magnum pietatis avitae
Dent specimen. Fallax pietas ! fucata, profana
Relligio ! Ultrices offensi numinis iras
Experiere. Sinu, juvenes, meliore, parentum
Quos pietas fovit, casto docuitque colendum
Quo par est cultu, numen, vos sistite sacris
Quo par est cultu templis, memoresque tonanti
Mystam aris fusum Christi libare cruorem,
Attonitam manibus mentem componite junctis;
Et tacitis augusta majestate verendum
Exorate deum precibus. *Modus* illa juventae
Jam pridem vetuit. *Modus* haec? Vetuitne precari?
Et genibus flexis junctas ad sidera palmas
Tollere? Quem pavidis superi longo ordine pennis
Circumstant genii, nostris dum sistitur aris
Aethereo deus, ipse deus delapsus olympo
Mysta operante, illum non dignabuntur honore
Mortales? *Modus* haec vetuit, vetuit modus? Ista
Lege suos doctus stygia *modus* imbuit arte.
Vos juvenes, quotquot generoso sanguine creti,
Vos quibus omnipotens regina pecunia scripsit
Illustres titulos : anno non amplius uno
Quos rude donarunt musae; quibus ocrea suras
Vestit, et armatis crepitant calcaria talis
Quae lapides fodiant (quos tundant namque caballos
Numquam alios habuere). Truces vos Martis alumni,
Vos magnis generosi animis, et prodiga vitae
Pectora, narrantur positis cum praelia mensis,
Et quibus assurgunt animi, cum villa colonis

Oppugnanda suis vacua, huc advertite mentem.
  Hae vobis sunto leges. *Modus* imperat, aures
Arrigite, et monitis parete piis, sine fuco
Gloria quos stimulat. Raro cum templa petantur,
Proclives nulli genibus tremulo ore precantor.
Absunto vacuis mariana rosaria dextris.
Si fors flectendum pietas moneat, satis unum
Sit curvare genu; sed tum manus altera dextro
Ansetur lateri; discriminet altera crinem,
Asperso gratum qui pulvere spiret odorem.
Corpore mox recto templum volvantur in omne
Lumina. Si comites adsint, miscere susurros
Nil veto, nec tacitis simul arridere labellis.
Sic volo, sic jubeo. *Modus* imperat. Impius illas
Sancivit leges? Procul ad Garamantas et Indos,
Ad stygios amnes, si quid reperitur et ultra,
Exulet ille *modus,* juvenum teterrima labes,
Quos recto sanae rationis tramite movit
Legibus insanis : hoc uno nomine docti
Stultitiam velare suam, nunc quidlibet audent.
  Cur passim sine lege jacent per colla soluti,
Et ventis crines undant ludibria? Quaeris?
Sic *modus* est. At porrectum tibi turpiter aequor
Obvelat frontis : mos est latronibus iste
Sylvis grassari, vultum obscurante capillo
Exosis lucem; aut inhonesto vulnere trunci,
Cum fures cessere ambas tortoribus aures,
Sic probrum velant. Tanti projecta cerebri,
Demens excrementa facis? *Modus* ista probavit.
Hoc satis est; nec plura petas. Voluit *modus* olim
Crinibus attonsis ut circum tempora bini
Defluerent cirri : post, multo doctior usu
Fit *modus,* et longos passim nutrire capillos,
Vel caudae in morem vittâ pendere retortam
Caesariem placuit : geminis nunc deflua caudis
Pulchrior est, nexo quam taenia serica nodo
Vinciat. At brevior sparsis est barba capillis.

Grata fuit quondam majestas pectus ad imum
Luxuriare ; sua laudat lanugine malas
Nunc *modus* investes, rasis queis barba labellis
Haud secus ac teneris inserpit cochlea spiris :
Hoc decus est juvenum et formosi gloria vultus.
Sic *modus* est. *Modus* hic forma non constat eadem.
Quam varios fingunt mutantem Protea vultus
Diversaque oculis Vertumnum illudere forma,
Tam facilis *modus* est placitas invertere leges.
Diruit, aedificat, mutat quadrata rotundis,
Mobilitate sua constans. Si postea damnet
Quos nunc commendat mores ? Mora nulla, modistae
Mutari dociles, servum pecus, omnia miscent,
Omnia commutant, sordent vetera omnia. Dulce est,
Dulce modo insanire novo. Mihi pileus alto
Vertice pinnatus placuit, placuitque corona
Qui lata tectos defenderet imbribus armos :
Hunc *modus* exilio multavit : margine curto
In pretio est, fundo vertex cui planior imo,
Quem vario cinctum limbo mirere, rubenti,
Nigro, albo, viridi, flavo, quem denique ducit
Iris multiplices adverso sole colores.
Sic *modus* est. Mediam facili aut etiam amplius ulnam
Dentata errabant toto collaria dorso.
Luxuriem *modus* hanc voluit. Sine dente quaternos
Lata patent digitos cirrorum indagine cincta.
Saepe jocos movit, velut arcto carcere vestis,
Quae nuper nudis stringebat pectora lumbis.
Pulchrum erat angusta leucis distare duabus
Thoracem exiguum a bracca ; convertitur annus,
Convertitque *modus* vestes ; *modus* est nova forma,
Materiesque *modus*. Circum femoralia multis
Implexae spiris dependent undique ferro
Armatae ligulae. Ut muscarum examina, credo,
Motu abigant facili, late si forte patentes
Inferne caligas subeant. Cur taenia bracca
Anteriore fluit ? Cur cingit brachia multis

Versicolor nodis? Sunt isthaec vincula, quamvis
Serica, quae celeri multos ad tartara passu
Olim raptabunt. Placidae cum solibus aurae
Aestivis fervent, donec sit mitior aestus,
Vento farta *modus* curtissima pallia laudat;
Non tamen ut latera excedant. Si frigida duro
Saevit hyems borea, jussit procul esse *capottas*
(Lector, parce, novum voces aptamus in usum)
Longaque villoso succedere pallia panno.
Nobilibusque dedit sagulum, quod plurimus ambit
Argento limbus, late contextus et auro.
Plebs vocat hoc *justum* (1), specioso nomine, credo,
Quod membris quadrat juste. Olim tale Quirites
Credibile est sumpsisse, ubi moto cardine Janus
Ferrea crudeli laxarat vincla Gradivo.
Imperio reges superat *modus*. Omnia firma
Sub ditione tenet; pueri, juvenesque virique
Jussa *modi* faciunt. Quid? Castris imperat ipsis.
Saepius hic nostras quam classica personat aures,
Sic *modus* est. Nomenque *modus* versatur in ore
Omnibus absque *modo*. Figuli morum atque *modorum*
Hinc crebro erumpunt: tyronum turba, novelli
Gens studiosa *modi*, quoties hiberna revisunt,
Ut redeant nummis vacui, certe esse *modorum*
Saepe solent pleni. Generosos martis alumnos
Spectemus propius. Ferrata calce, catervis
Incedunt junctis; varicoso compita gressu,
Porrecti frontem quatiunt. Junonius ales,
Cum Phoebo caudae stellata volumina pandit,
Haud aliter pictas attollit vertice cristas.
Sic *modus* est. Contra si faxis, rusticus esto.
Accinctis lateri radiabant ensibus olim
Auratae bullae; gladius jam crura flagellat.
Militibus nudo corio, quem balteus ipsos
Usque pedes demittit, humum ut vagina cruentet

(1) Juste-au-corps.

Cuspide, et admoneat deterrita cornua pigros.
Limaces, conchas penitus subducere in imas
Ne pereant. Multis ocrearum tibia rugis
Altum immersa, gravi tardos vix pondere gressus
Molitur. Sunt ista *modi* tormenta. Repanda
Nil ocrea brevior medium lunatus in orbem
Calceus : inveniam si justa metiar ulna
Sesquipedem excessisse pedem duo cornua, fronti
Quæ præfert corio plus aequo prodigus. Hinc vos,
Vertigo capiti quibus est lunatica, vestris
Hic locus est lunis : precor, ô, vacuate cerebrum.
Sutores docuit *modus* hanc lunaticus artem,
Haud dispar opus ingenio ; nam candida Phoebe
Mutato quoties inflectit cornua mense,
Inconstans variat toties *modus* ; omnia versat,
Omnia praecipiti secum vertigine gyrat,
Inque suos studium est convertere quidlibet usus.
Lutra diu stagno erumpens impune palustri
Exhausit tuta incautis vivaria fraude
Piscibus : at nostro tandem poenas dedit aevo.
Innumeris miseram piscator fallere lutram
Nititur insidiis ; tantique fuit *modus* illi
Prima mali labes : gelido cum cana decembri
Horret hyems, manibus noceat ne bruma tenellis,
Villosam *modus* est nudari viscera lutram,
Ut procul a borea vacua condantur in alvo.
Nec solas *modus* hic toto celeberrimus orbe
Jus habet in vestes. *Modus* est sacra regula morum,
Publica lex hominum ; nil fit, nil dicitur usquam
Quin *modus* id jubeat : dedit hanc contagio labem,
Et dabit in plures : sicut grex totus in agris
Unius scabie cadit, et porrigine porci,
Sic *modus* exoritur cerebro saepissime ab uno
Serpitque ulterius. Stultescere non pudet, alter
Dum praeit exemplo. Vos ipsos consulo. Si quis
Delirat, celebri omnes convenienter oportet
Vivere stultitiae. Versis ad sidera plantis,

Si mihi fas esset mutato incedere gressu,
Fors sectatores *modus* hic inversus haberet.
Commemorare juvat, nostro quod contigit aevo.
Illustri laesum regi crus alba fovebat
Fascia ; post paulo proceres, turba aemula, nullo
Vulnere crus laesum niveo sibi cingere lino,
Obduxit regi donec curatio vulnus.
O curas hominum ! ô quantum est in rebus inane !
Dignior helleboro haec visa est insania. Sunt queis
Nullus ager, census nullus, marsupia vento
Plena, suis texens quae ditat aranea telis :
Venter compresso queis folle remissior, atrae
Nota famis sedes : illos misero *modus* Iro
Germanos fratres fastu titillat inani.
Sit res ampla domi, sit res angusta, perinde est.
Jejunam pellem pretiosis vestibus ardent
Ornari, ut *modus* est. Multis nunc ilia latrant
Pressa fame, ut niteant ornata corpora veste.
Temporis haec nostri cepit dementia pupas,
Quid ? pupas ? fallor, cupio dixisse puellas.
Mentem aliis intemperies diversa fatigat :
Quos penes invitum Plutonem strangulat arca
Centum clausa seris, *modus* est ut carcere nunquam
Laxetur miser, aeternas damnatus ad umbras,
Ingenio juvenis, nisi forte humanior, haeres
Succedat, jubeatque arca prodire reclusa
Captivum : lucem spectat tum liber, et oras
Commeat in varias ; turba comitante nepotum
Fit non ignotus bibulis cauponibus hospes.
Nostrorum est *modus* hic juvenum praegnante crumena
Cum docta positis calamis cessere palestra.
Si monitis censor prudens his vellicat aures,
Mox patrocinium *modus* est, virtutis et umbra
Defendunt vitium. Aere gravi potatur et estur.
Est *modus*. Exemplo ista domi didicere parentum.
Scilicet hos cernunt expensis parcere nullis,
Cum celebrant lauto, ut *modus* est, convivia sumptu,

Et mollem quaerunt elementa per omnia gustum.
Interea passim tabescit plurima tristi
Turba fame, cereris frustum cui saepe negatur.
Roche, tuo vellem similes extare catellos,
Qui dapibus caeco latitantem pavit in antro,
Quas rostro furtim mensa rapiebat herili.
Nec tantum cuperem niveos avertere panes ;
Votum esset pleno tot fercla superflua rictu
Clam sibi surriperent, et partirentur egenis.
Frustra : nec *modus* est tales reperire catellos ;
Interiere simul cum verbis *do, cape, dono :*
Haec, pueri, vestris expungite verba *figuris*
Praeter *da, capiam, dona ;* vix caetera in usu
Tempora. Quid mirum voces truncare latinas
Si *modus* est ausus ; rerum cui summa potestas
Solumque arbitrium ? pridem illi Gallia summum
Jus dedit in linguas, mutare, invertere, voces
Indicta causa exilio multare, vetustas
Quamvis reclamet. Laudat *modus,* improbat, olli
Quas visum est ! contra qui mutis, barbarus esto.
Si cum facundis tibi sunt commercia Gallis,
Quisquis es, hoc moneo ; vocem cum publicus usus
Damnavit, cave ne forte incauto excidat ore,
Namque aliquis te mox naso suspendet adunco
Verborum censor, stupidusque vocabere caudex.
O felix proavorum aetas ! felicia quondam
Saecula ! Cum nondum stygio *modus* editus orco,
Cum bona simplicitas, verbosi nescia fastus,
Cordata innocuis prodebat pectora linguis ;
Docta animi sensus illis expromere verbis,
Quae lallante tener nutrice acceperat infans.
Tum nulla infraena veniebant jurgia lingua ;
Nulla dolos, rixas, bellum vox nulla ciebat ;
Irasci, saevire, alienam carpere famam
Indocilis : raro si controversia verbis
Enata ambiguis, quam mox sine lite, sine urna
Alba senex sparsus venerandis tempora canis

Auditus nutu dirimebat judice lites.
Tristia funesto nondum *modus* arma duello
Aptarat : nostro erupit tantus furor aevo
Impellente *modo*. Tenerum si pungat honorem
Forte aliquis, mora nulla, *modus* vult vindice ferro
Dedecus effuso deleri sanguine, nec fert
Nomen amicitiae, sanctum, inviolabile nomen,
Mulcere insanas animis discordibus iras,
Vana quibus molli lymphatam pectore mentem
Gloria titillat. Quo visum cernere telo
Deinde locum *modus* est ferali indicere pugnae.
  Haec ubi conveniunt, animo, ferroque parati
Committunt dirum posito thorace duellum :
Sic placitum, sub veste latens, ne ferrea morti
Impediat lorica viam, telumque moretur.
Tantus amor caedis ! Dubio proludere marti
Incipiunt pugiles : vacuas crispantur in auras
Mucrones, late ferrum lethale coruscat.
Cominus accedunt. Subitos hic promovet ictus ;
Alter subtracto declinat corpore : rursus
Emicat, inque latus truculentum dirigit ensem,
Sortitus fortunam oculis : hic cuspide cladem
Submovet, et gladium sequitur : vigilantibus exit
Ille oculis telum ; caesim, punctimque feritur,
Alter in alterius dum torquet viscera ferrum,
Et fuso tandem funestat sanguine arenam,
Quem victor libat violato laetus honori.
  Crudelis nimium rabies, ipsisque pudenda
Thracibus atque Getis ! *Modus* hanc immisit in orbem.
Ille, pudor ! docuit profusa ludere vita
Illustres animas, crudelis strage tyrannus
Nobilium, varia cum fallit imagine verae
Virtutis, pulchrumque mori persuadet honoris
In thalamo [1]. Sunt haec irritamenta furoris,
Qui miseros tristi immatura in funera fato

[1] Au lit d'honneur.

Dudum praecipitat: generosaque pectora ferro
Prostituit claroque incestat sanguine terram.
En *modus* est vera depictus imagine, secli
Deliciae nostri. Larvam detraximus illi,
Ne stultus cum sit, specie sapientis ametur.
Cernere stultitias toto quas orbe propagat
Copia si fieret, positis super astra, praealta
E specula, late, unde immensum lumina possent
Orbem metiri quaqua patet aequore vasto,
Concuterent vobis tremuli pulsa ilia risus :
Sunt pauci, vitae qui servant munia, recto
More. *Modi* insanis delirant legibus omnes.
Hoc tamen e numero jubeo subducere nomen
Quos coelum et natura parem meliore beavit
Ingenio, docuitque *modi* contemnere mores.
Tempore si nostro prudentem fata tulissent
Vivere Democritum, petulanti splene cieret
(Proh superi) quales naso crispante cachinnos!
Aut Heraclitus si pendulus aere vanos
Inspiceret mores hominum redivivus ab orco,
Singultans quantos lacrymarum funderet imbres :
Num *modus* est risu, num fletu dignior, hic nil
Disputo. Quos major docet experientia morum,
Vos penes arbitrium est. Patriam, proavos atavosque
Vestigare *modi* festino. Insania stirpis
Prima fuit radix; sed lapsu temporis, illam
Auctorem generis mendax *modus* esse negavit.
Quidquid id est, veros illi monstrabo parentes.
Vanus honor pater est : vesana superbia mater,
Et frater nimius luxus; geminaeque sorores
Elatae levitas atque inconstantia mentis.
Filia paupertas : ex fratre nepotulus unus
Nummorum modulus. Contingunt sanguine, morum
Contemptus veterum, pietas larvata, pudoris
Prostibulum, sine fronte; solutus legibus omnis
Libertatis amor. Series haec longa parentum.
Omnis natalem dedit illi patria sedem;

Illi nobilium quaqua protenditur orbis
Atria tota patent. Fallor : namque exulat omni
Helvetia : ampullas laxis subsidere braccis
Nunquam concedet, vel si sexcenta *modorum*
Millia sollicitent. Tanta est constantia genti
Traditum ab antiquis morem servare. Tenorem
Hunc dudum coluit Hispania regnis ;
At nunc illa tenax priscorum Hispania morum,
Passa modum est veteres majorum tollere vestes ;
Nam pridem latis manicas post terga fluentes
Deposuit tunicis, leges imitata *modorum*
Vestibus in reliquis. Propius contagio serpit.
Accisis bello tenuis modo Belgica rebus,
Nil minus insano est luxu profusa *modorum*.
Ventoso tempus non est, mea Belgica, fastu
Luxuriare. Catenatis obnoxia bellis
(Quid mihi compressus vocem dolor interrumpit !)
Ah ! miseram, quantum mutata es, Belgica, ab illo
Foedere quae melius quondam sociata fideli
Florebas alta felix Provincia pace :
Nunc saevi trepido martis quassata tumultu
Foedatos lacerata sinus, lacerata capillos,
Vix prisci retines simulacrum informe nitoris.
Utque minus sis, utque minus similis tibi, avitos
Immutas mores, nugas sectata *modorum* ?
Cum patriis pulsos laribus, tua viscera, cives,
Pallentes longo cernis marcescere luctu,
Squallentesque situ miseram vix ducere vitam ;
Depositis curis, sortem casusque tuorum
Sic lugere juvat ? Procul hinc ludibria stulti
Vana *modi*. Infelix urgenti, Belgica, fato,
Tot lacrymae, gemitus, tot tristia funera, strages
Natorum, lugubres urgent sumere vestes,
Sorti conformes miserae. Quid prodiga luxum
Vestibus ostentas nitidis ? Quid lauta liguris
Exstructa dapibus nimiis patrimonia mensa ?
Scilicet imprudens restare superflua jactas,

Olim quae resecet notis mars efferus armis.
Infausto faciant superi absit ab omine pondus!
Belgica, fausta tibi cupidis precor omnia votis;
Tu mihi namque oculis, vitaque es carior ipsa.
At sic sum; rigidus vitiorum censor, inepte
Nescio blandiri; nec palpatoribus istis
Tempus eget; censore opus est, qui te sale multo
Defricet, et longo possit revocare veterno
Quo *modus* invisa fallax te fascinat arte.
Communem praeter nil peccat Belgica morem,
Maxima pars hominum morbo jactatur eodem;
Europae cunctas passim *modus* inficit urbes,
Et novitate placet: solis est sacra vetustas
Maturis senibus, quibus est violata dolori
Majorum gravitas; juvenum hinc versatile culpant
Ingenium, toties, iterum iterumque recantant:
O juvenes, juvenes, nostro nos tempore non sic.
Plurima cum subeunt toto quae protulit orbe
Damna *modus,* diris equidem pestem male sanam
Devoveo; millenisque ultra tartara leucis
Oppressus, votum est, lateat tellure sub ima.
Alcides nostros ô si dilatus in annos
Viveret, assuetus clava domitrice ferarum
Quidquid grassatur purgatis tollere terris!
Monstrum informe *modus*, funesta clade, labores,
Herculis augeret, quamvis vivacior hydra.
Tempus edax rerum, turgentem quid *modus* alvum
Effugit? Insipidus stomacho fastidia tandem
Si movet, armatum, quid cessas? falce recide.
Auriculas illi, geminosque recide lacertos;
Cum pedibus mutila nares; sine nomine truncus
Orbe *modus* toto ut putri sit vilior alga.
Et tua res agitur mordaci dente vetustas,
Invidiosa, *modo,* quae conficis omnia, parces?
Illam credibile est saturam pridem esse *modorum;*
Glutiit innumeros, at turba repullulat ingens,
Omnes ut nequeat quamvis jejuna vorare.

Carpo *modum* frustra ; veniendum ad verbera ; verba
Nil prosunt ; pridem surdas obduruit aures,
Ergo Duacenis forti qui restitit ausu
Indocilis flecti : quid tot clamoribus actum ?
Num doctis potuerunt ablegare palaestris,
Quas sibi praescripto dudum male vindicat usu ?
Quisquis es, haec audi. Blandus tibi si *modus* aures
Vellicat, et belle limis arridet ocellis,
Hospitium quaerit ; procul, ô ! procul ocyus arce
Monstrum infame : petat profugus, procul hinc petat Indos,
His est ridiculos quae distat simia mores.
Hoiani juvenes, vestrae me cura salutis
Sollicitat ; vobis placeat *modus,* at *modus* unus,
Absque *modo* semper supremum numen amandi :
Hic *modus* est superis, qui vos olim inseret astris.

A. M. D. G.

Catalogue de la bibliothèque lyonnaise de M. Coste , *rédigé et mis en ordre par* Aimé Vingtrinier. Paris, Jannet, 1853, un vol. in-8° de 797 pages.

Ce catalogue est digne d'une attention particulière ; il s'agit d'une collection toute spéciale et telle qu'il serait infiniment désirable, dans l'intérêt des études sérieuses, qu'il s'en formât dans chaque ville. La collection de M. Coste est toute composée de livres et de documents relatifs à Lyon ou à des Lyonnais, d'ouvrages imprimés à Lyon et composés par des Lyonnais ; elle présente un ensemble de 18,641 numéros et il est bien sûr que pareille réunion n'existe nulle part ; un très-grand nombre de documents manuscrits, de lettres autographes sont d'ailleurs des objets uniques.

On comprend quels services rendraient, à la Belgique par exemple, des bibliothèques formées, à Bruxelles, à Gand, à Liége, à

Anvers, avec un zèle, avec une persévérance égales à ce qu'a déployé M. Coste.

Cet infatigable bibliophile était un magistrat fort honorable de la cour de Lyon ; mort en 1851, à l'âge de 67 ans, il n'a point eu la prétention d'écrire ; il se bornait à colliger avec passion tout ce qui se rapportait à sa ville natale. Il avait de la fortune et il ne reculait devant aucun sacrifice. Un exemplaire d'une édition rarissime des *Poésies* de Louise Labé lui coûta 1,000 francs ; un recueil factice, formé d'une collection de pièces imprimées à Lyon pendant le siége de quatre-vingt-treize, 600 francs ; un exemplaire du *Lyon marchant* de G. Anneau, près du double ; divers volumes presque introuvables, des manuscrits d'une haute importance historique lui furent vendus au poids de l'or.

Il ne faut pas croire que, pareil à certains collectionneurs qui veulent tout réunir, M. Coste admettait chez lui des livres salis, poudreux, en mauvais état ; il faisait au contraire habiller avec luxe, chez les plus célèbres relieurs de Paris, les volumes qu'il regardait avec raison comme les plus précieux de sa bibliothèque.

Voici le plan qui a présidé à la rédaction du catalogue, plan qui peut servir de modèle et qui permet de retrouver bien vite et toujours à sa place, la pièce qu'on cherche, l'écrit dont on a besoin.

Topographie. — Cartes et plans. — Vues générales et particulières. — Faits divers. — Dessins satiriques. — Spectacles. — Environs de Lyon. — Confréries, images de dévotion.

Statistique ; cadastre, histoire naturelle, routes, etc.

Introduction à l'histoire. — Histoire descriptive. — Monuments. — Collections.

Histoire ecclésiastique. — Église catholique. — Dissidents et juifs.

Histoire civile. — Écrits et faits particuliers. — Sociétés populaires, clubs, élections. — Fêtes et cérémonies. — Chartres, titres et priviléges.

Histoire administrative. — Administration avant 1789 ; depuis 1789. — Calamités publiques. — Établissements de bienfaisance. — Annuaires, almanachs, affiches, placards. — État militaire.

Histoire judiciaire. — Jurisprudence. — Personnel de la magistrature.

Histoire commerciale. — Industries diverses.

Histoire scientifique et littéraire. — Sociétés savantes; instruction publique; théâtres; mélanges; bibliographie.

Biographie. — Portraits, auteurs lyonnais; armes et généalogies.

De nombreuses sections partagent ces divisions et subdivisions, de sorte que cette masse énorme de documents de tout genre se trouve distribuée dans un ordre parfait.

Nous nous bornerons à signaler deux ouvrages peu connus et qui peuvent intéresser d'autres amateurs qu'un Lyonnais :

C'est d'abord un écrit qui se recommande aux curieux par la singularité de l'idée qu'il développe et qui prête sans doute à des détails ridicules :

« L'horoscope du roy par lequel la ville de Lyon prétend qu'ayant « eu l'honneur de la conception de Sa Majesté, qu'elle est sa vraye « patrie et non le lieu de sa naissance, par le sieur Goujon, advocat, « Lyon, 1622. »

C'est ensuite un volume de vers que nous ne trouvons cité chez aucun bibliographe et qui manque sur de bien nombreux catalogues que nous avons interrogés à cet égard; l'excellent *Manuel du libraire* de M. Brunet est muet sur son compte :

Le Carquois satyrique, par Antoine Gaigneu, foresien, sans lieu ni date, etc.

Le rédacteur du catalogue de M. Coste a eu la fort bonne idée d'y insérer des extraits de lettres autographes relatives surtout à l'époque révolutionnaire. Ces correspondances inédites, tracées au milieu des événements et s'exprimant en toute franchise, font bien connaître l'affreux régime qui pesait alors sur la France. Donnons quelques extraits pris au hasard :

Un représentant du peuple en mission dans la Haute-Loire écrivait : « Il est essentiel de faire juger sur-le-champ les détenus. Je « proposerais de faire voyager le tribunal et la guillotine dans ce « pays; elle y ferait un très-grand effet. »

Un commissaire national, nommé Civeton, en mission dans le Forez et jugeant sans doute que le patriotisme tenait lieu de l'instruction la plus vulgaire, s'exprimait en ces termes : « Il résulte de

« mes opérations que les sequestres on etait mis chès quatre-vingt « propriétaire, et jay mis en arrestation soixante et traize personnes » dont plusieurs ont passe sous la hache vengeresse des lois, les « autre sont dans les maison darret. »

Des arrêtés des commissaires de la Convention, rendus à *Ville-affranchie,* le 5e jour de la 1re décade du second mois de l'an II de la République, et enjoignant la prompte démolition de la ville de Lyon, des ordres pour mettre en réquisition tous les outils de nature à servir à pareilles démolitions, des instructions officielles données aux commissaires chargés de surveiller ces travaux, de nouveaux arrêtés rendus dans le but de faire immédiatement et complétement exécuter le décret de la Convention qui enjoignait la démolition de Lyon, voilà certes des documents qui peignent le délire d'une époque qui a toutefois trouvé de fervents panégyristes.

Après l'odieux, vient le niais.

En 1849, un candidat aux honneurs de l'élection à l'Assemblée nationale mettait dans sa profession de foi : « Je demande l'abolition « des huissiers ; ces messieurs sont les vrais persécuteurs et propa- « gateurs de la grande misère en quatre volumes, les vrais croco- « diles du Brésil pour faire des victimes et vous mettent sur la paille « comme un pauvre passereau. »

Plus heureuse que tant d'autres bibliothèques spéciales qui ont été dispersées, la collection lyonnaise sera conservée entière et ce monument d'une patience infatigable, d'un zèle à toute épreuve ne sera point détruit.

A côté de cette bibliothèque spéciale, il en existait une autre, composée d'éditions rares, de volumes magnifiques, embrassant toutes les branches de la bibliographie ; les documents sur l'histoire de France, les pièces sur la Saint-Barthélemy, les pamphlets de la Ligue ou de la Fronde, les Mazarinades avaient surtout été l'objet de la prédilection de M. Coste. Cette collection doit être livrée à Paris aux chances des enchères ; nul doute que des prix énormes ne viennent alors témoigner que le goût de la bibliomanie est tout aussi vif que jamais. Ce second catalogue se prépare ; on promet qu'il renfermera des notes nombreuses ; nous ne doutons pas qu'il ne

tienne, tout comme le catalogue de la collection lyonnaise, une place très-honorable dans la catégorie des ouvrages de ce genre ; tous les vrais amateurs lui feront un accueil des plus empressés ([1]).

G. B.

Nous avons publié dans notre précédent cahier le rapport de M. Jules Taschereau, sur le degré d'avancement des travaux du catalogue de la bibliothèque impériale de France. Ces jours derniers, le *Moniteur universel* nous a apporté un autre document qui, croyons-nous, ne présente pas moins d'intérêt : c'est une notice sur les premiers travaux de l'inventaire des archives départementales prescrit par le ministre de l'intérieur.

Nous la reproduisons ci-après en entier.

A. S.

« L'inventaire sommaire uniforme prescrit par le ministre de l'intérieur, pour les archives des départements, s'exécute dans toute la France avec activité. Soixante-seize départements ont envoyé un commencement de travail qui peut déjà donner une idée de la richesse de ces dépôts et des précieuses ressources qui seront prodiguées aux études par les archives départementales méthodiquement inventoriées.

« Rien de plus divers et de plus complexe que ces premières feuilles d'inventaire, où cependant les archives de nos départements sont à peine entrevues. On y rencontre à profusion des actes des grands vassaux, des Papes, des souverains : nous y avons remarqué l'original du contrat de mariage d'Antoine de Vendôme, père de Henri IV ; les comptes des dépenses secrètes de ce roi ; des diplômes des empereurs d'Allemagne ; une charte d'Edouard III en faveur du prieuré de Roncevaux, et des procès-verbaux des états de la plupart

([1]) Cette partie de la bibliothèque de M. Coste est déjà vendue à l'heure qu'il est. — Nous en avons parlé dans notre dernier cahier.



de nos provinces. L'histoire religieuse y trouve des documents sur les lois et les pénalités ecclésiastiques, sur le cérémonial des fêtes, sur les croisades, sur les troubles de la Ligue, sur les premières luttes du protestantisme, sur la situation politique des juifs, etc.

« Le chapitre de la noblesse contient de curieux documents sur les roturiers possesseurs de fiefs ou usurpateurs de titres, et sur les papiers des émigrés. L'affranchissement des municipalités, les dénombrements, les priviléges des villes, les plans et arpentages, les droits d'usage et de pâture, l'administration, le budget des communes, sont des sujets souvent élucidés par des actes inventoriés.

« Ils fournissent des notions non moins précises sur l'art militaire, sur la législation des armées, la solde des troupes, les logements, les équipements et fournitures, la maréchaussée, le recrutement, les levées de soldats, les fortifications, les hospices et les écoles militaires : quantité de documents sur la répartition et la perception des impôts, taxes, corvées et péages. La police politique et municipale, le régime des prisons, les dépôts de mendicité, les hôpitaux, les enfants trouvés, les ateliers de charité; institutions dont l'origine est mal connue, se révèlent ici sous leurs formes primitives.

« Les travaux commencés nous renseignent en outre sur la construction ou les embellissements des châteaux royaux, Versailles, Blois, Meudon, Chambord, Compiègne, Choisy, Fontainebleau, et de nos jardins publics, tels que le Luxembourg, les Tuileries, les Champs-Elysées, le bois de Boulogne, etc.; sur les ponts-et-chaussées, les eaux et forêts, les défrichements, les canaux, les marais desséchés, la navigation, le nivelage des cours d'eau, l'établissement des moulins banaux, etc.

« Effleurant parfois des sujets d'un intérêt moins sérieux, ces répertoires nous retracent l'organisation des chasses royales; ils nous racontent où furent établies les remises à gibiers, les faisanderies; comment on réglementait la louveterie; comme quoi l'on traquait le braconnage, et quels étaient les droits de pêche des seigneurs, des communes et des riverains.

« On rencontre aussi les traces d'exploitations perdues, telles que celles des mines d'or et d'argent du comté de Bourgogne, ou d'industries dont les origines sont obscures : mines d'anthracite à Bouxwiller, terres pyriteuses, tourbes, charbons de terre en Soissonnais;

verreries de Villers-Cotterets, de Saint-Gobain, de Colroy ; faïencerie de Sinceny ; tanneries, papeteries, draps, gazes ; étoffes de soie de Lyon ; de laine et de fil de Saint-Quentin.

« Des pièces tout aussi importantes sont celles qui constatent l'état et les procédés de l'agriculture : le commerce des vins, des blés, du bétail ; le prix des denrées au moyen-âge ; l'élève des chevaux, des vaches, des abeilles ; les épizooties, les foires et marchés et tant d'autres objets d'un intérêt général et pratique. Que de notions précieuses, d'une constante utilité, l'on chercherait vainement ailleurs ! Que d'idées enfouies et de traditions perdues sur les juridictions commerciales et les procédés en usage dans les anciennes industries !

« Les lettres, les sciences et les arts ne sont point passés sous silence. Un plan d'études dressé par les barnabites à Pau, quantité de pièces relatives à nos universités provinciales, l'acte de fondation de divers colléges, tels que celui de Montpellier (1369), sont des titres assez recommandables. Les facultés de droit et de médecine, les écoles de dessin et de littérature présentent des annales qu'il sera facile de coordonner ; quelques chartes nous montrent la faculté de Montpellier en plein exercice dès le quatorzième siècle, et nous transmettent des notions sur les traitements essayés pour diverses maladies, de 1304 à 1780. La fondation de l'école de peinture de Saint-Quentin, par Latour, nous a laissé des autographes de cet artiste renommé. Les autographes des rois, à partir de Louis XI, et des grands personnages, sont nombreux. Enfin la statistique, le cadastre général, puiseront des renseignements féconds dans les dénombrements et arpentages de la plupart de nos communes.

« Si les premières feuilles ont livré de si curieux résultats, que ne doit-on pas attendre de l'inventaire sommaire de toutes nos archives, centralisé à l'aide d'une table générale qui résumera toutes les indications en un seul corps d'ouvrage !

« Digne du gouvernement de l'Empereur, ce vaste travail, combiné de manière à s'exécuter rapidement et à peu de frais, stimulera le zèle de nos archivistes. Ils doivent y voir un concours ouvert à leur activité, et comprendre qu'ils sont appelés à contribuer, chacun pour leur part, et à attacher leurs noms à une œuvre nationale. M. le ministre de l'intérieur, qui a conçu ce vaste plan, saura

reconnaître leurs efforts. En ce moment, les inspecteurs généraux à qui il a confié la tâche de surveiller et d'activer l'exécution parcourent les départements pour stimuler le zèle, rectifier les erreurs inévitables, établir l'ordre dans les travaux, et coordonner d'une manière uniforme les éléments d'une entreprise qui serait impraticable si elle n'était conduite avec ensemble et ralliée étroitement à l'unité de méthode. »

Chansons inédites sur le règne de Louis XIV.

Le siècle de Louis XIV est l'objet d'études historiques poursuivies avec persévérance ; les remarquables travaux de MM. Cousin, Mignet, Sainte-Beuve, ont ramené l'attention publique sur les personnes et les choses de cette brillante période des fastes de la France. L'année dernière a vu mettre au jour un volume de *Lettres* traduites de l'allemand et écrites par cette duchesse d'Orléans qui fut la mère du régent et dont la physionomie originale se détache si nettement au milieu des figures compassées et respectueuses qui entourent le grand roi. Un savant professeur s'occupe avec zèle de la correspondance de madame des Ursins. On prépare une édition nouvelle des *Lettres* de madame de Maintenon, si précieuses pour l'histoire et dont il n'existe que des recueils incomplets, infidèles et sans ordre. Un de nos amis s'occupe de choisir, dans les chansons et vaudevilles du temps, ce qui doit, ce qui peut se livrer à la publicité et il veut joindre à ces couplets malins des notes historiques qui doivent servir à les faire bien comprendre.

Les collections manuscrites de chansons historiques et satiriques ne sont pas fort rares ; les bibliothèques publiques, les cabinets de quelques amateurs en possèdent des copies plus ou moins complètes qui embrassent, en général, une période d'un siècle environ, depuis le ministère de Richelieu et les troubles de la Fronde, jusqu'au ministère du cardinal de Fleury. Le recueil le plus étendu de

pareilles poésies est sans doute celui que M. de Maurepas fit former et transcrire pour sa satisfaction personnelle ; il remplit quarante-huit volumes in-4° (¹). Après la mort de ce futile homme d'État, il devint la propriété du bibliophile Méon, et, en 1803, à la vente des livres de cet amateur, il fut acquis, au prix de 2,850 francs, pour la bibliothèque impériale, rue de Richelieu.

Il faut se hâter d'observer que nombre de ces pièces de vers sont d'un cynisme qui en rend toute reproduction impossible ; la licence de l'expression est trop souvent en harmonie avec la crudité de la pensée. Quelques libelles de l'époque n'ont pas hésité à souiller leurs pages de quelques-uns de ces morceaux odieux, bien faits pour inspirer à tout chaste lecteur la crainte la mieux fondée (²).

Nous ne voulons point exploiter ces mines de scandales surannés ; nous nous en tiendrons à quelques citations, qui donnent une idée du mouvement de l'opinion publique, privée alors, pour s'exhaler, des ressources de la presse.

En 1708, on se déchaînait contre le duc de Bourgogne, auquel on imputait, à tort ou à raison (³), les revers qui frappaient nos armées.

Tout est flambé, tout est perdu,
Disent ici tous nos Alcides ;
L'Escaut passé, Lille rendu ;
Fénélon a bien défendu
A nos princes d'être homicides.

Que Paris fait bien son devoir
Dans les vœux qu'il fait pour nos princes !
Il n'aspire qu'à les revoir.
Leur retour devient tout l'espoir
Des frontières de nos provinces.

(¹) 44 volumes de chansons, allant de 1389 à 1747 ; 2 volumes de musique et 2 de tables.

(²) Des poésies gaillardes, commençant à la page 95 de la *Cassette ouverte de l'illustre créole*, pamphlet publié, en 1690, contre madame de Maintenon, quelques exemplaires d'un libelle sanglant : *Vie de madame de Brancas*, Fribourg, 1668, renfermant un appendice formé de pièces de vers très-libres ; tel était l'exemplaire adjugé à 71 francs, vente Nodier, en 1844, n° 513.

(³) Consultez à cet égard l'écrit de M. Léopold Monty : *Monsieur le duc de Bourgogne*, Paris, 1844, in-8°, 120 pages.

Dieux ! comme le duc de Bourgogne
Cogne !
Qu'il a bien la trogne
Du dieu des combats !
Ma foi sa besogne
Sauve nos États.

Louis, tout comblé de louange,
Ange
Va, jamais ne change
Tes pieux desseins ;
Déjà, Dieu te range
Au nombre des saints.
Ton cœur docile
A rendu Lille,
Suis la maxime de l'Évangile;
Fais du bien à nos ennemis
Et oui, par la mordienne, oui.

Un prince débonnaire
Très matin se levoit
Pour se mettre en prière
Disant : chacun fasse ce qu'il sait faire ;
Pour moi, voilà mon fait.
Le prince Eugène, au contraire,
Ah ! qu'il y va gaîment !
Lille pris, passe à l'instant,
Tout le long de la rivière ;
Ah ! qu'il y va, ma bergère,
Ah ! qu'il y va gaîment !
Le bon duc, voyant cela,
Disoit : ah ! ah !
Disoit : ah ! ah !
Mais à la messe il alla,
Sans leur tenir tête,
Car il étoit fête.

Un refrain, que de nos jours Béranger a reproduit avec une verve maligne et qui fut fort à la mode au commencement du dix-huitième siècle, donne à divers couplets une allure originale.

En voici un sur la tentative infructueuse du duc de Savoie, pour envahir la Provence :

Qu'avez-vous fait devant Toulon,
Valeureux Amédée?
Vous avez ramoné, dit- on,
Cinq ou six cheminées.
Cette belle expédition,
La faridondaine, la faridondon,
Vous rend un héros accompli,
Biribi,
A la facon de Barbari,
Mon ami.

Transcrivons-en un autre sur l'état des finances ; il n'était pas du tout brillant :

Savez-vous bien que l'Antechrist
Fait un voyage en France;
Il vient, dit-on, pour rétablir
L'ordre dans la finance;
Il fait miracles à foison,
La faridondaine, la faridondon,
Tant mieux, car tout se fait ici,
Biribi,
A la façon de Barbari.

Les chansonniers osèrent s'adresser au roi en personne, lorsqu'il avait à supporter le poids des années et des revers. On lui disait en 1708 :

O Dieux! quel affreux changement!
Louis, votre raison sommeille;
Vous touchez au dernier moment;
Permettez que l'on vous réveille;
Arrachez enfin le bandeau
Qui vous offusque le cerveau.
Incessamment auprès de vous
Rappelez le duc de Bourgogne;
En Flandre, soit dit entre nous,
Très-dangereuse est sa personne;
Ou bien, qu'apprenti écolier,
Il se laisse mieux gouverner.
A beaucoup de vos généraux,
Quoi, vous n'osez rendre justice;
De ce qu'ils causent tant de maux
Ne soyez point enfin complice;

Malgré tout ce qu'on vous dira,
Renvoyez-les à l'Opéra.
Mais j'oubliais de vous parler
De votre malheureuse Armide;
Ah! qu'elle a su vous égarer!
Voyez comment elle vous guide;
Jadis grand, aujourd'hui petit,
Voilà de vous ce que l'on dit.
Où diable prenez-vous, Louis,
Des généraux de cette taille?
Tous leurs faits vraiment inouïs
Les distinguent dans les batailles;
On voit en eux l'échantillon
De la vertu du cotillon.

Un écrivain fort connu et qui a, d'ailleurs, manifesté contre Louis XIV des sentiments d'une injustice excessive, Eugène Sue, a parlé de ces recueils dans son roman de *Latréaumont* (t. II, p. 122 de l'édition in-8°) : « On voit facilement par les particularités et les détails contenus dans ces chansons, qu'elles ont été composées par des gens de la plus haute compagnie et des mieux instruits. »

Une des filles naturelles de Louis XIV, la duchesse de Bourbon, persécuta de chansons des plus méchantes madame de Maintenon, le duc de Bourgogne et tout le parti dévot, qui dirigeait les affaires pendant la vieillesse du monarque (*voir* dans la *Revue* de Paris, août 1834, deux articles de M. Philarète Chasles : les *Femmes chansonnières sous Louis XIV*).

Quelques couplets mettent sur la voie de certains auteurs de ces refrains, où la médisance fréquemment, la calomnie quelquefois se donnait carrière :

Les maris qu'on met en chanson
S'en prennent tous à Barbançon,
Qui ne songe plus à médire,
Car sa femme l'a convaincu
Qu'il n'est pas honnête de rire
D'un pauvre diable de c—u.

Quoi! Nogaret se mêle
De faire des chansons;
Ne craint-il pas la grêle
De cent coups de bâton?

En 1793, un littérateur bien médiocre, Sautereau de Marsy, publia, sous le titre de *Nouveau siècle de Louis XIV,* quatre volumes de vers qu'il prit dans le recueil Maurepas. Son choix ne fut dicté ni par le goût, ni par une saine appréciation historique, et les explications jointes au texte sont à la fois prolixes et superficielles.

Les écrivains qui, de nos jours, se sont occupés de l'histoire anecdotique du dix-septième siècle, n'ont pas manqué de consulter les *chansonniers* (trop bien appelés les *sottisiers*) manuscrits. M. Monmerqué y a recouru pour ses travaux sur les *Lettres* de madame de *Sévigné;* M. Walckenaër les a consultés pour ses *Mémoires* sur cette femme célèbre (5 vol. in-12; restés inachevés), et il les cite parfois dans les notes qu'il a jointes a son excellente édition des *Caractères* de la Bruyère (Paris, 1845; *voir* p. 666, 719, 725, etc.); M. Cousin a placé dans son intéressant écrit sur la *Jeunesse de madame de Longueville,* plusieurs pièces de vers empruntées à pareilles sources (*voir* p. 174, 184, 210, 271, etc.). Tous ces littérateurs ont d'ailleurs reculé devant une difficulté insurmontable, celle de reproduire les plus piquantes et les plus vives de ces pièces; elles bravent l'honnêteté avec toute l'effronterie du latin de Catulle et de Martial. B.

VARIÉTÉS.

— Un mémoire fort curieux sur l'histoire de la législation anglaise vient d'être lu à la Société statistique de Londres. Il est intitulé : « Aperçu statistique et historique sur les lois, décrets, ordonnan- « ces, etc., du royaume, depuis les temps les plus reculés jusqu'à « nos jours. » Nous en avons extrait les faits qui nous ont paru les plus intéressants.

L'auteur, M. William Tayler, a commencé par prouver que du

temps du roi Édouard Ier (an 1272) les lois étaient écrites en latin; que plus tard, vers l'époque de Richard III (1483), elles le furent en français-normand, et que depuis cette époque elles l'ont été en langue anglaise. « Toutes nos anciennes lois, dit-il, étaient extrêmement défectueuses; et les tribunaux ou Cours de justice se laissaient assez facilement intimider et influencer par la Couronne et corrompre par les nobles. »

M. Tayler a eu la patience de calculer le nombre de lois promulguées sous chaque règne, depuis Henri III (1225) jusqu'à la seizième et même la dix-septième année du règne de S. M. la reine Victoria, c'est-à-dire jusqu'en 1853, en donnant quelques détails circonstanciés sur les plus importantes. Ainsi, le nombre total de lois publiées depuis la douzième année du règne de Henri III jusqu'à la fin de celui de Charles Ier, embrassant une période d'environ quatre siècles, est de 3,316. Les lois et ordonnances promulguées sous la République et sous le Protectorat (de 1649 à 1660), n'ayant pas été enregistrées et reconnues lois du royaume, et abolies à l'époque de la Restauration, il a été difficile d'en retrouver les traces; mais d'après un ouvrage de ce temps-là, M. Tayler estime à quelques centaines la quantité de lois, décrets, ordonnances publiés dans le cours de ces onze années. Un grand nombre de ces pièces curieuses affectaient le ton des édits impériaux de la vieille Rome.

Depuis la mort de Cromwell jusqu'à la fin du règne de George II (de 1660 à 1760), 5,844 lois, ordonnances, etc., ont été publiées sur toute sorte de sujets. Pendant le long règne de George III (soixante ans), il en parut 14,800; sous celui de George IV, 3,223; sous Guillaume IV, 1,802; et dans les seize années du règne de Victoria, 5,334. En tout, depuis Henri III (1225) jusqu'à nos jours, 34,319.

M. Tayler a calculé en outre la quantité de lois promulguées chaque année, sous chaque règne; et en avançant vers notre siècle, le chiffre augmente dans une proportion vraiment prodigieuse. Ainsi, sous Henri III (1225), on compte 0.26, ou une loi tous les quatre ans; sous Henri IV (1399), 10 lois 9 dixièmes par année; sous Édouard IV (1461), elles ne furent que de 2.4; sous Édouard VI (1547), de 27.8; sous Charles Ier (1625), le chiffre retombe à 3.5. Au temps de Guillaume et Marie, il s'élève à 60.2; sous George II, à 84.6; sous George III, à 246.7; sous George IV, à 322.3; sous

Guillaume IV, il redescend à 247,4 ; mais la moyenne pendant les dix-sept années du règne de Victoria est de 533.4.

— Le *Globe* annonce que l'éditeur du *Jewish-Chronicle,* M. Joseph Mitchell, s'est tué, dernièrement, d'un coup de pistolet dans le côté droit. M. Mitchell avait éprouvé récemment des embarras financiers, et il était affecté d'une maladie du cœur. Après avoir entendu Mme Jane Mitchell, le jury d'enquête a rendu un verdict « d'insanité temporaire. »

— La petite mais célèbre collection d'estampes de M. de Bammeret a été vendue publiquement vendredi et samedi, 26 et 27 mai dernier, dans les salles de MM. Sotheby et Wilkinson. Quoique ces estampes ne fussent pas dans le meilleur état, les amateurs se les sont vivement disputées, et les prix auxquels elles ont été adjugées sont dignes de l'époque où la chalcographomanie était à son apogée.

Voici les plus remarquables d'entre ces estampes et les prix obtenus :

Judith et ses compagnes, par Andrea, 400 fr. ; *Esquisse d'une fontaine*, par le même, 250 fr. ; *Caricature politique,* par Boldini, 400 fr. ; *la sainte Famille avec Élisabeth,*, par le même, 450 fr. ; *Saint-Jean-Baptiste,* par Campagnoli, 425 fr. ; *jeune Berger*, par le même, 430 fr.; *Temple en ruines,* par Claude, 275 fr. ; *Paysage,* par le même, 300 fr. ; *Réunion de cinq Saints,* par Francia, 450 fr. ; *Mort de la Sainte-Vierge,* par Glockenton, 325 fr. ; *jeune Homme jouant de la guitare,* 500 fr. ; *la Flagellation de Jésus-Christ,* par Mantegna, 600 fr. ; *la Sainte-Vierge avec l'Enfant Jésus,* par le même, 750 fr.; *la Sainte-Vierge avec l'Enfant Jésus,* assise dans une caverne, par le même, 1,800 fr. ; *le Balcon,* par Mair, 1,400 fr. ; *Tentation dans le désert,* par le même, 550 fr. ; *Histoire de Lucrèce,* par le même, 525 fr. ; *Judith avec la tête d'Olopherne,* 750 fr. ; *le Chevalier de la mort,* par Albert Durer, 800 fr. ; *Hercule combattant les géants,* par Pollajuolo (gravure dont il n'existe qu'une seule autre épreuve), 2,225 fr. ; *la dernière Cène,* par Marc-Antonio, 550 fr. ; *Descente de croix,* par le même, 500 fr. ; *les cinq Saints,* par le même, 675 fr. ; *Lucrèce,* par le même, 550 fr. ; *le mont Parnasse,* par le même, 850 fr. ; *Portement de croix,* par Martin Schoengauer, 675 fr. ; *la*

Sainte-Vierge assise à terre, par le même, 450 fr. ; *Mars, Vénus et Cupidon,* par Marc-Antonio, 725 fr. ; groupe de trois figures d'après un carton de Pise, par le même, 800 fr. ; *Saint-James l'aîné combattant contre les Sarrazins,* par Martin Schoengauer, 750 fr.

La collection entière se composait de sept cent quarante-trois estampes, dont la vente a produit en tout 58,775 fr.

— Le mercredi 21 juin, on a vendu publiquement, dans les salles de MM. Christie et Mason, une petite collection de tableaux de maîtres modernes pour la plupart anglais, et qui ont été adjugés à des prix très-élevés. Voici les plus remarquables d'entre ces ouvrages :

Champ de foin, par Linell, 21,975 fr. ; *Rivage de la mer,* par Collins, 8,400 fr. ; *Vue de la ville de Roveredo* (Tyrol d'Autriche), par Stanfield, 4.075 fr. ; *Intérieur d'une maison en Ecosse,* par Phillips, 8,925 fr. ; *Nature morte,* par Lance, 2,375 fr. ; *l'Entrevue à la dérobée,* par Wabster, 9,750 fr. ; *Vue prise dans les environs de Holyhead,* pays de Galles, par Creswick, 3,600 fr. ; *Groupe de vaches,* par Cooper, 3,425 fr. ; *Vue des environs d'Edimbourg,* par Johnstone, 6,825 fr. ; *Espoir d'une mère,* par Leslie, 7,625 fr. ; *Erection d'un mât de cocagne* (Maypole), par Goodall, 21,150 fr. ; *Bétail,* par Cooper, 10,250 fr. ; *l'Acropole d'Athènes,* par Muller, 5,525 fr. ; scène de la ballade intitulée *The faeric Queen,* par Pickengill, 8,150 fr. ; *Léon déshéritant Cordelia,* par Halton, 3,675 fr. ; *Vue des environs de Hampstead,* 8,875 fr. ; *Pensées vagabondes,* par Millais, 1,600 fr. ; *Vénus et Cupidon,* par Tadolini, 5,400 fr. ; *Jeune fille péchant,* par Wyatt, 4,400 fr. ; *Ino et Bacchus,* par le même, 9,450 fr. ; *un Gladiateur,* par Gotto, 3,125 fr. »

— Le premier numéro d'un journal publié en langue chinoise et imprimé en caractères chinois vient de paraître à San-Francisco comme l'organe de la population du Céleste Empire. Il se nomme le *Journal des monts d'or,* la Californie étant connue parmi les Chinois comme le pays des monts d'or. La population chinoise de la Californie compte au moins 25,000 individus qui savent presque tous lire.

— Les *Annales de la Propagation de la Foi* sont tirées actuelle-

ment, tous les deux mois, à 173,000 exemplaires, savoir : Français, 106,500. — Anglais, 16,000. — Allemands, 15,200. — Espagnols, 1,200.—Flamands, 4,800. — Italiens, 24,300. — Portugais, 2,500. — Hollandais, 2,000. — Polonais, 500. — Parmi les éditions des *Annales*, il s'en trouve trois en allemand, deux en anglais, trois en italien, etc.

Les frais de publication des *Annales,* tant en France qu'à l'étranger, se sont élevés pour l'année 1853 à fr. 172,638-80.

— Le congrès archéologique, dirigé par la *Société française pour la conservation et la description des monuments historiques,* a ouvert sa session annuelle, à Moulins, le 24 juin, dans la salle de la Cour d'assises, au Palais de Justice. Le discours d'ouverture a été prononcé par M. le vicomte de Caumont, directeur de la Société. Cette première séance comptait près de deux cents membres, au nombre desquels on voyait les évêques de Moulins, d'Autun et de Montauban. L'évêque de Poitiers venait d'arriver. Parmi les autres personnages présents, on remarquait : MM. l'abbé de Voucout, vicaire-général d'Autun ; le général Pétiet, député au Corps-Législatif ; le commandant Barrot, de la Nièvre ; le baron de Fontenay, d'Autun ; Le Roux, de Sens ; Challes, membre du conseil général de l'Yonne ; le baron de Surigny, de Mâcon ; le docteur Ochier de Cluny ; le capitaine de La Londe, de la Seine-Inférieure ; le comte de Vandastraten, de Metz ; le comte de Soultrait, de Mâcon ; de Soultrait, de l'Allier, le comte de l'Estoile ; Desrosiers, l'habile typographe ; le comte de Montlaur, l'abbé Alary, etc., et la plupart des collaborateurs de l'*Art en province.*

M. de Bure, président de la Société d'émulation de l'Allier, a présenté un aperçu des travaux archéologiques de cette même Société. Puis a commencé l'enquête sur les voies romaines, les monuments romains, les inscriptions, etc., découverts dans le Bourbonnais. MM. de Soultrait, de l'Estoile et Esmonot, architecte, ont donné, sur ces monuments antiques et surtout sur Néris-les-Bains, des renseignements scientifiques et historiques.

— Dans le château royal de Grippsholm, près de Stockholm, existe une galerie de plus de quinze cents portraits historiques, dont environ six cents sont des personnages suédois.

Cette précieuse collection spéciale, peut-être unique dans son genre sous le rapport du grand nombre de tableaux qui la composent, vient d'être enrichie de deux portraits qui ont été donnés par le roi Oscar Ier, savoir : celui du général Cardell, peint, en 1797, par de Boss, et celui de l'archiduc d'Autriche Mathias, depuis empereur d'Allemagne, peint, en 1587, par Venceslas Holler.

Le roi a ordonné que la galerie de portraits du château de Gripp-holm serait publiée par la gravure en taille-douce, et S. M. a déjà nommé une commission d'artistes chargée de présenter les moyens d'exécuter cette mesure.

— M. l'abbé Wauthers, attaché longtemps aux missions et qui a été arraché par la maladie à ses travaux apostoliques, n'a pas voulu que les loisirs auxquels il était condamné fussent inutiles. Il les a consacrés à l'exécution d'un missel romain, manuscrit, sur vélin grand in-folio, orné d'arabesques, de vignettes et de miniatures. La perfection de l'écriture, la variété de l'ornementation (il n'y a pas deux pages semblables), la pureté du dessin, le brillant du coloris, et surtout la manière admirable avec laquelle l'auteur a su reproduire l'application de l'or à plat et en relief de ses devanciers du moyen âge, font de ce manuscrit, fruit d'un labeur de vingt années, un véritable chef-d'œuvre.

— On vient de vendre publiquement à Londres la collection des monnaies et médailles de feu M. Cuff. L'une des pièces de cette curieuse collection a été adjugée à un prix qui dépasse de beaucoup le prix le plus élevé qui aît jamais été payé dans notre pays pour la monnaie la plus rare : c'est une pièce d'or de Charles Ier, roi d'Angleterre, et dont la valeur intrinsèque est d'environ 5 liv. st. (125 fr.); elle a été poussée jusqu'à la somme de 220 liv. st. (5,500), moyennant laquelle elle a été acquise par la maison de librairie Longman et Brown Greene, de Londres.

Voici les autres monnaies de la même collection qui ont obtenu les prix les plus chers après celle dont nous venons de parler : une pièce d'argent de Henri VIII, 3,500 fr. ; une pièce d'or de Marie Ire, 2,000 fr. ; une pièce d'argent d'Edouard VI, 1,925 fr. ; une pièce d'or de la reine Elisabeth, 775 fr. ; une pièce d'or de Jacques Ier, 650 fr.

— Le 30 juin, on a vendu aux enchères, dans la même ville, la petite mais célèbre bibliothèque de livres rares et anciens de M. Loscombe, de Clifton. L'un des volumes de cette collection, imprimé en 1477, à Caxton, dans le comté de Cambridge, et portant ce titre : *Earl Rivers's Dictes and notable wyse sayings of the Philosophers* (Maximes et Apophthegmes remarquables des Philosophes, par le comte Rivers), a été adjugé moyennant le prix énorme de 89 liv. st. (2,250 fr.).

Le produit total de la vente de la bibliothèque de M. Loscombe a dépassé 2,500 liv. st. (62,500 fr.).

— Un marchand de bric-à-brac de Lyon, fouillant ces jours derniers dans un vieux bahut vermoulu, acheté à une vente à la Guillotière, a trouvé, dit-on, une lettre du connétable de Bourbon au chevalier Bayard, écrite en entier de sa main. Cette lettre aurait été acquise, au prix de 2 fr., par un bibliomane d'Avignon, lequel, avant de regagner ses pénates, a montré à plusieurs amateurs de Lyon le précieux trésor dont sa bonne étoile vient de le mettre en possession.

— Un *meeting* des imprimeurs et des fondeurs en caractères d'imprimerie de Londres, a été convoqué ces jours derniers à Marlborough-house, par le Bureau de commerce, à l'effet de soumettre leurs observations sur les arrangements préalables relatifs à l'exposition qui aura lieu à Paris l'année prochaine.

A la suite d'une discussion sur ce rujet, M. W. Bradbury propose et M. Wats appuie la résolution qui suit :

« Après avoir entendu les explications des fonctionnaires du bureau du commerce, en ce qui concerne l'invitation du gouvernement français, le *meeting* est d'avis que les imprimeurs et les fondeurs en caractères d'imprimerie doivent être représentés à la prochaine exposition complétement et, autant qu'il est possible, collectivement. »

— *Concours pour la composition d'une histoire de la littérature française en Belgique.*

Un arrêté royal, en date du 27 juin, porte :

La classe des lettres de l'Académie est autorisée à ouvrir un con-

cours extraordinaire pour la composition d'une histoire de la littérature française en Belgique (Pays-Bas méridionaux et pays de Liége), depuis et y compris le moyen-âge jusqu'à la fin du XVIII[e] siècle.

L'ouvrage devra former la matière de deux volumes in-8°, en y comprenant un choix de morceaux, en prose et en vers, des meilleurs écrivains.

Un prix de deux mille francs sera décerné au travail couronné.

— Aujourd'hui que, par suite de la convention du 22 septembre 1852, sur la propriété littéraire, la jurisprudence française, en matière de librairie, nous est devenue presque commune, il ne sera pas inutile de faire connaître les contestations auxquelles elle donne parfois lieu entre libraires ou entre libraires et auteurs, ainsi que les solutions que les tribunaux français donnent à ces contestations.

Voici, dans cette matière, un jugement que vient de rendre le tribunal civil de Paris, sur les faits suivants :

MM. Michel Lévy ont acquis des héritiers de M. H. Beyle, connu sous le pseudonyme de Frédéric Stendahl, des manuscrits inédits dus à la plume de cet écrivain. Ils ont publié un de ces manuscrits intitulé : *San Francesco à Repa* dans la *Revue des deux mondes* du mois de juillet 1853, avec une note indiquant qu'ils en sont propriétaires.

Plus tard ils ont fait paraître une édition complète des œuvres de Stendahl, comprenant, outre les œuvres éditées du vivant de l'auteur et tombées dans le domaine public, ses œuvres posthumes.

M. Barba, qui publie dans le format in-quarto et sur deux collones certaines œuvres de Frédéric Stendahl tombées dans le domaine public, a, sans autorisation, joint à l'un de ses volume la nouvelle posthume intitulée : *San Francesco à Repa*, que MM. Michel Lévy considèrent comme leur propriété. Ceux-ci, voulant constater leur droit, ont fait saisir quelques exemplaires de l'édition et se sont adressés au tribunal civil pour qu'il déclarât la saisie valable et condamnât Barba à 1,000 fr. de dommages et intérêts comme ayant porté atteinte à leur propriété.

M[e] Cremieux a plaidé pour MM. Michel Lévy ;

M[e] Henri Celliez pour M. Barba, qui demandait main-levée de la saisie et 1,000 fr. de dommages et intérêts.

Le tribunal a rendu un jugement qui, après avoir posé en principe,

Que le décret du 1er germinal an XIII n'a accordé aux éditeurs d'œuvres posthumes la qualité de propriétaires exclusifs de ces œuvres qu'à la condition expresse de les imprimer séparément et sans les joindre à une nouvelle édition des œuvres du même auteur tombées dans le domaine public ;

Que cette juridiction est absolue et s'étend non-seulement à la première publication que peut faire l'éditeur d'une œuvre posthume, mais à toutes les publications subséquentes ;

Que l'éditeur devenu propriétaire d'une œuvre posthume est présumé avoir renoncé à sa propriété s'il a joint l'œuvre posthume à une œuvre tombée dans le domaine public, même après une première publication faite séparément, et qu'il est dès lors non recevable à réclamer des dommages et intérêts contre tout éditeur qui aurait fait une publication pareille ;

Dit que Barba a eu le droit de publier la nouvelle de Stendahl intitulée *San Francesco à Repa*, comme étant dans le domaine public ;

Déclare nulle la saisie opérée les 21 et 22 février 1854 à la requête de Lévy ;

Condamne Lévy à payer à Barba, à titre de dommages et intérêts, la somme de 300 fr. ;

Le condamne en outre aux dépens.

— L'une des plus anciennes imprimeries qui existent en Europe, est, on le sait, celle de M. Moretus à Anvers, qui a été l'imprimerie même de Christophe Plantin. La fondation de cet établissement remonte vers le milieu du XVIe siècle. Les journaux de Berlin nous apportent un fait qui nous révèle l'existence d'une imprimerie plus ancienne encore, c'est celle de la famille Barth de Breslau.

« Le 25 juin dernier, disent-ils, M. Grasselius Barth, imprimeur, à Breslau, a célébré le trois cent cinquantième anniversaire de la publication du plus ancien ouvrage qui existe encore de ceux qui ont été exécutés dans cette imprimerie, dont la création remonte au delà de 1504, et qui est la plus ancienne imprimerie d'Allemagne, et à coup sûr de l'Europe entière. Les ateliers de M. Barth ont été

créés par un de ses ancêtres, et ont passé de père en fils jusqu'au propriétaire actuel. L'ouvrage dont nous venons de parler est en langue allemande, et il est intitulé : *Légende de Sainte-Edvige,* et il porte la date du 25 juin 1504.

« A cette occasion, M. Barth a donné à tous les employés de son vaste établissement un grand banquet, auquel assistaient tous les membres de la municipalité, tous les propriétaires et protes des autres imprimeries de Breslau et plusieurs notabilités dans les sciences, les lettres et les arts.

« A ce repas était assis à droite de M. Barth le doyen des compositeurs de son imprimerie, M. Ferdinand Fleischer, qui, de son côté célébrait le même jour le cinquantième anniversaire de son entrée dans cet établissement. »

— Les journaux français contiennent le fait suivant que nous nous bornons à rapporter sans en garantir l'authenticité.

On écrit de Nurenberg (Bavière), 6 juillet :

« Un vol audacieux vient d'être commis : on a enlevé aux archives secrètes de Nurenberg, qui se trouvent dans les caves voûtées de l'hôtel de ville et qui sont fermées par d'épaisses portes en fonte, un très-grand nombre d'objets précieux, et entre autres cent neuf diplômes impériaux, vingt-quatre traités avec les Burgraves et vingt-sept priviléges, tous munis de sceaux renfermés dans des capsules d'or ou d'argent, et qui tous dataient de l'époque où Nurenberg était ville libre de l'empire d'Allemagne, et comme telle formait un État souverain. Les registres mortuaires de Nurenberg de 1571 à 1573, cent deux dessins coloriés d'Albert Durer et d'autres grands maîtres, plusieurs planches de cuivre gravées en taille-douze, enfin vingt-quatre paquets de lettres missives fort anciennes et dont chacun était traversé par une broche en or, ont été également soustraits.

« Toutes les recherches de la police pour découvrir les auteurs de ce vol étant restées sans résultat, on a eu recours à un stratagême fort simple, qui, à ce qu'il paraît, a été couronné d'un plein succès. Sur l'invitation des autorités, M. T..., marchand de livres rares, de manuscrits et d'autographes, fit insérer dans les journaux une annonce portant qu'il avait reçu d'un riche Anglais l'ordre de lui procurer une collection de diplômes de l'ancien empire d'Allemagne ;

qu'en conséquence, il demandait à en acheter, et qu'au besoin il les paierait à un prix élevé.

L'un des voleurs a donné dans le piége; il a offert à M. T... quelques-unes des pièces enlevées aux archives, on l'a arrêté, et il a nommé ses complices, qui, dit-on, sont déjà sous la main de la justice.

— Depuis quelque temps, les grandes villes manufacturières d'Angleterre ont accueilli avec faveur l'institution éminemment utile des *free libraries* ou *Bibliothèques populaires*. Plusieurs de ces établissements ont été ouverts et, grâce à de nombreuses souscriptions, sout aujourd'hui fournis d'un riche contingent d'ouvrages. Comme dans ce pays on tient assez à connaître mathématiquement le degré d'utilité que présente une entreprise quelconque, ces institutions publient trois fois par an une statistique du nombre et de la qualité des lecteurs et des livres. Tous les journaux répandent ces rapports dans les trois royaumes en les accompagnant de réflexions. La bibliothèque de Liverpool a donné en lecture pendant les quatre premiers mois de 1854, 8,576 volumes. Dans ce nombre, les romans entrent pour la moitié, soit 4,203 volumes. Cet excès de lecture légère effarouche beaucoup quelques économistes puritains; aussi proposent-ils hautement de jeter l'interdit sur la littérature romanesque et sont-ils prêts à la remplacer par des commentaires sur l'Apocalypse. Mais ces pauvres romans ne restent pas sans défenseurs. Ainsi, un journal littéraire fait remarquer que, comme la plupart des romans se composent de 3 volumes, il faut réduire au tiers ce terrible chiffre de 4,203, pour avoir le nombre d'ouvrages, et que, par conséquent, il ne prouve rien relativement à un prétendu excès de lecture amusante. On voit que les chiffres sont bons princes.

En littérature mêlée — genre qui nous paraît approcher beaucoup du roman — il est sorti 868 volumes; en géographie et voyages, 579; en poésie et théâtre, 354; en théologie, morale et métaphysique, 218; en histoire naturelle, 181. Mais ce qui confond les statisticiens anglais, c'est que dans cette grande cité commerciale et industrielle, il n'ait été demandé à la bibliothèque que 18 volumes relatifs au commerce et à l'économie politique, tandis que les ouvrages sur



les sciences ont trouvé 215 lecteurs. Il nous semble qu'il n'y a dans ce fait rien que de bien naturel.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE.

— *Nouveaux principes d'économie politique, qui expliquent tous les phénomènes de cette science,* etc.; par le docteur F. Van Lerberghe. Tournay, Ritte, 1853; un vol. in-8° de 448 pages.

Si c'est à tort que l'on ne fait remonter la science économique qu'aux premiers essais de Quesnay et de Turgot, comme si, antérieurement à leur époque, l'attention des savants et des hommes d'État n'avait jamais été éveillée sur les phénomènes de la production des richesses, il n'en est pas moins vrai que c'est du dix-huitième siècle que date le grand essor de la science; c'est alors que, pour la première fois, pour nous servir des expressions de Blanqui, l'humanité a réellement demandé ses comptes et rédigé en termes nets le programme de l'avenir.

Faussés d'abord dans leur direction, les premiers théoriciens de la science s'étaient attachés à rechercher les moyens de créer et de développer la richesse sociale; mais on a bientôt reconnu qu'il ne suffisait pas que la richesse existât si elle n'était équitablement distribuée. L'école contemporaine a cessé de considérer la production comme une abstraction indépendante du sort des travailleurs.

Les hommes étant égaux devant la loi comme devant la nature, elle s'est donné la mission d'agrandir chaque jour le cercle des conviés aux jouissances légitimes de la vie.

Pour parvenir à ce but d'une manière plus ou moins rapide, vingt systèmes différents ont été inventés. Des novateurs ont même proposé de substituer à l'ordre social actuel, un ordre nouveau, où toutes les positions seraient *ipso facto* égalisées. C'est l'utopie dont les écoles socialistes modernes poursuivent la réalisation. L'économie politique normale, telle que l'ont enseignée, dans ces derniers temps, Say, Blanqui, Michel Chevalier, Rossi, etc., tout en tendant vers un but similaire, se garde bien de recourir aux moyens prônés par les réformateurs socialistes.

L'ouvrage dont nous avons inscrit le titre en tête de cet article, appartient a cette dernière école. M. le docteur Van Lerberghe, bien qu'il diffère essentiellement d'opinion avec les chefs de l'école française, sur divers principes fondamentaux de la science, n'est pas moins éloigné cependant de ceux qui ne voient de moyen d'amélioration à apporter à l'état de la societé que de détruire cette société même. Nous allons, du reste, essayer d'exposer en peu de mots les principes qui composent la doctrine de M. Van Lerberghe.

Liant intimement, d'une part la consommation et, d'autre part, la production et la création de moyens de produire, cet auteur, et en cela il ne s'écarte guère des principes posés par l'école française, fait dépendre de cette alliance la prospérité générale et l'augmentation de la population qui en est la suite. Le developpement de la consommation a, comme corollaire, le développement de la production et du nombre des producteurs ; ce dernier résultat engendre de son côté un nouveau développement de consommation qui continue à réagir sur la production et sur le nombre des producteurs et ainsi de suite, à l'infini, d'après une progression dont l'auteur établit les proportions et dont la décroissance, selon lui, est d'un dixième à chaque terme. Nous ne ferons pas l'examen de cette approximation, sur laquelle il y aurait, certes, beaucoup à dire. La chose nous paraît trop peu importante pour que nous nous y arrêtions. Toujours est-il, que c'est sur ce principe, vrai au fond, que l'auteur bâtit toute sa théorie. Seulement, il a oublié d'indiquer les moyens de l'appliquer. Il démontre parfaitement que celui qui produit, participe à la consommation au moyen du salaire qu'il retire de sa propre production et que cette consommation exercée par lui contribue au développement de la production générale ; tout cela s'enchaîne très-bien, mais, nous le répétons, nous ne voyons pas comment cette action peut s'exercer par celui qui se trouve hors d'état de produire, ou dont, par suite de crises industrielles ou commerciales, la production est morte. Quand donc M. Van Lerberghe s'écrie que le développemenl de la consommation renferme en lui seul toutes les sources de la prospérité publique, ne serait-on pas fondé à lui demander de vouloir bien indiquer le moyen de mettre tout le monde à même de consommer, ou, du moins, de consommer d'une manière productive et sans parasitisme.

Nous ne suivrons pas M. Van Lerberghe dans le long développement de sa théorie sur ce qu'il appelle les « variations de la participation aux avantages « de la production, lesquelles diffèrent suivant qu'elles sont engendrées par « celles des dépenses privées, des dépenses publiques, de la rapidité de la production, de la quantité de la monnaie et du nombre des producteurs. » Tous les chapitres consacrés à ces divers objets ne disent rien de plus que ce que l'auteur a posé en principe dès le début de son livre, et laissent, du reste, tout le système, quant aux moyens de l'appliquer, dans le vague le plus complet.

Avant de finir nous ne pouvons nous dispenser, cependant, de relever l'erreur dans laquelle M. Van Lerberghe est tombé en ce qui concerne la doctrine de l'école française sur la création des richesses. Les catéchismes d'économie politique enseignent que l'accroissement de la richesse, et en cela il n'y a pas

de distinction à faire entre la richesse privée et la richesse publique, se compose de l'excédant de la production sur la consommation. Cette idée est élémentaire et n'a guère besoin de développement. Tout le monde comprend en effet que si, pour pourvoir à ses besoins, le producteur est obligé de consommer chaque jour l'intégralité de sa production ou du produit de sa production, il n'y aura jamais la moinde fortune acquise, la consommation et la production continuant à se balancer également. Pour rompre cette balance, deux moyens sont offerts : 1° restreindre la consommation dans des limites telles qu'elle reste en dessous de la production, ou plutôt, car c'est une confusion de termes qui a occasionné sans doute l'erreur de M. Van Lerberghe, qu'elle reste au-dessus du *produit* de la production de celui qui l'effectue ; 2° augmenter la production ou le produit de la production de telle sorte qu'elle dépasse la valeur de la consommation de celui qui l'opère.

M. Van Lerberghe méconnaît complètement ces principes si simples. Pour lui, l'excédant de la production sur la consommation constitue une valeur morte, sans utilité pour le producteur et devant, par la répétition du même fait, occasionner sa ruine. Cela serait très-vrai, si par excédant de production on entendait désigner une quantité de produits déterminés dépassant les besoins de la consommation ; mais, de même que pour les transactions de commerce on se sert d'un agent commun, les valeurs monnayées ou les valeurs de convention, de même, il faut réduire ces mots de consommation et de production à des valeurs représentatives qui permettent de les faire apprécier : ainsi, les frais d'entretien d'un ouvrier et de sa famille étant par exemple de 4 francs par jour, si le salaire du travail de cet ouvrier, ce qu'on appelle sa production, n'est que de 4 francs, il est évident qu'il n'améliorera aucunement sa position en continuant à travailler sur ce pied. Qu'il trouve, au contraire, moyen ou de diminuer sa consommation d'un franc chaque jour ou d'augmenter d'autant sa production, et le capital ou la fortune de cet ouvrier subiront un accroissement journalier.

Il serait superflu de pousser cette démonstration plus avant.

Quant à la forme, le livre de M. Van Lerberghe est conçu avec méthode et bien divisé ; malheureusement, on s'aperçoit un peu trop qu'il a été écrit par un Flamand à qui la langue étrangère qu'il a empruntée n'est pas très-familière. Nous n'en faisons pas un grief à l'auteur ; dans les ouvrages du genre de celui-ci, l'élégance de la forme n'est pas absolument indispensable. M. Van Lerberghe eût peut-être bien fait, cependant, si nous ne nous trompons pas sur sa nationalité, de se servir de sa langue maternelle. Il aurait pu, dans une langue qu'il possède bien sans doute, mettre plus de clarté dans le développement de son idée, et, indépendamment de ce mérite, qui y manque un peu trop maintenant, son livre eût revêtu ainsi un caractère national qui l'aurait fait accueillir favorablement par tous les amis de la littérature flamande.

—*Notions élémentaires sur la Constitution belge et les lois politiques et administratives, à l'usage des athénées*, etc. ; par H. WYVEKENS,

docteur en droit, etc. Bruxelles, Parent, 1854; un vol. gr. in-18 de 151 pages.

C'est la seconde édition de ce livre dont nous avons déjà entretenu nos lecteurs à l'occasion de sa première apparition. Le jugement que nous en avons porté alors a été ratifié par le public; M. Wyvekens, pour rendre son livre de plus en plus digne de la faveur avec laquelle il a été tout d'abord accueilli, a introduit de notables améliorations à cette deuxième édition en la complétant en ce qui concerne la juridiction commerciale et militaire, et en tenant compte de toutes les modifications survenues dans notre législation depuis 1849.

L'ouvrage est divisé en sept chapitres; le premier est consacré aux principes généraux de l'organisation nationale; les 2e, 3e et 4e, sont consacrés respectivement aux pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire; le cinquième traite des finances de l'État, impôts, budgets et cour des comptes; le sixième s'occupe de la force publique, garde civique, milice nationale et gendarmerie; le septième enfin, divisé en deux sections, est consacré aux institutions provinciales et communales.

La Constitution belge, les lois électorales, les lois de comptabilité du 29 octobre 1846, du 19 février 1848, etc., les lois sur la garde civique du 8 mai 1848 et du 13 juillet 1853, les diverses lois sur la milice, les lois provinciales et communales, tout cela se trouve fondu dans le livre de M. Wyvekens, d'une manière méthodique et didactique. Toutes les citations d'articles des lois sont rejetées en notes au bas des pages, ce qui a l'avantage de faciliter la lecture du livre : disons, cependant, à la louange de l'auteur que, dans la rédaction de son texte, il s'est autant que possible rapproché des termes des lois dont il avait à parler, les reproduisant bien souvent sans autre changement que la suppression du numérotage des articles. A. S.

— *Bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus, ou notices bibliographiques 1) de tous les ouvrages publiés par les membres de la Compagnie de Jésus, depuis la fondation de l'ordre jusqu'à nos jours. 2) Des apologies, des controverses religieuses, des critiques littéraires et scientifiques suscitées à leur sujet,* par AUGUSTIN et ALOIS DE BACKER, de la même Compagnie. 1re série, Liége, imprimerie de L. Grandmont-Donders, 1853; 2e série, 1854, gr. in-8°.

Voici comment la préface rend compte de cette entreprise : « Le fondateur de la Compagnie de Jésus recommanda à son ordre naissant la composition de livres utiles au public. Il donna lui-même l'exemple en écrivant sa constitution, ses exercices spirituels. Dociles aux instructions de leur père, les membres de l'Institut s'efforcèrent de travailler à la gloire de Dieu et de son Église, par la publication d'un grand nombre d'ouvrages qui embrassent la plupart

des connaissances humaines. Le nombre des écrivains jésuites qui, dans l'espace de trois siècles, ont illustré leur ordre, monte à près de dix mille.

« Ce n'est pas la première fois que l'on s'occupe de recueillir les noms de ces auteurs et les titres de leurs ouvrages. Cinquante ans après l'œuvre de saint Ignace, Pierre Ribadeneira publiait la bibliothèque des écrivains de la Compagnie de Jésus. Philippe Alegambe et Nathaniel Southwelt reprirent son ouvrage et le continuèrent jusqu'à l'année 1676. Ces travaux littéraires reçurent, à leur apparition, l'approbation des érudits, et ils renferment des matériaux très-précieux, que nous n'avons pas manqué de mettre à profit. Mais nous nous sommes éloignés de leur méthode, pour nous conformer aux exigences de la bibliographie moderne.

« L'ouvrage se composera de cinq ou six volumes, gr. in-8° à 2 col. de 200 p. Chaque volume contient une série alphabétique complète et indépendante. A la fin du dernier volume se trouveront les tables générales des écrivains et des sources auxquelles nous avons puisé les notices. Cette disposition, qui peut paraître défectueuse au premier abord, présente néanmoins plusieurs avantages. Elle nous permet de rendre la publication plus complète et moins pénible; de faire usage de nos découvertes journalières, sans nous exposer aux frais considérables qu'exige une nouvelle édition. »

Nous n'avons, pour le moment, qu'une observation à faire, c'est que, avec leur plan, les R. P. de Backer échappent à toute observation. En effet, comment signaler des lacunes, quand elles seront peut-être comblées dans les séries suivantes? Mais nous n'en serons pas moins condamnés à parcourir les six volumes, et le supplément indispensable, pour nous assurer qu'un article est complet. Nous reconnaissons pourtant l'utilité d'une pareille œuvre. Elle contribuera beaucoup à fixer le public sur la part que les jésuites ont prise au mouvement intellectuel; nous serons à même de vérifier si, comme nous le croyons, les R. P. ont bien pu se tenir au niveau de la science contemporaine, ou s'ils ont devancé leur temps ; si on peut rattacher un progrès quelconque au nom d'un membre de la société. Après cela, y aurait-il de l'inconvénient à insinuer qu'il y a peut-être trop de vénération filiale à regarder comme utiles au public les exercices spirituels de saint Ignace; une vanité trop naïve à lui faire honneur de sa constitution, c'est-à-dire de la création des jésuites; et à donner les dix mille écrivains de la Compagnie comme ayant illustré l'ordre. Pour nous, après un coup-d'œil, assez rapide, il est vrai, nous ne pouvons guère envisager la bibliographie des écrivains de la Compagnie de Jésus que comme un vaste cimetière.

Apparent rari nantes in gurgite vasto.

— *Procès du comte d'Egmont et pièces justificatives, d'après les manuscrits originaux trouvés à Mons.*—Discours prononcé par M. le

procureur général DE BAVAY, à l'audience de rentrée de la cour d'appel, le 15 octobre 1853. Bruxelles, C. Muquardt, 1853, in-8°.

Tout en reconnaissant que M. de Bavay, par cette publication, se rapproche de M. Gachard, plus que de M. d'Aguesseau, nous devons lui en savoir gré. Si, par hasard, en respectant la volonté vandale de M. J.-B. Leclercqz, on laissait détruire le *Procès du comte d'Egmont*, grâce à la mercuriale nouvelle, la perte ne serait pas entière. Nous applaudissons encore M. de Bavay, de ce qu'il a pu trouver un innocent dans une victime du pouvoir, et démontrer qu'un procureur général pousse quelquefois le zèle trop loin et finit par trouver un juge.

— *Apologues*, par PHILIBERT MARSCHOUW, 2e édition, Bruxelles, Vandooren, in-18, 60 pages.

La Fontaine, le grand maître, a lui-même, dans une courte préface et avec cette simplicité naive qui lui est propre, indiqué le but vers lequel doit tendre le fabuliste, et exposé les moyens par lesquels il peut y parvenir. Vingt autres après lui ont établi les préceptes du genre, préceptes que chacun n'en a pas moins interprêtés à sa façon et a le plus souvent appliqués, Dieu sait comme! Après cela, chacun a porté la responsabilité de ses œuvres.

« Le style de la fable doit être, a-t-on dit, simple, familier, riant, gracieux, naturel et même naïf. » Que de qualités! et comment se fait-il que devant tant d'exigences, le poète ne recule pas épouvanté? Est-il donc si facile, d'être simple, familier, gracieux, naturel et, comme dit le précepte, même naïf, que le premier poétereau venu s'attaque hardiment à ce plus ardu des genres et qu'à notre époque où il n'est pour ainsi dire pas d'élève de troisième qui n'ait commis des *poésies,* tous sont coupables d'un plus ou moins grand nombre de fables; ou bien, croit-on qu'il suffise d'être niais pour paraître simple et naïf, d'être vulgaire pour paraître familier et naturel?

Ce n'est pas, disons-le tout de suite, le volume d'apologues de M. Marschouw qui nous inspire ces réflexions; mais ce volume, en passant sous nos yeux, nous a rappelé quelques recueils du même genre qui ont paru dans ces dernières années, et nous nous en sommes trouvés tout de mauvaise humeur. Cette disposition d'esprit nous empêche peut-être même d'être tout-à-fait juste envers M. Marschouw. Nous lui en demandons bien pardon, et si, quant à nous, nous n'apprécions pas ses apologues comme, sans doute, ils méritent de l'être, il a pour se consoler les témoignages flatteurs qu'y ont rendus deux grands fabulistes contemporains, MM. la Chambeaudie et Stassart, certes, bien plus compétents que nous en cette matière.

Ce que nous reprochons surtout aux *apologues* de M. Marschouw, c'est de ne pas assez se rapporter à la moralité à laquelle ils doivent servir, non pas de preuve, mais de développement. Dans plusieurs de ces petits poèmes, l'apologue et la moralité qui le suit doivent être tout étonnés de se trouver ensemble. Voyons, par exemple, le 20e apologue, *le Diable devenu vieux :*

« Devenu vieux, dit-on, Satan se fit ermite.
« Est-ce à dire par là qu'il fut moins diable ? Non ;
« Mais il devint plus hypocrite :
« J'adopte cette opinion. »

Voilà un petit poème tout complet. Le fait est parfaitement exposé dans le premier vers. La déduction morale en est tirée ; il n'y a rien à y ajouter.

L'auteur, cependant, n'a pas été de cet avis. Quinze vers encore viennent se joindre au quatrain ; les voici :

« Que nous enseigne cet adage ?
« C'est qu'il ne faut pas trop se fier au langage
« De ces habiles histrions
« Faisant métier de politique ;
« N'en croyons que leurs actions.
« Qu'on soit républicain, libéral, catholique,
« La leçon à chacun s'applique.

« J'ai vu prêcher la charité
« Ailleurs encore que dans le temple,
« Mais j'aime mieux en vérité,
« Pour elle voir prêcher d'exemple. »

Qu'on dise s'ils ne sont pas au moins inutiles.

« . . . . . . Mais chut ! pour vivre en sûreté
« N'entamons point la politique, »

dit quelque part l'auteur. Pourquoi donc alors, trouvons-nous dans ces apologues, des allusions politiques à chaque ligne. Les mots de cette langue-là, s'arrangent si mal de la langue poétique. Faites donc des vers avec les mots constitution, administration, et d'autres tout aussi euphoniques.

Ces observations faites et quelques autres d'assez petite importance que nous passons, nous reconnaissons qu'il y a chez M. Marschouw assez d'imagination pour faire un poète et, de plus, qu'il possède une grande facilité de versification. Parmi les vingt-cinq pièces qui composent son recueil, il y en a quelques-unes qui sont vraiment charmantes. Nous allons en rapporter une qui nous paraît digne des meilleurs maîtres du genre ; c'est la vingt-quatrième, intitulée *la Source* :

« Ruisseau, né dans le bois, où roule-tu ton onde ?
« — La rivière l'entraîne, au loin, dans les prés verts.
« — Toi, rivière, où vas-tu ? — Vers le fleuve qui gronde.
« — Et toi, fleuve puissant ? — Au vaste sein des mers...
« L'océan, en vapeurs, s'élève dans la nue ;
« Bientôt la nue, en pluie, à la terre est rendue :
« Et le flot à la source est ainsi rapporté.
« Image de la vie et de l'éternité. »

A. S.

HISTOIRE

DES LIVRES ET DES AUTEURS.

La presse périodique française à Hambourg depuis 1686 *jusqu'en* 1848.

Dans les pages qu'on va lire, nous nous sommes proposé d'établir la liste, aussi exacte que possible, des journaux et gazettes qui ont paru à Hambourg, depuis 1686 jusqu'en 1848. Au nombre de ces publications périodiques, il y en a plusieurs que nous avons vainement cherchées à Hambourg, soit dans les bibliothèques publiques, soit dans celles des particuliers. Désireux, cependant, de n'en parler qu'en parfaite connaissance de cause, nous avons cherché à suppléer à ce défaut de renseignements en nous adressant, à diverses reprises, à plusieurs bibliothécaires de l'Allemagne, ainsi qu'aux amateurs de livres que nous pouvions croire à même de nous éclairer. Mais, nous regrettons de devoir le dire, nos démarches n'ont guère eu de succès, et, pour beaucoup de nos citations, nous avons dû nous en rapporter à des bibliographes antérieurs. Pour mettre notre responsabilité à couvert, nous avons, pour chacun de ces articles, donné l'indication des sources où nous avons puisé nos renseignements, et, d'autre part, nous avons marqué d'un astérisque ceux des articles que nous avons eus nous-mêmes sous les yeux.

On comprend donc que nous ne garantissions que pour ceux-ci l'exactitude rigoureuse des titres que nous transcrivons, ainsi que des indications de dates et de noms d'auteurs et de libraires que nous donnons.

On n'ignore pas que la ville de Hambourg a été, depuis la fin du xvii[e] siècle, l'un des lieux de refuge où les littérateurs et les publicistes français, chassés de leur patrie par les révolutions religieuses et politiques, se sont le plus volontiers donné rendez-vous. A la



suite de la grande révolution française, elle était devenue un des centres d'action du mouvement contre-révolutionnaire. Une société nombreuse d'émigrés et de bannis, toutes sommités de la littérature et de la politique, s'y trouvait rassemblée. Plus d'un demi-siècle nous sépare déjà de cette époque ; il n'y a donc plus guère de nos compatriotes qui puissent se vanter d'avoir vécu dans ce monde, bien que le souvenir des réunions renommées qui avaient lieu presque chaque jour chez les Sieveking, les Reimarus, les Klopstock, les Perthès, les Westphalen et chez tant d'autres, soit encore debout parmi nous. Ce souvenir sera, du reste, perpétué par les nombreuses publications périodiques que la ville de Hambourg vit éclore à cette époque et dont l'influence se fit assez vivement sentir, même dans l'Europe occidentale, pour que le gouvernement français crût devoir les proscrire, aussi bien que leurs auteurs, du territoire de la République.

Le travail que nous avons fait sur ces publications présente donc un certain intérêt au point de vue de l'histoire de la période révolutionnaire de la fin du dernier siècle et du commencement de celui-ci. Sous le rapport purement bibliographique, il a peut-être quelque mérite aussi. Dans tous les cas, comme le disait, en 1848, M. Serge Poltoratzky, de Moscou, l'un des collaborateurs du *Bulletin du Bibliophile* : « Ce serait une notice bien curieuse que la bibliographie des journaux français qui ont été publiés ou qui se publient dans les différentes contrées du globe [1], » et nous avons voulu, de même que le savant M. Poltoratzky le faisait en ce moment, contribuer, pour notre petite part, à la réalisation future de ce projet, en dressant la bibliographie des journaux français qui ont été publiés dans la ville que nous habitons. Nous n'avons pas la prétention de donner ce travail pour entièrement complet ; aussi prions-nous tous ceux sous les yeux desquels il tombera, de vouloir bien nous faire part des lacunes qu'ils pourraient y découvrir, comme aussi de nous indiquer les inexactitudes ou les erreurs qu'ils y remarqueraient.

1. *Éphémérides sçavantes.* A Hambourg, chez Baltasar Gaspar

[1] *Bibliophile belge.* 1re série, t. V, p. 408.

Langemack, proche de la Bourse, et autres libraires; 1686, in-4°. Ce journal littéraire français, le premier qui ait paru à Hambourg, et dont nous avons vainement cherché à voir un exemplaire, même dans les bibliothèques de notre ville, n'a paru que pendant cinq ou six semaines (chaque semaine une feuille in-4°). On en a publié en même temps une édition en langue latine, sous le titre suivant :

* *Ephemerides litterariae.* Hamburgi M.D.C.LXXXVI. Apud Balthasarem Casparum Langemackium, prope Bursam et alios Bibliopolas. In-4° de 5 feuilles ou 40 pages. (Bibl. de la ville.)

L'avis aux lecteurs (Lectoribus honoratissimis S. P. D.) annonce le but du journal dans ces termes :

« Hoc igitur ingenio quotquot nati estis, percipite a nobis in posterum : Quid in quovis scientiarum genere nuper elaboratum aut incoeptum amicorum literae nobis denuncient, quid in bibliothecis publicis aut privatis rarum, quid in numismatibus, in animalium rariorum aut humani corporis sectione, quid in fatis eruditorum, in eorum (quibus raro carent) litibus, in rerum naturalium experimentis et his similibus curiosum et utile occurrat. »

Aux critiques des livres récemment publiés et aux annonces de ceux qui vont paraître, les correspondants des Éphémérides joignent souvent de brèves notices littéraires et autres, ou bien des relations plus ou moins étendues sur diverses questions de sciences. Parmi ces dernières, on trouve, dans l'un des numéros des Éphémérides, une notice sur « l'étrange maladie d'une femme suisse. »

Un médecin de Hambourg, Joachim Louis Korber, mort en 1692, a été le rédacteur principal des Éphémérides. Consultez, à cet égard, la *Cimbria literata* de Jean Moller, t. II, p. 431, et le *Theatrum anonymorum et pseudonymorum* de Vincent Placcius, p. 354.

Voy. aussi *Christ. Junckeri Schediasma historicum de Ephemeridibus sive diariis eruditorum.* Lipsiae, 1692, in-12, p. 166; l'avertissement du *Journal de Hambourg*, t. I, les préfaces des tom. X et XI du journal : *Hamburgische Berichte von den neuesten gelehrten Sachen*, 1741 et 1742; la notice de Michel Richey, dans les *Hamburgische Beytraege zur Aufnahme der gelehrten Historie und der Wissenschaften*, 1742, p. 494-496; *Bibliotheca J. Alb. Fabricii*, t. III, p. 599, n°s 881 et 882. Catalogue d'une très-belle bibliothèque (de M. Jac. de Pérard), vend. à Berlin, en 1757, p. 97, n° 610 g); *Zur*

Geschichte der Buchdruckerkunst in Hamburg, am 24 juni, 1840, J. M. Lappenberg. Hamburg, 1840, in-4°, p. LXXIX.

2. * *Journal de Hambourg, contenant divers mémoires curieux et utiles sur toutes sortes de sujets.* A Hambourg, chez Henry Heus, marchand libraire, près de la Banque, avec privilége. 4 tomes in-8°, t. I, 1694; t. II, 1695; t. III, 1695; t. IV, 1696. Le titre du t. II d'un des trois exemplaires qui sont à notre disposition (Bibl. de la ville; Bibl. des commerçants [Commerz-Bibliothek]; Bibl. des Archiv.), a l'indication suivante : A Amsterdam, chez Jean Du Fresne, marchand librairer (*sic*) sur le Reguliersgraft (corrigé avec la plume en : dans la lombert Steegh). T. I, 3 septembre-24 décembre, 6 ff. n. ch. pp. 5-276, 5 ff. n. ch. T. II, 1er avril-24 juin, 3 ff. n. ch. pp. 3-208, 4 ff. n. ch. T. III, 1er juillet-28 octobre et « dernière feuille du 3e tome, pour tout le mois de novembre, » 5 ff. n. ch. pp. 3-304, 8 ff. n. ch. T. IV, 13 janvier-27 avril, 5 ff. n. ch. pp. 3-256, 4 ff. n. ch. Avec 11 planches.

Le Journal de Hambourg était spécialement consacré à la littérature (critiques et analyses des livres nouveaux et anciens; extraits des manuscrits inédits (¹), etc.) et à la numismatique. On y trouve aussi des « *Observations curieuses* » dans les diverses branches des sciences.

A la fin de la dernière feuille du numéro du 27 avril, on lit cet avis :

« Ce sera ici la dernière feuille du quatrième tome de ce journal. Quelques occupations particulières m'obligent à en interrompre le cours pour un peu de temps. Mais c'est pour le reprendre le plus tôt qu'il me sera possible, et pour me mettre plus en état de remplir le plan que j'en donnai avant de le commencer. »

Les gravures contenues dans les quatre volumes de la collection représentent, pour la plupart, des médailles rares ou curieuses. Nous en trouvons une frappée à Namur, en 1692, avec le portrait du roi de France et avec cette inscription au revers : Lvdovico Magno

(¹) La notice d'un commentaire manuscrit sur les planches de l'ouvrage de Hubert Goltzius. *Fasti magistratuum et triumphorum Romanorum*, etc. Bruges, 1566, in-fol., extrait du *Journal de Hambourg*, t I, a été reproduite dans le t. VI, du *Bulletin du Bibliophile belge*, p. 400-402. H.

Expvgnatori Simvl Et Conservatori vrbis Senatvs Popvlvsqve Namvrcensis Optimo Principi MDCXCII. Le directeur du journal fait plusieurs réflexions sur cette médaille, entre autres celle-ci :

« Cependant on peut dire que le Sénat et le peuple de Namur auraient mieux fait de montrer un peu moins d'affection française dans l'incertitude des événements d'une guerre qui vraisemblablement les devait faire retomber sous la domination de leur premier maître, d'une manière ou d'autre.—A la page 208 du tome III, on trouve un anagramme accompagné d'un distique latin sur la prise de Namur. Les voici :

NAMVR—VRNAM

Olim Namur eram, Batavus me vertit in Vrnam,
In qua tot Galli membra sepulta jacent. »

Le *Journal de Hambourg* a été rédigé par Gabriel d'Artis, né vers 1660, à Milhaud, dans le Rouergne, ancien ministre protestant à Milliard, mort, en 1732, à Londres. *Voy.* Moller, ouvr. cit., t. II, p. 45 ; *Lexikon der hamburgischen Schriftsteller bis zur Gegenwart.* Im Auftrage des Vereins für hamburgische Geschichte augsearbeitet von Dr. ph. Hans Schroeder. 1. Band. Abatz-Dassovius. Hamburg, 1851, in-8°, p. 100-101 ; l'ouvrage cité de M. Lappenberg, p. LXXIX; Barbier, *Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes*, t. II, p. 194 ; *Nouvelle biographie universelle*, publiée par MM. Firmin Didot, frères, sous la direction de M. le Dr Hoefer, t. III, col. 396. M. Barbier ajonte cette note : « Au mois de septembre 1693, d'Artis avait commencé à publier un *Journal d'Amsterdam*, qui fut bientôt interrompu et qu'il reprit au mois de février 1694. » Ce petit volume assez rare a pour titre :

* *Journal d'Amsterdam, contenant divers mémoires curieux et utiles sur toute sorte de sujets.* A Amsterdam, chez Nicolas Chevalier, dans le Kalverstraat, près l'Osse-sluys, au Chevalier curieux, et se vendent chez Pierre Brunel, derrière la Bourse, à la Bible d'or, 1694, pet.-in-8°, 7 ff. n. ch. N° 1, sans numéro et sans date, pp. 9-16 ; n° 2, sans date, pp. 17-32 ; à la fin du n° 2, on lit : A Amsterdam, chez Nicolas Chevalier, sur le Beurs-steeg, au Chevalier curieux, et se vendent chez Pierre Brunel, derrière la Bourse, et chez Jean Garrel, dans le Kalverstraat. M.D.C.XCIII ; n° 3, pp. 33-114, du lundi 15 février 1694-5 avril 1694. Avec 6 planches (médailles, etc.). (Bibl. de la ville.)

Dans l'épître dédicatoire « Aux très-illustres et très-magnifiques seigneurs, les seigneurs du Sénat et Régence de la ville et république de Hambourg, » Gabriel d'Artis s'explique ainsi :

« J'étais tout porté à Amsterdam ; mais mon inclination donnait la préférence à Hambourg pour plusieurs raisons que j'estime des plus importantes. C'est ce qui m'a fait résoudre à commencer mon journal sous le titre de Journal d'Amsterdam, et à prendre en même temps les mesures nécessaires pour le pouvoir continuer sous le titre de Journal de Hambourg. »

2bis. ***Extrait des événements les plus remarquables, dont il est fait mention dans les Gazettes de Hambourg,*** avec des remarques géographiques, généalogiques, historiques et politiques, à l'usage de la jeunesse qui s'applique à la langue françoise. — Auszug der merckwürdigsten Sachen, welche wochentlich in den hamburgischen Zeitungen vorkommen, nebst einigen geographischen, genealogischen, historischen und politischen Anmerckungen. Zum Gebrauch junger Leute, welche die franzoesische Sprache lernen wollen. — A la fin, on lit : Cette sorte de Gazette s'imprime une fois la semaine, et se distribue le samedy, chez les héritiers de feu Thomas de Wiering, à l'A, B, C d'or. Diese Art Zeitungen wird wochentlich einmahl gedruckt, und alle Sonnabende ausgegeben bey seel. Thomas von Wierings Erben, im güldnen A, B, C. In-4°. Une demi-feuille.

La bibliothèque publique de Hambourg conserve seulement les nos XLVI, XLVII, XLVIII et XLIX du 19e et 26e jour du mois de mars, et du 2e et 7e jour du mois d'avril de l'année 1718 (1).

Voici un article du n° XLIX : « La Porte Ottomanne craignant d'entrer en guerre avec les Russiens durant les conjonctures présentes, elle a jugé à propos d'envoyer une ambassade au Czar, pour confirmer la paix conclue près de la rivière de Pruth.—Remarques. La Paix de Pruth est ainsi appelée de la rivière de ce nom, qui traverse la principauté de Moldavie et se vient jeter ensuite dans le Danube. Car ce fut en mil sept cent onze que que le Czar attaqua l'armée des Turcs, et le combat qui se donna, près de la rivière de Pruth, dura trois jours entiers. Mais les Tartares enlevant aux Rus-

(1) On trouve dans le catalogue de la bibliothèque de M. George Behrmann (vendue à Hambourg, le 14 octobre 1793), à la page 64, n° 698 : Extrait des Événements, etc. N° **1–50.** *Hamb.*, **1717–18.**

siens toutes leurs munitions, jusques là que l'armée russienne auroit été réduite à périr de faim, le Czar conclut une paix par laquelle il céda aux Turcs Azow, qui est une forteresse d'importance, située sur la Mer Noire : et c'est ce qu'on appelle la Paix de Pruth.

L'allemand se trouve en regard de chaque article.

3. * Traduction française des nos I-XIII du journal allemand *Der Patriot.*

Le journal célèbre *Der Patriot* a été composé par plusieurs savants de Hambourg, pendant les années 1724, 1725 et 1726, in-4° (édit. originale).

Les brochures qui ont été publiées tant contre que pour cet ouvrage périodique, moral et satirique, sont conservées dans les bibliothèques publiques de Hambourg et dans plusieurs collections particulières d'amateurs de cette ville. Réunies, elles forment un assez gros volume in-4°.

De toutes ces brochures, nous n'avons qu'à citer les suivantes, parce qu'elles contiennent la traduction des nos 1-13 du *Patriote.*

Réflexions préliminaires sur le Patriote de Hambourg et ses Antagonistes, communiquées à un ami, dans une lettre en date du 24 janvier 1724, avec une fidèle traduction de la première pièce du même Patriote (5 janv. 1724). Amsterdam. (Mais, selon toute apparence, cette brochure a été imprimée à Hambourg ou à Altona.) — Réflexions sur le Patriote de Hambourg, où l'on fait remarquer le ridicule que l'auteur a dévoilé, dans sa deuxième pièce (13 janv.)..., avec une fidèle traduction de cette deuxième pièce. Amsterdam.— Réflexions, etc., avec une fidèle traduction de la troisième pièce, de la quatrième, de la cinquième, de la sixième, de la huitième, de la neuvième, de la dixième, de la onzième, de la douzième, de la treizième (20 janv.-30 mars). Amsterdam, in-4°.

Les lettres du traducteur sont datées d'Amsterdam, mais une notice du catalogue de la bibliothèque de Michel Richey (*Bibliotheca b. Richeii*, 1763, Hamburgi, t. IV, p. 571, n° 83[a]), désigne, comme auteur des *Réflexions* et de la traduction, un prêtre réfugié de l'Alsace, nommé Scharffenstein. Ce Scharffenstein (Jules Frédéric) fut installé sous-recteur de l'école latine de la ville d'Altona, dans le duché de Holstein, le 24 avril 1725, mais il quitta bientôt ces fonctions.

4. *Gazette impériale de Hambourg.* A Hambourg, chez Etienne, 1742, in-4°. Deux jours par semaine une demi-feuille, et les autres jours un quart de feuille.

Un Français, séjournant à Francfort-sur-Mein, Louis François de la Tierce, avait obtenu de l'empereur Charles VII, en 1742, le privilége de publier cette gazette; de son côté, le Sénat de Hambourg lui en accorda la concession, sous les conditions usuelles. *Voy.* l'ouvrage de M. Lappenberg, cité ci-dessus, p. LXXXI.

5. * *Gazette politique et historique de Hambourg.* A Hambourg, chez H. C. Heus, sur le Ness, ainsi que dans tous les bureaux des postes d'Allemagne et autres paiis, 1751, in-4°. N°s 1-105. (Bibl. de la ville.)

Continuée en 1752. *Voy.* Bibl. b. Richeii, pp. 4, 571, n° 82.

Avis à la fin du n° I :

« On fournira régulièrement toutes les semaines 4 pièces de cette Gazette; le mardi (une demi-feuille à 2 colonnes), l'ordinaire (un quart de feuille à pleines lignes), le mercredi et le samedi le supplément. C'est à d'autres que nous laissons le soin des nouvelles littéraires; en échange nous tâcherons de réparer ce défaut, par des histoires morales, odes, contes et pièces fugitives, dignes des mœurs et du bon goût du public. »

6. *Le Journaliste de Hambourg.* A Hambourg, chez Petit et fils, 1778, in-8°. Deux feuilles par semaine.

(Autrefois dans la bibliothèque de la Société patriotique de Hambourg, mais brûlé, avec cette bibliothèque, au mois de mai 1842.)

Cette gazette, après avoir existé pendant quelques mois, fut supprimée par suite des réclamations du gouvernement français. *Voy.* l'ouvrage de M. Lappenberg, p. LXXXI.

7. *Esprit des Gazettes, ou Messager de la Basse-Saxe.* 1783-1784, in-4°.

Éditeur : Jean Guillaume Vinchaux, libraire à Hambourg. Voy. *Verzeichniss der von dem verst. Herrn Arnold Schuback hinterlassenen Bibliothek.* Hambourg, 1834, p. 132, n° 3208 ; Lappenberg, p. LVI.

8. * *Éphémérides pour la jeunesse, ou Lectures instructives et agréables pour chaque jour de l'année,* avec cette épigraphe :

« Quod munus Reipublicae majus meliusve afferre possumus, quam si docemus atque erudimus juventutem? CICERO, II, *de Div.* — Quel plus grand service pouvons-nous rendre à la République que d'instruire et de former la jeunesse? »

1[er] trimestre : à Hambourg, chez Chaidon et Comp., libraires-imprimeurs, au Neubourg; 2[e] trimestre: chez les mêmes, et chez F. Fauche fils et Comp., libraires, au Berg; 3[e] trimestre : chez les mêmes; 4[e] trimestre : chez F. Fauche fils et Comp. 1786; 153, 172, 180 et 192 pages et plusieurs ff. n. ch., in-8. (Bibl. de la ville.)

Ce journal, qui contient une collection de fables, de contes, de pensées morales, etc., est orné de jolis culs-de-lampe gravés sur bois, apparemment par un artiste français. On pourrait citer plusieurs de ces figures et notamment Vénus caressant l'Amour, des tourterelles se becquetant, l'Amour avec le carquois, etc., qui semblent assez peu à leur place dans un ouvrage destiné à la lecture et à l'instruction des enfants.

Le livre enregistré sous le titre : *Éphémérides pour la jeunesse, ou Lectures instructives*, 4 tomes. Hambourg, 1789, Koechly, à Berlin, in-8°, dans le *Vollständiges Bücher-Lexicon* de M. Kayser, t. II, p. 136, n'est sans doute autre chose que notre journal pourvu d'un nouveau titre.

9. * *Le Bulletin général de la France et de l'Europe.* N° I, servant de prospectus. Le 18 octobre 1789.

Annoncé comme devant paraître deux fois par semaine, chaque numéro d'une feuille d'impression, in-4° ; 104 numéros pour une année ou 2 volumes, de 416 pages chacun.

Éditeur : Pierre François Fauche (libraire), à Hambourg.

Nous n'en possédons dans notre collection que ce prospectus, formant une feuille in-4°.—Les nouvelles politiques sont arrangées sans date dans l'ordre suivant : France, Pays-Bas, Italie, Allemagne, des Bords du Rhin, Angleterre, Vienne, suite des nouvelles de France. — Annonce littéraire. (*La Clef du livre des Erreurs et de la Vérité*, par...)

10. * *Le Spectateur du Nord. Journal politique, littéraire et moral.* Janvier-décembre, 1797, tt. I-IV. T. 1 : à Hambourg, chez Pierre

François Fauche, imprimeur et libraire; tt. II-IV : chez P. F. Fauche, et Ce, imprimeurs et libraires.—Janvier-décembre, 1798, tt. V-VIII; t. V : chez les mêmes. Ce volume porte l'avis suivant : « Ma résidence habituelle n'étant plus à Hambourg, et mon journal ne s'imprimant plus dans cette ville, il y a un peu moins de correction pour la partie typographique, que lorsqu'il était imprimé par MM. P. F. Fauche et Ce... Quoique MM. P. F. Fauche et Ce n'impriment plus mon journal, ils continuent de recevoir les abonnements. » T. VI-VIII : en Basse-Saxe. — Janvier-décembre, 1799, 1800, 1801, 1802, tt. IX-XXIV : en basse-Saxe.— 24 vol. in-8°. (Bibl. de la ville.)

Extrait de l'Introduction du tome I, p. 1-16 :

« C'est en réunissant trois branches d'instruction presque habituellement séparées par les journalistes, la politique, la morale et la littérature, que nous comptons donner à notre journal un caractère d'utilité, qui lui étant particulier, soit encore approprié aux circonstances dans lesquelles nous l'entreprenons............ Notre journal paraîtra une fois par mois, et chaque numéro sera composé d'environ 10 feuilles d'impression, de manière que chaque trimestre fournisse toujours un volume de 450 à 500 pages, in-8°. Chaque numéro contiendra : 1° un précis des événements politiques du mois, à la fin duquel il paraîtra; 2° des extraits des meilleurs ouvrages publiés récemment, soit en France, soit chez les peuples septentrionaux de l'Europe, particulièrement en Allemagne; 3° des morceaux soit politiques, soit littéraires, pris la plupart du temps des journaux français et des journaux allemands; 4° nous y joindrons quelquefois des lettres morales dans le genre de celles du Spectateur (anglais). »

Dans l'Introduction au tome V (janvier 1798), on trouve le passage suivant du rédacteur :

« Nous ne pouvons plus écrire pour la France, et notre objet n'étant plus tout à fait le même, notre plan aussi a dû éprouver quelque changement, » et dans l'avis du tome X^{e} (avril 1799), on lit : « Mes abonnés ont déjà pu s'apercevoir que je cherche, suivant le vœu de plusieurs d'entre eux, à étendre la partie politique de ce journal. Elle fera habituellement l'objet exclusif de mon travail, des gens de lettres ayant bien voulu se charger de la partie littéraire. »

Le tome XV (juillet 1800) contient le nouveau plan du Spectateur.

A la fin du tome XXV (décembre 1804) p. 443, on lit :

« Privé depuis un an de travailler à ce journal comme je l'avais fait dans les cinq années précédentes, je dois, en y mettant fin aujourd'hui, remercier mes

abonnés de l'existence qu'ils lui avaient donnée par leur persévérante indulgence.......... L'impossibilité de continuer ce travail ne vient pas seulement du changement de ma position personnelle; elle tient aussi à la situation générale, etc. » A la page 452, on lit : « J'avais désiré en commençant ce journal, qu'il s'y fit une sorte d'échange entre la littérature française et celle de l'Allemagne. J'espérais alors que la France lui resterait ouverte; mais les portes lui en furent bientôt fermées (1), et je n'eus plus à écrire que pour des lecteurs qui trouvaient dans assez d'autres journaux tout ce qu'ils désiraient de la littérature allemande. »

Suivant M. Barbier (*Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes*, t. III, p. 276), MM. Baudus (2) et Villers (3) ont été les

(1) Au 18 fructidor. Jusque-là, c'est-à-dire, pendant sept mois, mon journal fut réimprimé à Paris, cahier par cahier. C'est ce qui me valut les honneurs d'une seconde proscription. (*Note du Spectateur.*)

(2) « Marie-Jean-Louis-Amable de Baudus, né à Cahors, en Quercy, en 1761, mort à Paris, en 1822, avocat du roi au Présidial de Cahors, en 1772; procureur général, syndic, du département du Lot, en 1790; émigré de France en Hollande, à la fin de 1790 et de Hollande, en 1795, à Hambourg. Il travailla à la *Gazette de Leyde,* depuis le mois de septembre 1793 jusqu'en janvier 1795. Directeur de la *Gazette d'Altona,* de juillet 1795 jusqu'en janvier 1796. » (*Supplément à la France littéraire de* 1771-1796, par Jean-Samuel Ersch. Hambourg, 1802, in-8°, p. 30.) « Il rédigea *le Spectateur du Nord,* jusqu'à l'époque du Consulat. Il rentra alors en France, et parvint à être nommé archiviste du ministère des affaires étrangères, malgré une foule d'articles furibonds publiés dans son journal contre Napoléon Bonaparte. Le roi Murat l'appela ensuite à Naples, et lui confia l'éducation du prince Achille, son fils. Après le décret de Napoléon rappelant les Français qui se trouvaient hors du territoire de l'empire, Baudus revint à Paris, et y resta sans emploi jusqu'après la Restauration, époque où il fut de nouveau attaché au ministère des affaires étrangères. En 1820, il fit partie de la commission de censure. *Nouv. Biographie univers.,* t. IV, col. 797-798.

(3) Charles-François-Dominique de Villers naquit à Bolchen (Boulay), dans la Lorraine allemande, le 4 novembre 1765, et mourut le 26 février 1815, à Gottingue. Voyez : *Second supplément à la France littéraire,* d'Ersch; *das gelehrte Deutschland,* de Meusel; *la France littéraire,* de M. Quérard, et l'article de M. Stapfer, dans la *Biographie universelle,* tome XLIX. — Dans le tome XIIe, 1799, du *Spectateur,* p. 434, on trouve cette notice d'un ouvrage de M. de Villers, intitulé : *De la liberté,* 1791 (trois éditions, la troisième, de 1792, porte le nom de l'auteur). « Cet ouvrage a fait proscrire l'auteur en France, par les diverses factions auxquelles ses principes étaient contraires. Mais l'abbé Raynal, revenu, comme l'on sait, à une doctrine très-saine, sur la fin de sa

principaux collaborateurs du *Spectateur du Nord,* et on y trouve des articles de Rivarol, de l'abbé Delille, de M. de Romance-Mesmons ([1]), de M. de Pradt, du comte Joseph de Maistre, etc., etc. (entre autres, de l'abbé Louis et de M. Karamsin). *Voy.* aussi le *Manuel* de M. Brunet, t. IV, p. 761.

Les cinq premiers volumes du *Spectateur du Nord,* imprimés à Hambourg, contiennent entre autres morceaux intéressants, les suivants : T. I, pp. 241-254, Poésie française. — Michel-Ange ou la renaissance des arts, ode, par M. (Charles Julien Lioult) de Chênedollé ([2]) et imitation de l'ode d'Horace : Solvitur acris hyems, traduite par le même.

« Malgré ma promesse, » dit le rédacteur, « de donner souvent des articles pris dans les meilleurs journaux allemands, je croirai bien mériter de mes lecteurs en les occupant avant tout des productions de la littérature française,

vie, avait dit de cet écrit : *qu'il contenait les vrais principes, qui devaient un jour fonder le bonheur des sociétés.* » — M. le professeur Wurm, de Hambourg, a publié, en 1845 : *Beitraege zur Geschichte der Hansestædte,* 1806-14 *; aus den nachgelassenen Papieren von C. v. Villers,* in-4°. (La correspondance et plusieurs autres manuscrits de Villers ont été, en 1829, déposés à la bibliothèque de la ville de Hambourg, par Mme de Rodde, née Schloezer.)

Ch. de Villers a donné à Gœttingue un cours de diplomatie pratique auquel nous avons eu l'avantage d'assister. Les cahiers qu'il communiqua dans ce cours à ses auditeurs, étaient suivis d'une petite bibliographie diplomatique, dont lui-même avait rassemblé les éléments. H.

([1]) M. de Romance-Mesmons a fourni lui-même, une liste de ces articles insérés dans le second semestre de l'année 1797 du *Spectateur* (dont ils formaient la partie *morale*, qui a été depuis supprimée par le directeur de ce journal), dans l'avertissement des *Recherches philosophiques sur le sens moral de la fable de Psyché et Cupidon, tirée des métamorphoses de l'Asne d'or d'Apulée, philosophe Platonicien, avec une interprétation du discours de Diotime dans le banquet de Platon, et des observations critiques,* par M. de R. M., Hambourg, 1798, chez Pierre Chateauneuf, in-8°. Les voici : Essai sur l'amour et sur l'amitié. De la religion et de la philosophie des Bramines. Idées sur le beau. Essai sur la politesse des mœurs. Des deux aspects de la philosophie. Fragment sur la sensibilité. Des avantages qu'une nation peut retirer de ses malheurs. Du goût pour les vrais plaisirs. Considérations sur l'art de transmettre les pensées. Voir aussi *la France littéraire,* t. VIII, p. 134. H.

([2]) Voyez la *Revue des deux mondes,* t. II, 19e année, nouv. période. Paris, p. 719-771 et p. 917-955. Poëtes et romanciers modernes de la France; LII-Chênedollé, par Sainte-Beuve.

qui, n'étant pas encore connues, seront dignes de leur attention, et en les offrant ainsi au public dans leur primeur. Déjà j'ai eu cet avantage pour l'important et beau discours que M. de Rivarol va incessamment publier, pour le plaidoyer de M. de Lally en faveur des émigrés, pour la traduction des poésies de Gray, etc. Aujourd'hui je me félicite de pouvoir annoncer à la France un poëte de plus. J'ai bien réfléchi sur toute la valeur du mot avant de l'écrire ; j'ai de quoi le justifier. La manie de raisonner, de philosopher, de politiquer, de législater (1), qui depuis quelques années s'est emparée de toutes les têtes, semble avoir banni de tous les cœurs cette sensibilité et cet enthousiasme qui seuls peuvent alimenter la poésie (2). La raison a fait fuir le sentiment. En vain nous armons cette raison d'un flambeau : il ne jette qu'une lueur souvent trop incertaine et toujours trop pâle pour échauffer l'imagination ; elle doit s'allumer au feu des passions, non de ces passions basses et destructives qui n'inspirent que le mépris et l'effroi, mais de ces passions grandes et nobles qui commandent l'admiration. Quelque tort qu'ayent fait à la culture de la poésie, la philosophie et la révolution, tout espoir n'est pas perdu pour le Parnasse français, tant qu'il nous restera des Lebrun, des Delille, des Fontanes. L'auteur de l'ode qu'on va lire, semble destiné à prendre place à côté d'eux. Cette ode n'est pas, à proprement parler, son coup d'essai. Il en a paru deux autres de lui, mais elles ne sont pas connues en France. L'une (3) est adressée au Milton de l'Allemagne, l'autre porte pour titre : *Le Génie de Buffon*, etc. »

— Lettre au Spectateur sur Pierre III, p. 282-288, signée : Un Voyageur. L'éditeur observe :

« Elle nous vient de quelqu'un qui partage vivement le désir qu'a manifesté Paul Ier, de réhabiliter dans l'opinion la mémoire de son malheureux père. »

Première, seconde et troisième lettre au Spectateur sur l'état actuel de la littérature et des arts en Suède, signées G* ; p. 354-361, t. II, p. 31-39 et p. 202-211.**

T. II. Littérature allemande.

(1) Ce mot est de Catherine II. Il semble avoir été fait pour la révolution. (*Note du Spectat.*)

(2) J'assistais, il y a dix ans, à une séance de l'Académie française, où il fut fait lecture de vers tout au plus médiocres. Deux des Quarante, à côté desquels je me trouvais, rendaient parfaitement justice à leur confrère, et je fus frappé du mot par lequel l'un d'eux termina ses observations. *Au reste, comment aurions-nous encore de la poésie ?* Il n'y a plus ni religion ni amour. (*Note du Spectat.*)

(3) *L'Invention. Ode à M. Klopstock.* Hambourg, 1795, in-8o. — On doit lire la relation que nous a laissée M. de Chênedollé de sa première visite à Klopstock, à la page 738 du tome II de la *Revue des Deux-Mondes,* 1849. H.

« M. Klopstock vient de composer une Ode (die zweite Hœhe, la seconde hauteur), qu'il a bien voulu nous envoyer, avec une traduction interlinéaire qu'il a faite lui-même. Nous y joignons une traduction littérale, ou si l'on veut une version, etc. »

Lettre au Spectateur sur le caractère et les projets de Buonaparte, p. 105-115. (Selon M. Quérard, *France litt.*, t. VIII, p. 61, l'auteur de cette lettre serait le comte de Rivarol.) — Fragment d'un poème sur la Nature, pris du chant de l'Astronomie, par M. de Chênedollé, p. 372-376. — Nouveau réveil d'Épiménide. Dialogue entre Épiménide et le directeur Barthélemy, p. 431-438. — T. III, Essai sur la politesse des mœurs, par R. M. (de Romance-Mesmons), p. 329-361. — T. IV, Lettre au Spectateur sur la littérature russe, signée N. N., p. 53-71 (analyse des *Lettres d'un voyageur russe,* en cinq vol. Moscou, 1797). — Revélation de quelques omissions et de quelques erreurs dans l'*Histoire de l'assassinat de Gustave III, roi de Suède, par un officier polonais, témoin oculaire.* Paris, 1797, in-8°, p. 241-260 (*voy.* aussi t. III, p. 433). — Considérations sur l'art de transmettre les pensées; influence réciproque des lumières et des mœurs; causes et effets de l'imprimerie, par R. M. (de Romance-Mesmons), p. 361-406. — Lettre sur le roman intitulé : *Justine ou les malheurs de la vertu,* par V. (Villers), p. 407-414. Voici un fragment de cette lettre :

« Il doit se former une conjuration de tous les hommes honnêtes, de tous ceux qui désirent encore voir régner sur la terre quelque morale et quelque sociabilité, pour en exterminer autant d'exemplaires qu'il pourrait s'en rencontrer. Je vais en acheter trois, qui sont encore chez mon libraire, et les jeter au feu. Puisse mon action devenir un tocsin général ! J'espère bien que dans quelques années on ne trouvera plus cet ouvrage que dans la bibliothèque de l'exécuteur des hautes œuvres ; c'est là sa place naturelle. »

Rareté bibliographique. *Mirabilia Romae,* in-4°, petit format, notice signée D. (1), p. 483-485 : « .... Le volume est in-4°, petit

(1) Le tome X, 1799, du *Spectateur* contient, aux pages 87-121, un article « De la Guerre » avec la signature D. Le directeur du journal y ajoute cette note : « Cet article est de la même main que les *Lettres sur la Guerre* et plusieurs autres morceaux signés D., qui ont paru dans le journal, 1797 et 1798. » Selon une note de M. Sainte-Beuve dans la *Revue des Deux-Mondes*, t. II, 1849 (édit. de Paris, p. 737), citée dans le *Bullet. du Biblioph. belge,* t. VI,

format; mais à grandes marges, composé de 8 feuillets seulement [1]. Les pages ont 28 lignes, excepté la première, qui n'en contient que 27, y compris le titre général de l'ouvrage, et la dernière, qui finit au recto par 24 lignes de discours, fermé par ces deux mots : *Deo gratias*, et dont le verso est blanc. L'ouvrage est divisé en 22 chapitres, dont les 10 premiers ont leur titre en lettres capitales, les autres en lettres ordinaires; ce qui fait croire que la fonte des premières n'était pas suffisante. Le pontuceau [2] du papier représente un oiseau. Il n'y a nulle indication de l'année, du nom de la ville ni de celui de l'imprimeur, sans chiffre ni réclame; la place des grandes capitales reste en blanc. Les caractères sont semblables à ceux du Tacite imprimé à Venise par Jean de Spire, vers l'an 1468. Mais ils sont plus nets, ce qui donne à penser que cet ouvrage lui a servi d'essai; et cette conjectnre est d'autant plus probable, qu'on voit qu'il ne s'était pas suffisamment pourvu de lettres capitales, qui ne lui manquaient plus dans le Tacite dont il est question. Ainsi l'on pourrait fixer l'exécution de ce précieux volume vers l'année 1466 (?). On le voit à Hambourg dans le cabinet de M. Doubrowsky, gentilhomme russe. » — T. V, Critique et extraits de l'ouvrage : *Vie de Marie-Antoinette, reine de France;* Hambourg et Brunswick, chez P. F. Fauche et C°, 1788, in-8°, p. 81-92. Avec cette note à la fin : « Cet article est de M. B. D. L. » — Notice littéraire sur M. Kant et sur l'état de la Métaphysique en Allemagne, au moment où ce philosophe a commencé à y faire sensation, signée V****** (Villers), p. 335-368.

p. 268, c'est l'abbé (Dominique Dufour) de Pradt, qui a fourni les articles signés D. au *Spectateur.* — Pourtant, il faut dire que la notice sur les *Mirabilia Romæ,* malgré la signature D., est vraisemblablement du possesseur de ce livre lui-même. H.

(1) Hain, *Repertorium bibliographicnm,* vol. 2, pp. 1, 414, n° 1176 (Romæ, Euch. Silber)? H.

(2) Le *Pontuseau,* dans les anciennes machines à fabriquer le papier, était un liteau de sapin qui traversait d'un grand côté du chassis de la forme à l'autre. Les *pontuseaux* servaient non-seulement à consolider les pièces du chassis, mais encore à lier sa toile de laiton et à la retenir pendant les efforts du coucheur qui l'appuyait contre les feutres. Un des *pontuseaux* pouvait faire partie de l'appareil de l'*enseigne* qui était un assemblage de tissu de fil de laiton comprenant ordinairement la marque du papier et le nom du fabricant et

11. * *Journal littéraire et bibliographique*. Janvier-décembre 1799; janv.-déc. 1800; janv.-déc. 1801; janv.-déc. 1802. (L'exemplaire de la Bibliothèque royale de Hanovre, d'après lequel nous donnons notre notice, n'a pas de titres génér.) Année 1799, 392 pages; année 1800, 476 pages; année 1801, 480 pages; année 1802, 500 pages, in-8°.

Extrait de l'avertissement et de l'avant-propos :

« Ce journal paraît à Hambourg, le dernier jour de chaque mois... On s'abonne à Hambourg et à Brunswick chez les éditeurs P. F. Fauche et Comp. » ...Comme journal bibliographique, son principal but est de faire connaître par leurs titres, tous les ouvrages français qui paraîtront dans le cours de l'année, soit éditions originales, soit nouvelles éditions, qui par des additions ou corrections dans l'ouvrage même, ou une plus grande perfection de la partie typographique, doivent mériter l'attention du public. Enfin, tout ce qui peut intéresser la bibliographie. Comme journal littéraire, il contiendra une notice suffisante pour donner une idée claire du genre de chaque des ouvrages annoncés ; de manière que le lecteur qui voudrait se les procurer, soit sûr de pouvoir faire un choix analogue à ses goûts ou à ses principes. Chaque numéro contiendra de plus un certain nombre d'extraits raisonnés plus ou moins étendus selon l'abondance des matières et le mérite des productions, qui seront l'objet de ces extraits... Nous devons prévenir le public, que le *Spectateur du Nord,* s'occupant plus particulièrement dans sa partie littéraire des ouvrages de science et de politique, nous nous bornerons presque toujours à l'annonce et à une courte notice de ces deux sortes de productions ; ce sera des ouvrages de littérature légère, et des romans surtout, dont nous parlerons avec plus de détails... Plusieurs littérateurs dont quelques-uns sont déjà connus, fourniront des extraits à ce journal, chacun d'eux les signera d'une lettre de l'alphabet (— on y trouve les signatures D. V., M., B. L., C., P., K., F., O. —); les extraits qui ne seront pas signés seront tirés des différents journaux français, dont les jugements en littérature méritent souvent d'être recueillis. »

Les articles envoyés par différents écrivains habitant en Allemagne sont signés N. — C. de Villers termine un article dans le *Spectateur du Nord*, t. IX, 1799, p. 391, par ces mots : « Au reste, je saisis cette occasion de déclarer, en réponse à quelques questions, que je ne suis pour rien dans la rédaction du *Journal bibliographiphe,* et que la signature D. V., qui s'y trouve, indique un autre nom que le mien. » De même, le directeur du *Spectateur* dit à ses abon-

sa demeure. Nous n'avons, du reste, jamais vu le mot *pontuseau* (et non *pontuceau*) employé pour désigner la marque même du papier. A. S.

nés, t. IX, p. 1 : Je n'ai aucune part à la rédaction des notices qui composent le *Journal litt. et bibliogr.* »

Le cahier du journal de décembre, de chaque année, contient une table des ouvrages annoncés, et celui du même mois de l'an 1800, aux p. 437-465, un coup d'œil bibliographique sur les trois dernières années de ce siècle ; ceux des années 1801 et 1802 donnent un aperçu sur le théâtre, pendant le courant de ces années.

A la fin de la table pour l'année 1802, on lit :

« *N. B.* Ce journal paraît pour la dernière fois, et nous prévenons le public que, d'après des arrangements particuliers, il sera refondu dans le *Spectateur du Nord* lors de la reprise de celui-ci, etc. »

Voici (juin 1802, p. 227-228, n° 188) quelques passages de la critique d'un des premiers romans de Charles Nodier, intitulé : *les Proscrits.* Paris, chez Lepetit jeune et Gérard, an x (1802), in-12, fig. :

« Ce roman n'a guère plus de cent pages, et une demi heure suffit pour sa lecture. Mais nos regards, après avoir admiré les grands chefs-d'œuvre des David et des Guérin, s'arrêtent avec complaisance sur les miniatures précieuses d'Isabey ; nous croyons l'application exacte... Le cadre est si resserré qu'il ne permet pas le développement des événements ; ils produisent néanmoins de l'effet par la manière dont ils sont amenés. Le sentiment est exprimé avec chaleur, les pensées ont de la grâce, plusieurs ont de la force, et il est quelques chapitres de ce petit livre qu'on aimerait mieux avoir faits que des volumes de beaucoup d'autres. A ces qualités sont mêlés quelques défauts ; la vraisemblance est trop évidemment sacrifiée dans la contexture de cette histoire à l'intention de produire un effet vif au dénouement... »

12 * *Précis des événements militaires,* n°s I-VI, ou *Essai historique sur la guerre présente,* vol. I. Renfermant les événements les plus remarquables depuis la reprise des hostilités au mois de mars jusques au mois de septembre 1799 ; avec des cartes et plans. Hambourg, chez Fr. Perthes, in-8°, 48 (table des matières) et 478 pages. N° 1, prospectus-introduction, 15 mai 1799. Précis des événements militaires, du 1er mars au 1er mai 1799. N° 2, mai. N° 3, mai et juin. N° 4, juin et juillet. N° 5, août et septembre. N° 6, août et septembre ; avec 5 cartes et un plan. — Vol. II. (Faux titre : *Précis des événements militaires,* n°s VII à XII, ou tome second.) Précis, etc. ; tome second, renfermant la suite des événements les plus remar-

quables depuis la rupture du congrès de Rastadt jusqu'à la fin de la campagne de 1799, an VII et VIII de la République ; Paris et Strasbourg, chez Treuttel et Würtz, quai Voltaire, nº 2 ; Hambourg, chez Frédéric Pertès (Perthes), libraire ; et se trouve, à Londres, chez J. de Boffe, Gérard-Street, et chez J. Debrett, Piccadilly ; an IX de la République française, 1801, in-8º, p. 1-278. Nº 7, mois d'octobre 1799. Nº 8, mois de novembre. Nº 9, décembre, p. 1-36; notes aux nºˢ 8 et 9, p. 1-72. Nº 10, décembre, p. I-IV, avertissement de l'auteur, et 385-528. (Nºˢ 11 et 12.) Fin de la campagne de 1799, de l'an VII à l'an VIII de la République. — Notes. — Table raisonnée des matières du précis, etc., t. I et II, avec cartes. (Bibl. de la ville.)

L'éditeur du *Précis des événements militaires*, Frédéric Perthes, libraire à Hambourg, avait, dans le prospectus, annoncé cet ouvrage sous le titre de *Journal,* devant paraître par numéros mensuels, et l'auteur lui-même, dans ses notes aux nºˢ 8 et 9, p. 29, le nomme un ouvrage *périodique*. *Voy.* aussi le *Journal littéraire et bibliographique,* juin 1799, p. 195-197, nº 190, et le *Dictionnaire biographique et historique des hommes marquants de la fin du dix-huitième siècle,* Londres (Hambourg), 1800, t. I, p. 461. Cependant, et bien que nous le mentionnions ici pour rendre notre notice aussi complète que possible, il le faut moins considérer comme journal que comme une histoire de la guerre, depuis la rupture du congrès de Rastadt et la reprise des hostilités, que des raisons particulières ont fait publier par livraisons.

Le nº 49 (26 mars) de la gazette de Hambourg : *Staats-und Gelehrte Zeitung des Hamburgischen unpartheiischen Correspondenten,* année 1800, contient l'avis suivant de l'éditeur :

« Le nº 10 vient de paraître. L'auteur aujourd'hui connu de ce journal, le général *Matthieu Dumas,* est retourné à Paris, d'où il continuera à publier cet intéressant ouvrage, dont le nº 11 paraîtra d'abord. »

Les nºˢ 11 et 12 et le titre du tome second sont imprimés à Paris. Dans l'avertissement de l'auteur, qui est joint aux nºˢ 11 et 12, on lit cette notice remarquable :

« L'auteur, officier français, se trouvait, par l'effet des circonstances politiques, éloigné depuis longtemps des armées ; arraché à sa patrie, il écrivait

en pays neutre, et sur cette terre hospitalière, il pouvait dire de tous les personnages célèbres dont il écrivait l'histoire, qu'il n'en avait reçu ni bienfaits, ni dommages : nec beneficio, nec injuria cogniti. Quoique cette situation particulière, gage de l'indépendance de l'écrivain, eût cessé du moment où il fut rappelé dans sa patrie, il n'aurait point interrompu cet ouvrage avant d'avoir terminé le précis des campagnes de 1798 et 1799 (ainsi que l'avaient annoncé les éditeurs), si, rentré dans les rangs de ses anciens compagnons d'armes, il avait pu se permettre de dérober le moindre loisir à ses nouvelles occupations. »

M. le comte Matthieu Dumas a donné, en 1817, 2 vol. in-8° et atlas, une seconde édition entièrement refondue de *cette partie* de son *Précis des événements militaires, ou Essai historique sur les campagnes de* 1799 *à* 1814. *Voy.* Quérard, *la France littéraire*, t. II, p. 670.

Une traduction allemande du *Précis* a paru chez l'éditeur, F. Perthes, sous ce titre : *Geschichte derFeldzüge von der Aufhebung des Congresses zu Rastadt an, bis zu Ende des Jahrs* 1799, 2 vol. in-8°. D'après le *Supplément à la France litteraire*, d'Ersch, le *Précis* a été aussi traduit en anglais, à Londres, 1800, et en hollandais, à la Haye, 1799-1800.

13. * *Journal du Nil.* Nos I et II. (Chez M. J. A. Meissner.)

Nous ne savons si nous devons faire mention de cette publication.

« Il est évident, dit *le Spectateur du Nord*, 1799, t. IX, p. 406, que, si le titre de *Journal* y a été donné, c'est uniquement parce que sa division (— il est écrit par lettres —) permet d'en faire paraître successivement les différentes parties, et de satisfaire ainsi l'empressement actuel du public pour toutes les relations qui peuvent lui faire connaître l'Egypte. »

Dans tous les cas, tel est le titre qu'on lit sur les couvertures des deux premières livraisons (ensemble de 214 pages, sans les préliminaires), d'une nouvelle édition de la *Description exacte et curieuse de l'Égypte,* composée sur les mémoires de M. de Maillet, ancien consul de France au Caire, par M. l'abbé le Mascrier (à Paris, Rollin, 1735, in-4°, et à la Haye, 1740, 2 vol. in-12), publiée par Pierre Chateauneuf, libraire à Hambourg, en 1799, publication interrompue

par la mort de M. de Chateauneuf [1], consul général et chargé des affaires du roi auprès du bey de Tunis, en 1792, et neveu du général Dumouriez.

14. *Le Réveil, ouvrage periodique moral et littéraire, dans le genre anglais;* par M. de R. M. N°s 1-5. Hambourg, chez Guerrier, 1799. Chaque cahier de 4 feuilles d'impression in-8°.

Ce journal ne nous est connu que par la critique signée *Ki.* (J. C. G. Dahl, à Rostock), qui en a été faite dans le journal *Neue allgemeine deutsche Bibliothek*, 55er Band, 1es Stück. Kiel, 1800, pp. 244-246. Nous empruntons à la critique allemande, trop sévère et dépourvue de toute bienveillance, l'indication de quelques articles, contenus dans les nos 1, 2, 3, 4 et 5 du *Réveil,* savoir : Réflexions sur Tacite, sur le caractère de Tibère peint par Tacite, et sur l'esprit de la noblesse de son temps. — Aperçu des meilleurs historiens anglais, depuis le vie jusqu'au xviie siècle. — Du perfectionnement de la poésie dans le temps d'Auguste. — Sur la mort de Guillaume le Conquérant. — Sur l'esprit et les mérites de la philosophie de Bacon de Verulame. — Discours, adressé par la reine Elisabeth, à son armée dans le camp de Tilbury, en 1588. — Considérations sur la dépravation du goût dans la littérature. Le libraire B. G. Hoffmann, à Hambourg, annonça, dans le *Allgemeiner Literarischer Anzeiger*, 1798 (*sic*), novembre, n° 184, Beilage, *six* numéros du journal *Le Réveil.*

M. Germain Hyacinthe de Romance, marquis de Mesmons (ou, suivant M. Barbier, Mesmont), né à Paris, le 23 novembre 1745,

(1) Nous avons consacré une notice biographique et bibliographique à la mémoire de M. de Chateauneuf dans l'*Organ des deutschen Buchhandels oder Norddeutsche Buchhændler-Zeitung,* 1850, Berlin, in-4°, n° 53 et 54, pp. 209-210 et 213-214. Il est auteur de deux ouvrages anonymes, savoir : 1° *Idylles de Théocrite, mises en vers français, suivies de quelques Idylles de Bion, Moschus et autres auteurs plus modernes* (la troisième, intitulée « l'origine de l'essence de rose » est du traducteur lui-même). Amsterdam, D. J. Changuion, 1794, in-8° ; 2° *Paraboles de l'Évangile, mises en vers français.* Hambourg, à l'imprimerie de G. F. Schniebes, 1795, in-4°. M. Quérard a attribué ces deux écrits à l'auteur du *Cornelius Nepos français,* etc., Agric. de la Pierre de Chateauneuf, né à Avignon, en 1766. — Une *Dissertation historique et typographique sur la Collection des grands et petits Voyages,* par Pierre Châteauneuf, annoncée dans le n° 1 du *Journal du Nil,* n'a jamais vu le jour. H.

mort à Neuilly-sur-Seine, le 2 mars 1831, a été le rédacteur du *Réveil*. *Voy.* l'article, communiqué à M. Quérad par M. Fayolle, dans *la France littéraire*, t. VIII, pp. 133-134. Selon M. Fayolle, *le Réveil*, journal hebdomadaire, forme *trois volumes*.

15. *L'Historien de la Coalition.*

Nous trouvons l'annonce suivante dans le *Journal littéraire et bibliographique*, septembre, 1799, p. 296 :

« Nouveau Journal français, intitulé : l'*Historien de la Coalition*, avec cette épigraphe :

Sternitur exanimisque tremens procumbit humi bos. VIRG.

« Nous ne connaissons encore ce journal que par le *Prospectus*, qui vient de paraître : après avoir énoncé le motif qui les dirige, et qui est de combattre les erreurs que les folliculaires républicains ne cessent de répandre, les rédacteurs annoncent s'être donné pour associés deux écrivains d'un talent distingué dans ce genre de littérature, M. de Mesmond (*sic*) Romance et M. Bertin d'Antilly.
« Le journal, disent-ils, *quoique rédigé à Hambourg*, ne lui sera personnel que par les relations de peuple à peuple, de gouvernement à gouvernement; la langue, dans laquelle nous l'écrivons, nous fait espérer qu'il se répandra partout où la révolution a porté ses ravages et son idiôme. Mais, et nous nous hâtons de le déclarer, c'est surtout dans l'intention de porter le dernier coup à la tyrannie républicaine que nous entreprenons cet ouvrage.
« L'*Historien de la Coalition* paraîtra quatre fois par mois, etc, etc. »

Mais, selon toute apparence, ce journal politique n'a jamais paru.

16. *Le Censeur.* Années 1799 et 1800.

Directeur : M. Louis Auguste Bertin d'Antilly, né à Paris vers 1760, mort, à Saint-Pétersbourg, en juillet 1804, auteur dramatique à Paris, rédacteur du journal royaliste : *Le Thé, ou le Contrôleur général.* Frappé d'un mandat d'arrêt du 18 fructidor an v, il se retira à Hambourg. « Il était sur le point d'être livré à Bonaparte, alors consul, qui avait demandé son extradition au sénat de cette ville (?) ; mais l'empereur de Russie, Paul I[er], que Bertin avait célébré dans un poème de cinq à six cents vers, le fit réclamer par son ambassadeur, et l'attacha comme poète au théâtre de Saint-Pétersbourg. » *Nouv. Biographie univ.*, t. V, col. 736.

Le t. II, 1799, du *Spectateur du Nord*, pp. 381-394, contient une

critique du poème de Bertin : *A Paul I, empereur de toutes les Russies,* avec cette épigraphe :

« Annuit et totum nutu tremefecit Olympum. »

Hambourg, 1799.

M. le comte Antoine Joseph de Barruel Beauvert, né, le 17 janvier 1756, au château de Beauvert, près de Bagnols, en Languedoc, mort, à Turin, au mois de janvier 1817, cousin de Rivarol, a coopéré au *Censeur.* Voy. *Supplément à la France littéraire,* d'Ersch, pp. 10, 26 ; Quérard, *la France littéraire,* t. I. pp. 198, 309 ; *Lexicon der hamburgischen Schriftsteller,* 1 Band, pp. 82, 83 et 136. *Nouv. Biographie univ.* t. IV, col. 601.

Dans l'article cité de M. Fayolle, concernant M. de Mesmons, on lit à la page 133 : « On doit encore au marquis de Mesmons plusieurs morceaux insérés dans le *Journal de lecture,* en 1776 ; plusieurs autres dans un journal intitulé : « Le Censeur, » qu'il publia (?) pendant son séjour à Hambourg, lequel journal provoqua son arrestation en 1800. » *Voy.* aussi le *Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes,* t. VIII, p. 440. M. Barbier y cite, pour le dernier fait, le *Journal de Paris* du 11 mars 1803.

C'est sans doute par erreur que MM. Ersch (*second supplément à la France littéraire,* p. 359), et Quérard (*la France littéraire,* t. V, p. 661), nomment comme rédacteur du *Censeur,* un certain marquis de Maymon, secrétaire pour la correspondance étrangère près le ministère de l'instruction publique à St.-Pétersbourg ; ce marquis, selon toute vraisemblance, n'a jamais existé ; c'est M. de Romance Mesmons qui a rempli à St-Pétersbourg la charge attribuée à ce M. de Maymon. *Voy.* Barbier, t. III, p. 439 ; Quérard, t. VIII, p. 133.

17 * *Gazette de Hambourg.* Années 1799, 1800, 1801, 1802. Hambourg. 1799 in-4, 1800-1802 gr. in-4 ; 207, 207, 208 et 209 numéros. (Bibl. de la ville.)

Publiée par les propriétaires et éditeurs de la Gazette de Hambourg : *Staats-und gelehrte Zeitung des hamburgischen unpartheiischen Correspondenten,* quatre fois par semaine (pendant l'année 1799

les lundi, mercredi, jeudi et samedi, pendant les années 1800-1802 les lundi, mardi, jeudi et vendredi), une demi-feuille.

Le n° 207 de l'année 1802 contient cette notice « MM. les abonnés de la *Gazette française de Hambourg* sont prévenus que cette feuille cessera au 1er janvier 1803. «

Parmi les nouvelles, celles datées de Bruxelles (extraites des correspondances originales ou empruntées d'autres gazettes?) sont souvent assez curieuses, par exemple : (le 9 janvier 1802). « L'ex-directeur Barras a obtenu du gouvernement la permission de retourner à Paris. Il avait voulu établir ici (à Bruxelles) un théâtre du vaudeville, mais cela ne lui a pas été accordé. »

Dans le n° de l'année 1801 (16 janvier) on trouve l'extrait de la Gazette de la cour de St-Pétersbourg, du 30 décembre 1800, qui parle du fameux défi que l'empereur Paul I adressa à tous les souverains de l'Europe ainsi qu'à leurs ministres, et dans le n° 195 de la même année (8 décembre) ce que raconte sur ce défi M. de Kotzebue dans son ouvrage intitulé : *L'année la plus remarquable de ma vie* (trad. par Girard de Propiac ; une autre traduction sous ce titre : *Une année mémorable de la vie d'Aug. Kotzebue.*) Consulter l'article de M. Serge Poltoratzky, dans le *Bulletin du bibliophile belge,* t. V, p. 410.

Ce journal contient aussi quelques morceaux extraits des brochures du jour et des journaux français.

18 * *La Boussole, ou mélanges instructifs et amusants;* œuvre périodique, dédiée aux dames de Hambourg, de l'imprimerie de F. H. Nestler, 1806. N° 1 (6 septembre), de 20 pages in-8°. (Bibl. des Archives.)

Extrait de l'avertissement :

« Ce petit ouvrage paraîtra toutes les semaines... Le premier numéro n'aura de suite qu'autant qu'il se présentera un nombre d'abonnés suffisant pour couvrir les frais. »

Voici le contenu du n° 1, le seul dont nous ayons connaissance : Aspect du ciel ; saison ; les fleurs ; l'œillet ; litérature ; coup-d'œil sur l'état de l'Europe ancienne et moderne ; anecdotes et bons mots ; théâtre français (de Hambourg) ; modes ; charades.

19 * *Journal du département des bouches de l'Elbe, oder : Staats und gelehrte Zeitung des hamburgischen unpartheiischen Correspondenten,* in-4°. Année 1811, n° 193, 3 décembre, année 1812, janvier-décembre, année 1813. n° 43, 16 mars, pour les articles de politique en français et en allemand, n° 44, 17 mars, seulement en allemand portant le titre : *Journal des départements der Elb-Mündungen, oder : Staats-und gelehrte Zeitung des hamburgischen unpartheiischen Correspondenten ;* n° 45, 19 mars, n° 86, 29 mai, en allemand : *Staats-und gelehrte Zeitung, etc. ;* n° 87, 1 juin, n° 197, 10 décembre, avec ce titre : *Journal du département des bouches de l'Elbe, oder, etc.,* en français et en allemand. (Bibl. de la ville, Bibl. des commerçants, Bibl. des Archives.)

20 * *Affiches, annonces et avis de Hambourg,* oder Nachrichten, Bekanntmachungen und unterschiedliche Anzeigen von Hambourg, in-4°, année 1811, n° 167, 6 décembre, année 1812, janvier-décembre, année 1813, n° 1, 1 janvier, n° 20, 23 janvier, et n° 86, 5 juin, n° 197, 31 décembre (les numéros 21-85 seulement en allemand), année 1814, n° 1, 1er janvier, n° 45, 18 mai. (Bibl. citées sous le n° 19.)

Ces deux journaux allemands-français, désignés sous les nos 19 et 20, sont des souvenirs des années de la réunion de la ville libre et hanséatique de Hambourg à l'empire français !

21 * *Le plénipotentiaire de la raison,* avec cette épigraphe :

« Si je pouvais faire en sorte que chaque citoyen eût de nouvelles raisons d'aimer son prince, sa patrie, ses lois, le gouvernement sous lequel il est né, je me croirais le plus heureux des mortels. » Montesquieu.

T. Ier, 1re, 2e et 3e livraison, Hambourg, au bureau du *Plénipotentiaire,* rue Herrlichkeit, n° 121, [J. C. Bruggemann, imprimeur,] 1re et 2e livraison, janvier, 3e livraison, février 1819, 144 pages in-8°. (Bibl. des Archives.)

Au verso de la couverture, laquelle porte le titre cité, on trouve les notices suivantes :

« Il paraîtra chaque mois deux livraisons du *Plénipotentiaire*... La lettre P,

à la fin des articles indique que ces articles sont extraits de différents ouvrages de l'auteur ou publiés ou inédits. »

Extrait de l'avis :

« On s'abonne à Bruxelles, chez Lecharlier, libraire, pour les provinces belgiques. »

M. J. M. Lappenberg [1] désigne comme rédacteur du *Plénipotentiaire de la Raison,* M. le commandeur de Correa (Anselme Jozé ?), ministre-résident de Portugal à Hambourg; pourtant, nous ne croyons pas nous tromper en attribuant cette publication périodique à M. le comte de Paoly Chagny, né à Paris en 1756, et décédé à Hambourg le 22 janvier 1830. M. de Paoly Chagny, l'auteur de l'*Histoire de la politique des puissances de l'Europe depuis le commencement de la révolution française jusqu'au congrès de Vienne,* et de quelques autres ouvrages a séjourné pendant plusieurs années à Hambourg. Nous conservons dans notre bibliothèque l'*Éloge funèbre de M. le comte Paoly Chagny,* composé par M. L. A. Coupelier, professeur de langues anciennes et modernes, membre des sociétés savantes d'Anvers et Flessing, etc. (4 feuillets in-8°).

La comédie intitulée : *La Fête flamande ou le Prix des arts,* Bruxelles, Emm. Flon, 1791, in-8°, citée par M. Quérard, sous le nom du *chevalier Paoli,* est peut-être de M. le comte de Paoly.

Articles de la 1re, 2e et 3e livraison de ce journal : Introduction; le Plénipotentiaire de la Raison à ses lecteurs ; ouverture du Corps législatif de France ; sur de certaines prétentions ; sur les affaires de Brésil ; sur l'esprit de Parti. — De la mort et de la résurrection des prétendus philosophes en France ; aperçus sur la situation des esprits en France ; rapport sur le triomphe de la Raison sur les derniers événements en France ; sur les affaires de l'Espagne. — Du régime représentatif, et des obligations qu'il impose aux nations pour éterniser sa durée ; mort de la reine d'Espagne ; les indépendants et M. le duc de Richelieu ; sur le droit d'aubaine et de détraction ; ruse des indépendants ; sur le 21 janvier. (« Le 21 janvier, il a été célébré à Hambourg, un service solennel pour le repos de

(1) *Zeitschrift des Vereines für hamburgische Geschichte,* 3er Band. Hambourg, 1851, p. 453.

l'âme de l'infortuné roi de France Louis XVI. M. le ministre de France, résidant en cette ville, a présidé à cette touchante cérémonie, à laquelle ont assisté MM. les ministres d'Espagne et de Portugal, qui devaient des larmes à l'auguste victime, comme représentans des rois de la dynastie capétienne, etc. ») Un mot sur un certain journaliste qui abuse de la liberté d'écrire (—sur le rédacteur d'un journal, imprimé à Londres, ayant pour titre *le Portugais*—). Complainte sur la mort de Louis XVI; « sur l'air du troubadour béarnais. » Elle commence ainsi :

« Pleurons, généreux Français,
Versons des larmes amères;
Louis, le meilleur des pères,
Il voulut notre bonheur,
Sa bonté fit son malheur. »

« Cette pièce composée et imprimée à Bruxelles, en 1793, fut très-recherchée dans le temps, mais l'auteur ayant été forcé de quitter Bruxelles, il ne la fit pas réimprimer. » (*Note du rédacteur,* signée P.)

23. * *Album littéraire,* rédigé par Auguste Gathy; premier semestre, juillet-décembre, 1832; second semestre, janvier-juin, 1833 (troisième semestre, juillet-décembre, 1833). Hambourg, au bureau de la rédaction, Rœdingsmarkt, O. S. n° 89. Editeurs Hoffmann et Campe. [De l'imprimerie d'A. C. F. Wolf.] In-4°, 1er semestre, n° 1-26, 416 col., 2 et 3 semestre, n° 1-52 et supplément (adieu au lecteur) 844 col., plus VIII col. : Table des matières contenues dans l'Album littéraire. (Bibl. de M. G. D. Otten, à Hambourg.)

Extrait du prospectus :

« .... L'Album littéraire, du format et de l'étendue du présent essai, c'est-à-dire, ni trop petit pour inspirer le dédain, ni trop grand pour exciter l'envie, sera purement littéraire. Son but est d'offrir une collection choisie au littérateur, un délassement agréable à l'homme d'affaires et une lecture utile aux personnes qui, ayant fini leurs études dans la langue française, cherchent les moyens de s'y fortifier. Ce journal se composera, autant que possible, de morceaux inédits, et quand il se permettra des emprunts, il ne le fera qu'aux sources peu connues et d'un mérite incontestable. Il évitera les personnalités, et s'il pique quelquefois, il espère du moins ne jamais blesser, etc. »

Nous citerons les articles suivants, originaux ou empruntés : De l'universalité de la langue française. De la littérature française au

XIXe siècle ; Nicolas Piccinni ; Cyrano de Bergerac ; naissance de la littérature dans le nord de la France ; critiques et portraits littéraires, par C. A. Sainte-Beuve.—P. Corneille.—J. Racine.—Mad. de Sevigné. — Lafontaine. — Progrès de la littérature au XVIe siècle. — Montaigne.— Charron.— Malherbe.—Vaugelas.— Balzac.— Mlle de Gournay.—La Mothe le Vayer. —Voltaire.—Sarrasin. Poésie lyrique au XVe siècle. De l'art dramatique au XVe siècle. Marche de la civilisation au XIVe et au XVe siècle. Statistiqne des livres brûlés. Premiers essais en prose. Joinville, Commines, Froissart, Jean de Troyes, etc. Clément Marot et ses contemporains. — Saint-Gelais. — Etienne Dolet, etc. Fragments d'une lettre du général Danican (1) au sujet d'une note de M. Gosse, sur le 13 vendémiaire. Lettre (deuxième du même) au rédacteur. Lettre de M. X. en réponse à Danican. Charlotte Louise de Brunswick (l'épouse infortunée du Czarowich Alexis, et en secondes noces du chevalier d'Aubant, vivant vers l'année 1760, sous le nom de Madame d'Aubant, à Bruxelles, dans la plus grande solitude). La perle de Brabant (Lestelle Floris, épouse de Quentin Messys).

Le rédacteur de l'*Album littéraire*, M. François Servais Auguste Gathy, fils de Servais Gathy et de Charlotte Hubertine, née Le Nobbe, né à Liége, le 14 mai 1800, est venu en 1803 avec sa mère à Hambourg ; il y a séjourné jusqu'en 1840, et demeure à présent à Paris. M. Gathy est l'auteur de plusieurs ouvrages dramatiques, poétiques et satiriques, en langue allemande, de lettres écrites de Paris pendant la grande semaine de juillet 1830 (*Briefe aus Paris, geschrieben während der grossen Volkswoche* 1830 *von einem deutschen Augenzeugen an einen Freund in Deutschland.* Hambourg, 1831. in-12), sans nom de l'auteur, et d'une traduction du roman de Madame la princesse Constance de Salm-Dyck, intitulé : *Vingt-quatre heures d'une femme sensible, ou une grande leçon.* Bruxelles, 1824, in-8° (2).

(1) Le général Auguste Danican naquit en France (à Paris), le 28 mars 1763. Il mourut à Itzehoe (duché de Holstein), le 17 décembre 1848. Nous devons cette notice à l'obligeance de M. le docteur H. Schröder, qui a beaucoup connu le général Danican. (*Voir* aussi l'article de M. Schröder, dans le *Neuer Nekrolog der Deutschen,* 1848, t. II, p. 930, n° 251.

(2) *Voy.* les *œuvres diverses du baron de Stassàrt.* Bruxelles et Paris, 1854, p. 881-882.

(*Vier und zwanzig Stunden aus dem Leben einer Frau. Mit einem biographischen Vorworte.* Kiel, 1841, in 8°) (¹). Il a été rédacteur d'une Encyclopédie de musique (*Musikalisches Conversations-Lexikon. Encyclopädie der gesammten Musik-Wissenschaft*, etc., 2 verm. u. verb. Auflage. Mit 8 Stahlstichen und Musikbeilagen. Hamburg, 1840, grand in-8°), directeur pendant l'année 1834 du Journal politique (*politisches Journal*), imprimé à Hambourg, et collaborateur des journaux de musique de Leipzig et de Berlin, etc., etc. M. Gathy a fourni des articles de biographie au *Dictionnaire des Musiciens* de M. Fétis et à l'*Universal-Lexikon der Tonkünstler* de M. G. Schilling. *Voy.* la Notice bio-bibliographique communiquée par M. Gathy au rédacteur du *Lexikon der hamb. Schriftsteller bis zur Gegenwart*, 2ᵉʳ Band, Hamburg, 1854, pp. 440-446.

24. * *Archives du paupérisme et de la charité chrétienne.* Recueil destiné à indiquer les moyens de détruire ou d'adoucir les misères sociales, à signaler les principaux écrits publiés à cette intention, à faire connaître les institutions de bienfaisance ou de répression, ainsi que les efforts de l'esprit chrétien pour l'amélioration physique, morale et religieuse des populations; sous la direction de M. Amand Saintes, avec cette épigraphe :

« πλήρωμα οὖν νόμου ἡ ἀγάπη. »

S. Paul aux Rom. XIII, 10 (²), Paris, librairie de Joel Cherbuliez, place de l'Oratoire, 6; Genève, même maison, rue de la Cité; Hambourg, Herold'sche Buchhandlung, Rathhausstrasse, n° 5, 1848; Hambourg, imprimerie de J. J. Nobiling, in-8°. N° 1, janvier-février, pp. 1-128. N° 2, mars-avril, pp. 129-248. N° 3, mai-juin, p. 249-368. (Bibl. de la ville.)

Ce journal a été annoncé comme devant paraître tous les deux mois, à dater du 1ᵉʳ janvier 1848, par cahier de 1 à 8 feuilles.

Les nᵒˢ 1 et 2 contiennent un bulletin bibliographique, ou de

(¹) M. Gathy a consacré un article à la mémoire de Mᵐᵉ la princesse de Salm, dans le 11ᵉ cahier du journal *Janus*. Jahrbücher deutscher Gesinnung, Bildung und That, herausgegeben von V.-A. Huber. Berlin, 1845.

(²) Les couvertures des numéros 2 et 3 portent une autre épigraphe, empruntée à S. Paul aux Corinth. XII, 20, 25. H.



courtes analyses de 39 ouvrages allemands, français et anglais, sur les sciences sociales et qui tendent à l'amélioration des peuples, plus une chronique des faits divers relatifs au paupérisme, à la bienfaisance et à la charité.

Parmi les articles principaux on trouve les suivants : Le paupérisme est-il un élément nécessaire des sociétés humaines ? De l'économie politique dans ses rapports avec le paupérisme (à l'occasion des ouvrages de Smith, Say, Rau, Villeneuve-Bargemont, Droz, Garnier, Proudhon, de la Farelle). Congrès pénitentiaire, réuni à Bruxelles le 20-23 septembre 1847. La révolution française de 1848 et le paupérisme. La ville de Lubec et son administration des pauvres. Alexandre Vinet (1) et son opinion sur le socialisme.

M. Amand Saintes est né à Cotignac, département du Var, le 9 mars 1801. Depuis 1836 jusqu'en 1848, il a été pasteur de l'église réformée française à Hambourg. On trouvera la liste de ses écrits, publiés en 1825-1828, dans la *France littéraire* de M. Quérard, t. VIII, p. 391. En voici la continuation pour les années 1836-1847 :

Le règne de la Providence sur les nations ; discours, le 18 octobre 1836. Hambourg, in-8°.

Les combats en matière de religion et les règles qu'il faut y suivre ; sermon sur Timothée, VI, 12, prononcé le jour anniversaire de la bataille de Leipzig. Hambourg, 1839, in-8°.

La grandeur de l'homme et la prospérité d'un état ; discours prononcé le 18 octobre 1840. Hambourg, 1840, in-8°.

Discours sur les malheurs publics, prononcé à l'occasion de l'incendie qui a dévoré une partie de la ville de Hambourg, les 5, 6, 7 et 8 mai 1842. Se vend pour la caisse des secours pour les incendiés. Hambourg, Altona, Paris, in-8°.

Histoire critique du rationalisme en Allemagne, depuis son origine jusqu'à nos jours. Paris, 1841, in-8°.

Le même ouvrage ; deuxième édition, revue et augmentée. Paris, Hambourg, 1843, in-8°.

(1) Né à Ouchy, près de Lausanne, canton de Vaud, le 20 juillet 1797, et mort à Clarens sur les bords du lac de Genève, le 4 mars 1847.

Éclaircissement sur l'histoire critique du rationalisme en Allemagne, et réponse à quelques critiques dirigées contre cet ouvrage. Paris, Hambourg, 1842, in-8°.

Histoire de la vie et des ouvrages de B. de Spinosa, fondateur de l'exégèse et de la philosophie moderne. Paris, 1842, in-8°, avec le portrait de Spinosa.

Histoire de la vie et de la philosophie de Kant. Paris, Hambourg, 1844, in-8°; avec le portrait de Kant et un fac-simile.

Douze discours sur divers sujets de morale et de religion ; prononcés dans l'église réformée française de Hambourg. Paris, Genève, Hambourg, 1847, in-8°.

Le royaume des cieux sur la terre, ou recueil de discours sur les principales paraboles de l'Évangile, prononcés dans l'église réformée de Hambourg, 1847, in-8°.

F. L. Hoffmann,
de Hambourg.

Livres ayant appartenu à des monarques ou à des personnages célèbres.

Il est d'un intérêt réel pour les bibliophiles de connaître le sort des volumes qui ont fait partie de collections appartenant à des princes, à des écrivains illustres ou à des amateurs autrefois célèbres ; la valeur des livres qu'on reconnaît ainsi à l'aspect des armoiries des anciens propriétaires s'élève dans des proportions fort considérables. Il est d'ailleurs peu facile de rencontrer de ces volumes d'élite ; nous avons consulté une multitude de catalogues, ceux surtout des ventes faites à Paris depuis trente ans, et nous avons été surpris du petit nombre d'indications que nous avons pu recueillir. Nous espérons que les bibliophiles accueilleront ainsi, avec indulgence, le relevé que nous allons leur soumettre, relevé qui serait d'ailleurs susceptible de développements étendus, surtout si

l'on pouvait y comprendre les exemplaires que possèdent les grands dépôts publics, la Bibliothèque impériale de Paris surtout.

FRANÇOIS Ier. — Quintus Curtius, Aldus, 1520, in-8°; exemplaire porté au catalogue du libraire Téchener, à Paris ; le *Bulletin du bibliophile* donne, juillet 1853, un dessin de la reliure de ce beau volume.

Sallustius, Aldus, 1509, in-8°; 9 liv. st. 9 sh., Heber.

Hugonis Ambertani silve Francisci magni victoriam,..... Paris, 1516, in-8°; catalogue Renouard, 1818, t. II, p. 335; 9 shellings, à Londres en 1830.

Rime di Bembo, Vinegia, 1535, in-4°; 90 fr., Libri en 1847, n° 860.

Jamblichus de mysteriis Ægyptiorum, Venetiis, Aldus; 700 fr., Debure en 1853, n° 211.

HENRI II ET DIANE DE POITIERS ([1]). — Pindarus, Aldus, 1513, in-8°; 800 fr., Duriez en 1827, n° 1906.

La Sainte Bible, Lyon, J. de Tournes, 1557, 3 vol. in-fol., sur peau vélin ; 1,400 fr., W. et A. A. en 1841, n° 4.

Bembo, Historiæ Venetæ libri XII, Venetiis, apud Aldi filios, 1551, in-fol. (Bibliotheca Grenviliana, p. 69).

Theophrastus, Aldus, 1498, in-fol.; catalogue Renouard, 1818, t. I, p. 177.

Biblia latina, Paris, R. Stephanus, in-8°; 51 fr., Motteley en 1824, n° 2.

Plutarque, Vies, trad. d'Amyot, Paris, 1559, in-fol.; 491 fr., id., n° 2078.

Girone il Cortese, di L. Alamanne, Parigi, 1548, in-4°; 300 fr., Libri en 1847, n° 1092.

Livre de la génération de l'homme par Sylvius, trad. par S. Chrestien, Paris, 1559, in-8°; catalogue Motteley, 1841, n° 401.

La méthode curatoire de la maladie vénérienne par Th. de Héry, Paris, 1552, in-8°; un exemplaire sur vélin, avec le chiffre et les

([1]) Une planche représentant la reliure d'un volume de Diane de Poitiers, se trouve dans un volume publié par Gail en 1818, in-8°. *Lettres inédites de Henri II*, *Diane de Poitiers*, *Marie Stuart*, etc.

emblèmes de Diane de Poitiers, a été acquis en 1809, au prix de 200 fr., pour la Bibliothèque impériale.

P. Bembo, Historiæ Venetæ libri XII, Aldus, 1551, in-fol. Cet exemplaire, après avoir été adjugé à 120 fr. en 1803, vente Cotte, est entré dans la *Bibliotheca Grenviliana,* qui fait partie aujourd'hui du Musée britannique (catalogue, 1842, p. 69) et qui possède aussi (p. 700) un exemplaire du Suétone d'Alde, 1521, in-8°, aux armes de François Ier.

HENRI III. — Le Promptuaire des exemples des vertus et des vices, par Hanape, Anvers, 1569, in-8°; 75 fr., Ch. Buvignier en 1849, n° 47.

Quattro libri della imitatione di Christo, Vinegia, 1540, in-8°; 21 fr., Debure en 1836, n° 125.

Psautier, 1546, in-8°; 48 fr., catalogue M. en 1845.

Scævolæ Sammarthani Poemata, R. Stephanus, 1587, in-8° (catalogue Renouard, 1818, t. II, p. 338).

Stratagemi militari di Frontino, Venetia, 1574, in-4°; 60 fr., Lefèvre d'Allerange en 1851, n° 343.

Hecatommithi di G. B. Giraldi Cinthio, Vinegia, 1574, in-4°; 50 fr., id., n° 940.

L'Oratoire des religieux, composé par A. de Guévare, Paris, 1572, in-8°; 299 fr., Debure, n° 163.

Plutarque, trad. par Amyot, 1574, 14 vol. in-8; 10 liv. st. 10 sh., Noailles en 1835.

Heures de Nostre Dame, Paris, 1586, in-4°; catalogue Motteley, 1842, n° 31.

Œuvres de Philon, traduites par P. Bellier, Paris, 1575, in-fol., id., n° 261.

Devotes contemplations de Louis de Grenade, Paris, 1583, in-8°; catalogue J. G. en 1844, n° 18.

Les livres ayant appartenu à Henri III portent la devise : *Spes mea Deus.*

HENRI IV. — Les six livres des politiques de Justus Lipsius, 1590, in-8°; 6 fr. 25 c., Duroure en 1848, n° 362.

Recueil de quelques vers de Bertaut, Paris, 1602, in-8°; 71 fr., Nodier en 1844, n° 441.

LOUIS XIII. — Archimedis Opera, Paris, 1615, in-fol.; 280 fr., de Cotte en 1804.

Billon, le Fort inexpugnable de l'honneur du sexe féminin, Paris, 1555, in-4° (Bibliotheca Grenviliana, p. 79).

Traité des playes, par D. de Plunis Campy, 1623, in-8°; Motteley en 1824, n° 586.

ANNE D'AUTRICHE. — La Guerre des Suisses, traduite des Commentaires de César par Louis XIV, Paris, 1651, in-fol.; 40 fr., de Coislin en 1847, n° 432.

Les heureux augures du triomphe de Louis XIV, par le père Cassillac, capucin, Paris. 1665, in-4°; 24 fr., même vente, n° 482.

Boccace, des Dames de renom, Lyon, 1551, in-8°; 85 fr., catalogue Nodier en 1830, n° 899.

La Célestine, traduite par Jacques de Lavardin, Paris, 1578, in-16; 32 fr., Chalabre en 1833, n° 595, et 100 fr., Soleinne en 1844, n° 4812.

Heures en vers français, par Sanguin, Paris, 1660, in-4°; catalogue Motteley, 1842, n° 239.

Institution d'un prince chrétien, par J. Tulpin, Paris, 1567, in-8°; Motteley en 1824, n° 134.

J. Lipsii politicorum libri VI, Amsterd., 1632, in-32; 20 fr., Lefèvre en 1851, n° 2

Description de l'île d'Utopie, Paris, 1550, in-8°; 230 fr., Debure, n° 281.

La Chiromance de Patrice Tricasse, Paris, 1583, in-12; 94 fr., même vente.

Discours en forme de dialogue, traduit du latin, de G. Lindan, Paris, 1570, in-8°; 160 fr., même vente, n° 1350.

Introduction à la vie directe, par saint François de Sales, Paris, 1651, in-8°; 605 fr., même vente, n° 150.

Office de la Semaine Sainte, 1627; Motteley, 1841, n° 43.

Silius Italicus, de Bello punico, Paris, 1618, in-4°; même vente, n° 1030.

BOSSUET. — M. Hospitalii epistolarum Seu Sermonum libri VI,

Lugduni, 1562, exemplaire avec la signature de B.; catalogue Courtois, n° 1856.

Instruction sur la version du Nouveau Testament, publiée à Trévoux, 1703, 2 vol. in-12 ; 67 fr., de Coislin en 1847, n° 10.

Oraison funèbre d'Anne de Gonzague, Paris, 1685, in-4° ; même vente, n° 119.

Libri Salomonis, Paris, 1693, in-8°; catalogue Chalabre en 1833, n° 48.

MADAME DE SÉVIGNÉ. — Les Imaginaires et les Visionnaires (par Nicole), Liége, 1667 ; exemplaire avec la signature et quelques lignes de Mme de S.; 74 fr., Bérard en 1829, n° 35, revendu 75 fr Chalabre.

Traité des anciennes cérémonies de l'Église (par Porrée), 1673 ; 24 fr., Chalabre, n° 740.

MADAME DE MAINTENON. — L'Imitation de J. C., traduction de l'abbé de Choisy, Paris, 1692, in-12; 100 fr., Nodier en 1844, n° 20.

Divers écrits ou mémoires sur le livre intitulé : Explication des maximes des saints ; 150 fr., Debure, n° 159.

Lettres de saint Bernard, Paris, 1702, 2 vol. in-8° ; mis à 170 fr., catalogue Téchener, 1833, n° 1357.

Histoire de Louis XI, 1620, in-8°; catalogue Motteley, 1844, n° 607. (Exemplaire portant un écusson symbolique surmonté d'un soleil couronné et ayant de chaque côté un lion aussi couronné.)

LONGEPIERRE. — Cet amateur était contemporain de Louis XIV; les volumes qui lui appartenaient se connaissent aux insignes de l'ordre de la Toison d'or ; ils font les délices des bibliophiles assez heureux pour avoir réussi à s'en procurer. Nous en avons rencontré quelques-uns :

Bossuet, Exposition de la doctrine catholique, Paris, 1686, in-12; 75 fr., Nodier en 1844, n° 30.

Les Provinciales en quatre langues, Cologne, 1684, in-8°; 69 fr., Nodier en 1830, n° 34, et Chalabre, n° 56.

Le Comte de Gabalis (par l'abbé de Villars), Paris, 1670, in-12 ;

59 fr., même vente, n° 140, revendu 241 fr., Debure en 1853, n° 320.

De Martyrum cruciatibus, Ant. Gallonii liber, Paris, 1659, in-4°; vente Labédoyère en 1837, n° 1357.

Catullus, Traj. ad Rhenum, 1680, in-8°; 10 fr., Debure, exemplaire médiocre.

Valerius Maximus, Venetiis. Aldus, 1534, in-8°; 79 fr., même vente, n° 1849.

Senecæ Opera, Lugd. Bat., Elzev., 1639, 3 vol. in-12; catalogue Motteley, 1824, n° 310.

Augustini Confessiones, Elzev., 1675, in-12 (catalogue Renouard, 1853, n° 64 bis).

Pensées de Pascal, 1709, 2 vol. in-12 (cat. du libraire Téchener, 1853, n° 1241).

Du témoignage de la vérité dans l'Église (par Delaborde), Paris, 1714, in-12 (cat. Motteley, 1842, n° 319).

Simplicii commentarius in Epictetum, Lugd. Bat., 1640, in-4° (cat. Leblanc, 1843, n° 81).

Si les bibliophiles jugent ces notes dignes de leurs regards, nous ferons connaître le résultat de nos recherches à l'égard des bibliothèques de Racine, de Mme de Pompadour et d'autres personnages, amis des livres et célèbres à divers titres.

Dom Catalogus.

La littérature idéologue en Belgique.

Si notre pays n'a pas encore eu l'honneur d'ajouter un nom bien célèbre aux trois ou quatre cents noms de fondateurs de systèmes cosmiques, humanitaires ou philosophiques qui se partagent le grand empire de la raison humaine, il ne faut pas en conclure que chez nous les sciences purement spéculatives soient tout à fait négligées. Nous avons d'abord, ce que l'on a partout, des professeurs de logique, de morale et de métaphysique, dont les uns se traînent péniblement dans la vieille ornière du bon sens, tandis que les autres s'offrent de rallumer quelque lumignon allemand presque éteint,

mais ce n'est pas de ceux-là que je veux parler. Il y a une classe d'idéologues bien autrement intéressante. Ce sont ces navigateurs hardis qui, sans se lancer à pleines voiles sur ce vaste océan de l'idéal, qui renferme encore, il est vrai, tant de beaux rivages inexplorés, mais aussi qui contient tant d'écueils, pilotes aventureux qui, n'ayant pour toute boussole que leur imagination bondissante, s'en vont aux découvertes dans les régions voisines de celles où voyagea jadis le prince Astolphe. De ceux-là, notre chère Belgique en a possédé et en possède encore une valeureuse pléiade. L'histoire a depuis longtemps enregistré les beaux noms de Gropius Becanus, de Schieckius, de de Grave, d'Hoverlant de Beauwelaere, de Bousmar, et de tant d'autres. Je me propose de passer, de temps en temps, en revue les soubresauts de la *Folle du logis* en Belgique, et de faire connaître, aux lecteurs du *Bulletin*, les publications les plus importantes des abstracteurs de quintessence qui travaillent sous le ciel de notre patrie. Mais je prie les intéressés de vouloir bien croire que je parle sans méchanceté aucune, que je reconnais de nombreux degrés en idéologie et que Grégoire de Saint-Vincent et Van Helmont ont été à la fois de grands hommes et de mauvais idéologues. Je confesse encore que des idées hardies sont parfois très-respectables et que le génie a eu souvent des conceptions qui, au premier abord, épouvantaient et faisaient frissonner le monde et ont fini cependant par devenir des axiômes de la sagesse humaine. Ces réserves faites, je commence ma revue.

POSITIF ! ! !

Les vraies mathématiques aux prises avec la pierre philosophale par la solution du problème de la quadrature du cercle, qui présente à l'intelligence une nouvelle existence, une nouvelle astronomie et une nouvelle philosophie; par Ter. Joseph O'Donnelly, auteur de plusieurs découvertes en sciences. 9e édit., positive et correcte. Bruxelles, 1854 ; VI-248 pag., in-18.

Nous avions déjà parlé (p. 44) d'un ouvrage latin du même auteur et portant pour titre : *Solutio de circuli quadratura,* etc. Je présume que les deux ouvrages n'en forment qu'un seul, en deux langues diverses. J'avoue cependant qu'ayant essayé de les comparer, je

n'ai pu m'assurer si l'un était la traduction de l'autre. Si le livre latin est obscur, le livre français est rempli de ténèbres opaques. Voici quelques phrases de la préface, qui expliqueront à nos lecteurs le but et le sujet de l'ouvrage :

« Depuis quatre mille ans, la vérité ne retirait des sciences aucun secours : les mathématiques restaient muettes, la philosophie sourde, la théologie semblait bégayer au point de n'être entendue que de près, pendant que l'astronomie, comme une grande baleine, ne faisait que bousculer les éléments supérieurs.....

« L'objet de cet ouvrage est, entre autres, d'exposer aux yeux les points culminants de la sublime destinée (de l'homme) qui s'étalent pour lui au sommet de la vraie existence.

« Le livre premier de ce volume est entièrement consacré au point fondamental, et les livres suivants aux résultats. Seulement, chaque livre est mis en contribution pour rendre hommage, selon sa nature, aux arguments spéciaux qui établissent la solution du grand problème.

« C'était avec une douleur profonde que je me voyais obligé à interrompre l'exposé des découvertes par cette nécessité constante de rapporter chaque sujet au fait de la quadrature, parce que, en même temps qu'il me prenait un espace précieux qui serait mieux occupé par d'autres nouvelles, cette profusion continuelle des preuves m'a fait blaser de l'ennui, et la nécessité d'en fournir à une extravagance aussi illimitée semblait me ravir le dernier prestige qui m'attachait à mon espèce ; etc. »

Comment vous donner une idée d'un ouvrage qui s'annonce ainsi et qui renferme tant de grandes choses ? Ce serait aussi difficile que de chercher à comprendre le langage de l'auteur. Enfin, pour le peu qu'un pauvre profane comme moi a pu y saisir, il m'a semblé que l'auteur parle beaucoup de Nemrod, de l'Obélisque de Louqsor, de la création du monde et de l'avenir de l'humanité. Quant à vous dire de quelle manière il explique son théorème de la quadrature du cercle, c'est chose impossible : il faudrait pour cela être tout à fait au courant de la nouvelle géométrie inventée par le savant émule d'Euclide. Or, je suis loin d'avoir reçu toutes les grâces accordées à l'auteur. Écoutez-le : « Il faut que la volonté du Seigneur soit faite, il donna à son serviteur (c'est l'auteur) la clef de toutes les sciences,

soit dans le ciel, soit sur la terre, accompagnées de l'équerre avec lequel il a taillé la création; comme s'il disait : va, passe cela sur des montagnes et sur les vallées, sur la terre et sur la mer, pour que mon peuple puisse, en reconnaissant la trace de mes mains, être ramené à mes lumières.

Le serviteur donc reçoit la quadrature du cercle, talisman de sa troisième mission; et il se présenta de nouveau devant les magiciens, il leur montre une ligne droite, qui tournait autour d'un centre, ce qui représentait la fraction de la troisième personne de la Très-Sainte Trinité, à la création : en limitant un espace circulaire pour la courbe, qu'elle décrivait, c'était le rayon du cercle. »

Parmi les autres ouvrages de l'auteur, nous citerons : *Mémoire adressé à Mgr. Gros, évêque de Versailles, à l'occasion de la découverte de la langue originelle;* br. in-8°. — *La Découverte prodigieuse, présentant la signification primitive des mots contenus dans le premier chapitre de la Genèse, pendant le règne de la nature pure, soit avant la chute de l'homme, ainsi que plusieurs illustrations sur les événements primordiales;* br. in-8°. — *Traduction des hiéroglyphes de l'obélisque de Louqsor à Paris. Présentant un aperçu abrégé de la vie du fondateur, la traduction de la première façade à l'imitation du style original, les principaux événements qui ont suivi le déluge et qui ont donné le ton à l'histoire ancienne : notions des plus authentiques et des plus exactes accueillées sur les inscriptions hiéroglyphiques et par les révélations du mécanisme de la langue originale, etc. — The academy of elementary music. Méthode universelle et particulière de piano et du chant. Ouvrage qui réunit au meilleur système de notation moderne, la physiologie du chant, l'anatomie des organes vocaux, l'explication du mécanisme, physiologie et métaphysique des sons modulés, simples et articulés.* »

Ces titres, un peu longs, suffisent pour faire connaître le contenu des ouvrages. Comme l'auteur tient fortement à cette langue originelle ou originale qu'il a découverte, il s'en est servi pour écrire ses livres. Or, comme l'humanité a un peu oublié l'idiôme que parlaient Lamech et Mathusalem, je crains fort que, s'ils revenaient aujourd'hui, ils ne *clament dans le désert,* comme dit, je crois, Rabelais.

Vérités positives. Rapports entre les vérités physiques et les vérités morales; (par C. Fusnot). Bruxelles, 1854. br. in-12, 31 pages.

Dans ce petit volume vraiment curieux, l'auteur passe en revue les plus hautes questions de la philosophie humaine et cherche à les résoudre par leurs analogies avec..... avec quoi, s'il vous plaît? avec les parties du corps de l'homme : « L'analogie, comme le dit l'auteur dans une de ses épigraphes, l'analogie est la clef d'or qui ouvre tous les mystères de la création et de la religion. » Voyons un peu la méthode suivie par notre philosophe. Dans le premier chapitre, § 1er, il traite des pouvoirs, de leur origine, leurs attributs et leur place à chacun. Au § 2, les pouvoirs divin, religieux et civil démontrés par le bras.

Laissons parler le livre :

> Qui a cru à nos paroles? A qui le bras de Dieu a-t-il été révélé? Il porte sur son épaule la marque de sa principauté. Isaïe.

« La lettre ou la forme de ce texte, c'est le Christ portant sa croix, qui le rend principe de notre salut et en voici l'esprit ou le fond, démontré par le bras de l'homme semblable à celui du Sauveur. L'arc-boutant de chaque épaule (pôle) ou la clavicule forme le *C*, lettre initiale de commencement ou principe, attribut divin du Créateur et du Christ conservateur ; à cet arc-boutant formant le *C*, tient le bras, fait d'un seul os, qui se termine en triangle par le coude et représente ainsi le pouvoir d'un seul Dieu en trois personnes ; puis à ce bras, emblème du pouvoir divin, s'unit l'avant-bras, formé de deux os représentant les pouvoirs religieux et civils, issus de ce premier principe. L'os intérieur, appelé *cubitus*, se joignant au pouce, qui est à lui seul une démonstration de Dieu, comme dit l'Anglais Pope, figure le pouvoir religieux. Enfin, l'os extérieur de l'avant-bras, le rayon, se termine au petit doigt et simule le pouvoir temporel; il est séparé du pouce par trois doigts qui représentent encore l'unité trinitaire au milieu de ces deux pouvoirs, qu'elle soutient pour en être soutenue. Ainsi, on le voit, l'analogie est complète : ces deux os de l'avant-bras marchent de concert et séparés sur une ligne parallèle, comme les deux pouvoirs qu'ils représentent, pour agir ainsi qu'eux, et à l'instar du corps et de l'âme, suivant leurs attributs divers, dans leurs sphères respectives,

et servir de comparaison, par ce double modèle, au gouvernement de l'édifice social, religieux et politique, et pour montrer une seconde fois que les pouvoirs religieux et civil doivent premièrement s'inspirer des lois divines et en être eux-mêmes des modèles, pour les faire respecter et l'être à leur tour. Le pouce et le petit doigt qu'ils représentent, se tiennent de chaque côté et en face des mains qui simulent les tables de la loi du Seigneur, dont nous donnons le détail au chapitre de la constitution charnelle et spirituelle de l'homme.

Conclusion et analogie.

Les pouvoirs religieux et civil sont donc aussi inséparables que le corps et l'âme dans l'homme, et que les deux os de l'avant-bras, qui le représentent à l'instar du corps et de l'âme. »

Cette citation, un peu bien longue, suffira pour faire connaître la métaphysique de notre nouveau Pythagore. Je passerai sous silence le paragraphe où il démontre que les *pouvoirs de l'homme et de la femme unis en mariage sont représentés par la jambe et le pied*, et celui où l'on prouve que *la grande semaine de la création est représentée dans le bras de l'homme fait à l'image de Dieu,* parce que, dit le livre, « les six articulations du bras avec la main et les doigts forment un tout qui se tient et se mène (semaine), pour nous rappeler la chaîne de la création de l'univers, etc. » Disons pourtant que « le nombre 30 est symbolique parce qu'il est *dix-vingt* (divin). » Comme on le voit, les calembourgs jouent un grand rôle dans ce système. C'est tout au moins une idée neuve que de les appliquer à l'explication des grands problèmes que l'humanité s'efforce de résoudre depuis 6000 ans. Si l'auteur ne nous semble pas éclaircir beaucoup les questions par ce moyen, il est juste de dire qu'il ne les embrouille pas, et c'est déjà un grand mérite. Il peut dormir en paix sur cet oreiller de gloire.

Mélanges bio-bibliographiques tirés d'une collection d'autographes.

Lettre de Daniel Elsevier *à l'abbé* Ménage [1].

Monsieur,

Nous n'avons jusques à steure peu commencer à vos poèmes à cause de la multitude des ouvrages qu'avons soubs la presse, d'autre part serions bien aise de l'imprimer sur du papier que Monsr le Goux nous doibt envoyer de Paris [2] qui est le plus beau qu'ayons jamais veu, de l'envoi duquel il ne nous a pas encore donné advis et à ce sujet nous luy escrivons presentement. Si neantmoins vous estes pressé pour cet ouvrage [3] nous le commencerons sur de bon papier qu'avons présentement mais nous aimerions mieux de l'imprimer sur le papier du dit le Goux. Nous ferons le Textuaire du Cours civil (?) d'une lettre un peu plus grosse que celle dont je vous ay montré l'Essay estant à Paris.

Nous avons bien envie d'imprimer une Bible vulgaire en latin en 12 de petit texte le plus correctement et élégamment que faire se pourra [4], mesme avions pensé d'y adjouster quelques belles taille douces ; sur ce nous vous prions de nous faire sçavoir vostre sentiment et qu'elle edition vous nous conseillez de suivre. Estant à Paris Monsr Petit me dit que Monsr Vitré en imprimait une in-folio dont

(1) Cette lettre, dont l'original appartient à M. Lemperz à Cologne, fait partie des *Bilderhefte* dont il a été parlé à la page 159 de ce volume.

Les allusions faites à un séjour à Paris et la confrontation de l'écriture avec celle d'une lettre renfermée dans le 2e volume de l'Isographie mettent hors de doute que c'est Daniel qui l'a écrite au nom de la raison commerciale.

(2) Ceci confirme l'assertion de M. Kirchhoff (*Beitræge zur Geschichte des deutschen Buchhandels*, 2e Bændchen, p. 20), que les Elsevier tiraient de grandes quantités de papier de la France.

(3) Ces poésies ont paru en 1663, In-12 ; il s'en trouve une à la page 114, adressée à Daniel Elsevier.

(4) Ce projet n'a point été exécuté.

il faisait grand cas ; quand celle-là paraîtra nous serions bien aise de sçavoir le iugement qu'on en fera alors.

Je vous suis infiniment obligé de l'honneur que m'avez fait estant à Paris et voudrais estre capable de vous pouvoir tesmoigner mon resentiment et quelque occasion s'offrit pour pouvoir montrer avec quel cele et affection sommes

Monsieur

Vos Tres h. et Très obéissants serviteurs
LOUYS et DANIEL ELSEVIER.

D'Amsterdam le 10me may 1662.

VARIÉTÉS.

Bibliothèque royale de Belgique. — Nous extrayons du rapport général sur la situation de la Bibliothèque royale de Bruxelles, présenté au gouvernement, le 14 octobre 1854, par M. Alvin, conservateur en chef, et résumant deux rapports spéciaux antérieurement présentés par ce fonctionnaire, les passages suivants, relatifs aux catalogues de cette vaste collection ainsi qu'aux nouvelles acquisitions faites depuis 1850 :

Le premier, le plus impérieux besoin d'une bibliothèque publique, c'est un catalogue et, sous ce rapport, notre établissement, j'ai regret de devoir en convenir, est loin de répondre à sa mission. Je sais bien que les principales bibliothèques de l'Europe se trouvent dans des conditions tout aussi fâcheuses ; mais partout aussi on sent le besoin de sortir de cette situation et nous avons vu les efforts et les dépenses immenses que le gouvernement français s'impose dans

ce but, dépenses longtemps infructueuses, mais qui ont enfin produit des résultats. On sait avec quelle magnificence le *British Museum* en use aussi à l'égard de son catalogue qui sera un véritable monument. Notre dépôt ne prétend point à d'aussi brillantes destinées, et il ne réclame point des dépenses aussi considérables. L'importante opération de la fusion de nos trois fonds peut s'accomplir avec des ressources qui n'excèdent point la mesure des sacrifices que le pays a toujours su s'imposer dans l'intérêt du progrès intellectuel.

Le meilleur moyen de démontrer l'utilité de cette opération, c'est de bien faire connaître quel est aujourd'hui l'état de nos catalogues. Je l'essayerai avec franchise, sans grossir le mal et sans chercher à le dissimuler.

PREMIÈRE SECTION.

Comme on l'a vu par les détails que l'on vient de lire sur l'origine de la Bibliothèque royale, trois fonds distincts en forment la 1re section. Le *fonds Van Hulthem* possède un catalogue, imprimé avant l'acquisition que le gouvernement en a faite. Ce travail, en six volumes in-8°, dont le dernier est exclusivement consacré aux manuscrits, se compose de 31,685 numéros désignant un nombre égal d'ouvrages distincts. Rédigé par feu M. le professeur Auguste Voisin, il reproduit un nombre très-considérable d'annotations dues à la plume de M. Van Hulthem. Ce patient et infatigable collecteur avait coutume d'écrire, sur les gardes des livres qu'il achetait, des notes bibliographiques et historiques auxquelles son érudition solide donne une valeur scientifique qui augmente le prix des exemplaires où il a déposé le fruit de longues études. Aussi le catalogue Van Hulthem, grâce à ces précieuses notes, jouit d'une réputation méritée dans la librairie et parmi les savants qui s'occupent de l'histoire des provinces belgiques.

Il n'existe d'autre catalogue du *fonds de la ville* de Bruxelles que les sept volumes manuscrits grand in-folio, rédigés par La Serna Santander. Tous les accroissements que ce fonds avait reçus jusqu'au jour où le gouvernement en a fait l'acquisition pour le réunir à la Bibliothèque royale, ont été successivement inscrits sur les pages blanches conservées dans ce but; mais ces additions et inter-

calations ont rendu le catalogue d'un usage très-difficile ; les recherches y sont laborieuses et peu sûres.

Enfin les accroissements sont, depuis 1838, l'objet d'une publication annuelle qui compte aujourd'hui quatorze livraisons ; la dernière, comprenant les acquisitions effectuées en 1853, a paru au mois d'août de la présente année.

Les deux premiers fonds, celui de Van Hulthem et celui de la ville, sont divisés d'après le même système, sauf quelques légères différences, système que l'on désigne par le nom du savant libraire *de Bure*. Mais il n'en est pas de même des nouvelles acquisitions. Mon prédécesseur, qui a présidé à l'installation de l'établissement, a cru devoir arrêter d'abord un plan de classification mieux en rapport avec l'état des connaissances humaines que ne l'étaient les systèmes usités jusque-là. La division adoptée par lui comprend dix classes.

La publication annuelle que fait la bibliothèque du catalogue de ses accroissements n'est à proprement parler qu'un inventaire ; les ouvrages y sont rangés, dans chaque classe, d'après l'ordre alphabétique. Les recherches y sont donc longues pour le lecteur, qui doit compulser quatorze livraisons, chaque fois qu'il veut s'assurer de la présence d'un livre.

Mais les employés chargés du service de la salle de lecture ont à leur disposition un catalogue sur feuilles volantes, qui satisferait à toutes les recherches, si l'on avait mis plus de constance à suivre les prescriptions qu'avait arrêtées mon prédécesseur. Les bulletins qui forment ce catalogue doivent contenir le titre exact de l'ouvrage avec le nom de l'auteur en tête ; quand l'auteur est connu, c'est ce nom qui sert pour le classement alphabétique ; lorsque l'ouvrage est anonyme, c'est le titre même. Une colonne du bulletin est réservée pour recevoir le chiffre de la classe dans laquelle le livre a été placé, ainsi que la marque de la subdivision et l'indication du format, de manière que l'employé le plus novice puisse, au moyen de ces marques, aller mettre la main sur le volume.

Les douze premières livraisons du catalogue de nos accroissements concernent l'administration de mon prédécesseur et l'intérim de six mois qui a suivi le décès de M. le baron de Reiffenberg. Toutefois, la 12e livraison s'arrêtant au 31 décembre 1850, contient

quelques livres acquis pendant les trois premiers mois de ma gestion. Je n'ai, pour ainsi dire, rien changé dans le mode suivi avant moi pour cette impression. J'ai seulement rejeté dans la dixième et dernière classe toutes les livraisons d'écrits périodiques ainsi que les volumes ou parties de volumes des ouvrages en cours de publication édités pendant l'année.

En commençant une nouvelle série par les années 1851 et 1852, j'ai formé la dixième classe de la liste générale alphabétique de tous les écrits périodiques et de tous les ouvrages en cours de publication que reçoit la bibliothèque depuis sa création ; une colonne y a été réservée pour indiquer, en regard de chaque titre, les livraisons ou volumes qui ont été reçus dans l'année ; on y a aussi placé, pour mémoire, le titre des publications momentanément interrompues.

Les accroissements du cabinet de *numismatique* et ceux du cabinet des *estampes* ont également trouvé leur place dans le catalogue, ce qui n'avait pas eu lieu précédemment.

Les détails dans lesquels je viens d'entrer démontrent mieux que tous les raisonnements de quelle utilité serait un catalogue général. Je me suis longtemps préoccupé des moyens de procurer cette grande amélioration à l'établissement qui m'est confié, et quelques essais m'ont mis du moins à même de juger de l'étendue du travail et de l'importance des dépenses qu'il exigerait. La confection d'un catalogue général doit marcher de front avec un nouvel emménagement des livres et une fusion des trois fonds pour ne former qu'un ensemble. Quand ce remaniement s'opère sur une masse de plus de deux cent mille volumes, il exige du temps, des bras et de l'espace. Dans le courant de l'été de 1851, votre honorable prédécesseur m'autorisa à me servir de personnes étrangères à la bibliothèque et à payer extraordinairement quelques employés de l'établissement, travaillant hors des heures du service, afin de tenter un essai de fusion sur l'une des classes. En quatre mois, l'opération fut menée à bonne fin pour la *théologie,* classe dans laquelle on compte au delà de cinq mille numéros, environ dix mille volumes. Un subside de mille francs a suffi pour payer la copie des bulletins et le travail de déplacement des livres. L'employé que je chargeai de conduire l'opération et de faire le classement ne reçut, il est

vrai, aucune indemnité ; mais il lui est tenu compte de ce travail; de surnuméraire qu'il était, il obtint, l'année suivante, une nomination officielle et un traitement.

En me faisant par cet essai une idée à peu près exacte de ce que pourrait coûter la fusion complète des trois fonds de la première section de la bibliothèque, je me suis aussi convaincu que les ressources annuelles ordinaires de l'établissement ne sauraient y pourvoir, et qu'il faudrait y employer des subsides extraordinaires et un personnel tout spécial et nécessairement temporaire.

Le travail pourrait à mon avis s'effectuer en cinq à six ans ; il coûterait au moins *trente mille francs,* non compris, bien entendu, l'impression du catalogue.

Mais une condition préalable et sans laquelle il serait inutile de commencer l'opération, c'est une augmentation considérable de local ; ce que j'établirai ci-après à la dernière évidence.

Cabinet de numismatique.

La première section de la Bibliothèque royale comprend, comme je l'ai déjà dit, un cabinet de *numismatique* et une collection d'*estampes.* Il u'y a de catalogue imprimé ni pour l'un ni pour l'autre.

Lorsque les médailles appartenaient encore à la ville de Bruxelles, le savant Lelewel voulut bien se charger de les mettre en ordre et de les décrire. Nous possédons le manuscrit de son remarquable travail. Il a été continué avec activité par M. Piot, actuellement conservateur pour cette spécialité ; la rédaction des bulletins du catalogue est à peu près au courant, pour ce qui concerne les monnaies et médailles du moyen âge et des temps modernes. Quant à l'importance de la collection, elle forme un total de 11,281 pièces, soit 3,312 antiques et 7,969 concernant le moyen âge et les temps modernes. La partie des antiques n'offre pas un très-grand intérêt. La série des monnaies grecques est pauvre, elle se compose de 68 pièces de peu de valeur. Les monnaies gauloises sont au nombre de 12. Les monnaies de familles romaines de 29 : elles sont toutes communes. Les monnaies romaines, tant du haut que du bas empire, sont au nombre de 3,203. Une bonne partie de ces pièces mériterait d'être mise au rebut à cause de leur mauvais état de conservation. Cette série a donc peu d'importance et il faudrait, pour

lui en donner, pouvoir y consacrer des sommes considérables. Les médailles grecques ou romaines, dans un bon état de conservation, ne peuvent plus s'obtenir à moins d'y mettre des prix qui varient de 100 francs à 3,000 francs la pièce. C'est pour cette raison que nous nous attachons surtout à réunir les monnaies, médailles, jetons et méreaux du moyen âge et des temps modernes. Ils ont un intérêt plus direct pour le pays, ils deviennent même des éléments très-utiles pour les travaux des savants qui s'occupent des détails intimes de notre histoire; ils forment donc la série la plus importante de notre cabinet. On y rencontre un nombre considérable d'exemplaires d'une grande rareté.

Cabinet des estampes.

Le cabinet d'estampes est moins connu qu'il ne le mériterait, eu égard au nombre et à la valeur des pièces qu'il renferme. Mais ce qui donne un prix considérable à une collection de ce genre, c'est un bon classement, une détermination exacte des épreuves, conditions sans lesquelles on ne saurait en tirer aucun fruit. Malgré de louables efforts de mon prédécesseur et du fonctionnaire chargé spécialement de ce service, plusieurs causes, tout à fait indépendantes de la volonté de ce dernier, ont retardé l'organisation du cabinet des estampes, de sorte que je puis dire qu'en entrant en fonctions, j'ai trouvé que tout, ou à peu près, restait à faire dans cette partie du dépôt.

Je me suis réservé dès lors le travail de classement et la confection du catalogue du cabinet des estampes, et après trois années laborieusement employées, la moitié à peine de la collection est classée, et encore le classement n'est-il que très-sommaire.

Pour se rendre bien compte de l'importance de cette collection, il suffira de connaître les éléments qui la composent.

La ville de Bruxelles possédait une quantité considérable d'estampes desquelles il n'avait jamais été fait de classement. Destinées probablement à servir à l'étude des jeunes artistes, elle avait été déposée pendant plusieurs années chez le peintre Paelinck et, après la mort de celui-ci, chez M. Braemt, graveur de la Monnaie et de la Société Générale pour favoriser l'industrie nationale, lequel avait également reçu en dépôt chez lui les pièces du médaillier. C'est du

domicile de l'honorable artiste que les deux collections ont été transportées à la Bibliothèque royale, après la convention intervenue entre la ville et le gouvernement.

La majeure partie des estampes recueillies par la ville provenait de la même source que les livres de la bibliothèque. C'étaient, le plus souvent, de volumineux recueils rassemblés dans les couvents, en particulier dans les maisons professes de la Compagnie de Jésus, et servant à distraire les malades pendant leur séjour à l'infirmerie.

Ces recueils, dans lesquels se rencontrent des pièces d'une grande rareté et par cela même très-précieuses, rassemblaient, dans un certain pêle-mêle, les œuvres des maîtres de toutes les écoles ; le seul ordre auquel on se soit astreint, c'est l'ordre chronologique des sujets.

Il n'est guère possible de faire une évaluation rigoureusement exacte du nombre des pièces contenues dans ces immenses registres; il s'en trouvait plusieurs milliers dans un seul volume où, pour gagner de l'espace, on les avait collées dos à dos de manière à couvrir complétement les pages. Aujourd'hui toutes ces pièces ont été décollées et soigneusement lavées (sans emploi d'aucune matière mordante). Elles sont distribuées provisoirement d'après l'ordre alphabétique des noms des graveurs. Elles forment une masse de plus de quarante mille estampes, parmi lesquelles il y a une quantité considérable de doubles. La majeure partie de ces images n'a pas beaucoup de valeur sous le rapport de l'art, mais, quelque médiocres qu'elles soient, elles seront utiles pour indiquer les diverses phases que la gravure a parcourues dans nos provinces depuis la fin du xvi[e] siècle. Il s'y trouve aussi, comme nous l'avons déjà dit, beaucoup de belles et précieuses épreuves.

Ces estampes de la ville vinrent se joindre, en 1841 et 1842, à la collection Van Parys dont le gouvernement avait fait l'acquisition en 1839. Celle-ci, distribuée dans 69 portefeuilles, comprenait 14,318 pièces. Le classement en était fort défectueux.

Enfin, comme pour les livres, nous avons, dans le cabinet des estampes, la partie des accroissements, c'est-à-dire, tout ce qui a été acquis à des marchands ou aux ventes publiques, depuis la création de l'établissement, notamment un grand nombre de pièces qui

faisaient partie de la collection Van Hulthem et que son héritier M. de Bremmaecker, fit vendre à Gand.

« La vente publique du cabinet d'un autre amateur gantois (M. Brisard) nous a aussi procuré une suite de précieux nielles qui ne sont point le moindre ornement de notre dépôt.

« L'obstacle principal qui s'est opposé à l'avancement du travail relatif au classement des estampes, c'est le défaut de local convenable pour les disposer. Tout absolument manquait sous ce rapport, et, bien que la situation ait été améliorée depuis trois ans, il reste encore beaucoup à faire pour que nous puissions offrir aux artistes l'usage facile des ressources que nous possédons.

« Au nombre des objets formant la collection Van Parys, se trouvaient soixante et dix-sept planches de cuivre gravées. M. le comte Amédée de Beauffort, membre de la commission de la Bibliothèque, avait aussi donné à notre dépôt quelques anciens cuivres conservés dans sa famille. Afin de juger de la valeur de ces gravures, j'en fis tirer, en 1852, quelques épreuves qui, réunies en un seul volume, forment le commencement, bien mince, il est vrai, d'une *chalcographie belge*; il comprend 96 planches dont plusieurs ne sont pas sans mérite et pourraient encore fournir de bons tirages. Depuis lors le gouvernement a fait déposer à la bibliothèque tous les cuivres qui lui appartiennent, soit qu'ils se trouvassent dans quelques établissements publics, soit qu'ils eussent servi à illustrer des publications faites aux frais de l'État. La liste en a été insérée dans le catalogue des accroissements des années 1851, 1852 et 1353.

DEUXIÈME SECTION.

« La deuxième section (bibliothèque des manuscrits) est beaucoup plus avancée que la première sous le rapport des catalogues. Le conservateur M. le chevalier Marchal en a rédigé et publié, en 1842, l'inventaire qui comprend 18,000 numéros. Deux volumes du catalogue descriptif ont également été imprimés à la même époque. Ces volumes, de près de 900 pages in-folio accompagnés de 250 d'introduction historique, comprennent la description des manuscrits des deux premières classes presque en entier. Il reste à imprimer la suite de la deuxième classe, contenant l'histoire de la

principauté de Liége, l'histoire ecclésiastique des Pays-Bas, etc., etc., et les troisième et quatrième classes.

« Tous les inventaires, répertoires et catalogues manuscrits sont au courant pour les 21,000 ouvrages environ contenus dans nos 10,500 volumes, et le plus grand ordre règne dans cette section.

« Il en est de même des *incunables,* au nombre de 2,800 numéros, transportés à la deuxième section en 1850, et dont M. Marchal a achevé le catalogue et les divers répertoires.

« Le public peut se procurer, à la librairie de M. C. Muquardt, tout ce qui a été imprimé des catalogues de la Bibliothèque royale.

ACQUISITIONS.

« L'accroissement de la Bibliothèque royale est annuellement assez considérable; il est dû, en majeure partie, à l'emploi des fonds votés pour ce service au budget du département de l'intérieur, mais les dons des particuliers et des gouvernements étrangers y concourent pour une part qui n'est pas sans importance.

« Le dépôt a aussi trouvé quelques ressources dans l'*échange* des *doubles,* particulièrement en fait de médailles et d'estampes.

« Voici quelques détails qui donneront une idée exacte des accroissements, sous ces divers rapports, depuis 1850.

« Les achats ont absorbé, pendant les quatre années, une somme de 83,961 fr. 58 c., répartie ainsi qu'il suit :

« En 1850, 20,008 fr. 28 c.

« En 1851, 17,548 fr. 42 c.

« En 1852, 22,689 fr. 60 c.

« En 1853, 23,715 fr. 28 c.

« Les objets acquis sont :

« En 1850, 1,647 volumes imprimés, 55 médailles, 84 manuscrits.

« En 1851, 874 volumes imprimés, 182 estampes, 538 médailles, 12 manuscrits.

« En 1852, 1,875 volumes imprimés, 271 estampes, 678 médailles et 176 manuscrits.

« En 1853, 2,892 volumes imprimés, 461 estampes, 375 médailles et 73 manuscrits, soit pour les quatre années, 7,288 volumes imprimés de tout format, 914 estampes, 1,646 médailles, monnaies et jetons, et 345 manuscrits.

« Dans l'énumération pour les années 1851, 1852 et 1853, ne sont point compris les ouvrages en cours de publication, non encore terminés, ni les livraisons de journaux ou autres écrits périodiques auxquels l'établissement est abonné. Ils absorbent une somme de 5,000 francs sur le chiffre indiqué ci-dessus, et forment au delà de mille volumes par an.

Les dons et les échanges figurent dans ces accroissements pour une part assez importante. Nous avons reçu en cadeaux 1,264 volumes imprimés, 109 estampes, 799 médailles et 112 manuscrits. Par voie d'échange, nous avons obtenu 15 volumes imprimés, 29 estampes, 264 médailles ou monnaies et un manuscrit.

« Un don qui ne figure point dans l'énumération ci-dessus, mérite une mention spéciale, c'est le portefeuille du peintre Henri de Caisne, formant six volumes in-quarto, et contenant au delà de trois mille pièces : estampes, dessins, croquis et calques, rangés par ordre chronologique et formant, pour chaque époque de l'histoire ancienne et moderne, une série de modèles extrêmement utiles à consulter sous le rapport des mœurs, des costumes, des ameublements, enfin de tout ce qui présente le tableau de la civilisation des peuples.

« Ce don précieux a été fait à la Bibliothèque royale, après la mort de l'artiste, par ses frères : MM. Joseph de Caisne, membre de l'Académie des sciences de Paris et professeur au Muséum d'histoire naturelle, et Pierre de Caisne, médecin dans l'armée belge. Il sera publié, selon le vœu des donateurs, un catalogue spécial de cette collection que le gouvernement s'est engagé à ne point diviser.

« On sait que le peintre Henri de Caisne, mort à Paris dans le courant de l'année 1852, était né dans notre capitale, qu'il avait fait ses études littéraires au lycée de cette ville et commencé ses études d'artiste à l'Académie de Bruxelles. Ses frères, respectant non pas une volonté formellement exprimée, mais une intention présumée de celui qu'ils venaient de perdre, ont voulu, par ce don fait à sa ville natale, consacrer le souvenir que l'affection de l'artiste, bien que nationalisé à l'étranger, avait toujours vouée à sa première patrie.

« C'est le conservateur en chef qui est chargé par le règlement de faire toutes les acquisitions ; mais le choix des livres est soumis à

quelques sages conditions qui ont pour objet de prévenir les abus.

« Voici quel est le mode suivi pour les achats : tous les trois mois, le conservateur en chef adresse au conseil d'administration une liste de *desiderata,* afin d'obtenir, aux termes de l'art. 22 du règlement, l'autorisation de les acheter, soit immédiatement, quand ce sont des livres que l'on trouve dans le commerce, soit à la première occasion, quand il s'agit de livres devenus plus rares.

« Pour former cette liste, on se sert des éléments suivants :

« 1° Chaque jour, il est fait un relevé des livres refusés, *comme manquant,* soit à la salle de lecture, soit par le bureau du prêt à l'extérieur. Ceux de ces ouvrages qui offrent un intérêt réel sont seuls portés sur la liste.

« 2° Les catalogues de librairie, les revues bibliographiques sont dépouillés chaque mois, et il est fait, en même temps, un examen sommaire des livres nouveaux dont les principaux libraires de Bruxelles ont l'obligeance de soumettre un exemplaire à notre inspection.

« 3° Enfin, les catalogues des ventes publiques sont aussi étudiés avec le plus grand soin. Pour ce genre de ventes, on conçoit qu'on a rarement le temps de remplir toutes les formalités du règlement; alors une autorisation plus générale est donnée au conservateur en chef, à charge de rendre compte. Les ventes publiques présentent, en effet, les occasions les plus avantageuses, et il est un grand nombre d'ouvrages que l'on ne peut se procurer que par cette voie, à moins de consentir à en donner des prix exorbitants.

« Les listes des *desiderata,* visées par le conseil d'administration, et augmentées des livres que chaque membre peut trouver utile d'y joindre, sont soumises à l'approbation du département de l'intérieur qui prononce et autorise, s'il y a lieu, les achats.

« Cette marche un peu longue explique aux lecteurs, souvent très-impatients d'obtenir le livre qu'ils ont demandé, les retards auxquels ils doivent se soumettre. Il leur sera d'ailleurs facile de comprendre qu'une bibliothèque publique, à moins d'user de ressources beaucoup plus considérables que celles qui sont mises à notre disposition, ne saurait satisfaire aux demandes de tous les lecteurs. Le plus important, c'est de travailler à compléter, autant que possible, les diverses séries dans chacune des branches des con-

naissances humaines et de tenir compte, avant tout, des besoins locaux, c'est-à-dire de diriger surtout les accroissements vers les objets qui intéressent les travaux scientifiques, littéraires et artistiques qui se poursuivent dans la capitale. Nous dirons plus loin quelles données nous avons pu recueillir jusqu'ici à cet égard.

» En parlant des dispositions locales de l'établissement, j'ai fait mention des *doubles*, extraits de la bibliothèque. Il est facile de comprendre que le nombre doit en être grand, lorsque l'on se rappelle de quels éléments le dépôt a été formé.

« Par arrêté ministériel du 23 décembre 1851, il a été décidé que les *doubles* de la Bibliothèque royale recevraient l'emploi suivant. Les universités de l'État, de Gand et de Liége, sont d'abord admises à y choisir les livres qui manquent à leurs bibliothèques respectives ; ces livres leur sont délivrés par le conservateur en chef, spécialement autorisé à cet effet, et sur états préalablement arrêtés par le ministre de l'intérieur. Les *doubles*, qni n'auront trouvé leur placement ni à Gand, ni à Liége, seront appliqués, par voie d'échange, au profit de l'accroissement de la Bibliothèque royale.

« La distribution des *doubles* a seulement commencé, d'une manière suivie et sérieuse, depuis un peu plus d'un an.

« Tous les doubles in-8° et in-4° du fonds Van Hulthem ont été soumis à un examen des plus minutieux, dont voici les résultats.

« A. *Cent quatre-vingt-dix-neuf* volumes in-8° et *cent trois* volumes in-4° ont été réintégrés sur les rayons de la Bibliothèque royale comme ne pouvant pas réellement être considérés comme *doubles*, à raison des différences qu'ils présentaient avec l'exemplaire d'abord conservé.

« B. *Cinq cent quatre-vingt-quatre* volumes in-8° et *deux cent quatre-vingt-dix-neuf* volumes in-4° ont été donnés à la bibliothèque de Gand.

« C. *Douze cent soixante et quinze* volumes in-8° et *cinq cent six* volumes in-4° ont été donnés à la bibliothèque de Liége.

« D. *Huit cent quarante* volumes in-8° et *deux cent cinquante* volumes in 4° ont été adjugés à la Bibliothèque royale pour être, aux termes de l'art. 6 de l'arrêté du 23 décembre 1851, échangés au profit de l'accroissement de l'établissement.

« Le travail relatif aux *doubles* in-folio est fort avancé.

« C'est à la Bibliothèque royale que le département de l'intérieur envoie les exemplaires des ouvrages que les éditeurs belges déposent, lorsqu'ils veulent s'en réserver la propriété exclusive et s'opposer à la contrefaçon. La loi ne rendant point le dépôt obligatoire, les livres déposés depuis 1817 ne représentent qu'une part très-minime du mouvement de la librairie dans le royaume. Nous n'avons reçu, par cette voie, qu'un nombre relativement bien petit des productions de la littérature nationale ; aussi la collection de cette catégorie d'ouvrages est-elle extrêmement incomplète chez nous. Cependant, comme cet objet avait été longtemps négligé, le classement des livres provenant du *dépôt légal* a exigé beaucoup de travail, et un employé s'en occupe presque exclusivement depuis un an. Il est vrai qu'il a fallu refaire, depuis le commencement, le registre d'inscription qui comprend déjà au delà de 36 années et vérifier chaque volume un à un.

« Le traité conclu récemment avec le gouvernement français pour les droits de propriété littéraire, etc., a amené un accroissement considérable et tout à fait inattendu dans le dépôt. Déjà plus de 10,000 volumes, envoyés par les éditeurs français, encombrent le peu d'espace qui restait libre dans nos galeries et absorbent une partie du temps de notre personnel. »

M. S. Poltoratzky.—La Bibliothèque royale, déjà honorée antérieurement de la munificence de M. S. Poltoratzky, vient encore d'en recevoir il y a quelques mois, en divers envois, une importante collection de livres russes ou français imprimés en Russie. Mais ce qui ajoute un grand prix à ces présents, déjà riches par eux-mêmes, ce sont les notes historiques et littéraires dont le savant bibliophile se plaît à orner chaque ouvrage. Elles renferment des renseignements très-précieux. Les divers articles insérés dans le *Bulletin* par notre honorable collaborateur donneront une idée de l'exactitude et de la haute valeur de ces annotations. Parmi ces dons se trouve la notice que M. S. Poltoratzky vient de publier sur le comte Théodore Rostopchine et qui forme une brochure de 64 pages. C'est un travail tout à fait complet, et qui redresse plusieurs erreurs relativement au fameux gouverneur de Moscou.

La Bibliothèque royale ne peut malheureusement qu'à de trop rares intervalles inscrire sur l'album de ses donateurs des munificences pareilles à celle de M. S. Poltoratzky.

La langue que l'on parlait à Liége au VIIe *siècle.* — D'après Walter Scott, c'est en flamand que les Liégeois exprimaient leurs pensées au temps de Charles le Téméraire. Voici un petit document qui aidera à faire découvrir la langue dont ils se servaient à l'époque de saint Lambert. L'auteur d'un petit livre intitulé « Recherches historiques ou Particularités saillantes, remarquables et pittoresques sur le pays de Liége (Liége, 1854), » raconte entr'autres choses *saillantes*, le fait suivant : « *Saint Lambert enfant de chœur.* On rapporte de saint Lambert une particularité qui mérite d'être retenue : saint Lambert était alors enfant de chœur à la cathédrale et devait allumer l'encensoir pour l'office divin ; comme le charbon manquait et qu'il en fallait nécessairement, il se rendit en toute hâte chez un boulanger qui restait dans les environs et était, dans ce moment, occupé à chauffer son four. « Lambert lui demanda avec prière quelques charbons ; le boulanger lui répondit brusquement : (V. f.... f.....), je n'en ai pas pour le moment, etc. »

Nous aurions voulu que le narrateur eût mis en toutes lettres les termes cachés sous l'enveloppe mystérieuse de ces trois initiales. Nous eussions possédé peut-être quelque précieux débris de l'antique langage des Éburons et la question pendante encore entre les Gaulois et les Germains se fût sans doute trouvée singulièrement élucidée. La *particularité* rapportée par l'auteur a été, dit-il, rappelée à sa mémoire par M. L.... le 3 juillet 1854, pendant un voyage de Liége à Huy. Espérons que l'auteur fera de nouveau l'heureuse rencontre de M. L....

Le petit livre ci-dessus nommé est fort amusant, quoique très-sérieux.

Statistique du journalisme en Autriche.—Le nombre des journaux *politiques* qui paraîtront en 1855 dans la monarchie autrichienne se monte à 72, et se décompose comme suit sous le rapport des langues :

Langue	allemande. . . .	41	Langue	ruthène . . .	1
—	tschèque	3	—	italienne. . . .	17
—	polonaise	2	—	hongroise . . .	1
—	serbe	2	—	romane. . . .	2
—	croate.	1	—	arménienne . .	1
—	dalmatienne . . .	1			

En fait de journaux NON POLITIQUES, on en compte 198, savoir: 107 en allemand (dont 45 à Vienne), 7 en tschèque, 5 en polonais, 1 en langue ruthène, 3 en slovaque, 3 en croate, 59 en italien, 13 en hongrois.

Le nombre des journaux et autres ouvrages périodiques qui paraîtront en *Suisse*, à partir du 1er janvier 1855, dans 70 localités différentes, est de 243.

NÉCROLOGIE.

Le baron de Stassart. — Le *Bulletin du bibliophile* ne pourrait, sans ingratitude, se dispenser de payer son tribut de regrets, un peu tardifs, il est vrai, à la mémoire de l'un de ses dévoués protecteurs, M. le baron de Stassart.

Nous ne ferons pas ici sa biographie : nos lecteurs l'auront trouvée déjà dans vingt recueils et bientôt nous posséderons, il faut l'espérer, dans l'éloge mis au concours par l'Académie, un travail complet sur cet homme dont le nom appartient à l'histoire. Nous ne parlerons ici que du bibliophile et de ses rapports avec notre *Bulletin*.

Sa colloboration à notre journal a commencé au t. V, en 1848, bien que l'on trouve au t. IV une pièce de vers adressée à M. de Reiffenberg et publiée en note dans un article de ce dernier. Voici la liste des communications qu'il a faites au *Bulletin :*

T. V, p. 25. Lettre contenant des additions à la bibliothèque dramatique de M. de Soleinne.

— P. 157. Dix-huit lettres de Frédéric Guillaume de Brandebourg, précédées d'une notice sur la vie de ce prince.

— P. 184. Deux billets inédits de Frédéric II.

T. VII, p. 461. Une lettre autographe de Théroigne de Méricourt.

T. IX, p. 424. Lettre au directeur du bibliophile (communication d'une lettre inédite des P. P. Mabillon et Thierry au cardinal de Bouillon).

La bibliothèque laissée par M. de Stassart est fort riche. Elle comprend tous les poètes et les prosateurs célèbres français, une suite extrêmement précieuse de fabulistes et de moralistes, une belle collection d'Horatiana, toute la littérature française de Belgique, pour la plus grande partie en exemplaires offerts par les auteurs, une quantité de documents intéressant l'histoire politique du XIXe siècle, etc. Il y a deux ans à peine, le catalogue de cette bibliothèque fut dressé par M. Abry, jeune homme très-instruit en bibliographie et qui avait fait précédemment le même travail pour la bibliothèque de M. Guizot.

M. de Stassart a légué, comme on le sait, ses livres et ses nombreux autographes à l'Académie royale de Belgique. Il est assez regrettable que l'honorable défunt ait choisi ce corps savant de préférence à la Bibliothèque royale pour devenir l'heureux propriétaire de ces trésors. Inaccessible au public, presque de nul secours aux académiciens eux-mêmes, la bibliothèque de notre aréopage scientifique ne s'accroîtra que médiocrement de ces richesses littéraires, qui eussent convenu si bien à la Bibiothèque royale, où la section *belles-lettres françaises* laisse tant à désirer. Les autographes de ce savant collectionneur avaient leur place marquée d'avance à notre Bibliothèque de Bourgogne, qui en possède déjà une très-belle suite. Mais le motif qui a dicté le choix du noble testateur est respectable et sacré; il a voulu léguer un témoignage permanent de sa sympathie pour un corps illustre dont il était l'un des plus anciens membres, dont il fut si souvent choisi directeur, et dont enfin il était l'une des gloires.

Par cette généreuse donation, cette riche collection n'aura pas subi le sort de tant d'autres, d'être livrée au hasard des enchères et dispersée dans tous les coins de l'Europe. C'est un fonds précieux que le pays a acquis et qui pourra un jour fournir sa part d'utilité aux lettres et à l'histoire.

La mort de M. de Stassart laisse un grand vide dans le monde littéraire et artistique de Bruxelles. Les jeunes écrivains le regardaient comme le père de la littérature en Belgique; c'est à lui qu'ils

demandaient des conseils et des encouragements. Sa maison était comme un centre où convergeaient dans de petites, mais délicieuses réunions, tous ceux qui portent un nom, comme tous ceux qui débutaient par la plume où le pinceau. Il aimait à les rassembler autour de lui, avec ceux qui portaient de hauts titres, confondant les rangs et faisant à chacun sa part de mérite. Il possédait au suprême degré la séduisante bienveillance d'un vrai gentilhomme unie à la finesse de l'homme de lettres qui a beaucoup observé. Sa carrière, si bien remplie, lui avait laissé d'inépuisables souvenirs et nul mieux que lui ne savait raconter. Le pays a vu s'éteindre en lui un de ces derniers grands seigneurs, nobles par l'intelligence autant que par le nom, un de ces hommes dont les facultés, les actions, l'existence tout entière justifient les titres et les rehaussent.

C. R.

J. P. Meline. — La librairie belge a perdu l'an dernier un de ses plus dignes représentants dans la personne de J. P. Meline, mort à Livourne, à l'âge de 56 ans.

Né à Florence vers la fin du siècle dernier, M. Meline s'était voué d'abord aux études musicales qu'il abandonna pour entrer dans la carrière du commerce. Jeune encore, il fit de longs et nombreux voyages en Europe, pendant lesquels il révéla dans la pratique des affaires beaucoup d'intelligence et d'activité. Peu de temps avant la révolution de septembre 1830, il vint s'établir à Bruxelles, où il acquit le fonds des ouvrages d'histoire et de littérature publiés par M. H. Tarlier. Devenu chef de maison, il s'appliqua à donner à ses éditions un cachet particulier d'élégance et de correction, et il sut éviter quelques-uns des inconvénients qui ont nui pendant longtemps aux succès commerciaux de la librairie parisienne. A cette époque on pouvait pressentir déjà le grand rôle que le roman joua depuis dans le développement de la littérature française : M. Meline adopta un format heureusement approprié à ce genre d'ouvrage, un format qui devrait aujourd'hui porter son nom : nous voulons parler de l'in-18 aux pages à la fois pleines et légères dans lequel il a publié les principaux ouvrages de Balzac, Alex. Dumas, George Sand, etc.

Dans ses nombreuses excursions sur le continent, M. Meline avait

pu apprécier l'universalité de la langue française : il en profita pour ouvrir à ses produits d'importants débouchés sur les marchés étrangers. A cet égard, les écrivains français qui se sont récriés avec tant de force contre ce qu'ils appelaient improprement la *piraterie belge* doivent en partie l'essor de leur renommée aux sacrifices judicieux et aux efforts persévérants de celui qu'ils ont si souvent attaqué. Du reste, quand ces mêmes écrivains l'ont connu personnellement, ils ont changé de langage : le *pirate*, usant d'un droit international, est devenu leur ami, plus d'une fois même leur éditeur avoué.

Pendant la période de 1830 à 1836, le commerce de la librairie avait pris une grande extension dans notre pays; deux grandes compagnies s'étaient formées à Bruxelles sous le nom de MM. Louis Hauman et comp., et de MM. Ad. Wahlen et comp., dans le but d'exercer sur une plus vaste échelle la reproduction des livres français. Entraîné par la force des choses, M. Meline créa, lui aussi, en décembre 1836, une société en commandite s'occupant à la fois d'imprimerie, de librairie et de la fonte des caractères typographiques, et il est resté jusqu'à sa mort l'un des chefs de cette dernière société dans laquelle les deux autres sont venues s'absorber et se fondre.

Indépendamment de la réimpression des livres français, M. Meline a rattaché son nom à un assez grand nombre de publications originales. C'est lui qui a publié les trois éditions successives de l'excellent ouvrage de M. Nothomb sur la *Révolution belge de* 1830. Lié d'amitié avec l'illustre Gioberti, M. Meline, comme chef de la maison Meline, Cans et comp., a publié de 1844 à 1846 les ouvrages les plus remarquables de ce grand écrivain, alors réfugié à Bruxelles. Il a été également l'éditeur du *Dictionnaire d'histoire naturelle*, par M. Drapiez, du *Dictionnaire des musiciens*, par M. Fétis, et d'autres entreprises non moins intéressantes au point de vue scientifique et littéraire.

Une maladie grave vint le surprendre, il y a deux ans, dans toute la force de l'âge et dans toute l'activité de son esprit. Au mois d'août 1853, son état s'aggrava par la perte de sa femme à laquelle l'unissait l'affection la plus sincère : c'était une fille de M. Bossange, l'un des plus anciens et des principaux libraires de Paris. Frappé par

ce coup douloureux, M. Meline n'a plus fait que languir ; et, malgré le climat ami de l'Italie où il cherchait quelque adoucissement à ses souffrances, il a succombé le 10 août 1854, un an jour pour jour après la mort de sa bien-aimée compagne.

(*Journal de l'imprimerie*)

E. Boivin. — Le 10 décembre 1854, est mort à Bruxelles un homme de goût et de savoir. M. Ernest-Noël Boivin, qui avait consacré de fortes études littéraires et philologiques à la modeste mais importante mission de correcteur d'épreuves d'imprimerie.

Né et élevé à Paris, où il avait été employé dans le grand établissement de MM. Didot, M. Boivin était fixé, depuis douze années, en Belgique, où nos principaux éditeurs l'accueillirent comme un précieux auxiliaire. C'est qu'il ne se bornait point à relever les fautes de syntaxe et d'impression ; chez lui comme chez les maîtres de l'art typographique, le correcteur remplissait à l'égard du poète et de l'écrivain le rôle que Boileau assigne à la *raison*, invisible témoin surveillant les écarts de l'imagination.

Aussi tous les imprimeurs et éditeurs de Bruxelles regrettent la mort prématurée de M. Boivin, qui a succombé dans la force de l'âge, à 45 ans, lorsqu'il pouvait se promettre de longs jours, et que la loyauté de son caractère, la variété de ses connaissances, le destinaient à rendre encore tant de services.

Que ce simple et véridique hommage rendu à d'obscurs travaux encourage des jeunes gens studieux à imiter l'exemple de cet homme modeste en se dévouant, comme lui, à une profession utile et si digne d'être honorée ainsi qu'elle l'était aux xv[e] et xvi[e] siècles, où une épreuve sans fautes était récompensée par des lettres de noblesse. (*Journal de l'imprimerie.*)

C[te] Mailath. — Nos lecteurs ont lu dans les journaux la mort tragique du comte hongrois Jean Népomucène Joseph *Mailath de Szeckely*, né le 5 octobre 1786, mort par suicide le 3 janvier 1855, dans le lac de Starnberg en Bavière. Nous faisons suivre ici, par ordre chronologique, la liste de ses principaux écrits historiques ou linguistiques, laissant de côté ses nombreuses productions appartenant au domaine de la poésie ou de la littérature légère.

1) *Geschichte der Magyaren* (Histoire des Magyares). Wien, Tendler, 1828-1831 ; 5 vol. gr. in-8°. (Une deuxième édition de cet ouvrage a paru en 1852 ; Ratisbonne, Manz.)

2) *Geschichte des oestreichischen Staates,* 5 vol. (Fait partie de la *Collection historique de Heeren et Ukert.*) Hambourg, Perthès, le dernier volume, 1850. (Un résumé en a paru en 1852; 2e édit., 1854.)

3) *Geschichte der Stadt Wien,* 1832.

4) *Neueste Geschichte der Magyaren.* (Fait suite au n° 1.) Nous ne pensons pas que ce dernier ouvrage historique ait déjà vu le jour.

5) Grammaire magyare (en allemand). Pesth, 1830 ; 2e édit., 1833 ; 3e édit., 1838.

En outre, le comte Mailath était un des plus assidus collaborateurs des *Archives de M. Horsmayr,* et son mérite principal consiste dans le produit des recherches infatigables qu'il poursuivait dans les Archives publiques d'Autriche et de Bavière, surtout en ce qui concerne l'histoire de la guerre de 30 ans.

De Batines. — Le 14 janvier de cette année (1855) est mort, à Florence, *Paul Colomb de Batines,* le célèbre auteur de la *Bibliographia dantesca*, sur lequel le *Bulletin du bibliophile* a donné quelques détails biographiques au tome IX, p. 474. Le grand travail qui l'occupait dans les derniers temps, le *Dizionario manuale di Bibliografia,* allait être livré à l'imprimeur, quand la mort le surprit. M. de Batines n'avait encore que 43 ans.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE.

— *Serapeum. Zeitschrift für Bibliothekwissenschaft, Handschriftenkunde und aeltere Litteratur, herausg. von Dr* R. NAUMANN. Leipzig, 1853, 14e année, nos 18 à 24 ; 15e année, nos 1 à 24 (1).

Des empêchements divers n'ont pas permis au directeur du *Bibliophile* de

(1) *Voir* ci-dessus, p. 331 et ss.

poursuivre avec toute la régularité désirable l'analyse de cet important recueil bibliographique, ce qui nous oblige, pour nous rattraper, à y consacrer cette fois-ci un espace un peu plus considérable qu'elle n'avait l'habitude d'occuper dans les numéros précédents.

A la suite du travail si remarquable de M. Wuttke sur la science géographique et sur les cartes du moyen âge, dont il a été question en dernier lieu, nous signalons, parmi les articles de l'année 1853, un compte rendu critique du catalogue de la bibliothèque Saraval à Trieste [1], par M. Steinschneider (nos 18 et 19). Il s'agit de la collection de livres hébraïques, formée par M. Léon Vita Saraval, mort à Trieste, en 1851, et composée de 1,490 ouvrages dont 69 manuscrits et 48 incunables.

Après une courte analyse de plusieurs ouvrages publiés dans les dernières années en langue bohême, et relatifs à l'histoire littéraire de la Bohême ou reproduisant d'anciennes chroniques et manuscrits slaves, nous rencontrons dans les nos 20, 21, 22 et 23, la suite d'un travail de M. Hoffmann de Hambourg, intitulé : *Bibliophiles, bibliographes et littérateurs hambourgeois.*

Nous avons à faire ici d'abord à Jean-Albert *Fabricius* (né à Leipzig, en 1668 et mort à Hambourg, en 1736), le célèbre auteur de la *Bibliotheca græca* (continuée par Harless) et de la *Bibliotheca latina.* M. Hoffmann se borne à faire connaître et apprécier l'activité déployée par cet érudit de premier rang sur le domaine de la bibliographie et de l'histoire littéraire, à établir, avec une foule d'éclaircissements, la nomenclature *complète* des nombreux ouvrages, qu'il a publiés sur ces matières, et s'étend assez longuement sur la bibliothèque délaissée par Fabricius et dont le catalogue de vente, dressé par son beau-fils Reimarus, ne comprenait, en 4 parties, pas moins de 32,000 volumes. Après Fabricius, M. Hoffmann passe au médecin Jean-George *Ehrhorn* (mort vers 1785), dont le principal mérite etait celui d'avoir possédé une riche collection de livres relatifs aux sciences naturelles, et à Jacques-Chrétien *Vogel* (né en 1735, mort en 1814), propriétaire d'une bibliothèque médicale assez considérable, et dont les incunables et les manuscrits ont fourni matière à un grand nombre de précieux renseignements bibliographiques sur les sciences médicales.

Au no 21, M. Reichhart, bibliothécaire de l'abbaye des Bénédictins, à Göttweig, établit la liste de 53 localités, dont on ne connaît jusqu'ici qu'un seul incunable. Nous citons ici les villes de Madrid, Nantes, Palerme, Perpignan, Trèves et Tours.

Ce relevé est complété par de nombreuses additions dans les nos 13 et 14 de l'année 1854, où l'ont s'est atttaché en outre à fixer les premières impressions de 20 localités différentes, et à rectifier quelques erreurs ou à compléter quelques lacunes qui se rencontrent dans l'ouvrage de M. Ternaux-Compans. (*Notice sur les imprimeries qui existent et qui ont existé en Europe,* Paris, 1834).

[1] Catalogue de la bibliothèqne de littérature hébraïque et orientale et d'auteurs hébreux de feu M. Léon Saraval. 8. Trieste, Lloyd, 1853 (105 pp.).

Sans vouloir se faire illusion sur le mérite scientifique du fameux orientaliste Guillaume *Postel* (né en 1477, mort à Paris, en 1582), M. Vogel de Dresde n'en est pas moins convaincu que cet esprit fantastique occupe une place importante dans l'histoire littéraire du XVIe siècle, et que, vu la rareté de ses écrits, il ne fera pas chose inutile en levant le catalogue détaillé des 24 ouvrages portant le nom de Postel et conservés à la bibliothèque de Dresde (nos 23 et 24).

Ces ouvrages sont (1) :

1.)* *Linguarum XII characteribus differentium alphabetum*, etc., 1538.
2.) *Grammatica Arabica*, 1538.
3.)* *De originibus seu de Hebraicæ linguæ et gentis antiquitate*, etc., 1538.
4.) *Alcorani s. legis Mahometi et Evangelistar. concordiæ liber*, 1543.
5.) *De rationibus Spiritus sancti lib. II*, 1543.
6.) *Sacrarum apodixeon s. Euclidis christiani lib. II*, 1543.
7.)* *Quatuor librorum de orbis terræ concordia primus*, 1543.
8.)* *De orbis terræ concordia libri IV*, 1544.
9.) *Panthenosia*, 1547.
10.)* *De nativitate mediatoris ultima*, 1547.
11.)* *De Etruriæ regionis originibus*, etc., 1551,
12.) *Liber de causis naturæ*, 1552.
13.) *Eversio falsorum Aristotelis dogmatum*, 1552.
14.) *Histoire mémorable des expéditions faictes par les Gauloys*, 1552.
15.)* *De Phœnicum literis*, 1552.
16.) *De originibus*, 1553.
17.)* *Signorum cœlestium vera configuratio*, 1553.
18.)* *Les très-merveilleuses victoires des femmes*, 1553.
19.) *Description et Charte de la Terre saincte*, 1553.
20.) *Le prime Nove del altro mondo*, 1555.
21.) *Il libro della divina ordinatione*, 1555
22.) *Epistola ad Schwenckfeldium*, 1556,
23.)* *De la République des Turcs*, 1560.
24.)* *Cosmographicæ disciplinæ Compendium*, 1561.

L'*Intelligenz-Blatt* des numéros 18-24 contient la suite des extraits de l'annuaire de la bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg, par le baron de Korff; des détails sur les derniers envois faits en Europe par la *Smithsonian Institution*, à Washington ; une notice sur la bibliothèque publique de la ville de Bordeaux, par M. Delas. (*Voir* sur le même sujet une notice analogue de M. G. Brunet, dans le *Serapeum*, 1852, p. 360 et ss., et 1853. p. 17.)

Il nous reste à donner un court aperçu des articles du *Serapeum* de l'année 1854 qui nous semblent devoir attirer l'attention de nos lecteurs.

(1) Nous avons marqué d'un astérisque ceux qui se trouvent à la bibliothèque de Bruxelles. Cette dernière possède encore, parmi les œuvres de Postel éditées avant 1561 : *De magistratibus Atheniensium*, Basiliæ, 1543, pet. in-8o.

Après un aperçu historique de l'ancienne bibliothèque cathédrale de Spire, dispersée lors de l'invasion française en 1793 et 1794, le nº 1 traite de l'ouvrage du poète espagnol Bartolomé de Torres Naharro, intitulé *Propalladia,* au sujet duquel M. F., par des motifs qu'il expose, croit devoir soumettre deux questions aux bibliographes versés dans la matière, savoir : 1.) « Existe-t-il réellement une édition publiée à Rome en 1517? : 2.) et, l'édition d'Anvers : *Propaladia de Bartolome de Torres Naharro nueuamente corregida y enmendada. En Anuers in casa de Martin Nucio* (qui doit avoir paru avant 1558), est-elle complète? »

Les éditions n'ont pas fait défaut aux *Emblèmes* d'Alciati, et dans le nombre on distingue surtout celles publiées par Chrétien Wechel, à Paris (1534, 1535, 1544). Ce dernier en fit paraître aussi (en 1536 et 1540) une traduction *en ryme françoise,* par Jean le Fèvre, qui n'est point inconnue aux bibliophiles. Mais ce qui paraît leur avoir échappé jusqu'ici, c'est l'existence d'une traduction allemande, composée par Wolfgang Hunger et publiée par le même Chrétien Wechel, de Paris, en 1542 M. Ruland, bibliothécaire à Würzbourg, en a rencontré un exemplaire à la bibliothèque royale de Munich, relié entre la traduction française de le Fèvre, de 1540 et un autre ouvrage, nous en donne (nº 2) la description détaillée. C'est un volume en moyen-octavo de 16 feuilles, ou 253 pages, portant pour titre : *Clarissimi viri D. Andreae Alciati Emblematum libellus. uigilanter recognitus et iã recens per Wolphgangum Hungerum Bauarum, rhythmis Germanicis uersus. Parisiis, apud Christianum Wechelum, sub scuto Basiliensi, in uico Jacobeo et sub Pegaso, in uico Bellouacenci, anno* M. D. XLII.

A la suite de cet article (nos 2 et 3), nous trouvons, réunis par M. G. Brunet et sous l'inscription : *Notes pour servir à la bibliographie des autographes,* les titres d'un grand nombre d'ouvrages qui présentent des fac-simile lithographiés ou gravés de l'écriture de personnages célèbres. M. Brunet émet le désir que quelqu'un entreprît la publication d'un livre complet et bien fait sur cette matière, le *Manuel de l'amateur d'autographes,* par M. Fontaine, Paris, 1836, étant arriéré et laissant d'ailleurs beaucoup à désirer.

On avait à plusieurs reprises mis en doute l'impression d'un catalogue des incunables conservés à Wittemberg, dressé par Jean Juste Spier en 1737. Ces doutes sont fondés, selon toute apparence, mais le manuscrit en existe encore à Hambourg, et M. Hoffmann s'attache à nous en faire connaître quelques particularités qui permettent d'en faire apprécier la valeur (nº 3).

La suite des « Annales Minorum » de Lucas Wadding. Bien des personnes s'imaginent que ce vaste ouvrage sur l'ordre des Franciscains se borne aux 19 volumes publiés à Rome de 1731 à 1745, et n'ont connaissance ni du 20e volume, paru en 1794, ni des 2 volumes suivants publiés, le 21e, en 1844, à Ancône, le 22e, en 1847, à Naples. En présence de cette erreur, M. Roland a jugé utile de tracer les phases diverses de la publication de ces annales.

Les livres qui se sont succédés dans les deux dernières années, sur la *retraite de Charles-Quint à Yuste,* ont élucidé bien des questions relatives à la vie privée de ce monarque qui étaient restées pendantes pour les historiogra-

phes impartiaux; mais quel que soit le mérite de ces recherches toutes récentes, tout n'est pas encore éclairci. Heureusement, ces lacunes ne feront pas retarder le jugement définitif sur les motifs et le caractère de cette retraite, sur laquelle on s'est complu si longtemps à répandre l'erreur. Nous ne pensons pas non plus que les livres, si attachants de style et de pensée, de MM. Stirling, Pichot et Mignet, ainsi que le formidable appareil de M. Gachard, puissent donner une solution à la question bibliographique suivante, soulevée par M. le pasteur J. K. Seidemann, dans un travail fort remarquable sur le *Caballero determinado*, composé par Acuña, d'après Oliver de la Marche (nos 5 et 6). Comment en effet accorder l'historiette sur le *Chevalier délibéré*, rapportée par Guillaume Van Maele, dans une lettre datée du 13 janvier 1551 (éd. Reiffenberg, p. 15 et suiv.), et, d'après lui, par Ticknor et Stirling, avec le passage tiré d'un privilége accordé par Philippe II, sous la date du 18 mars 1564, et placé devant l'édition espagnole de Barcelone, 1565, d'où il résulte que, dès 1548, l'empereur Charles-Quint avait conféré à Calvete la permission d'imprimer le poème en question, et que cette première édition a dû paraître en 1549, quatre ans, par conséquent, avant l'édition imprimée, en 1553, chez Steels d'Anvers, qui généralement compte pour la première? Le récit de Van Maele serait-il entaché de fausseté?

Le travail de M. Seidemann n'a pas seulement un haut intérêt bibliographique, mais il doit captiver l'historien par les preuves diverses, qui s'y trouvent exposées, de l'influence morale exercée sur Charles-Quint par la lecture du *Chevalier délibéré*.

Bien que dans l'*Encyclopédie d'Ersch et Gruber* (sect. II, vol. 28, p. 53 et suiv., art. *Typographie judaïque*) on eût réuni tout ce que les recherches bibliographiques avaient établi sur la vie et les travaux du typographe hébraïque Gerson, fils de Moïse, de Soncino, M. Steinschneider, de Berlin, a trouvé matière à de nombreuses additions ou rectifications. Elles font l'objet d'une longue étude qui révèle en M. Steinschneider non-seulement un esprit de critique peu commun, mais encore des connaissances spéciales qui ne se rencontrent pas fréquemment liées aux études bibliologiques (nos 6, 7 et 22).

Janus Gruterus est né à Anvers, et les faits qui le concernent doivent, à ce titre, attirer particulièrement l'attention de nos lecteurs. Nous jugeons donc qu'ils attacheront un double intérêt à une communication de M. Ruland, relative à quelques manuscrits de Gruter, dont les originaux ont été enlevés à Rome, simultanément avec ceux de la fameuse bibliothèque palatine de Heidelberg (confiée, comme on sait, à la garde du célèbre critique), et dont il existe des copies à la bibliothèque royale de Munich. Toutefois, les trois manuscrits analysés par M. Ruland ne sont pas d'une haute valeur littéraire ou historique, car ce ne sont que de véritables pots-pourris de poëmes, de notes et de variétés philologiques, mais l'introduction de l'article de M. Ruland, donnant des extraits d'un livre fort rare [1] et cité par Bayle, nous fait connaître plus en

[1] *Panegyricus Jano Grutero scriptus a Balthasare Venatore*, Genevæ, 1631.

détail les circonstances dans lesquelles Gruterus a été arraché à ses fonctions de bibliothécaire. Le même M. Ruland a fait, au *Serapeum* de 1854, deux autres communications intéressantes. L'une se rattache à trois productions xylographiques, sorties des presses de Jean Ewoudt zoon Figuersnijder, imprimeur juré à Amsterdam, et datant des années 1559, 1566 et 1568. Elles traitent toutes les trois des matières numismatiques et paraissent être d'une très-grande rareté; nous nous bornons toutefois à signaler simplement l'article (nº 12) de M. Ruland aux numismates de notre pays. La seconde étude de M. Ruland (nºˢ 22, 23 et 24) a pour objet les traductions latines de la *Nef des fols*, de Sébastien Brant, et spécialement un manuscrit de Jacques Locher dit Philomusus, dont M. Ruland a fait la découverte et d'où il résulte que ce célèbre *latiniseur* de la *Navis stultifera,* poussé par le succès prodigieux de l'ouvrage analogue de Jodocus Badius Ascensius, projetait la réduction de son travail primitif aux proportions qu'avait données à son travail son rival de Paris. Cette nouvelle œuvre de Locher est reproduite en entier par M. Ruland et constate, aux yeux de ce bibliologue, une supériorité incontestable sur l'ouvrage de Jodocus Badius.

Le nº 14 traite de deux poèmes en langue néerlandaise, dont l'un, *Dat leet Maria tzart,* n'était connu encore qu'en langue haute-allemande. Quant au second « *Ein leet van deme Danhüsser,* » MM. Leyser et Urland en ont déjà publié des textes respectivement en 1837 et 1845. Celui que M. De Bouck vient de découvrir sur une feuille volante imprimée et tirée d'une vieille couverture de la bibliothèque de Hambourg paraît toutefois d'une rédaction plus ancienne et doit vivement intéresser MM. Dautzenberg et J. Heremans, qui se sont occupés en dernier lieu de la légende de Tannhæuser dans la 2ᵉ livraison de l'année 1854 du Taelverbond (Anvers, 1854). M. Heremans, dans cette livraison, nous apprend que la rédaction néerlandaise de la légende se trouve imprimée dans l'ouvrage suivant, dont l'unique exemplaire connu appartient à la bibliothèque de Wolfenbüttel : *Een schoon liedekens. Boeck inden welcken ghy in vinden zult. Veelderhanden liedekens. Oude en nyeuwe. Om droefheyt en melancolie te verdrijven. Gheprent Tantwerpen by mi Jan Roulans*, 1544. Ce texte n'avait point échappé à M. Hoffmann von Fallersleben, qui l'a inséré dans ses *Horae Belgicae* (II, p. 131), d'où il a passé, avec de notables modifications, dans les *Oude vlaemsche liederen* de Willems. Nous faisons remarquer encore que dans ce texte le nom de Tanhuser est modifié en *Danielken* et que la mention de *Ronse* et l'existence d'un village de *Hollebecke* (Holle=Venus) ont fait naître la supposition que l'histoire de Tannhæuser pourrait bien s'être formée sur le territoire de la Néerlande.

Nº 15. Œuvres et lettres inédites de l'historien Blondus Flavius (de Forli, secrétaire du pape Eugène IV, né en 1392, mort en 1463), d'après un manuscrit de Dresde du xvᵉ siècle et selon toute apparence écrit par un fils de Blondus,— par M. Herschel, architecte de Dresde. Ce manuscrit renferme plusieurs lettres restées inconnues à Boissard, Fabricius, Tiraboschi et Guinguené.

Ib. Article de M. G. Brunet, intitulé : *Variétés bibliographiques. Ouvrages en langue créole.* L'infatigable bibliophile de Bordeaux figure encore parmi

les collaborateurs du *Serapeum* de 1854, pour une communication relative aux ouvrages imprimés sur papier de Chine (nº 19.)

Nºˢ 16 et 17. Description et analyse développée de la *Mappemonde papistique* de 1566, par M. Sotzmann de Berlin. M. Sotzmann est convaincu que les deux ouvrages renseignés dans Brunet (Manuel II, 325 sous *Frangidelphe* et III, p. 575 sous *Origine*), ne sont que le texte et l'atlas d'un seul et même livre. Il hésite en revanche, s'appuyant surtout des objections du biographe le plus compétent de Théodore Bèze, M. Baum, à Strasbourg, à se prononcer pour cet illustre théologien de Genève comme auteur de la *Mappemonde*. Le travail consciencieux de M. Sotzmann est la première monographie qui ait été écrite sur une des publications les plus curieuses du xviᵉ siècle et serait, nous semble-t-il, tout à fait digne d'une traduction française.

Nº 18. Témoignage inconnu d'un contemporain sur Jean Tritheim et ses écrits, par M. Vogel de Dresde.

Nºˢ 19 et 21. Travail de M. F. L. Hoffmann, de Hambourg, sur les catalogues des manuscrits de bibliothèques publiques, dont il existe des copies à la bibliothèque de la ville de Hambourg. Les catalogues, sur lesquels l'auteur a colligé de nombreux renseignements, se rapportent à des bibliothèques des villes de Berlin, Breslau, Erfurt, Madrid (Escorial), Hambourg, Heidelberg, Copenhague, Leipzig, Mayence, Paris, Turin, Vienne et Zurich.

Dans le nº 23, M. Herschel, de Dresde, révèle l'existence d'un manuscrit acquis récemment par la bibliothèque de Dresde, renfermant 17 lettres échangées entre le comte Ruprecht de Virnenbourg, gouverneur du duc de Bourgogne à Arlon, et le comte Ernest de Gleichen, capitaine saxon dans la ville de Luxembourg, au sujet du différend survenu entre le duc de Bourgogne et le duc Guillaume de Saxe en 1443 (Voir Bertholet, t. VII, pp. 373-434). Cette communication peut intéresser notre *commission royale d'histoire*.

Nº 24. Description exacte d'un certain nombre d'assignats de la République française, par le professeur Dʳ Schletter.

Dans l'*Intelligenzblatt* du Serapeum de 1854, nous avons particulièrement remarqué le règlement de la bibliothèque de Hambourg, le plan bibliographique de la bibliothèque de feu le baron Wallkenaer, le catalogue de la bibliothèque de l'abbaye de Pontigny (en Champagne) de l'ordre de Citeaux,—tiré du catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques des départements, publié sous les auspices du ministre de l'instruction publique. Paris 1849, t. I, pp. 697 et ss.,—et le programme du Musée germanique à Nuremberg.

***Anzeiger für Bibliographie und Bibliothekwissenschaft*, von Dʳ J. Petzholdt. Halle, Schmidt, in-8º. Année 1854. Livraisons 1 à 11.**

Comme pour le *Serapeum*, nous avons un long arriéré à liquider à l'égard du *Moniteur* du savant bibliothécaire de Dresde, et l'espace nous contraint à nous borner cette fois-ci à une sèche nomenclature du riche contenu des 11 li-

vraisons que nous avons sous les yeux. Nous comptons sérieusement, à l'avenir, ne plus laisser notre tâche s'accumuler à ce point.

1. La littérature des dialectes allemands. Essai bibliographique par Trœmel. (La suite dans les numéros 2–4.)

2. Lettres bibliothécariales. (1re lettre.)

3. Le prince Boncompagni comme bibliographe. Ce prince a publié des notices fort remarquables sur Gherardo Cremonese, Gherardo de Sabbionetta, Guido Bonatti et Platone Tiburtino, tous auteurs italiens du XIIe et XIIIe siècles.

4. Les bibliothèques de Copenhague. — Notice biographique sur D. Juan de Yriarte, bibliothécaire de la bibliothèque de Madrid, né 1702, mort 1771.

5. Collectanées littéraires (suite). 4. Trésors d'anecdotes en latin. 5. Littérature sur les puces.

— Notice sur le catalogue général des bibliothèques des États-Unis. Il s'agit du *Plan for stereotyping catalogues by separate titles and for forming a general stereotyped catalogue of public Libraries in the United States,* présenté au congrès de bibliothécaires tenu à New-York en septembre 1853, par le professeur Jewett, bibliothécaire de la Smithsonian Institution à Washington.

— Les bibliothèques de l'île de Sardaigne.

6, Notice sur quelques bibliothèques spéciales à Glückstadt, à Innsbruck, et à Liegnitz et sur le *Handbook to the Library of the British Museum*, par Rich. Sims, attaché à la section des manuscrits de ce vaste établissement.

7. Notice relative à l'histoire des catalogues des foires de Francfort et de Leipzig.

8. Analyse des *Annales Elseviriennes* de M. Pieters.

— Relevé des journaux et *periodicals*, paraissant en Russie en 1851. (Ils sont au nombre de 161 et se publient dans 58 localités différentes ; toutefois ceux de la Pologne et de la Finlande ne sont pas compris dans ce relevé.)

9. Collectanea litteraria (suite). 6. Latin de prédicateurs et de jésuites. 7. Bibliographie des maximes de la Rochefoucauld.

— Origine de la bibliothèque de Rostock.

10. Les écrits bibliographiques de Peignot.

— Notices sur la bibliothèque du chapitre de la cathédrale de Rouen,— sur celle du grand séminaire de Bordeaux,—sur la vente de la Bibliothèque Zeisberg, à Wernigerode (vendue en bloc, le 10 octobre 1854, à M. Lempertz de Cologne, pour la somme de 11,200 écus de Prusse).

11. Notes supplémentaires à l'histoire du commerce des manuscrits au moyen-âge, par M. Alb. Kirchhoff. Leipzig, 1853. Ces notes sont communiquées par l'auteur lui-même.

Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique, t. XI. Anvers, Froment, 1854 (1).

Parmi les articles que renferme le XIe tome de cette publication, nous citons, comme se rattachant plus ou moins à l'histoire littéraire, les suivants :

Analectes archéologiques, historiques, géographiques, etc., par M. Schayes. Nous y rencontrons, entre autres détails, le récit d'une visite faite, en 1617, par les archiducs Albert et Isabelle, à la bibliothèque d'Erycius Puteanus, alors gouverneur du château de Louvain (p. 42), et des extraits d'une relation d'un voyage en Belgique, fait, en 1628, par Jean Fontaine et Louis Schonbub, tirés d'un manuscrit en possession de l'auteur (pp. 345 et ss.).

Le premier ouvrage de J.-B. Van Helmont, publié, pour la première fois, par C. Broeckx, suite et fin (pp. 119 et suiv.).

Notice nécrologique sur le baron de Stassart (pp. 423 et suiv.).

Pour l'histoire de l'art en Belgique, le tome XI est, comme les précédents, riche en particularités inédites. Outre les *Analectes* de M. Schayes, qui se rattachent surtout à l'architecture, nous signalons :

Artistes belges des XVe et XVIe siècles, mentionnés dans les Archives de l'hôpital de Notre-Dame, à Audenaerde; article communiqué et enrichi de notes supplémentaires, par M. Vanderstraeten.

Notice biographique sur Mathieu Kessels, statuaire, né à Maestricht en 1784, mort à Rome en 1836, par M. A. Schaepkens; suivie de la liste des ouvrages de sculpture composant le studio de Kessels et acquis par le gouvernement belge après la mort de l'artiste.

La Ruelle mal assortie ou entretiens amoureux d'une dame éloquente avec un cavalier gascon plus beau de corps que d'esprit et qui a autant d'ignorance comme elle a de sçavoir, par Marguerite de Valois. Paris, 1855 (fr. 2-50).

Tel est le titre d'un petit in-8o de xvii et 21 pages, imprimé sur beau papier de Hollande vergé et tiré à 180 exemplaires seulement, que vient de faire paraître la maison Aubry, de Paris. Il forme le 1er numéro d'une collection dont cette librairie se propose la publication successive, sous le titre de : *le Trésor des pièces rares et inédites* (2). A juger de la plaquette par laquelle il inaugure son entreprise, on peut conclure que M. Aubry est sérieusement intentionné d'en mettre le titre en accord avec le fait. Sans vouloir en aucune manière faire la critique de l'œuvre spirituelle et galante de Marguerite de Valois, il

(1) *Voy.* ci-dessus pp. 333 et suiv.

(2) Le second numéro du Trésor est sous presse et renferme : Satyres folastries et autres œuvres inédites de Pierre de Ronsard.

nous importe d'en faire ressortir ici la rareté et le caractère de *curiosum bibliographicum* qui lui revient de ce chef.

Nos lecteurs savent qu'en 1842 la Société de l'histoire de France fit publier, par les soins de M. Guessard, sous le titre de : *Mémoires et lettres de Marguerite de Valois :*

1.) Les mémoires de cette princesse, qui fut la fille de Catherine de Médicis, la sœur de Charles IX et de Henri III, et la femme de Henri le Grand ;

2.) Un mémoire justificatif composé par elle pour Henri de Bourbon, roi de Navarre ;

3.) Un choix de lettres.

Mais ce qu ils ne savent pas peut-être, c'est que par pudeur, d'une part, et dans le doute sur l'authenticité de l'ouvrage, d'autre part, M. Guessard n'a pas cru pouvoir comprendre dans ce volume le petit écrit dont nous parlons et dont il s'était procuré à grand'peine une copie, provenant de la collection des manuscrits achetés par la ville de Rouen au savant Leber, et tirée elle-même d'un portefeuille de la Bibliothèque du roi (fonds Fontanieu). M. Guessard, et tout le monde avec lui, se fondant sur les éditeurs de Tallemant des Réaux, supposaient la *Ruelle mal assortie* une œuvre inédite, et M. Guessard fut autorisé à la publier à part pour les membres de la Société qui en feraient la demande. Mais on se trompait ; dès 1644, le dialogue d'amour entre la femme de Henri IV *et sa bête de somme* figurait dans un ouvrage du fécond Charles Sorel, intitulé : *Nouveau recueil des pièces les plus agréables de ce temps, ensuite les jeux de l'inconnu et de la maison des jeux*. Paris, chez Nicolas de Sercy, 1644 (p. 95). Ce livre est devenu excessivement rare, et ce n'est qu'après de longues recherches que M. Aubry se l'est procuré, pour pouvoir donner aux bibliophiles le texte original de la *Ruelle*, dont s'écarte assez souvent celui de M. Guessard.

La préface, signée L. L., s'attache à démontrer l'authenticité de cette petite pièce galante, où l'on retrouve ce libertinage raffiné « qui fit de Marguerite la reine la plus dévergondée de son temps, » et à examiner, sans trop de sérieux ni d'érudition, lequel des vingt-trois amants, dont il est possible à l'histoire de reconstruire les noms, peut être soupçonné sous le *cavalier gascon*.

Le nom de M. Aubry nous engage à signaler ici une autre publication éditée par ce libraire. Ce n'est, il est vrai, ni une œuvre rare et curieuse, exhumée de la poussière des archives, ni un livre ajoutant à la science littéraire quelque précieux élément de plus, mais il est des amateurs de bibliographies toutes spéciales, et ceux-ci nous sauront gré peut-être de leur apprendre que l'art de Terpsichore vient de trouver un nouvel historiographe dans la personne de M. F. Fertiault, auteur du livre que voici :

Histoire anecdotique et pittoresque de la danse chez les peuples anciens et modernes ; Hébreux, Grecs, Romains, Français, Anglais,

Chinois, Allemands, Russes, Sauvages, Grecs modernes, Italiens, Espagnols, etc. Paris, A. Aubry, 1854, in-16, pp. 128 (1 fr.).

Nous ne saurions apprécier toute la valeur de ce travail quant au fond, c'est-à-dire quant à l'originalité des recherches ; néanmoins nous pensons que, sous un style vif, élégant et rapide, ce petit volume cache une érudition moins prétentieuse, moins indigeste que celle que nous supposons, sans les connaître de plus près, aux devanciers de M. Fertiault, parmi lesquels nous citons Bourdelot (*Histoire de la danse sacrée et profane*. Paris, 1724) et Cahusac (*Traité de la danse ancienne et moderne ;* 3 vol. Paris, 1753). Le panorama chorégraphique qui se déroule dans le coquet petit volume dont nous parlons, ne vise pas au sérieux de M. Heyne, l'illustre philologue, qui un jour a traité la question de l'origine de l'orchestique et de son influence sur la civilisation des nations, mais il est d'autant plus sûr d'attirer l'attention des dames, sous la protection desquelles M. Fertiault s'est particulièrement placé en traçant son histoire.

Bilder-Hefte zur Geschichte des Bücherhandels und der mit demselben verwandten Künste u. Gewerbe. Herausgegeben von Heinrich Lempertz. Koeln, Verlag von J. M. Heberlé (H. Lempertz). Années 1854 et 1855.

Cette publication [1] en est arrivée à sa troisième année et se compose jusqu'ici de 14 planches, qui forment à elles seules déjà le plus attrayant album bibliophilique que l'on puisse se procurer dans les limites d'une fortune tant soit peu médiocre ; car disons en passant que ces cahiers annuels, renfermant de 4 à 5 planches, supérieurement exécutées, ne se vendent qu'au prix de 6 francs.

Il nous reste à tracer ici un court aperçu du contenu des planches dont se composent les cahiers de 1854 et 1855.

1854.

1. Portraits des libraires Colonais *Gerwin Calenius* et *Arnold Quentel,* lithographiés par Deckers d'après des tableaux contemporains.

Arnold Quentel est l'arrière-petit-fils de Henri Quentel, le fondateur de cette célèbre famille de typographes (mort en 1501) ; Gerwin Calenius, sénateur de Cologne, est le deuxième mari de la mère d'Arnold Quentel, qui, par suite de ce mariage, fit changer la raison commerciale en 1558 en *Gerwinus Calenius et haeredes Joannis Quentelii.*

2. *a.*) Facsimile d'une lettre adressée par *Daniel Elsevier* d'Amsterdam à l'abbé Ménage en date du 10 mai 1662 (voir plus haut, p. 449).

(1) *Voy.* plus haut p. 159.

b.) Blason de la famille Elsevier.

c.) Marque d'imprimeur de Louis et Daniel Elsevier en 1664.

3. *a.*) Médaillon représentant le portrait de *Jean Froben*, fondateur de l'illustre famille d'imprimeurs de ce nom (né en 1460, établi à Bâle comme typographe en 1490 et mort en 1527) (¹).

b.) Autographe et marque de *Jérôme Froben,* fils du précédent (né en 1501, mort en 1563). C'est dans sa maison que mourut Érasme.

c.) Autographe et marque de *Jean Herwagen.* Herwagen, né en 1497, imprimeur à Strasbourg de 1523 à 1528, épousa la veuve de Jean Froben et fut associé pendant quelque temps avec Jérôme Froben, fils, et Nic Episcopius, beau-fils de Jean. Il mourut peu avant 1560. L'autographe que nous avons sous les yeux est une lettre latine à Vésale.

4. *Vignettes de bibliothèque* des xvᵉ et xviᵉ siècles, parmi lesquelles on remarque surtout la plus ancienne connue,—elle est tirée d'un ouvrage imprimé en 1492 et appartenant à l'abbaye d'Ochsenhausen près de Memmingen en Bavière,—et celle du fameux W. Pirckheimer (né 1470, mort 1530), qui passe généralement pour une gravure d'Albert Dürer.

5. Reliures remarquables du xvᵉ et du xviᵉ siècle.

1855.

1. *a.*) Portrait de *Sigismond Feyerabend,* lithographié par Deckers, d'après une gravure exécutée en 1587, par Sadeler.

b.) Vignette, portrait du même libraire, par Jobst Amman (²).

c.) Petite marque d'imprimeur du même.

d.) Marque d'imprimeur de la société Feyerabend, Wig. Hahn et G. Rabe.

Feyerabend, imprimeur de Francfort, d'une grande réputation, est né dans cette ville en 1527 et mourut après 1586. C'est auprès de lui que notre célèbre compatriote Franciscus Modius (voir plus haut pp. 96 et suiv.) remplissait les fonctions de correcteur du 22 septembre 1585 jusqu'à Pâques, 1587. — C'est aussi de Modius que sont les trois distiques qui forment la légende du portrait exécuté par Sadeler.

2. Marque d'imprimeur et autographe de *Jean Bergmann de Olpe,* Archidiaconus Grandisvallis et imprimeur à Bâle de 1494 à 1499. L'autographe facsimilé est une lettre adressée à Sébastien Brant, l'auteur de la *nef des fols,* dont il était l'ami et l'éditeur.

3. *a.*) Lettre signée Bonaventure et Abraham Elsevier, et adressée de Leyde, au très-révérend père Mersenne à Parys, en date du 6 mars 1638.

(¹) *Voy.* sur lui : *Stockmeyer et Reber, Beitraege zur Basler Buchdruckergeschichte,* Basel 1840, in-4°.

(²) *Voy.* sur cet artiste la monographie de Ch. Becker, qui a paru l'an dernier chez Rud. Weigel, à Leipzig, 1 vol., in-4°.

b.) Marque d'imprimeur et vignette particulières à la plupart des produits de ces typographes.

4. Vignette de la bibliothèque de Hector Poemer, patricien de Nuremberg (1495–1541). Cette vignette, portant le monogramme R. A. 1525, est généralement attribuée à Albert Dürer, et a été décrite par M. Heller, dans son ouvrage sur Dürer, vol. II, p. 811, nº 2140 et2141.

5. Facsimile d'une reliure mosaïque fort remarquable de la deuxième moitié du xviᵉ siècle, et exécutée à Weimar.

Catalogue général des ouvrages de propriété française publiés antérieurement au 12 *mai* 1854 *et déposés en exécution de l'art.* 2, § 5, *de la convention littéraire du* 22 *août* 1852, *avec tables alphabétiques des ouvrages et des auteurs.* **Bruxelles, 1855 ; in-8°, pp. X et 338, sans les tables.**

Ce catalogue ne s'adresse pas aux savants ni aux bibliophiles ; il n'est que la reproduction des registres des dépôts effectués par les libraires français au département de l'intérieur et à la légation belge à Paris du 12 mai au 12 août 1854, en vertu de la convention littéraire avec la France. Tout ouvrage publié avant la mise en vigueur de la convention (c'est-à-dire avant le 12 mai), devait, aux termes de celle-ci, pour être mis à l'abri de la contrefaçon, être déposé dans les trois mois de cette mise en vigueur. Ce délai expirait donc le 12 août 1854 ; et le catalogue de ces dépôts constitue ainsi la nomenclature de tous les ouvrages publiés avant la convention et garantis contre la contrefaçon.

Ce qui ne s'y trouve pas sera censé être du domaine public, livré à la spéculation de nos insdustriels ; mais quel livre promettant *une affaire* aurait été omis dans ce vaste dédale bibliographique, qui ne comprend pas moins de 4,981 numéros (représentant 5,711 ouvrages et formant 7,480 volumes) ? Nous nous sommes servi du terme *dédale*, car les ouvrages ne sont point systématiquement classés, mais se suivent d'après l'ordre des dépôts ; mais hâtons-nous de dire, que M. Gonne, chef de bureau de la librairie, n'a point pour cela failli aux exigences qu'imposait le but pratique de ce document officiel, et a rédigé deux tables alphabétiques, l'une des ouvrages, l'autre des auteurs, pour l'usage desquelles il expose dans la préface les principes qui l'ont guidé dans l'*alphabétisation*, si on veut bien nous passer le terme.

Annuaire statistique et historique belge, **par Aug. Scheler, bibliothécaire du Roi. Deuxième année. Bruxelles et Leipzig, 1855. 1 vol. in-12, 416 pages.**

Nous avons vu avec plaisir la continuation de cet utile recueil : c'est une publication désormais assise et dont l'importance ne fera que croître. Tout en conservant à peu près les mêmes divisions que l'année précédente, l'auteur

a cependant apporté, dans l'ordonnance du livre, de notables améliorations. Parmi les matières traitées cette année, on remarquera particulièrement le chapitre intitulé : Composition des divers ministères qui se sont succédé depuis 1830, et détails sur la carrière publique de tous les ministres anciens et actuels.

En parcourant cette liste qui nous a paru démesurément longue déjà, pour une petite nation comme nous sommes, nous avons fait involontairement quelques réflexions philosophiques sur les vicissitudes des grandeurs humaines et sur autre chose. Nous n'en gratifierons pas nos lecteurs.

L'Annuaire de M. Scheler deviendra de toute nécessité le *vade mecum* de tous ceux qui suivent attentivement les débats politiques du monde comme de ceux qui s'intéressent à l'histoire intime, journalière, pour ainsi dire, de la Belgique.

L'impression du volume de 1855 est également beaucoup plus nette, plus soignée qu'elle ne l'était dans celui de 1854. C'est un mérite qui n'est pas à dédaigner dans des ouvrages de ce genre.

BULLETIN DES VENTES PUBLIQUES.

CATALOGUES.

Paris. ***Catalogue des livres rares et précieux, composant la bibliothèque de M. Ch. G***** (Giraud)*; avec une préface de M. L. Potier, libraire. Vente le 26 mars et jours suivants.**

Cette collection, forte de 3,304 numéros, tiendra en effet, comme l'espère l'éditeur du catalogue, un rang distingué à côté de celles de MM. de Bure, Coste, Bertin et Renouard. Peu fournie en livres modernes elle abonde d'autant plus en productions relatives aux littératures grecque et moderne, et surtout en ouvrages sortis des presses des Alde, des Estienne et des Elsevier, et en édition *princeps*. Les poëtes français des XVe et XVIe siècles y sont représentés également dans une proportion peu commune.

Remarquable par une fort grande quantité de reliures des premiers *bibliopèges* français et modernes, la bibliothèque de M. Giraud a un autre mérite, bien grand, aux yeux des collectionneurs, celui de la provenance d'un nombre assez considérable de volumes. On y trouve des livres ayant appartenu à

François Ier, à Henri II, à Grolier, à de Thou, à Richelieu, à Mazarin, à Colbert, à Bossuet, à Racine, au prince Eugène de Savoie, à Mme de Pompadour, à Mirabeau, etc., et notre collaborateur M. G. Brunet y trouvera une ample moisson pour grossir la liste, dont, sous le nom de Dom Catologus, il a bien voulu enrichir la présente livraison (*voir* plus haut p.....). L'énumération des numéros capables d'attirer particulièrement l'attention des bibliophiles dépasserait de beaucoup l'espace qui nous est accordé; M. Potier, du reste, s'en est chargé lui-même dans sa préface et nous nous bornons à signaler les quelques numéros suivants :

Le livre intitulé l'art de bien mourir. Paris, Ant. Verard, 1492, pet. in-fol., fig. sur bois, rel. en mar., tr. dor., de Frantz-Bauzonnet.

M. T. Ciceronis officiorum, libri III. Moguntiæ, J. Fust, 1465, pet. in-fol., mar., tr. dor., édition *princeps,* imprimée sur vélin.

Joannis (*Balbi*), *de janua catholicon.* Moguntiæ, 1460, in-fol., mar. r., tr. dor. Première édition due aux presses de J. Gutenberg.

Ysaie le Triste. Paris, Galliot Dupré, s. d. in-fol., goth., mar. r, riche reliure de Duru. Première édition de ce roman.

Paris. *Catalogue des livres composant la bibliothèque de feu M. Raoul-Rochette;* **avec une notice biographique par Paulin Paris et un propos de M. J. Techener. Paris, Techener. Vente, le 20 mars et jours suivants.**

La bibliothèque de ce savant archéoloque, dont l'Europe entière déplore la perte (il est né le 9 mars 1783, à Saint-Amant, et mort à Paris, le 6 juillet 1854), se compose essentiellement, comme on s'y attend bien, d'ouvrages précieux sur les beaux-arts, les antiquités et l'archéologie, mais elle est en outre richement fournie en livres, tirés à petit nombre, imprimés pour des amis et que les nombreuses relations scientifiques et littéraires du célèbre antiquaire lui permettaient constamment d'acquérir.

Des 3,363 numéros dont se compose le catalogue, nous en trouvons 253 rangés sous la rubrique Beaux-Arts, juste autant sous celle Archéologie et 1,194 appartenant à l'archéographie.

Paris. *Catalogue de livres, la plupart rares et curieux, provenant de la bibliothèque de M. Libri Carucci,* **dont la vente, prescrite par deux ordonnances de M. le président du tribunal civil de la Seine, des 30 août et 1er juillet 1853, aura lieu le 12 avril 1855 et jours suivants. Paris, Tilliard (1,853 numéros).**

« Il n'est aucune espèce d'intérêt ou de curiosité bibliographique, » dit la préface, et la préface dit vrai, « qui ne se trouve représentée dans cette collection. » Toutefois les sciences mathématiques, l'ancienne littérature italienne

et l'histoire ecclésiastique y dominent. On y voit figurer, nous ne savons par quelle raison, un certain nombre de livres de la classe des belles-lettres qui avaient déjà été présentés à la vente que M. Libri avait fait faire en 1847. Parmi les ouvrages vraiment rares et curieux, la préface a soin de nous signaler entre autres les suivants, appartenant tous à la classe des belles-lettres : — 629. Apollonius Rhodius, gr. *Florentiæ*, 1496, in-4°, 1re *édit.* (1). — 645. MARTIALIS. *Venetiis*, *Aldus*, 1501, in-8°. *Exempl. imprimé sur vélin*, qu'on croit avoir appartenu à Grolier. — 700. PETRARCA, *Patavii*, 1472, in-4°. *Exempl. imprimé sur vélin.* — 743. TASSO. Gerusalemme liberata. *Parma*, 1581, in-4°. Exemplaire couvert d'annotations et de stances inédites de la main d'Alde Manuce. — 762. ARIOSTO, Orlando furioso, *Venetia*, *Zopino*, 1524, in-4°. *Rarissime.* — 763. ARIOSTO, Orlando furioso. *Venetia*, 1530, in-8°. *Édition absolument inconnue.* — 887. Osias Marco, Obras. *Valencia*, 1539, in-fol. goth. — 899. Plauti comœdiæ. *Venetiis*, 1472, in-fol. 1re *édit.* — 981. PERCEVAL LE GALLOIS. *Paris*, 1530, in-fol. goth. — 982. LE TRIOMPHE DES NEUF PREUX. *Abbeville*, 1487, in-fol. goth. — 984. BAUDOYN CONTE DE FLANDRES. *Chamberry*, 1485, in-fol. goth. (1). — 1000. Le ciento novelle antike. *S. n.*, in-4°. annoté par Borghini et Vettori. — 1004. BOCCACIO, il Decamerone. *Firenze Giunti*, 1527, in-4°. Parmi les 90 manuscrits on remarque : N° 1816. Le liure des moralités en vers de huit syllabes. in-4°. *Mss du* XIIIe *siècle sur vélin.* — 1853. Recueil de lettres autographes de Voltaire, in-8°. — 1849. Le livre du trésor, de Brunet Latin, pet. in-fol. *Ms. du* XIVe *siècle*, aux armes du duc de Roxburgh.

BRUXELLES. *Catalogue d'une précieuse collection de livres anciens et modernes*, etc., qui seront vendus, le 6 mars et jours suivants, sous la direction de M. F. HEUSSNER.

Nous y avons remarqué parmi les livres anciens : la première édition *des Révolutions des corps célestes de Copernic* (Nuremberg, 1543) ; exemplaire enrichi de quelques notes marginales de la main du comte F. J. de Launoy ; — les *Pandectae triumphales* du Brugeois *Franciscus Modius* (Francof. 1586, 2 vol. in-fol.) ; nous rappelons ici (*voy.* plus haut, p. 96) que le *Serapeum* a donné, d'après le journal autographe de Modius, la liste des ouvrages dont il s'est servi pour les *Pandectae triumphales* (année 1853, p. 117). Cette liste dépasse bien 150 numéros ; —la *Comedia de la reyna de las Flores*, etc. Brusseles, J. Mommart, 1643 ; ouvrage dont M. Hoffmann a donné la description détaillée dans le *Bulletin*, t. VI, p. 174 ; — un grand nombre d'ouvrages concernant le Dante, surtout la *Bibliografia dantesca*, de M. de Batines, dont nous avons annoncé la mort à la page 469.

(1) Les livres portant le numéro 629 et 984 se trouvent également dans le catalogue Giraud (voir plus haut) sous les numéros 1009 et 1901.

AMSTERDAM. *Catalogue de la bibliothèque superbe de littérature grecque et latine et de linguistique, de feu M. le professeur D. J. Van Lennep.* Amsterdam, Muller, 1855. Vente, le 25 avril et jours suivants.

Pour faire ressortir toute la richesse de cette collection, qui compte en tout 3,468 numéros, il suffit de faire savoir qu'elle renferme 39 éditions rares du xve siècle, 40 éditions princeps, 81 aldines et 100 des Estiennes, 55 autres éditions belles et rares du xvie siècle, et presque autant d'ouvrages annotés par divers savants, entre autres un Aulu-Gelle, de 1509, annoté par Erasme.

Catalogue d'une jolie collection de livres..... en vente à la librairie universelle de E. Caen, passage des Panoramas, à Paris.

Ce petit catalogue, d'un format très-portatif, est imprimé avec grand soin ; il présente une collection intéressante d'ouvrages la plupart modernes mais rares, tels qu'exemplaires sur papier de couleur, réimpressions tirées à petit nombre, d'anciens opuscules curieux. Nous y avons distingué les *Codiciles de Louis XIII* (1643), livre recherché pour sa rareté et sa bizarrerie ; nous avons noté le *Romancero de l'Impératrice,* traduit de l'espagnol, par Th. Chéron de Villiers, Bordeaux, 1854, in-8o ; volume imprimé avec luxe à 40 exemplaires dont 16 seulement ont été livrés au commerce ; le texte est entouré d'un filet d'or. Il n'est pas un seul article, parmi les 289 qu'enregistre ce livret, qui ne soit digne de l'attention des amateurs ; le 289e et dernier est un exemplaire de notre *Bulletin* en dix volumes.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME PREMIER DE LA 2e SÉRIE.

I. HISTOIRE DES LIVRES ET DES AUTEURS.

II. VARIÉTÉS.

III. NÉCROLOGIE.

IV. BULLETIN DES VENTES.

(Les catalogues renseignés ou analysés dans ce tome du *Bulletin* concernent les bibliothèques des personnes suivantes. Pour la facilité des recherches, nous les avons rangées par ordre alphabétique.)

V. REVUE BIBLIOGRAPHIQUE.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES NOMS PROPRES ET DES PRINCIPALES MATIÈRES.

(*Voy.* aussi pour les ventes publiques et la nécrologie les rubriques respectives dans la table ci-dessus)

[Les noms des collaborateurs sont en PETITES CAPITALES, ceux des auteurs et des personnages cités en *italiques.*]

V

W

Y

FIN DES TABLES DU TOME PREMIER, 2e SÉRIE.

TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES

DU

BULLETIN DU BIBLIOPHILE BELGE.

PREMIÈRE SÉRIE. — 1845 A 1854.

IMP. D'EMM. DEVROYE.

TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES

TRAITÉES DANS LES NEUF PREMIERS VOLUMES

DU

BULLETIN DU BIBLIOPHILE BELGE,

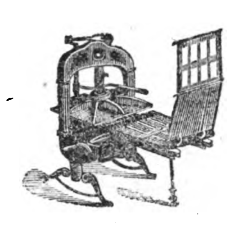
FORMANT LA PREMIÈRE SÉRIE DE CE RECUEIL.

(ANNÉES 1845 A 1854.)

PAR

M. AUGUSTE SCHELER,

BIBLIOTHÉCAIRE DU ROI ET DIRECTEUR ACTUEL DU BULLETIN.



Bruxelles,

F. HEUSSNER, LIBRAIRIE ANCIENNE ET MODERNE,

PLACE SAINTE-GUDULE.

1855

PRÉFACE.

Nous nous flattons de croire que le *Bulletin du Bibliophile belge* est un recueil dont l'intérêt survit à la publication de ses livraisons isolées; qu'il forme pour les recherches ultérieures du bibliographe et du bibliophile une collection utile à consulter et qu'il renferme une infinité de renseignements précieux, que les intéressés verraient avec regret abandonnés au sort général des publications périodiques.

C'est donc avec empressement, qu'appelé à la direction du *Bulletin,* nous avons accueilli l'invitation de M. l'éditeur, de rédiger enfin la table analytique des neuf premiers volumes qui composent la première série du recueil. Après avoir réfléchi un peu sur l'exécution de cette tâche, qui présentait plus de difficultés de détail qu'on ne le pense, nous nous mîmes courageusement à l'œuvre, et consacrâmes une grande partie de nos loisirs de l'été dernier à la satisfaction d'un vœu qui nous avait souvent été manifesté par plusieurs de nos abonnés. Nous espérons que

le travail répondra à leur attente et qu'ils nous sauront gré de notre peine.

Il va de soi que nous nous sommes borné à ne mentionner dans la table que les sujets sur lesquels le Bulletin fournit un renseignement proprement dit, et qui semblaient pouvoir devenir, dans la suite, l'objet d'une information, d'une recherche.

Nous avons donc exclu les simples citations de livres et d'auteurs et tout ce qui ne portait qu'un caractère de mention ou de nouvelle fugitive ou accidentelle.

C'était, en effet, le côté le plus difficile de notre travail, que cette question de la mesure à donner à la quantité de nos rubriques; mais nous trouvions, sous ce rapport, des modèles à suivre dans quelques autres travaux de ce genre, composés d'après les mêmes principes que ceux auxquels nous nous sommes arrêté.

La distinction, au moyen de caractères différents, des noms de choses, de localités et de personnes nous avait été conseillée; mais nous avons pensé que, loin d'offrir des avantages, elle aurait plutôt gêné les recherches en brouillant la vue du lecteur. Établir cette distinction en divisant la table en trois parties, nous semblait également inutile et aurait encore moins facilité l'usage de ce répertoire.

En appendice, nous avons fait suivre la liste des personnes qui ont fourni des communications au *Bulletin*, avec l'indication des titres sous lesquels ces communications ont été données. Ceux des collaborateurs qui avaient donné lieu à une mention dans la table des matières, sont signalés dans celle-ci par un astérisque.

Il nous reste à donner en quelques traits l'historique de notre recueil, depuis son origine jusqu'aujourd'hui.

Fondé vers la fin de 1844, par M. le baron de Reiffenberg,

il resta placé sous la direction de son fondateur jusqu'au jour de sa mort, survenue le 18 avril 1850. C'est en corrigeant les dernières épreuves du 2e numéro du tome VII, que cet homme, si heureusement doué pour donner de l'attrait à un journal de bibliologie, rendit le dernier soupir [1].

Les deux livraisons qui parurent après cette mort furent publiées par les soins de M. le capitaine De Reume, des mains duquel la rédaction passa, à partir de la page 257 du tome VII, entre les mains d'un bibliophile de longue expérience, M. Charles Lioult de Chênedollé.

Celui-ci se retira vers la fin de 1852, et c'est cette retraite qui avait engagé l'éditeur à clôturer la première série du *Bulletin*, qui était parvenu alors à son neuvième volume.

Le successeur de M. de Chênedollé fut M. Adrien Sterckx; mais des empêchements imprévus ne lui permirent point de s'acquitter de ses nouvelles fonctions avec la vigueur et l'exactitude qu'il comptait y mettre en s'en chargeant. Sa gestion cessa à la page 408 du 1er volume de la 2e série, dont la publication s'est étendue sur deux années, et qui fut achevé sous la surveillance et avec la collaboration du directeur actuel. Celui-ci, toutefois, n'a apposé son nom au *Bulletin* qu'à partir du mois d'avril de cette année, époque à laquelle il fit paraître la première livraison du volume II de la 2e série (XIe de la collection), encore en cours de publication.

Quant aux éditeurs du Recueil, ils furent successivement : MM. A. Vandale et son successeur (voll. I-V), A. Jamar (vol. VI),

---

(1) Tome VII, p. 128.

J. M. Héberlé (aujourd'hui F. Heussner), éditeur actuel, qui en acquit la propriété à partir du septième volume.

Les cinq premiers volumes ont été imprimés par M. Hayez, le sixième par M. Jamar, les suivants par M. Devroye, imprimeur actuel.

Nous aurions volontiers réuni le dixième volume, qui est de la gestion de M. Sterckx, à la première série, de manière que notre table eût compris une période décennale; mais, pour opérer ce changement, il aurait fallu établir un trop grand nombre de cartons.

Bruxelles, octobre 1855.

AUG. SCHELER.

TABLE DES MATIÈRES.

A

B

(1) Plus tard, inspecteur de l'enseignement moyen; mort en 1853.

C

(1) Mort le 14 janvier 1855, à Florence.

D

(1) Aujourd'hui ministre de l'intérieur.

E

F

G

H

J

K

L

M

---

(1) On avait, par erreur, en cet endroit, dit *Deleutre* pour *Luthereau*.

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

W

Y

Z

FIGURES.

LISTE DES COLLABORATEURS

ET DE LEURS ARTICLES.

(1) Nous ne mentionnons ici que les principales communications de notre estimable prédécesseur.

(1) Voy. 2e série, t. I, p. 469.

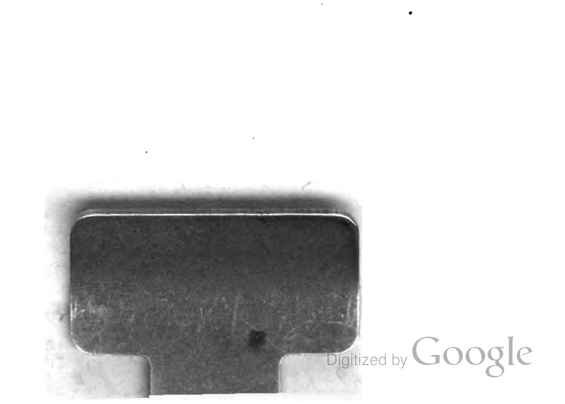
[1] Décédé il y a quelques années.

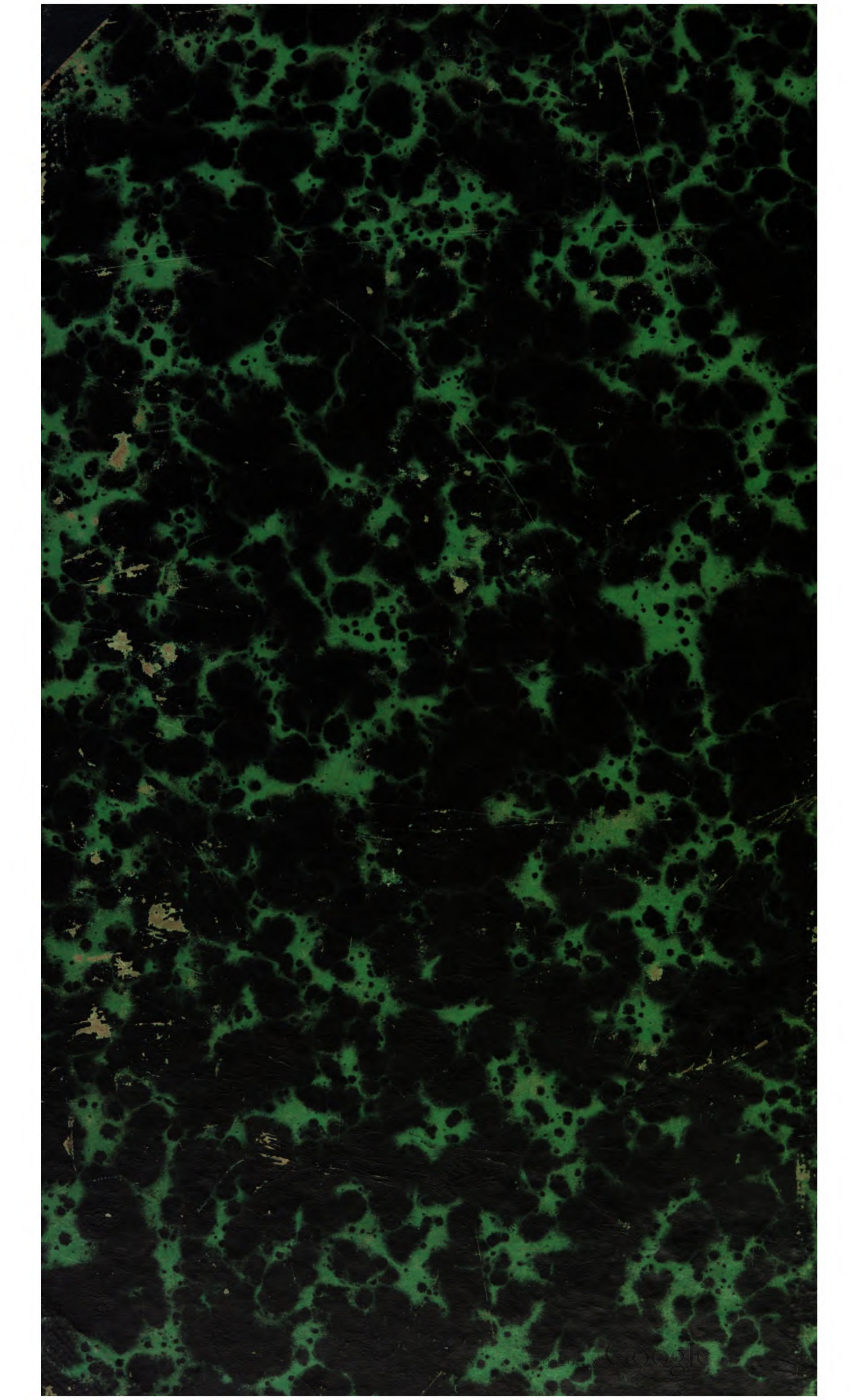
(1) Cette lettre a été fautivement attribuée à M. Breghot du Lut.

---

[1] Nous ne mentionnons dans cette liste que les articles de M. de R. qui portent le caractère d'un travail ou d'une étude, ainsi que ses poésies.

[1] Mort le 11 octobre 1854.




Google